Digitized by Google

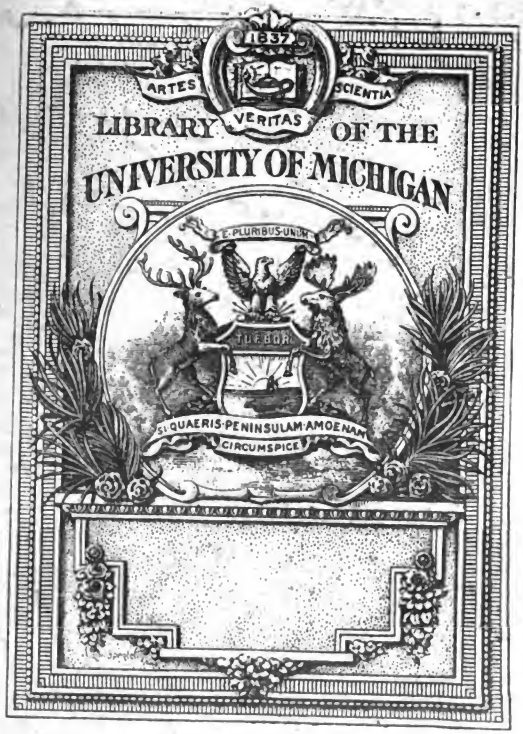
1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

Digitized by Google

2 c 24
A. IX-15

8/ 808,9 K4
C2

Digitized by Google

Digitized by Google

HISTOIRE
CRITIQUE
DES
JOURNAUX.

PAR M. C*** amusat

TOME PREMIER.

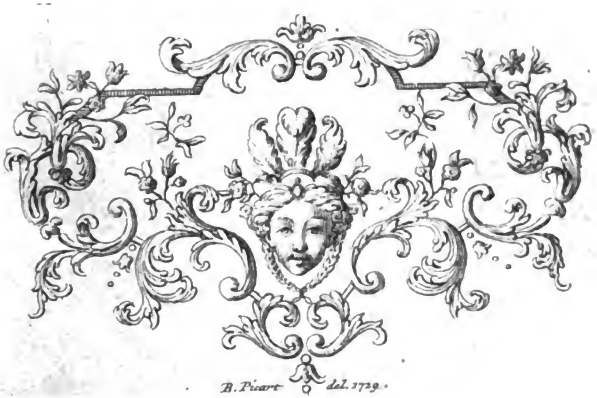

A AMSTERDAM,
Chez J. F. BERNARD,
MDCCXXXIV.

Digitized by Google

Digitized by Google

AVERTISSEMENT.

JE preſente au public un livre long tems attendu : mais il s'en faut bien qu'il ne ſoit dans l'état où l'Auteur ſe propoſoit de le mettre. M. Camuſat avoit conçu le deſſein de faire l'hiſtoire de tous les Journaux depuis leur origine juſqu'à preſent. Cet ouvrage devoit renfermer un abregé de la vie de leurs Auteurs, l'examen de leur plan, de leur methode & de leur ſtile, les jugemens des ſavans ſur le tour, le caractere, le mérite & les défauts des Extraits donnés par les Journaliſtes. M.

148475

Digitized by Google

C*** ajoutoit ſa propre critique à ces jugemens. Il nous aprenoit auſſi le ſuccés & la durée des Journaux, il faiſoit l'hiſtoire critique des diſputes qu'ils ont excitées &c. Toutes ces matieres, qui étoient le fond de l'ouvrage, devoient être ornées d'une infinité d'acceſſoires. J'appelle ainſi les notes dans leſquelles M. C*** avoit reſolu de donner l'hiſtoire des auteurs qu'il citoit, & ſouvent auſſi de ceux qu'il nommoit ſeulement. Cette methode auroit fait revivre beaucoup d'Auteurs qui reſtent enſevelis dans l'obſcurité : mais M. C*** les en retiroit avec le ſecours des Compilations Allemandes qui pouvoient lui fournir d'excellens ma-

materiaux. Entre ces acceſſoires il y en auroit eu auſſi ſur des matieres tres remarquables, éloignées à la verité de celle qui faiſoit le but principal de l'hiſtorien : mais pour les approcher cela ne lui coutoit que la peine de les aſſembler, de les arranger, & de les jetter enſuite dans une note. Telle devoit être cette Hiſtoire des Journaux, dont je ne donne qu'une très-petite partie, & la ſeule que l'Auteur eut travaillée avec ſoin : prévenu par une mort prématurée, il n'en a pas laiſſé davantage. Ce que je donne comprend l'Hiſtoire critique du Journal des Savans & celle de pluſieurs petits Journaux & autres livres periodiques. Il avoit

deſſein de reduire l'hiſtoire critique de ceux-ci à deux volumes in douze, ſous le titre de *Memoires pour ſervir à l'Hiſtoire des petits Journaux* &c. Si l'on demande où ſont paſſés les materiaux que M. Camuſat avoit recueilli pour continuer cette hiſtoire, je repons qu'il ne s'eſt trouvé parmi ſes papiers que les titres de certains livres dont il ſe propoſoit de faire uſage, quelques notes ébauchées, où l'on ne déchifroit rien que de confus & d'indigeſte, des collections extrémement maigres & preſque toujours ſans ſuite, & des Recueils en beau papier blanc, où l'on trouvoit de tems en tems quelques lignes qui marquoient la meilleure intention

tion du monde. Si M. C*** avoit eu autant de force & de reſolution pour executer, qu'il avoit de penetration & de promtitude à former des plans & des projets, ſon nom ſeroit aujourd'hui un des plus illuſtres de la Republique des Lettres, & l'Hiſtoire des Journaux, commencée, comme chacun ſait, avant l'année 1722. ſeroit à préſent un ouvrage entierement achevé.

Au reſte ce que je publie eſt bien ſuivi & autant qu'il m'a paru, aſſés fini pour devoir être regardé comme une hiſtoire complette en ſon genre. La ſeule lacune qui ſoit reſtée dans cet ouvrage eſt à la page 202. du Tome premier. C'eſt la Note

Digitized by Google

X. Je n'ai ni ajouté, ni retranché, ni changé à cet ouvrage. Il eſt échapé quelques fautes à l'Auteur dans l'article de M. de *Sallo*: on les a laiſſées. Je puis citer des témoins de ma fidelité en cette occaſion: les lecteurs eclairés jugeront de ce que devoit être l'Hiſtoire entiere par les deux volumes que je leur donne. Ceux qui ont connu M. C*** l'y retrouveront dans ſon naturel; ſouvent cenſeur aſſés raiſonnable & critique aſſés judicieux; trop hardi quelque fois, & même au delà de ſes forces, donnant dans les plus vaſtes projets, échaufant ſon imagination juſqu'à les regarder comme executés. Ce prétendu Dictionaire critique, qui devoit ſervir de ſuplement à ce-

celui de Bayle & qu'il nous cite comme s'il étoit fini, quoiqu'il ne fut encore qu'imaginé, peut ſervir à juſtifier le caractere que je donne à notre hiſtorien. Ce caractere paroit un peu ſingulier & peut-être auſſi le trouvera t'on trop chargé. Quelques demi-critiques ajouteront, qu'en dépeignant de cette maniere un Auteur, c'eſt vouloir nuire à ſa memoire, & empécher la fortune de ſon ouvrage. Mais à l'égard de la ſingularité du caractere, elle eſt aſſés connue de tous ceux qui ont frequenté M. C*** à Paris, à la Haie & à Amſterdam. J'ai un catalogue écrit de ſa main avec les titres bien énoncés de tous les ouvrages qu'il a fait depuis 1716.

juſqu'en 1731. incluſivement, & de ceux qu'il devoit faire juſqu'en l'année 1759. à laquelle vraiſemblablement il terminoit ſa carriere. Il la finiſſoit par un *Siſteme ſur la Religion Chretienne en* 4. *vol. in* 12. après avoir publié auparavant deux volumes Latins en même forme ſur une matiere bien diferente. En raportant ces particularités, je n'attaque point ſes moeurs : elles étoient douces & polies, ſa converſation marquoit de la modeſtie, il parloit alors avec juſteſſe, & jugeoit avec retenue. Je montre ſeulement M. Camuſat tel qu'il étoit dans ſon cabinet au milieu des livres. C'eſt là que ſon imagination l'emportoit : il y formoit des plans à perte de vue, les

les commençoit tous & n'en finiſſoit aucun. Mais, dira t'on, un écrivain qui a ces défauts pourra *croquer* des ouvrages & n'aura jamais le talent de les finir. L'objection eſt generalement vraie & ſolide: cependant il eſt vrai auſſi que les écrivains de ce caractere ont quelquefois des ouvrages favoris. Apres de longues diſtractions ils y reviennent, ils s'y attachent au moins quelque tems. Les débauches de l'imagination ont leurs intervalles comme les *paſſions.* C'eſt dans ces intervalles que M. Camuſat ecrivoit ſon *Hiſtoire des Journaux*, cet ouvrage ſur lequel il fondoit la plus grande partie de ſa reputation. Je ne crains point de nuire

au debit du livre par tout ce détail. Les vrais connoiſſeurs jugent, & l'experience m'aprend que les défauts d'un Ecrivain ne nuiſent à ſon ouvrage qu'alors qu'il eſt effectivement mauvais.

Je dois avertir ici les Lecteurs que l'Hiſtoire du *Mercure galant* & les deux Notes ſur Mess. de *Vertot* & de *Fontenelle* ne ſont point de M. *Camuſat.* J'ai travaillé tout cela ſur les memoires qui m'ont été fournis de Paris, & l'ai façonné, autant que j'ai pû, ſuivant le caractere & le ſtile de cet Ecrivain, pour mieux conſerver l'uniformité convenable. Il ne me ſeroit jamais venu dans l'eſprit de me mettre Auteur ſous ſes auſpices, ſi l'on n'avoit reveillé en moi l'en-

Digitized by Google

l'envie de l'être, en me communiquant des materiaux qui devenoient inutiles faute d'ouvriers pour les mettre en oeuvre. J'avoue pourtant que nous ne manquons pas d'ouvriers, & que le païs où j'écris eſt pourvû de *manufactures* conſiderables. Je pouvois y avoir recours : mais je n'ai pû reſiſter à la tentation. C'eſt peut être une ſotiſe à moi d'être ſorti de la claſſe des libraires pour entrer dans celle des *ouvriers en litterature*, où même je ne dois me flater d'être placé qu'entre ceux du dernier rang.

M. C*** avoit compoſé une longue preface pour ſon Hiſtoire des Journaux. Il a cru de-

voir la ſupprimer avant (1) ſa mort : j'ignore le motif de la ſuppreſſion. Je l'ai lue, & tout ce que j'en puis dire, c'eſt qu'il y relevoit le mérite & l'utilité des Journaux, ſans oublier le préjudice qu'ils font aux études. Il y prouvoit que la corruption du gout, & la decadence des belles lettres dont l'Europe eſt generalement menacée ſont en partie des efets des mauvais Journaux que les Auteurs à gages compoſent ſans gout, ſans diſcernement, ſans ſcience, en un mot ſans autre ſecours qu'un avertiſſement, ou les ſommaires d'un livre, ou

(1) Il eſt mort à Amſterdam le 28. Octobre 1732.

Digitized by Google

ou la table des matieres. Il montroit que les jugemens de ces *faiſeurs de Journaux* ſont fondés ſouvent ſur les déciſions des Oracles de certains Libraires, ou ſur les vues intereſſées de la Librairie, ou ſur un eſprit de parti. Cependant ajoutoit il, „ les jeunes gens puiſent „ aujourd'hui leur ſavoir dans „ ces Journaux, & apres y avoir „ lu un mauvais extrait, deci- „ dent hardiment d'un livre & „ des matieres qu'il traite" Peut on douter après cela que les Journaux ne nuiſent aux bonnes études ? Il n'en ſeroit pas de même ſi des *Bayle*, des *Le Clerc* &c. travailloient à nos Journaux.

M. C*** donnoit auſſi dans cette

cette preface des regles pour bien-faire les Journaux, & accompagnoit ces regles de reflexions juſtes & ſolides. Un Journal écrit ſelon les idées que M. Camuſat raſſembloit dans ſa preface auroit été un livre parfait, un phénomene dans la Republique des lettres: mais ce critique ſi judicieux, & qui connoiſſoit à fond les vices & les vertus des ouvrages, avoit lui même fort mal reuſſi dans l'execution. * B. D. M. E. A.

* En 1726. il fit imprimer ſa *Bibliotheque des Livres nouveaux* à Nancy & n'y obſerva aucune des regles qu'il vouloit preſcrire ſi judicieuſement aux autres.

Ca-

Digitized by Google

Catalogue des Ouvrages imprimés de M. Camuſat, tel qu'on l'a trouvé parmi les papiers.

En 1716.

Hiſtoire des Journaux 4. à Bezançon.

1719.

La même augmentée ibid. 8.

1722.

Le mois de Janvier des *Memoires hiſtoriques* imprimés à Amſt. chez *Bernard.*

1723.

Les trois premiers volumes, de la *Bibliotheque Françoiſe.*

1726.

Bibliotheque des Livres nouveaux. Il publia auſſi cette année les *Mélanges de litterature tirés des Lettres* M. SS. *de Chapelain.*

1727.

Digitized by Google

1727.

Preface des *Memoires de Choisy.*

1731.

Des notes en Latin sur Ciacconii Bibliotheca in fol. Paris. 1727.

La lettre préliminaire des *Poësies de Chaulieu & de la Fare* imprimées à la Haie en 1731.

1732.

Preface des *Memoires historiques & critiques de Mezerai.*

Digitized by Google

Note ſur les collections de M. de Sallo, dont il eſt parlé à la page 13. de cette Hiſtoire.

ON m'a écrit de Paris que les Collections de M. de *Sallo*, dont M. *Camuſat* parle en cet endroit, ſont entre les mains d'un Maitre des Requêtes, & qu'elles contiennent proprement des Melanges Hiſtoriques, Politiques, & quelquefois Satiriques. Il y a peu de paſſages Grecs. M. de *Sallo*, ajoute t'on, ſavoit fort peu cette Langue. „ *Hadrien Valois* dans une Epi„ tre Dédicatoire à cet illuſtre Ma„ giſtrat, le loue de parler avec „ elegance les Langues Latine, Ita„ liene & Allemande; mais dans le „ détail qu'il fait de ſes connoiſ„ ſances il ne dit pas un mot du „ Grec .... le nom d'*Hedouville* „ ſous lequel M. de *Sallo* publia le „ Journal, étoit celui d'un de ſes La„ quais nommé autrement *Germain*. „ Il eſt fort loué dans l'Epitre Dedi„ catoire à M. de *Sallo* laquelle „ précede la premiere Edition de

„ la

„ la Dissertation *de Basilicis* par
„ *Valois. Jam verò quis non mi-*
„ *retur adeò tibi litteras cordi es-*
„ *se, ut exemplo Pomponii Attici*
„ *pedissequos etiam habeas littera-*
„ *tos. Certé vidimus inter famu-*
„ *los tuos Germanum quemdam*
„ *non Latini solùm sermonis, sed*
„ *etiam juris civilis peritum, sem-*
„ *per, si quo in loco consistat, le-*
„ *gentem aut meditantem; cui*
„ *haud rarò, ne à studiis avoce-*
„ *tur; benignè etiam indulges.*

Digitized by Google

HISTOIRE CRITIQUE DES JOURNAUX.

CHAPITRE PREMIER.

Hiſtoire du JOURNAL DES SÇAVANS de Paris.

ARTICLE I.

Hiſtoire du Journal des Sçavans *ſous la Direction de M.* de SALLO. MDCLXV.

§. I.

Origine des Journaux.

LEs Journaux ſont nez en France & comptent à peine ſoixante-cinq ans d'ancienneté. C'eſt une des plus heureuſes inventions du Siecle de Louïs le Grand, & les Hiſtoriens de ce Monarque l'ont jugée aſſez importante pour ne la devoir pas omettre dans les Faſtes d'un regne auſſi remarquable par les progrès que les Scien-

ces ont faits parmi nous, que par une ſuite conſtante de proſperitez & de Victoires (1). Ils enleverent dès leur naiſſance les ſuffrages de tous les Sçavans, & ſoit que la nouveauté du projet les frappât, ou que l'execution leur plût, les louanges furent prodiguées à l'Inventeur. Les Anglois ne s'en tinrent même pas à une ſterile admiration, & avant la fin de l'année MDCLXV ils avoient déjà entrepris un Journal de Philoſophie, à l'imitation de celui qu'on faiſoit en France ſur un plan beaucoup plus vaſte.

L'Émulation a engagé peu à peu juſqu'aux nations de l'Europe les plus reculées à entrer dans la même carriere, & ceux qui l'ont fournie avec le plus de ſuccès ſe ſont fait honneur d'avouer que la Republique des Lettres étoit redevable à un François d'une inſtitution ſi commode & dont les ſuittes ont été d'abord ſi avantageuſes aux progrès de toutes ſortes de Sciences. (2)

Nous avons joui paiſiblement de la gloire de cette invention juſqu'en MDCLXXXIX que M. Wolfius entreprit de nous l'enlever pour en revêtir Photius (3). Mais ce ſentiment n'a pas fait fortune, & on ne voit pas, qu'à l'exception de M. de la Bizardiere, (4) perſonne l'ait embraſſé. Au contraire, les Peres Journaliſtes de Trevoux, (5) Ceux qui ont eu ſoin de la Nouvelle Edition du

(1) Le P. du Londel p. 22. des *Faſtes de Louïs le Grand*; M. de Larrey Tom. I. p. 480. de *l'Hiſtoire de Louïs XIV.*

(2) V. La Préface des *Acta Eruditorum* de 1682; Celle des *Nouvelles de la Republique des Lettres* de M. Bayle; *Introduzione del Giornale de' Letterati di Venezia*, &c.

(3) Dans une Diſſertation imprimée à Wittemberg en 1589. in 4. ſous ce titre: *de Photio Ephemeridum inventore.*

(4) *Ca-*

du Dictionnaire de Furetiere (6), M. Struve enfin (7) l'ont expreſſement refuté : ils ont même établi en peu de mots la différence eſſentielle qu'il y a entre la Bibliotheque de Photius & les Journaux. Photius s'eſt uniquement propoſé de porter un jugement court & ſuccint des Livres qu'il avoit lûs pendant le cours de ſon Ambaſſade d'Aſſyrie ; & dont il avoit copié pluſieurs morceaux, ſoit qu'en cela il eût en vûë l'inſtruction de ſon Frere Taraiſe à qui ſa Bibliotheque eſt adreſſée, ou qu'il ne penſât qu'à dreſſer pour ſa propre utilité des memoires qui lui puſſent rafraichir de tems en tems le ſouvenir de ſes lectures. Ce n'eſt-là ni le but ni la méthode des Journaliſtes : ils parlent des Livres nouveaux à meſure qu'ils paroiſſent, ils les annoncent d'avance, ils indiquent en quel pays & en quelle forme ils ſont imprimez, ils en developpent le ſujet, ils en expoſent le plan ; & ne ſe bornant point encore à cela, ils raſſemblent avec ſoin tout ce qui peut contribuer à l'avancement des Lettres : Nouvelles litteraires, Recherches curieuſes, Phenomenes extraordinaires, rien n'échappe à leur attention : *Ce ſont les Annales Sçavantes de leur Siécle qu'ils écrivent* : (8) Projet bien ſuperieur à celui de Photius, dont les vûës, quoique mieux exécutées peut-être, étoient certainement plus bornées.

Ce n'eſt pas qu'on ne puiſſe dire en un certain

(4) *Caracteres des Auteurs anciens & modernes* p. 62.
(5) *Mem. pour ſervir à l'Hiſt. des Sciences & des beaux Arts.* Fev. 1712. p. 217.
(6) Au mot *Journaux.*
(7) *Introd. in Notit. Rei Litterariæ* Cap. VI. p. 468, 469. N. E.
(8) *Journ. de Trevoux*, ubi ſup. p. 218.

tain ſens que Photius eſt le Pere des Journaux. Il reſte de lui des Extraits d'Auteurs anciens, que les Journaliſtes doivent regarder à certains égards, comme les modeles les plus parfaits qu'ils ſe puiſſent propoſer; (9) & la conformité qu'ils ont avec lui de ce côté-là, faiſant oublier aiſément la différence qui ſe trouve d'ailleurs entr'eux, il n'eſt pas bien ſurprenant, que quelques perſonnes les aïent confondus. M M. Wolfius & de la Bizardiere l'ont fait, ainſi que nous l'avons déjà remarqué: M. Struve attribuë la même faute à M. Juncker (10) mais je doute que cet Hiſtorien des Journaux en ſoit coupable; & ceux qui au lieu de peſer attentivement les endroits où il agite cette queſtion, ſe ſont contentez de copier M. Struve & ont prononcé auſſi magiſtralement qu'impoliment, *Juncker ſans rien examiner a ſuivi M. Wolfius* (11) pourroient bien s'être trompez dans leur deciſion. Ce qu'il y a de ſûr, eſt que M. Juncker (12) n'a proclamé Photius pere des Journaux, qu'après avoir mis toutes les reſtrictions néceſſaires, pour ne pas derober à notre Nation la gloire qui lui reviendra dans tous les ſiécles d'avoir produit une invention ſi utile en elle-même, & dont il n'y aura jamais que l'abus, qui puiſſe encourir le blâme des gens ſenſez & non prevenus. (13)

Mais à qui d'entre les François cette gloire eſt-elle duë? Il ſemble qu'il n'auroit jamais dû y avoir deux opinions ſur ce ſujet; l'amour de la

(9) V. NOTTE I.
(10) *Ubi ſup.* p. 469.
(11) *Mem. de Trevoux*, Ubi ſup.
(12) V. NOTTE II.

(13) V.

la ſingularité a pourtant detourné quelques perſonnes du ſentiment general, & il ne ſera pas hors de propos de detruire les idées qu'elles ſe ſont faites là-deſſus, avant que ces idées aïent eu le tems de s'enraciner davantage.

Les uns voudroient que l'on donnât aux Journaux la même origine qu'aux Gazettes, & que l'on en plaçât par conſequent la naiſſance en MDCXXXI. Mais outre que cette opinion n'a aucun fondement ſolide, il faudroit alors remonter jusqu'au XVI ſiécle, où les Gazettes commencerent à paroître (14). Il y en a d'autres qui concevant bien que ce ſentiment eſt inſoutenable, & ne voulant pas neantmoins s'aſſujettir à la maniere ordinaire de penſer, ont été deterrer le P. Jacob (15) pour le faire Auteur des premiers Journaux, & cela ſur ce que ce Carme a publié pendant dix ans une Bibliographie Pariſienne, c'eſt-à-dire, une liſte des Livres qui s'imprimoient à Paris. (16) Mais un ſimple Catalogue ne peut gueres meriter à un homme, la glorieuſe qualité d'inventeur des Journaux; autrement les Libraires qui ont conſtruit les Catalogues informes des Foires de Francfort, avant que le P. Jacob travaillât au ſien, devroient être regardez comme les premiers Journaliſtes, ce qu'il ſeroit ridicule de prétendre.

Mais n'eſt-ce point trop s'arrêter ſur une queſtion aſſez inutile? il ne faut que fixer les termes, elle eſt decidée. On entend par le mot de *Journal*, *un Ouvrage periodique qui paroiſ-*

(13) V. la Préface de cette Hiſtoire, p. 1.
(14) V. Notte III.
(15) V. Notte IV.
(16) Depuis MDCXLIII. jusqu'en MDCLIII.

roiſſant regulierement au tems marqué, annonce les livres nouveaux ou nouvellement réimprimez, donne une idée de ce qu'ils contiennent, & ſert à conſerver les découvertes qui ſe font dans les Sciences; en un mot, c'eſt un Ouvrage où l'on recueille tout ce qui arrive journellement dans la Republique des Lettres. Voila, à ce qu'il me ſemble, l'idée veritable que l'on doit avoir d'un Journal; & lorsque l'on examine les choſes ſans prevention, on eſt obligé de convenir de bonne foi que M. de Sallo, Conſeiller au Parlement de Paris, eſt le premier qui en ait eu l'idée, *idée ſi neuve & ſi heureuſe*, dit M. de Fontenelle (17) *& qui ſubſiſte encore aujourd'hui avec plus de vigueur que jamais, accompagnée d'une nombreuſe poſterité*: idée, peut-on ajouter, que M. de Sallo a pouſſée à un ſi haut degré de perfection, que le plus ou le moins de reſſemblance, que ſes Succeſſeurs ont avec lui, doit regler l'eſtime qui leur eſt duë.

§. II.

Vie de M. de Sallo.

AVant que de m'engager dans l'examen des premiers Journaux, il eſt juſte de faire connoitre l'homme illuſtre à qui nous en ſommes redevables.

Denis de Sallo étoit d'une famille originaire de Poitou & d'une ancienne nobleſſe d'Epée: Son Pere, Jacques de Sallo, Conſeiller en la Grand-

(17) *Eloge de M. l'Abbe Gallois* dans *l'Hiſtoire de l'Academie des Sciences* de l'année MDCCVII.

Digitized by Google

Grand-Chambre du Parlement de Paris poſſédoit en un degré éminent les qualitez qui font les grands Magiſtrats, & il avoit merité par là non ſeulement l'eſtime de ſes Confreres, mais encore celle du Public. M. de Sallo le fils avoit l'eſprit preſque bouché dans ſa jeuneſſe, mais il fit enſuitte des progrès aſſez rapides dans les Sciences, pour être en état de ſoutenir avec applaudiſſement des theſes en Grec & en Latin à la fin de ſon Cours de Philoſophie: de là il paſſa à l'étude de la Juriſprudence & fut reçû Conſeiller au Parlement en MDCLII. On vit bientôt qu'il ſeroit un digne ſucceſſeur de ſon Pére; on s'apperçût même avec joye que s'il l'égaloit du côté de la droiture, il le ſurpaſſoit en lumieres. C'eſt une juſtice que je lui ai entendu rendre par une perſonne de ſon corps & qui l'avoit connu perſonellement; il avoit tous les talens néceſſaires dans l'exercice de ſa charge; une connoiſſance profonde des loix, une probité à toute épreuve, une patience & une affabilité qui étonnoient juſqu'aux Plaideurs, beaucoup de diſcernement & d'application.

Pour m'attacher principalement à ce qui regarde ſes études, voici ce que j'ai pû recueillir là-deſſus. Sa methode étoit de lire attentivement tous les Livres qui lui tomboient entre les mains & d'en extraire à l'aide de pluſieurs Copiſtes ce qu'il y avoit trouvé de plus remarquable. Par ce moyen, ſes Collections ſe trouverent ſi bien fournies au bout de quelques années, qu'il pouvoit en peu de jours faire d'excellens ouvrages ſur quelque matiere qu'on lui propoſât. C'eſt ainſi qu'il compoſa deux Traitez, l'un de *la Connoiſſance des*

Noms (18) & l'autre *des Legats à Latere* (19); il n'y a eu que le dernier d'imprimé. Sa trop grande application au travail lui cauſa des incommoditez habituelles, qui ne lui permirent plus bien des années avant ſa mort de ſortir autrement qu'en voiture; & deux domeſtiques le ſoutenoient lorſqu'il étoit obligé de marcher; il avoit épouſé en MDCLV Mademoiſelle Ménardeau, fille d'un Conſeiller de Grand-Chambre, *habile homme, mais décrié à cauſe de ſon Mazariniſme*, dit le Cardinal de Retz (20). M. de Sallo eut de ce mariage un fils & quatre filles, qui ont toutes été Religieuſes.

M. de Sallo avoit deux freres, dont l'un, Claude de Sallo, né le 3 de Novembre MDCXXVII, a été Chanoine de Notre-Dame, fut reçu Conſeiller Clerc au Parlement (21) au mois de Mars MDCLIII & mourut en MDCLXXIX (22). Le Mercure Galant du mois de Mai de cette année-là fait ſon Eloge.

M. de Sallo le Journaliſte étoit ſouvent conſulté par M. Colbert & il fourniſſoit à ce Miniſtre d'excellens Memoires ſur la Marine & ſur pluſieurs autres ſujets importans. M. Colbert fit enlever à ſa mort tout ce qui concernoit ces matiéres & l'on a ignoré ce que ſes autres papiers

(18) Il s'agiſſoit de ſçavoir ſi l'on devoit dire Marie Thereſe d'Eſpagne ou Marie Thereſe d'Autriche. Je ne doute point que ce Traité ne ſoit parmi les manuſcrits de M. Colbert, auſſi bien que ſon Traité des Sceaux & quelques autres petits ouvrages, dont il paroit que le but étoit l'inſtruction particuliere de ce Miniſtre.

(19) Sous ce titre: *Traité de l'Origine des Cardinaux du S. Siege, & particulierement des François: avec deux Traitez curieux des Legats à* Latere, *& une relation exacte de leur reception & des verifications de leurs Facultez au Parlement de Paris.* Cologne. (*On plutôt* Paris) MDCLXV. in 12.

(20) *Mem.*

piers étoient devenus juſqu'à la vente de la Bibliotheque de M. l'Abbé Bachelier Doyen de l'Egliſe de Rheims, qui ſe fit à Paris en MDCCXXVII.

La mort de M. de Sallo a donné lieu à quelques contes dont je parlerai plus bas, & cet examen achevera de developper le caractere de cet illuſtre Magiſtrat; dont l'avanture ſuivante fera toujours un des plus beaux traits: je la rapporterai dans les termes mêmes de Bourſault, & je ne crains pas que l'on me reproche la longueur de ce paſſage, „ Je vais, „ Monſeigneur, écrivoit Bourſault à M. l'Evê„ que de Langres (23) je vais vous citer „ deux hommes qui n'étoient peut-être Gen„ tils-hommes ni l'un ni l'autre; & qui avoient „ l'ame auſſi noble que beaucoup de Nobles „ l'ont baſſe & roturiere. Le premier „ eſt M. de Sallo Conſeiller au Parlement. „ Un nommé l'Epine, qui a été ſon laquais, „ & qui eſt aujourd'hui un Perruquier paſſa„ blement riche, m'a dit ce que je vais reci„ ter à votre Grandeur. En MDCLXII il „ y eut une longue & cruelle famine à Paris. „ Un ſoir des grands jours d'été, M. de Sallo „ venoit de ſe promener ſeulement accompa„ gné

(20) *Mem. de Retz.* Tom. II. p. 87. Cet attachement de M. Ménardeau-Champré au Cardinal Mazarin lui valut une charge de Directeur des Finances, lorſqu'après la mort de M. de la Vieuville, on donna une forme toute nouvelle à ce Departement. V. *les Memoires de Monglat* Tom. IV. p. 2. ſous l'année MDCLIII.

(21) C'eſt la cauſe de l'erreur où tombent ceux qui font M. de Sallo le Journaliſte Conſeiller Clerc.

(22) Ces Circonſtances ſont tirées des Regiſtres Mſſ. du Parlement.

(23) Tom. I. de ſes *Lettres* p. 349. Edit. de Lux.

„ gné de ce L'Epine, qui étoit alors un pe-
„ tit Lacquais. Un homme l'aborda, lui pré-
„ ſente le piſtolet & lui demande la bourſe,
„ mais en tremblant & en homme qui n'étoit
„ pas fort expert dans le mêtier qu'il faiſoit:
„ *vous vous adreſſez mal*, lui dit M. de Sallo,
„ *& je ne vous ferai gueres riche; je n'ai que*
„ *trois piſtoles, que je vous donne fort volon-*
„ *tiers*; il les prit & s'en alla ſans rien deman-
„ der davantage. *Suis adroitement cet homme-*
„ *là*, dit M. de Sallo à ſon Lacquais, *obſer-*
„ *ve le mieux qu'il te ſera poſſible où il ſe retire-*
„ *ra & ne manque pas de venir me le dire*: il
„ fit ce que ſon Maître lui commanda, ſuivit
„ le voleur dans trois ou quatre ruës & le vit
„ entrer chez un Boulanger, où il acheta un
„ pain de ſept à huit livres & changea une des
„ piſtoles qu'il avoit volées. A dix ou douze
„ maiſons de là, il entra dans une allée, mon-
„ ta à un quatriéme étage & en arrivant chez
„ lui où l'on ne voïoit clair qu'à la faveur de
„ la Lune, jetta ſon pain au milieu de la
„ chambre & dit en pleurant à ſa femme &
„ à ſes enfans: *mangez, voila un pain qui me*
„ *coute cher, raſſaſiez vous & ne me tourmen-*
„ *tez plus comme vous faites. Un de ces jours*
„ *je ſerai pendu & vous en ſerez la cauſe.* Sa
„ femme qui pleuroit auſſi, l'aïant appaiſé le
„ mieux qu'elle pût, ramaſſa le pain & en
„ donna à quatre pauvres enfans qui languiſ-
„ ſoient de faim. Quand le Lacquais ſçut tout
„ ce qu'il vouloit ſçavoir, il deſcendit auſſi
„ doucement qu'il avoit monté, & fut rendre
„ un compte fidelle à ſon maître de tout ce
„ qu'il avoit vû & entendu. *As-tu bien re-*
„ *marqué où il demeure*, lui demanda M. de Sal-
„ lo,

» lo, *& pourras tu m'y conduire? Oui, Mon-*
» *ſieur*, lui repondit-il, *c'eſt une telle rue & je vous y menerai fort aiſément.* Le len-
» demain dès cinq heures du matin, M. de
» Sallo fut où ſon Lacquais le conduiſit & trou-
» va deux ſervantes voiſines qui balaïoient dé-
» jà la rue; il demanda à l'une, qui étoit un
» homme qui demeuroit dans la maiſon que
» ſon Lacquais lui montra, & qui occupoit
» une quatriéme chambre. *C'eſt, Monſieur,*
» lui repondit-elle, *un Cordonnier bon homme*
» *& bien ſerviable, mais chargé d'une groſſe*
» *famille & ſi pauvre qu'on ne peut l'être da-*
» *vantage*; il fit la même demande à l'autre
» ſervante qui lui fit à peu près la même ré-
» ponſe; enſuite de quoi il monta chez l'hom-
» me qu'il cherchoit & heurta à la porte. Le
» malheureux après avoir mis de méchantes
» chauſſes la lui ouvrit lui-même & le recon-
» nut d'abord pour l'homme qu'il avoit volé
» le ſoir précedent, il ſe jetta à ſes pieds, lui
» demanda pardon, & le ſupplia de ne le point
» perdre. *Ne faites point de bruit*, lui dit M.
» de Sallo, *je ne viens point ici dans ce deſſein-*
» *là. Vous faites*, continua-t-il, *un mauvais*
» *métier, & pour peu que vous le faſſiez encore,*
» *il ſuffira pour vous perdre ſans que perſonne*
» *s'en mêle; je ſçais que vous êtes Cordonnier, te-*
» *nez, voila trente piſtoles que je vous donne:*
» *achetez du Cuir, gagnez la vie à vos enfans,*
» *& ſur tout ne leur prêtez point d'exemple*
» *auſſi mauvais que celui que vous avez ſuivi.*
» Qu'il y a de beauté, Monſeigneur, dans
» toutes les circonſtances d'une charité ſi ge-
» nereuſement faite, & qu'une pareille action
» annoblit la mémoire d'un homme! On doit

ſçavoir un gré infini à M. Bourſault d'avoir conſervé le ſouvenir de cette généroſité dont il n'y a perſonne qui ne ſe croïe capable en la liſant, & que peu de gens auroient le courage d'imiter. C'eſt avec peine, c'eſt malgré moi que je quitte les refléxions qu'elle me pourroit fournir pour reprendre le fil de mon Hiſtoire.

On trouve dans l'Hiſtoire des *Ana* que M. Wolfius de Hambourg (24) a miſe au devant des *Caſauboniana* (25) que l'on avoit recueilli les converſations de M de Sallo & M. Lilienthal cite ce Recueil ſur le nom de *Saloniana* (26), je m'en ſuis certainement informé avec tout le ſoin poſſible & ſuis enfin convaincu que cet ouvrage n'a jamais exiſté, & qu'on le confond avec un autre : *il avoit fait un livre de Recueils qu'il appelloit ſon* Pot-Pourri *& dont j'ai ouï faire beaucoup de cas, mais comme j'étois un enfant à ſa mort, je n'en ai eu aucune connoiſſance non plus que de ſes autres Ouvrages :* Ce ſont les propres paroles d'une Lettre que Madame de Sallo Abbeſſe des Cordelieres & fille de M. de Sallo me fit l'honneur de m'écrire le 13 de Janvier MDCCXXVI.

Enfin dans le tems que je n'oſois plus eſperer d'apprendre la moindre nouvelle des Ouvrages de M. de Sallo & ſurtout de ſes Recueils,

(24) Publié en MDCCX in 8. il y a d'excellentes choſes & tout autrement importantes que celles dont on farcit d'ordinaire les livres de cette eſpece.

(25) Jean Chriſtophle Wolfius Auteur de la *Bibliotheque des Ecrivains Hebreux* & de pluſieurs autres Ouvrages conſidérables. Je parlerai plus amplement de cet illuſtre ami dans le III. vol. de cette Hiſtoire.

(26) M. Lilienthal a donné un ſupplement curieux à l'Hiſtoire des *Ana* faite par M. Wolfius. Il eſt imprimé parmi les *Selecta Hiſtorica & Litteraria*. V. p. 170. Je crois qu'il

cueils, on distribua le Catalogue & l'on indiqua la vente de la Bibliotheque de M. l'Abbé Bachelier. L'Avertissement annonçoit que cette vaste Bibliotheque avoit été enrichie de la plus grande partie des livres d'un habile connoisseur, (27) & qu'une quantité considerable de Mss. relevoit infiniment la valeur des imprimez. Dès-lors je commençai à me flatter que parmi ces Mss. je rencontrerois peut-être quelque Ouvrage de M. de Sallo, ou tout au moins ses immenses Collections. Je n'y ai pas été trompé. J'ai vû & examiné à loisir neuf volumes in folio fort épais, où l'on trouve sur chaque matiere des mémoires presque redigez, & qu'il seroit bien facile de mettre en ordre. Il y a sept volumes sur l'Histoire & deux autres de *Meslanges*. Je ne doute point que ce ne soit là son *Pot-Pourry*. Les matieres y sont rangées selon les lettres de l'Alphabet. Chaque volume contient au moins deux mille pages de grand papier & l'on y voit avec étonnement des extraits de toutes sortes de Livres Grecs, Latins, Italiens, François, Espagnols & Allemands (28). Je n'avance rien de trop en disant qu'il y a plusieurs sujets importans que l'on pourroit traiter à fonds avec le seul secours des Recueils de M.

qu'il faut dire *Salotiana* & c'est ainsi qu'il est nommé dans les petits vers sur les *Ana* que l'on trouvera p. 202. du Tom. III. du *Menagiana*, Edit. de Holl.

(27) *Nefas esset si taceremus in hanc Bibliothecam influxisse magnam partem libros, quos olim congesserat vir generi Litteratorum nunquam obliviscendus, elegantissimusque Librorum investigator & judex, Dominus de Sallo d'Hedouville in Parisiensi Curia Senator*, &c.

(28) V. Tome VI. *Amœnitat. Litterar.* p. 542.

M. de Sallo. Ce ſont ſurtout les points de Discipline Eccleſiaſtique qui ont rapport à nos libertez, lesquelles cet illuſtre Magiſtrat a toujours aimées & dont il étoit en toute occaſion l'intrepide defenſeur.

§. III.

Commencement du Journal: Reflexions ſur le Titre.

A preſent que l'on connoit M. de Sallo, & que l'on a vû ſon amour pour le progrès des Sciences, ſon ardeur à les cultiver; on ne ſera pas ſurpris qu'il ait inventé un genre d'Ouvrage à quoi perſonne n'avoit penſé juſqu'à lui; on ne doit pas être étonné qu'il ait eu le courage de l'entreprendre.

Ce fut en MDCLXV. que M. de Sallo commença à travailler au Journal. Le premier parut le Lundi cinquième Janvier, & tant qu'on lui en laiſſa le ſoin, il le fit de même diſtribuer tous les Lundis de chaque Semaine. Le titre de *Journal des Sçavans* lui enleva d'abord quelques Lecteurs, qui ne ſe ſentant pas une érudition fort étenduë, crurent qu'on avoit voulu leur faire entendre par là, que cette Lecture n'étoit pas à leur portée. Cette prevention a été longtems à s'effacer & elle ſubſiſtoit encore ſous M. l'Abbé de la

(28) V. le *Dictionn. Neolog.* p 65. Ed. de Holl. & ajoutez ce morceau de M. l'Abbé Maſſieu qui dans ſa *Preface des Oeuvres de M. de Tourreil* s'explique ainſi ſur cette expreſſion: *Comme elles*, (les notes ſur les anciens) *font voir à tous momens la foibleſſe de leurs cenſures & qu'elles battent en ruine leur opinion favorite, il n'y a rien qu'ils n'emploient pour*

la Roque. Au moins voïons-nous qu'il fut obligé d'avertir que quoique le frontispice de ſon livre ſemblât ne demander pour Lecteurs que des Sçavans de profeſſion, des *Erudits* (28) ; neantmoins il pouvoit aſſurer les ignorans qu'ils trouveroient toujours de quoi s'amuſer & que la plûpart des choſes dont il y parloit n'avoient rien qui fût au deſſus de la plus mediocre intelligence.

M. de Sallo fut d'abord indeterminé ſur l'intervalle qu'il devoit mettre entre la publication de chaque Journal. L'espace d'une année entiere, de ſix mois, d'un mois même lui paroiſſoit trop conſiderable & il craignoit qu'en differant ſi longtems, il ne fît perdre à ſes relations les graces de la nouveauté ; ou ce qui étoit encore pis, que la multitude des matieres venant à groſſir exceſſivement le volume, les pareſſeux, qu'une lecture de longue haleine, la vûë d'un gros livre épouvante n'oſaſſent pas entreprendre la lecture de ſon Ouvrage. Il ne reſtoit qu'un parti, c'étoit de donner le Journal toutes les Semaines, & c'eſt auſſi celui que prit M. de Sallo, comme propre à le faire rechercher avec plus d'empreſſement.

(28) *pour les décrier. Ils affectent de donner à ceux qui travaillent en ce genre les noms de Scholiaſtes & de Compilateurs & pour les avilir encore plus, ils ont fait exprès le mot d'*Erudit *qui étant mort dans ſa naiſſance a eu la même fortune que tant d'autres mots qu'ils créent tous les jours*, p. 37.

§. IV.

M. de Sallo eſt aidé par quelques Amis: il reſte inconnu le plus longtems qu'il eſt poſſible.

QUelque habile & quelque laborieux que fût M. de Sallo, il apprehenda de ſuccomber ſous le fardeau dont il ſe chargeoit, à moins que des amis obligeans, & auſſi zelez que lui pour cette nouvelle entrepriſe ne l'aidaſſent à le porter : il s'en aſſocia donc pluſieurs dans ce penible travail. Gui Patin met de ce nombre M. de Bourzé (29), M. de Gomberville (30), M. Chapelain (31), & quelques autres qu'il ne ſpécifie pas. M. de Fontenelle donne encore à M. de Sallo pour compagnon de ſes fatigues M. l'Abbé Gallois, qui logeoit alors avec lui ; „ & lequel par la „ grande varieté de ſon érudition ſembloit né „ pour ce travail, & qui de plus, ce qui „ n'eſt pas commun chez ceux qui ſçavent „ tout, ſavoit le François & l'écrivoit bien „ (32).

Ce que nous venons de dire ici ſur la foi de MM. de Fontenelle & Patin (33) que M. de Sallo étoit aidé par pluſieurs perſonnes de merite, ne doit pas empêcher qu'on ne le regarde comme l'unique Auteur du Journal. Ces autres Meſſieurs lui ont peut-être fourni quel-

(29) V. NOTTE V.
(30) V. NOTTE VI.
(31) V. NOTTE VII.
(32) *Ubi ſup.*
(33) Tome III. *Lett. du* XXXI. *Mars* MDCLXV.
(34) *Journal du* XXV. Fevrier MDCLXV.

(35)

quelques memoires, mais comme on le voit par la Préface, il en disposoit à son gré, il y ajoutoit, il en retranchoit tout ce qu'il vouloit selon ses vûës & ses lumieres.

Sans cette remarque on pourroit accuser M. Chapelain qui est excessivement loüé dans un des Journaux, à quoi nous avons dit qu'il avoit eu part, de s'être encensé lui-même (34). Mais dès que l'on sçait que M. de Sallo avoit la direction entiere du Journal, on ne trouvera plus étrange que l'occasion s'étant offerte de païer un juste tribut de louanges à M. Chapelain (35), il ne l'ait pas laissée échaper.

Comme M. de Sallo ne vouloit pas être connu pour Auteur du Journal & qu'il étoit bien aise d'apprendre par lui-même ce que le Public penseroit de cet Ouvrage afin de profiter des reflexions qu'il entendroit faire, il le publia sous le faux nom du Sr. d'Hedouville, qui étoit celui de son Valet de chambre, selon le P. Niceron (36) & d'une terre située en Normandie, à ce que m'ont dit quelques personnes. Mais quoiqu'il en soit, ce masque le tint quelque tems caché derriere le rideau (37) & il semble que M. Patin lui-même plus intereſſé que personne à le connoître, n'avoit encore pû le découvrir au Mois de Mai. Comme on pourroit avoir de la peine à croire que ce Medecin, qui entretenoit des liai-

(35) Ces éloges concernent le commerce de Litterature que M. Chapelain entretenoit avec les Savans de l'Europe. V. plus bas, *Nott.* VII.

(36) *Mem. pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres dans la Repub. des Lettres*, Tome IX. p. 278.

(37) Placcius *de Anonymis & Pseudonymis.*

liaiſons étroites avec un grand nombre de Sçavans & de Conſeillers du Parlement, ait pû ignorer un fait de cette nature, je mettrai ici un paſſage tiré de ſes Lettres, lequel le prouve invinciblement. „ Pour le Sieur d'Hedouville, dit-il, c'eſt un nom en l'air, lequel cache „ un cadet de Normandie qui par conſequent „ n'a gueres d'argent (38). Les paroles ſuivantes me paroiſſent encore plus claires s'il ſe peut, je les tire d'une Lettre poſterieure à celle que je viens de citer. (39) „ Le P. Rapin m'a dit „ qu'on recommenceroit le Journal ſous le „ même chef M. de Sallo, mais que le Sieur „ d'Hedouville ne s'en mêleroit pas. Il eſt impoſſible de diſtinguer plus préciſement deux perſonnes que Patin diſtingue ici M. de Sallo, & le Sieur d'Hedouville; à moins qu'on ne veuille dire que M. Patin vouloit donner à entendre que M. de Sallo faiſant le Journal à viſage découvert ſeroit moins vif, que quand il portoit des coups ſecrets ſous le faux nom du Sieur d'Hedouville. Cette conjecture a un certain air de vraiſemblance qui portera quelques Lecteurs à l'adopter. Mais eſt-elle vraye ? C'eſt ce que je me garderai bien de garentir.

§. V.

Vûes de M. de Sallo.

LEs raiſons qui déterminerent M. de Sallo à entreprendre le Journal des Sçavans marquent un homme vraïement touché de l'u-

(38) Tome III. *Lett.* CCCLIX. du 8. Mai MDCLXV.
(39) Tome IV. *Lett.* LIX.

Digitized by Google

l'utilité publique. Il eut pour but de faciliter aux riches l'emplette des livres, en leur indiquant ceux qui valoient la peine d'être achetez; de fournir aux pauvres Sçavans les moïens d'étudier à peu de fraix & d'inſtruire les uns & les autres de ce qui paroiſſoit de nouveau dans la Republique des Lettres. Nous devons croire qu'il n'a point eu d'autres vûës & ne nous pas laiſſer prevenir par ce qu'a dit Gui Patin (40) „ que ſon fait n'étoit que fineſſe „ pour faire valoir ſes amis & nuire à ceux „ qui ne l'étoient pas. Ce Medecin eſt ſuſpect ſur le compte de M. de Sallo, & il étoit ſi outré contre lui, nous verrons bientôt par quelles raiſons, que nous devons nous defier prudemment de ce qu'il avance au desavantage du Journaliſte.

Il s'en faut beaucoup que quelques perſonnes, qui prétendent être bien inſtruites, ne donnent au Journal une origine ſi relevée. Ces perſonnes-là aſſurent que le deſir de procurer quelque profit au Sieur Cuſſon, qui s'établiſſoit alors & qui avoit été au ſervice de M. de Sallo, en fit naître le deſſein à ce dernier. On penſera ce que l'on voudra de cette anecdote, je n'ai pas crû qu'il me fût permis de la ſupprimer; je n'ai pas deſſein non plus de l'autoriſer en la rapportant.

§. VI.

Plan du Journal & comment executé.

LE plan ſur lequel M. de Sallo ſe propoſa de compoſer ſon Journal eſt entierement dif-

(40) Tome III. *Lett.* III.

different de celui que les autres Journaliſtes ont embraſſé, & il y a quelque lieu de croire que ſi les Succeſſeurs de cet habile Magiſtrat ne s'en étoient pas éloignez, on ne verroit pas tant de gens s'élever contre les Journaux, & ce genre d'écrire ſi utile dans ſon origine ne ſeroit pas devenu un des fleaux dont il eſt le plus à ſouhaiter que l'on delivre la Republique des Lettres (41).

M. de Sallo ſe contentoit de donner un Catalogue des Livres Nouveaux qui paroiſſoient en Europe ; il y joignoit une idée ſuccinte de chaque livre, & un jugement très-court, mais neanmoins ſuffiſant, pour mettre le lecteur au fait de ce qu'il falloit penſer de tous ces Ouvrages. Il avoit encore promis de rapporter exactement les découvertes de Phyſique, les experiences de Chymie, les inventions de nouvelles Machines, les deciſions des Tribunaux Eccleſiaſtiques & Seculiers, & de ne pas oublier de faire connoître les Sçavans celebres, que la mort enleveroit à la République des Lettres.

Voilà de magnifiques promeſſes : les Journaliſtes nouveaux en ſont ordinairement prodigues, mais il eſt bien rare qu'ils y ſatisfaſſent exactement. M. de Sallo ne leur en a pas donné l'exemple, lui qui a ſcrupuleuſement tenu toutes celles qu'il avoit faites. Car quelque vaſte que fût le plan qu'il s'étoit formé, quelque difficile qu'ait dû en être l'exécution, on peut dire qu'il n'eſt pas reſté au deſ-

(41) V. la Préface de cette Hiſtoire où j'ai discuté aſſez amplement l'utilité de la Methode de M. de Sallo.

(42) *Mem. de Litterature de M. de Sallengre*, Tome I. p. 130. Bayle *Dict. Hiſt. & Critique*, Art. *Benſerade*, Nott.

deſſous. Que pourroit-on ſouhaiter de plus ? il a ſçû choiſir avec un discernement merveilleux les livres dont il vouloit parler ; il en a developpé avec art les plus belles reflexions ; il s'eſt attaché avec un gout exquis aux particularitez les plus curieuſes & les moins connuës ; enfin, on voit briller dans la plus grande partie de ſes Extraits une critique fine & ſure (42) une delicateſſe & une préciſion charmantes, une noble & loüable ſincerité : talens dont chacun en particulier ne ſe trouve pas communement, & qu'il eſt bien rare de voir réunis dans une même perſonne : M. de Sallo les poſſedoit certainement, ils percent à chaque page de ſes Journaux, ainſi que l'ont remarqué Vigneul-Marville (43) & les Auteurs de l'Europe Sçavante (44) & c'eſt apparemment là-deſſus, que M. de la Bizardiere fonde la préference qu'il lui accorde ſur tous ſes Confreres (45).

Cette préference eſt dûë veritablement à bien des égards à M. de Sallo. Nul autre plan ne convient ſi directement au but que ſe doivent propoſer ceux qui entreprennent des Ouvrages periodiques. Ce but eſt de mettre les Lecteurs en état de faire uſage des livres que l'on annonce & non pas de les empêcher de les lire ; & c'eſt cependant l'effet que produiſent la plûpart de ces analyſes informes, qui conſiſtent à tranſcrire une partie des Ouvrages dont on devroit ſimplement donner une idée.

Cet

Nott. 6.

(43) *Meſl. d'Hiſt. & de Litterature*, Tome II. p. 345.

(44) Préface du Mois de Janvier MDCCXVIII.

(45) *Vbi ſup.* p. 62.

annoncé dans les occaſions les Ouvrages les plus badins comme les plus ſerieux : ils n'ont pas même fait difficulté de loüer les Nouvelles Galantes, lorſqu'elles leur ont paru bien écrites, & quoiqu'ils connuſſent le prix de ces bagatelles, ils n'ont pas crû pouvoir ſe diſpenſer d'en dire leur ſentiment quand il a ſemblé que le Public y faiſoit quelque attention.

Non ſeulement les RR. PP. Journaliſtes de Trevoux ſe ſont écartez de cette méthode, ce qui eſt loüable en eux, & convient à leur état ; mais ils ont blâmé les anciens Journaliſtes des Sçavans de l'avoir ſuivie, & loüé ceux qu'ils appellent les REFORMATEURS du Journal, de l'avoir abandonnée (51) ; après quoi, ils font des reflexions judicieuſes & chrétiennes ſur ce qu'on appelle *Nouvelles Galantes*, leſquelles ils condamnent comme de mauvais Ouvrages & comme des Livres pernicieux ; également propres à gâter l'eſprit & à corrompre le cœur. Tous les Lecteurs à qui il reſte encore quelque goût pour les bonnes choſes ſouſcriront ſans peine à ce qu'ils diſent là-deſſus. C'eſt dommage que ces principes ſolides ne ſoient amenez que pour donner un coup de dent à M. de Sallo, trop grand defenſeur de certaines maximes pour n'avoir pas encouru l'indignation de ces Journaliſtes. Par bonheur pour lui, la Critique de ces Peres eſt fondée ſur une équivoque très-facile à debrouiller, & porte à faux par conſequent. *On a donné autrefois*, diſent-ils, après avoir averti qu'ils s'étonnoient qu'on

(51) Fevrier MDCCIII. p. 311.

qu'on leur eût envoïé un petit Roman intitulé la Princeſſe de Portien, *on a donné autrefois de grands éloges à des livres de cette eſpece dans le Journal des Sçavans*: il eſt vrai qu'on y a vanté dans quelques-uns une imagination heureuſe & brillante, un ſtyle noble & élegant; mais ſi c'eſt là ce que les Journaliſtes de Trevoux trouvent à reprendre dans les Journaux des Sçavans, qu'ils commencent par effacer les louanges qu'ils donnent eux-mêmes à la Princeſſe de Portien, & qu'ils avoüent n'avoir pû honêtement refuſer à la politeſſe d'un Auteur qui leur avoit fait preſent de ſon Livre. Il eſt plus vraiſemblable de croire que l'intention de ces Peres a été de desapprouver que les premiers Journaux euſſent fait mention de quelques Romans & d'autres livres de ce genre. Mais n'a-t-on pas droit de repondre que les Journaliſtes ſont obligez de parler de tout ce qui ſe paſſe dans la République des Lettres, de tout ce qui peut intereſſer les differentes eſpeces de Lecteurs qu'ils ont à ſatisfaire? Les plus fameux l'ont pratiqué de la ſorte, & M. Bayle en particulier s'eſt appuyé de l'exemple de M. de Sallo. Or le badin M. Bayle penſoit auſſi ſenſément ſur certains articles que les Journaliſtes les plus graves; il ſçavoit auſſi bien qu'eux les livres, qu'il convient de faire entrer dans un ouvrage Periodique. Quant à ce que les RR. PP. Journaliſtes de Trevoux ajoutent que depuis la reformation du Journal des Sçavans ces ſortes de livres en ont été exclus, ils me permettront d'obſerver que l'occaſion ne s'en étoit pas encore offerte d'en parler lorſqu'ils étaloient leurs reflexions; mais ce qui

prouve que ce n'étoit point de deſſein prémedité, c'eſt que les Auteurs du Journal des Sçavans n'ont point rougi les années ſuivantes de toucher un mot des petits Romans ou des Nouvelles à quoi le public paroiſſoit s'intereſſer. Je ne me ſouviens dans le moment que de la Comteſſe de Vergy & d'Edele de Ponthieu (52). Il y a ſurement un extrait dans les Journaux de MDCCXIII. des Amours de Tibulle: on y rend juſtice à cet ingenieux ouvrage *dont l'idée eſt ſi heureuſe & ſi parfaitement exécutée*, (53) à la verſion près des Elegies qui rarement eſt digne de l'original (54). Et peut-on croire que le Journal des Sçavans ſe fît un ſcrupule de parler de Nouvelles Galantes & de Romans depuis qu'il a recouvert une partie de ſon luſtre entre les mains de l'Auteur celebre qui a ſi bien prouvé la ſolidité & l'innocence de ces ſortes de compoſitions dans la judicieuſe Préface de ſon D. Juan de Portugal. Il eſt triſte que ce Livre n'ait pas fait fortune, & que les tenebres auxquelles il a été d'abord condamné, ait privé les Sçavans & les ignorans de la lecture de cette Preface, unique, on peut bien le dire, en ſon eſpece.

Enfin, pour achever ce qui reſte à dire ſur la maniere dont M. de Sallo a rempli le plan qu'il s'étoit formé, nous remarquerons que, s'il eût continué le Journal, les Sçavans auroient eu en lui après leur mort, un juſte eſtimateur & un zelé panegyriſte de leur merite. L'Eloge qu'il a conſacré à la memoire d'un illuſtre Con-

(52) L'une & l'autre de M. le Commandeur de Vignacourt.

(53) *Mem. Hiſt. & Crit.* MDCCXXII. *Decemb.* p. 77.

(54) V. Gacon p. CXCVII. de la Preface de ſon *Anacreon.*

Conſeiller du Parlement de Thoulouſe (55) le doit faire preſumer ainſi. En un mot, M. de Sallo avoit à peu près porté ſon Journal au point de perfection dont cet ouvrage étoit ſuſceptible. Je dis à peu près, car il faut convenir que ce Journaliſte aidé des conſeils de ſes amis & inſtruit par ſa propre expérience, a reconnu qu'il manquoit encore quelque choſe à ſon deſſein, & il s'apprêtoit à le ſuppléer lorſque des ordres ſuperieurs mirent fin à ſes Journaux & aux beaux projets de reforme qu'il meditoit pour ſe rendre digne de plus en plus de l'approbation publique.

§. VII.

Motifs de la ſuppreſſion du Journal.

MR. de Fontenelle, & Patin, Morery & après lui l'Auteur des *Memoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes illuſtres dans la Republique des Lettres* (56) rejettent la cauſe de cette deffenſe vigoureuſe ſur le ton hardi que le Journal prit dès ſa naiſſance, & ſur la liberté que s'y donnoit le Journaliſte de cenſurer hardiment tous les ouvrages nouveaux. Les Sçavans intereſſez porterent leurs plaintes à M. le Chancelier qui envoïa redemander le privilege à l'Auteur. Patin ajoûte une choſe qui mérite d'être remarquée. C'eſt que M. le Premier Préſident de Lamoignon predit après en avoir

ercon.

(55) *M. de Fermat.* V. NOTTE VIII.
(56) *Ubi ſup.* p. 278.

Digitized by Google

voir vû les premiers eſſais que l'on ne tarderoit pas à le ſupprimer.

Je veux croire que l'envie de donner quelque ſatisfaction aux Sçavans intereſſez dans ces Critiques put contribuer à ſa diſgrace; peut-être même y fournir un pretexte aſſez ſpecieux: Mais on ſçait que la protection que M. Colbert donnoit au Journal & la fermeté du Journaliſte à repouſſer les criailleries de ſes ennemis euſſent affermi ce nouvel ouvrage, ſi les Puiſſances elles-mêmes n'étoient pas entrées dans ces querelles. Malheureuſement, il lui échappa quelques traits en faveur des libertez de l'Egliſe Gallicane & contre un decret des Inquiſiteurs, dont la delicateſſe eſt d'autant plus aiſément bleſſée de la moindre reſiſtance, que depuis longtems notre lâcheté les a des accoûtumez d'en trouver. Le peu qu'il dit excita l'orage & après bien des plaintes reïterées M. le Nonce obtint que M. de Sallo discontinueroit ſon Journal.

Il méritoit, je le dis ſans crainte, d'être traité moins ſeverement. Qu'avoit-il donc avancé que ce que penſent & ce qu'écrivent tous les jours ceux qui ne donnent pas dans les ſentimens que feu M. le premier Préſident de Meſ-

(57) Il y a eu pluſieurs Editions de cet excellent Ouvrage. M. de Marca le publia d'abord en MDCXLI in 4to. & le Card. de Richelieu ne crut pas pouvoir diſſiper d'une maniére plus éclatante les ſoupçons injuſtes que l'*Optatus Gallus* avoit repandus ſur ſon peu d'attachement au S. Siege. Ce Traité de M. de Marca ne fut pas pourtant favorablement reçu à Rome, où tout ce qui s'oppoſe le moins du monde aux pretentions chimeriques de cette Cour, eſt à coup ſûr mal reçu & ſiniſtrement interpreté. Peu de tems après la mort de M. de Marca, M. Baluze joignit une ſeconde partie à celle qui avoit déjà paru & procura l'Edition de MDCLXIII, laquelle a été ſuivie de

Meſmes nomma dans une occaſion ſolémnelle les viſions Ultramontaines, *Ultramontanas fabulas.* C'eſt un fait que je diſcuterai volontiers.

M. de Sallo fit mention dans ſon Journal d'un Decret de l'Inquiſition, où entr'autres livres condamnez, ſe trouvoient compris le Traité de M. de Launoy contre les pretenduës exemptions des Religieux, & l'Edition que M. Baluze a donnée du fameux ouvrage *de Concordia Sacerdotii & Imperii* (57); il accompagna ce Decret de réflexions qu'un Magiſtrat, qui ſçait combien on fait peu de cas en France des condamnations du S. Office, ne pouvoit gueres ſupprimer : (58) il dit par exemple que l'on ne feroit pas moins d'eſtime de cet ouvrage de M. de Marca, qu'auparavant, puiſque malgré la cenſure des Inquiſiteurs, il ne contenoit que des maximes conſtantes, & qui peuvent paſſer pour les loix fondamentales de la Monarchie : Et comme les Cenſeurs Romains avoient ajouté après le titre du Livre qu'il étoit fauſſement attribué à M. de Marca par M. Baluze (59) quoique ce Prelat l'eût retracté, (60) M. de Sallo regarda comme un devoir d'avertir que malgré des imputations ſi odieu-

de celle de MDCCIX. Toutes les deux ſont in fol. V. à la tête de ces deux dernieres Editions un grand nombre de témoignages avantageux au Traité *de Concordia.* V. auſſi *infra Nott. X. ſur cet Article.*

(58) V. NOTTE IX.

(59) Etienne Baluze né à Tulles en MDCXXXI & mort à Paris le XVIII Juillet MDCCXVIII agé de LXXXVIII ans. V. ſon Eloge dans *l'Europe Sçavante* Août MDCCXVIII & dans la *Biblioth. des Ecrivains Eccleſiaſtiques* du XVII Siecle Tom. XIX

(60) V. NOTTE X.

odieuſes, on n'en auroit pas une moindre opinion de la candeur & de la ſincerité de M. Baluze, „ car il eſt viſible, dit le Journaliſte, „ que la Congregation n'a uſé de cette adreſ„ ſe, que parcequ'elle n'a pas oſé directement „ attaquer la memoire d'un grand Archevêque „ & qu'elle s'eſt imaginée qu'il ſeroit plus faci„ le de décrier ſon livre en ſubſtituant à ſa „ place une perſonne d'une dignité moins re„ levée dans l'Egliſe". Voila ce qui fit d'abord de la peine à M. le Nonce, & qui put lui faire craindre les ſuittes du Journal : Mais le ſeptieme dut lui donner de bien plus vives allarmes. M. de Sallo y approuva ſans detour *la deffenſe de la Cenſure de Vernant* (61). Perſuadé même qu'un Journaliſte, que l'on diſpenſe ordinairement de ſe déclarer ſur les matiéres dont il s'agit dans les Livres qu'il annonce, ne doit point ſe renfermer dans les bornes d'un ſilence politique, lorſqu'il y découvre des maximes dangereuſes, il entreprit de refuter auſſi amplement que les bornes d'un Journal le lui permirent, les opinions erronées de cet Auteur, lequel renverſe de fond en comble le pouvoir des Ordinaires, nos Libertez & nos uſages.

Tel eſt le crime de M. de Sallo : Voilà les ſujets qui lui attirerent des deffenſes de continuer

(61) V. ſur cette Cenſure la *Bibliotheque Eccleſiaſtique* de M. Du Pin XVII Siecle Tom. XIX. p. 65. Ed. d'Amſt.

(62) *Lett. Ms.* du XXIII d'Avril MDCLXV. Voici le paſſage en entier : *Les plaintes de Rome ſur la Liberté de notre Journal des Sçavans en ont fait ſuſpendre la continuation & il eſt à craindre qu'une auſſi utile inſtitution que celle-là n'echoüe entierement depuis que M. de Sallo qui en étoit l'ame, en a plutôt voulu abandonner le ſoin que de ſe ſoumettre au Syndicat auquel les Puiſſances vouloient qu'il s'aſſujettît.*

On,

nuer le Journal. Il eſt vrai que comme on ſentoit toute la foibleſſe de cette demarche, on voulut d'abord uſer de temperament & emploïer, s'il étoit poſſible, les voïes de conciliation. On offrit à M. de Sallo la permiſſion de reprendre le Journal, pourvû qu'il le fit paſſer par l'examen d'un Cenſeur qui ſeroit nommé. Mais ce Magiſtrat qui avoit puiſé dans la lecture de notre Hiſtoire, & ce qui eſt encore plus important, qui trouvoit dans ſon propre cœur, les ſentimens d'une liberté honête, refuſa de ſe ſoumettre à ce Syndicat, comme l'appelle M. Chapelain (62) & il aima mieux abandonner le ſoin d'un ouvrage qui lui étoit cher & pour la perfection duquel il avoit pris des meſures dont il étoit bien difficile que le derangement ne lui cauſât pas quelque chagrin. Après tout, il eſt glorieux à tout François d'eſſuier des contradictions pour avoir ſoutenu nos maximes, c'eſt le Palladium de la nation, c'eſt la plus ferme, ſi ce n'eſt pas même la ſeule barriere qu'on ait à oppoſer à l'ignorance, à la ſuperſtition, & à tous les vices qui marchent toûjours à leur ſuitte. Les Magiſtrats en particulier ſont plus obligez que les autres de maintenir ces maximes dont le depôt eſt confié à leur vigilance, & les obſtacles qu'ils rencontrent quelquefois de

On croit neantmoins que quelqu'un relevera cette entrepriſe, qui ne laiſſera pas d'être profitable encore qu'elle ne ſoit pas menée avec la nobleſſe & le ſtyle du paſſé. Les Anglois à notre imitation en ont commencé un en leur langue. Ils ſont doctes, curieux & libres, & l'on n'en doit gueres rien attendre que de bon. Outre que n'aiant pas l'obligation de garder les mêmes meſures que nous, il y a ſujet d'eſperer qu'il ſera plus durable & non moins hardi que le nôtre.

Digitized by Google

de la part de ceux qui les devroient exciter à remplir leurs fonctions à cet égard, ne doivent pas les décourager. Quels modeles n'ont-ils pas dans les de Thous & dans les Pybracs! Ces grands hommes ont bien voulu être les martyrs de nos Libertez, & ils ſe ſont fait par là une reputation qui ſubſiſtera tandis qu'il reſtera un ſeul François attaché aux anciennes Conſtitutions du Roiaume, & nos ennemis ont beau faire, il en reſtera toûjours.

Les Jeſuites s'étoient joints à M. le Nonce. Outre l'interêt de la Cour de Rome, qui leur étoit commun avec lui, ces Peres avoient un motif particulier de ſapper par les fondemens un tribunal qui leur devoit tout au moins être ſuſpect: En effet, aucun de ceux qui travailloient au Journal ne paſſoit pour être ami de la Societé. M. de Bourzeys avoit épuiſé contre elle toute l'énergie de ſa plume; M. de Gomberville étoit livré à Port-Roial; M. Gallois n'aimoit pas les Jeſuites: & ſi M. Chapelain gardoit plus de meſures avec eux, c'étoit une ſuitte de cette humeur *circonſpectiſſime* dont ſon ami M. de Balzac lui fait ſi ſouvent la guerre. Enfin M. de Sallo qui étoit l'ame du Journal s'étoit declaré contre la probabilité dans l'extrait d'une belle Diſſertation où le Pere Gonet (63) Religieux Dominicain releve en termes aſſez pathetiques les ſuittes affreuſes de

(63) Jean-Baptiſte Gonet né à Beziers & mort dans la même Ville le XXIV de Mars MDCLXXXI. doit être regardé comme le chef des Thomiſtes Modernes ſelon le P. Serry Liv. IV. chap. XX. de l'*Hiſtoire de la Congregation* de Auxiliis. Les Oeuvres du P. Gonet ont été recueillies en cinq Volumes in folio & imprimées à Lyon l'année même de ſa mort.

(64) Honoré Nicquet né à Avignon entra dans la Societé

de cette morale. Ce coup laiſſoit entrevoir aux Jeſuites qu'ils ne devoient pas eſperer que le Journaliſte évitât avec ſoin les occaſions de leur déplaire. Voila à peu près ce qui les pût engager à ſe joindre à M. le Nonce pour demander la ſuppreſſion du Journal; car du reſte, ils n'avoient pas lieu de ſe plaindre & M. de Sallo ſemble avoir été diſpoſé à juger de leurs Auteurs avec beaucoup de deſintereſſement & d'impartialité. Que s'il n'a pas aſſez menagé Rosweide & Bollandus, comme nous le remarquerons plus bas, d'un autre côté, il a loué & avec raiſon les PP. Labbe & Rapin: ne falloit-il pas même être bien porté à exalter les Ecrivains de la Compagnie, pour prodiguer les éloges, comme il a fait, au P. Niquet (64) & à quelques autres dont on ne lui ſçauroit pas mauvais gré d'avoir parlé plus froidement.

Tels ſont les demêlez politiques où l'amour de M. de Sallo pour nos maximes l'engagea inſenſiblement, & plus loin qu'il n'auroit été à ſouhaitter pour le Journal. Il eſt certain que ſi au lieu d'emploïer les voïes de fait on eût ſeulement permis à ſes antagoniſtes de le refuter, il ſeroit demeuré maitre du champ de bataille: mais ce n'étoit pas ce qu'on prétendoit, ainſi ce fut plûtôt fait de lui impoſer ſilen-

ciété en MDCII agé de XVII ans. Après y avoir ſucceſſivement rempli les poſtes les plus importans, il mourut à Rouen le XXII de Mai MDCLXVII. Outre le *Nomenclator Marianus*, dont M. de Sallo a donné l'extrait, ce Pere a publié pluſieurs Ouvrages, dont il y a grande apparence que les titres ſeuls ſe conſerveront, & encore parcequ'ils ſont inſerez dans la *Bibliotheque des Ecrivains de la Société* p 350. & ſeqq.

ſilence. On n'a point encore trouvé de réponſe à cet argument.

§. VIII.

Querelles Litteraires.

Je viens aux querelles Litteraires. M. de Sallo fut ſucceſſivement attaqué par MM. le Fevre, Menage, Patin & Gregoire Huret, mais par les voies uſitées entre gens de Lettres, c'eſt-à-dire par des repliques vives & ſanglantes. Il avoit donné des avis mortifians (66) à M. le Fevre & fait des analyſes peu flatteuſes de quelques-uns des ouvrages de ces autres Meſſieurs : les deux premiers principalement, dont la patience n'a jamais été la vertu favorite, crurent leur honneur intereſſé à ſe deffendre, jamais combattans ne furent mieux appariez (67).

§. IX.

Diſpute de M. de Sallo avec M. Menage.

Le differend de M. Menage (68) avec M. de Sallo vint de ce que l'on avoit aſſez mal parlé dans le VI. Journal des *Amœnitez du Droit* (69). Peut-être que le prudence exigeoit que

(66) Je rapporterai tout ce qui concerne cette diſpute dans l'Article de M. l'Abbé Gallois.

(67) *Et cantare pares & reſpondere parati.* Virgil. *Eclog.* VII. 5.

(68) Je ne ferai point de notte ſur M. Menage, parce que M. de la Monnoye dans ſa Préface du *Menagiana*, M. Bayle dans ſon *Dictionnaire Hiſtorique & Critique*, M. Baillet dans ſes *Jugemens des Sçavans* & M. Couſin dans les *Journaux des Sçavans* de MDCXCII. en ont parlé très-amplement. Je me contenterai de citer plus bas un paſſage qui le caracteriſe à merveille & qui n'eſt dans aucun de tous les

que le Journaliſte ne ſe brouillât pas avec un homme dont la reputation étoit faite, & capable par le nombre de ſes amis de faire tomber un nouvel établiſſement, qui n'avoit pas encore jetté des racines aſſez profondes pour ſe croire au deſſus des évenemens. Mais une ſincerité naïve l'emporta ſur une prudence utile & prevint peut-être les reflexions. Quoiqu'il en ſoit, M. de Sallo donna une idée tout à fait desavantageuſe des *Amenitez du droit*: „ Ce Livre, dit-il, eſt diviſé en XL. Chapitres, „ mais on ſe contente de remarquer de quoi „ il eſt queſtion dans les premiers & derniers, „ parce qu'on pourra par-là juger facilement „ du reſte.

„ Il s'agit donc dans le premier de ſçavoir „ ſi par le mot de *Dialecticiens* emploïé dans la „ Loi 88. *ad Legem Falcidiam*, on doit entendre les Stoïciens ou les Megariens; & „ dans le ſecond ſi *reſponſitare de jure* eſt la „ même choſe que *reſpondere de jure*: Dans „ un des trois derniers Chapitres, il eſt diſputé à fonds ſi le mot *Gracculus* ſignifie un Geay „ ou une Corneille; & cet Auteur prétend „ qu'après les preuves qu'il en rapporte ce mot „ doit s'entendre d'une Corneille. Les Juriſconſultes ceſſeront de diſputer ſur une „ dif-

les livres auxquels je renvoïe.

(69) *Aegidii Menagii Juris Civilis Amœnitates.* Paris. MDCLXIV. in 8. Quoique ce livre ſoit peu de choſe & que ſuivant la remarque de Thomas Crenius, M. Menage n'ait fait que copier le *Parerga* de Scipion Gentilis, on n'a pas laiſſé de le réimprimer en MDCLXXVII. & en MDCLXXX. C'eſt cependant ſur ce plan que M. Strauchius Profeſſeur à Iene a donné ſes *Amœnitates Juris Canonici*. V. le Tom. V. de la *Sylloge Epiſtolarum* publiée par M. Burman p. 274. 280. 282. 291.

Digitized by Google

„ difficulté qui juſqu'à preſent étoit demeurée „ indeciſe.

„ Dans le penultieme, il a ramaſſé toutes „ les Etymologies qui ſe trouvent éparſes dans „ les volumes des Juriſconſultes. Enfin il „ examine dans le dernier ſi les Eunuques peu„ vent aller à la guerre (69).

Il eſt certain que ce detail tout burlesque des bagatelles contenuës dans le livre des *Amoenitez du Droit* étoit plus capable de prevenir le public en mal, que n'auroit pû faire la critique la plus détaillée. Mais quelque railleur que ſoit ce qu'on vient de lire, ce n'eſt rien en comparaiſon de ce qui ſuit. „ La ma„ tiere des autres Chapitres eſt ſemblable à „ celle qui eſt traitée dans ceux dont nous „ avons parlé; d'où il eſt facile de juger qu'il „ n'appartient pas à tout le monde d'en faire „ ſes delices, puiſque c'eſt de la plus fine cri„ tique, dont la lecture ne peut donner du plai„ ſir qu'aux perſonnes d'un rare ſçavoir.

Ceux qui ſçavent juſqu'où M. Menage s'abandonnoit à l'impetuoſité de ſon temperament, & combien ſa vanité lui permettoit peu de recevoir de bonne grace la plus legere raillerie, (70) concevront ſans peine qu'il ne dût pas

(69) VI. *Journ.* du IX. *Fevrier* MDCLXV.

(70) Perſonne n'a mieux peint les deffauts de M. Menage que l'homme du monde qui auroit dû être le moins expoſé à s'en plaindre. C'eſt M. Chapelain, on lit dans les *Meſlanges de Litterature tirez de ſes Lettres* p. 95. „ Ce „ n'eſt pas que ce ſoit un méchant homme, au contrai„ re, il y a en lui aſſez de ſemences de bonté, mais el„ les ſont étouffées par ſa vanité qui eſt inſupportable, & „ pour ſe contenter en ce point, il s'abandonne de ſorte „ que ſans être méchant & dans les moindres obſtacles „ qu'il trouve à ſes fantaiſies, il perd toute connoiſſance „ &

pas être insensible à cette censure du Journal. Son depit aboutit à quelques injures, ressource ordinaire de ces Ecrivains orgueilleux que la plus legere critique met hors d'eux-mêmes, tandis qu'ils se donnent la liberté d'insulter brutalement tout le monde. M. Menage conserva pourtant encore assez de sang froid pour ne pas faire un livre exprès contre M. de Sallo; il se contenta de parsemer la Preface de ses Observations sur Malherbe, des traits qu'il crût les plus propres à mortifier le Journaliste. „ je n'en ai pas, dit-il en parlant de ces ob- „ servations, je n'en ai pas une opinion fort „ avantageuse; ce ne sont que de petites ques- „ tions de Grammaire Françoise, & non seu- „ lement je n'attends aucune louange de ce „ côté-là, mais je m'attends bien, si le Jour- „ nal des Sçavans recommence, comme on „ dit qu'il va recommencer, que son Auteur „ en fera des railleries puisqu'il en fait de quel- „ ques Chapitres de grammaire de mes *Ame-* „ *nitez du Droit*, qui sont beaucoup plus con- „ siderables en toutes façons. J'aurois pû le „ railler par d'autres railleries & plus fines & „ plus ingenieuses; j'aurois pû faire voir au „ public que les Gazettes de ce nouvel Aris- „ tar-

„ & tout respect: il écrit, il parle, il court le monde „ avec une vehemence qui n'a pas sa pareille, & pousse „ son ressentiment jusqu'à l'excès. Cela est public & son „ malheur veut que tous ceux de sa connoissance en sont „ persuadez, sans qu'on le lui fasse connoitre, chacun „ aimant mieux souffrir ses defauts que de se faire des „ affaires & de divertir le monde par l'éclat d'une que- „ relle inevitable. C'est cette souffrance qui lui fait ima- „ giner qu'il a autant d'amis que d'habitudes, en quoi „ il se trompe tout à fait, n'y aiant personne qui l'aime „ moins que ceux qui l'ont longtems conversé.

„ tarque, qui vient cenſurer ici les plus fa-
„ meux Ecrivans de notre ſiecle, lui qui n'a
„ rien écrit, & dont le nom n'a été imprimé
„ que dans la liſte de la Quatrieme des En-
„ quêtes, ne ſont, pour me ſervir des termes
„ de M. Saraſin, que des billevezées hebdo-
„ madaires, & ſa dignité, quelque reſpect que
„ j'aïe pour elle, ne m'en auroit pas empê-
„ ché: *Maledici Senatoribus non oportet, rema-*
„ *ledici civile fasque eſt.* Mais je tire trop
„ de gloire de ceux qui écrivent contre moi
„ pour écrire contre eux.

Ce petit morceau de la Préface de M. Menage ne dement point tout ce que ſes ennemis & ſes amis mêmes ont dit de ſon caractere vain & fougueux. Lui convenoit-il de bonne foi d'affecter ces airs de hauteur à l'égard d'un homme tel que M. de Sallo? Prouve-t-il par là que l'extrait du Livre des *Amenitez du Droit* étoit infidelle? Eſt-ce donc, que parce que le Journaliſte n'avoit pas une douzaine d'ouvrages imprimez, il devoit paſſer pour incapable de bien juger de ceux d'autrui? Enfin quand M. Menage fait trophée des coups qu'on lui porte, & qu'il les regarde comme autant de monumens dreſſez à ſa gloire, ne laiſſe-t-il point entrevoir un foible, qui par malheur n'eſt que trop commun parmi les Sçavans, c'eſt de confondre une grande avec une bonne reputation, un nom connu avec un nom reſpecté & vraiement illuſtre. C'eſt de juger de l'eſtime du public par le nombre d'écrits que

(71) VIII. *Journ.* du 23 *Fevrier* MDCLXV.

(72) Elle a été réimprimée en Latin avec bien des augmentations à Amſterdam en MDCLXXXIII in 12.

C'eſt

que l'on a publiez contre eux. Temoignage bien équivoque puiſqu'il nous obligeroit de convenir que les Montmaur, les Neuf-Germains, les des Fontaines, des Avanturiers même comme un R. un Br. ſont d'éminens & d'illuſtres perſonnages. Peut-on admettre une forme de ſyllogiſme qui conduit à des conſequences ſi abſurdes?

§. X.

Diſpute de M. de Sallo avec Charles Patin.

M. Menage n'eſt pas le ſeul ennemi que M. de Sallo ait eu à combattre. L'Extrait trop ſincere qu'il fit dans un des Journaux ſuivans (71) de *l'Introduction à l'Hiſtoire par les Medailles*, (72) petit livre de Charles Patin, mort Profeſſeur en Medecine à Padoue (73) lui mit ſur les bras un adverſaire encore plus vif & plus redoutable que M. Menage. A dire vrai, on ne ſçauroit gueres trouver étrange que ce Medailliſte ſe ſoit faché; car enfin à quel Auteur la patience n'échapperoit-elle pas en liſant que ſon ouvrage eſt aſſez joli, quoique le titre convienne mal à la matiere qui y eſt traitée; que ce n'eſt preſque qu'une redite de ce qu'on trouve dans les autres, & qu'on n'auroit pas dû avancer que les Ecrivains qu'on avoit eu ſoin de conſulter étoient Latins pendant qu'un François avoit fourni ce qu'on avoit dit de plus raiſonnable & de plus curieux. M. Patin indigné de voir ſon Introduction ſi maltraitée en

prit

C'eſt M. Patin qui a fait lui-même cette Traduction.
(73) V. NOTTE XI.

prit la défenſe dans une Brochure de huit pages in 4. (74) Cet Ecrit eſt certainement de l'offenſé. Patin le Pere l'aſſure dans une Lettre à ſon bon ami M. Falconet (75). Ainſi M. de Sallo s'eſt trompé en attribuant cette Apologie à un des amis de M. Patin : „ n'auroit-on pas ſujet de croire, dit-il, (76) „ que cela „ eſt avancé par quelqu'un de ſes ennemis, ſi „ l'on ne ſçavoit pas que c'eſt un de ſes plus „ intimes amis qui l'a faite "? Peut-être auſſi que M. de Sallo avoit ſes raiſons pour diſſimuler que le Medailliſte eût part à cette reponſe. Cette ignorance affectée le diſpenſoit de bien des égards, auxquels il auroit été aſſujetti ſi M. Patin ne fût pas reſté derriére le rideau, ou qu'on eût voulu l'amener malgré lui ſur la ſcene.

Le Journaliſte, ainſi que nous l'avons obſervé, reprit trois défauts dans le Livre de M. Patin; le plagiat, le Titre, & la fauſſe delicateſſe qui lui avoit fait condamner le mot *ſubme*, comme une expreſſion inconnuë aux Auteurs de la pure Latinité. M. Patin répondit

(74) Elle eſt intitulée *Lettre d'un Ami de M. Patin ſur le Journal du* XXIII. *Fevrier* MDCLXV.

(75) Fameux Medecin de Lyon, Pere de Noel Falconet Medecin Ordinaire du Roi, dont il eſt ſi ſouvent parlé dans les Lettres de Patin, grand Pere de M. Falconet de l'Academie des Belles-Lettres, l'un des plus honêtes & des plus ſçavans hommes de France.

(76) X. *Journ.* du IX. *Mars* MDCLXV.

(77) Louis Savot, Medecin du Roi & Profeſſeur en Medecine dans l'Univerſité de Paris. Son Livre a été imprimé en MDCXXVII in 4. Voici ce qu'en dit le P. D. Anſelme Banduri dans ſa *Bibliotheca Nummaria* qui eſt à la tête des *Numiſmata Imperatorum Romanorum a Trajano Decio ad Auguſtos* p. XXVIII. *Sed tot poſt Savotum numiſmata e terræ viſceribus eruta ſunt, quot ne cogitatione qui-*

Digitized by Google

dit à ces trois aceusations 1. que la planche qui est à la tête de son Livre ne porte pas *Introduction à l'Histoire par la Connoissance des Medailles*, mais simplement *Histoire des Medailles*, & que même ce premier titre ne promettant point des Elemens d'Histoire, mais des reflexions sur l'utilité que ceux qui étudient l'Histoire peuvent tirer de la connoissance des Medailles, il est injuste de prétendre qu'il n'a pas rempli ses engagemens. 2. M. Patin insiste avec force sur l'accusation de plagiat, & assure qu'il n'a point dissimulé ce qu'il devoit à divers Auteurs, & qu'il a cité & loüé en particulier Louis Savot (77) dont on veut qu'il ait emprunté la plus grande partie de son ouvrage. Enfin il ajoûte que l'expression *Sub me* lui a paru condamnable selon les regles de la politique (78) quoiqu'absolument parlant, il ne la crût point contraire aux principes de la Grammaire Latine; qu'on pourroit pourtant en emploïer d'équivalentes lesquelles y seroient encore plus conformes. Au reste, cette reponse est assez douce,

ce,

quidem complecti possint. Quamobrem quæ illic subinde occurrunt errata, navo & industrio viro imputare durum admodum foret & iniquum, maxime cum in hoc ipso argumento principia solerter & diligenter explorata posuerit: ideoque non immerito proditum sit olim melius hunc in Gallica lingua quam alium quemvis in sua de nummis in universum disseruisse. M. de Leibnits p. 423. des *Leibnitiana* dit: *Ludovici Savoti liber de Numismatibus & re nummaria præstat Patini & Joberti scriptis, Is quoque de Coloribus & de Architectura elegantissime scripsit, & magnæ eruditionis vir fuit.*

(78) M. Patin pretendoit que la legende *Nulla dies sub me Natoque hæc fœdera rumpet*, mise à une medaille où Louïs XIV. & Monseigneur sont representez jurant le renouvellement de l'Alliance avec les Suisses, paroit marquer dans ces derniers une espece d'assujettissement.

Digitized by Google

ce, mais M. Patin ſe promettoit bien d'y verſer *du ſel & du vinaigre* à pleines mains, au cas que le Journaliſte revînt à la charge; & le Medailliſte, aigri, comme il y a lieu de le croire, par ſon Pere, eût ſans doute tenu parole, ſi de certaines conſiderations que nous rapporterons plus bas, ne l'euſſent pas retenu.

La choſe n'en demeura pourtant pas-là. M. de Sallo voulut repliquer & tantôt en badinant, tantôt ſur un ton plus ſerieux, il fit ſentir le ridicule qu'il y avoit à mettre deux titres au même livre; il convainquit M. Patin de n'avoir nommé Savot qu'en un ſeul endroit, où cela n'étoit pas fort néceſſaire, afin de pouvoir, à l'abri de cette unique citation, le copier impunément; Enfin, il exagere l'extravagance du raiſonnement politique ſur lequel étoit appuïée toute la cenſure de cette Legende, *Nulla dies ſub me natoque hæc fœdera rumpet*; comme ſi le *ſub me* étoit un titre qui aſſujettît les Suiſſes à Louïs XIV. il finit en conjurant ſes Lecteurs de voir par eux-mêmes la Lettre Apologetique de M. Patin, d'être temoins de la foibleſſe de ſes raiſons, & de decider ſi l'on avoit été trop loin en parlant comme on avoit fait de ſon *Introduction à l'Hiſtoire par les Medailles.*

De la petulance dont étoient MM. Patin, il y a beaucoup d'apparence que cette querelle auroit fait couler des flots d'encre, ſi divers motifs de politique ou de crainte ne les eût pas determinez au ſilence. Guy Patin nous les découvre dans une Lettre à M. Falconet. „ Je vous envoïe, lui mande-t-il, la reponſe „ de

(80) *Satyra* III. *Juven.*

„ de mon Carolus, laquelle eſt ſage & mo-
„ deſte. Ce nouveau Gazettier y a repliqué
„ & parlé en ignorant & en extravagant; en
„ quoi il n'eût pas manqué de reponſes aigres
„ & fortes avec de bonnes raiſons, ſi on
„ n'eût prié Carolus de ſurſeoir ſa reponſe,
„ & menacé d'une Lettre de Cachet. La verité
„ eſt que M. Colbert prend en ſa protection
„ les Auteurs de ce Journal; de ſorte que Ca-
„ rolus eſt conſeillé de ſurſeoir ſa replique &
„ même par l'avis de M. le Premier Preſi-
„ dent. On en dit une raiſon particuliere,
„ ſçavoir qu'il n'eſt pas bien avec M. Colbert
„ depuis le procès de M. Fouquet. Nous ver-
„ rons cy-après ſi ces pretendus Cenſeurs *ſine*
„ *ſuffragio Quiritium* auront le credit & l'au-
„ thorité de critiquer ainſi tous ceux qui n'é-
„ criront pas à leur gout... ſommes-nous au
„ tems de Juvenal qui dit (80).

Dat veniam Corvis, vexat cenſura Columbas.

„ Une choſe neantmoins nous conſole,
„ c'eſt que nous n'avons point tort; & que
„ les ſçavans & intelligens ſont de notre avis.
„ Mais ces Meſſieurs abuſent de leur credit.
„ La Republique des Lettres eſt pour nous,
„ mais M. Colbert eſt pour eux, & ſi mon
„ fils ſe deffend, on dit qu'on l'envoïera à la
„ Baſtille. Il vaut mieux ne point écrire (81).

Je conviendrai de bonne foi que ſi M. de Sallo s'étoit ſervi de la conſideration dont l'honoroit M. Colbert, pour ſupprimer la reponſe de ſon Adverſaire, un procedé auſſi bas merite-

(81) Tom. III. *Lett.* CCCL. du 3. *Fev.* MDCLXV.

Digitized by Google

teroit les noms outrageans que lui a donné Guy Patin. Mais il n'y a aucune apparence qu'un homme d'honneur, tel qu'étoit M. de Sallo, ait eu recours à un artifice auſſi lâche & qu'il ait été capable d'une manœuvre que les plus malhonêtes gens ne font jamais ſans quelque honte & qu'ils ont grand ſoin de deſavouer: j'aime mieux croire que M. Patin affligé de l'avanture de ſon cher fils a un peu groſſi les objets, qu'il s'eſt permis les jugemens temeraires, & a rejetté ſur les intrigues de M. de Sallo des meſures que le Miniſtre crut devoir prendre, pour ſoutenir le plus longtems qu'il ſeroit poſſible, un ouvrage dont l'Auteur lui étoit cher & l'utilité connuë.

§. XI.

Diſpute de M. de Sallo avec le Sieur Grégoire Huret.

JE devrois, à ce qu'il ſemble, parler à preſent du demêlé de M. de Sallo avec M. le Fevre, mais comme cette querelle ſe reveilla & devint très-vive du tems de M. l'Abbé Gallois, je remets à l'article de ce dernier ce que j'ai à dire là-deſſus; & je paſſe à la *Reponſe de Gregoire Huret au IV. Article du* Journal *dit* des Sçavans *du Lundi XI. Mars MDCLXV.*

Cet Ecrit qui a echapé aux recherches de MM. Juncker, Morhof, Struve, Voglerus, & autres Litterateurs Allemands qui ont traité des Journaux, cet Ecrit, dis-je, n'eſt gueres plus

(82) Gregoire Huret étoit de Lyon, il a gravé pluſieurs ouvrages en taille douce. Peu content de la reputation qu'il s'ac-

plus commun en France. Je penſe pourtant qu'il merite quelque attention, ſinon pour le fonds même de ce qui en fait l'objet principal, au moins pour les remarques acceſſoires qu'il contient ſur le Journal des Sçavans.

Gregoire Huret (82) aïant publié le 8. Janvier MDCLXV. un cahier intitulé la *Regle preciſe pour decrire le profil élévé du Fuſt des Colomnes*, il emploia un de ſes amis pour engager le Journaliſte à adopter l'extrait favorable qu'il avoit fait lui-même de ſon propre ouvrage. Deux raiſons empêcherent vraiſemblablement M. de Sallo d'avoir cette complaiſance. L'un étoit le tour même de l'extrait, trop mal fait pour figurer avec les ſiens, & l'autre, une maniere de penſer toute differente de celle de Gregoire Huret ſur ce qui fit dans la ſuitte le point principal de leur conteſtation. Le Journaliſte aima mieux prendre lui-même la peine de travailler à une analyſe dans laquelle il put combattre les principes du Graveur & établir en deux mots les ſiens; mais comme la briéveté qu'il s'étoit preſcrite dans ſes Extraits, ne lui permettoit pas de s'étendre infiniment, il ſe contenta de poſer des propoſitions contraires à celle du Sieur Huret, de les appuïer de quelques raiſons, & d'indiquer les Auteurs qui avoient approfondi ces matieres avec plus de ſuccès.

Gregoire Huret avoit dit que la Geometrie ſert uniquement dans l'Architecture pour la coupe des Pierres, & dans le Deſſein pour la perſpective. Au contraire, M. de Sallo pretendit

s'acqueroit par ſon burin, il voulut écrire, & n'y reuſſit pas, à en juger par les piéces que j'ai vûës de lui contre M. de Sallo.

dit que les parties de l'Architecture decorable & la pourtraiture des figures humaines, des payſages, & même les ordonnances hiſtoriques ne pouvoient en aucune ſorte ſe paſſer de cette Science & il renvoïa à Jean Couſin & à S. Igni qui ont reduit le deſſein parce qu'ils étoient de ce ſentiment. Mais le Sieur Huret rejettant avec mepris l'autorité de ces deux Auteurs, repondit que non ſeulement la reduction des figures en perſpective multiplie les operations à l'infini, mais encore qu'après ces operations, la Perſpective faiſant étendre & élargir les figures, elles ſe trouvent néceſſairement éloignées du point direct du tableau & depravées par conſequent. De plus il arrive que le tableau ne pouvant être vû en proportion que par le pertuis poſé au point & à la diſtance préciſe; il ne peut être vû en proportion que par une ſeule perſonne, à peu près comme ces artifices d'Optique qui font l'admiration des gens de village & la fortune des Charlatans.

Mais l'objet le plus important du Traité de Gregoire Huret étant de donner une Regle preciſe de ſon invention pour décrire le profil élevé du Fuſt des Colomnes, il fut très-choqué que le Journaliſte eût traité de plagiat ce qu'il avoit dit là-deſſus. On verra ſi c'étoit à tort après que j'aurai donné une idée du ſyſteme de ce Graveur. Loin d'approuver la pratique generale de diviſer en parties égales l'arc du cercle ſur lequel on prend le retreciſſement du haut des Colomnes, il établit comme la ſeule regle veritable qu'il falloit prendre cette diviſion égale ſur la portion de raïon perpendiculaire au Diametre de ce cercle, com-

Digitized by Google

compriſe entre ce Diametre & ſa parallele, qui marque la groſſeur de la colomne par le haut, ajoutant que c'eſt de ces diviſions qu'on doit élever les ordonnées du Cercle en pareil nombre que les ordonnées qu'on éleve de l'axe du fuſt des Colomnes, pour avoir le point de l'Ellipſe que donne le profil desd. Colomnes. M. de Sallo obſerva que cette invention que le Sieur Huret avoit expoſée ſi faſtueuſement n'étoit ignorée d'aucun Geometre, & que M. Blondel, Profeſſeur Royal en Mathematiques, en avoit donné les demonſtrations dès l'année MDCLXII. Le Sieur Huret repondit qu'il étoit vrai que M. Blondel & plus de deux mille ans avant lui, Apollonius avoit demontré cette maniere de décrire l'Ellipſe, mais que ce n'étoit pas en cela que conſiſtoit ſa découverte, & que M. de Sallo s'en ſeroit bientôt convaincu s'il eût achevé la lecture de ſon ouvrage, où il dit que l'Axe peut être auſſi diviſé en parties égales, pourvû que les ordonnées ſoient diſtribuées en même raiſon ſur l'axe de la Colomne que ſur le demi-diametre du Cercle, ce qui a été inconnu à Vignoles, à M. Blondel & à tous les autres.

Enfin, après avoir loüé le Sieur Huret de ce qu'il s'étoit déclaré contre la mauvaiſe coutume d'enfler les Colomnes au tiers de leur hauteur, parce que les Colomnes ſemblent crever ſous la force du poids, qu'elles ſoutiennent, M. de Sallo ajouta qu'il ne falloit pas non plus commencer le retreciſſement dès le pied, cette conſtruction faiſant paroitre les Colomnes, comme ſi elles s'entr'ouvroient par le pied, le Sieur Huret ne ſe rendit pas à cette raiſon, & il ſoutint que ce retreciſſement doit

Digitized by Google

doit commencer par le pied, d'autant que puiſque le profil de ſa groſſeur ou largeur „ eſt circulaire & partant d'une ſeule eſpece „ de Courbe, il s'enſuit que celui de ſa hau- „ teur y doit convenir, & être conduit ellip- „ tiquement, auſſi d'une ſeule eſpece de „ courbe, depuis le Cercle d'en bas, juſques à „ celui d'en haut, pour donner à ce corps la „ force, la pureté & uniformité qu'il doit a- „ voir & c'eſt à quoi l'ignorance & l'envie „ ne repliqueront rien qui ne ſoit abſolument „ faux.

J'ai tâché de depouiller cette reponſe de Gregoire Huret de ſon ſtyle plus que barbare, des épithetes injurieuſes dont elle eſt remplie, & du galimathias impenetrable qui en fait le caractere eſſentiel. M. de Sallo ne jugea pas à propos de ſe commettre avec ce Graveur, qui ne connoiſſoit que ſon burin & ignoroit juſqu'aux plus legeres bienſeances. Celui-ci en prit occaſion d'inſulter une ſeconde fois le Journaliſte & de publier contre lui une nouvelle Brochure in 4. ſous le Titre de *Cinq Avis donnez par Gregoire Huret aux Auteurs* du Journal *dit* des Sçavans *en conſideration de ce qu'ils ſont demeurez ſans replique à ſa reponſe du V. Mars* MDCLXV. Le Preambule roule uniquement ſur les queſtions qui l'avoient d'abord mis aux mains avec M. de Sallo, il dit dans ſon premier Avis que le Journaliſte n'oſant pas écrire ſe contentoit de publier verbalement deux fauſſetez, l'une que la Reponſe qui avoit paru n'étoit pas de lui Huret; „ Ce „ qui montre, dit-il, que vous la trouvez ſi „ bien faite que vous ne pouvez pas croire „ qu'un ſeul eſprit *l'aïe* pû faire en ſi peu „ d'heu-

„ d'heures; & l'autre, qu'on pourroit lui repliquer avec le tems; „ ce qui va, continue-„ t-il, à vôtre préjudice, puiſque comme „ vous ſçavez, me voulant repliquer, il le „ falloit faire au plûtôt, ainſi que je m'atten-„ dois que vous le feriez, & non pas faire „ connoître par un retardement prejudicia-„ ble à la reputation de votre ſçavoir, la diffi-„ culté que vous aurez trouvée à me faire un „ mot de reponſe de peu ou de nulle valeur. Les quatre autres Avis regardent divers extraits du Journal; dont il juge ſelon ſa portée. J'en parlerai dans la ſuitte de cet article.

Je ne connois que ces trois Meſſieurs qui ſe ſoient plaints de la liberté que prenoit M. de Sallo de dire naïvement ſa penſée ſur tous les livres qui lui tomboient entre les mains; mais ils ont fait tant de bruit que l'on s'imagine d'ordinaire que les premiers Journaux des Sçavans étoient remplis de fiel & d'aigreur, & doivent être regardez comme de veritables Libelles. Il eſt tems de revenir d'une prevention ſi injuſte: les jugemens de M. de Sallo n'avoient rien qui paſſât les bornes de la moderation prescrite à ceux qui s'exercent dans ce genre d'écrire. Suppoſons pourtant qu'il ſe ſoit un peu égaïé aux depends de certains Auteurs trop pleins d'eux-mêmes, y avoit-il là de quoi tant crier? Je penſe que la nouveauté ſeule de l'ouvrage où ces cenſures étoient placées revolta, & ce qui ſemble le confirmer, eſt que dès que les Journaux ont eu pris racine, les gens de Lettres ſe ſont plaints plus rarement, quoique le Public ſache aſſez qu'on leur en donne de juſtes & de frequentes occaſions. On emploïa donc mal à propos ce pre-

texte vain & frivole pour pallier le veritable motif qui porta à interdire le nouveau Journal des Sçavans.

§. XII.

Conte ridicule ſur la Ceſſation du Journal.

UNe raiſon bien differente ſelon M. Struve (83) cauſa l'interruption du Journal. Comme Vigneul-Marville eſt la ſource de cette ridicule hiſtoriette, je rapporterai d'abord ſes propres termes. „ M. de Sallo, dit-il (84) „ mourut la même année MDCLXV. d'une „ maladie à laquelle les Enfans des Muſes ne „ ſont gueres ſujets & pour laquelle, il n'y „ a point de remedes dans Hippocrate & dans „ Galien; car il mourut de déplaiſir d'avoir „ perdu cent mille écus, c'eſt à dire, tout „ ſon bien au jeu. Un Juge auſſi ſevere que „ Seneque l'auroit condamné à la peine „ qu'Eaque faiſoit ſouffrir à l'Empereur Clau„ de, qui avoit aimé le jeu avec excès: *alea* „ *ludere pertuſo fritillo & fugientes ſemper teſ*„ *feras quærere & nihil proficere.*

Comment accorder Vigneul-Marville avec Morery (85) qui place la mort de M. de Sallo en MDCLXIX. voila conſtamment des époques bien diſcordantes, & qui ont déja embaraſſé

(83) *Ubi ſup.* Cap. VI. M. Colerus a corrigé cette faute dans ſes *Analecta.*

(84) *Ubi ſup.* Tom. I. p. 349.

(85) Art. *Sallo.*

(86) Tom. I. *Lett.* CCLXI. p. 102. Edit. d'Amſt. 1729.

(87) Matthieu Marais Avocat au Parlement, c'eſt un homme de merite & qui joint à une grande conſſan-

ce

raſſé d'habiles gens; M. Bayle entr'autres (86) qui mandoit à M. Marais (87) „ Perſonne „ n'eſt auſſi propre que vous à deterrer ſi cet „ illuſtre Conſeiller au Parlement mourut en „ MDCLXV. de chagrin d'avoir joüé tout „ ſon bien. Cela ſeroit desavantageux „ à ſa mémoire; & il ſeroit bon d'arrêter la „ propagation d'un tel bruit, car ſi on ne le „ refute, on le trouvera bientôt dans plus de „ ſix ou ſept livres, & puis dans vingt & „ puis dans trente.

M. Bayle a parfaitement prevû ce qui devoit arriver. Bien des gens ont copié ce conte de Vigneul Marville, tels ſont les Peres Journaliſtes de Trevoux (88) ceux qui ont eu ſoin des Nouvelles Editions de Furetiere (89) & de Richelet (90). Ce mauvais conte n'avoit garde d'échaper à M. Paravicin (91).

Je n'ai eu d'abord que des preuves aſſez foibles pour prendre un parti ſur ce fait. Ce qui commença à me le rendre ſuſpect fut une Lettre de Patin, du 3. Novembre MDCLXV. dans laquelle il parle de M. de Sallo, non ſeulement comme d'un homme vivant, mais encore comme d'un homme qui *mouroit d'envie* de recommencer le Journal. Il eſt vrai qu'on peut mourir du 13. Novembre au 30. Decembre, auſſi n'aurois-je pas crû cela ſuffiſant pour detruire un fait auſſi poſitivement avan-

ce de ſa profeſſion une litterature fort variée. M. Bayle a tiré de grands ſecours de M. Marais pour la compoſition de ſon Dictionnaire.

(88) *Fevrier* MDCCXII. p. 218.

(89) Au mot *Journal.*

(90) *Table des Auteurs* Art. *Sallo.*

(91) *Singularia de Viris Claris* p. 179.

avancé que l'eſt la mort de M. de Sallo par Vigneul-Marville. Je voïois outre cela que le P. Honoré de Sainte Marie s'accordoit avec Morery à renvoyer cette mort en MDCLXIX. (92) Tout cela n'étoit encore rien puiſqu'il pouvoit fort bien ſe faire que Morery eut trompé le P. Honoré de Sainte Marie. Je trouvai enſuite dans une notte des *Remarques Critiques* ſur le Morery de MDCCIV. (93) que M. Gallois avoit aſſuré que le Conte de Vigneul - Marville étoit faux. Ce témoignage étoit d'un grand poids, mais enfin je crus qu'il falloit aller à la ſource; je levai l'extrait mortuaire de M. de Sallo à S. Euſtache, & il met hors de toute conteſtation que M. de Sallo eſt mort le 14. Mai MDCLXIX. Je fis plus, je pris la liberté de demander des éclairciſſemens à Madame de Sallo (94) Abbeſſe des Cordelieres, ſi connuë par ſa piété & par ſa conſtance (95). Elle eut la bonté de m'en communiquer de très curieux. En voici la ſubſtance.

Il eſt vrai que les affaires de M. Sallo ſe trouverent extremement dérangées à ſa mort. Mais le jeu n'y avoit aucune part, & l'on ne ſçauroit attribuer ce deſordre qu'à un excès de generoſité. Il cautionna pluſieurs perſonnes & prêta de l'argent à d'autres qui devinrent inſolvables par la ſuitte & pour leſquel-

(92) *Reflex. ſur l'Uſage de la Critique* Tom. 1. p. 50.

(93) II Edit. p. 90. 91. Ces Nottes ſont de M. Bayle cet Ouvrage il a été inſeré à la fin de la derniere Edition du Dictionnaire critique avec de nouvelles Obſervations de M. Des Maizeaux.

(94) Elle eſt fille du Journaliſte.

(95) Les Cordeliers qui cherchoient à mettre le trouble main

quelles il fut contraint de payer. Une entreprise qui promettoit infiniment, mais dont le succès ne repondit pas à ses esperances, acheva de le ruiner: il s'agissoit de dessecher des marais en Poitou, c'étoit pour lui un fonds mort, & il comptoit faire en même tems l'avantage de cette Province & le sien. Il y a lieu de croire que M. de Sallo auroit reparé ces pertes s'il eût vecû plus longtems; M. Colbert qui l'estimoit infiniment aiant resolu de l'emploïer dans les finances. Ce qui a pu autorifer le bruit que Vigneul-Marville, grand ramasseur d'anecdotes, a publié, est une avanture qui arriva à M. de Sallo quelque tems avant sa mort. Il n'avoit jamais eu d'inclination, encore moins de goût pour le jeu, cependant la bienseance l'ayant engagé à joüer il perdit huit mille francs. Il n'en fallut pas davantage pour que les personnes qui ignoroient à quoi cette perte étoit allée, en fissent le vrai sujet de sa mort; Vigneul-Marville en entendit parler comme les autres, l'application du passage de Seneque qu'il se rappella lui parut jolie; c'en fut assez pour lui faire mettre ce fait dans ses collections avec tous les enjolivemens dont il étoit susceptible. Mais il est sûr que M. de Sallo ne mourut point de chagrin: il recevoit en Philosophe les évenemens de la vie; il avoit essuïé d'un œuil sec des pertes plus considérables & il voïoit un ave-

dans le Monastere des Cordelieres du Fauxbourg S. Germain comprirent bien qu'ils n'y réussiroient pas tandis qu'une personne du merite de Madame de Sallo seroit en Place. Ils lui suscitérent donc toutes sortes de traverses, & l'affaire devint un procès reglé qu'elle gagna. Il y a eu dans le cours de l'instance des Factums curieux. V. les *Mercures* de MDCCXVII.

avenir trop riant pour prendre ſi fort à cœur cette bagatelle. Voici exactement comme la choſe ſe paſſa. La goute l'obligeoit par intervalles à garder le lit, & il en étoit habituellement tourmenté les derniéres années ſa vie, de maniére qu'il ne pouvoit plus marcher, & que quand il ſe trouvoit dans la néceſſité de ſortir, deux laquais le portoient à ſon caroſſe. Enfin un ſoir qu'il ne paroiſſoit ni plus triſte ni plus malade qu'à l'ordinaire & qu'il cauſoit avec Madame de Sallo ſon Epouſe, il perdit la parole & mourut quelques momens après agé de XLIV ans. On l'ouvrit & il ſe trouva que tout ſon ſang s'étant porté à la tête, il n'en étoit pas reſté une ſeule goutte dans ſon corps (96).

§. XIII. *Re-*

(96) Tiré d'une Lettre que Madame de Sallo m'a fait l'honneur de m'écrire en datte du XIII Janvier MDCCXXVI.

(97) C'a été un des plus habiles hommes d'Angleterre. On ſçait aſſez qu'il ne s'eſt remis aux études qu'à l'âge de cinquante ans. Je crois faire plaiſir aux lecteurs de rapporter ici le détail de cette avanture telle que Spelman l'a écrite lui-même dans la Préface de ſon 1. vol. de l'*Archæologus*. Il demande d'abord pardon des fautes qui pourront lui être échapées, il en rejette une partie ſur ce qu'il n'eſt pas un ſçavant de profeſſion & il ajoute: *Nondum quindecim annorum puer è Schola rapior Cantabrigiam, tenellus adhuc & Academicæ diſciplinæ omninò inidoneus. Illinc me emenſo biennio & ſemeſtri à viduata jam matre domum revocor, ut pro ætatis ratione, à manibus ei eſſem & ſolamini. Emiſit me tamen ſub anno altero Londinum, juris noſtri capeſſendi gratia; cujus cum veſtibulum ſalutaſſem, reperiſſemque inguam peregrinam, dialectum barbaram, methodum incon-*

cin-

§. XIII.

Remarques particulieres, ſur les Journaux de MDCLXV.

IL me reſte, avant que de finir l'Article de M. de Sallo, à indiquer quelques fautes qui lui ſont échappées. Mais je ne le fais que ſous les conditions que j'ai marquées dans ma Préface, & pour donner au public un eſſai du travail qu'il ſeroit à ſouhaitter que quelque habile homme voulût entreprendre ſur tous les Journaux.

§. XIV.

Remarques ſur le I. Journal.

IL eſt parlé dans le II. Article du I. Journal des Ouvrages d'Henri Spelman (97. Arès avoir

sinnam, molem non ingentem ſolum, ſed perpetuis humeris ſuſtinendam: excidit mihi, fateor, animus, blandioribuſque ſubridens Muſis, rigidam hanc Minervam ferreis amplexibus coërcendam, leni molimine delibavi. Excuſſit me interea, ô infelicem! è clientela ſua: gratia, poteſtatis, dignitatis, immenſaque apud nos largitrix opulentia. Illa, inquam, veſtitu ſimplici & inculto, ſed jurium omnium municipalium, abſit dictis invidia, nobiliſſima domina: omni utpote juſtitia, moderamine, prudentia ſublimique acumine, temere licet eam perſtrinxerit Hottomannus, referta. In rus igitur ante triennium me ſubduco: lætiſſimique hymenæi vinculis ſuſceptus, uxorem inde & familiam colo. Vitam ruſticanam nulla mihi experientia cognitam totus obeo. Obeo & è more claſſis mea evocatus, munia patria, non quæſtuoſa aliqua, nam hæc Muſis invia, ſed moleſta & ſumptus emulgentia. Bis Hybernia tractum ultimum, propinquiorem tertio, ex re luſtro aliena; fideique meæ multa credita per annos plures, ſatis & mihimet, auſpicate exequor. Succreſcit interim numeroſa proles, & exoſ-

avoir donné de juſtes éloges à la premiére partie de ſon Gloſſaire de la Baſſe Latinité (98). M. de Sallo ajoute que la ſeconde partie de cet Ouvrage poſthume lui eſt bien inférieure. Juſqu'ici, il n'y a rien de reprehenſible dans ce jugement, puiſqu'enfin quelque dur qu'il paroiſſe, il a été confirmé par MM. du Cange (99) & Baillet (100); c'eſt ce qui ſuit qui mérite d'être cenſuré. M. de Sallo jugeant de la ſeconde partie des Conciles d'Angleterre (101) du même Auteur, par la ſeconde partie de ſon Gloſſaire, annonça un peu trop à la hâte, qu'il ne falloit pas l'attendre comme un bon ouvrage. Mais ſa conjecture s'eſt trouvée fauſ-

cre'cit unà novis in dies acceſſionibus ærumnarum ſarcina: qua anhelans demum & penè fractus, de vita cogito liberiori. Provectus itaque ad ſenectutis confinia, annum nempe quinquageſimum, rem familiarem & peculium diſtraho, patrimonium eloco, rus, me exuo, & cum uxore, liberis & familia reliqua, Londinum, tranſfero. Dulces otii ſolitudines, mentè tendciter devotas relegatáſque longo valdè intervallo muſas, poſtliminio gratulor amplexurus. Libros & arma litteraria, quod nec in juventute omnino prætermiſeram, undequaque comparo, accinctusque jam in hanc militiam, Patres, Concilia, medii ſeculi Authores, & qui ad rem antiquam pertinent, tam domeſticam quam exteraneam volvo & evolvo. Henri Spelman étoit né à Congham, ville du Comté du Norfolck & il mourut à Londres en MDCXLI. âgé de LXXVIII ans. Outre les ouvrages dont nous parlons dans le corps de cette Hiſtoire & dans les Nottes, il en a fait quantité d'autres. Je donnerai un grand Article de Spelman dans mon Dictionnaire, & je renvoie en attendant ceux qui voudront connoître plus particulierement ce ſçavant homme à la Vie que M. Edmond Gibſon en a faite & qui eſt à la tête des Oeuvres poſthumes de Spelman publiées à Oxford en MDCLXXXXVIII. MM. les Journaliſtes de Leipſig en ont donné un bon extrait à leur ordinaire. V. auſſi M. Fabricius de Helmſtad Tom. II. p. 339. de l'*Hiſtoria Bibliothecæ propriæ.* Il indique un grand nombre d'Auteurs qui ont parlé de Spelman.

(98) *Henrici Spelmanni Equitis Anglo-Britanni, Archæologus in modum Gloſſarii ad rem antiquam poſteriorem comin-*

Digitized by Google

fauſſe, & l'illuſtre Sçavant qui a eu ſoin de cette édition l'a miſe en état de faire honneur à la premiére. Le Journaliſte lui-même dans l'extrait qu'il en fit quelque tems après ſe retracta avec une franchiſe dont on lui doit tenir compte, & convint que quand il avoit blamé d'avance cette ſeconde partie poſthume, il ne ſçavoit pas qu'un auſſi habile homme que Dugdale dût (102) y mettre la main. N'eût-il pas mieux fait encore de ne ſe pas mettre par un jugement précipité dans l'obligation d'en venir à une retractation dans les formes. Il eſt difficile que cette legereté à prononcer ſans ſçavoir encore de quoi il s'agit ne faſſe pas perdre peu à peu à un Journaliſte la confiance de ſes lecteurs. §. XV. *Re-*

nentis Latino-Barbara, peregrina. obſoleta & novata ſignificationis vocabula, quæ poſt labefactatas à Gothis Vandaliſque res Europæas, in eccleſiaſticis profaniſque Scriptoribus; variarum item gentium legibus antiquis, chartis & formulis accedunt. Londini. *Beale* MDCXXVI in fol. Grotius en écrivant à M. de Peireſc parle de cet ouvrage en termes fort avantageux pour Spelman: *Partem priorem vidimus ſane utilem, & in Saxonicis maxime vocibus accuratam.* V. la *Cenſura celebriorum Authorum* de Pope-Blount p. 942.

(99) *Præf. Gloſſarii mediæ & infimæ Latinitatis* p. 35. 36. Art. 639.

(100) *Jug. des Sçav.* Tom. 2. p. 302. Ed. d'Amſt. in 4. 1725.

(101) La premiére partie parut à Londres en MDCXXIX. in folio & va juſqu'en MLVI; & la ſeconde en MDCLXIV, ne paſſe pas le tems où M. Spelman eſt mort. *Sed an ſecutus ſit poſtea tertius tomus, jux a cum ignariſſimis ſcio*, dit M. Fabricius *ubi ſup. Cit.* (97) il eſt ſûr que ce troiſiéme Volume promis dès le titre du premier n'a jamais paru. Dans la Préface du premier Volume de la Collection des Conciles du Louvre, on dit qu'on a eu ſoin d'y inſérer toutes les piéces & tous les actes contenus dans le I. Vol. de Spelman. M. Salmon dans ſon *Traité de l'Etude des Conciles* p. 257. remarque pourtant qu'il y a quelques Conciles qu'on n'y trouve pas non plus que dans l'Edition des Conciles du P. Labbe.

(102) Auteur du *Monaſticon Anglicanum* & de pluſieurs Hiſtoires de differentes Provinces d'Angleterre. J'en parlerai dans mon Dictionnaire.

Digitized by Google

§. XV.

Remarques ſur le II. Journal.

M. de Sallo s'eſt expliqué dans le deuxiéme Journal ſur les Mémoires du Chancelier de Chiverny (103) d'une maniére bien differente de ce qu'en ont dit d'autres Ecrivains dont l'autorité eſt de quelque poids. Ceux qui connoiſſent nos bons Livres François ſçavent que ces Mémoires de M. de Chiverny ont deux parties, (104) dont la premiére contient le recit de ce qui s'eſt paſſé de plus important depuis MDLXXXVI juſqu'en MDXCIX & la ſeconde des inſtructions à ſes enfans. (105) Le Journaliſte jugeant ſelon ſon gout particulier ſe déclara pour les Memoires d'Etat, „ Cette premiére partie eſt ex„ cellente, dit-il, car elle nous apprend beau„ coup de circonſtances du Regne d'Henri „ III. & d'Henri IV. qu'on ne peut apprendre „ ailleurs. Pour la ſeconde, il trouve que „ *c'eſt peu de choſe*. M. le Gendre a porté un jugement bien oppoſé à celui de M. de Sal-

(103) Philippe Hurault Comte de Chiverny, Garde des Sceaux & depuis Chancelier de France en MDLXXXIII mort le XXIX de Juillet MDXCIX. V. la *Bibliotheque des Auteurs François* de la Croix du Maine p. 305. & l'*Hiſt. des Chanceliers & Garde des Sceaux de France* par du Cheſne p. 665. & 680.

(104) Il faut obſerver que ces Memoires ſont plus amples dans les Mſſ. que dans les imprimez; ce qui leur eſt commun avec d'autres livres de ce genre, tels que ſont les Memoires de Baſſompierre, ceux de Brantome, les Negociations de M. le Preſident Jeannin &c.

(105) Outre ces deux morceaux qui ſont dans toutes les Edi-

Sallo : „ Les inſtructions ſont excellentes, dit-„ il, on y voit avec plaiſir tout ce qu'un long „ uſage du monde peut inſpirer de meilleur „ ſens à un Pere affectionné, pour apprendre „ à ſes enfans la maniére de ſe bien conduire, „ à la Cour principalement (106); il n'y a „ point de Pere qui ne tirât un grand profit „ de faire lire & relire ces inſtructions à ſes „ enfans. Encore un coup, elles ſont excel-„ lentes. Je voudrois en dire autant des Mé-„ moires, continuë M. le Gendre, mais il y „ a bien des gens qui trouvent qu'ils ne „ repondent ni à l'ambition de l'Auteur qui „ parle de lui & de ſa famille à tout mo-„ ment, ni à la conſideration, où il a été „ de ſon tems, ni à l'attente que l'on a „ d'apprendre de gens de ſon rang des cho-„ ſes ſecrettes & curieuſes qu'on ne peut „ ſçavoir que par eux. Hors peut-être trois „ ou quatre faits qu'on ne voit point ailleurs, „ je n'ai rien lû dans ces Mémoires qui puiſ-„ ſe faire plaiſir à un homme de goût. „ L'Auteur tire le rideau ſur les plus grands „ évenemens, comme ſur la fin tragique du „ regne d'Henri III, du Duc & du Cardi-

„ nal

Editions de ces Mémoires, celle de Billaine en MDCXXXVI in 4to. renferme la Genealogie de la Maiſon de ce Chancelier.

(106) Nous avons un ſi grand nombre de bons livres d'inſtructions pour la conduite des jeunes Seigneurs, que nous pouvons nous conſoler ſi celui du Chancelier de Chiverny n'eſt pas auſſi excellent qu'il ſeroit à ſouhaitter. Il faut convenir pourtant que les Eſpagnols l'emportent ſur les François en ce genre-là. Nous n'avons rien qui puiſſe être comparé au Livre intitulé *Inſtruccion de D. Juan. de Sylva, Conde de Portalegrette, quando embio D. Diego ſu Hijo à la Corte* in 4to. Je crois que cet Ouvrage Eſpagnol bien traduit en notre langue reuſſiroit.

» nal de Guiſe; & ſans en détailler les cauſes & les circonſtances, il dit le fait en » deux mots, comme un Bourgeois le marqueroit ſur la marge de ſon Almanach. » Encore le Bourgeois moins diſſimulé ajouteroit-il ce qu'il penſe, au lieu que ce » Chancelier courtiſan & timide juſques dans » le Cabinet, n'oſe mettre ſur le papier ce » qu'il en ſçait, de peur que ſi ces Mémoires » devenoient publics, la verité, s'il l'y diſoit, n'attirât à lui ou aux ſiens l'indignation de gens qui avoient interêt qu'elle fût » cachée.

» Il eſt étonnant qu'il ſoit ſi mal informé » que lorſqu'à l'occaſion de Jean Chatel, il » dit p. 241. qu'il y eut deux Jeſuites l'un » pendu & l'autre banni, il nomme le » premier Jean Briguarel & l'autre Alexandre Hames : Cependant perſonne ne doute que le premier s'appelloit Guignard & » l'autre Gueret. Il dit p. 279. que le Cardinal de Medicis qui vint en France ſous » Henri IV & qui fut depuis Pape ſous le » nom de Leon XI. étoit oncle de la Reine » Catherine de Medicis : neantmoins, elle » & le Cardinal étoient de branches ſeparées » depuis ſi longtems qu'ils n'étoient plus parens. Il y a dans ſes Mémoires beaucoup » d'autres choſes peu exactes. (107)

J'ai crû qu'il n'y avoit qu'une lecture ſerieuſe des Mémoires de Chiverny qui pût me donner le droit de prendre parti entre M. de Sallo & M. l'Abbé le Gendre. La réputation de ces

(107) M. le Gendre.

Digitized by Google

ces deux Meſſieurs ne permet de les condamner & d'appeller de leurs jugemens qu'avec beaucoup de circonſpection. Je l'ai donc faite cette lecture & il m'a paru que tant l'Hiſtorien que le Journaliſte avoient prononcé un peu trop legerement ſur les deux piéces dont ce Recueil eſt compoſé. M. de Sallo mepriſe les inſtructions du Chancelier de Chiverny à ſes enfans; M. le Gendre les trouve excellentes: peut-être que ces inſtructions ne méritent ni tant de mepris, ni tant d'éloges. Ce ſont des préceptes aſſez ſecs, tels qu'un homme qui avoit paſſé ſa vie à la Cour & qui s'étoit trouvé mêlé dans toutes les intrigues de ſon Siecle devoit naturellement les donner; mais on n'y découvre point ces traits de lumiére que les Genies ſuperieurs repandent ſur leur morale. C'eſt le gros bon ſens tout pur, s'il m'eſt permis de m'exprimer de la ſorte.

L'eſprit du Chancelier de Chiverny ſe montre davantage dans ſes Mémoires & M. de Sallo qui ſans deſſein de compoſer une Hiſtoire de la Monarchie, avoit attentivement examiné les Auteurs qui l'ont écrite, n'a eu garde de ne pas appercevoir le grand nombre de faits rares & ſinguliers dont ces Mémoires ſont remplis, & qui peuvent avoir paſſé dans d'autres ouvrages à qui M. le Gendre en aura fait honneur. Il eſt vrai que le Chancelier n'a pas ſoin de faire obſerver à chaque inſtant qu'il va raconter des évenemens qui ſeroient reſtez ſans lui dans une obſcurité éternelle; mais en politique habile, en homme de Cour, il laiſſe comme échapper une parole qui ne dit mot en apparence, mais que les lecteurs qui ſont au fait des tems orageux dont il écrivoit l'hiſ-

toire, ſçavent bien ſaiſir. Il faut avoüer cependant que M. de Chiverny a cru devoir tirer le rideau ſur des affaires delicates qui lui avoient été confiées, & qu'il n'étoit pas encore permis de revéler. Peut-être auſſi & en cela je ſerois aſſez de l'avis de M. le Gendre, peut-être que ce Chancelier, lequel a été certainement plus Courtiſan qu'il ne convient à un Homme de Robe, (108) n'a pas toûjours oſé ni voulu découvrir ce qu'il ſçavoit de veritez importantes. Mais enfin ce qu'il n'a point jugé à propos d'écrire, ne rend point mauvais ce qu'il a écrit, & l'uſage que nos plus fameux Hiſtoriens ont fait des Mémoires de ce Chancelier prouve aſſez que M. le Gendre eût dû en parler moins desavantageuſement. Et il ne ſert à rien de dire que les fautes qu'il y avoit remarquées l'autoriſoient à le faire : les perſonnes qui ſe trouvent engagées à porter leurs jugemens ſur les livres ne ſçauroient trop prendre pour regle que pluſieurs fautes, importantes même, rendent bien un ouvrage moins parfait, mais qu'elles ne ſuffiſent pas pour qu'on ſoit en droit de le mettre au rang des livres inutiles & deteſtables. M. de Sallo qui en avoit decouvert pluſieurs dans les Memoires de Chiverny n'avoit pas été pour cela juſqu'à les renvoïer parmi les ouvrages de ce genre qui ne font que ſurcharger la librairie.

(108) V. ſur ſon Caractére les Mémoires de la Vie de M. de Thou, divers endroits de ſon Hiſtoire & ſon admirable Lettre à M. le Préſident Jeannin. Cette lecture vaut bien pour un Magiſtrat celle des Traitez de Paix. Mais en ce monde perſonne preſque ne fait ſon métier. Auſſi fait-on mal ce qu'on fait. Ce ne ſeroit pas un grand malheur ſi quelquefois la Societé entiere n'en ſouffroit pas.

Digitized by Google

rie. Un fonds d'équité lui dicta même une obſervation dont M. le Gendre eut pû faire uſage. C'eſt que les Copiſtes ont certainement gâté ces Memoires en les tranſcrivant, & qu'il y auroit de l'injuſtice à rendre le Chancelier de Chiverny reſponſable de certaines fautes trop groſſieres pour lui pouvoir être attribuées. De bonne foi, le nom de ces deux Jeſuites peut-il lui avoir été inconnu? & s'il ſe trouve eſtropié, une pareille mepriſe peut-elle être miſe ſur ſon compte?

§. XVI.

Obſervations ſur le III. Journal.

LE troiſiéme Journal renferme une faute conſidérable & que je n'entreprendrai pas de juſtifier. M. de Sallo y propoſe comme une invention nouvelle (109) les Diſſertations que Leo Allatius publia en MDCLXIV ſur quelques Auteurs Homonymes, c'eſt à dire, qui portent le même nom: il eſt cependant certain que Diogéne Laërce n'oublie gueres de rapporter à la fin de la vie de chaque Philoſophe, ceux qui ont porté le même nom: indepenſamment de cela M. de Sallo pouvoit encore ſe rappeller que Diogéne Laërce cite Demetrius qui avoit écrit *de Homonymis Poëtis & Scriptoribus*. Cette remarque eſt de M. Bayle (110) il ajoute à ces deux Auteurs Agreſphon alle-

(109) Leo Allatius né à Chio & mort à Rome Garde de la Bibliotheque Vaticane au mois de Janvier MDCLXIX agé de LXXXIII ans. V. le X. Vol. de la *Bibliot. Grecque* de M. Fabricius p. 405. l'*Hiſtoria Bibliotheca propria* de Jean Fabricius de Helmſtad part. IV. p. 107. & 429. Bayle Art. *Allatius*. & M. du Pin *Bibliot. des Ecrivains Eccleſiaſt.* du XVII Siecle Tom. XVIII. p. 2.

(110) *Dict. Hiſt. & Critique* Tom. I. p. 173.

allegué pour la même choſe par Suidas & il dit que (111) Denis de Sinople & un certain Symariſte s'étoient auſſi exercez dans le même genre; tout ce détail de Litterature Grecque, dont M. Bayle fait honneur à Voſſius (112) n'eſt rien moins qu'exact. Mais il n'eſt pas de mon ſujet de m'arrêter là-deſſus; & l'on peut conſulter les livres indiquez à la marge. (113)

Sans remonter même juſqu'aux Grecs, on ne peut pas dire qu'Allatius ſoit le reſtaurateur de ces ſortes de Diſſertations. Avant que ſa Diatribe ſur les Simeons eût paru, nous avions déjà des Traitez ſur les Antoines (114) ſur les Andrés (115) ſur les Jacques (116) ſur les Théophiles (117) & ſur les Philippes (118) & M. de Sallo eſt d'autant plus inexcuſable d'avoir commis cette faute, que l'on peut conjecturer par un paſſage du V Journal qu'il avoit vû la Bibliotheque des Bibliotheques, où le P. Labbe a ramaſſé les noms de pluſieurs Auteurs qui plus anciens qu'Allatius avoient eu & exécuté le même deſſein que lui au ſujet des Homonymes.

M.

(111) V. Ἀγριστέον.

(112) Lib. I. *de Hiſtoricis Græcis* Cap. XXVIII.

(113) V. l'*Homonymotcopia* de M. Mollerus imprimée à Hambourg 1697. in 8. p. 905. M. Martini a auſſi parlé des Auteurs qui avoient traité des Homonymes dans ſa Préface de ſon Traité *de Doctis Coleris.*

(114) Par Sanderus. 1627. in 4to.

(115) Par M. du Sauſſay.

(116) Par le P. Jacob.

(117) Par le P. Theop. Raynauld.

(118) Par le P. Labbe.

(119) François Combefis né en Guyenne en MDCV & mort à Paris le XXIII de Mars MDCLXXX étoit un Religieux Dominicain très-pieux & très-habile. Ceux qui voudront le connoître plus particulierement peuvent conſul-

M. Bayle reprend encore M. de Sallo d'avoir rendu *Scriptores Homonymi* par *des Ecrivains qui portent des noms Equivoques*; " ne „ lui en deplaiſe, dit-il, c'eſt mal traduire. „ On n'a jamais dit que les Princes de même „ nom, les Charles, les Louïs & les Henris „ aient eu des noms équivoques. Les noms „ de cette nature ſont ceux qui ſe peuvent „ prendre en différens ſens; & c'eſt là leur „ eſpéce & leur uſage tant en Logique que „ dans le langage ordinaire.

L'Article qui ſuit immédiatement celui d'Allatius regarde les *Origines Conſtantinopolitanæ* du Pére Combefis (119): il eſt ſurprenant que M. de Sallo ait parlé auſſi ſechement de l'ouvrage & de l'Auteur. Les Origines de Conſtantinople renferment neuf piéces très-importantes ſur l'Hiſtoire de cet Empire, traduites & raccomodées avec ſoin, & enrichies de notes ſçavantes. MM. Hanckius (120) du Pin (121), & Fabricius (122), en font beaucoup de cas. Pour l'Auteur c'étoit conſtamment un des plus habiles hommes de ſon ſié-

ſuitet la *Bibliotheque des Auteurs Eccleſiaſtiques de M. du Pin du XVII Siecle*, le *Journal* du XXIX d'Août MDCLXXIX & ſur tout les *Scriptores Ordinis Prædicatorum recenſiti* du P. Echard Tom. II. p. 678. M. Perrault lui a auſſi donné une place parmi les Hommes illuſtres qui ont fleuri en France pendant le XVII Siecle. Enfin il faut voir M. Baillet Tom. II. p. 470. 471. de ſes *Jug. des Sçavans*. Et M. Huet p. 356. 357. *de rebus ad ſe pertinentibus*. J'ai eu occaſion d'être convaincu par mes propres yeux de l'habileté & de l'application du P. Combefis, dont j'ai reconnu la main ſur un grand nombre de Mss. Grecs de la *Bibliotheque du Roi*.

(120) *De Script. Rerum Byzantin.* paſſim.

(121) *Bibliot. des Ecrivains Eccleſiaſt.* XVII ſiecl. Tom. XVIII. p. 99.

(122) *Bibliot. Græca* Tom. VI. p. 687.

ſiécle, il poſſédoit à fond les Péres Grecs & l'Hiſtoire Byzantine, & tout ce qu'il a publié ſur ces matiéres eſt au moins utile.

§. XVII.

Remarques ſur le IV Journal.

IL me ſemble qu'en mettant une eſpéce d'égalité entre la Joconde de M. de la Fontaine & celle du Sr. Bouillon (123) M. de Sallo n'a pas jugé fort ſainement de ces deux Ouvrages; Tout le monde ſçait que M. de la Fontaine accommodant l'Arioſte à ſon genie & à nôtre Langue s'eſt moins attaché à rendre l'Original Italien qu'à être lui-même original en François; au lieu que Bouillon n'oſe s'écarter de l'Arioſte, qu'il le copie ſervilement & tranſporte ſans goût & ſans choix dans ſa traduction les tours & les idées les plus incompatibles avec nôtre maniére de penſer & de parler. Il n'auroit pas dû y avoir deux ſentimens ſur ces Contes; cependant M. de Sallo avertit qu'il y avoit des gageures fort conſidérables en faveur de l'un & de l'autre (124) l'evénement n'a pas confirmé ce qu'il ajouta: „ Il eſt à craindre, dit-il, qu'il n'ar-„ rive à ces deux piéces la même choſe qui „ ar-

(123) Ses Poëſies ont été imprimées en MDCLXIII in 12. il étoit Secrétaire des Finances de M. le Duc d'Orleans.

(124) Entre S. Gilles le Mouſquetaire & l'Abbé le Vayer. Moliere à qui ils s'adreſſerent pour decider la gageure refuſa d'être leur juge; ſentant bien qu'il faudroit la faire perdre à ſon bon ami S. Gilles. M. Des Preaux moins timide & moins politique ſe déclara hautement en faveur de la Joconde de M. de la Fontaine, & compoſa une

„ arriva à ces deux Sonnets qui diviſerent le „ Parnaſſe en deux factions ſi celebres ſous „ le nom des Jobelins & d'Uranins (125) car „ étant examinez des plus près, ils perdirent „ beaucoup de leur prix & de leur eſtime. Je ne ſçaurois convenir de ce que dit-là M. de Sallo, & il n'a ni rapporté avec ſoin ce qu'avoit produit l'examen des deux Sonnets de Voiture & de Benſerade, ni predit heureuſement ce qui devoit arriver des deux Jocondes. On eut beau tourner de tous les côtez ces deux ingenieux Sonnets, pour quelques legers deffauts que l'on y trouva, on fut obligé d'en admirer pluſieurs vers & de convenir que le tout en étoit excellent. Après tout, il étoit bien naturel que la guerre que ces deux Sonnets excitérent finît avec les paſſions qui l'avoient fait naître: mais elle n'a point fait oublier en finiſſant les deux piéces qui y avoient donné lieu; ils ont encore l'un & l'autre leurs partiſans; & il arrive aſſez ſouvent, que dans le petit nombre de cercles dont le jeu n'a pas banni les converſations utiles, on rappelle ce point d'hiſtoire. Alors chacun ſe déclare & il eſt très-ordinaire que l'on ne ſoit pas d'accord; parce que ces Sonnets étant tous les deux pleins d'eſprit & marquez au coin de cette galanterie qui étoit ſi fort à la mode lorſqu'ils pa-

une Diſſertation pour en developper les beautez & les oppoſer aux deffauts de la Joconde de Bouillon. V. le *Commentaire de M. Broſſette ſur Des-Preaux* Tom. II. p. 337.

(125) V. le Dict. Hiſt. & Critique Art. *Benſerade*, ajoutez y la *Vie de Benſerade* par l'Abbé Tallemant. Elle eſt à la tête de l'Edition que cet Abbé donna des Oeuvres de ſon ami en 1697. II. Vol. in 12., V. auſſi & le I. Volume des *Memoires de Litterature de M. de Sallengre.* p. 116. *& ſuiv.*

Digitized by Google

parurent, ils doivent encore aujourd'hui faire une impreſſion conforme au tour d'eſprit de ceux qui les liſent ou qui les entendent reciter. La deſtinée des deux Jocondes a été bien differente: Celle de Bouillon étoit imprimée depuis MDCLXIII. ſans en être pour cela plus connuë: la Fontaine publie la ſienne, & alors ſoit prévention, mauvais goût, ou cabale, il s'éleve un homme qui en vrai Chevalier errant (126) ſe déclare le protecteur d'une piéce meprisée, & s'offre de parier des ſommes conſiderables que tout le monde ſera de ſon ſentiment. Peut-être qu'en MDCCXXX il eût gagné la gageure à la grande pluralité des voix, mais en MDCLXV. il la perdit & le public n'avoit pas même beſoin pour terminer ce procès que le celebre des-Preaux ſe donnât le peine de faire ſentir la difference de ces deux ouvrages. Malheur à ceux que la ſimple lecture ne détermineroit pas en faveur de la Joconde de la Fontaine. C'eſt conſtamment un des plus beaux morceaux de notre langue, & peut-être le Chef-d'œuvre de l'Auteur en ce genre-là.

Je remarquerai à l'occaſion de ces contes que Gregoire Huret a paru ſcandaliſé que l'on confondît dans un ſeul & même Journal, *les Livres de farce & de bouffonnerie avec les Livres ſaints & ſerieux*: „ ces premiers ou„ vrages, dit-il, ne ſont pas ſi néceſſaires au „ public qu'il en faille précipiter l'annonce „ juſqu'au point de les *colloquer* parmi celle „ des

(126) Il y a quelques Particularitez ſur S. Gilles p. 203. du *Carpenteriana* & dans les *notes de M. Broſſette ſur Des-Preaux*. Tom. II. p. 337.

(127) V.

„ des matieres ſaintes & des *vertus*. C'eſt „ pourquoi vous les devez dorſenavant loger „ en votre Journal à part, comme en leur „ quartier particulier, ainſi qu'on fait loger „ les Juifs dans Rome, Avignon & autres „ lieux où ils ſont encore ſoufferts. Il faut avoir un grand fonds de bizarrerie pour hazarder de pareils reproches. Chaque livre, chaque extrait fait un tout & ne ſouille en rien la pureté de ceux qui les avoiſinent. C'eſt à peu près comme ſi l'on trouvoit extraordinaire qu'il y eût un Lucien dans une Bibliotheque, parce qu'il s'y trouve auſſi une Bible.

§. XVIII.

Remarques ſur le V. Journal.

JE paſſe à une remarque qui me paroit plus importante : M. de Sallo en rendant compte du ſçavant ouvrage de l'illuſtre M. Spanheim (127) de l'uſage & de l'excellence des Medailles (128) parle de cet Ecrivain comme d'un homme qui affectoit de reprendre les Scaligers & autres heros de la belle Litterature ſur des minucies, & cela pour établir ſa reputation ſur la leur. Perſonne n'a jamais été moins capable de cette manœuvre que M. Spanheim : il a relevé avec politeſſe les fautes qui étoient échappées à ces grands hommes, parce que le ſujet l'exigeoit de lui & qu'il eſt de conſequence de remarquer plus particulierement

(127) V. NOTTE XII.
(128) *De Uſu & Præſtantia Numiſmatum.* Il parut d'abord à Rome en MDCLXIV. in 4.

ment celles qui ont échappé aux Auteurs qu'on prend volontiers pour guides. C'eſt un droit acquis à tout Ecrivain. Suppoſé même qu'il n'appartienne qu'aux Sçavans du premier ordre, la profonde érudition de M. Spanheim l'autoriſoit à s'en ſervir. Mais il l'a fait modeſtement, ne critiquant qu'avec peine les plus groſſieres bevûës; palliant avec bonté celles qui ne ſautoient pas aux yeux, enfin rendant toûjours aux Auteurs mêmes qu'il redreſſoit la juſtice que leurs talens & leurs lumieres meritoient d'ailleurs. Ceux qui ſont un peu familiariſez avec ſes ouvrages ont pû découvrir que le caractere eſſentiel de cet illuſtre Sçavant conſiſtoit en une modeſtie bien rare. Quelle candeur dans l'aveu d'un petit nombre de mepriſes, que le fougueux Jacques Gronovius avoit relevées à propos (119) Quelle moderation dans ſes reponſes à ce Profeſſeur qui l'avoit traité d'une maniere incivile, brutale, telle enfin qu'il meritoit d'être traité lui-même, & qu'il l'a été effectivement par Raphael Fabretti & par MM. les Journaliſtes de Leipſig.

§. XIX.

Remarques ſur le VII. Journal.

ON ne ſçait quel peut avoir été le motif des louanges extraordinaires que M. de Sal-

(129) Tom. I. p. 226. de ſes *Diſſert. de Uſu & Præſt. Numiſmatum*, Edit. Londin.

(130) François Tallemant Aumonier du Roi & enſuite premier Aumonier de Madame, mort le 6 Mai MDCXCIII agé de LXXIII. ans.

(131)

Sallo a données dans ſon VII. Journal à la Traduction des Hommes illuſtres de Plutarque par M. l'Abbé Tallemant (130) l'Aîné. Elles ſont ſi outrées & là-deſſus le goût du public s'eſt montré ſi different du ſien, que j'ai crû devoir en faire une remarque particuliere en faveur de ceux qui ne connoiſſent cette verſion que par les Journaux des Sçavans. Je ſçais que les premiers Mercures Galands (131) l'ont élevée juſqu'au ciel, mais les éloges de ces Mercures ne prouvent rien. Pour revenir à cette nouvelle Traduction de Plutarque, rapportons-nous-en, ſi nous voulons avoir une juſte idée de ce qu'elle vaut, au jugement de Furetiere, qui quoique ſuſpect ſur le compte de l'Abbé Tallemant, n'a point outré les choſes à cet égard (132) & joignons-y ce vers de des-Préaux ſi commun & en même tems ſi judicieux & ſi caracteriſtique, où Tallemant eſt nommé *le ſec Traducteur du François d'Amyot* (133). Cette Epithete a paru trop forte à M. Baillet, & ce Critique ne croit pas „ qu'avoir fait une „ nouvelle traduction qui n'eût rien des vieux „ mots qui ſe trouvent dans Amyot ni de ſa „ maniere d'écrire obſcure & embaraſſée, ſoit un crime qui ait dû attirer à M. l'Abbé Tallemant un trait ſi cruel, une qualification ſi odieuſe: (134) Et que n'eût-il pas ajouté s'il avoit ſçû que ce vers étoit un effet de la colere de des-Préaux, juſtement indigné contre cet Abbé, qui s'étoit mêlé de debiter en pleine

(131) *Merc.* de MDCLXXII. Tom. I. p. 223.
(132) V. le 2. *Factum contre l'Academie Françoiſe.*
(133) *Epit.* VII. 90.
(134) *Jugemens des Sçavans*, Tom. III. p. 167.

Digitized by Google

ne Academie, une avanture au moins malheureuſe, ſi elle eût été véritable, mais qui devenoit une calomnie dès qu'elle n'avoit aucun fondement (135). Ce qu'il y a de triſte pour le Traducteur eſt que le vers de M. des Préaux eſt devenu proverbe en naiſſant & que malgré le témoignage de M. Huet, (136) le public s'obſtine à prendre ce vers pour regle de ſon jugement; & cela, ſi je ne me trompe, parce qu'il developpe en un moment le défauts de cette verſion, lequel conſiſte à avoir depouillé le ſtyle d'Amyot de ces graces qui lui ſont propres, pour y ſubſtituer une langueur rebutante. Je ne m'arrêterai pas à refuter cette idée de M. Baillet que la maniere d'écrire d'Amyot eſt obſcure & embaraſſée, mais je ne dois pas manquer d'avertir qu'il n'a fait que la copier du VII. Journal des Sçavans & j'ai de la peine à concevoir qu'elle ait échappé à M. de Sallo. Une connoiſſance mediocre des progrès de notre langue apprend qu'Amyot en eſt le pere, qu'il l'a enrichie d'un nombre prodigieux de mots, & ce qui eſt

(135) Il lut en pleine Academie une Lettre, où on lui mandoit que M. des-Preaux avoit été maltraité la veille dans un mauvais lieu derriere l'Hôtel de Condé.

(136) M. Huet *de Rebus ad ſe pertinentibus* p. 216. 217. parle ainſi de la Verſion de l'Abbé Tallemant: *Inter Academiæ Franciæ Socios locum tunc obtinebat Franciſcus Talamantius, & in interpretandis Gallicè Plutarchi Vitiis multum ſtudii ponebat & operæ. Cumque audiiſſet poſſe me aliquid in litteris Græcis, emendatorem operis ſui eſſe me voluit. Nullo igitur interpoſito parario familiariter venire ad me, opus ſuum manibus præferens, atque id arbitrio meo permittere ſe dixit. Nec ei ſanè defuit mea opera: produximus in multam noctem & hoc tempore & alias ſæpè propoſitæ interpretationis lectionem; adhibitis ex Græci exemplaris contentione Cenſoriis animadverſionibus. Nec tamen ſatis aulæ probata eſt hæc interpretatio.*

eſt encore plus important, qu'il a connu le premier le grand art de tourner une periode (137) de façon qu'en retranchant les termes qui ont vieilli depuis ſa mort, on retrouve dans ſes écrits le tour des Patrus, des d'Ablancourts & des Vaugelas, tour auſſi éloigné de la barbarie des contemporains d'Amyot, que de l'affectation & du ſtyle decouſu ou cadencé de la plûpart de nos beaux eſprits modernes.

§. XX.

Remarques ſur le IX. Journal.

SI je m'arrête un moment ſur l'extrait que fit M. de Sallo des Vies des Saints compoſées par M. Arnauld d'Andilly (138) ce n'eſt

terpretatio, quam ille languente & diffluente Oratione veſtiebat. In hujuſmodi enim ſcriptionibus hiſtoricis parùm attenditur, quàm fideliter expreſſum ſit exemplar, cum non ſatisfit aurium deſiderio.

(137) V. la Préface admirable des *Remarques* de Vaugelas & M. Huet *de Claris Interpret.* p. 184. Cela me fait croire qu'il ſeroit aſſez inutile de publier la traduction de Meziriac, homme de merite & d'une grande érudition, mais qui écrivoit trop mal en François pour que l'exactitude de ſa verſion pût lui faire prendre le deſſus ſur celle d'Amyot. Celle de M. Dacier, quelque belle qu'elle ſoit à certains égards, n'a pû en venir à bout, & n'a peut-être ſervi qu'à la faire rechercher avec plus d'empreſſement. La plûpart des Ecrivains qui ont parlé d'Amyot, comme Bayle, Teiſſier, S. Real &c. ont fait des fautes conſiderables & en quantité dont M. le Clerc, Eccleſiaſtique demeurant à Lyon, a corrigé une partie dans la *Table Alphabetique des Auteurs François* qu'il a miſe à la tête de la derniere Edition du *Dictionnaire de Richelet:* De ſon côté M. le Clerc en a commis de nouvelles dans cet Article d'Amyot, principalement aux Nos. XIII. & XVII.

(138) Robert Arnauld d'Andilly mort le 25 de Sept. MDCLXXIV. V. l'Article que MM. du Pin, Bayle, Baillet

n'eſt certainement pas pour trouver à redire au juſte éloge qu'il en a fait. Tout ce que nous avons de cet illuſtre Solitaire eſt rempli d'une onction qui ſe fait ſentir aux plus indevots, & ce ſeroit donner une très-mauvaiſe idée de ſon eſprit & de ſon cœur que de ſe refuſer à la juſte admiration que doit exciter en nous la lecture de ſes Ouvrages. Mais M. de Sallo a eu tort de le loüer aux depends de Rosweyde & de Bollandus, qui ont à la verité inſeré dans leur magnifique Collection quelques actes fabuleux, mais en prenant la ſage précaution d'avertir qu'ils ne meritoient aucune croyance; le demontrant même au hazard de s'attirer l'indignation d'un Tribunal dont les Confreres des Bollandiſtes ont toujours pris vivement les interêts. On ſçait ce qu'il leur en a couté pour avoir parlé trop ſincerement des Fables que les Carmes débitent ſur leur origine (139). Je conſerve precieuſement la Copie d'une Lettre fort curieuſe que le ſaint & ſçavant Pere Mabillon écrivoit en MDCXCVI. à une perſonne de merite & de conſideration, qui m'a fait l'honneur de me la communiquer avec pluſieurs autres de differens Benedictins de la Congre-

ga-

let & le Clerc de Lyon en ont donné; ce dernier p. XVIII. de ſa *Bibliot. de Richelet* témoigne un peu trop d'envie de rabaiſſer ce grand homme, ſur lequel on peut conſulter encore le *Necrologe de Port-Royal* ſous le XXV. de Septembre, & deux lettres très-curieuſes qui ont été écrites à M. Des Maizeaux & inſerées dans la *Bibliot. Raiſonnée des Sçavans de l'Europe*, Tom. IV. p. 356. & Tom. VI. p. 71. On y juſtifie avec force M. d'Andilly des Calomnies avancées contre lui dans les *Memoires d'un Favori*,

Digitized by Google

gation de S. Maur : (140) il lui mandoit „ on „ a condamné en Eſpagne & en Portugal „ preſque tous les Tomes des Bollandiſtes, „ cela ne fait gueres d'honneur aux Inquiſi- „ teurs de ces Pays-là, & les habiles Gens „ en hauſſent les épaules. Les Carmes ont „ ſuſcité cette tempête, & le Grand Inqui- „ ſiteur a été Carme. On dit qu'il eſt bien „ ignorant". Par malheur, ce ſont ordinairement ces ignorans-là qui ont droit de vie & de mort ſur la Litterature ſacrée & profane; il eſt vrai que leurs arrêts ne font pas grande impreſſion ſur le public, dont le jugement eſt determiné par des vûës plus droites, des motifs moins intereſſez, & des lumieres plus étenduës; cette aſſurance eſt une conſolation pour les Gens de lettres, dont les plus illuſtres ſont auſſi les plus expoſez à ces ſortes d'Inquiſiteurs, & qui ſemblent s'être enfin accoutumez à mepriſer les tracaſſeries & la malignité de ces Perſonnages.

Il falloit certainement que de M. Sallo fût en humeur de critiquer lorsqu'il travailloit à ce IX Journal; car nous voïons qu'il y a maltraité des livres qui ont trouvé grace devant les plus determinez Critiques. Telle eſt, par exemple, l'Edition qui parut alors des

(139) V. NOTTE XIII.

(140) M. d'Angeville Grand-Prieur de l'Abbaïe de S. Claude en Franche-Comté. Il a emploïé plus de trente ans à chercher les moïens d'introduire la reforme dans cette Abbaïe; mais ſes efforts ont été inutiles. Les autres Benedictins dont M. d'Angeville a eu la bonté de me donner quelques Lettres ſont D. Thierry Ruinart & le P. Dom Claude Gueſnié, ſur lequel V. *la Biblioth. des Ecrivains de S. Maur* du P. le Cerf. p. 179.

Digitized by Google

des Obſervations de Godefroy Jungerman (141) ſur le Traité de Magius *de Equuleo* (142): „ Ces nottes, dit le Journaliſte, ſont peu „ conſiderables: elles ſont preſque toutes em„ ploïées à des minucies, comme à ſçavoir „ s'il faut dire *Eculeus* ou *Equuleus*."

M. Bayle a parlé de cet ouvrage en termes plus obligeans: „ On pourroit aſſurer, dit-il, „ qu'il y a un peu de précipitation dans ce „ jugement: car encore que ce petit point „ d'Orthographe ait été un peu bien au long „ approfondi par Jungerman, il ne falloit „ pas juger de toutes les remarques par celle„ là, qui d'ailleurs n'eſt pas inutile au ſujet, ni „ peu propre à plaire à pluſieurs perſonnes" (143). M. Bayle avoit raiſon & l'on ne peut trop inculquer le principe qui le faiſoit ainſi parler. C'eſt que ſouvent les Editeurs font des remarques qui paroiſſent du premier coup d'œuil abſurdes, ou tout au moins inutiles, quoiqu'elles ne ſoient rien moins que cela; on fait cependant conſiſter le bel eſprit, la délicateſſe du goût à s'en mocquer, & l'on croit par là ſe tirer de la foule des *Sçavantas*. Erreur groſſiere s'il en fût jamais, un Pedant peut bien avoir le même amas de faits & de mots qu'un Critique habile; mais l'uſage qu'ils font l'un & l'autre des mêmes materiaux eſt bien different; l'un ne cherche qu'à etaler ſon érudition, à tort & à travers il n'importe; & l'autre

(141) Godefroy Jungerman mort à Leipſig en MDCX. V. Wittenius à la fin de cette année de ſon *Diarium Biographicum*.

(142) Jerome Maggi ſur lequel V. M. Bayle dans ſon *Dictionaire Hiſtor. & Critique*.

(143) Art. *Jungerman*. Rem. C.

tre n'emploïe la ſienne que parcequ'elle eſt abſolument néceſſaire pour faire entendre l'Auteur dont il a entrepris de faciliter l'intelligence. En general ſon diſcernement & ſon bon goût lui ſervent encore plus que ſes recueils.

§. XXI.

Remarques ſur le XI. Journal.

IL faut l'avouer, M. de Sallo étoit trop livré à cette injuſte prevention dont nous venons de parler: les diſcuſſions grammaticales lui deplaiſoient infiniment, il leur avoit livré une guerre ouverte; ce qui a été pour lui la ſource de deux faux jugemens dans le XI. Journal. La Critique qu'il y fait de quelques Chapitres d'un Ouvrage de M. Thiers (144) ſera ma premiere preuve. On raille impitoïablement cet habile homme ſur ce qu'il a ramaſſé toutes les fautes de grammaire commiſes par ſon adverſaire M. de Launoy, & qu'il lui a reproché d'avoir écrit *Joannes* aulieu de *Johannes*, *Sincerus* par un Y. & emploïé le mot de *retinentiſſimus* après Aulu-Gelle, dont l'autorité, du conſentement de tous les doctes, n'eſt pas d'un grand poids en fait de bonne latinité. La ſeconde preuve ſe tire du mepris que témoigne le Journaliſte pour le tra-

(144) Jean Baptiſte Thiers, Bachelier de Sorbonne & fameux par ſon courage à combattre les ſuperſtitions & les traditions ridicules & mal fondées, eſt Auteur de pluſieurs Traitez dont les Sujets ſont ſinguliers & intereſſans. V. en le Catalogue dans la. *Bibliot. des Ecrivains Eccleſiaſtiques* du XVII. Siecle de M. du Pin Tom. XVIII. p. 273.

travail de Scioppius ſur Apulée, (145) lequel ſe reduiſant ſelon M. de Sallo à avoir compilé des Variantes, ne peut ſervir qu'aux Gens de College. Mais il me ſemble que le Journaliſte eſt ici trop difficile, & d'ordinaire c'eſt moins l'effet d'une vraie delicateſſe qui previent contre les travaux de ce genre, qu'un degoût injuſte & des vûës bornées ſur l'uſage que l'on en peut faire. Les Recueils de Variantes contribuent beaucoup à faire entendre un Auteur que l'on entreprend d'éclaircir, pourvû que l'on ne compile pas ſans choix & que l'on ne donne pas pour diverſitez de leçons, toutes les fautes que la negligence des Copiſtes & l'ignorance ou la hardieſſe effrenée de certains Critiques a fait gliſſer dans les Auteurs de l'Antiquité les moins corrompus & les plus aiſez à entendre. Or il me ſemble que Scioppius n'a guere inſeré dans ſes notes ſur Apulée que les varietez de leçons qui étoient d'une certaine importance.

§. XXII.

(145) Gaſpard Scioppius, Grammairien habile & dont il ſeroit bien à ſouhaitter que l'on raſſemblât tous les Ouvrages en un corps.

(146) Martin Schoockius d'Utrecht a été ſucceſſivement Profeſſeur d'Eloquence, de Grec, de Phyſique, de Logique & d'Hiſtoire en differentes Univerſitez de Hollande. Il eſt mort à Francfort ſur l'Oder, où il avoit été appellé par l'Electeur de Brandebourg. Il a publié un tres grand nombre d'Ouvrages, dont on peut voir le Catalogue dans le *Diarium Biographicum de Wittenius* ſous l'année MDCLXIX, qui eſt celle de la mort de Schoockius. Je me ſouviens que M. Patin le Pére l'eſtimoit beau-

§. XXII.

Remarques ſur le XIII & dernier Journal.

GRegoire Huret a été choqué des diſcours que M. de Sallo avoit tenus en donnant l'extrait du Traité de Martin Schoockius (146) ſur le Beurre. *Ils ſont capables*, dit-il, *de faire ſoulever le cœur*. Il falloit que Gregoire Huret l'eût bien foible pour un artiſan. Je renvoïe pourtant hardiment à cet extrait les lecteurs les plus delicats, & je ne crains pas qu'il leur arrive rien de pareil. Autre reproche: le même Huret fait un crime au Journaliſte d'avoir dit que M. Felibien avoit une connoiſſance très-parfaite de la peinture, perſonne ne pouvant, ſelon ſa remarque, pouſſer ſi loin la connoiſſance de cet art. On ſent bien que le bon Graveur piqué au vif ſe fait des chimeres pour les combattre. M. de Sallo s'étoit exprimé comme il eſt naturel de le faire lorſqu'on veut loüer quelqu'un qui poſſede quelque talent dans un degré éminent. Enfin, il ſe recrie beaucoup ſur ce que le Journaliſte a attribué de *l'admiration aux Sçavans*

beaucoup, & qu'il en parle très avantageuſement en divers endroits de ſes Lettres. Cependant il n'y a gueres que ſon Traité *de ſtatu Fœderati Belgii* dont on faſſe encore quelque eſtime. Je vois même que M. Janiçon aïant parlé d'une maniere équivoque de cet Ouvrage dans la *Préface de ſon Etat de Provinces unies*, & l'Auteur de *la Lettre Critique de ce Traité* lui en aïant fait un crime, l'Homme d'eſprit qui entreprit la deffenſe de M. Janiçon & qu'on ne riſque rien de regarder comme le fidelle interprête de ſes ſentimens pretendit Tom. I. des *Lettres Serieuſes & Badines* p. 56. que M. Janiçon avoit pû dire que Schoockius & quelques autres lui avoient fourni de

vans pour les Batailles d'Alexandre (147) „ en „ quoi on voit, lui dit-il, ingenieuſement à ce qu'il croïoit, „ que vous ne l'eſtes gue- „ res; puiſque vous ne ſçavez pas que l'ad- „ miration vient d'un manque de connoiſſan- „ ces qui n'appartient qu'aux ſeuls ignorans. „ C'eſt pourquoi les ſçavans aiment, eſtiment, „ & cheriſſent les belles choſes, mais ils ne „ les admirent pas parce qu'ils les connoiſſent, „ puiſque s'ils ne les connoiſſoient pas, ils „ ne ſeroient pas Sçavans." C'eſt dommage que le pauvre Huret n'ait pas ſçû bien du Grec & du Latin, il nous auroit accablé ſans doute de quelques paſſages qui ſemblent dire qu'il ne convient pas de rien admirer, ou plûtot il eſt bien triſte pour lui de n'avoir jamais appris combien prodigieuſe eſt la difference entre l'admiration qui vient de ſtupidité ou d'ignorance, & celle qui eſt l'effet du juſte tranſport qu'excitent en nous la vûë d'un beau tableau & la lecture d'un excellent ouvrage; de n'avoir jamais éprouvé le raviſſement que les traits hardis ou gracieux du pinceau, & les idées ſublimes & naïves de la poëſie & de l'éloquence cauſent dans une ame capable de s'en laiſſer penetrer. Finiſſons

foibles lumieres ſans qu'on fût en droit de l'accuſer pour cela de les avoir mepriſés. Schoockius fut mêlé dans les premieres brouilleries que le Carteſianiſme excita à Utrecht, d'une maniere d'autant plus desagreable pour lui qu'il n'avoit fait que ſe prêter à la paſſion de Gisbert Voet. V. la *Vie de M. Descartes* par Baillet II. Partie Chap. X. & ſuiv.

(147) Peintures de M. le Brun que M. Felibien fit graver & qu'il accompagna d'une deſcription élegante & telle que l'Italie où le goût pour les beaux Arts a tôujours

ſons: tout ce que je dirois ſur cette matiere ne fera jamais d'impreſſion ſur les Hurets & ſes ſemblables, comme les plus exactes diſſertations ſur les couleurs ne rendront pas la la vûë aux aveugles, ni même ne les mettront pas en état d'en juger. Tout ce qu'on peut faire eſt d'être touché du malheur de ceux que la nature a privez de ce ſixieme ſens, plus precieux mille fois que les cinq autres.

§. XXIII.

Obſervations generales ſur quelques endroits du Journal de MDCLXV.

JE dois encore à mes lecteurs quelques éclairciſſemens. Il arrive quelquefois aux Journaliſtes de demander du ſecours à tous les ſuppots de la Republique des Lettres pour des ouvrages que l'on projette & que l'on n'éxecute pas. Je ſçais qu'en cela ils ne font que ſuivre les memoires qu'on leur envoïe & qu'ils ne ſe rendent pas garands de l'évenement. Mais le peu d'exactitude qu'ils apportent à inſtruire le public de l'iſſuë de ces deſſeins fait tomber beaucoup d'Ecrivains dans des bevûës ridicu-

jours été ſi vif, auroit peut-être de la peine à en oppoſer une qui pût lui être comparée. Vigneul-Marville Tom. I. p. 212. de ſes *Mêlanges d'Hiſtoire & de Litterature*, dit: *Quand les Peintres d'Italie virent les Batailles de M. le Brun ſi admirablement gravées, ils s'écrierent tous d'une voix, O! le bel Ouvrage; mais nous voudrions le voir en peinture, jugeant bien que l'exécution de ces grands deſſeins eſt plus heureuſe ſur le cuivre qui ne demande pas tant de parties pour contenter la vuë, que ſur la toile qui en veut bien davantage pour renvoïer les Connoiſſeurs pleinement ſatisfaits.*

Digitized by Google

dicules ; juſques-là qu'il y en a eû d'aſſez temeraires, pour citer des livres qui n'avoient jamais exiſté. Le mal eſt que ces fautes ſe perpetuënt & qu'à cet Auteur qui aura cité un livre imaginaire, il s'en joindra bientôt d'autres qui le citeront auſſi : *tota hunc armenta ſequentur*. Je crois donc qu'il eſt à propos de mettre ici le ſort des Ouvrages que M. de Sallo a annoncez.

Le P. Labbe demanda dans le VI Journal des memoires pour une Edition de Marius Mercator (148.) Ce Pere avoit déjà publié dans le premier Tome de ſa Collection des Conciles le Memoire que Mercator preſenta en CCCCXXVII.

(148) V. NOTTE XIV.

(149) Gabriel Gerberon, né à S. Calais dans la Province du Maine, & mort dans l'Abbaie de S. Denis le XXIX de Mars MDCCXI agé de LXXXIII ans eſt également celebre par ſes diſgraces & par ſes Ouvrages. On peut conſulter ſur ce qui regarde ce fameux Benedictin *la Bibliotheque Hiſtorique & Critique des Ecrivains de la Congregation de S. Maur* p. 157. Celle des *Auteurs Eccleſiaſtiques du XVII ſiecle* par M. du Pin, le *Catalogue des Auteurs Janſeniſtes* par le P. Colonia p. 85. & ſur tout une brochure intitulée *Proceſſus Officii Fiſcalis Curiæ Eccleſiaſticæ Mechlinienſis contra Dominum Gabrielem Gerberon, Ordinis S. Benedicti, Congregationis S. Mauri Religioſum Preſbyterum, qui e Gallia Profugus ſub veſte Laïca & nomine ficto Auguſtini Kergré in Belgio per plures annos latitaverat.* Bruxellis, *Van de Velde. MDCCIV.* in 4to. Il y a une infinité de circonſtances dans les interrogatoires que D. Gerberon ſubit à Malines qu'on chercheroit inutilement ailleurs & qui ne ſont pas inutiles pour connoître les Ouvrages des Janſeniſtes. Au reſte les Piéces de ce Procès ſont plus d'honneur à D. Gerberon qu'à M. de Précipiano alors Archevêque de Malines, dont les Officiers ont marqué en cette occaſion bien de l'ignorance & de la mauvaiſe foi. La Sentence, qui eſt à la fin, condamne D. Gerberon à des peines griéves, comme aïant été convaincu de Janſeniſme. La retractation de ce Religieux fit beau coup de bruit dans le tems qu'elle parut.

Digitized by Google

CCCCXXVII. contre Celeſtius à l'Empereur Theodoſe; mais de nouvelles piéces lui étant tombées entre les mains, il forma le plan d'une Edition complette de cet Auteur; la mort l'empêcha d'executer ce deſſein & nous la devons au P. Garnier qui l'acheva heureuſement en MDCLXXIII.

Je remarquerai en paſſant que le fameux Pere Gerberon (149) publia la même année MDCLXXIII une partie des Ouvrages de Marius Mercator, & qu'il ſe cacha ſous le faux nom de Rigberius. Le Jeſuite Auteur des *Lettres à M. Baillet* (150) *ſur les Jugemens dès Sçavans* a fait une reprimande aſſez vive à

rut. Le P. le Cerf fait aſſez entendre que cette affaire ſe paſſa tout differemment de ce qu'on en a publié: „ Le P. Gerberon, dit-il, p. 158, étant arrivé dans „ l'Abbaïe de S. Germain des Prez, on exigea de lui „ qu'il ratifiât ce qu'il avoit fait dans la Priſon de Vin„ cennes. Il parut allarmé de cette demande & il „ n'heſita point de répondre qu'il preferoit la priſon „ au danger de donner atteinte à la pureté de ſes ſenti„ mens. Alors on le menaça d'un ton capable de decon„ certer un Vieillard accablé d'infirmitez; & comme il „ vit qu'on ſe diſpoſoit à le ramener à Vincennes, il „ offrit de donner ſa ſignature, en déclarant néantmoins „ qu'il ne le faiſoit que pour rendre à l'Egliſe la ſou„ miſſion qu'elle a droit d'exiger de ſes enfans. M. Vi„ vant lui répondit que cela ſuffiroit & qu'il étoit lui„ même dans de pareils ſentimens. Il a été aiſé de re„ marquer dans la ſuitte de la Vie du P. Gerberon que „ ſa ſignature n'étoit pas la veritable expreſſion des ſenti„ mens de ſon cœur. Dans ſa retraite de S. Denis, il dicta „ à une perſonne de confiance un écrit qui a pour ti„ tre, *le vain Triomphe des Jeſuites dans la retractation du* „ *P. Gerberon.* Mais il ne put tromper la vigilance du „ P. de Loo, ſon Superieur, qui obſervant toutes ſes „ demarches, trouva moïen de le ſurprendre, lorſqu'il „ dictoit cet écrit qu'il ſupprima.

(150) V. plus bas *l'Article de M. Gallois* §. *II.* Voici le paſſage de M. Baillet dans ſes *Jugemens des Sçavans* Tom.

à M. Baillet de ce qu'il avoit preferé Rigberius au P. Garnier (151). La belle Edition que M. Baluze fit paroitre en MDCLXXXIV. in. 8. (152) peut terminer la diſpute, & elle eſt ſi fort au deſſus de celles qui l'ont précedée qu'on la doit preferer aux autres. Ce n'eſt pas pourtant qu'il faille entierement négliger les éditions du P. Garnier & du P. Gerberon; ils les ont enrichies de nottes ſçavantes & qui les feront toujours rechercher, ne fût-ce que pour voir de quelle maniere cer-

II. p. 473, 474. en parlant de l'Edition du P. Garnier, „ Elle eſt beaucoup plus ample & plus complette „ que celle de Rigberius, parce que celle-là a été faite „ ſur un excellent MS. de l'Egliſe de Beauvais & celle- „ ci ſur un du Vatican, qui étoit moins ample. Mais le „ P. Garnier pour avoir voulu nous faire un trop grand „ préſent, a mis ſon Mercator preſque hors d'état d'être „ lu, l'aïant enfoncé dans ſes vaſtes commentaires, qui „ ont rebuté le public, & l'ont fait courir après le „ Mercator de Rigberius, lequel quoique moins ache- „ vé, n'étant qu'un petit Volume in 16. ſemble avoir „ ſupplanté l'autre qui eſt en deux Volumes in folio. Il ajoute en parlant des nottes du P. Gerberon, „ qu'elles „ ſont eſtimées très ſçavantes & très judicieuſes & que „ c'eſt uniquement ce qui a rendu conſiderable l'Edition „ qui fut faite à Bruxelles en 1673 quoiqu'il y manque „ un aſſés bon nombre de pieces ou extraits, qui ſont dans „ celle du P. Garnier, laquelle eſt d'un tiers plus ample „ ſans y comprendre les commentaires. Il faut remar- „ quer auſſi que celle de Rigberius eſt moins correcte „ en quelques endroits, ce qui ne vient que du deffaut „ de ſon MS. & qu'elle eſt recompenſée par d'autres cir- „ conſtances qui l'ont fait preferer à l'autre.

(151) Jean Garnier né à Paris, & mort à Bologne en Italie en MDCLXXXI. agé de LXX ans, étoit habile dans l'Antiquité Eccleſiaſtique. Le P. Hardouin a publié en MDCLXXXV. un Recueil des Oeuvres Poſthumes du P. Garnier qu'il faut joindre à l'Edition de Theodoret du P. Sirmond, parceque la plûpart des Piéces qui ſont entrées dans ce Recueil y ſervent comme d'une eſpece de Supplement & contiennent des Diſſertations ſçavantes ſur

Digitized by Google

certains endroits delicats y ſont expliquez.

Le ſecond éclairciſſement regarde l'édition des Memoires du Marechal de Baſſompierre; qui devoit ſe faire à Paris & être beaucoup plus ample & plus correcte que la premiere (153); mais ce projet n'eut alors aucune ſuitte, & ce n'eſt qu'en MDCCXII. que les Libraires obtinrent une permiſſion tacite de les faire reimprimer à Paris. Il en a paru une nouvelle Edition en MDCCXXIII, qui ne vaut celle de Cologne (154) ni pour la beauté

ſur la Vie & ſur les Ouvrages de l'Evêque de Cyr. C'eſt un Volume *in folio*, à la tête duquel on trouve la Vie du P. Garnier, qui meritoit certainement de grands éloges, un peu au deſſous pourtant de ceux que lui donne le P. Hardouin. V. M. Fabricius Tom. I. 146-148. de l'*Hiſt. Biblioth. Propriæ.* M. Jean David Koëlerus Profeſſeur & Bibliothecaire à Altorf a fait réimprimer à Francfort en 1728. in 4to. le *Syſtema Bibliothecæ Collegii Pariſienſis* qui étoit devenu fort rare, dans une Collection intitulée *Sylloge aliquot Scriptorum de bene ordinata & ordinanda Bibliotheca.* Il releve pluſieurs fautes qui ſont échappées au P. Garnier.

(152) V. *le Catal. des Hiſtoriens* qui eſt à la fin de la *Methode pour étudier l'Hiſtoire*, p. 34. de la I. *Edit.*

(153) François Marechal de Baſſompierre mort en MDCXLVIII & non pas en MDCXL. comme le dit le P. le Long *ubi inf.* M. Menckenius p. 26. de ſon *Schediaſma de Commentariis Hiſtoricis quos Galli* Memoires *vocant*, dit en parlant de ceux du Maréchal de Baſſompierre, *mira varietate delectant, cum & res aulicas & bellicas & amatorias, in quibus ipſe pars magna fuit, contineant, multumque ad commendationem libri facit quod ipſe Vir ſummus Rabutinius eum multis ejus generis Commentariis prætulerit. Non negandum autem nonnunquam laſciviora immiſceri, quæ longe præſtiterat omiſiſſe.* Le P. le Long, No. 8853. convient que le Maréchal de Baſſompierre eſt croiable, mais que d'ailleurs ſes Memoires ſont mal écrits & pleins de ropetitions inutiles & desagreables.

(154) L'Auteur de *l'Hiſtoire abregée de l'Europe* imprimée en MDCXCI en 4 Volumes in 12. (M. Bernard) remarquent un de ces retranchemens ſinguliers,

té ni pour l'éxactitude. Ce qu'il y a d'étonnant eſt qu'on ne puiſſe engager les Libraires, même par la conſideration de leur interêt, qui y eſt entier, à communiquer à d'habiles gens leurs projets de reimpreſſion. On leur fourniroit certainement des morceaux qui rendroient ces reimpreſſions encore plus utiles. Pour ne parler que des Memoires du Maréchal de Baſſompierre, il auroit fallu, avant que d'en entreprendre de nouvelles Editions, conſulter les Manuſcrits de ces Memoires, qui ſe trouvent dans differentes Bibliotheques. Ils ſont plus amples & l'on ſent aiſément en les liſant quelles ont été les raiſons du premier Editeur (155) pour y faire de ſi frequens changemens. Mais ces raiſons ne ſubſiſtant plus, on rendroit ſervice au public en les publiant tels qu'ils ſont ſortis des mains du Maréchal.

Je renvoïe au VII. Article de ce Chapitre quelques Obſervations néceſſaires ſur la forme des premiers Journaux : elles interrompoient trop la ſuitte naturelle de cette Hiſtoire, laquelle me conduit à parler preſentement de ceux de M. l'Abbé Gallois.

NOT-

p. 226, 227. du I, Vol., il y eut en France, diſent-ils, „ des perſonnes de la prémiere qualité, qui regarderent les circonſtances extraordinaires de ſa naiſſance, „ comme un préſage malheureux pour le monde. On „ le peut voir dans une Lettre de M. de Baſſompierre, „ grand favori de Louis XIII. à M. l'Evêque de Grenoble, qui ſe trouve dans la p. 134. des *Memoires du „ Marechal de Baſſompierre* de l'Edition de Cologne." Ils rapportent enſuitte cette Lettre qui roule ſur les préſages qu'on

NOTTES

Sur l'Article de M. de SALLO.

NOTTE I.

Sur la Bibliotheque de Photius.

§. I. P. 3. LA Bibliotheque de Photius eſt un de ces excellens ouvrages que chacun ſe fait honneur de louer, & que peu de gens connoiſſent bien par eux-mêmes. On doit cependant la regarder comme un des livres de toute l'Antiquité où il y a le plus de choſes à apprendre. Toutefois, c'eſt moins encore par le grand nombre de faits curieux & ſinguliers qui ſe trouvent ramaſſez dans cette Bibliotheque qu'elle merite l'attention des Gens de Lettres, que par la ſageſſe & la moderation dont Photius a uſé dans ſes jugemens. Son exemple ſeul peut former les perſonnes qui ſe deſtinent à la Critique, & les preſerver des deffauts auxquels ceux qui ſe mêlent de ce métier ne ſont malheureuſement que trop ſujets. Il n'y a pas

qu'on pouvoit tirer des dents que Louïs XIV. avoit apportées en naiſſant.

(155) Claude Malleville de l'Academie Françoiſe, ſelon le P. le Long *Biblior. Hiſtor. de la France.* No. 156. mais il n'eſt pas poſſible que ce ſoit lui qui ait publié les Memoires de M. de Baſſompierre puis qu'ils n'ont paru qu'en MDCLXV ou MDCLXVI pour la prémiere fois & qu'il eſt mort en MDCXXXVII comme on le voit par toutes les liſtes de l'Academie.

Digitized by Google

pas deux voix ſur le mérite de cet ouvrage: *De cujus inſigni eruditione, atque exacto in cenſendis libris judicio Catholici æque ac Hæretici conſentiunt*, dit le P. Halloix (1). Je vois pourtant que depuis peu un homme à qui les perſonnes les plus prevenuës n'ont à ſouhaitter que des ſentiments orthodoxes (2) me-content de la maniere dont Photius a parlé du ſentiment de Clement Romain ſur la Divinité de Jeſus-Chriſt l'appelle un *Theologaſtre* du IX ſiecle, expreſſion qui me paroit un peu trop forte pour un homme du merite de ce Patriarche de Conſtantinople.

Sa Bibliotheque conſiſte en deux-cens-quatre vingt-trois extraits de toutes ſortes d'Auteurs Grecs. Photius a eu grand ſoin de marquer, quand il a pû le ſçavoir, le tems où ces Ecrivains ont vécu, & l'eſtime que l'on a faite de leurs Ouvrages: il en tranſcrit même pluſieurs morceaux qui ſont pour nous des fragmens d'autant plus précieux, que la plûpart des livres dont ils ſont tirez ne ſubſiſtent plus.

Il ne ſuffit pas d'avoir donné à ce livre les éloges dont il eſt digne, il faut encore en developper les deffauts & je me ſervirai pour cela des paroles d'André Schot, qui comme Editeur ne doit pas être ſuſpect: *Tumultuarium quidem opus*, dit-il, *nequid taciturnitate prævaricari videar, Photianam hanc Bibliothecam extitiſſe hæc indicant, eadem ſæpe repetita, hiatus interdum atque hiulca loca, neglectus ſtylus, rejecta denique in alteram operis partem li-*

(1) *De Vita Dionyſii Areopagitæ* Quæſt. II.
(2) Artemonius *Initium Evangelii Johannis reſtitutum.*
(3) *Proleg. in Photii Bibliot.*

librorum, quos recenſuerat, excerpta longiora, prorſus ut credam Photium memoria ſua juvanda, potius quam ut cæteris promiſcue prodeſſet, hoc opus conſarcinaſſe; aut certe poſtremam manum non adjeciſſe lima minori, opere futuro, aulicis nimirum negotiis atque ambitione tranſverſim raptum mentem aliò, aliò aures diviſiſſe (3)

Tant de négligences ont fait croire à Henri de Valois qu'un grand quart de la Bibliotheque de Photius n'étoit pas de lui (4): M. de Valois n'eſt pas le premier, comme on le croit ordinairement, qui ait eu ce ſoupçon ſi important à éclaircir; il me ſemble que Scaliger l'inſinuë aſſez clairement dans le paſſage ſuivant: (5) *Photius autem æqualis illorum temporum non vidit; certe non poſuit: cujus capita multa atque ampliſſima fuerunt, & ex multorum priſcorum auctorum integris paginis contexta: quorum maximam partem ſuſpicari magis quam definire poſſumus.* Quoiqu'il en ſoit de cette conjecture que nous examinerons quelque jour à fond, le paſſage ſuivant de Daniel Heinſius, peut paſſer pour le jugement le plus ſenſé qui ait encore été rendu ſur la Bibliotheque de Photius. Le voici: *Omnibus qui ante ætatem illam, aut ſuperioribus extiterunt, palmam Patriarcha Photius præripuit, qui de omnibus, in primis autem ſummis maximiſque Chriſtianis ſimul profaniſque auctoribus, Philoſophis, Hiſtoricis, Poëtis, Oratoribus, ſed maxime Theologis, ita accurate ac exquiſite judicat, ut unus eruditione varia cum omnibus quos*

(4) NOT. *in Excerpta de Legat.* V. M. Fabricius Tom. IX. *Bibliot. Græcæ* p. 376

(5) *Animadv. in Græca Euſebii* p. 405.

quos legerat, legendi diligentia, cum maximis qui ante extiterant commissus videatur; tam diffuso in his omnibus judicio atque accurato, ut non tantum singula de quibus judicavit penetrasse, sed & omnia quæ sciri possunt maximo successu didicisse videatur: tanta autem fide, ut non criticum in scripto, sed juratum judicem in luce hominum de singulis sententiam pronuntiare existimes. In quo uno homine ad universum se se litterarum orbem, circulumque critice diffudit, ut qui nihil in Grammatica, Rhetorica; nihil in minoribus scientiis ac artibus Theologis ignoscat: opiniones autem parum integras ac sanas, ut Theologus, proscribat; sic in omnibus versatus pariter atque absolutus, ut nec disciplinam ullam, neque partem ullam critices intactam sibi magnus vir relinquat. Nam nec eam, quam emendat, prætermittit: qui nonnulla etiam in sacris litteris à Scribis aut Hæreticis corrupta eo tempore ostendit, & in eis quæ ex genio & usu de proprietate & possessione singulorum statuit ac sciscit, raro admodum aberrat. In iis autem, quæ aut rectè, aut secus ab aliis dicuntur, partem operis præcipuam consumpsit. (6)

Je n'ignore pas que malgré tous ces éloges, quelques Sçavans ont repris Photius d'avoir porté son jugement sur tous les Auteurs dont il a parlé: mais M. Simon remarque judicieuse-

(6) *Prolegom. in Aristarchum Sacrum.*

(7) *A Ausbourg* in fol.

(8) M. Bayle en a donné un bon Article dans son *Dictionnaire Historique & Critique*, mais auquel il y auroit pourtant encore beaucoup de Supplemens à faire.

(9) V. Sa Lettre qui est à la fin de la Bibliotheque de Photius, & après les nottes d'Hœschelius.

(10) V. Aubert le Mire dans son *Auctuarium de Script. Eccles.* part. II. Cap. 203. p. 298. *Edit. Fabric.* M. Baluze

ſement qu'on peut bien ſe plaindre de certains jugemens particuliers, mais qu'en général, ils ſont exacts & tels qu'on les doit attendre d'un Ecrivain que Patricius Junius a appellé le Pére de tous les Critiques, *Criticorum parentem.*

Cet Ouvrage ſi généralement admiré a paru pour la prémiere fois en MDCI. (7) David Hoeſchelius (8) homme habile & à qui les Lettres ont de grandes obligations, publia cette Edition qui eſt entierement Grecque, & à laquelle nous voïons que Scaliger a contribué de ſes conſeils & de ſes lumieres (9). André Schot, ſçavant Jeſuite d'Anvers (10) donna quelque tems après une Edition Latine de cette Bibliotheque de Photius avec des Remarques (11). L'Edition faite à Geneve en MDCXIII eſt plus complette puiſqu'on y a joint le texte Grec à la verſion. Enfin elle a été effacée à ſon tour par celle de MDCLIII. donnée à Roüen, & dans l'Epitre dedicatoire de laquelle je crois reconnoitre le ſtyle & la maniere du P. Vigier (12). Cependant quoique cette Edition ſoit la meilleure de toutes celles que nous avons, il s'en faut beaucoup qu'elle puiſſe ſatisfaire à tous égards aux deſirs des gens de Lettres; car outre que le texte Grec fourmille de fautes, que tous les lec-

luze p. 640. de ſon Edition des Dialogues d'Antoine Auguſtin *de Emendatione Gratiani* l'appelle *Virum eruditiſſimum.* Il eſt mort à Anvers ſa patrie en 1629, agé de 70 ans.

(11) Auſſi à Ausbourg in folio en MDCVI.

(12) François Vigier de la Compagnie de Jeſus, à qui l'on doit une excellenre Edition Grecque & Latine de la Préparation & de la Demonſtration Evangelique d'Euſebe & quelques autres bons livres.

Digitized by Google

lecteurs ne ſont pas en état d'appercevoir & par où ils peuvent être induits en erreur, la verſion Latine de Schot demande d'être revûë d'un bout à l'autre. Dans l'état où nous l'avons, elle ne fait pas grand honneur à l'habileté du Traducteur, capable certainement de faire mieux. Je remarquerai à cette occaſion ce que M. Capperonier, Profeſſeur Royal en Langue Grecque (13) & qui a longtems travaillé ſur Photius m'a dit pluſieurs fois tenir de M. Baluze. C'eſt que le Jeſuite Schot a peu de part à la traduction de la Bibliotheque de Photius, que ce Pere n'a mis en Latin que les extraits dont il pouvoit faire uſage pour ſes études particulieres & qu'après avoir partagé le reſte de la beſogne entre de jeunes Jeſuites, (14) il voulut bien adopter & publier l'Ouvrage entier ſous ſon nom pour le faire recevoir avec ces preventions favorables que la connoiſſance qu'on avoit de ſon merite devoit naturellement inſpirer. Independamment de ce fait, ceux qui ſont un peu inſtruits des jugemens que l'on a portez des Traducteurs Latins, ſçavent aſſez, qu'il n'y a qu'une voix ſur la verſion de la Bibliotheque de Photius. Le celebre Gataker (15) & M. Colomiez entr'autres (16) en ont marqué les deffauts, mais perſonne n'a peut-être parlé plus ſagement que M. Huet, dont je vais rapporter les propres termes: *De ſua*

(13) C'eſt à lui que l'on doit l'Original des Morceaux de Photius qui ſont dans la derniere Edition du Caniſius, où elles n'avoient d'abord paru qu'en Latin.

(14) Philippe Svevezelius de Brugos a auſſi aidé Schot dans cette Verſion. V. *Alegambe* p. 405. *Bibliot. Scriptor. Societatis Jeſu.*

(15) *Adverſ. Miſcell.* p. 2.

ſua autem interpretatione Photiana, dit-il, (17) *ſic præfatur Andreas Schottus*, elaboravi quidem quoad ejus fieri potuit, ut ſenſa verbis comprehenſa ſequerer & non tam verba numerarem quam ſenſum ex bona fide apponerem. *Habemus confitentem reum; ſed vir eximius.*

Ἄλλοισιν ἐχθροῖς τόνδ' ἀπωθεῖται ψόγον.

Je ne m'arrêterai pas à parler de la Nouvelle Edition que M. Capperonier de moitié avec M. du Pin avoit promiſe de la Bibliotheque de Photius, ni de celle que les Journaux de Leipſig ont annoncée, & que M. Boernerus devoit donner; on trouvera tout cela dans le IX Volume de la *Bibliotheque Grecque* de M. Fabricius. Il me ſuffira d'avertir qu'il y en a un beau Manuſcrit dans la Bibliotheque du Roi marqué N°. 1850. qu'on doit neceſſairement conſulter ſi l'on veut jamais penſer à donner de nouveau l'Ouvrage de Photius. Pour ſa vie on n'a rien de mieux juſqu'ici que M. Hanckius dans ſon Traité *de Scriptoribus Rerum Byzantinarum* (18); toute *l'Hiſtoire du Schiſme des Grecs* par Maimbourg étant un miſerable Roman. Il n'y a rien de plus curieux ſur l'affaire de la dépoſition de Photius que ce qu'on trouve là-deſſus p. 150. & ſuiv. d'un excellent livre de M. Hody (19) ſur *la vacance des Sieges Epiſ-*

(16) *Obſerv. Sacrarum* p. 268.
(17) *De Claris Interp.* p. 175. *Edit.* in 4to.
(18) Imprimé en 1677. in 4to.
(19) L'Original eſt Anglois & fut imprimé à Londres en 1693. in 4to. pag. 216. V. en un bon extrait Tom. II. *Supplem. Actorum Lipſienſium* p. 595. & ſuiv.

Digitized by Google

Quoiqu'il ait vécu ſi peu de tems, nous avons pourtant de lui un aſſez grand nombre d'Ouvrages, tels ſont pluſieurs Auteurs Latins qu'il a publiez avec de petites nottes, que les Journaliſtes de Trevoux diſent *être propres pour la jeuneſſe* (24), M. Fabricius de Hambourg appelle *Perſpicuas* celles qu'il a ajoutées au Q. Curce (25) Il s'en faut beaucoup que M. Heuman (26) n'ait parlé avec éloge de ces Editions, & M. Burman temoigne n'avoir pour elles qu'un grand mepris (27) & ce jugement ne paroitra pas trop dur à ceux qui auront examiné de quoi Juncker étoit capable en ce genre. Il n'avoit pour y réuſſir ni aſſez de connoiſſance de l'Antiquité, ni aſſez de goût; l'un faiſoit qu'il n'étoit pas propre à éclaircir les endroits ſur leſquels la ſuitte des tems a jetté de l'obſcurité, & l'autre qu'il ne pouvoit pas ſentir à un certain point la fineſſe des penſées & des expreſſions des bons Ecrivains. Il a mieux fait dans les Ouvrages, où il n'étoit queſtion que de compiler, car étant comme il étoit, extremement laborieux & ayant une lecture très-variée; il y a raſſemblé un aſſez grand nombre de choſes curieuſes. Voici le Catalogue de ceux qui me ſont connus.

10. *Schediaſma Hiſtoricum de Ephemeridibus ſive*

(24) *Mem. pour ſervir à l'Hiſt. des Sciences & des Beaux Arts*, Août MDCCV. p. 1455.

(25) Lib. II. *Biblioth. Latinæ* cap. XVII. p. 449. Ce Quinte-Curce de M. Juncker parut à Dreſde en 1700. in 8.

(26) *Conſp. Hiſtoriæ Litterariæ.* p. 95.

(27) *Præf. in Phædri Fabulas.*

(28) Ce petit livre parut à Paris in 12. en MDCXCII. V. ce que M. l'Abbé Nicaiſe écrivoit à M. Morel en 1696.

Digitized by Google

de Diariis Eruditorum, in nobilioribus Europæ partibus hactenus publicatis. In Appendice exhibetur centuria Fœminarum eruditione & scriptis illustrium, ab eodem collecta. Lipsiæ. 1692. *in* 12. *pagg.* 306. pour l'Ouvrage & 138 pour l'Appendix.

Je ne m'expliquerai point sur cette Histoire des Journaux. Quant à *l'Appendix* c'est un recueil assez informe de passages qu'on trouve partout & qui se reduiroit à peu de chose, si l'on en avoit retranché ce que l'Auteur a tiré des prémiers Mercures & des Journaux.

2. Il traduisit en Latin *la Science des Medailles* du P. Joubert (28) & la publia à Leipsig en MDCXCV. On avoit d'abord prié M. Morel de joindre quelques remarques à cette version, mais il le refusa, *n'aïant pas assez de tems pour s'amuser*, disoit-il, *à rabotter les livres des autres.* (29) Le P. Joubert s'est plaint avec quelque espece de justice d'une traduction si capable de donner une mauvaise idée de l'original. Voici ce qu'il dit dans un petit avertissement qui est à la tête de la seconde Edition de *sa Science des Medailles* faite à Paris chez Boudot en MDCCXV. in 12. „ On me fit sçavoir, dit-il, dés l'année „ MDCXCIV que M. Carpsow également Sça-

1696. „ on souhaiteroit encore de vôtre façon une petite „ introduction à la médaille pour servir de vestibule & „ d'entrée à ceux qui y sont moins initiez. Celle de Patin n'est pas suffisante, & cette du P. Joubert n'est pas „ accompagnée d'exemples & de medailles nécessaires „ pour la parfaite intelligence des Préceptes. p. 60. des „ *Leibnitiana.*

(29) *Leibnitiana* p. 78.

Digitized by Google

„ Sçavant & honête homme avoit fait tra-
„ duire mon livre en Latin par les Sçavans
„ de Leipſig & qu'on y vouloit mettre mon
„ nom *cum elegio.* Je priai ces Meſſieurs de
„ ne point entreprendre cette traduction,
„ ſurtout de ne me point nommer, tant
„ parceque je ne croïois pas que la langue
„ Latine de ce pays fût propre à rendre
„ aſſez fidelement mes penſées, que parce-
„ que mon nom n'eſt point de ces grands
„ noms capables de donner du relief à un
„ livre, non plus que le livre n'eſt gueres
„ capable de faire honneur au nom qu'il au-
„ roit porté. Depuis cela, j'ai été huit ans
„ ſans ſcavoir ſi ces Meſſieurs avoient défferé
„ à mes bons avis, mais enfin leur ouvrage
„ m'eſt tombé entre les mains imprimé à
„ Leipſig dez l'année MDCXCV. ou je me
„ ſuis trouvé étrangement defiguré, comme
„ le lecteur avois prédit, je ne m'y ſuis re-
„ connu que par mon nom que je les avois
„ prié expreſſement de ne point mettre." (30) Ce que le P. Joubert dit du deſſein de M. Carpzovius a fait croire au P. Dom. Anſelme Banduri (31) que c'étoit M. Carpzovius lui-même qui avoit traduit en Latin *la Science des médailles*, mais il a mal pris le ſens du Jeſuite, & quant à la faute que lui reprochent MM. les journaliſtes de Leipſig, laquelle conſiſte à n'avoir mis que le nom de Baptême de M. Carpzovius, ſans y ajoû-
ter

(30) Dans la ſuite de cet Avertiſſement le P. Joubert nous apprend que le Comte Mezzabarba ſi fameux par la connoiſſance qu'il avoit des medailles s'étoit donné la peine de mettre ſon Introduction en Latin, & que le fils de ce Seigneur Italien lui en avoit remis une copie

ter ſon nom propre, il eſt aiſé de s'appercevoir que c'eſt ſimplement un oubli des imprimeurs. (32) Ces Meſſieurs ſont plus touchez de la cenſure du P. Joubert & de l'inſinuation maligne par où il donne à entendre qu'il ſe defie on ne peut pas plus de la latinité des Saxons ; Cependant ils conviennent que la verſion de Juncker n'eſt pas exempte de fautes: *Et quamvis*, ce ſont leurs paroles, (33) *in hac latina libri verſione, quod non diſſitemur, aliqua ſubinde occurrant, quæ limâ adhuc indigere videntur, juſtam tamen Patri Joberto cauſam nequaquam fuiſſe arbitramur, quamobrem in Saxonum gentem tam acriter invehatur, ac nobis in præfatione, qua nuperrimè libellum ſuum denuo ornare aggreſſus eſt, omnem propemodum latine dicendi facultatem temeré abjudicet. Certè, non adeo obtuſa pectora geſtamus Saxones, multoque minus ſub aëre tam craſſo naſcimur, ut ex naturæ vitio nulla prorſus ratione ad caſtam puramque latinitatem adſpirare queamus. Condonabimus hoc viro, cui noſtrorum in Latinam Linguam merita, vel planè incognita fuerunt, vel quia ab exteris profecta ſunt, ſordere videntur.* Le P. Joubert meritoit bien cette petite leçon : on a toujours mauvaiſe grace à decrier les nations & les corps entiers; & il y a longtems qu'un des plus honétes hommes de l'Antiquité l'a remarqué. *Malé etiam dicitur quod in plures convenit, ſi nationes totæ inceſſantur, aut ordi-*

MS. entre les mains.

(31) *Bibliot. Numm.* No. CXI.

(32) *Act. Erud.* MDCCXVIII. Sept. p. 387.

(33) *Ibid.*

Digitized by Google

dines, aut conditio, aut ſtudia multorum (34)

3. *Vita D. Martini Lutheri & ſucceſſuum Evangelicæ Reformationis, Jubilæorumque Evangelicorum Hiſtoria nummis CXLV. atque iconibus aliquot clariſſimis illuſtrata.* Francofurti & Lipſiæ. MDCXCIX. in 8. MM. les Journaliſtes de Leipſig en ont donné un bon extrait (35) & ils y louënt la diligence de l'Auteur à ramaſſer d'excellens materiaux, & ſon art à les diſpoſer dans un ordre auſſi commode qu'agreable. (36) Cet ouvrage a été auſſi loüé par M. Lilienthal (37) qui appelle l'Autheur à cette occaſion *virum eleganter eruditum* & par M. Dornius (38) qui ſoutient pourtant malgré tout ce que M. Juncker avoit pû dire dans ſa préface pour prevenir les ſoupçons, qu'il y a pluſieurs medailles ſuppoſées parmi celles qu'il a données pour inconteſtables. Cette premiere edition aïant été épuiſée en peu de tems l'auteur en donna une nouvelle en MDCCVI. mais en Allemand, MM. les Journaliſtes de Leipſig diſent, (39) qu'elle eſt conſiderablement augmentéet & ſur tout dans la ſection XXXVIII. où il s'agit des ſçavans qui concoururent avec Luther à procurer la Reformation. Pluſieurs perſonnes ſeront ſans doute ſurpriſes de trouver pour

(34) *Quintil.* lib. VI. Cap. III. *Inſtit. Orator.*

(35) *Act. Erudit.* MDCXCIX. Jul. p. 300-304.

(36) Voici leurs paroles: *non illuſtravit modò præcipua rerum à Luthero geſtorum capita, ſed & Hiſtoriam Reformationis Evangelicæ, jubilæorumque, quæ vocant, omnem ad noſtra uſque tempora monumentis nummorum quam plurimis, non ſine ingenti, quod facile patet, ſollicitudine conquiſitis convenientique ordine ita diſpoſitis, ut nihil ſit, quod turbare aut offendere lectorem poſſit; cui arbitramur non injucundum fore ſiquidem contineri velit aurum hoc argentumque honoribus æter-*

nis

dans ce rang le Chancelier Gattinara & Eraſme, ces hommes ſi moderez, dont l'un avoit trop d'experience des affaires de ce monde pour ne pas chercher à éteindre le feu de la diviſion dans les Etats de ſon maitre, & l'autre trop de connoiſſance de la Religion pour ſe joindre à des gens dont la miſſion lui a toujours été ſuſpecte.

4. *Hiſtorica Relatio de publica Bibliotheca Gymnaſii Iſenacenſis, unà cum peculiari Diſſertatione de nonnullis Regionum Saxonicarum publicis Bibliothecis.* Iſenaci. MDCCIX. in 4. Quoique la Bibliotheque d'Eiſenac ne ſoit pas fort conſiderable par le nombre des volumes dont elle eſt compoſée, elle meritoit pourtant d'être plus connuë qu'elle ne l'étoit avant que M. Juncker en donnât l'hiſtoire. Ce qu'il y a de plus important dans ce Traité conſiſte en Extraits de lettres de divers Sçavans que la Bibliotheque d'Eiſenac conſerve en original. M. Juncker n'a pas oublié l'hiſtoire de Chriſtophle Winerus, mort de peſte en 1597. à où il vivoit en particulier depuis qu'on l'avoit dépouillé de ſon emploi de paſteur pour avoir prêché & ſoutenu avec opiniatreté qu'il n'y avoit que les vrais fideles qui reçuſſent ſpirituellement le corps

nis Martini Lutheri dicatum ſuperiori ac noſtro ſeculo. Neque verò vulgo nota ſectatus eſt nbivis auctor, ſed quacunque ex variis paſſim Cimeliothecis inveſtigare potuit, collegit ſtudio peculiari, curioſéque annotavit, quæ ad paucorum notitiam ſolent alias pervenire.

(37) *De Hiſt. Litter. certe à cujusdam gentis conſcribenda.* p. 124.

(38) Tom. I. *Bibliot. Theologicæ* p. 205.

(39) *Jul.* MDCCVI. p. 331. 332. v. auſſi m. Fabricius *Hiſt. Bibliot. propria* ubi ſup. p. 505.

corps & le ſang de J. C. dans l'Euchariſtie. Winerus eſt celui à qui la Bibliotheque d'Eiſenac doit ſon principal acroiſſement. On trouve à la fin une diſſertation ſur quelques unes des plus celebres Bibliotheques de Saxe, dans laquelle il y a quelques faits intereſſans ſur leur hiſtoire & ſur celle des Sçavans qui en avoient ſoin lorsqu'elle a été écrite. Au reſte l'ouvrage de M. Juncker eſt en Allemand.

5. *Commentarius de vita ſcriptisque ac meritis illuſtris viri Jobi Ludolfi conſiliarii quondam Sereniſſimorum Saxoniæ Ducum.* Lipſiæ. MDCCX. in 8. Cette vie de M. Ludolf eſt fort curieuſe & n'eſt pas mal faite.

6. *Anonymi Deſcriptio ſtatus ſeu Provinciæ Iſenacenſis; Andreæ Toppii Annales Urbis Iſenacenſis, Johannis Michaelis Kochii Hiſtoria Arcis Wartburg. Notas ad Toppium & Præfationem ad ſingulos libellos addidit Chriſtianus Junckerus.* Iſenæ. 1710. in 8. Les Hiſtoriens compris dans cette utile collection ſont ecrits en Allemand auſſi bien que les notes & la préface de l'Editeur. MM. les Journaliſtes de Leipſig diſent que ce livre eſt plein de bonnes choſes (40) & ils avertiſſent que M. Juncker a donné ſon jugement dans la Préface ſur tous les Hiſtoriens tant imprimés que manuſcrits d'Eiſenac.

7. *Unleitung zu der Geographie der mittleren Zeiten.* Iena. MDCCXII. in 4. *pag.* 784. Je mets exprès le titre de cet Ouvrage dans la langue en laquelle il a paru, & je le fais à cauſe

(40) *Nov.* MDCCX. p. 501. *Cæterùm malumus lectorem ætlium curioſum inſpicere ipſum librum, quippe plenum bonarum*

Digitized by Google

cauſe de ſon importance. C'eſt une introduction à la Geographie du moyen age, & particulierement de la Geographie d'Allemagne. Ce livre mérite une conſideration ſi particuliere, & il ſeroit ſi fort à ſouhaitter qu'on travaillât à éclaircir ſur le même plan la Geographie du même tems & des autres Etats de l'Europe, que je vais en donner une idée préciſe d'après le Journal de Leipſig, dont je n'ai fait autre choſe que traduire l'extrait (41) „ l'ouvrage que M. Juncker „ vient de publier, diſent les auteurs, eſt un „ ouvrage deſiré depuis longtems de tous „ les Sçavans, abſolument néceſſaire pour „ l'intelligence des Ecrivains du moyen âge „ & des ſiecles poſterieurs, mais ſi difficile à „ executer que perſonne n'avoit oſé l'entre- „ prendre juſqu'à préſent. Il ſemble que la „ difficulté de faire un tout d'une infinité de „ parties, qui n'avoient pas grand rapport les „ unes aux autres, ait contribué plus que „ tout le reſte à empêcher divers auteurs de „ s'attacher à ces ſortes de recherches, ou „ du moins de faire uſage de celles qu'ils „ avoient faites. On a donc une grande obli- „ gation à M. Juncker d'avoir imaginé un „ ſiſtême au moïen duquel cette portion de „ la Geographie peut-être aujourd'hui diſpo- „ ſée dans un ordre clair & naturel; & quoi- „ qu'il ait eu la modeſtie d'avouer, que cette „ introduction n'étoit qu'un eſſai très impar- „ fait, & qu'il s'étoit contente d'y amaſſer „ des materiaux dont ceux qui auroient plus

rum rerum.

(41) *Act. Erudit.* MDCCXII. *Aug.* p. 371-378.

„ plus de loisir & plus de secours qu'il n'en „ a, pourront se servir pour la construction „ d'un edifice plus magnifique; quoiqu'il con- „ vienne qu'il a pû lui echaper diverses fau- „ tes; nous sommes bien éloignez de lui re- „ fuser les justes louanges, qu'une simple ana- „ lyse de son livre féra bien voir qu'il merite. Il „ est divisé en deux parties; la premiere ren- „ fermée en trois chapitres comprend des ob- „ servations generales & quelques avis néces- „ saires pour l'étude de la Geographie du „ moyen âge: Dans la deuxieme composée „ de dix neuf chapitres l'Auteur traite en par- „ ticulier de l'Allemagne, telle qu'elle étoit „ dans les Siécles dont il s'est proposé d'é- „ claircir la Geographie.

„ M. Juncker se plaint d'abord que l'étude „ de l'Histoire & de la Geographie du moyen „ âge ait été si peu cultivée jusqu'ici: & par- „ mi plusieurs raisons qu'il donne d'une né- „ gligence si blamable, il s'arrête à deux qu'il „ regarde comme la source de toutes les au- „ tres, qui sont les préjugez qui détournent „ de ces sortes de recherches & les difficultés „ qui les accompagnent. Ces préjugez sont „ 1. Que les loix Romaines suffisent pour de- „ cider tous les dêmelez qui surviennent en- „ tre les Princes & les Etats qui composent „ le corps Germanique: 2. Que les Archi- „ ves doivent être fermées avec soin & qu'il „ ne faut pas communiquer les monumens „ qu'elles conservent. 3. Que cette matiere „ est inutile, ou tout au moins si desagreable „ & si seche qu'on n'en peut jamais retirer „ grand avantage ni grand plaisir: 4. Qu'un „ homme habile emploïera mieux ses talens

en

» en les tournant du côté des Auteurs Grecs
» & Latins, qu'en ſe bornant à des chartres
» mal écrites. 5. Qu'il eſt plus utile de s'ex-
» ercer ſur l'hiſtoire & la Geographie des
» deux derniers ſiécles : le 6. enfin, que les
» Pragmatiques Sanctions étant les loix gene-
» rales & fondamentales de l'Empire, on
» n'a pas beſoin d'autres piéces pour termi-
» ner toutes les conteſtations qui s'élevent
» dans ſon ſein. Voilà les injuſtes préjugez
» qui empêchent tant de perſonnes de ſe li-
» vrer au goût qu'elles auroient pour les diſ-
» cuſſions Geographiques du moïen âge ; que
» ſi elles paſſent par-deſſus ces preventions
» trop ordinaires, cinq obſtacles les arrachent
» auſſitôt à cette étude. 1. Elle eſt immenſe
» par ſon détail & cauſe néceſſairement des
» depenſes que tout le monde n'eſt pas en
» état de ſoutenir : 2. il n'y a point d'intro-
» duction où l'on puiſſe prendre une teinture
» de cette ſçience : 3. la barbarie des Auteurs
» qu'il faut conſulter dégoute ceux qui ſe-
» roient les plus propres à y faire de grands
» progrez : 4. ces Auteurs ſont non ſeule-
» ment desagréables, mais ils ſont encore
» d'une obſcurité capable de faire perdre pa-
» tience ; & cette obſcurité n'embraſſe pas
» moins le fonds des choſes que les expreſ-
» ſions. 5. Ce n'eſt qu'avec peine qu'on ob-
» tient la communication des Archives, où
» les piéces néceſſaires ſont enſevelies. 6. il
» faut eſſuïer mille dégouts avant que de ren-
» contrer un libraire qui veuille faire les fraix
» de ſemblables entrepriſes.

» Ces préjugez & ces obſtacles trouvent
» des réponſes aſſez ſolides dans le I. Chapitre

„ de cet ouvrage, l'Auteur y insiste principa-
„ lement sur l'importance de l'étude de la
„ Geographie du moyen âge, & s'expliquant
„ par occasion sur le veritable usage des Ar-
„ chives, il examine avec soin le danger qu'il
„ y a dans l'une des deux extremitez où l'on
„ tombe à cet égard, qui sont d'enterrer par
„ mauvaise humeur ce qu'il n'y a point d'in-
„ convenient à publier, ou de publier sans
„ discretion ce qu'il seroit plus avantageux au
„ bien de la societé de laisser dans les tene-
„ bres de l'oubli. Il developpe au même en-
„ droit les vûës qu'il pense qu'on devroit
„ suivre dans la composition d'un *Glossaire*
„ *diplomatique de la Langue Allemande* & d'u-
„ ne *Histoire generale d'Allemagne* plus com-
„ plette que ne le sont celles qui ont paru
„ jusqu'à présent. Ces deux ouvrages ne lui
„ paroissent possibles à exécuter qu'après
„ qu'on aura eu de bonnes histoires par-
„ ticulieres de chaque pays, en aussi
„ grand nombre qu'on aura pû décou-
„ vrir. Il donne pour un excellent modele
„ l'Histoire de la Principauté d'Anhalt com-
„ posée par le *célebre* M. Becman (42)

„ On a dit qu'une des principales raisons
„ qui detournoient de s'appliquer à l'étude
„ de la Geographie du moïen âge étoit le
„ défaut d'un abregé ou l'on pût s'instruire
„ des premiers principes: c'est pour ôter ce
„ prétexte que M. Juncker entreprend d'en
„ donner un dans son II. Chapitre & il com-
„ men-

(42) En deux volumes in fol. V. les *Acta Erudit.* MDCCXI. *Aug.* p. 335. & seqq.

» mence par établir certains principes gene-
» raux, ſans leſquels il n'eſt pas poſſible de
» faire le moindre progrez dans cette ſcien-
» ce. Comme ils peuvent s'appliquer egale-
» ment à la Geographie de tous les pays nous
» croïons faire plaiſir à ceux qui aiment ces
» ſortes de connoiſſances de leur expoſer un
» peu en détail les idées & l'ordre de cet
» habile homme. 1. C'eſt à la diviſion
» de l'Empire ſous Theodoſe, ſur la fin du
» IV. ſiécle que commence la Geographie
» du moyen âge, & elle finit au commence-
» ment du XVI. ſiécle ſous Maximilien I.
» Auteur de la diviſion de l'Empire en cer-
» cles. 2. Il faut rappeller aux incurſions des
» Barbares les changemens qui ſont ſurvenus
» dans la Geographie. 3. On diſtinguera avec
» attention divers periodes dans le tems
» qu'embraſſe cette partie de la Geographie;
» parceque les victoires & les defaites mutu-
» elles de tant de nations ne permettent pas
» d'en traiter ſous un point de vûë general.
» 4. Ces periodes doivent être conſiderées non
» ſeulement par rapport à toute la terre,
» mais encore par rapport à chaque pays en
» particulier. 5. Celui qui n'aura pas ſoin de
» debroüiller & de fixer les *migrations* & les
» *demeures* des étrangers & des naturels d'un
» pays tombera néceſſairement dans la con-
» fuſion. 6. Cela arrivera auſſi à ceux qui
» perdront de vûë, que les Etrangers qui ſe
» ſont emparez de quelque pays par droit de
» conquête, ou bien par leurs colonies ont
» changé ſouvent les noms de ces pays là
» en y établiſſant leur Langue; que quelque-
» fois ils y ont bâti de nouvelles villes qui con-

„ ſervent encore le nom qu'elles avoient
„ reçû de leurs fondateurs; qu'ils ont aboli les
„ loix Romaines; qu'ils en ont ſubſtitué d'au-
„ tres, & même tiré des deux droits dequoi
„ en faire un nouveau. 7 Quand on traite
„ des Provinces Orientales ſoumiſes à la Puiſ-
„ ſance Romaine, on ſe ſouviendra qu'elles
„ ont été principalement expoſées aux inva-
„ ſions des Thraces, & que les incurſions des
„ peuples Septentrionaux, ſe ſont faites dans
„ les Provinces Occidentales. 8. Que les
„ differens partages de l'Empire ſous les fils
„ & les deſcendans de Charlemagne ont fait
„ changer de face en ces ſiécles là à la Geo-
„ graphie. 9. On en peut dire tout autant de la
„ tranſlation de la Dignité imperiale de la
„ Maiſon des Carlovingiens à divers Princes
„ Allemands. 10. L'erection des Duchez &
„ des Comtez en Allemagne, 11. auſſi bien
„ que celle des Evechez & des Abbayes a
„ produit le même effet & demande par con-
„ ſequent une attention particuliere. 12. Les
„ Citez, les Villages, les Rivieres &c. retien-
„ nent preſque par tout leur ancienne ſitua-
„ tion, mais les divers idiomes de ceux qui
„ les ont habitez, & les dialectes mêmes de
„ ces idiomes ſont la cauſe qu'ils ont très ra-
„ rement retenu leurs anciens noms. 13.
„ La maniere de prononcer & d'orthogra-
„ phier les noms latins, qui a changé ſuivant
„ les ſiécles, merite d'être ſuivie à la piſte, &
„ autant on tire d'utilité de cette recherche,
„ autant il eſt dangereux de la negliger. 14.
„ Il ſe trouve très peu des nations qui portent
„ encore les noms ſous lesquelles elles ont été
„ connuës depuis le V. ſiecles juſqu'au IX.

15.

„ 15. La diviſion des Provinces en *Cantons* „ (43) n'eſt preſque plus en uſage. 16. plu- „ ſieurs Comtez autrefois celebres aïant été „ enclavez dans des Principautez ont per- „ du leur nom, & ſont compris ſous celui „ des Principautez auxquelles on les voit actuel- „ lement reunis. 17. Les Comtez prenoient „ d'ordinaire leur nom des citadelles où de- „ meuroient les comtes, à qui, en ſupprimant „ le titre ancien de canton, on donnoit ce „ même Pays ſous le titre moderne de „ comté, tant pour eux que pour leurs he- „ ritiers. 18. Les comtes offroient en fief- „ leurs Comtez aux Ducs, & les petites E- „ gliſes étoient ofertes aux plus grandes, les uns „ & les autres pour avoir de la protection 19. „ L'Empire Germanique & ſes dependances „ étoient autrefois d'une bien plus grande éten- „ duë qu'aujourd'hui. 20. Enfin les guerres „ continuelles & nuiſibles qui troubloient „ l'Empire porterent l'Empereur Maximilien „ I à le diviſer en cercles, & par là non ſeu- „ lement il coupa racine aux diviſions, mais „ encore il prevint les changemens de nom „ ſi communs, & donna naiſſance à l'epoque „ où commence la Geographie moderne. „ 21. La methode la plus commode & la „ voie la plus courte pour parvenîr à la con- „ noiſſance de la Geographie du moyen âge, „ eſt d'apprendre d'abord les noms & la „ ſiuation des Peuples les plus celebres de- „ puis J. C. juſqu'au cinquiéme Siécle, & „ ſur-tout des peuples qui dans ce Siécle & „ dans celui qui le precede ſe jetterent dans

 „ les

(43) Ce que les anciens appelloient *pagi*.

„ les Provinces Romaines, ce qui fait le
„ nœud de l'ancienne & de la moïenne
„ Geographie avec l'Hiſtoire. Ceux qui ſe
„ deſtinent plus particulierement à éclaircir
„ ce qui regarde l'Allemagne auront une ta-
„ ble alphabetique en Latin & en Allemand
„ de tous les noms de Villes, de montagnes
„ des forets, de Rivieres, où ils explique-
„ ront avec le plus d'exactitude qu'il ſera
„ poſſible les mots obſcurs qui ſe rencontre-
„ ront ſur leur chemin. Mais ce qui eſt plus
„ important c'eſt de bien déterminer les li-
„ mites generales & l'état interieur de la Ger-
„ manie avant Theodoſe, & ſous ſon Empi-
„ pire; de ſuivre les changemens qui ſont
„ arrivez depuis ce tems-là juſqu'à Charle-
„ magne, ceux qui ſe firent de ſon tems &
„ ſous les Carlovingiens juſqu'à Rodolfe de
„ Hapsbourg & enfin depuis ce dernier juſ-
„ qu'à Maximilien. M. Juncker finit par re-
„ commander l'examen des Droits de cha-
„ que Souverain & le diſcernement des Au-
„ teurs du moïen âge ſur l'authorité deſquels
„ on s'appuïe. Ces conſiderations ſont ample-
„ ment & ſçavamment diſcutées dans le III.
„ Chapitre de cette premiere partie, & M.
„ Juncker en fait voir la neceſſité & l'uſage,
„ par un grand nombre de traits hiſtoriques,
„ qu'il entremêle de reflexions ſenſées & qui
„ meritent d'être lûes dans l'original.

„ La ſeconde partie de M. Juncker eſt
„ une application des regles qu'il a données
„ pour traiter de la Geographie du moyen
„ âge à celle de l'Allemagne. Elle eſt divi-
„ ſée en IX Chapitres. Il donne dans le pre-
„ mier une Liſte Alphaphetique de toute

les

„ les Nations qui habitoient anciennement
„ la Germanie, & il veut que l'on ne con-
„ fonde pas *la Germanie* & *l'Empire Germa-*
„ *nique* : il parle de ſes differentes diviſions
„ & il remarque que les noms de *Germains*
„ & de *Germanie* ſignifient les habitans qui
„ occupent le Pays qui eſt autour du Fleu-
„ ve *Ger* ou *Gere*, lequel partage la Thurin-
„ ge en deux & paſſe par Erfurt ville capi-
„ tale de ce Pays. Cette étymologie paroit
„ à M. Juncker ôter juſqu'à l'ombre de la
„ difficulté qui ſe trouve au II Chap. *des*
„ *mœurs des Germains* par Tacite & ſur le-
„ quel la ſagacité des Critiques a échoüé.
„ Il faut expliquer le mot de *Tungri* par celui
„ de *Thuringi*. C'eſt dans le même Chapi-
„ tre que l'Auteur condamne ceux qui rap-
„ portent l'origine de *Noriberga*, Nurem-
„ berg aux *Norici* : il prétend que c'eſt plu-
„ tôt aux *Naviſci*. Le II Chapitre eſt rem-
„ pli par un catalogue auſſi alphabetique
„ des noms Latins & Allemands que les Fleu-
„ ves, les Forets & les Montagnes les plus
„ celebres de la Germanie portoient dans le
„ moïen âge. On y trouve une opinion
„ ſinguliere & aſſez probable qu'il ne faut
„ pas paſſer ſous ſilence. C'eſt que les mots
„ d'*Allemands* & d'*Allemagne* viennent du Fleu-
„ ve *Almona*, aujourd'hui *Altmuhl*. Il ſe jet-
„ te dans le Danube vers les Frontieres de la
„ Franconie, de la Baviere & de la Suabe.
„ Celle qu'il a ſur l'origine du terme de loix
„ Saliques *leges ſalicæ* & de Conrad le Salique
„ *Salicus* & non *Saliquus* eſt encore particu-
„ liere à M. Juncker. Il le derive de *Sala*
„ Fleuve de la Franconie ſuperieure, & de

„ la

„ la Forteresse de *Salesburg*, aujourd'hui *Salz-*
„ *burg*, située sur ce Fleuve proche de Neu-
„ stadt ; & il refute au même endroit une
„ erreur assez communement repanduë, qui
„ est que la Germanie n'étoit presque an-
„ ciennement qu'une forêt. Le Chapitre III
„ parle des Peuples qui penetrerent aux IV
„ & V Siécles dans les Provinces de l'Em-
„ pire avec un succez bien different, & on
„ y voit le détail de leurs avantures. Le IV
„ renferme un denombrement exact de
„ tous les Pays qui échurent à Charlemagne
„ par succession, & de ceux dont il s'em-
„ para à main armée. On suit le partage
„ qu'il en fit à ses fils, & les divisions que
„ ceux-cy & leurs descendans en firent enco-
„ re dans la suitte. La description des can-
„ tons, *pagorum*, qui remplit le V Chapitre est
„ plus ample qu'aucune de celles qui avoient
„ paru avant M. Juncker. Elle est suivant
„ sa coutume par ordre alphabetique. Il
„ donne un essay, dans l'article de *Grabfeld*,
„ qui contient la plus grande partie de la
„ Principauté d'Anneberg, de la maniére
„ dont il voudroit que s'y prissent les Cho-
„ rographes ; & quoiqu'il paroisse persuadé
„ qu'on peut faire encore en ce genre quel-
„ que chose de plus parfait, il ne laisse pas
„ de loüer la carte *hydrographique* d'Allema-
„ gne faite par M. Philippe Henry Zollmann
„ & gravée par Jean. Baptiste Homann
„ (44) celebre Graveur de Nuremberg. M.
„ Juncker traite en general dans le VI
„ Cha-

(44) M. Eberard David Hauber a pris la deffense de ces cartes p. III. de ses *Consilia de Historia Geographia concin-*

„ Chapitre des divers Royaumes qui ont été
„ en Allemagne, & qu'il diviſe en Royaumes
„ proprement & improprement appellez ainſi.
„ Ceux-ci, qui ſont les Royaumes de Baviere,
„ de Friſe, de Saxe & de Thuringe, font la
„ matiere du Chapitre VII, comme celle du
„ ſuivant eſt ce qui regarde les Royaumes
„ proprement dits, dont il éclaircit la Geogra-
„ phie par des Diplomes Hiſtoriques. Ces
„ Royaumes étoient ceux de France, de Ger-
„ manie, de Lombardie ou d'Italie, d'Auſtra-
„ ſie, de Neuſtrie, de Lorraine, de Suabe,
„ d'Arles, de Bourgogne. Le IX eſt em-
„ ploïé à debrouiller hiſtoriquement & fort
„ au long l'origine des Principautez & des
„ Duchez qui s'éleverent en Allemagne dans
„ le moïen âge & à les décrire enſuite cha-
„ cun en particulier. L'Auteur, qui avoit
„ nié plus haut que Wittekindt eût jamais
„ été Roi de Saxe, nie également ici que
„ Billing ait jamais été Duc de ce Pays-là.
„ Il fait dans les Chapitres ſuivants pour les
„ Comtez du moïen âge ce qu'il vient de fai-
„ re pour les Duchez; il obſerve en premier
„ lieu que ceux qui s'appelloient *Comtes*
„ n'aïant pas une même dignité, il avoit
„ falu trouver des noms differens; que de
„ là étoient venus les noms de Comtes *Pala-*
„ *tins*, de *Landgraves*, de *Margraves*, de
„ *Burgraves*, de *Comtes* tout court. Il paſſe
„ enſuite à la diſcuſſion de ces divers noms,
„ & du pouvoir qu'ils donnoient; & finit
„ par décrire les Pays qui ont porté, & qui
„ por-

nanda contre M. de la Martiniere, qui les a blamées en pluſieurs endroits de *ſon grand* Dictionnaire Geographique & Critique.

Digitized by Google

„ portent encore ce titre. C'eſt le ſujet des „ Chapitres XI. XII. XIII. XIV. & XV. „ Une choſe qu'il ne faut pas paſſer ſous ſi- „ lence c'eſt qu'il explique p. 552. & ſuiv. „ beaucoup plus au long que du Cange le „ terme de *Comecia* ou *Comitia*. Des quatre „ derniers Chapitres M. Juncker en emploïe „ deux à la Geographie des Egliſes d'Alle- „ magne, & il y trace un plan excellent d'u- „ ne Geographie ſacrée de ce Pays-là. Il „ s'agit dans le troiſiéme de la Nobleſſe libre „ de l'Empire & des Villes Imperiales. „ On voit dans le quatrieme un échantillon „ de l'Orthographe Geographique du moïen „ âge accommodée à nôtre façon de pro- „ noncer, & d'écrire.

On ſent que l'Ouvrage, dont on vient de lire un extrait exact, eſt fait avec ſoin & qu'il eſt rempli de choſes curieuſes. Les PP. Journaliſtes de Trevoux en conviennent, mais ils paroiſſent étonnez des étymologies que nous avons rapportées & ils ſe déclarent hautement contre l'Origine que M. Juncker donne aux Loix Saliques. Ce qu'ils ajoûtent me paroit vrai, c'eſt qu'un livre de cette importance devoit être écrit en Latin, & qu'il auroit été à ſouhaitter que l'Auteur nous eut donné une *Geographia Media* ſur le même plan, pour ſervir de ſuite à la Geographie ancienne de M. Cellarius (45) M. Fabricius a raiſon de dire que M. Juncker a non ſeulement éclairci la Geographie du moïen âge, mais qu'il a rompu la glace & fraïé le che-

(45) *May* MDCCXIV *p.* 922. 923. 924.

chemin à ceux qui travailleront ſur ce ſujet. (46) Quoique dans le même endroit où il lui donne cet éloge, il ſe déclare ſon ami, on doit plutôt le regarder comme une preuve de ſon équité, que comme un témoignage de ſon affection.

8. *Johannis Sleidani de IV ſummis imperiis Libri III. olim ab Henrico Meibomio materiarum ſedibus illuſtrati, nunc verò cum continuatione Aegidii Strauchii Profeſſoris publici Hiſtoriarum in Academia Wittembergenſi, Conradi-Samuelis Schurfleiſchii Hiſtoriarum & Græcæ linguæ in eadem Academia Profeſſoris ad annum MDCLXXVIII & Chriſtiani Funckeri Rectoris Eiſenacenſis uſque ad finem XVII ſæculi denuo editi.* Francofurti. MDCCXI. in 8. Les PP. Journaliſtes de Trevoux diſent que la mauvaiſe foi de Sleidan eſt ſi connuë, qu'il eſt étonnant qu'on ait pû lui trouver un continuateur, & un Libraire à la continuation (47). Tout le monde ne juge pas ſi peu avantageuſement de Sleidan : V. le Chap. III de la Preface du bel ouvrage de M. de Seckendorf intitulé *Comment. de Lutheraniſmo.*

9. *Andreæ Reyheri Lexicon Latinæ Linguæ emendatum & auctum, in quo methodo nativa omnium vocabulorum cum accentu ſuo notatorum Etymologiæ, diverſæ acceptiones, genera, flexiones & appellationes Germanicæ pariter ac Græcæ, ſimiliter locutiones, formulæ, ſententiæ, facultatum ſcientiarumque termini, in novellis etiam incurrentes, nec non adagia, cum uſu particularum, tam Oratoribus quam Philo-*

(46) *Bibliog. Antiq.* p. 141.
(47) *Août* MDCCXI. *p.* 1481.

loſophis, Mathematicis, Medicis, Juriſconſultis & Theologis familiariora & maxime ad rectius intelligendos atque explicandos quoſcunque Autores claſſicos nimium quantùm facientia, continentur. Francofurti & Lipſiæ. MDCCXII. in fol. C'eſt ici, au jugement des PP. Journaliſtes de Trevoux, un des meilleurs livres qui aïent jamais été faits en ce genre: il peut, diſent-ils (48), le diſputer au Threſor de la Langue Latine augmenté par Cellarius. „ Il „ eſt même d'un uſage plus commode, par„ ceque M. Juncker s'eſt attaché à l'ordre „ alphabetique ſans égard aux Racines. D'ail„ leurs on n'a omis ni les mots propres des „ Arts, ni les termes uſitez, quoique moins „ Latins, en les diſtinguant neantmoins par „ des marques qui préviennent toute mépri„ ſe. Le ſçavant Editeur oſe aſſurer que „ l'on trouvera dans ce Dictionnaire plus de „ mille mots qu'on chercheroit inutilement „ dans les autres Dictionnaires. Les cita„ tions ſont exactes, & l'Allemand eſt con„ forme au bel uſage; on a de plus marqué „ ſur chaque mot la maniere de le pronon„ cer. MM. les Journaliſtes de Leipſig (49) rendent auſſi juſtice au travail de M. Juncker & conviennent que ſes additions au Dictionnaire de Reyherus (50) en font un nouvel Ouvrage. Ils auroient ſeulement ſouhai-

(48) *May* MDCCXIV. p. 926. V. auſſi *Juin.* MDCCXII. p. 1107.

(49) *Act. Erudit* Tom. V. *Supplem.* §. V. p. 233-235.

(50) Andreas Reyherus Recteur de l'Ecole illuſtre de Gotha. Il a eu deux fils, dont l'un nommé Samuel a eté un habile homme, à ce que diſent MM. les Journaliſtes de Leipſig, mais à la mémoire duquel on a fait tort

haitté que l'on eût pas ſi fort negligé les noms de villes & de Provinces ; & en cela ils donnent la préference au Dictionnaire de M. Cellarius.

16. *Jobi Ludolfi Theatrum Mundi ſeu deſcriptio rerum toto terrarum orbe, maximé in Imperio Romano-Germanico ſæculo XVII. geſtarum.* Francofurti ad Mœnum. *In fol.* 3 *vol.* M. Ludolf, l'un des plus habiles hommes qui ait été en Allemagne, donna en MDCXCIX le premier volume de cet ouvrage qui contient l'Hiſtoire du XVII Siécle depuis MDC juſqu'en MDCXXX (51) le ſecond imprimé en MDCCI ne paſſe pas MDCL. La mort empêcha M. Ludolf d'aller plus loin (52) M. Juncker ſe chargea avec plaiſir de continuer cet ouvrage & en publia le troiſieme volume en MDCCXIII (53) il y ſuit par-tout la méthode de M. Ludolf, excepté qu'il eſt un peu plus diffus, le volume ne contenant que treize années, c'eſt-à-dire, depuis MDCLI juſqu'en MDCLXIII. Tout cet ouvrage eſt en Allemand.

11. *Lineæ primæ Eruditionis Univerſæ & Hiſtoriæ Philoſophicæ.* Altembergi. MDCCXIV. in 4. Je ne connois cet ouvrage là que par le catalogue de feu M. Gundling où il eſt indiqué N. 6617. M. Juncker a encore publié un abregé d'Hiſtoire Eccleſiaſtique, ſur le quel on

tort en publiant les receuils qui lui ſervoient à faire ſes leçons à ſes Ecoliers, ſous le titre d'*Hiſtoria Juris univerſalis*, Lubecæ, 1718. in 4. V. les Acta MDCCXIX. *Sept.* p. 385.

(51) V. les *Act. Erud.* MDCC. p. 85. & ſuiv.

(52) V. ſur le 2 vol. les *Act. Erud.* MDCCIV. p. 95.

(53) V. les *Act. Erudit.* MDCCXIII. *Mart.* p. 101-103.

on peut consulter M. Pfaff (54) Enfin il avoit promis une Histoire de la Principauté d'Henneberg & il en parloit comme d'un livre qu'il n'y avoit plus qu'à publier (55). M. Meelfulhr nous a appris quelques autres de ses desseins litteraires: *vir de cultioribus Litteris optimé meritus*, dit-il, (56) *nuper ad me scribebat: postquam vita Lutheri nummis illustrata est, Curtii Historiam Alexandri ita nunc adorno, ut serviat juventuti ad facillimum hujus scriptoris intellectum, methodo nondum, quoquam tradita, quam opellam ubi perfecero, aggrediar historiam societatum per Europam litterariarum, cui describendæ ingens apparatus ex libris idiomatum plerisque peregrinorum ab aliquot hinc annis collectus: & meditor quidem etiam de erroribus circar em nummariam & geographicam ex desideriis eruditorum.* M. Struve souhaittoit principalement certe Histoire des Academies promise par M. Juncker (57). Il est certain que personne n'étoit plus capable, si non de l'écrire agreablement, & avec esprit, au moins de compiler une grande quantité de faits epars qu'on est bien aise de voir rassemblez.

J'ai dit que M. Struve & les PP. de Trevoux (58) qui l'ont suivi avoient eu tort d'attribuer à M. Juncker un sentiment aussi insoutenable que l'est celui de faire Photius inventeur des Journaux. L'erreur de M. Stru-

(54) *Hist. Litter. Theologiæ.* part. III. p. 31.
(55) Tom. III. *Theatri Mundi* p. 1154.
(56) *Accessi. ad Bibliot. promissam & latentem Almeloveenii* p. 44. 45.
(57) *Introd. in Notit. Rei Litterar.* cap. X. p. m. 851.
(58) V. *Supra* p. 4.

(53)

Digitized by Google

Struve eſt venuë d'un leger deffaut d'attention qu'il auroit certainement evité en confrontant les deux endroits, où M. Juncker s'eſt expliqué là deſſus : l'un dans la Préface de ſon *Schediaſma de Ephemeridibus Eruditorum*, & l'autre à la p. 72. du même Ouvrage.

NOTTE III.

Origine des Gazettes, Reflexions ſur ces ſortes d'Ecrits.

§. I. P. 5. *Gazetta* eſt le nom d'une petite monnoïe de Veniſe pour laquelle on avoit autrefois le Cahier des Nouvelles ; on a enſuitte tranſporté le nom de cette monnoïe aux Nouvelles mêmes & au cahier qui les contient. C'eſt le ſentiment d'Ottavio Ferrari. (59) *Gazetta*, dit cet habile homme, veneta moneta, argentea, duorum aſſium; ſed unde *appellata ſit nondum mihi compertum eſt; quo pretio, cum olim nuncii rerum in toto orbe geſtarum quæ Tacitus* Diurna *vocat parareutur, ipſa Diurna* Gazette *vocitantur.* M. Menage remarque ſur ce paſſage (60) que comme M. Ferrari étoit profeſſeur à Padouë, Ville de la Domination de la Republique de Veniſe, & que d'ailleurs il paſſoit pour un des plus ſçavans hommes d'Italie (61) il eſt à croire, que puiſqu'il a igno-

(59) *Origin. Ling. Italica* p. 253.

(60) *Dict. Etymol.* au mot *Gazette.*

(61) Il eſt mort à Padouë en 1697. M. Jean Fabricius a publié une bonne vie de cet habile homme à la tête de l'édition des *Prolusiones Epiſtolæ, inſcriptiones & formulæ ad capienda Doctoratus inſignia*, qu'il a donnée en MDCXI en 2 volumes.

ignoré l'origine de ce mot ont enteroit inutilement de la deterrer. MM. les Journaliſtes de Veniſe ne paroiſſent pas mieux inſtruits là-deſſus que MM. Ferrari & Menage, au moins ne diſent ils rien de plus que ce qu'ont dit ces Meſſieurs dans un endroit où il eſt à preſumer qu'il n'euſſent pas gardé le ſilence. MM. les Journaliſtes ajoûtent (62) que le Recueil que M. Magliabecchi avoit fait de dix Tomes de Gazettes écrites à peu près comme celles d'aujourd'hui, quoique publiées dans le XVI Siécle, fourniſſoit une preuve bien autentique de l'ancienneté de cet uſage.

Je crois qu'il n'y a point aujourd hui de Nation en Europe qui n'ait une ou pluſieurs Gazettes. Chacun veut-être informé de ce qui ſe paſſe, ceux-mêmes que leur état & leur condition éloignent de l'adminiſtration des affaires ſont ſouvent les plus avides de Nouvelles, & en general le Monde eſt tellement accoûtumé à la Gazette qu'il en regarderoit la ſuppreſſion comme un deüil public: (63) ſans parler ici des reſſources que perdroient les Princes, ſi la Gazette venoit à manquer. A ne la conſiderer que comme un reçüeil de dattes & de faits, il eſt certain qu'on peut tirer beaúcoup de fruit de cette lecture, qu'on doit les conſerver avec ſoin & qu'il eſt permis quelquefois de les citer.

Que l'on puiſſe lire les Gazettes, c'eſt une propoſition que je fonde ſur la néceſſité indiſpenſable où ſont tous les hommes de ſça-

(62) *Introduz. al Giorn. de Litterati.* p. XVI. XVII.

(93)

ſçavoir ce qui arrive dans le monde. Quelque miſanthrope que l'on ſoit on tient toujours par quelque bout à la Societé, & l'interêt, la bienſeance & diverſes autres raiſons ne permettent pas d'ignorer entierement ce qui s'y paſſe. Je veux que l'on en puiſſe apprendre une partie en converſation: mais ce qui s'y dit n'eſt jamais exact; l'ignorance, la prevention, la politique en alterent une partie. De plus il y a toûjours un certain nombre de nouvelles qui ne parviennent au peuple que par cette voïe. Enfin tous ces faits, qui ſe debitent dans le tems qu'ils ſont nouveaux s'effacent inſenſiblement de la memoire, & la Gazette eſt un repertoire où l'on peut ſe la rafraichir ſans peine à tous les inſtans.

La Lecteure des Gazettes & de Mercures a un autre avantage auſſi conſiderable pour le moins que celui que j'ai indiqué. C'eſt de nous accoutumer à prendre des idées juſtes & préciſes des Cours de l'Europe, d'en connoitre les emplois, les tribunaux, les monnoïes, les modes & generalement tout ce qui entre dans le commerce ordinaire de la vie. Les Ouvrages périodiques s'expliquent toûjours ſur les differentes matieres en termes propres & l'on s'accoutume en les liſant à parler de même. Ce que Vigneul-Marville dit lui être arrivé à cette occation merite ici une place: „ un magiſtrat „ qui avoit choiſi pour ſon fils ainé un pré„ cepteur élevé dans l'Univerſité & qui paroiſ-

(63) Bayle *Dict. Hiſtor. & Critique* Tom. III. p. 3102. Edit. de 1702.

„ roiſſoit ne rien ignorer de ce que ces gens-
„ là ſçavent ordinairement, me l'amena &
„ me pria de l'éprouver. La converſation
„ tomba d'abord, comme cela étoit naturel,
„ ſur l'éducation de la jeuneſſe & ſur les dif-
„ ferentes manieres de s'y prendre. J'avan-
„ çai mon paradoxe ſur les Gazettes; le Pre-
„ cepteur me dit que c'étoit une bagatelle &
„ je lui dis que cette bagatelle avoit ſes dif-
„ ficultés. Il fit un éclat de rire; là-deſſus je
„ lui préſentai la Gazette du jour & ſur l'ar-
„ ticle d'Angleterre où il étoit parlé des mon-
„ noïes de ce Pays-là, je lui demandai ce
„ que c'étoit que *cent livres ſterlings*: il s'ar-
„ rêta un peu & nous dit que *ſterling* avoit
„ rapport à notre *tournois* & ne ſignifioit rien
„ davantage. On lui fit voir ſon erreur & de
„ là le conduiſant à l'article de Conſtantino-
„ ple on le preſſa ſur les noms d'offices, de
„ charges & de dignitez de cette Cour, en
„ quoi il reuſſit aſſez mal, auſſi bien que
„ ſur des queſtions de Geographie & d'His-
„ toire qui naiſſoient à tous momens de la
„ lecture de la Gazette. Il y avoit bonne
„ compagnie & quoiqu'on le traitât avec
„ toute l'honêteté imaginable, il demeura ſi
„ confus que j'en ſouffrois pour l'amour de
„ lui. Le magiſtrat plus impatient lui dit
quelques duretez (64) Il y a bien des gens
en place qui ne ſeroient gueres moins em-
baraſſez que le précepteur à expliquer la
Gazette.

Que le conte ſoit vrai ou imaginé à plaiſir,

(64) *Meſt. d'Hiſt. & de Litterat.* Tom. II. p. 218. 219

ſir, on en doit toujours conclure que la lecture de la Gazette conduit inſenſiblement à une infinité de connoiſſances que l'on auroit négligées, ſi l'on n'en avoit pas ſenti le beſoin pour l'intelligence d'un ouvrage néceſſaire.

Mais comme les Gazettiers tendent frequemment des piéges à notre crédulité, la prudence exige que nous apportions à la lecture de leurs ouvrages toute la circonſpection qui nous peut empêcher d'être leurs dupes.

Par exemple: ces Meſſieurs ne manquent jamais de relever avec emphaſe le moindre avantage que remporte leur parti, & ils ont le même ſoin d'extenuer les bonnes fortunes du parti contraire. Il eſt vrai qu'ils ne font ſouvent en cela que ſuivre la loi qu'on leur impoſe, & qu'ils ſont rarement les maîtres de raconter les évenemens tels qu'ils arrivent. Peut-être même qu'à peſer les choſes au poids de la politique, la violence qu'on leur fait ſur cet article n'eſt pas condemnable. Une fauſſe nouvelle debitée en de certaines circonſtances, une nouvelle veritable ſupprimée pendant vingt-quatre heures font ſouvent le ſalut d'un grand Etat & peuvent être l'origine des intrigues les plus importantes. Croit on que s'il y avoit eu des Gazettes à Rome du tems de Claude, Agrippine eût trouvé bon qu'un Gazettier indiſcret eût annoncé la mort de cet Empereur, & rompu par là les meſures qu'elle prenoit pour faire tomber l'Empire à ſon fils? Non certainement; & elle eut eu raiſon. Il n'eſt rien de ſi raiſonnable que cette gêne que les Princes impoſent aux Gazet-

tiers quand c'eſt pour une fin legitime & en general il ne ſeroit point à propos de laiſſer à ces ſortes d'ecrivains une liberté ſans bornes, ni de leur permettre les reflexions hardies plutôt que ſenſées, qui ne leur ſont que trop ordinaires en certains pays. L'arrangement de la Societé demande qu'on les reprime, & l'experience apprend que dans les pays où les Nouvelliſtes ſe piquent de ſincerité, leurs Gazettes ſont moins des relations que des ſatyres. En voici un exemple dont toute l'Europe a été témoin. Les Hollandois ont affecté autrefois de maintenir une grande liberté d'écrire & en cela ils ſuivoient les vûës d'une politique ſaine & éclairée: mais qu'en eſt-il auſſi arrivée? C'eſt que le Gazettier s'étant emporté à parler inſolemment de Louis XIV déjà irrité des libelles inſultans & des medailles frappées contre lui, ce Prince s'en prit à ſes maitres & leur fit payer cherement leur condeſcendance. M. de la Fare attribuë en partie la guerre de 1672. à cette cauſe. (65) Dans la ſuitte il s'eſt trouvé d'autres Auteurs qui ont pouſſé ſi loin leurs invectives contre les têtes couronnées & eu ſi peu de menagement pour les Puiſſances, que les Etats-Generaux ont été dans l'obligation de mettre ordre eux mêmes à tant d'excés. C'eſt ce qu'ils ont fait par exemple à l'égard des *Nouvelles des Cours de l'Europe* publiées par Geudeville. Sur les plaintes que M. d'Avaux leur porta de l'extravagante fureur de ce moine defroqué, ils lui deffendirent de ſe mêler d'un métier, où le ſçavoir-vivre, le

(65) *Mem. & Reſt. ſur les principaux Evenemens du Regne de Louis XIV.* Chap. V.

(66) V. *les Lettres de Bayle* Tom. II. p. 747. *Edit. de M.*

le ſang froid & l'obſervation des bienſéances ſont d'un ſi grand uſage (66).

Il faut encore être ſur ſes gardes en liſant les Gazettes & les Mercures par rapport aux prédictions que les Auteurs de ces Ouvrages font ſouvent à la légere & que l'évenement détruit. M. Bayle en a convaincu de Viſé & le Noble, & il l'a fait d'une maniere qui ne ſouffre point de replique (67) Il faut être bien flatteur & n'être pas fort jaloux de ſa propre reputation pour s'expoſer à de pareils deſagrémens.

Enfin la lecture des Gazettes & autres ouvrages periodiques de cette eſpéce ne devroit point être regardée comme une occupation ſerieuſe. Tel n'a d'abord regardé ces ſortes de feuilles que par curioſité, ou par complaiſance, qui s'y eſt enſuite livré tout entier & eſt devenu nouvelliſte dans les formes. Si l'on connoiſſoit tout le ridicule attaché à cette miſerable profeſſion, on ſe donneroit bien de garde de s'en faire honneur. Je renvoïe à M. de la Bruyere, au Theophraſte Moderne, aux *Reflexions Morales, Satyriques & Comiques ſur les mours de notre Siécle* & à diverſes conſiderations que l'on trouvera dans la ſuite ce cette Hiſtoire lorſque j'en ſerai au *Marcure de Paris.*

Ce n'eſt pas aſſez de lire les Gazettes & les Mercures: il n'y a point de mal de les raſſembler avec quelque ſoin & il arrive aſſez ſouvent que l'on ne peut concilier certains faits ſans en ſçavoir les dattes avec la derniere préciſion. Les Hiſtoriens s'embaraſſent peu de

M. Marchant.

(67) *Rep. aux queſtions d'un Provincial* Tom. I. Chap. XX. p. 151. & Tom. IV. en divers endroits.

de les marquer avec quelque exactitude. Il y en a beaucoup que l'on ne trouve que dans les Gazettes.

Mais oseroit on se servir dans un ouvrage de quelque importance d'une semblable authorité ? Il n'y a pas de doute. Bayle, Maimbourg, & tant d'autres écrivains ont rompu la glace, qu'il n'y a pas de honte à les imiter. M. Arnauld n'en a pas fait difficulté & le reproche indirect que lui en fait M. Jurieu doit autre mis au rang de tant d'autres chicanes de ce Ministre, à l'imagination duquel peu d'objets se sont offerts dans leur véritable proportion. (68) Quand on ne peut point avoir d'autres garands de ce qu'on avance que des Gazettes qui ont conservé des faits notoirement vrays, ne vaut-il pas encore mieux les appeller en temoignage que de les rapporter de soi & sans preuves. V. sur les citations des Gazettes la deuxieme Margonade.

Enfin M. Bayle regardoit si peu les Gazettes comme des ouvrages absolument mépriſables, qui souhaittoit que l'on en fît une bonne Histoire. Ce projet ne seroit pas indigne d'un homme qui seroit instruit non seulement de l'Histoire litteraire moderne, mais encore de l'Histoire civile. J'offre de bon cœur à ceux qui voudront travailler à cet ouvrage les materiaux que je puis avoir ramasses, & que des études toutes differentes ne me laisseront pas vrayseblablement le loisir de mettre jamais en ordre.

NOT:

(68) *Esprit de M. Arnauld* Tom. I. p. 36.
(69) V. Struvii *suppl. Introd. in Notit. Rei Litter.* p. 1. &

NOTTE IV.

Le P. Jacob, Carme.

§. I. P. 5. CE Pere eſt après Naudé celui de tous les François qui a eu le plus de goût pour l'Hiſtoire Litteraire & qui dans le Siécle précedent a travaillé avec le plus d'attention à éclaircir cette ſcience.

Louis Jacob, dit de S. Charles, Religieux Carme & qui prenoit la qualité de Conſeiller Aumonier du Roi, étoit né à Chalons ſur Saône & il mourut à Paris en MDCLXX. Nous avons de lui divers Ouvrages imprimés & qui ſont devenus aſſez rares. Quand on aura vû ce qu'en ont penſé pluſieurs ſçavans, on ſouhaittera peu qu'ils ſoient plus communs.

1. *Bibliotheca Pontificia in qua* 1. *de Romanis Pontificibus qui ſcriptis claruerunt* 2. *de Auctoribus qui eorum vitas & laudes ſcripſerunt.* Lugd. *Boiſſat.* MDCXLIII. in 4.

Le P. Jacob a joint à cette Bibliotheque un Catalogue des Heretiques qui ont écrit contre les Papes, & c'eſt là où il change ſi plaiſamment *la Ligue de Smalcalde* en un héretique de ce nom, qui a publié un livre de la primauté & du pouvoir du Pape, *Articulus Smalcaldicus*, *Germanus Lutheranus* &c. Cette faute a paru ſi ſinguliere que les Litterateurs Allemands la citent ordinairement (69) pour prouver combien il eſt dangereux d'ignorer l'Hiſ-

& m. Lilienthal *de ſoleſcimo Litterario* parmi les *ſelecta Hiſtoriæ* p. 333.

l'Hiſtoire des Livres & des Auteurs. M. Mollerus a même donné le tiers d'une diſſertation à relever les bevuës que le bon P. Jacob a laiſſées dans ſa Bibliotheque Pontificale, comme de confondre Daniel Cramer avec Chamier, du Pleſſis-Mornay avec Marnix de Sainte-Aldegonde; & de mettre au nombre des Lutheriens Gomarus & Bullinger, qui certainement étoient Reformés, pendant qu'il enleve à ce party Daneus, qui a paſſé toute ſa vie à le deffendre. Cette Diſſertation qui vaut la peine d'être lûë eſt intitulée: *De Clementis Romani I. ad Corinthios Epiſtola, Alphonſi à Caſtro teſtimonio de ignorantia Paparum & Ludovici Jacobi à Sancto Carolo erroribus.* Roſtochii. MDCXCIII. in 4.

2. Le P. Jacob commença la même année MDCXLIII. ſa *Bibliographie Pariſienne*: c'eſt-à-dire, le Catalogue des Livres qui s'imprimoient à Paris. Il en donna une Brochure in 4. chaque année juſqu'en MDCLIII. qu'il diſcontinua ce projet. Les derniers volumes ne ſe bornent pas aux ſeuls Livres de Paris. On y fait mention de tous ceux qui s'imprimoient dans le Royaume.

3. Cette Bibliographie n'empêcha pas le P. Jacob de penſer à d'autres Ouvrages. Son *Traité des plus belles Bibliotheques publiques & particulieres qui ont été & qui ſont dans le monde* parut à Paris en MDCXLIV. in 8. M. Baillet n'en fait pas grand cas & il prétend que l'Auteur un peu trop crédule a avancé legérement ſur la foi d'autrui des faits éloignés de la verité (70) M. Struve entre dans un exa-

(70) *Juzem. de Sçav.* Tom. II. No.

examen plus rigide & plus detaillé de cet ovrage du P. Jacob, dont il n'approuve ni le plan ni l'exécution: *licet in numerandis Bibliothecis*, dit-il (71) *magis ſit ſollicitus quam ut multa de iis tradat, in eo tamen uſum aliquem habet quod collectam in eo videmus omnium Bibliothecarum Europæ, imò etiam aliarum terrarum partium rationem, & licet non plenam præbeat notitiam, ad aliqualem tamen ducit cognituram quam ex ſcriptoribus qui particulares quasdam regionum Bibliothecas ſcripſere excerpſit. In Veterum quidem Bibliothecis nihil habet ſingulare, in Italicis Thomaſini, in Anglicis Balæi, in Germanicis Adami vitas potiſſimum fuit ſecutus, atque ex iſtis excerpſit quæ ſibi convenire videbantur. In recenſendis Galliæ Bibliothecis nimius eſt, atque plures in una Pariſiorum urbe exſtare Bibliothecas nimio auſu dicit, quam in Anglia, Germania & Hiſpania; multas Bibliothecas mediocres extollit, alias notiores magis reticet: aſt in Bibliothecis Monaſteriorum frequens eſt.* Ce jugement de M. Struve eſt tres juſte, & l'on ne ſçauroit ſe former une idée plus nette de cet ouvrage du P. Jacob. Ce Carme y a encore laiſſé quelques autres traits de ſon peu d'exactitude: il brouille la Franconie avec la France Orientale & prend le nom d'nne ville pour celui d'un Evêque, il traduit *ſequenti die venit* Halam *quidam Hiſpanorum Epiſcopus*, ce qui veut dire, *le jour ſuivant un certain Evêque Eſpagnol vint à Hall*, il traduit dis-je, *un Evêque nomme Halam.*

Je ne finirois pas ſitôt ſi je voulois mettre

(71) *Ubi ſup.* p. 45.

tre bout à bout les fautes qui ſont échapées à ce bon Religieux: il vaut mieux continuer le Catalogue de ſes Ouvrages & avertir une fois pour toutes qu'on ne doit les lire qu'avec précaution.

4. l'Eloge latin de Mademoiſelle de Schurman eſt de MDCXLVI (72) & le *Tumulus Gabrielis Naudæi* eſt de MDCLIX in 4. Ce dernier morceau eſt tres rare & très curieux, & il y a joint un bon Catalogue des Ouvrages de ce fameux Philologue.

L'Inclination naturelle qu'ont tous les hommes pour leur Pays fit concevoir au P. Jacob le deſſein loüable d'écrire l'Hiſtoire des illuſtres Bourguignons. Il commença, comme il étoit très naturel, par ceux de Chalons ſur Saône, ſa patrie. Ce livre parut en MDCLII. ſous ce titre, *de claris Cabillonenſibus libri* III. Ses autres ouvrages ſur les Ecrivains Bourguignons ſont reſtez en manuſcrit, comme le Catalogue Latin de la Bibliotheque des Ecrivains de Bourgogne dans la Bibliotheque des

(72) Anne Marie de Schurman dont les Ouvrages ont été imprimez à Utrecht en 1653. in 8. avec la vie écrite par elle même ſous le titre ſuivant *A. M. à Sehurman Ἐυκλήρίας, melioris partis electio. Pars II. Hiſtoriam vitæ ejus uſque ad mortem perſequens.* Amſtel. MDCLXXXV. in 8. merite une place parmi les femmes ſçavantes. Elle étoit née en 1612. & ſes progrés dans toutes ſortes d'Arts, de Langues & de Sciences l'eurent bientôt miſe au deſſus de ſon Sexe & d'une partie du nôtre. Elle donna malheureuſement dans les viſions du Sr. Labadie, & cette foibleſſe diminua beaucoup de l'eſtime qu'on avoit pour elle. Je n'ai rien de vû de plus juſte ſur les belles qualitez & ſur les deffauts de Mademoſelle de Schurman que ce qui ſe trouve dans *la vie de M. des Cartes* par Baillet II partie liv. V. Chap. VIII. p. 60-62. Joignez y les *lettres de M. de Balzac* en divers endroits de ſes Lettres, Bay-

de M. de Harlay (73) ſelon M. de la Mare; (74) & le Traité *de claris Aeduis* dans celle de M. de la Mare même (75). Il n'y a pas d'apparence que ces MSS. voïent jamais le jour, mais il faut eſperer que nous en ſerons dedommagez par quelques bonnes Bibliotheques des Ecrivains du Duché & du Comté de Bourgogne, qui ne nous laiſſeront pas lieu de regretter les collections du P. Jacob. M. l'Abbé Papillon, Chanoine de la ſainte Chapelle de Dijon travaille à celle du Duché & nous en avons déjà vû quelques morceaux dans la *Continuation des Memoires de Litterature de M. de Sallengre*, auſſi bien que dans les *Memoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes illuſtres de la Republique des Lettres.* Une autre perſonne d'un grand mérite (76) pourroit, ſi elle vouloit, nous donner une bonne Hiſtoire de la Vie & des Ouvrages des Auteurs du Comté, aïant non ſeulement tous les materiaux néceſſaires pour cet Ouvrage, mais encore tout

Bayle *Nouv. de la Repub. des Lettres* 1684. p. 391. &c. M. Huet la met au rang des trois femmes illuſtres de ſon Siécle qu'il avoit connuës: les deux autres étoient la Reine Chriſtine & Mademoiſelle de Scudery: *quarum unicuique*, dit-il, *ſi propria ſua & peculiaris tribuenda ſit, actis & ignei ingenii celeritate, repentiniſq. motibus præſtitiſſe dixerim Chriſtinam; eruditione Schurmanniam, variarumq. artium peritia; at inexhauſta ingenii vi atq. capacitate Scuderiam* lib. IV. *Comm. de vita ſua* p. 218. V. encore la p. 122.

(73) Elle eſt à preſent incorporée dans la Bibliotheque du Roi.

(74) *Conſp. Hiſtor. Burgundiæ* p. 71.

(75) Le Long *Bibliot. Hiſtor. de la France* No. 17052.

(76) M. l'Abbé Marion chanoine de l'Egliſe metropolitaine de Cambray.

tout le discernement qu'il faut pour les disposer en ordre.

Enfin le P. Jacob a crû devoir travailler pour son Ordre, comme il avoit fait pour son Pays. Ce qui nous a procuré un in 8. intitulé: *Compandiosa descriptio Provinciæ Narbonensis Ordinis Carmelitarum.*

NOTTE V.

Sur l'Abbé de Bourzeys.

§. IV. p. 16. J'Avois destiné cet article de M. l'Abbé de Bourzeys pour le *Dictionnaire Historique & Critique* (77) mais comme cet Auteur avoit part aux premiers Journaux des Sçavans, je ne puis, en suivant le plan que je me suis proposé, lui refuser une place dans les Notes de cette Histoire. Je ne me départirai pourtant pas de la forme que je donnerai à mon Dictionnaire, tant parce que l'on verra par là un essai de cet ouvrage, qu'à cause de la peine que j'aurois euë s'il m'avoit fallu refondre mes materiaux & les arranger d'une autre maniere. Ces deux raisons me serviront aussi d'excuse pour les articles que j'insererai dans la suite de cet Ouvrage.

BOUR-

(77) L'Auteur de cette Histoire avoit amassé quelques materiaux pour cet ouvrage.

(78) M. du Pin dit le VI d'Avril, Tom. II. de sa *Table des Auteurs Ecclesiastiques* p. 2318.

(79) De sorte que le P. Gerberon a été mal instruit en le faisannaitre de Parens Protestans, Tom. I. p. 322. de l'*Histoire du Jansenisme.*

(80) Capitaine des Gardes du Corps que son peu de com-

Digitized by Google

BOURREIS (Amable de) (A) naquit à Volvic, près de Riom en Auvergne, le 6 de Juin MDCVI (78) d'une famille Catholique (79) & fut élevé dans le ſein de la Communion Romaine. Il paſſa les premieres années de ſon enfance chez M. le Marquis de Chandenier, (80) en qualité de page, & ce Seigneur qui étoit plus ſçavant que ne le ſont ordinairement les gens de la Cour, je dis les gens de la Cour qui affectent d'avoir du gout pour les lettres, lui fit apprendre non ſeulement ce qui pouvoit contribuer à le rendre un aimable Cavalier, mais encore les langues ſçavantes & les belles lettres. Le P. Arnoul Jeſuite, & depuis Confeſſeur du Roi, charmé des diſpoſitions du jeune Bourzeys, qui étoit ſon proche parent, le mena à Rome avec lui & le produiſit à l'âge de dixſept ans ſur le plus grand Théatre de l'Univers. Il s'y fit bientôt admirer, moins encore par les progrez qu'il avoit déjà faits, que par l'application qu'il apportoit à profiter de tous les ſecours qu'offre ce Pays à ceux qui n'y vont pas ſimplement pour voir des pierres & des Egliſes, des Ceremonies ou des Courtiſannes. (81) Le P. de Lugo, depuis Cardinal, fut ſon Profeſſeur en Theologie ; il étudia les langues Orientales ſous les plus fameux maitres

complaiſance pour le Cardinal Mazarin fit diſgracier par la Reine Mere. V. les *Memoire de Madame de Motteville*. le Marquis de Chandenier étoit un Seigneur habile & qui aimoit beaucoup les geus de Lettres. V. les *Lettres de Tanneguì le Fevre* I. part. p. 41. 53. 152. 242. &c.

(81) V. dans le *Menag.* Tom. I. p. 3. ce que du Monſtier dit des voyages que les jeunes gens font en Italie, & l'avis qu'il donne à ſon fils qui étoit à Rome.

tres, composa diverses Poësies Grecques & Latines (82) & traduisit en vers Grecs le Poëme d'Urbain VIII *de Partu Virginis.* (83) Le Pape fut si satisfait de cette version, qu'il confera un bon prieuré au Traducteur.

Au sortir de Rome, M. L'Abbé de Bourzeys se rendit à Turin où le Cardinal Maurice de Savoïe, qui avoit pris du goût pour lui à Rome, le logea dans le Palais du Duc son Pere & le retint deux années entieres. M. l'Abbé de Bourzeys revint en France & M. le Duc de Liancourt, qui aimoit les Gens de Lettres, lui donna un logement dans son Hotel. Ce Seigneur fit plus, il obtint pour lui l'Abbaye de Cares (84) & le presenta au Cardinal de Richelieu, lequel aïant bientôt decouvert tout son merite, lui donna une place dans l'Academie Françoise alors naissante. M. l'Abbé de Bourzeys eût part à tout ce

(82) Les Allatius p. 25. de ses *Apes Urbana* parle de la Piece suivante *Epithalamium in Nuptias DD. Thaddæi Barberini & Annæ Columnæ. E. Typog. Camera* MDCXXIX. in 8.

(83) Il y a deux autres Poëmes sur le même sujet: le premier de Sannazar sur lequel V. *Observ. in Alf. Ciaconii Bibliothecam* p. 776. 777; le second de Lævinus Torrentius Evêque d'Anvers. Voici ce qu'Andreas Schottus dit dans la Lettre qu'il lui ecrivit en lui envoïant l'Oraison funebre d'Antonius Augustinus: *itaq. de te & sentire & prædicare solebat, ut quod præfiscine mihi liceat, more majorum, in lyricis pangendis, cum eb Horatio discederet, tibi uni primas daret, præterea nemini. Legerat enim libenter tua illa de partu Virginis divina Poëmata.* p. 592. *Edit. Baluz.* ad calcem *Dialogorum A. Augustini de Emendatione Gratiani.*

(84) Dans le Diocese d'Autun. Elle passa après sa mort à M. l'Abbé Gallois, ensuite à l'Abbé Boileau le

ce qui se fit pour établir solidement cette Compagnie. La Harangue qu'il y lut le 12 de Fevrier MDCXXX sur les *Conferences Academiques & sur le genie des Langues* fut extrêmement gouté, & l'illustre Historien de l'Academie, qui donne simplement la liste de ces premiers discours, (85) n'a pu s'empêcher de loüer celui dont nous venons de parler, ce qu'il n'a fait pour aucun autre (86). Ce fût à peu près en ce tems-là qu'il prit l'Ordre de la prêtrise, & qu'il se jetta dans la controverse, où l'on ne peut pas dire qu'il ait mal reussi (B). Les Disputes du Jansenisme lui donnerent lieu de faire paroitre son érudition & son Eloquence, & il est vrai que sa plume ne contribua gueres moins que celle de M. Arnauld à conserver au parti naissant plusieurs Sectateurs, & même à y en attirer de nouveaux. Le nombre des volumes composez sur cette matiere est considerable (C) on

le predicateur, & elle est aujourd'hui possedée par M. Mongin Evêque de Bazas.

(85) M. l'Abbé d'Olivet p. m. 303. de *l'Hist. de l'Academie* dit „ des vingt Discours, dont M. Pelisson „ nous en apprend ici le sujet, il n'y en a eu que cinq „ d'imprimez : sçavoir ceux de Godeau, la Chambre, „ Racan, Meziriac & Colletet. Mais on a encore des „ copies de plusieurs autres. Quoique ces discours aïent „ été fait à la hâte, & que la plûpart ne renferment „ pas beaucoup d'erudition, je ne sçais pourtant si les „ curieux n'en verroient pas avec plaisir le recueil.

(86) „ C'est celui-là même dont notre commun ami „ M. de Saint Alby qui nous promet depuis si longtems „ une relation de ce qu'il a vû dans l'Academie de la „ Crusca, a gardé durant plusieurs années une copie sans „ en sçavoir l'Auteur, & qui à mon avis n'est pas un „ des moindres. Pelisson *Hist. de l'Academie* p. m. „ 101.

Digitized by Google

On le regardoit ſi bien comme un des plus francs & des plus determinés Janſeniſtres, que M. le Curé de S. Sulpice ne voulut pas donner l'abſolution à M. le Duc de Liancourt que ce Seigneur n'eut promis de le renvoïer. Cette avanture eut des ſuites que je ne paſſerai pas ſous ſilence. (D) M. de Bourzeys mollit quelque tems après, & les Hiſtoriens du Janſeniſme ont tourné cette retractation de la maniere qu'ils ont cruë la plus favorable à leur ſyſteme. (E) Il mourut à Paris le 2 d'Août MDCLXXII. (87) apres avoir glorieuſement exécuté les differentes commiſſions dont la Cour l'avoit chargé. La Note (F) ſera pour les ouvrages de M. de Bourzeys dont je n'ai pas eu occaſion de dire un mot juſqu'à preſent.

(A) Bourzeys] Comme j'ai trouvé ce nom tout eſtropié en divers livres, je crois devoir avertir de la veritable maniere dont il s'écrit. Gui Patin ecrit *Beurzé* (88) & M. Menage *Bourzay* (89) mais c'étoit apparamment pour trouver une rime à Serizay, ce qui rend cette faute un peu plus excuſable en lui qu'elle ne l'eſt dans ceux qui l'ont faite en proſe. Le S. de Limiers a defiguré ce nom d'une façon encore plus étrange: il ecrit *Bourſais* (90) Je ne doute point que bien des Lecteurs ne trai-

(87) Tout le monde en convient, le P. le Long lui-même N°. 1635. & 12003 de la *Bibliot. des Hiſtoriens de France.* Il paroit donc que c'eſt une faute d'impreſſion qui s'eſt gliſſée à la p. 867. où il place cette mort en MDCLXIII.

(88) Tom. III. *Lett.* du 31 Mars MDCLXV.

(89) *Req. de Dictionnaires* Tom. IV. du *Menag.* pag.

traitant ces ſortes d'obſervations d'inutiles, peut-être même de pueriles. Mais je les prie de conſiderer qu'il faut être exact quand on le peut, juſques dans les plus petites choſes, (91) & que c'eſt pour avoir été negligées dans leur origine qu'elles en ont peu à peu produit de tres importantes. M. Bayle étoit attentif à les relever, & nous voïons que M. de la Monnoïe a eu grand ſoin de fixer la veritable maniere d'écrire le nom de Sarasin (92).

(B) Il s'adonna à la controverſe &c.] On le voit par les deux traitez ſuivans. L'un eſt ſon *Diſcours à Monſeigneur le Prince Palatin pour l'exhorter à rentrer dans le ſein de l'Egliſe Catholique.* MDCXLVI. in 4. Cet ouvrage eut ſon effet, & contribua beaucoup à la converſion de ce Prince. L'autre traité, qui a paru en MDCXLVIII & a pour titre de *l'excellence de l'Egliſe*, a pour but de prouver que ſelon les principes de S. Auguſtin, il n'eſt jamais permis de ſe ſeparer de l'Égliſe. Ces deux livres ont encore de la reputation malgré le grand nombre d'excellens ouvrages qui ont paru depuis ſur les mêmes matieres. Morery aſſure, & par la raiſon que l'on verra Note 93, on ſentira que Morery peut être cité en cette occaſion, Morery, dis-je, aſſure

pag. 261.

(90) *Hiſt. de France ſous le Regne de Louis XIV.* Tom. III. p. 124.

(91) C'étoit le goût du P. le Long. V. ſa vie p. XXI. à la tête de la *Bibliotheca Sacra.*

(92) *Not. ſur les Jugem. des ſçavans* Tom. V. p. 265.

re que le Cardinal de Richelieu charmé de ces deux morceaux (93) confia à M. l'Abbé de Bourzeys la reviſion des ouvrages de controverſe qu'il avoit compoſez lui-même. On ajoûte que c'eſt à ſes ſoins que nous les devons. Si ce fait étoit bien verifié, il faudroit traiter de fables tout ce que M. Simon a debité d'anecdotes dans ſes lettres au ſujet des etudes du Cardinal de Richilieu (94).

(B) Eſt tres conſiderable] il ſe ſignala d'abord par l'ovrage intitulé, *Propoſitiones de Gratia in Sorbonnæ facultate propediem examinandæ, propoſitæ Kalendis Juniis MDCXLIX per Magiſtrum Nicolaum Cornet facultatis Syndicum, Molinæ & Societatis fautorem* (95). Voici ce qui a donné lieu à ce premier livre. Le P. Veron aïant publié en MDCXLVIII un des plus violens libelles qui aïent jamais paru contre ce qu'on appelle Janſeniſtes (96) pluſieurs Docteurs zelez pour le maintien des veritez que cet hommes y attaquoit ouvertement, le denoncerent à la Faculté lui & ſon livre (97) Il eſt hors de doute que cette infame production auroit été juridiquement condamnée ſi le parti contraire n'eût pas eu l'adreſſe de parer le coup en payant de recrimination, & en demandant que l'on examinât en même tems l'Auguſtinus de l'Evêque

(93) Art. *Bourzeys.* Cet article a été communiqué par M. Olier de Beſſat Maitre des Comptes & neveu de M. l'Abbé de Bourzeys.

(94) Tom. I. p. 4. & ſuiv.

(95) Il eſt de MDCXLIX tems auquel il commença d'être queſtion de la cenſure & non pas de MDCXLVI. comme le dit M. du Pin Tom. II. p. 2930. de ſa *Table des Auteurs Eccleſiaſtiques.*

(96)

Digitized by Google

vêque d'Ypres. Les deux partis ſe debattirent beaucoup, & il fut enfin reſolu que l'on ne paſſeroit pas plus avant pour lors; mais que ſi les difficultez qui rendoient cet examen impraticable venoient à ceſſer, on pouroit l'entreprendre. Ce deſſein fut conduit habilement, & un an après le I. de Juillet MDCXLIX M. Cornet Syndic de la Faculté remit l'affaire ſur le tapis, (98) & avec le ſecours des moines qu'il avoit attirez de toutes parts fit paſſer une concluſion qui commit l'examen des propoſitions de Janſenius à MM. Morel, Grandin, & autres Docteurs déja déclarez contre la Doctrine de cet Evêque. Il ne s'agit point ici de raconter en detail la ſuite de cette diſpute, laquelle a été comme le ſignal de toutes les diviſions de l'Egliſe de France. On la peut voir dans l'Hiſtoire du Janſeniſme, dans celle des cinq propoſitions & dans le Journal de S. Amour, livre ſupprimé, il eſt vrai, mais dans lequel cependant on trouve des pieces originales dont il ne me paroit pas facile de detruire l'authorité. Ce que nous avons dit de cette diſpute n'a même été que pour mettre le lecteur au fait de l'ouvrage de M. de Bourzeys & des conſiderations ſur l'entrepriſe de M. Cornet (99); les deux ecrits les plus eſtimables qui

(96) *Le Baillon de Janſeniſtes & Arnauldiſtes.*

(97) V. La relation de cette affaire dans le *Journal de S. Amour* I. Part. Chap. III. p. 5 & ſuiv.

(98) V. dans le *Journal de S. Amour* Chap. V. p. 9. la lettre que le ſaint & habile Fileſac ecrivit au Card. de Richelieu ſur l'Election de M. Cornet.

(99) Par M. Arnauld V. *le Journal de S. Amour* Part. I. Chap. VIII p. 20 & ſeqq.

Digitized by Google

qui aïent vû le jour dans ces circonſtances orageuſes. Pour ne parler que de celui de M. de Bourzeys, nous rapporterons le jugement qu'en a fait le P. Gerberon „ on y examine, „ dit-il, (100) les ſens differens de chacune „ des V Propoſitions avec un diſcernement „ juſte & exact du ſens veritable & Catho- „ lique que deffendoient les diſciples de S. „ Auguſtin, d'avec les ſens faux & heretiques „ qu'elles pouvoient avoir ; & qu'aucun diſci- „ ple de S. Auguſtin ne deffendoit & n'avoit „ jamais deffendu.

Une occaſion remarquable donna lieu au ſecond ouvrage que M. l'Abbé de Bourzeys publia ſur les affaires du Janſeniſme, lesquelles devenoient plus ſerieuſes de jour en jour. Comme il s'entretenoit des queſtions du tems avec un Evêque, il avança dans le cours de la converſation, que les endroits où le Concile de Trente parle de la grace doivent s'expliquer par S. Auguſtin; ce qui eſt vrai dans le ſens qu'il l'entendoit; mais ce que ſes ennemis tournerent de façon qu'il ſembloit vouloir que l'on préferât l'autorité de S. Auguſtin à celle du Concile de Trente: ils ajoûterent qu'il avoit parlé de cette aſſemblée avec le dernier mepris. L'Abbé contraint de deffendre ſa reputation & ſa foi ecrivit à l'Evêque même *une lettre auſſi modeſte & elegante que ſçavante & Catholique* (1) dans laquelle, loin de detruire les principes qu'il avoit poſez pour expliquer les endroits obſcurs du Concile

(100) *Hiſt. gener. du Janſeniſme* Tom I. p. 307.
(1) *Hiſt. du Janſen.* ubi ſup. p. 328.
(2) *Ubi ſup.* p. 2319.

(3)

cile de Trente, il appuïa ſon Syſteme par de nouvelles raiſons. Cette lettre parut en MDCXLIX & ſi M. du Pin la met en MDCL. (2) Il faut que ce ſoit par inadvertance, ou par quelqu'une de ces raiſons qui font que le frontiſpice d'un livre eſt un garand aſſez peu ſur de l'Edition (3) Quoiqu'il en ſoit, cette lettre fit beaucoup de bruit, & les plus habiles Theologiens du parti contraire entreprirent de la refuter. Le P. Petau doit être mis à la tête des adverſaires de M. de Bourzeys. Ce ſçavant Jeſuite, que l'on detourna toujours de ſes occupations & de ſes etudes favorites, pour le faire entrer malgré lui dans une carriere où il n'aimoit pas de s'exercer, donna pour avoir la paix une diſſertation Latine *de Concilii Tridentini interpretatione & S. Auguſtini doctrina* (4) Je n'entrerai point dans le fonds de la queſtion dont il s'agiſſoit entre le Pere Petau & M. l'Abbé de Bourzeys : il me ſuffira de dire un mot de la Préface que le Jeſuite mit à la tête de ſa diſſertation & qui rouloit ſur la Préface de *la lettre d'un Abbé à un Evêque*. Le P. Petau ne manqua pas de relever en termes tres durs à ſon ordinalre les loüanges que l'on y donnoit à M. l'Abbé de Bourzeys, & dont il le ſoupçonnoit de s'être regalé lui-même. Le paſſage eſt curieux, & pour le rendre encore plus digne de la curioſité du Lecteur, nous le prendrons de l'endroit où le P. Petau s'étend ſur la bonne coûtume qu'ont les Janſeniſtes de loüer tous leurs

(3) V. *le Dict. Hiſt. & Critique* de M. Bayle, Art. *Auſquicus.*

(4) Paris. *Cramoiſy* MDCXLIX in 8.

leurs Auteurs & de décrier tous ceux du parti contraire. (5) *Sane plerique omnes factionis istius, venalem ùt stylum ita & præconium habent... scribunt quodcunque jussi sunt, magnis auctorati præmiis laudant eorum à quibus conducti sunt fautores & amicos, & ab iis aversos, canum instar allatrant: nec à Principibus & Præsulibus viris dentes suos continent, ne ab Romanis Pontificibus ipsis, quorum authoritatem & decreta rabidis ac sacrilegis morsibus lacerare non dubitant; quo æquiore istud animo perpeti ac minus convenit obscurioris sortis homines quamlibet probos, & eorum contumeliis indignos. Ita enim mos istorum habet: Displicet alicui gnavo ac solerti vero mos istorum, statim famosis libellis illius nomen traducitur; nemo istoc obtusior, nemo imperitus æqué; nemo reconditioris doctrinæ, & imprimis Augustinianæ magis expers. Idem si ab illorum emissariis & illecebris inescatus hamum vorat, & ad eorum partes transfugit, repentè ingenii & judicii primas obtinet, & divinarum rerum ac Augustini dogmatum interiori notitia omnibus antecellit. Hos ludos, hanc histrioniam exercent qui quæstum ex illa secta instituerunt facere: id quod Domino Abbati non malitioso ab mercenariis istis evenisse suspicor. Nondum enim iis assentior, quos tibi narrare scribis, non alium præfationis autorem fuisse quam qui fuit epistolæ; ejusq. rei conjecturam de styli similitudine facere. Ego verò ea de re usquedum certius constiterit, malo ab alio quopiam scriptam esse præfationem credere: quem quidem caveat Dominus Abbas ne inter amicos ac benevolos numè-*

(5) *Epist. ad Amicum.* Elle sert de Préface à la Dissertation du P. Petau.

Digitized by Google

meret: neminem habet inimiciorem, pejusq. de se meritum, excepto se; vel hoc ipso quod compilasse clanculum ait Abbatis ejusdem scrinia, ac eo absente ac nesciente in lucem protulisse illius epistolam, quo facto publicum ad contemptum doctorum & ludibrium tam illustre nomen objecit.

Je ferai deux reflexions sur ce passage du P. Petau. L'une est que le tour de soupleſſe dont il accuse M. l'Abbé de Bourzeys a plus d'un exemple, & qu'il y a eu des gens de lettres qui pouſſant encore plus loin l'amour propre ont mieux aimé ecrire contre leurs propres ouvrages que de les voir tomber dans l'oubli. On a toujours soupçonné M. Faydit d'avoir fait lui-même la Critique de son Sermon de S. Amable pour avoir la satisfaction d'en debiter deux fois les plus beaux endroits, M. de Grimareſt passe pour l'Auteur de la Critique de sa Vie de Moliere. Le P. Bouhours l'est surement de quelques pétites lettres qui sont comme une espece de censure de sa maniere de bien penser: Enfin ceux qui connoiſſent le terrain ne balancent pas à attribuer à l'Abbé Richard la refutation de la vie du P. Joseph. Pour rapporter des exemples plus recens qu'on liſe les *Anti-Paradoxes Litteraires*, qu'on en peſe le debut, & l'on s'appercevra bientôt que l'Auteur de cette Brochure n'est pas si mal qu'il le voudroit faire croire avec celui des *Paradoxes*.

Je ne parle point ici de ceux qui compoſent eux-mêmes avec soin les Epitres liminaires des livres qu'on leur dedie. Ce que j'ai à dire là-deſſus pourra se trouvera plus commodement dans l'Article de M. de Clermont Tonerre, Evê-

Evêque & Comte de Noyon (6) Une autre eſpece de gens qui s'encenſent ſans pudeur, ce ſont ceux qui batiſſent un extrait avantageux de leurs ouvrages, & qui les envoïent tout faits aux Journaliſtes, ou au libraire d'un Journal. Je me ſouviens d'en avoir ſouvent reçû de pareils pendant que je travaillois à la Bibliotheque Françoiſe, (7) & j'ai eſſuïé bien des injures pour avoir eu l'impoliteſſe de les refuſer. Voilà une partie des détours que prennent pour acquerir quelque legere reputation ceux que leur peu de merite retiendroit eternellement dans l'obſcurité ſans ce manege honteux. Ces traits inſtruiſent en même tems du peu de confiance que l'on doit avoir aux loüanges qui ſe diſtribuent entre Auteurs vivans. Souvent le Panegyriſte & le Heros ſont une ſeule & même perſonne.

Autre reflexion qui nait du paſſage du P. Petau. Il y a de la prudence à ſe defier des jugemens portez par un Ecrivain en faveur d'un homme de ſon parti. Le reproche que le P. Petau fait ici aux Janſeniſtes leur convient aſſez, & lorſqu'il me tombe quelques uns de leurs livres entre les mains, je ſuis faché d'y trouver tant de partialité. Selon eux, tout ce que les Jeſuites publient eſt de-

(6) Rem. (F).

(7) Je me ſers de cette occaſion pour avertir qu'il n'y a de moi que les trois premiers Volumes ou les ſix premieres parties de la Bibliotheque. Je n'ai eu aucune part ni directement ni indirectement à ceux qui ont ſuivi. M. B. Libr. établi à A... a travaillé aux quatre parties qui font les Tom. 4. & 5. Les Volumes ſuivans ſont de la façon de divers Auteurs & M.B. a fait auſſi la plus grande partie du XIII.

(8)

deteſtable, & il n'y a pas juſqu'à Suarez & au P. Sirmond qu'ils n'aïent traité avec des manieres inſultantes. Grotius, qui eſtimoit d'ailleurs le *Petrus Aurelius* de M. de S. Cyran dit en parlant des preventions de cet Abbé (8) *Nam quorſum tantus Suarezii contemptus, hominis, ſi quid rectè judico, in Philoſophia cui hoc tempore connexa eſt Theologia Scholaſtica, tantæ ſubtilitatis, ut vix quemquam parem habeat.* Le P. de la Baune ne s'eſt pas plaint avec moins d'amertume de la hauteur que M. l'Abbé de S. Cyran avoit affectée en parlant du P. Sirmond, dont l'erudition & la modeſtie demandoient un peu plus d'egards (9) Mais ce qui éoit être plus ſenſible aux Janſeniſtes que le zele de parti n'aveugle pas, c'eſt (10) que certains d'entr'eux ont refuſé de reconnoittre le merite de quelques uns de leurs adverſaires dans le tems qu'ils prodiguoient leurs eloges à de miſerables brochures. La prevention eſt allée ſi loin qu'ils ont voulu perſuader que les Enluminures étoient un Chef d'œuvre. (11) Il me faſche de voir ce qui ſuit dans les Nottes de Wendrocki „ cet Almanach aïant été repan- „ du dans le menu peuple faiſoit grand bruit „ parmi les harangeres & les revendeuſes, „ lorſque peu de tems après parut un ecrit im-

(8) *Epiſt. CXLVI ad Gallos.* p. 404.

(9) V. *Præf. Operum Sirmundi*, Ex Edit. *Typog. Regiæ.*

(10) Je n'ai aucune intention en me ſervant de ce mot, ou de celui de Moliniſte de dire une injure. C'eſt pour epargner les periphraſes.

(11) V. en l'Hiſtoire dans les *Notes de Wendrock*, c'eſt-à-dire de M. Nicole *ſur la III. Lettre provinciale.*

„ imprimé qui contient environ mille vers ; „ & qui peignoit ce bel Almanach de cou- „ leurs bien plus nobles & bien plus agréa- „ bles. Il avoit pour titre *les Enluminures „ du fameux Almanach des Peres Jesuites.* On „ n'avoit encore rien vû en France de si „ bien fait en ce genre, ni qui depeignît les „ Jesuites d'une maniere plus juste & plus na- „ turelle, de sorte qu'après avoir bien raillé „ les autres, ils le furent à leur tour ; & la „ scene étant changée, on vit tout d'un coup „ ceux que leur orgueil rendoit insupporta- „ bles, n'oser presque plus se montrer : car ce „ livre étoit entre les mains de tout le mon- „ de, depuis le plus petit jusqu'au plus „ grand, étant fait d'une maniere qui divertis- „ soit les simples & contentoit les plus de- „ licats.

„ Aussi, continuë le faux Wendrock, car je rapporte le passage tout au long, afin qu'on voie mieux avec quelle affectation il vante „ ces Enluminures, „ aussi ne doit on pas „ le regarder simplement comme une de ces „ Satyres plaisantes, mais inutiles : car joi- „ gnant la science & la solidité à la beauté „ & à l'agrement des vers, il attaque par „ d'heureuses saillies les corruptions des ca- „ suistes. Il soutient fortement l'authorité de S. „ Augustin, & il explique même avec une „ clarté admirable les mysteres & la force de „ la grace. C'est pourquoi, il n'y a point de „ livre qui merite plus d'être lû, non seule- „ ment de ceux qui parmi nous aiment la „ Poë-

(12) Je traiterai de la maniere d'écrire de mm. de Port Royal dans l'Article de M. le Maitre.

Digitized by Google

„ Poëſie Françoiſe; mais, pour parler avec S.
„ Auguſtin, de ceux mêmes qui cherchent
„ des choſes ſolides & non des mots vuides
„ & qui ne conduiſent à rien; & c'eſt princi-
„ palement ce qui m'a porté à le leur faire
„ connoittre." Il n'y a perſonne ſur qui cet enthouſiaſme de M. Nicole ne faſſe impreſſion, & qui ne ſe croïe obligé à eſtimer infiniment ces Enluminures ſur la foi d'un juge très éclairé, mais qui, ſans les engagemens de parti, n'eut gueres vû dans ce petit ouvrage que quelques fades plaiſanteries & beaucoup de mauvais vers.

Il faut dire que c'eſt encore pis du côté des Moliniſtes: je dis encore pis, car les autres y vont bonnement & ſuivent leurs prejugez; au lieu que ceux-cy décrieront de ſens froid l'ouvrage qu'ils eſtimeront, le plus, dés qu'il leur ſera contraire, ou qu'il viendra d'un auteur ſuſpect. N'ont-ils pas bien eu la hardieſſe d'affecter du mepris pour les Lettres Provinciales? & le P. Bouhours n'étoit-il pas deputé pour perſuader au public que MM. de Port-Royal n'entendoient pas notre langue (12) Enfin a-t-il paru un bon livre du P.R. qu'ils n'aient fait tous leurs efforts pour le decrier? mais je ſens que je m'engage peu à peu dans une matiere trop delicate: (13) ainſi ſans l'avoir même effleurée, je reviens bruſquement à M. l'Abbé de Bourzeys.

La lettre d'un Abbé à un Evêque a trouvé plus d'un cenſeur. J'ai déjà parlé du P. Patau; j'y joins Nicolas d'Olebeau Chanoine de Lan-

(13) *Et incedis per ignes ſuppoſitos cineri doloſo.*

Langres, qui deux ans après (14) y oppoſa un gros in 8. de 700. pages, lequel eſt dedié au Cardinal de Richelieu, & ſuivi d'un abregé de la Diſſertation latine du P. Petau. Voici une nouvelle preuve que l'on eſt ſouvent la dupe des grands noms. Aucun hiſtorien du Janſeniſme, je dis de l'un & de l'autre parti, n'a fait mention de Nicolas d'Olebeau & il n'y en a pas un ſeul qui nait indiqué la Diſſertation latine du Jeſuite. J'oſe cependant aſſurer qu'il n'y a pas de comparaiſon à faire entre ces deux Ecrivains par rapport à la methode qu'ils ont ſuivie en refutant M. l'Abbé de Bourzeys. Tout eſt confus dans la Diſſertation du P. Petau, & outre le peu d'ordre qui y regne, on y cherche inutilement cette erudition ſolide que l'on admire dans la plûpart de ſes autres livres ; au lieu que les obſervations du Chanoine vont au fait, & ſont diſpoſées d'une maniere qui ſert beaucoup à les faire retenir.

Ce fut pour expliquer un paſſage particulier du Concile de Trente que M. de Bourzeys écrivit au mois d'Août de la même année MDCLIX. *ſa lettre d'un Abbé à un Abbé*, que l'on croit être M. de la Lane (15) On en peut voir l'analyſe dans *l'hiſt. du Janſeniſme* Tom. I. p. 325. & ſuiv. Je me ſuis impoſé la loi à l'égard de ces matieres de rapporter ſimplement

(14) En MDCLI.

(15) Le même qui fut deputé à Rome pour parer la condamnation des V. Propoſitions. V. le *Journal de S. Amour*. Il a fait pluſieurs ouvrages ſur ces matieres. V. la *Table des Auteurs Eccleſiaſtiques* de M. du Pin Tom. II. p. 2322. ſi l'on n'aime mieux conſulter *la Bibliot. des Ecrivains Janſeniſtes* du P. de Colonia, dont on ne ſçauroit trop

ment les faits hiſtoriques, ſans entrer jamais dans les dogmes & encore les ſupprimerois-je volontiers, ſi mon ſilence pouvoit les faire oublier : *ſi tam in noſtra poteſtate eſſet obliviſci quam tacere*, (16) comme le diſoit autrefois un Hiſtorien celebre.

M. l'Abbé de Bourzeys ne tarda gueres à repondre au P. Petau, puiſque dés la fin du mois de Septembre de la même année, il avoit mis à la tête de *ſa lettre d'un Abbé à un Préſident* (17) une préface, qui contient une refutation aſſez ample de cette Diſſertation. Je ne dirai que deux mots de cette troiſiéme lettre : l'Auteur y a pour but d'examiner comment on doit entendre le Concile de Trente & S. Auguſtin, lorſqu'ils diſent que Dieu ne delaiſſe point les juſtes, s'ils n'ont delaiſſé Dieu auparavant. Le fonds de ſon ſyſteme eſt que les juſtes délaiſſent Dieu en ne le priant pas comme il faut, ce qui eſt cauſe que Dieu ne leur donne pas les graces néceſſaires pour perſeverer dans l'obſervance de ſes commandemens.

On ne ſçauroit diſconvenir qu'il n'y ait d'excellens morceaux dans ces trois lettres, à quoi il faut ajoûter qu'elles ſont bien écrites en François. Ce talent étoit commun aux diſciples de S. Auguſtin, ce qui leur donnoit un grand avantage ſur leurs antagoniſtes (18) par-

trop recommander la lecture à ceux qui ſont curieux de voir juſqu'où la prévention pouſſe quelquefois un Auteur.

(16) *Tacit.* in *Vita Agricolæ.*

(17) *M. Le Preſident Mauguin.*

(18) V. la Pref. des *Entretiens de Cleante & d'Eudoxe* par le P. Daniel.

Digitized by Google

le cede point à ce qu'il a écrit de plus emporté contre le docte Saumaise. M. de Bourzeys donna en cette rencontre un exemple de moderation qu'il seroit à souhaiter que les Auteurs polemiques prissent pour modele. Il negligea les personalités qui le concernoient, & se contenta de pousser le P. Petau sur les points de doctrine dont il s'agissoit entr'eux. Alors parut l'ouvrage intitulé, *contre l'Adversaire du Concile de Trente & de S. Augustin.* Dialogue I. Je ne dis point qu'il y répondit par occasion à M. Morel. Le public ne prend pas assez d'interêt aux déclamations pueriles de ce Docteur. Il vaut mieux remarquer que M. l'Abbé de Bourzeys ne decouvre pas mal le foible des Dogmes Theologiques du P. Petau, Ouvrage rempli d'une erudition extraordinaire, & qui l'eût été peut-être de sentimens plus conformes à la tradition, si l'Auteur avoit été parfaitement libre.

Je passerai legerement sur deux autres adversaires de M. l'Abbé de Bourzeys. L'un étoit de ces Auteurs (22) „ que l'on ne „ craignoit ni estimoit, & comme ce qui „ venoit de luy portoit avec soi le caractere „ de reprobation, je ne scai point qu'on y ait „ fait aucune reponse, dit l'Historien du Jansenisme. (23) Le P. Bagot, l'autre Antagoniste qui se mit sur les rangs, écrivit particulierement contre sa lettre à un Evêque. Les titres

(22) Nicolas Foreſt du Cheſne Abbé d'une Abbaye de l'Ordre de Ciſteaux. Son livre a pour titre : *Lettre d'un Theologien à un ſien amy en convaleſcence contre trois lettres d'un Janſeniſte.*

tres de ces petits Libelles ſont à peine venus juſqu'à nous.

M. l'Abbé de Bourzeys commençoit à peine à reſpirer, qu'il fut obligé d'entamer une nouvelle querelle avec D. Pierre de S. Joſeph au ſujet des *ſentimens de S. Auguſtin & de toute l'Egliſe touchant les propoſitions que la faculté de Theologie de Paris a fait examiner depuis quelque tems*; petit Livre que ce Religieux Feuillant avoit fait imprimer en MDCXLIX. M. l'Abbé de Bourzeys ſe contenta de lui oppoſer ſes *conferences de deux Theologiens Moliniſtes* que M. le Roy, Abbé de Hautefontaine envoïa avec une lettre de ſa façon aux Religieuſes de S. Thomas, leſquelles diſtribuoient les Livres de D. Pierre de S. Joſeph. Ce bon moine ne ſe rendit pas pour cela, & il entreprit d'examiner ces conferences. Il n'a publié que la premiere partie de cet examen; la maniere dont elle avoit été reçuë, ne lui donnant pas envie de hazarder la ſeconde.

Je ne ſçais ſi tous ces petits ouvrages ne nuiſent pas, plutôt qu'ils ne ſervent à faire une grande reputation. Heureuſement pour M. l'Abbé de Bourzeys, il a laiſſé des monumens plus propres à lui faire honneur. Telle eſt la docte & belle préface latine (*) qu'il a miſe au devant du Livre de M. le Preſident Mauguin, intitulé *Vindiciæ Prædeſtinationis & Gratiæ*. Cette preface contient un abregé de l'affaire de Gottescalque, où la verité eſt un peu

(23) Tom I. 408.

(*) *Hiſtorica & Chronologica Synopſis controverſiæ Gottescalcianæ*. 4.

peu plus clairement exposée que dans les lettres d'Amolon (α) ou dans l'Hiſtoire du Predeſtinianiſme du P. du Cheſne (β) Cette préface eſt ſurement de M. l'Abbé de Bourzeys & l'ignore ſur quel fondement le, S. Lenglet l'attribuë à M. le Preſident Mauguin (γ) Elle eſt de MDCL.

Enfin M. l'Abbé de Bourzeys mit le comble à ſa reputation par ſa critique *du ſecret du Janſeniſme decouvert.* (Δ) On ne peut developper avec plus de diſcernement, de profondeur, & de clarté la difference des ſentimens de Calvin, de S. Auguſtin, & de Molina, & les plus grands ennemis de la cauſe que cet Abbé ſoutenoit dans cet ouvrage ſont obligez d'en loüer le tour & l'érudition. Le P. des Champs y répondit en deux mots dans le diſcours dont il accompagna la deuxieme Edition de ſon ſecret du Janſeniſme.(H)

(D) QUE CHACUN SCAIT.] Ces ſuites ſont aſſez connuës, & je n'en dirai ici que ce qu'il faut pour ne pas perdre le fil des affaires dont il s'agit. Ces ſuites furent que M. le Duc de Liancourt aïant demandé à M. Arnauld ce qu'il penſoit de la conduite du Curé de S. Sulpice, le Docteur lui écrivit les deux lettres qui ont donné lieu à la cenſure de Sorbonne; & ce qui fera éternellement benir cette ſcrupuleuſe delicateſſe, elles produiſirent les Lettres provinciales que M. des Preaux

(α) Données par le P. Sirmond en MDCXLVII.
(β) Publiée en MDCCXXIV. ou XXV. in 4.
(γ) Dans ſon *Catalogue des Hiſtoriens.* p. 44. Edit. de Leipſig.
(Δ) Du P. des Champs. La reponſe de M. de Bourzeys eſt de MDCLI. in 4.

Preaux vantoit aux Jesuites mêmes comme le plus parfait ouvrage de prose que nous aions en notre langue (*e*)

(E) DE LA MANIERE QU'ILS ONT CRÜE.] M. l'Abbé de Bourzeys fut le premier à signer le formulaire en MDCLXI. Il fit plus, il donna une retractation de tout ce qu'il avoit pensé jusqu'alors. Elle est dattée du IV. de Novembre & concuë en termes aussi precis que les acceptans le pouvoient desirer. On a attribué cette demarche à divers motifs. Le pere putatif de l'Histoire des V. Propositions croit que l'amour seul de la verité le lui arracha, & c'est aussi le sentiment de l'Auteur de *l'Esprit des nouveaux disciples de S. Augustin.* Au contraire, le P. Quesnel ne balance pas à dire que M. l'Abbé de Bourzeys n'a jamais changé de sentimens, „ mais, ajoute-t-il, „ (*f*) c'est un triste exemple du danger qu'il „ y a pour ceux qui aiment la verité d'aimer „ en même tems la faveur du monde, & de „ pretendre allier la fermeté necessaire pour „ soutenir la verité & pour deffendre l'innocente & la justice, avec les douceurs & „ les esperances de la Cour. Ce pauvre Abbé „ y étoit fort attaché. Consideré du Cardinal Mazarin & par rapport à lui (*i*) des „ Prelats de sa dépendance; c'est à dire, de „ ceux qui menoient toute l'intrigue, il ne „ put se deffendre d'entrer dans leurs inclinations

(H) En MDCLIII.

(*e*) Tom. II. de ses *Oeuvres* p. 306.

(*f*) *Demonst. de deux fausſetes Capitales de l'Histoire des V. Propositions.* p. 60. 61.

(*i*) NB- Le Cardinal Mazarin étoit mort quand M. de Bourzeys donna sa retractation.

„ tions & de ceder à leurs inſtances, pour „ ſouſcrire au formulaire du clergé. Les rai- „ ſons d'obeïſſance, d'humilité, de reſpect „ pour la puiſſance Eccleſiaſtique ne man- „ quent jamais pour authoriſer une ſemblable „ demarche quand on y eſt reſolu. Il la fit „ donc ; mais on ne ſçauroit marquer un „ ſeul mot dans l'Acte de ſoumiſſion qu'il „ donna, d'où l'on puiſſe inferer qu'elle tom- „ be ſur la queſtion de Droit. Que ſi en „ ſouſcrivant au formulaire de foy, il ajoute ; „ *Ce que je puis avoir écrit de contraire ou de* „ *peu conforme aux Conſtitutions Apoſtoliques* „ *marquées dans la même Confeſſion de foi . . . . .* „ *je le revoque & le retracte*, il eſt evident „ qu'il évite de dire, *contraire ou peu confor-* „ *me à la profeſſion de foy*, mais il dit, *contraire* „ *ou peu conforme aux Conſtitutions Apoſtoliques:* „ ce qui deſigne uniquement la queſtion de „ fait, & la preuve en ſuit auſſitôt dans ces „ paroles ; *par l'inviolable & ſouverain reſpect* „ *que j'ai & que j'aurai, s'il plait à Dieu, tou-* „ *te ma vie pour les deciſions de N. S. P.* Car „ on ne retracte point des erreurs contre la „ foi, ſimplement par reſpect pour les deci- „ ſions du Pape, mais parce qu'elles ſont con- „ traires à la parole de Dieu, & à ſa ſouve- „ raine & inviolable authorité. De plus ne „ marquant que la deciſion du Pape, il fait „ bien voir que ce qu'il retractoit, ne com- „ battoit que ce que le Pape avoit décidé, & „ qui ne pouvoit paſſer pour une deciſion de „ l'Egliſe en matiere de foy. Tout ce qu'on peut

(x) V. La *Demonſt.* p. 23. & *l'Ecrit de M. Nicole ſur les ſuſ-*

„ peut donc tirer de cette retractation eſt que „ cet Abbé ſe flattant vainement, comme „ pluſieurs autres, que la ſouſcription du formulaire n'étoit point un temoignage de la „ creance interieure du fait, qu'independamment de toute explication & de tout éclairciſſement, la ſouſcription ne tombe que „ ſur les déciſions de la foy, & que le fait „ non revelé en eſt naturellement & par lui-„ même excepté; il crut pouvoir, ſans bleſſer „ ſa conſcience, accorder aux Eveques cette „ ſorte de ſoumiſſion qu'ils deſiroient de lui.

On peut reduire ce long paſſage à deux faits importans; l'un que M. l'Abbé de Bourzeys n'a point varié quant au fonds de la doctrine, & l'autre qu'il n'a même fait la demarche de ſigner le formulaire que par trop de complaiſance pour le Cardinal Mazarin. Le premier point eſt aiſé à prouver dés que l'on aura obſervé que M. l'Abbé de Bourzeys n'a jamais ſoûtenu rien qui fût conforme aux propoſitions condamnées; & c'eſt de quoi l'on peut ſe convaincre par la lecture de ſes ouvrages, ou, ſi l'on veut eviter cette diſcuſſion, en examinant les livres citez à la marge (K) A l'égard des vûës que cet Abbé a pû avoir en ſignant le Formulaire, il ſemble que le P. Queſnel auroit dû lui en attribuer de plus pures & ne pas prononcer ſi legerement, qu'il n'avoit penſé dans le cours de cette affaire qu'à faire ſa cour au premier Miniſtre. Les lettres Ms. de Chapelain me fourniſſent un paſſage où M. de Bourzeys ne joüe pas le rôle d'un courtiſan. „ J'ai fait, dit-il,

(λ)

ſuffrages des Conſulteurs.

„ (λ) l'office que M. Graindorge (μ) a ſou-
„ haitté auprès de M. de Bourzeys, lequel
„ m'a bien promis de ne pas laiſſer perdre
„ l'opportunité de lui rendre témoignage au-
„ près du tout puiſſant. Mais cette oppor-
„ tunité ſera mal aiſée à trouver à cauſe de
„ l'éloignement de la Cour & du peu d'affaire
„ que ce bon Abbé a en ce pays de turbu-
„ lence" L'idée que nous donne ici M. Chapelain du desintereſſement de M. l'Abbé de Bourzeys, & de ſon peu d'empreſſement à profiter de l'accez qu'il avoit auprès du tout puiſſant, détruiſent certainement les ſoupçons que le P. Queſnel a affecté de de jetter ſur un action, qui, quand elle auroit quelque marque de foibleſſe, peut être partie d'un très bon motif : mais l'on reconnoit à cette façon de raiſonner un écrivain qui ne veut convenir de rien qui aille à affoiblir ſon parti. Le P. Gerberon plus equitable dit „ (ν) qu'on doit plûtôt croire que ce
„ fut une trop grande tendreſſe de con-
„ ſcience & une ſoumiſſion trop aveugle à
„ ce qui emanoit du S. Siege qui le détermi-
„ na à ſigner." Après tout, M. l'Abbé de Bourzeys ne fit que revenir à ſes premiers ſentimens; car d'Olebeau dit préciſement qu'il avoit été Moliniſte dans ſa jeuneſſe & qu'il ne s'étoit attâché à Port-Royal que par interêt. Bien des raiſons peuvent rendre cette anecdote vrayſemblable. 1. M. l'Abbé de Bourzeys étoit neveu du P. Arnoul qui avoit pris

(λ) *Lett. du* XXV. *May* MDCLXV.
(μ) Sçavant mathematicien V. ſon Eloge dans le Commentarius de vita propriæ Huetii.

Digitized by Google

pris ſoin de ſon éducation. 2. Il avoit étudié la Theologie & avoit pris ſes premiers principes à Rome, ſous le P. de Lugo. 3. C'eût été faire mal ſa cour au Cardinal de Richelieu que de témoigner de l'attachement aux gens de Port-Royal, dont M. de S. Cyran étoit regardé comme le maitre. 4. Dés qu'il fût chez le Duc de Liancourt qui leur étoit tout tout livré, il fallut bien changer de ſyſteme; ſuppoſé, comme il y a toute apparence, qu'il eût ſuivi dans ſes premieres années la Theologie Moliniene.

(F) QUE LA COUR LUI AVOIT CONFIE'ES.] Il eſt certain que M. de Bourzeys étoit dans une ſi grande conſideration à la Cour, qu'il y avoit peu d'hommes que les Miniſtres conſultaſſent plus volontiers. Outre les preuves publiques que l'on en verra dans le cours de cette note, je n'en oublierai point une que me fournit une lettre ms. de Chapelain (ξ) il nous apprend qu'on les aſſocia M. de Bourzeys & lui pour revoir le livre de Camillo Lilli ſur *l'origine des Rays de France.* Cet ouvrage fut effectivement examiné en pluſieurs conferences & je mettrai par occaſion le jugement qu'en porta M. Chapelain. (o) Si Lilli, dit-il, ſuit „ exactement ce projet, ſans s'écarter en „ l'exécutant, de ſa route principale; s'il rend „ ſon ſtyle le plus Latin & le plus elegant „ qu'il lui ſera poſſible, s'il tient ſes perio„ des d'une juſte meſure, ſans les embaraſ„ ſer

(n) *Ubi ſup.* p. 408.
(ξ) *A M. Colbert du* XXV. *de Juillet* MDCLXIV.
(o) *Lett. à M. de Lyonne du* XII. *de Juillet* MDCLXV.

„ ſer de parentheſes ; s'il évite ſoigneuſe-
„ ment les redites, & s'il retranche tout ce
„ qui ne ſert pas de preuves à ſa matiere;
„ enfin s'il ne les confond point & s'il diſ-
„ tingue bien les eſſentielles & les principa-
„ les de celles qui ne ſont que confirmati-
„ ves & auxiliaires, qu'il donne une bonne
„ liaiſon aux genealogies ſans trop donner
„ à ſon propre ſens, je ſuis obligé de vous
„ dire que ſon ouvrage aura ſon prix, &
„ qu'il pourra contribuer à la gloire du Roy
„ & à l'honneur de la France.

Revenons à M. de Bourzeys. La commiſſion qu'on lui donna de travailler à éclaircir les Droits de la Reyne ſur le Brabant eſt ſans doute la plus glorieuſe commiſſion dont un Homme de Lettres pût être chargé. Je ne ſçais point les raiſons qui ont empêché la publication de cet Ouvrage. Mais enfin, ce Traité, qui fait un in folio, eſt reſté manuſcrit entre les mains de MM. des Miſſions étrangeres. Le P. le Long l'avoit lû apparemment, puiſqu'il decide que „ l'Au-
„ teur étoit auſſi grand Jurisconſulte que bon Theologien. (ρ) Ce Pere parle plus haut d'une réponſe de M. de Bourzeys au *Bouclier d'Etat* du Baron de Liſola (σ) que la paix

(ρ) *Ubi ſup.* N. 12003.

(σ) V. ſon article dans Bayle, & ajoutez y ce que dit M. l'Abbé d'Olivet. p. 348. de ſon Hiſt. Ed. d'Holl. dans ſes *Remarques ſur l'Hiſt. de l'Academie par M. Peliſſon.* On voit qu'il s'intereſſe à la mémoire de M. de Liſola qu'il revendique à ſa patrie. Suſanne Recy mere du Baron de Liſola étoit dit-il, ſœur de l'arriere-grand pere maternel de ma mere.

(τ) V. M. l'Abbé d'Olivet *ubi ſup.* p. 322. *perſonne*, dit-il, *n'a plus de goût que ce Magiſtrat, ni n'eſt plus capable de mettre quelques uns de ces MSS. au jour.*

(υ) Je trouve dans un livre que je ne me reſous pas

ſans

paix fit ſupprimer. Ce fut par ordre de M. Colbert qu'il travailla à ces deux ouvrages, car ce Miniſtre avoit herité de l'eſtime que le Cardinal Mazarin avoit pour lui. Il le mit de la petite Academie qui s'aſſembloit dans la Bibliotheque du Roy, & l'examen que l'on y faiſoit des paſſages les plus difficiles de l'Ecriture ſainte donna lieu à M. de Bourzeys de compoſer pluſieurs diſcours dont il ſeroit à ſouhaiter que (*t*) M. de Fautriere, Conſeiller au Parlement de Paris voulut bien faire part au public. Il les a eu de M. Olier de Beſſat maitre des Comptes & neveu de M. de Bourzeys. (*v*)

Enfin la commiſſion que l'on donna en MDCLXV. à M. l'Abbé de Bourzeys montre aſſez combien la Cour avoit de confiance en ſes lumieres. Elle l'envoïa en Portugal travailler à la converſion du Marechal de Schomberg ſur qui le Roy Louis XIV. avoit alors de grands deſſeins. Morery dit que l'on a des preuves en main qu'il reuſſit dans ſon Apoſtolat, & que ce Seigneur ſeroit rentré dans la Communion Romaine ſans des conſiderations de bienſeance, qui ne l'emportent que trop ordinairement ſur la conviction la plus

ſans peine à citer deux ou trois phraſes que je tranſcris ici: „ Le Commentaire d'Iſaac Tzetzes n'a pas peu contribué à me faire entendre Lycophron, auſſi bien que la „ gloſe interlineaire & les notes grecques que feu M. „ Nicole de P. R. a écrites de ſa main ſur le Texte Grec „ de cet obſcur & ſçavant Poëte. C'eſt un très excellent Ms. que M. de Beſſat digne neveu du célebre „ Abbé de Bourzeys & l'heritier de ſes vertus & de ſon „ amour pour les lettres m'a fait l'honneur de me communiquer avec ſa generoſité ordinaire qui eſt toute officieuſe. *Faydit* p. 9. de la *Telemacomanie*.

plus claire. Je ne contredirai point Morery, ou plutôt M. de Beſſat, Auteur de la vie ſur laquelle les continuateurs du Morery ont dreſſé l'article de M. de Bourzeys. Je me contenterai de ſouhaiter que l'on produiſe ces preuves, car juſques-là je crains bien que ce fait ne trouve beaucoup d'incredules. En effet, il eſt bien rare de reuſſir dans un voïage fait expres pour convertir un Seigneur très indolent pour l'ordinaire ſur ſon ſalut, ou opiniatrement attaché aux preventions de ſa jeuneſſe. Il eſt bien probable que ce n'étoit ici qu'un marché à conclure, & que M. l'Abbé de Bourzeys ou ne pût pas le terminer, ou, ce qui peut fort bien être, qu'il le termina à la ſatisfaction des parties, mais que des changemens inevitables dans les choſes de ce monde le rompirent dans la ſuite. J'ai oui dire à un Seigneur très inſtruit de toutes les intrigues de la Cour, que la converſion du Maréchal de Schomberg n'avoit été que le pretexte du voyage de l'Abbé de Bourzeys, mais qu'il s'agiſſoit principalement de traverſer le mariage de Mademoiſelle de Bouillon avec le Prince de Portugal, à quoi il reuſſit: car M. de Turenne fatigué de tous les obſtacles qu'on apportoit à cette affaire ſe rebuta, & maria ſa niece au Duc Maximilien de Baviere. Quoiqu'il en ſoit, M. de Bourzeys s'acquit pendant ſon ſejour en Portugal l'eſtime du Prince & de la Reyne, qui lui en donnerent des marques publiques.

Les continuateurs de Morery placent ce voyage en MDCLXVI. J'en trouve la datte pré-

(e) V. *les Mel. de litterature tirez des Lettres MSS. de M.*

préciſe dans une lettre de M. Chapelain. M. de Bourzeys partit le XVII. Decembre MDCLXV. Au reſte, M. Chapelain, qui étoit un peu Janſeniſte, ou qui du moins ne le contrefaiſoit pas mal, en écrivant à M. Arnauld annonça cette commiſſion comme *une eſpece de retour en faveur de ceux de la bonne cauſe.* Ce ſont ſes termes ; & il le croïoit avec d'autant plus de fondement, que l'on parloit en ce tems-là de confier l'éducation du Dauphin à M. Godeau. Or M. Godeau étoit un des arcs-boutans du parti, mais cet obſtacle rompit toutes les meſures que ſes amis avoient priſes pour que le choix tombât ſur lui (φ) A propos de precepteur de M. le Dauphin, j'apprends d'une autre lettre de Chapelain qu'il ne croïoit pas que perſonne fût plus propre pour cet emploi que M. de Bourzeys. Il le propoſa même à M. Colbert, qui lui avoit demandé ſon avis en termes qui auroient dû le faire accepter.

(G) DE DIRE UN MOT JUSQUA PRESENT.] Tels ſont un *diſcours ſur la Paix*, & *l'Horoſcope de Monſeigneur le Dauphin* l'un de MDCLX. & l'autre de MDCLXI. Ses Sermons meritent que nous nous y arrêtions un peu davantage. Ils roulent ſur divers myſteres de la Religion, & ſur pluſieurs feſtes. Les volumes qui parurent en MDCLXII. in 8. devoient être ſuivis de quatre autres. On peut admirer dans les deux que nous avons des endroits très eloquents, mais ils ſont

φ *M. Chapelain.* p. 46.

ſont, pour ainſi dire, abſorbez, ſuivant le genie du tems où il prechoit, parmi pluſieurs morceaux tres diffus. Avouons pourtant à la louange de M. l'Abbé de Bourzeys, que ces morceaux ſont plus rares dans ſes Diſcours, que dans ceux de la plûpart des Predicateurs contemporains, du P. Senault, par exemple. Ces Sermons, qu'il debitoit agreablement, lui ont fait honneur; & c'eſt par là que le loüe M. l'Abbé Gallois ſon ſucceſſeur dans l'Academie Françoiſe „ quand je ſonge, dit-il, „ que vous me faites ſucceder à un Predi„ cateur célebre, qui avoit enſemble une „ grande eloquence & une profonde erudition, „ il me ſemble &c." (χ)

Au ſurplus je me contente de renvoïer à la page 10. de la *Telemacomanie* où M. l'Abbé Faydit raconte que le viſiteur d'un Ordre religieux célebre punit très-ſeverement les filles qui ſe trouverent munies des Sermons de M. l'Abbé de Bourzeys, tandis qu'il recompenſa celles qui paſſoient leur tems à lire les contes des Fées & Telemaque.

L'Abbé de Bourzeys eut à ſoutenir quelque tems avant ſa mort une diſpute aſſez vive avec M. Charpentier. Le ſujet eſt intereſſant pour ceux qui aiment la belle Litterature. Il s'agiſſoit de ſçavoir quelle langue il étoit à propos d'emploïer dans l'inſcription de l'Arc de Triomphe que l'on dreſſoit alors à Louis XIV. Les amateurs outrés de l'Antiquité vouloient que l'on ſe ſervit de la Langue Latine, & prétendoient que ſeule elle avoit le droit de paroitre dans les monumens pu-

(χ) *Recueil des Harangues de MM. de l'Acad. Franc.* Tom.

publics. M. Charpentier ne put voir, ſans s'y oppoſer, le progrés d'une opinion auſſi injurieuſe à nôtre Langue, que peu conforme aux idées primitives, leſquelles nous enſeignent que les inſcriptions des monumens publics étant pour le Peuple, elles doivent être dans un idiome qu'il puiſſe entendre. Il entreprit donc la deffenſe de la Langue Françoiſe, & établit invinciblement à ce que je penſe, que c'étoit à elle ſeule de fournir les termes qui devoient éterniſer la mémoire de Louis XIV. l'Abbé de Bourzeys ſe rangea du parti oppoſé, & réfuta pied-à-pied le Diſcours de M. Charpentier: ſes objections ſe reduiſoient à deux chefs. L'un étoit qu'il ne faut point regarder la Langue Latine par rapport à nous, comme les Latins regardoient la Langue Grecque par rapport à eux; & l'autre que la Langue Latine ſeule peut exprimer dignement les grandes actions des Heros. A cette réfutation de ſon premier Diſcours, M. Charpentier en oppoſa un ſecond. Au reſte, cette diſpute fut aſſaiſonnée de part & d'autre de toute la politeſſe convenable, & l'on vit deux hommes de Lettres ſoutenir chacun ſon ſentiment avec force, mais ſans ſe permettre la moindre expreſſion qui marquât ou de l'aigreur contre ſon Antagoniſte, ou même trop de prevention en faveur de ſa propre cauſe. Enfin, l'Abbé de Bourzeys étant venu à mourir dans le tems que M. Charpentier faiſoit imprimer ſa réplique, celui-ci la finit par un bel éloge de l'illuſtre adverſaire qu'il venoit

Tom. I. p. 304.

noit de perdre. „ C'étoit un homme, dit-il, „ (l) d'une érudition conſommée, d'une preſence d'eſprit admirable. Quelque choſe „ qu'on lui propoſât, il étoit toûjours préparé pour y repondre. Il faiſoit par mémoire „ ce que les autres ont bien de la peine à „ faire avec des Livres; & il ſembloit qu'il n'eût jamais rien oublié de ce qu'il avoit „ lû. Il poſſedoit en perfection la Langue „ Sainte, la Syriaque, l'Arabique, la Grecque, „ la Latine, l'Italienne & l'Eſpagnole. Mais „ ce qui cauſoit encore plus d'étonnement „ étoit de trouver en un ſeul homme un ſublime Théologien, un ſubtil philoſophe, un „ profond Juriſconſulte, un Orateur éloquent, „ un curieux Naturaliſte, un Judicieux critique, un Hiſtorien univerſel, un Politique „ très informé des interêts de tous les Etats, „ des intrigues de toutes les Cours; & que des „ études ſi ſeveres & ſi occupantes ne l'euſſent point empêché d'aimer & de cultiver „ les fleurs du Parnaſſe, & d'en avoir élevé „ quelques unes de ſa propre main, qui de „ leur odeur nouvelle ont ſouvent parfumé „ les plus beaux cabinets de France. La „ grande experience du monde, la frequentation des perſonnes de la premiere qualité, l'amitié des Roys, des Princes, & „ des Miniſtres d'Etat lui avoient acquis une „ facilité de converſation, & une nobleſſe „ d'entretien qui ne ſuit pas toujours la doctrine: Et l'on avoit ſujet de s'étonner comment

(l) *Deff. de la Langue Françoiſe pour l'inſcript. de l'Arc de Triomphe.* II. Diſcours p. 337-341.

(m) V. cette Liſte dans la *Suite des Mémoires de Litterature* Tom. part. p.

tera-

„ ment il pouvoit mêler tant de douceur
„ avec tant d'élevation, & conserver au mi-
„ lieu de tant de sujets d'orgueil une si par-
„ faite modestie. Mais quand je me repre-
„ sente que toutes ces rares qualitez qui le
„ mirent en une si haute estime, & dans un
„ si grand crédit, quand je me represente,
„ dis-je, que cette estime & ce credit mê-
„ me n'étoient emploïez que pour faire plai-
„ sir à ses amis, & que le fruit de son me-
„ rite étoit moins pour lui que pour les au-
„ tres; cela fait que je trouve peu de person-
„ nes à qui le comparer, & que je suis obli-
„ gé de reconnoître que c'étoit une ame
„ vraiement élevée au dessus des choses ter-
„ restres.

Je joindrai à ce témoignage celui de M. Costar & de M. Chapelain, qui tous deux nous ont donné la plus haute idée de M. de Bourzeys dans les Listes des Gens de Lettres qu'ils ont dressée l'un pour le Cardinal Mazarin, & l'autre pour M. Colbert. „ Il ne
„ cede en rien, dit M. Costar, (m) à ces
„ deux grands Theologiens (MM. Arnauld
„ & Launoy) en cette science, & outre ce-
„ la, il est très sçavant en Hebreu, & en Grec,
„ dans l'Histoire Ecclesiastique, & dans les
„ Controverses." M. Chapelain n'en fait pas un portrait moins beau. „ C'est dit-il, (n)
„ un bel esprit qui écriroit bien en l'une &
„ en l'autre langue; mais il est tellement ren-
„ fermé dans la Théologie, & se retire de tout,

(n) V. cette Liste dans les *Mélcanges de Litterature tirez des Lettres MSS. de M. Chapelain* page. 228.

„ tout, qu'il ne peut être regardé pour les „ Ouvrages d'autres matieres. S'il s'y portoit neantmoins, il en rendroit bon compte, car il a une grande vivacité, beaucoup „ d'ordre dans le raiſonnement, & une façon „ de s'exprimer très vigoureuſe."

NOTTE VI.

Sur Marin le Roy Sieur de Gomberville.

L. IV. p. 16. IL étoit fils du Bourcſier de la Chambre des Comptes de Paris (1) & M. l'Abbé de Marolles le met dans la liſte de ſes camarades d'École qui ſont devenus célébres. (2) Nous verrons que M. de Gomberville s'eſt en effet ſignalé dans tous les genres d'écrire qu'il a ſucceſſivement embraſſez, & qu'il y a fait voir autant d'éloquence que d'érudition.

Il faut lui paſſer ſon premier ouvrage, intitulé: *Tableau de la Vieillaeſſe, oppoſé au malheur de la jeuneſſe, compoſé en quatrains.* Paris MDCXI. in 8. M. l'Abbé d'Olivet (3) obſerve que la verſification n'en vaut rien; mais qu'il ſeroit injuſte d'en demander davantage à un écolier. Il fait beaucoup plus de cas de *ſon Diſcours ſur les vices & les vertus de l'Hiſtoire* qui parut en MDCXX. in 8. ſelon le P. le Long (4) & in 4. ſuivant M. l'Abbé d'Olivet & l'Abbé Langlet. Ce dernier ajoûte

(1) *Menag.* Tom. II. p. 47.
(2) *Mem. de M. l'Abbé de Marolles* p. 20.
(3) *Addit. à l'Hiſt. de l'Acad. Françoiſe de M. Peliſſon.* p. 327.

Digitized by Google

ajoûte (5) que ce livre eſt peu lû : je ne ſçais s'il n'auroit pas dû ajoûter qu'il meriteroit de l'être & que s'il ne l'eſt pas davantage, c'eſt par une fatalité attachée à beaucoup d'excellens livres, qu'on néglige mal à propos pour s'attacher à des ouvrages mal digerez & pleins de reflexions ou malignes ou triviales. Ce qu'il y a de vrai eſt que la plûpart des regles que M. de Gomberville preſcrit à ceux qui veulent écrire l'hiſtoire ſont tirées des bonnes ſources, & auſſi judicieuſes que ſes jugemens ſur les Hiſtoriens anciens & modernes ſont equitables. Mais les louanges coutent infiniment à l'Abbé Lenglet & il n'y a gueres que les Ecrivains d'un certain genre qui trouvent grace devant ſes yeux. Je ne dois pas oublier que l'on trouve à la fin de ce diſcours une bonne diſſertation ſur l'origine des François.

M. de Gomberville fit ſucceder à ces deux ouvrages quatre Romans qui ont eu beaucoup de ſuccez dans leurs tems. 1. *La Caritée, Roman contenant ſous des tems, des Provinces & des noms ſuppoſez pluſieurs rares & veritables Hiſtoires de notre tems.* Paris MDCXXI. in 8. 2. *Polexandre* dont je parlerai plus bas. 3. *La Citherée.* Paris MDCXI-MDCXII. 4. vol. in 8. *La jeune Alcidiane* Paris. MDCLI. in 8. Le Polexandre n'a pas encore perdu ſa reputation en un ſiécle où les nouvelles galantes ont pris le deſſus. La premiere Edition eſt de MDCXXXII. ſous le titre d'exil de Po-

p. m. 327.

(4) *Ubi ſup.* N. 6462.

(5) P. 6. du *Catal. des Hiſtor.* Edit. de Leipſig.

Polexandre, (6) & en MDCCXXXVII. S'il y en a deux autres editions ſelon M. l'Abbé d'Olivet (7) fort differentes de la premiere & fort differentes l'une de l'autre en 5. vol. in 8. MDCXXXVII. & MDCXLI. il y en a une qui ſurement porte au titre l'année MDCXLV. ſoit qu'il ait été renouvellé, comme il arrive aſſez frequemment aux libraires, ſoit qu'elle doive être regardée comme une cinquiéme Edition. Sorel & le P. le Long ne ſont pas d'accord ſur le merite de ce Roman. „ Nous avons le Polexandre, dit le „ premier, dont les inventions ſont hautes & „ magnifiques, dont le langage eſt fort & où „ l'on remarque par tout du ſçavoir & de l'art. „ On y trouve ceci de particulier, à quoi „ chacun ne penſe pas, que ſelon les differentes Editions, ce Roman a changé trois ou „ quatre fois de Scene & de perſonnages; que „ Polexandre, qui étoit Charles Martel Pere „ du Roy Pepin, eſt encore un Prince de la „ Cour de Charles IX. & enfin un grand „ Seigneur qui vivoit ſous Charles VII. & „ Louis XI. Il ſemble que l'auteur ait fait ceci „ pour montrer qu'il s'eſt joüé de ſon ouvrage, „ comme un ouvrier, qui d'une même cire „ fait diverſes figures l'une après l'autre. Le „ P. le Long ajoûte, ne ſemble-t-il pas plutôt „ (9) qu'il s'eſt joüé de ſes lecteurs en leur „ racontant des avantures qu'il attribuë ſucceſſivement à differentes perſonnes, qui ont vêcu

(6) Il portoit ce titre-là dans la premiere Edition, comme on le voit par le Privilege qui eſt à la tête de la cinquieme en datte du XV. Janvier MDCXXXVII.
(7) *Ubi ſup.* p. 384. 385.

Digitized by Google

„ vêtu dans des tems ſi éloignez les uns des „ autres & dont les mœurs étoient toutes „ differentes? Il y a bien de n'apparence que le P. le Long n'a pas voulu perdre ſon tems à lire le Polexandre, car autrement il n'auroit eu garde de faire une objection ſi peu fondée. M. de Gomberville a changé les avantures de ſes perſonnages à meſure qu'il a changé les perſonnages eux mêmes.

Ce n'eſt donc point par cette raiſon que M. de Gomberville s'eſt repenti d'avoir compoſé le Polexandre: ſon regret partoit d'un motif tout different. Le ſéjour de Gomberville voiſin de Port-Royal lui ayant donné lieu vers MDCXLV. de faire connoiſſance avec les ſolitaires qui habitoient cette Abbaïe, il prit goût inſenſiblement pour les veritez du Chriſtianiſme & commença ſerieuſement à apprehender que ce long enchainement d'avantures amoureuſes & de diſcours tendres n'eût ſervi qu'à corrompre ceux de ſes lecteurs qui les auroient lû avec trop de complaiſance „ Il eût voulu, ſi cela eût été poſ- „ ſible, l'avoir effacé avec ſes larmes, écri- „ voit M. Arnauld à M. Perrault (10) M. de Segrais dit également, ou au moins on lui fait dire: „ Le Polexandre eſt bien écrit „ dans nôtre langue, M. de Gomberville re- „ grettoit ſur la fin de ſes jours le tems „ qu'il y avoit emploïé: Cependant je ne „ crois pas que ſa lecture ait donné occa- „ ſion

(8) *Bibliot. Franc.* p. 183. 184.
(9) *Ubi ſup.* N. 6640.
(10) *Lett. de M. Arnauld.* Tom. VII. p. 430.

„ sion à faite beaucoup de mal (11) " il ne paroit pas que M. de Segrais ait dû mettre si tard l'Epoque des regrets de M. de Gomberville, qui moins pieux sur la fin de sa conversion qu'au commencement releva M. Dodart sur le compliment que celui-ci lui faisoit de la douleur qu'il avoit de la composition du Polexandre (12) Ce fait est d'autant plus vraisemblable, qu'en MDCLI. six ans après que M. l'Abbé d'Olivet marque qu'il se convertit, il publia la premiere partie de son Roman intitulé *la jeune Alcidiane.* Au reste j'avertirai, avant que de passes aux autres ouvrages de M. de Gomberville, qu'il y a mis un tres bel avertissement à la fin de son cinquieme volume, pour justifier quelques endroits de son Roman, & qu'il renferme des discussions Geographiques tres importantes, entr'autres sur les Relations de Jambule, dont Diodore de Sicile nous a conservé quelques fragmens à la fin du III. Livre de sa Bibliotheque Historique.

Les ouvrages que M. de Gomberville a tirez de la poussiere n'ont pas moins contribué à sa reputation que ceux qu'il a composez lui-même. On peut dire par exemple qu'il a servi utilement le public en procurant l'Edition des Memoires de M. le Duc de Nevers qui parurent à Paris en MDCLXV. en 2 volumes in folio. Ces Memoires, que M. Menckenius dit être remplis d'anecdotes interessantes (13) & que le P. le Long qui a

(11) *Segresiana.* p. de l'Edit. de *Holl.*

(12) Voi. une *Lett. de M. Dodart à M. Arnauld.* du VI. d'Août MDCXCIV. *ubi sup.* p. 618.

(13) *Sched. de Comment. Hist. quos Galli* Mémoires *vocant*

a copié ce jugement d'après la *Méthode pour étudier l'Hiſtoire* (14) appelle *très curieux & fort inſtructifs* (15) ont pour auteur Louis de Gonzague Duc de Nevers, Pair de France & Gouverneur de Champagne. Le fonds de ce bel Ouvrage conſiſte en negociations, remontrances, Diſcours d'Etat & Relations faites par ce Seigneur, l'un des plus ſages & des plus fins politiques d'un ſiécle qui a produit les Sullis, les Jeannins, les Villerois, les de Thou & tant d'autres hommes illuſtres dont la memoire devient plus chere à la France, à meſure qu'elle en a moins qui leur reſſemblent. Ils commencent en MDLXXIV. & finiſſent en MDXCV. M. de Gomberville y a joint toutes les piéces, qu'il a pû decouvrir où dans les depots publics, ou dans les Bibliotheques particulieres & ces additions ſervent à confirmer ou à éclaircir ce qui pourroit paroitre douteux ou obſcur dans les Mémoires de M. le Duc de Nevers. Le IV. Journal des Sçavans de l'année MDCLXVI. a donné un extrait de ce Recueil capable d'exciter la curioſité. l'Abbé Lenglet dit pourtant qu'à peine ils ſont lus. Cependant on ne peut gueres s'imaginer que ceux qui étudient l'Hiſtoire des Regnes de Henri III. & de Henri IV. négligent volontairement les ſecours qu'ils pourroient tirer de la lecture de cet ouvrage.

M. de Gomberville a rendu le même ſervice à ſon ams le Preſident Maynard & au Com-

cant p. 23.

(14) *Ubi ſup.* p. 332.

(15) *Ubi ſup.* N. 13024.

Comte de Brienne en publiant les Poëſies Françoiſes de l'un & les Latines de l'autre. La Préface qu'il a miſe au devant de l'Edition des vers de Maynard (16) qui eſt in 4. de l'année MDCXLVI. merite ſurtout d'être lue. M. Baillet en parle comme d'une piéce d'éloquence. Il mit auſſi un petit avertiſſement à la tête des Poëſies Latines de M. le Comte de Brienne & il s'y deguiſa ſous le nom Grec de *Thalaſſius Baſilides.* Je me ſervirai de cette occaſion pour faire connoitre M. de Brienne, en une qualité ſous laquelle il n'eſt gueres connu, je veux dire comme Auteur : & je crois que ce morceau ſera d'autant plus agréablement reçû du public, qu'il eſt preſque tout tiré de ſon *Hiſtoire manuſcrite du Janſeniſme*, ouvrage qui n'eſt gueres connu que de ceux qui le poſſedent.

Louis Henri de Lomenie Comte de Brienne, (17) & Secretaire d'Etat ſe defit ou fut obligé de ſe defaire de ſa charge. D'abord le chagrin le fit penſer à ſe retirer aux Chartreux, mais ces Religieux aïant refuſé de le recevoir il entra chez MM. de l'Oratoire, parmi leſquels il ne reſta pas longtems, ſa famille aïant obtenu du Roi une lettre de cachet pour l'enfermer à S. Lazare, ſur le pied d'un homme à qui la tête avoit tourné. L'Abbé Caſſagnes ſubit peu de tems agrès le même ſort, & l'on permettoit quelqefois à ces deux Meſ-

(16) François Maynard ſur lequel V. La belle *Hiſtoire de l'Academie Francoiſe* de M. Peliſſon p. m. 147. & ſuiv. Baillet Tom. V. des *jug. des ſçavans* p. 194. & ſuiv. divers endroits des *Lettres de M. de Balzac* & *la vie de Malherbe* par Racan p. m. 71. 91. &c.

(17)

Digitized by Google

Meſſieurs de ſe voir & de lier converſation. Elle tomba bientôt ſur Port-Royal, & ils s'engagerent à écrire de concert *l'Hiſtoire ſecrete du Janſeniſme*. Cet ouvrage en étoit au III livre, lorſque la mort de l'Abbé Caſſagnes, cauſée par un evenement aſſez ſingulier interrompit ce projet. Voici cet événement. Un jour que le Comte de Brienne & l'Abbé Caſſagnes travailloient enſemble, celui-ci s'emporta un peu vivement contre Port-Royal, ce qui deplut au premier, qui quelquefois dans l'eſperance d'obtenir ſa liberté, ne parloit pas moins que de mettre en poudre le Janſeniſme, mais à qui pourtant il prenoit auſſi de tems en tems de vifs retours de tendreſſe pour un parti qu'il avoit aimé & avec lequel il avoit eu de grandes liaiſon. Choqué des declamations de l'Abbé Caſſagnes, la patience lui échapa, & après une converſation, dans laquelle l'Abbé n'eût garde de vouloir ceder, M. de Brienne lui donna un coup de pincette, qui ne le bleſſa pas, puiſqu'il toucha à peine ſa robe de chambre, mais l'Abbé frappé d'une inſulte qu'un gentilhomme ne digere pas aiſement, en conçut un noir chagrin qui le conduiſit en peu de jours au tombeau.

C'eſt à M. de Gomberville que nous ſommes redevables de la *verſion de l'Afrique de Marmol* que M. d'Ablancourt avoit laiſſée parmi ſes papiers & que ſon ami eût ſoin de publier après l'avoir

(17) Fils de M. de Brienne dont nous avons des Memoires fort curieux. Ils ont été imprimez à Amſterdam chez Bernard en MDCCXIX en 3 volumes in 8. & c'eſt ce Libraire qui m'a communiqué le fragment d'où je tire le petit detail que je donne ici.

voir examinée avec MM. Richelet, Conrart, de Fremont, Patru, Samſon & Chapelain. Le public ſent tous les jours quelle obligation il a à ceux qui ont empêché la perte d'un ouvrage auſſi important.

On n'a point fait de recueils des vers de M de Gombeville & ceux qu'il a faits ſont épars en diverſes collections. L'Auteur qui a formé le *Recueil des Epigrammatiſtes François* a jugé favorablement de celles qu'il avoit vûës, „ c'étoit, dit-il, (18) non ſeulement un excellent Poëte, mais encore un „ véritable Chrétien : car on ne remarque „ point qu'il ait profané ſa muſe par des manieres trop libres, & même les Poëſies „ Chrétiennes que nous avons de lui paſſent „ pour être meilleures que ſes autres ouvrages ce qui n'eſt pas ordinaire aux Poëtes, „ qui ne conſacrent à Dieu que le tems „ de leur vieilleſſe, c'eſt-à-dire, un „ âge dans lequel il n'ont plus cette force & „ cette vigueur néceſſaires pour bien reuſſir „ dans la Poëſie. Quoiqu'il n'ait pas retouché „ tous ſes ouvrages, on ne laiſſe pas d'y remarquer toutes les graces de la Poëſie & de la langue Françoiſe. Le ſonnet ſur la ſolitude & ceux qu'il fit ſur les Portraits de MM. de Port-Royal, avec qui il fut toujours fort lié (19) & en faveur deſquels M. Racine reprochoit à ces ſolitaires qu'ils ſouffroient les Romans & les Romanciers (20) l'emportent ſur toutes

(18) Tom. I. p. 154.
(19) Depuis qu'il les eût connus.
(20) *Lett. à M. Nicole* Tom. II. *des Oeuvres de M. des-Preaux.* (21) *Ubi ſup.* p. 155.

toutes les autres piéces ſuivant l'Auteur que j'ai cité. Il donne un moment après la préference (21) au Sonnet du S. Sacrement ſur-tout ce qui a paru de plus beau en ce genre. „ C'eſt le plus regulier dit-il, & le „ plus parfait que nous aïons en François, il „ ne s'agit point ici de la contradiction qui „ eſt entre les Egliſes Chrétiennes ſur la pre- „ ſence réelle ; il faut entrer dans le Syſtê- „ me du Poëte, fût il Mahometan, & l'exa- „ miner ſelon les regles de la beauté Poëtique. „ En ce cas ce Sonnet l'emporte ſur tous ceux „ qu'on lui voudra comparer. C'eſt auſſi en en jugeant ſur ces regles que j'avoüerai qu'il eſt excellent, quoiqu'il fût peut-être à ſouhaitter qu'un certain nombre d'expreſſions & de tours proſaïques en fuſſent retranchez. De plus cette loüange excluſive me paroit trop forte, & il me ſemble qu'il y a des ſonnets auxquels ce ne ſera lui faire aucun tort que de le mettre en comparaiſon. Pour moi je crois que les fameux ſonnets de Job & d'Vranie, celui de la belle matineuſe & quelques autres dont parle M. Broſſette (22) pouroient être à coté du ſonnet dont il s'agit, ſans que M. de Gomberville eut droit de ſe plaindre qu'on ne lui rend pas juſtice.

J'oubliois preſque de dire que M. de *Gomberville* a expliqué par des diſcours moraux les Portraits dont *Otho Venius* a compoſé ſon Tableau de la vie humaine (23). Ce que tout le

(22) *Comm. ſur M. des Preaux* Tom. I. p. 309.

(23) Sous ce Titre : *la Doctrine des Mœurs, tirée de la Philoſophie des Stoïques, repreſentée en cent Tableaux & expliquée en cent Diſcours*, Paris. MDCXLVI. in fol.

le monde ſçait & qu'il eſt preſque inutile de repeter eſt que M. de *Gomberville* fut un des premiers Academiciens de l'Academie Françoiſe, & que cette Compagnie s'aſſembla chez lui pendant quelque tems. Le diſcours qu'il y prononça le 5. de Mai MDCXLIV & dont le ſujet étoit, *que lorsqu'un Siécle a produit un Heros, il c'eſt trouvé des perſonnes capables de le loüer* peut fournir des reflexions ſingulieres & profondes. Son antipatie pour le *Car* eſt connuë; il ſe vantoit de n'avoir jamais emploïé ce mot dans les cinq volumes de *Polexandre*, M. *Peliſſon* dit néantmoins qu'il s'y trouve juſqu'à trois fois. Cette averſion particuliere fit conclure auſſitôt aux ignorans que l'on vouloit bannir ce mot de la Langue Françoiſe, *Voiture* écrivit à cette occaſion la plus jolie lettre du monde à Mlle. de *Rambouillet* depuis Mᵉ. de *Montauſier*, & Mrs. *Menage* & de S. *Evremond* embellirent de cette idée les ſatyres qu'ils firent alors contre l'Academie naiſſante. Ces traits doivent trouver ici leur place.

Toutesfois comme nous penſions
Que le reſte des dictions
Ne ſouffriroit aucun dommage
Par ces Correcteurs de Langage,
Et que ſous votre authorité
Nous aurions toute ſureté;
Nous nous ſerions, par deference,
Tous contenus dans le ſilence:
Aimans mieux perdre ces bons mots
Que de troubler notre repos.
Cependant on ſçait par la ville,
Que depuis votre Gomberville

Au-

Auroit injuſtement proſcrit
Le pauvre Car *d'un ſien ecrit,*
Comme étant un mot trop antique
Et qui tiroit ſur le Gotique :
Et qu'auſſitôt votre Baro
Sur ce mot cria tant haro
Qu'on alloit par cette cririe
Bannir de la Chancelerie,
Tant lors on étoit de Loiſir,
Le Car tel eſt notre plaiſir.
Sans que Conrart *le ſecretaire*
D'un tel mal ne pouvant ſe taire,
S'oppoſa genereuſement
A ce cruel banniſſement,
Vous remontrant qu'en toute affaire
Le Car *eſt un mot neceſſaire,*
Que c'eſt un mot de liaiſon
Introducteur de la raiſon,
Et que depuis plus de cent luſtres
Toujours par des emplois illuſtres
Il ſert utilement nos Rois
Dans leurs Traitez & dans leurs loix.
Sa remontrance étant ſuivie
Au pauvre Car *ſauva la vie*

Ce n'eſt point M. Conrart qui nous a conſervé le *Car*. Selon M. de *S. Evremons* nous en avons l'obligation à *des Marets* qui en deffendit vigoureuſement les droits, auſſi bien que du *Ponrquoi*, que l'on pretend que M. de *Gomberville* n'aimoit pas plus que le *Car*. M. de *Gomberville* dit brusquement dans la Comedie des *Academiſtes*.

Que ferons nous M,rs. du Car *& du* Pourquoi? des Maretz repond.

Que deviendroit ſans Car *l'authorité du Roi? &c.*

Enfin M. le *Chancelier* qui eſt là pour receüillir les voix prononce l'arrêt ſuivant.

Il faudra moderer cet indiſcret Pourquoi
Et reverer le Car *pour l'interêt du Roi.*

Voilà comment les railleurs ſçavent tourner en mal les choſes du monde les plus innocentes, puiſqu'après tout on n'eſt pas maître de ces ſortes de haines naturelles & que celle de M. de *Gomberville* ne ſeroit peut être pas ſi difficile à juſtifier. M. Peliſſon inſinuë qu'il n'eſt pas ſurprenant qu'un Auteur qui s'eſt attaché à des ouvrages, dont la poilteſſe du Langage fait plutôt le fonds que des raiſonnemens abſtraits & conſequens, ait ſouhaitté que l'on bornât l'uſage d'une expreſſion qui ne ſert gueres qu'à couper brusquement le fil d'une narration, laquelle ſeroit ſouvent plus coulante, ſi l'on en avoit retranché ce mot. Que ce ſoit cependant une foibleſſe, ſi l'on veut, elle ne doit pas empêcher que l'on ne rende à M. de *Gomberville* la juſtice qui lui eſt deuë. D'ailleurs M. *Huet* l'appelle un excellent homme & vante ſes ouvrages comme egalement elegans & ingenieux. M. de *Gomberville* eſt mort en 1674. *Morery*, le Collecteur des *Epigrammes*, le P. le *Long*, même en un endroit la placent en 1675. C'eſt ſans doute une faute d'impreſſion dans ce dernier, qui par tout ailleurs la met en ſa veritable année. Les deux autres paroiſſent avoir erré de bonne foi.

On

On a imprimé après la mort de *Gomberville la Relation de la riviere des Amazones traduite du Latin du P. d'Acugna Jeſuite.* L'original fut imprimé à Madrid en 1641. in 4. La verſion l'a été à Paris en 1682. en IV Tom. in 12 L'auteur du Catalogue des livres de voyages que l'on a joint aux deux petits volumes in 12 qui parurent à Paris en 1722 ſous le titre d'Hiſtoire du *Commerce* & de la *Navigation*, en parle fort avantageuſement: „ M. de Gomberville dit-il a ajoûté „ à cette traduction une belle diſſertation ſur „ les choſes principales de l'ouvrage. Cette Re„ lation parle fort particulierement des villes „ de Manoa & de Dorado & du Lac de Parima. Cette piece vraïement importante a été rimprimée à Amſterdam en 1716 à la ſuite du Voïage de Rogers. Il ſeroit à ſouhaitter que celui qui a eu ſoin de cette Edition de Hollande l'eût fait revivre ſans aucune alteration : il auroit merité par là les loüanges qu'il donne lui même dans ſa Préface aux changemens qu'il a faits en corrigant les epreuves, & qui euſſent été, dit-il en bien plus grand nombre, ſi ſes occupations ne l'en euſſent empêché. On voit par la Préface des Memoires de Nevers, que M. de Gomberville avoit entrepris l'Hiſtoire des cinq derniers Rois de la Branche de Valois. Il indique d'abord les materiaux qu'il avoit ramaſſez & les meſures qu'il avoit priſes pour ne pas tomber dans les deffauts trop ordinaires à ceux de nos Hiſtoriens qui ont écrit l'Hiſtoire de ces tems de troubles & de diſcorde. L'ouvrage entier devoit avoir vingt quatre livres, mais il n'y

a jamais eu que le premier d'achevé & M. l'Abbé d'Olivet nous a oté l'eſperance de le voir, en nous diſant que le petit fils de M. de Gomberville n'avoit aucun MS. de ſon grand Pere. Pluſieurs raiſons l'empêcherent d'aller plus loin. Coſtar penſe que la veritable *eſt, que Gomberville, qui parloit tres purement notre Langue, comme les Romans que l'on a de lui en ſont une preuve certaine, ne ſe ſentit pas aſſez pourvû des autres talens neceſſaires aux Hiſtoriens, lorſqu'il voulut fournir ſerieuſement cette carriere* (23) Rien n'eſt plus hazardé que ce jugement: le plan de l'Hiſtoire de M. de Gomberville étoit judicieuſement formé, il avoit les materiaux neceſſaires, il écrivoit bien. Il faut doncque quelque autre motif, qui ne nous eſt pas connû l'ait detourné d'un ouvrage qui lui auroit fait honneur : peut-être inconſtance, peut-être pareſſe ; au moins dit-il en un endroit de ſes ouvrages que c'étoit-là ſon caractere.

NOTTE VII.

Sur Chapelain.

§. IV. p. 16. IL y auroit trop d'injuſtice à ſe prevenir contre Chapelain ſur les jugemens qu'en ont porté Vigneul Mar-

(23) *Liſte des gens de Lettres, Continuation des Memoires de Litterature de* M. de Sallengre Tom. I. p.

(24) Melanges d'Hiſt. & de Litt. Tom. 2. p. m. 10 & 11.

(25) Chevræana. Tom. 2. p. 28.

(26) Les gens de lettres de ce tems là attendoient la Pucel-

Marville (24) Chevreau (25) & pluſieurs autres Auteurs: & pour avoir fait un Poëme auſſi generalement meprilé que la Pucelle (26), il ne faut pas s'imaginer que Chapelain fut un homme auſſi mepriſable que les vers durs & forcés de ſa Pucelle. Il eſt certain que Chapelain a fait une aſſés belle figure parmi les ſavans du XVII Siécle pour meriter d'être rehabilité dans la Republique des lettres. Outre qu'il étoit en relation avec les principaux ſavans de l'Europe (27) Il joignoit beaucoup d'uſage du monde à un ſavoir aſſés étendu. C'eſt par là qu'il merita d'être eſtimé des Cardinaux de Richelieu & Mazarin, & enſuite de M. Colbert qui avoit en lui une confiance preſque intime, Chapelain étoit preſque le ſeul homme conſulté par ce Miniſtre ſur ce qui concernoit les lettres & les ſavans. Les Auteurs le conſultoient auſſi fort utilement & pluſieurs d'entre eux lui ont dedié leurs ouvrages,

S'il faut s'en raporter à M. Broſſette, (28) Chapelain avoit trouvé des flateurs, qui oſoient bien lui dire que ſon Poëme de la Pucelle étoit au deſſus de l'Eneide & Chapelain ne s'en defendoit que foiblement. Quoiqu'il en ſoit, il ſeroit bien dificile d'accorder le mauvais gout qui regne dans tout ſon Poëme avec la maniere ſaine & preciſe dont il deci-

Pucelle comme un Poëme qui alloit efacer l'Iliade & l'Eneide. On lui appliqua ce vers *neſcio quid majus naſcitur Iliade.*

(27) Voïez Melanges de Letterature tirés des lettres de Chapelain.

(28) Oeuvres de Boileau Tom. I. p. 48. Ed. de Hol. in 4.

Digitized by Google

decidoit du merite des ouvrages d'autrui (29). Tant il eſt vrai que les talens neceſſaires pour l'excution ſont bien ſuperieurs à cette juſteſſe d'eſprit qui met en état de juger & de conſeiller. Un eſprit hardi & propre à l'execution ne s'aſſujettit aux regles de l'art qu'autant qu'il faut pour n'en être pas l'eſclave: & c'eſt cette hardieſſe, qui meine au ſublime, dont Chapelain n'étoit pas capable. Le phlegme dominoit en lui.

La Pucelle a eu depuis peu un illuſtre Apologiſte dans la perſonne de M. *Huet*. Après avoir dit que l'on auroit jugé plus favorablemeut de la *Pucelle* ſi M. *Chapelain* en eût fait imprimer la ſuite. Il ajoûte : *Nos qui totum Capelani opus perlegimus, pro certo poſſumus aſſeverare, ſuo illud non fuiſſe cariturum honore, meritiſque laudibus, ſi melioribus temporibus, aut inter rebuſtoria & æquiora ingenia extitiſſet.* M. *Fléchier* qui avoit entre les mains cette ſuite ou ſeconde partie, n'en parle pas ſi avantageuſement, & il paroît qu'elle avoit produit ſur lui le même effet que la premiere. Elle eſt actuellement

(29) On trouve dans ſes lettres la preuve de ce que je dis ici. V. auſſi les Mélanges tirés de ſes Lettr.

(30) Bern. *Medonius* Nicol. *Heinſio* Tom. V. *Syll. Epiſt. à Burmanno editarum* p. 624. 625.

(31) Bernard Medon a écrit la vie de..... Caſeneuve né à Toulouſe le XXXI d'Octobre MDCXI & mort dans la même ville le XXXI d'Octobre MDCLII. On la peut voir & conſulter à la tête du *Dictionnaire Etymologique* de M. Menage publié en 1694 in fol. on y a joint les Origines Françoiſes de Caſeneuve. *Vous avez* vû ce que l'illuſtre Menage a fait en ce genre écrivoit Medon à Heinſius, vous verrez que ce que Caſeneuve à fait eſt auſſi d'un travail immenſe : *Caſanova qui te ſalutat, quæ poteſt amantiſſime, edendum parat* les Origines de la Langue.

ment dans la Bibliotheque que M. Huet a laiſſée aux Jeſuites de la Maiſon Profeſſe Voiés auſſi l'Hiſtoire de l'Academie Françoiſe par l'Abbé d'Olivet p. 101. de l'Ed. d'Hollande au ſujet de cette ſuite de la Pucelle dont il a une copie manuſcrite.

NOTTE VIII.

Sur M. de Fermat.

§. VII. p. 27. PAul de Fermat Conſeiller au Parlement de Toulouſe eſt plus connu par ſes ecrits que par les circonſtances de ſa vie, dont je n'ai pu decouvrir autre choſe ſi ce n'eſt qu'il fut attaqué de la peſte (30) qui deſola ſa Patrie en MDCLI & qui enleva Caſeneuve (31) & Samblancat. (32) Il eſt mort à la fin de MDCLXIV où au commencement de MDCLXV laiſſant un fils auſſi Conſeiller au Parlement de Toulouſe, dont M. Huet l'appelle

gue Françoiſe : *Vidiſti quid magnus Menagius præſtiterit ; videbis alterius portentoſæ operæ opus.* VIII Kal. Julii MDCLI. *Ubi ſup.* p. 612. on ne s'aviſeroit gueres de chercher dans une des Préfaces libertines de Palaprat un éloge de ſon ſçavant compatriote : il y en a un cependant, *c'étoit* dit-il, *un Toulouſain illuſtre qui a compoſé pour le moins une vingtaîné de volumes ſur de très ſçavantes matieres, ſur tout de l'inſtruction de la jeuneſſe, où je crois avoir lu ce que je dis de l'eſprit de liberté originaire des Pyrenées.*

(32) Les *Sylves* de S. Blancat ou ſamblancat ont été imprimées à Toulouſe in 4 avec quelques autres ouvrages en proſe. V. Baillet *jug. des ſcav. ſur les Poetes* N°. 1440. On y trouvera ce que M. Balzac a dit en divers endroits de ſes lettres ſur ce Toulouſain.

pelle le ſecond ornement (33) & avec lequel j'ai remarqué que Chapelain étoit dans une aſſez grande relation (34).

Tous ceux qui ont parlé de M. de Fermat le pere conviennent que „ c'étoit un des „ plus beaux eſprits de ſon Siécle, & un ge„ nie ſi univerſel & d'une étenduë ſi vaſte, „ que ſi tous les ſçavans n'avoient rendu té„ moignage de ſon merite extraordinaire, on „ auroit de la peine à croire toutes les cho„ ſes qu'on en doit dire, pour ne rien re„ trancher de ſes loüanges (35)" M. Baillet a encore encheri ſur cet Eloge, „ M. de Fer„ mat, dit-il, étoit un de ces heureux ſujets „ que la nature rend propres à tout. Il n'étoit „ pas ſeulement un des plus beaux eſprits de „ ſon tems pour la delicateſſe & le goût de „ la veritable beauté des choſes, il avoit en„ core le genie d'une ſi vaſte étenduë qu'aïant „ embraſſé la connoiſſance de pluſieurs ſcien„ ces très éloignées les unes des autres, il les „ poſſedoit auſſi parfaitement que s'il ne ſe „ fut appliqué qu'à une ſeule en particulier. „ Il étoit grand lumaniſte, Poëte delicat, & „ heureux, ſavant dans les langues mortes & vi„ vantes; très verſé dans toute l'antiquité, adroit „ & ſur à tirer le ſens & la penſée des en„ droits

(33) *Comment. de Rebus ad ſe pertinentibus* p. 216.

(34) *Meſl. de litterature tirés des lettres MSS. de M. Chapelain* p. 1. 2.

(35) *Journ. des Scav.* du IX de *Fevrier* MDCLXV. p. m. 79.

(36) La famezx M. Paſcal Auteur des *Lettres Provinciales* & des *Penſées ſur la Religion.* L'Ouvrage de Mathematique qui lui a fait tant de reputation eſt ſon *Hiſtoire de la Roulette* publiée ſous le faux nom du Sieur d'E-

„ droits les plus impenetrables des Auteurs „ obſcurs & difficiles. Il étoit de plus très „ habile dans la juriſprudence, & il rem- „ pliſſoit les devoirs de ſa charge avec une „ application & une ſuffiſance qui l'a fait „ paſſer pour un des grands jurisconſultes de „ ſon tems. Mais ce qui fait voir que ſon „ eſprit étoit d'une force & d'une profon- „ deur egales à ſon étenduë, c'eſt qu'il étoit „ devenu ſi grand mathematicien, qu'après M. „ Des Cartes & le fils (36) du preſident „ Paſcal ſon ami, le public n'a trouvé per- „ ſonne à lui preferer (37) parmi les hommes „ de cette profeſſion. Il excelloit dans tou- „ tes les parties des mathematiques, mais „ principalement dans la ſcience des nom- „ bres, dans la belle geometrie & dans l'opti- „ que (38) M. Huet ne paroit pas faire moins, d'eſtime du genie & de l'erudition de M. de Fermat, (39) mais comme il ne dit rien de plus que MM. de Sallo & Baillet & qu'il faut venir au détail, je m'abſtiendrai de copier ſes paroles, qui ne ſortant pas de certaines loüanges generales, ne diſent rien en diſant tout.

On trouve dans l'Edition d'Athenée faite à Lyon en MDCLVII in folio quelques Nottes de

d'Etonville.

(37) Cela eſt trop fort, & prouve bien que M. Baillet n'avoit pas ſuivi avec grand ſoin l'Hiſtoire des decouvertes qui ſe ſont faites dans les Mathematiques par MM. Leibniz, Neuvton, Bernoulli & autres qui dans le tems qu'il ecrivoit ſa vie de Des Cartes, avoient deja fait part au public de leur travail en ce genre.

(38) *Vie de M. des Cartes* liv. IV. Chap. VII. p. 323.

(39) *Ubi ſup.* p. 215.

Digitized by Google

de M. de Fermat, qui doivent faire juger très avantageuſement de ſon talent pour la Critique : mais on voit qu'il s'étoit plus particulierement attaché à éclaircir les Auteurs Grecs qui ont traité de la Geometrie, & c'eſt avec raiſon que M. Leibniz ſuivi en cela par M. Bernoulli (41) l'appelle *hominem in Geometria veterum exercitatiſſimum.* Ce qu'il ſçavoit en ce genre le rendoit propre à corriger d'anciens ecrivains auxquels les Critiques même les plus celebres n'oſeroient toucher, faute d'être au fait des matieres dont il s'y agit. J'ai recouvré une lettre de M. de Fermat à M. Iſmael Bouillaud (42) qui eſt une preuve bien convaincante de ce que je dis, & pourroit ſervir à rabattre l'orgeuil de beaucoup de grammairiens qui n'aïant aucune teinture des grandes Sciences, ſe croïent pourtant dignes de tout le reſpect du public parcequ'ils ſçavent un peu de Latin ; & ne croient pas

(41) *Act. Erud.* MDCCI. p. 20.

(42) Iſmael Bouilland ne à Loudun & mort à Paris a été un des plus habiles hommes du Siécle dernier. Le public peut s'en convaincre par la lecture de ſes ouvrages dont l'*Aſtronomia Philolaïca reſtituta* imprimé en 16.... in fol. eſt le plus conſiderable. C'étoit un homme d'un travail prodigieux, comme j'ai eu occaſion de le remarquer en parcourant une partie de ſes Recueils qu'un de mes amis m'a pretez autrefois. Ils conſiſtent en pluſieurs volumes in folio, tous ecrits de ſa main & qui contiennent des extraits critiques raiſonnez de tous les Auteurs Grecs. Il ſeroit bien à ſouhaiter que l'on publiât tant les lettres qu'il a ecrites que celles qu'il a reçuës. Outre qu'il y a beaucoup d'erudition, elles ne ſeroient pas inutiles pour éclaircir l'hiſtoire civile & litt. du XVII. Siécle. Je ne ſçais ce qui a pû engager M. Leibniz à traiter M. Bouillauld auſſi mal qu'il l'a fait p. 231. & 232. des *Leibnitiana.* J'ai vû dans une lettre MSS. de Cha-

pas qu'il convienne à ceux qui ont embraſſé une erudition un peu variée, de porter des mains prophanes ſur les Auteurs de la bonne Antiquité. Quoiqu'il en ſoit, il eſt queſtion dans la lettre de M. de Fermat d'un paſſage de Frontin (43) qui eſt très obſcur & que M. Poleni à laiſſé ſans correction dans la belle edition qu'il à donnée (44) du Traité des Aqueducs. La principale correction de ce paſſage, a déjà paru dans les œuvres poſthumes de M. de Fermat, (45) mais ſans aucune des preuves ni des Calculs dont elle eſt accompagnée dans cette lettre que je vais inſerer ici, dans la crainte qu'elle ne vint à s'egarer, & le public y perdroit.

PAU-

Chapelain à Heinſius qu'il s'étoit offert pour ſucceſſeur de Naudé dans la place de Bibliothecaire du Cardinal Mazarin. Il étoit plus capable de cet emploi que le Sr. de la Potterie qui fut choiſi pour le remplir.

(43) Lib. de *Aquæductibus* Cap.

(44) V. ſur cette edition le XXXIV. Tome *de Giorn. de Letterati* p. 449 Jean Poleni eſt un fameux Profeſſeur en Mathematiques à Padouë. Voici ce que M. Papadoli Tom. I. *Hiſt. Gymn. Patavini* p. 19. dit de cette belle edition. *In hocrecentiſſimo ſuorum operum ſeipſum ſuperaſſe videtur; tanta in eo eſt gravitas judicii, elogantia & nitor ſtyli, eruditionis copia, antiquitatis recondite penituſq. repoſtæ notitia. Fateor à me lucubrationem hanc æternitate dignam, ter lectam, & illud a me meruiſſe quod Græcé τὸ ἐξαίσιον dicimus: quippo mihi ex illa contigit multa diſcere, quæ ad hanc ætatem antiquitatis ſtudioſam ſemper deducto nondum ſcire licuerat.*

(45) On verra plus bas ce que c'eſt que les œuvres poſthumes de M. de Fermat.

PAULUS FERMATUS ISMAELI BULIALDO V. C.

S. D. P.

„ *Duas potiſſimum modulorum ſeu fiſtula-*
„ *rum, quibus aqua erogatur, aut accipitur*
„ *ſpecies conſtituit Frontinus in* Tractatu de
„ Aquæductibus, *quarum una ſecundùm dia-*
„ *metros foraminis ſeu aperturæ, aut lumi-*
„ *nis, ut loquitur ipſe Frontinus, conſidera-*
„ *tur; altera ſecundùm aream ipſam, hoc eſt*
„ *ſpatium planum ipſius foraminis, quod in*
„ *utroque caſu rotundum & circulare ſuppo-*
„ *nitur.*

„ *Prioris fiſtularum ſpeciei ſeries ita proce-*
„ *dit, ut earum diametri per quadrantem u-*
„ *nius digiti juxta progreſſionem Arithmeticam*
„ *continuò augeantur.*

„ *Primus iſtius terminus eſt circulus, cujus*
„ *Diameter eſt quadrans digiti; ſecundus cu-*
„ *jus diameter habet duos quadrantes digiti,*
„ *tertius tres, quartus quatuor, & ſic de*
„ *cæteris uſque ad vîcenariam, centenariam,*
„ *& ulterioris gradus fiſtulam.*

„ *In hac ſerie vicenaria fiſtula, V. C., ea*
„ *eſt cujus* apertura vel lumen habet *Diame-*
„ *trum* 20 *quadratorum unius digiti.*

„ *Poſterioris fiſtularum ſpeciei ſeries non ſe-*
„ *cundùm Diametros, ſed ſecundùm aream*
„ *ipſam luminis progreditur, prima nempe hu-*
„ *jus ſpeciei ea eſt, quæ habet aream duo-*
„ *rum digitorum quadratorum, quinaria quæ*
„ *quinque.*

„ *His poſitis, intelligis, vir clariſſime, prio-*
„ *ris*

„ *ris ſpeciei fiſtulas differre omninò à fiſtulis*
„ *ſpeciei poſterioris. Nam cum prima poſterio-*
„ *ris ſpeciei habeat pro area ipſius aperturæ u-*
„ *num digitum quadratum, prima prioris ſpe-*
„ *ciei pro area aperturæ, non habet vigeſi-*
„ *mam dumtaxat partem unius digiti quadra-*
„ *ti, quod facilé colligitur ex ſupputatione A-*
„ *rithmetica juxta rationem Archimedæam,*
„ *quam ſi ſequaris, ſemper prioris ſpeciei fiſtu-*
„ *las minores fiſtulis ſpeciei poſterioris invenies*
„ *uſque ad vicenariam. Poſt vicenariam verò*
„ *ſemper prioris ſpeciei fiſtulas majores fiſtulis*
„ *ſpeciei poſterioris invenies. Ipſa vero vicena-*
„ *ria, quæ in confinio, utrobique feré æqua-*
„ *lis exiſtit : lumen enim vicenariæ prioris*
„ *ſpeciei eſt ad lumen vicenariæ ſpeciei poſterio-*
„ *ris ut* 55 *ad* 56. *& ſic differentia eſt unius*
„ *tantùm quinquageſimæ quintæ.*

„ *Ex ſupra dictis patet emendandum textum*
„ *Frontini in* libro de Aquæductibus *p.* 106.
„ Stewerſianæ Edit. *apud Raphelengium* 1608
„ *& ita concipiendum* : in vicenaria fiſtula,
„ quæ in confinio utriuſque rationis poſita
„ eſt, utrique rationi pené congruit. Nam
„ habet ſecundùm eam comparationem quæ
„ interjacentibus modulis ſervanda eſt, quæ
„ quidem eſt prior fiſtularum ſpecies, in dia-
„ metro quadrantes viginti, cum diametri
„ ejuſdem digiti quinque ſint, ſecundùm eo-
„ rum modulorum rationem qui ſequuntur
„ aream, *ita confidenter corrigimus, cum vul-*
„ *gò malé legatur* ad eam, *hæc eſt enim poſte-*
„ *rior fiſtularum ſpecies, quæ habet digitorum*
„ *quadratorum & gnomonum viginti.*

„ *Cum enim vicenaria prioris ſpeciei habeat in*
„ *diametro quadrantes viginti unius digiti,*

hoc

„ *hoc eſt , quinque digitos , erit quadratum* „ *Diametri* 25. *digitorum. Eſt autem proximé* „ *ut* 14 *ad* 11. *ita quadratum Diametri ad* „ *circulum ex Archimede & eſt proximé pari-* „ *ter ut* 14 *ad* 11 *ita* 25 *ad* 20. *Ergo vicena-* „ *ria prioris ſpeciei, quæ habet viginti quadran-* „ *tes in Diametro, habet etiam fere viginti di-* „ *gitos quadratos areæ , ut pené æqualis ſit* „ *fiſtulæ vicenariæ ſpeciei poſterioris , quod pro-* „ *bandum erat ad ſenſum Frontini planius ape-* „ *riendum.*

„ *Ut autem perfectius innoteſcat vicenarias* „ *utriuſq. ſpeciei omnium proximas inter ſe eſſe,* „ *exponatur Tabula ſequens.*

1	11	224	15	165	224
2	22	224	16	176	224
3	33		17	187	
4	44		18	198	
5	55		19	209	
6	66		20	220	
7	77		21	231	
8	88		22	242	
9	99		23	253	
10	110		24	264	
11	121		25	275	
12	132				
13	143				
14	154				

„ Pri-

„ Primus ordo eſt numerorum ab unitate
„ in progreſſione naturali.
„ Secundus eſt à II. progreditur per ad-
„ ditionem ipſius II.
„ Tertius eſt ejuſdem ſemper numeri 224.
„ Patet autem ex ſupputationibus geometri-
„ cis fiſtulam prioris ſpeciei ad fiſtulam poſ-
„ terioris eſſe ut numerus collateralis ſe-
„ cundæ columnæ ad numerum 224 tertiæ.
„ Exempli gratia fiſtula quinta primæ ſpeciei
„ eſt ad fiſtulam quintam ſecundæ ut 55
„ qui eſt numerus collateralis 5 eſt ad 224.
„ &c.

„ *Unde apparet, cum numeri* 220 *&* 224
„ *ſint omnibus ſecundæ & tertiæ columnæ in-*
„ *ter ſe proximiores, vicenariam quæ eſt ipſis*
„ *collateralis, eſſe ejus naturæ & proprietatis*
„ *quam innuit Frontinus. Unde evidens eſt non*
„ *ſolùm correctionem noſtram eſſe véram,*
„ *ſed etiam neceſſariam, imò & demonſtra-*
„ *tam.*

„ *In eadem pagina emendandus eſt etiam*
„ *textus, ut ſenſus reſtituatur Frontino, ubi*
„ *etiam legitur*: Centenaria autem & cen-
„ tumvicenum, quibus aſſidué accipiunt,
„ non minuuntur, ſed augentur: *Poſt hæc*
„ *autem verba, inquam, ſigillatim exponit*
„ *Frontinus, qua proportione aquarii has duas*
„ *fiſtulas fraudulenter auxerint: ſequitur ita-*
„ *que nec uſu frequens eſt, legendum loco vocis,*
„ nec, cen, *hoc eſt* centenaria, *quæ haud du-*
„ *biè hac ratione tribus primis characteribus in*
„ *MSS. deſignabatur: quod cum exſcriptores*
„ *non caperent inverſo vocabulo voci* cen
„ *ſubſtituerunt* nec, *decepti fortaſſe ſimili,*
„ *quam aliquot ante lineis, cum de duodenaria*

„ *loquitur Frontinus, viderant, expreſſione. Si* „ *hanc emendationem non admittas, erunt hæc* „ *omnia ſcopæ diſſolutæ. Senſus integer Frontini* „ *id præcipué vult, Aquarios quatuor fiſtularum* „ *modum mutaviſſe, quod ita exprimit.* Sed „ Aquarii cum manifeſtæ rationi in pluribus „ conſentiant in quatuor modulis nominave- „ runt duodenariam & vicenariam & cente- „ nariam & centenum vicenum *ubî quid per* „ *vocabulum* nominaverunt: *intelligat, quo* „ *idem Frontinus duobus aliis locis* pag. ſeq. „ 107. *utitur, amplius quærendum, & conſulen-* „ *di forſan codices MSS. Reliqua ſequuntur,* „ *in quibus ſuſpicaremur aliquid tranſponen-* „ *dum, ſi Scaligerianam audaciam auderemus* „ *imitari, & ita omnino legendum poſt verba* „ *ſuperiora*: Vicenariam exiguiorem faciunt „ diametro digiti ſemiſſe, capacitate qui- „ nariis tribus & ſemuncia, quo modulo ple- „ rumq. erogatur. Reliquis autem tribus „ modulis plus deprehenditur, duodenariæ „ quidem, quod nec magnus error nec uſu „ frequens eſt, diametro adjecerunt digiti „ ſemunciam Sicilicum capacitati quin & „ beſſem. Centenaria autem & Centenaria „ vic. &c.

„ *Sed de voce* nominaverunt *quid ſtatue-* „ *mus? quid ſtatues mi Bulialde, quid ſtatuent* „ *docti? Senſum quidem capimus, ſed expreſſio-* „ *nem*

(46) V. ſur cette Edition de Diophante par M. de Meziriac les *Memoires de Litterature de M. de Sallengre* Tom. I. part. I. p. 76. & ſuiv. il ſe plaint & avec raiſon qu'on a retranché dans l'Edition de Toulouſe l'Epitre dedicatoire & la Preface le M. de Meziriac. Cette derniere piéce eſt pleine de recherches ſavantes & de

„ *nem Frontini, aut ſenſum ipſius expreſſionis*
„ *deſideramus.*

„ *Non difficile eſt quæcunque in hac pagina &*
„ *in paginis* 107 *&* 108 *de capacitatibus fiſtu-*
„ *larum, earum diametris & perimetris enun-*
„ *ciantur, quæ miré corrupta ſunt apud Fron-*
„ *tinum, ex geometricis ſupputationibus emenda-*
„ *re, quas ſi forte deſideres, non gravabimur*
„ *aggredi, atque firmiter probare, ut ſi ea quæ*
„ *dixerat ipſe Frontinus non fuerimus plané aſſe-*
„ *cuti, ea ſaltem quæ dicere debuerat, ſupplere*
„ *non dubitemus. Interea vale, Bulialde doctiſ-*
„ *ſime & amiciſſime.* Dabam Toloſæ Tecto-
„ ſagum *ad diem XXIV. Nov.* anni à C. N.
„ MDCLV.

Le travail de M. de Fermat ſur Diophante eſt une nouvelle preuve de ce qu'il étoit capable de faire & en Critique & dans la ſcience des nombres. Il ſembloit que M. de Meziriac n'eût pas laiſſé après lui dequoi glaner, (46) cependant les nottes de M. de Fermat, courtes & ſubtiles, comme les appelle M. Fabricius, ne ſont pas peu utiles pour l'intelligence de cet Auteur Grec (47) & on s'apperçoit aiſement que le nouvel editeur avoit pouſſé encore plus avant dans l'Algebre que M. de Meziriac, qui y étoit tres habile. L'Edition où ſe trouvent ces nottes poſthumes de M. de Fermat parut à Tou-

de conjectures ingenieuſes ſur Diophante. V. auſſi ſur les ouvrages MSS. de Geometrie qu'a laiſſé M. de Meziriac & dont Peliſſon n'a pas eu connoiſſance, *les additions de M. l'Abbé d'Olivet à l'Hiſtoire de l'Academie Françoiſe* p. m. 309.

(47) *In Bibliot. Grac.*

Toulou en MDCLXX in folio. On y a conſervé la verſion & les remarques de M. de Meziriac, & ce fut M. de Fermat le fils qui en prit ſoin avec le R. P. de Billy Jeſuite qui étoit lui même un grand Geometre (48) Elle eſt dediée à M. Colbert, & l'Epitre eſt un beau morceau.

La modeſtie de M. de Fermat étoit ſi grande que quoiqu'il eût dans ſon cabinet pluſieurs ouvrages achevez, on ne pût le determiner pendant ſa vie à les donner au Public,

(48) C'eſt ainſi que l'appelle M. de Fermat le fils dans la Préface des *varia Opera Mathematica Pauli de Fermat*, dont je parlerai plus bas.

(49) *Ubi ſup.* Tom. 5. p. 614. *Salutat te ampliſſimus Fermatus a quo circa mathematicas diſciplinas, quas melius quam quiſquam mortalium poſſidet, nihil extorqueri unquam poterit, niſi Reginarum præſtantiſſima Chriſtina velit aliquando poſt hujus ævi litteratorum omnium vota, poſt cancellarii Francia preces, ſua etiam juſſa adjungere, quibus utputo non ſurdus eſſet. Si tua cura poſſet id fieri, faceres toti Europæ rem pergratiſſimam.* VII. Kal. Oct. MDCLI.

(50) Il s'appelloit M. Martel & avoit été Avocat au Parlement de Toulouſe. Comme il a fait en MDCCXXII un mauvais Journal, je ſerai obligé de parler de lui dans la ſuite, & je me bornerai à donner ici pour echantillon de ſon caractere ce qui m'arriva avec lui au ſujet du *Commercium Epiſtolicum* entre Heinſius & Medon : il vint me trouver en MDCCXXII, & dit d'abord que *la confiance qu'il avoit en mes lumieres* l'obligeoit à me venir voir quoiqu'il me fût inconnu & à me communiquer l'affaire la plus importante qu'ii y eût au monde pour le progrès des belles lettres. Un pareil compliment me ſurprit, & devoit effectivement me ſurprendre ; à peine y avoit il ſix ſemaines que j'etois arrivée à Pairs. Très ſûr que le bruit de mon nom étoit bien petit, je le pris d'abord pour un eſcroc : La ſuite de ſon diſcours me detrompa en partie, & je reconnus bientôt qu'il n'étoit que fou : il me parla vivement contre le mépris où tomboient les lettres, me propoſa divers moiens de les remettre en honneur, & finit par me prier de lui faire une Epitre dedicatoire & une Preface Latine pour le Recueil de Lettres d'Heinſius & de Medon qu'il vouloit don-

blic, Bernard Medon ſon ami croïant qu'il n'y auroit que la Reyne de Suede dont l'autorité pût vaincre la repugnance qu'il temoignoit à ſe produire, exhorte (49) ſerieuſement Heinſius à en parler à cette Princeſſe & à meriter par le ſucces d'une pareille negociation les remerciemens de toute l'Europe. Si une eſpece de fou entre les mains duquel j'ai vû autrefois un grand nombre de lettres de N. Heinſius à Medon (50) n'avoit pas laiſſé perir ces reſtes précieux du commerce qui étoit

douner au public. Perſuadé qu'il n'y a rien de ſi utile que les lettres des grands Hommes & plein d'eſtime pour Heinſius, je lui promis avec plaiſir le petit ſervice qu'il me demandoit: mais ſeulement à l'inſpection du Manuſcrit je trouvai les lettres pretendues d'Heinſius pleines de lacunes, de ſolecïſmes & de barbariſmes, telles enfin qu'elles me parurent indignes d'Heinſius & de Medon. Je me crus donc obligé de lui dire qu'ils n'avoient jamais ecrit les lettres qu'il leur attribuoit. Mes ſoupeons l'offenſerent & pour me convaincre de ſa bonne foi, il me dit que les lacunes que je voïois étoient des retranchemens qu'il avoit jugé à propos de faire, parce qu'autrement l'ouvrage eût été trop long, & qu'au reſte, je pouvois être ſur qu'il n'avoit retranché que des choſes inutiles. Il fut un peu plus embaraſſé à repondre aux objections que je lui fis ſur le peu de raport qu'il y avoit entre le ſtyle des lettres qu'il me preſentoit & celui des ouvrages qui étoient inconteſtablement d'Heinſius. La Preface de ſon Ovide ſervit de piece de comparaiſon. Mais le Sr. Martel ennemi des diſcuſſions grammaticales m'avoua ſans tant de façon qu'il avoit changé au ſtile des lettres tout ce qui ne lui avoit pas paru Latin. J'eſſaiai en vain de tirer des mains de cet homme les originaux de ces lettres defigurées. L'Interpolateur ne me repondit autre choſe ſinon qu'il les avoit egarés, & ſur cela je le congediai le priant d'aller chercher quelqu'autre nom que le mien pour donner du relief au recueil qu'il meditoit de publier. Au reſte on trouve pluſieurs lettres d'Heinſius & de Medon dans l'excellente collection que M. Burman a publiée en V. Volumes in 4. ſous le titre de *Sylloge Epiſtolarum*.

étoit entre cet illuſtre Hollandois & le ſçavant Conſeiller au Preſidial de Toulouſe, nous pourrions ſçavoir ſi Heinſius fît quelques demarches auprès de la Reyne de Suede, ſi cette Princeſſe s'intereſſa au ſort des Ouvrages de Geometrie & d'Algebre de M. de Fermat, où ſi celui-ci fût inflexible. Ce qu'il y a de ſur eſt que M. de Fermat content déclaircir pour ſa propre ſatisfaction ce qu'il y a de plus profond dans ces deux ſçiences communiquoit avec plaiſir ſes decouvertes à ſes amis, les conſultoit même & leur ecrivoit des lettres ſçavantes, mais il fuïoit avec ſoin la qualité d'Autheur en forme. Je ne crois pas qu'il y ait rien eu d'imprimé de ſa façon avant les lettres qu'il ecrivoit à M. Des Cartes & à quelques autres perſonnes qui ſe trouverent mêlées dans ſa querelle avec ce celebre Philoſophe. Lorſque ſa Dioptrique parut, le P. Merſenne qui cherchoit par-tout des objections, en tira de M. de Fermat & les fit tenir à ſon ami en Hollande, lequel n'en connoiſſant pas l'Auteur envoïa une reponſe aſſez aigre & s'il m'eſt permis de le dire, un peu haute. Le bon P. Merſenne qui étoit la douceur & la politeſſe même, fut embaraſſé & ſon inquietude augmenta à la reception des remarques de M. Des Cartes ſur le Traité *de Maximis & Minimis* de M. de Fermat qui lui avoit été communiqué. Le caractere du Conſeiller de Toulouſe, qui apprit apparemment que l'ami commun étoit en peine, ne lui permit pas de l'y laiſſer plus longtems: „ j'attens par votre fa„ veur, lui écrivit-il, les reponſes de M. Des „ Cartes... s'il y a quelque petite aigreur, „ com-

Digitized by Google

„ comme il eſt mal aiſé qu'il n'y en air, „ vû la contrarieté qui eſt entre nos ſenti- „ mens, cela ne vous doit point détourner „ de me les faire voir; car je vous proteſte „ que cela ne fera aucun effet ſur mon eſ- „ prit, qui eſt ſi eloigné de vanité que M. „ Des Cartes ne ſçauroit m'eſtimer ſi peu, „ que je ne m'eſtime encore moins. Ce „ n'eſt pas que la complaiſance me puiſſe o- „ bliger de me dédire d'une verité que j'au- „ rai connue, mais je vous fais par là con- „ noitre mon humeur. La ſuite de cette diſ- pute, qui s'échauffa par le zéle de MM. Paſcal le pere & de Roberval, leſquels prirent parti & écrivirent en faveur de M. de Fermat, a bien fait voir qu'il s'étoit peint d'après nature dans la lettre qu'il avoit écrite au P. Merſenne, & dont nous venons de rapporter un Fragment. A meſure que les repliques ſe multiplierent, la mauvaiſe humeur de M. Des Cartes augmenta, & ſes lettres devinrent plus mortifiantes & plus ſéches, au lieu que M. de Fermat, auſſi ferme dans ſa moderation que dans ſes principes, ne ſe permit pas une expreſſion offenſante. Sans renoncer à ſa regle, qui depuis les nouvelles routes qu'on s'eſt tracées dans la haute Geometrie, eſt devenue de moindre importance, il rendit toujours juſtice à ſon illuſtre adverſaire & le contraignit enfin par un procedé ſi genereux à ſouhaitter ſon amitié. Quoiqu'ils ſoient reſtés tous les deux dans leurs premiers ſentimens, on ne peut douter qu'elle n'ait été ſincere de part & d'autre. Cependant la mort même de M. Des Cartes ne mit pas fin aux demêlez Geometriques qu'ils avoit eu

pendant leur la vie, & M. de Fermat ſe vit contraint de rentrer en lice avec M. Clerſelier. J'entrerois avec plaiſir dans le détail de cette querelle ſi importante & par la matiere qui en étoit l'objet & par les perſonnes qui en ont été les Chefs, ou qui y ſont ſignalez en ſeconds, mais, M. Baillet en a fait une longue & fidele relation dans ſa vie de M. Des Cartes. D'ailleurs je ne ſçaurois m'empêcher de conſeiller à ceux qui ſont en état d'entendre les matieres de voir le troiſieme Tome *des lettres de M. Des Cartes* in 4. depuis la p. 167. juſqu'à la 349. qui contiennent toutes les piéces de ſon Procez avec M. de Fermat. Il y en a même quelques unes ſur le celebre problême de la Roulette, qui fut entr'eux une nouvelle pomme de diſcorde. Cette lecture ſuffira pour vû qu'on y joigne *l'Hiſtoire de la Roulette* publiée par M, Paſcal ſous le faux nom du Sieur d'*Etonville*.

Un Recueil d'Ouvrages de M. de Fermat a paru ſous le titre que j'annonce ici (51).

NOTTE IX.

Sur le Pouvoir de l'Inquiſition en France.

§. VII. p. 29. CEtte matiere demanderoit de plus longs éclairciſſemens que la briéveté d'une notte ne me permet

(51) En voici le titre: *varia opera mathematica Domini Petri de Fermat ſenatoris Toloſani. Acceſſerunt ſelecta quædam Epiſtolæ vel ad ipſuna à doctiſſimis viris, Gallicé, Latiné vel Italicé de Rebus ad Mathematicas Diſciplinas aut Phyſicam pertinentibus ſcriptæ.* Toloſæ, apud *Johannem Pech.* MDCLXIX. in

met de les donner; mais il ſeroit bien à ſouhaitter qu'un homme inſtruit la traitât avec étenduë & nous donnât un ouvrage que le melange continuel des raiſonnemens & des faits neceſſaires rendroit auſſi amuſant qu'inſtructif. Un pareil Traité pourroit être diviſé en deux parties. Dans la premiere on montreroit par une tradition conſtante & dont la chaine ſeroit facile à former, que jamais la France n'a ſubi le joug des Cenſures de l'Inquiſition, qu'on s'y eſt ordinairement oppoſé avec la derniere force à cette Inquiſition; que quelque menagement qu'on garde avec Rome, cette Cour nous met ſouvent malgré nous hors d'état de pouvoir diſſimuler ſes entrepriſes, & qu'enfin ſous les Miniſteres où la liberté ſembloit éteinte, la Nation a témoigné tant d'horreur pour ce Tribunal & pour les condamnations qui en emanent, qu'on doit preſumer que ſi les foudres du Vatican grondent encore contre nous, c'eſt moins dans l'eſperance de nous effraier, que pour contenir les pays où le bruit du tonnerre Romain ſe rend redoutable & pour nous obliger au moins à nous taire.

LA NOT-

in fol. pag. 210. Ce Recueil eſt adreſſé à M. de Furſtemberg, ce ſcavant Evêque de Paderborn, qui a été l'ami ou le protecteur de tous les gens de lettres de ſon tems, & qui a lui même publié des ouvrages pleins d'erudition.

Digitized by Google

LA NOTTE X.

ne s'eſt pas trouvée parmi les papiers de l'Auteur.

NOTTE XI.

Particularites des premieres années de la vie de Charles Patin Profeſſeur à Padoue.

§. X. p. 39. JE n'ai rien vû juſqu'à preſent de fort complet ſur l'Hiſtoire de la vie & des ouvrages de Charles Patin, homme d'un merite rare, d'un caractere ſingulier & dont on ſe formeroit une fauſſe idée, ſi l'on ne jugeoit de ſes talens que par ſa querelle avec M. de Sallo, ou ſeulement par *l'Introduction à la connoiſſance de l'Hiſtoire par les medailles* qui les mit aux priſes l'un avec l'autre. Rien ne me ſembleroit plus convenable que de raſſembler ici les particularités de la vie & des etudes de ce ſçavant: mais je reſerve cela pour mon Dictionnaire & je raporterai ſeulement le commencement du détail qu'il a donne de ſa vie. Cela ſe trouve dans un livre aſſés commun à la vérité, mais très peu lû. J'ai eu pour pere dit-il, (52) Guy Patin (53) » Docteur & Profeſſeur Royal en Me» decine, emploi dans lequel il avoit ſucce» dé à Jean Riolan. Mon pere qui étoit un » homme de bien & habile en pluſieurs for» tes

(52) *Lycæi Patavini* p. 77-104.
(53) Gui Patin fameux Medecin, plus fameux encore par

„ tes de ſçiences, paſſoit pour une Bibliothe-
„ que vivante, & ce ſeroit affoiblir les elo-
„ ges qui lui ſont dus, que d'ajouter un
„ mot à ce titre, ſous pretexte du reſpect
„ que je dois à ſes manes. Les gens de
„ lettres qui l'ont connu conſervent encore
„ prétieuſement ſa mémoire, que la douceur
„ de ſes mœurs, une grande connoiſſance de
„ ſa profeſſion & une erudition fort variée doi-
„ vent à jamais rendre reſpectable. J'en
„ prends ſurtout à temoin les Allemands, qu'on
„ ſçait être les plus vrais de tous les hom-
„ mes. Ils lui demandoient ſes conſeils en
„ toute occaſion; ils les conſultoient à l'en-
„ vi, & l'appelloient non ſeulement leur
„ ami, mais leur pere. Ma mere s'appelloit
„ Jeanne Jeanſſon, elle m'allaita elle même
„ pendant vingt mois, & eut un ſoin parti-
„ culier de mon enfance. Quelques amies
„ voulurent en vain lui perſuader de ſuivre
„ l'uſage & de ſe décharger de cet embaras
„ ſur une nourrice étrangere. Elle ne les écou-
„ ta point, & repondit toujours conſtam-
„ ment qu'elle ne pouvoit excuſer la plûpart
„ des femmes, qui paroiſſent d'ordinaire
„ plus empreſſées de mettre des enfans au
„ monde, que de les nourrir & de leur don-
„ ner une education convenable: ce qui
„ quelquefois a fait degenerer les meilleures ra-
„ ces. Je dois encore à cette bonne mere des
„ alliances avec pluſieurs familles conſidera-
„ bles, qui n'ont par rougi juſqu'à preſent
„ de

par ſes lettres où il ſe donne libre carriere ſur toute ſorte de ſujets ſans epargner les perſonnes qui lui deplaiſent. Ce qu'il raporte n'eſt pas toujours fort exact.

„ me reconnoittre pour leur parent.

„ Une choſe aſſez remarquable & que les „ devins regardoient comme une marque de „ bonheur, eſt que je vins au monde la tête „ envelopée de cette membrane (ſi connue „ ſous le nom de coiffe) ſoit que la nature „ voulut, en me mettant cette eſpece de ban- „ deau devant les yeux, retarder de quelques „ momens la vûë des miſeres de cette vie, „ ou qu'elle eut deſſein de me mieux armer „ contre les malheurs auxquels j'étois deſti- „ nê. Parlons plus ſerieuſement: cette mem- „ brane n'eſt autre choſe que le repli de „ celle qui enveloppe le foetus & c'eſt un „ jeu de la nature plutôt qu'un preſage, au- „ quel il n'eſt pas permis de s'arrêter.

„ Je nacquis à Paris le XXIII de Fevrier „ MDCXXXIII & commençai à etudier, „ avant même que de ſçavoir ce que c'étoit „ qu'étude. Par les ſoins que ma mere s'é- „ toit donné, je ſçavoir lire à trois ans & „ écrire à quatre. Mon pere de ſon côté ne „ s'entretenoit avec moi qu'en Latin pendant „ le tems que ſes affaires ou ſon travail lui „ laiſſoient, & ce tems étoit la ſeule choſe „ dont il fût avare: ainſi à ſix ans je pouvois „ déjà parler en cette langue avec les ſçavans, „ & me ſervir de la maternelle pour les con- „ verſations ordinaires.

„ La pratique de la medecine ne per- „ mettant pas à mon pere de veiller aſſidue- „ ment à mon education, il s'en déchargea „ en partie ſur M. Gontier, qui eſt aujour- „ d'hui le premier medecin de Rouanne ſa „ patrie. Je reconnois avec plaiſir que non „ ſeulement il me donna une teinture des

„ bel-

„ belles lettres, mais qu'il m'apprit auſſi tout
„ ce que j'étois capable d'en aprendre à cet
„ age-là, & entr'autres les principaux eve-
„ nemens de l'Hiſtoire Grecque & de l'Hiſ-
„ toire Latine. On ſçait que la Bibliotheque
„ de mon Pere ne le cedoit pour le choix,
„ le nombre & la rareté des livres dont elle
„ étoit compoſée, à aucune autre Bibliothe-
„ que de particulier. M. Gontier en tiroit
„ ceux qu'il jugeoit à propos de me faire
„ lire, mais c'étoit toujours en plus petite
„ quantité que mon extrême avidité d'a-
„ prendre ne le demandoit. Pour mettre à
„ profit cette paſſion & la rendre même
„ plus vive, mon pere & mon precepteur
„ joignirent l'adreſſe à l'autorité que leurs
„ exhortations avoient déjà ſur mon eſprit;
„ & mon pere me promit de me faire pre-
„ ſent de tous les livres que je pourrois expli-
„ quer ſans le ſecours d'une verſion. M. Gon-
„ tier exagerant le prix de cette promeſſe
„ qu'il ne craignoit pas même de mettre au
„ deſſus de la fortune des Rois, je m'ap-
„ pliquai avec ardeur à la Langue Grecque,
„ & ce fut avec un ſi grand ſuccez, qu'en
„ peu de tems je me rendis familiers Plu-
„ tarque, Dion, Diodore de Sicile, Denis
„ d'Halicarnaſſe, Xenophon, Homere le pere
„ de la Poeſie & des Poëtes, & quelques
„ autres des principaux Ecrivains Grecs.
„ Cependant je ne negligeai, ni les Italiens,
„ ni les Eſpagnols, dont je ſouhaitois avec
„ ardeur de connoittre l'elegance & la de-
„ licateſſe, perſuadé qu'elles étoient egale-
„ ment propres à polir l'eſprit, & à le de-
„ laſſer d'autres études plus ſerieuſes.

Dés que j'eus atteint l'âge d'onze ans, on „ me mit en penſion au College de Beau- „ vais où j'étois bien recommandé à M. „ Alberti Profeſſeur en Rhetorique homme „ d'une érudition peu ordinaire. Il nous ex- „ pliquoit le matin l'hiſtoire de la Guerre „ de Troye & l'apres midi les Loix des „ douze Tables. Ces matieres ſi importan- „ tes par elles mêmes ſe trouvoient abſo- „ lument de mon goût, & j'avoue que j'étois „ comme enchanté de ce qui y paroiſſoit „ ſouvent inutile ou trop difficile à mes „ *condiſciples*. Mes maitres s'en étant bientôt „ apperçus me deſtinerent à des études plus „ capables de moderer la vivacité d'un jeune „ eſprit, & de l'accoutumer de bonne heure „ à reflêchir. On me fit commencer mon „ cours de philoſophie, & je paſſai deux ans „ dans les diſputes de l'Ecole, mais dans le „ tems que mes études réüſſiſſoient le mieux „ il m'arriva une avanture qui me cauſa d'a- „ bord un chagrin ſenſible. J'avois porté à „ mon Profeſſeur des (54) Theſes aſſez amples „ ſelon la coutume de l'Univerſité de Paris, „ puis qu'elles renfermoient toute la Philo- „ ſophie. Elles étoient en Grec & en La- „ tin & j'étois tout preparé à les ſoutenir en „ l'une & en l'autre Langue. Il ne falloit „ plus que l'approbation du Profeſſeur; mais „ à peine y eut-il jetté les yeux, qu'il refuſa „ de les lire. Il me dit que j'entreprenois „ une choſe impoſſible & que jamais il n'y „ donneroit ſon conſentement. Tant que je „ vivrai je me ſouviendrai des larmes que ce „ re-

(54) Roger Omoley, Irlandois, M. Patin *ibid.* p. 81.

Digitized by Google

„ refus m'arracha. J'ai honte à preſent de „ cette puerilité, mais je croïois que cela „ me deshonoroit pour toujours. L'adreſſe de „ mon pere me tira d'intrigue : aïant examiné „ ce qu'il y avoit à faire, avec le R. P. Cy- „ rille Rhedocancer, qui étoit alors inſpec- „ teur de mes études, ils convinrent que „ puiſque les difficultez du Profeſſeur de „ Philoſophie ne venoient que de ſon igno- „ rance dans la Langue Grecque, il falloit „ voir ſi j'avois aſſez de courage pour vou- „ loir deffendre mes theſes ſans preſident. Le „ deſeſpoir m'avoit rendu temeraire, & j'au- „ rois ſans doute hazardé ce dangereux choc, „ mais mon Profeſſeur faiſant reflexion que „ les choſes ſe paſſant ainſi, ſa reputation „ en ſeroit commiſe, prit le parti de pre- „ ſider à ma theſe. Je la ſoutins le IV. de „ Juillet MDCLVII. à l'âge de XIV. ans, en „ preſence de M. le Nonce, de XXXIV. „ Eveques & de tout ce qu'il y avoit de plus „ diſtingué à la Cour & à la ville. Après une „ action, qui dura cinq heures entieres, je „ reçus le degré de Maitre és arts.

„ Après quelques ſemaines de recreation, „ qui furent en partie emploïées à la chaſſe, „ & que neantmoins je n'aimois pas tant que „ je ne me derobaſſe quelquefois pour me „ rendre à mes études, je revins à Paris, & „ je penſai ſerieuſement à faire choix d'une „ profeſſion. Il étoit naturel que je me de- „ terminaſſe en faveur de la medecine. Cet „ art, dont la liaiſon eſt ſi étroite avec la „ Philoſophie que je venois d'étudier, eſt „ pour

l'appelle *Philoſophum non incelebrem.*

„ pour ainſi dire, le gardien de la vie & le
„ reparateur de la ſanté. D'ailleurs mon
„ pere m'avoit donné un grand penchant
„ pour la medecine. Un de mes oncles, qui
„ étoit de robe, s'y oppoſa: comme il n'a-
„ voit point d'enfant, il promit, que ſi je
„ voulois embraſſer ſa profeſſion, il me
„ traiteroit en fils, me feroit ſon heritier &
„ m'avanceroit d'abord tout ce qui ſeroit
„ néceſſaire pour acheter quelque Charge.
„ Enfin il nous promit des monts d'or. Cet
„ oncle étoit fort conſideré dans la famille.
„ Je me tournai par complaiſance du côté
„ de la juriſprudence, & l'étudiai avec tant
„ d'ardeur & d'application qu'au bout de
„ XVI. mois M. Mongin Profeſſeur celebre
„ & qui avoit été mon maitre me jugea ca-
„ pable de prendre les Degrez. Après avoir
„ pris mes licences à Poitiers, je fus reçu
„ avocat & en prêtai le ſerment au Parle-
„ ment de Paris. La Juriſprudence me re-
„ tint ſix années entieres, & je joignis l'é-
„ tude du Droit François à celle du Droit
„ Romain. Cependant mon inclination me
„ ramenoit toujours à la Medecine, dont la
„ connoiſſance me paroiſſoit bien plus a-
„ greable que celle de la Juriſprudence.
„ Pour m'y attacher je derobois au ſommeil
„ une bonne partie des nuits. Dans cette
„ circonſtance mon pere ſe conduiſit pru-
„ demment à mon egard: voiânt que mon
„ oncle ne s'empreſſoit pas beauconp à te-
„ nir parole, il m'avertit de penſer ſerieuſe-
„ ment à prendre un état qui me convint,
„ & fut le premier à encourager par de

„ puiſ-

Digitized by Google

„ puiſſantes raiſons mon inclination pour la „ medecine &c.

NOTTE XII.

Sur M. Spanheim.

EZechiel Spanheim né à Geneve d'une Famille originaire d'Allemagne & dans laquelle les talens pour les lettres ont été communs, a non ſeulement merité l'eſtime de toute l'Europe par un grand nombres d'excellens Ouvrages où il a fait voir une erudition profonde, & une ſagacité encore plus rare que l'erudition, mais il s'eſt auſſi rendu recommandable par les emplois que l'Electeur Palatin & le Roy de Pruſſe lui ont confiés. Il eſt mort Ambaſſadeur de ce dernier Prince en Angleterre le 7. Novembre MDCCX. âgé de 81. ans, après avoir marié une fille unique qui lui reſtoit avec M. le Marquis de Montandre alors Lieutenant General au ſervice de la Reine Anne. Voiés un ample Eloge de ce grand Homme dans les *Acta Eruditorum* de MDCCXI. p. 522. dans *la Bibliotheque Choiſie* de M. le Clerc Tom. XXII. p. 174. & dans quelques autres Journaux. M. Huet lui a rendu un témoignage bien glorieux dans les Memoires de ſa vie. *Magna mihi fuerat*, dit-il, p. 374. *à prima mea juventute cum Ezechiele Spanhemio neceſſitudo, delectabamur enim iisdem ſtudiis, & perſpectam viri humanitatem & benevolentiam magis magisque demereri conabar omnibus officiis. Itaque nec temporis longinquitate, nec intervallis locorum, nec occupationibus planè diverſis, ſed ſola hominis mor-*

morte ſincera hæc & fidelis animorum conjunctio diremta eſt. M. Burman a parlé de M. Spanheim d'une maniere également forte. Enfin je ne connois que Jacques Gronovius qui ait oſé l'inſulter & ſe ſervir contre lui des termes les plus malhonnêtes en divers endroits de ſes ouvrages. Perſonne n'ignore que quand une fois Gronovius avoit commencé d'inſulter quelque homme de lettres il ne le perdoit plus de vue & le fouroit de gré ou de force dans tous ſes écrits, ſans lui menager ni les termes, ni les couleurs. C'eſt dans la préface du X. Tome des Antiquitez Grecques que M. Gronovius reproche, au ſujet de Callimaque, un plagiariſme honteux à M. Spanheim: mais on ſçait trop où alloit ſon habileté pour ſoupçonner qu'il n'ait pas pû faire lui même le catalogue des Fragmens de Callimaque & montrer les ſources d'ou il les avoit tirez ſans emprunter le ſecours de Meurſius. Gronovius a pouſſé les choſes encore plus loin dans une Notte ſur le XXIX. Chap. du VII. Livre d'Arrian, où à l'occaſion du choix de deux diverſes leçons il dit, *nam ſi ita conciſa fuiſſet lecta in editionibus, non deduxiſſet grandem interpretem Juliani Cæſarum ut* dellraret *ad ἀμαρτήματα.* C'eſt encore pis à la pag. 261. de ſon *Ammien Marcellin* & à la pag. 3. de la Preface qu'il a miſe au devant de l'Edition des *Gemmæ de Leonard Agoſtini.* M. Spanheim étoit reſolu quelque tems avant ſa mort de travailler ſur des ſujets qui euſſent plus de rapport à ſon âge, comme à l'éclairciſſement de pluſieurs endroits de la verſion des LXX. & des Traditions Eccleſiaſtiques. Il mandoit le 16. de May MDCCX.

à

Digitized by Google

à M. le Clerc, qu'il s'y appliquoit depuis pluſieurs années.

Il ne faut pas oublier que M. Spanheim aimoit beaucoup la Langue Françoiſe, qu'il l'avoit appriſe avec ſoin, & qu'il la parloit & écrivoit bien. Nous le mettrons toujours au nombre des illuſtres Etrangers qui ont compoſé en notre Langue. Il publia en MDCLXXXIII. in 4. une verſion très exacte *des Ceſars* de Julien : *Et quand même il ſeroit vrai qu'il pourroit s'y trouver quelque expreſſions, qui ne ſeroient pas entierement au goût de certains puriſtes, que le chagrin érige en critiques ſans autorité, elle n'y perdroit rien de ſon prix.*

NOTTE XIII.

Touchant les Acta Sanctorum.

P. 75. JE raporterai à ce ſujet un paſſage remarquable de Bayle. „ Les Jeſuites avec tout leur grand credit n'ont pû empêcher que l'Inquiſition de Tolede n'ait „ condamné pluſieurs volumes des *Acta Sanctorum*, & il eſt certain que cette tempête n'eſt venuë que des ſollicitations des „ Carmes & de quelques autres Moines irritez de ce que le P. Papebrock & ſes Adjoints ont rejetté comme apocriphes pluſieurs Actes & pluſieurs vieilles traditions. „ Ils ſont louables de s'être attirez ce coup „ de foudre & ils feront bien d'en meriter „ d'autres. *Bayle* Tom. II. p. 1775. de ſon „ *Dictionnaire* V. auſſi la p. 1043. Les PP. „ Journaliſtes de Trevoux p. 716. du mois d'*A-*

„ d'*Avril* MDCCVIII. ont averti qu'on ve-
„ noit de publier un nouvel Index & que
„ l'on n'y avoit pas mis les *Acta Sanctorum.*
„ Il y a dans le *Journal des Soavans de Ber-*
„ *lin* un paſſage fort curieux ſur cette con-
„ damnation."

NOTTE XIV.

Sur le P. Labbe.

P. 82. IL y a peu d'Auteurs qui aient autant écrit que le P. Labbe. Si tous les Ouvrages qu'il a donné ne ſont pas de la même force, il eſt du moins vrai que pluſieurs de ces Ouvrages lui ont juſtement acquis la reputation d'un des plus ſçavans hommes d'une Societé qui en a certainement produit un grand nombre. Je ne m'arrêterai point ici à donner un Catalogue de tous les Ouvrages du P. Labbe, puis qu'il s'eſt acquitté lui-même de cette tâche avec toute l'exactitude que l'on doit attendre d'un écrivain jaloux de ſes productions. Ce Catalogue a été imprimé deux fois in 4. la premiere en MDCLVI. chez Cramoisy, & la ſeconde chez Bénard en MDCLXII. Cette derniere edition eſt fort augmentée, & finit ainſi, *atque hæc olim maximam partem ab adoleſcentiore parata, fidem facient æquis rerum ſimilium æſtimatoribus, quantâ diligentiâ ac ſedulitate jam ætate provectior, ac quinquagenario major effectus, ſuſceptam Conciliorum omnium generalium, Nationalium, Provincialium, ac Diœceſanorum editionem perficiet, unà cum Bibliothecæ novæ M. Li-*

Librorum omnis generis continuatione & totius quaquà patet Galliæ Archiepiſcoporum & Epiſcoporum Elogiis Chronologicis & Hiſtoricis, jam à 20. minimùm annis magna ſtudiorum contentione undequaque collectis, modò Deus optimus maximus vitam &c. Comme le P. Labbe travailloit indifferemment ſur toutes ſortes de ſujets, il n'a pas toujours également reuſſi. Quelques uns de ſes Ouvrages lui attirerent même des mortifications aſſez rudes. Je parle de ſes *Radices Linguæ Græcæ.* Ce petit Livre n'eſt qu'une copie déguiſée du fameux ouvrage de D. Lancelot, qui a paru en François ſous le même titre. Le P. Labbe peu content d'avoir pillé cet ouvrage s'efforçoit encore de le décrier, & de perſuader au public, qu'il n'avoit été entrepris que pour jetter dans le cœur de la jeuneſſe des ſentimens de revolte contre le Roi. La préface du Jardin des Racines Grecques, qui eſt dans les Editions poſterieures à celle de MDCLVII. repondit au P. Labbe de façon à lui ôter une autre fois l'envie de ſe jouer à D. Lancelot : mais elle ne l'empecha pas de continuer ſon mêtier de plagiaire. M. Samſon eſt celui qui s'en eſt plaint le plus vivement dans ſes *Diſquiſitiones in Pharum Galliæ Antiquæ.* Vigneul Marville tourne joliment à ſon ordinaire l'habitude que le P. Labbe avoit priſe de tranſcrire hardiment des ouvrages preſque entiers, & de ſe les approprier. Il le compare à S. Auguſtin, qui trouvoit un gout plus delicieux aux fruits qu'il voloit chez ſes voiſins qu'à ceux qu'il eût pû manger tranquillement dans ſa maiſon. V. encore ſur les plagiats du P. Labbe le Traité

de

Digitized by Google

de Plagio de M. Thomaſius p. 212. de la derniere Edition. Philippe Labbe né à Bourges eſt mort à Paris le XVII. Mars MDCLXVII. âgé de LX. ans. V. la *Bibliotheque des Auteurs de la Societé* & le XVII. ſiecle de la Bibliotheque de M. du Pin.

ARTICLE II.

Hiſtoire du Journal ſous la Direction de M. l'Abbé Gallois.

MDCLXVI. — MDCLXXIV.

§. I.

On offre à M. de Sallo la liberté de reprendre le Journal à certaines conditions: il refuſe & en fait charger M. Gallois.

IL ne faut pas s'imaginer que M. de Sallo ait affecté de ſe montrer inſenſible à la deffenſe qui lui faite de continuer le Journal. Au contraire, il temoigna publiquement la douleur que lui cauſoit un contretems ſi facheux; il fit même quelques tentatives pour obtenir un nouveau Privilege de cet Ouvrage, & peut-être que s'il eût voulu ſe ſoumettre à de certaines conditions, il en ſeroit aiſement venu à bout. Mais ſon amour pour la vérité, & une grandeur d'ame qui ne lui permettoit pas de plier la tête ſous le joug des Inquiſiteurs auxquels on le vouloit renvoyer, l'empêcherent d'accepter aucune de celles qu'on lui propoſa. Enfin après

Digitized by Google

après avoir fait les demarches convenables, il renonça pour toujours au droit que ſa qualité d'inventeur lui donnoit ſur le Journal.

C'eſt ainſi que les choſes ſe paſſerent: nous en avons pour garand une lettre de M. Chapelain en datte du 31. de May MDCLXV. & il paroit que ſon témoignage doit l'emporter ſur celui de Guy Patin, lequel pretend que le Journaliſte fit joüer toutes ſortes de reſſorts pour avoir la permiſſion de continuer comme il avoit commencé. (55)

Mais enfin, il falloit lui choiſir un Succeſſeur: le public charmé des premiers eſſais du Journal en ſouhaittoit & en demandoit la ſuitte; & ceux qu'une mauvaiſe politique avoit portez à le ſupprimer, connoiſſoient trop bien ce qu'un ouvrage de cette nature repandoit d'emulation, pour ſouffrir qu'on l'abandonnât ſans retour. Il s'agiſſoit ſeulement, & ce n'étoit pas une affaire ſans difficulté, de trouver un homme qui moins intraitable que M. de Sallo, ne lui fût pas inferieur en talens. Après avoir inutilement jetté les yeux ſur differentes perſonnes, M. Colbert s'en tint à M. l'Abbé Gallois, lequel, comme nous l'avons déjà dit, avoit eu part aux premiers Journaux de MDCLXV.

M. de Sallo ne pouvoit pas être mieux remplacé. La fonction de Journaliſte demande une étenduë de connoiſſances qui ſe trouvent rarement dans une même perſonne. Outre les langues ſçavantes & la ſienne propre qu'il lui eſt néceſſaire de poſſeder parfaitement, outre une legere teinture, qu'il doit

(55) Tom. III. *Lett.* LXII. p. 59.

doit avoir des langues vivantes, s'il veut rendre compte des ouvrages qui s'impriment dans toute l'Europe, il a beſoin d'être au fait des differentes matieres dont il parle; & ſelon les occaſions, il faut qu'il ſe montre Mathematicien, Aſtronome, Phyſicien, Juriſconſulte, Theologien; qu'il n'ignore rien de ce qui s'eſt paſſé dans l'Antiquité la plus reculée, qu'il ſache ce qui eſt arrivé dans les ſiecles poſterieurs & moins eloignés. Ce n'eſt encore là qu'une petite partie des qualitez requiſes pour former un Journaliſte parfait. Elles tournent même au prejudice du public, dont elles peuvent ſurprendre la confiance, ſi celui qui en eſt revêtu ne joint à une ſçience ſi vaſte des talens plus rares encore qu'une prodigieuſe erudition: je veux dire de la juſteſſe dans l'eſprit, de la clarté dans les idées, un ſtyle pur & correct, tout au moins vif, aiſé, propre à attacher les lecteurs les plus indolens & à perſuader les plus indociles. J'ajoûte, que ſi un Journaliſte ne veut pas tomber à chaque moment dans des bevues ridicules, (56) ou dans des inconveniens encore plus à craindre, il doit être conſommé dans l'Hiſtoire Litteraire, & ſurtout dans l'Hiſtoire Litteraire de ſon Siecle: *Science preſque ſeparée des autres, quoiqu'elle en reſulte, & produite par une curioſite vive, qui ne neglige au-*

(56) V, La Diſſertation de M. Lilienthal intitulée de *Soloeciſmo Litterario*. Elle eſt *inter Selecta Litteraria & Hiſtorica* imprimez à Leipſig en 1715. in 8. il y a des choſes fort curieuſes dans ce Recueil. C'eſt le même M. Lilienthal qui nous a donné un petit Traité intitulé *de Hiſtoria litteraria certæ cujusdam gentis ſcribenda*, à Leiſipg 1710.

Digitized by Google

aucune partie de ſon objet. (57) Mais c'eſt peu que toutes ces qualitez de l'eſprit ſe rencontrent dans un même homme, ſi elles n'y ſont accompagnées de celles du cœur; c'eſt-à-dire, d'une probité exacte, qui ne lui permette pas d'en impoſer; & qui lui faſſe rendre juſtice à ſes ennemis particuliers, s'il a le malheur d'en avoir, & à ceux que de petites preventions de parti pourroient lui faire regarder ſur ce pied-là. On ſent bien qu'un pareil homme eſt plus difficile à trouver qu'à peindre: (58) J'ai pourtant fait ſans y penſer le portrait de M. l'Abbé Gallois, au moins à tres peu de choſes près; car quelque parfait que l'on ſoit, on tient toûjours par quelque bout à l'humanité; & je ſerai obligé plus d'une fois, dans le cours de cet article, de donner des preuves que M. l'Abbé Gallois n'a pû s'exempter de la loy commune.

§. II.

Vie de M. l'Abbé Gallois.

JEan Gallois étoit né à Paris le 14. de Juin MDCXXXII. Il donna dés ſa plus tendre jeuneſſe des marques d'eſprit & d'application, qui préſageoient tout ce qu'il devoit être un jour

1710. in 8. pag. 231. une nouvelle Edition de l'*introductio in notitiam Rei Litterariæ* de M. Struve avec des Supplemens, in 8.

(57) M. de Fontenelle *ubi ſup.*

(58) Juvenal. *Sat.* VII. *Hunc qualem nequeo monſtrare & ſentio tantum.*

Digitized by Google

jour. Les Belles-Lettres, les Mathematiques, la Theologie & la Phyſique l'occuperent tour à tour. Une ardeur incroïable de tout ſçavoir le porta même juſqu'aux Langues Orientales, pour leſquelles cependant il ne renonça pas à celles qui ſont en uſage, comme l'Allemand, l'Anglois, l'Italien & l'Eſpagnol; & *s'il eſt vrai*, dit M. de Fontenelle, (59) *qu'une erudition ſi partagée ſoit moins propre à faire une reputation ſinguliere, elle l'eſt du moins beaucoup plus à étendre l'eſprit en tout ſens, & à l'éclairer de tous les cotez.*

Le premier Ouvrage de M. l'Abbé Gallois a été la *traduction du Traité de Paix des Pyrenées*, qu'il fit par ordre du Roy, & qui parut en MDCLIX. in folio. il ſe trouva enſuite chargé du Journal & de tenir la plume dans l'Academie Royale des Sçiences, il fut reçû dans l'Academie Françoiſe en MDCLXXIII. & nous liſons dans l'Hiſtoire de l'Academie Royale des Belles Lettres, qu'il a eu beaucoup de part à l'établiſſement de cette illuſtre compagnie (60) dans laquelle on voit encore tant de ſujets capables de ſoutenir parmi nous le gout des bonnes études, & de vanger notre nation, par de bons ouvrages, du tort que lui font tant de mauvais livres, qui ont paru depuis quelque tems en France, & qui fourniſſent aux étrangers, & ſurtout à ceux qui ſont prevenus contre no-

(59) *Ubi ſup.*

(60) *Hiſt. de l'Academie Royale des Belles-Lettres*, à la tête du 1. vol. des Mémoires.

(61) Fils de M. Colbert, & mort Miniſtre & Secretaire d'Etat le III. de Novembre MDCLXXXX.

(62) On le peut voir en entier avec les obſervations de

notre Nation le prétexte de déchirer les François à tous propos, ſans ménagement & ſi je l'oſe dire, avec indecence. Enfin après la mort de M. Colbert, ſon ami plûtôt que ſon Protecteur, M. Gallois obtint à la ſollicitation de M. de Seignelay (61) une chaire de Profeſſeur Royal en Langue Grecque, qu'il remplit au contentement de tout le monde. Il avoit trouvé le ſecret d'épargner ſur un revenu fort modique dequoi amaſſer une Bibliotheque nombreuſe & choiſie, dont le Catalogue a été imprimé en MDCCX. in 12. Comme je ſuis obligé de toucher dans le cours de cet article quelques autres circonſtances de ſa vie, je me diſpenſe d'entrer ici dans un plus grand détail.

Outre le Journal des Sçavans, il reſte un morceau tout propre à faire juger du bon goût de M. l'Abbé Gallois. Ce ſont ſes Remarques ſur le projet d'un nouveau Recueil d'Hiſtoriens de France, que M. du Cange avoit été chargé de dreſſer, & qu'il lui communiqua. (62) Le public apprendra ſans doute avec joïe que ce projet ſouvent propoſé & toujours remis va enfin être executé, & que le ſoin en eſt confié aux Benedictins de la Congregation de S. Maur. D. Bouquet (63) a la direction de cet important Ouvrage.

La conformité du nom de *Gallois* avec ce-

de M. l'Abbé Gallois p. 958. de la *Bibliotheque des Hiſtoriens de France* du laborieux P. le Long. Le P. des Molets doit nous donner une nouvelle edition de cette Bibliotheque, avec des augmentations & des corrections. Les unes ne ſont pas moins néceſſaires que les autres.

(63) D. Martin Bouquet né à Amiens en 1685. eſt entré

celui de *le Gallois*, eſt cauſe que differentes perſonnes (64) ont attribué au Journaliſte le *Traité des plus belles Bibliotheques de l'Europe*, qui parut à Paris en MDCLXXX. in 12. ſous le nom du Sieur le Gallois. Mais il ſuffit de comparer quelques pages de ce miſerable livre avec deux ou trois extraits de M. Gallois pour ſentir la difference du ſtile & de la façon de penſer. Ce n'eſt pas que le Gallois ne fût capable de publier quelque choſe de meilleur, quand il conſultoit ſes amis; au moins ſi c'eſt lui, comme je le crois, qui a fait les *Diſcours Academiques extraits des conferences de M. l'Abbé Bourdelot :* ils ont eu du ſuccez, (65) & *contiennent des choſes tres curieuſes, la plûpart de phyſique*, écrivoit M. Bayle à ſon bon ami, M. Minutoli (66) avec lequel il s'expliquoit librement. Les *Furetieriana*, s'il eſt permis de faire quelque fonds ſur un livre de cette eſpece, ne parlent pas moins avantageuſement de ces Converſations Academiques. (67)

Le

tré chez les Benedictins en 1705. C'eſt un des meilleurs ſujets de la Congregation. Il a été pendant longtems compagnon d'étude du P. de Montfaucon, qui a rendu un témoignage honorable des ſervices qu'il avoit reçus de lui tant dans *la préface de l'Antiquité expliquée* que dans celle de ſon *S. Chryſoſtome*. On voit auſſi par la *préface de l'Edition du Joſephe* de M. Havercamp, que les ſoins de D. Bouquet ne lui ont pas été inutiles. Au reſte je crois qu'il eſt aſſez inutile d'avertir qu'il ne faut pas ſe laiſſer prevenir contre le Recueil des Hiſtoriens de France que prepare D. Bouquet par l'idée peu avantageuſe qu'a voulu en donner d'avance l'Auteur des *Memoires d'un Homme de qualité*, dans l'endroit de ſon livre où il peint ſes anciens confreres ſous le nom des Hieronymites de l'Eſcurial.

(64) Il eſt inutile de mettre ici le nom de ceux qui ſont

Il s'en faut beaucoup que le Traité des plus belles Bibliotheques n'ait été ſi favorablement reçû. M. Baillet dit „ que l'Auteur y rapporte un petit nombre de „ choſes nouvelles, & que le reſte eſt copié avec aſſez de fidelité des autres Auteurs, & particulierement de Lomejer „ (68) dont il a même retenu les fautes avec „ un peu trop de ſcrupule. Du moins peut-on aſſurer, continue M. Baillet, qu'il a „ deviné fort exactement l'ordre des chapitres & la methode du Livre de Lomeïer, „ qu'il s'eſt rencontré avec lui en une infinité d'endroits par un hazard, qui approche fort d'un rendez-vous, & que les mémoires que ſes amis lui ont fourni pour „ faire ſa compilation, ont une conformité „ avec ce livre, qui eſt un peu ſuſpecte. „ Mais, comme, il le dit lui-même, il nous „ importeroit peu de ſçavoir d'où il a pris „ ce qu'il entaſſe dans ſon Livre, s'il pouvoit nous inſtruire utilement, & il a raiſon „ de dire, que ceux qui ont voulu lui faire „ croire

ſont tombez dans cette faute. Ce ſont preſque tous des litterateurs Allemands du dernier ordre.

(65) *Journ. des Scavans* de 1675. p. 239.

(66) *Lett.* XXVIII. Tom. IV. *de ſes œuvres.* p. 550.

(67) *Furetier.* p. 63.

(68) M. Jean Lomeïer, mort Miniſtre de Zutphen a donné quelques Traitez d'Antiquitez aſſez eſtimez. V. la *Bibliog. Antiquar.* de M. Fabricius. p. . . . ſon Traité des Bibliotheques a d'abord été imprimé à Zutphen en 1669. in 8°. & enſuitte avec des augmentations à Utrecht en 1685. V. ſur ce livre la Preface de M. Schmidt à la tête de ſa 2. collection de *Bibliothecis* : le livre de Lomeïer eſt dans ce Recueil. V. encore M. Struve p. 134. *introd. in Notit. Rei Litter.* M. Reimann p. 348. & 354. de ſon *Syſt. Amiq. Litterariæ.*

Digitized by Google

„ croire qu'il avoit reuſſi, ont été trop indul-
„ gens à ſon égard." (69) Les Etrangers n'ont pas fait plus de cas de cet ouvrage du Sieur le Gallois & ils ont preſque tous remarqué le plagiat. (70) Mais il n'y en a point qui l'ait fait d'une maniere plus forte que M. Reiman, un des plus grands litterateurs que l'Allemagne ait encore produits. Après avoir obſervé les défauts du Traité des Bibliotheques de Lomeïer, il ajoute, qu'au lieu d'en corriger les fautes, le Sieur le Gallois n'a fait en le copiant qu'y en fourrer de nouvelles: *Tantùm abeſt ùt emendaverit Galleſius in Tractatu Hiſtorico de optimis Europæ Bibliothecis, ad verbum ex Lomeïero exſcripto, ùt in quibusdam magis corruperit & vitiarit, adeòque duplici genere mendorum ſe inquinarit, ſcilicet ſuis & alienis* (71) il eſt aiſé de juſtifier la vérité de cette accuſation. Cependant ce livre generalement mepriſé par tous ceux qui ont été à portée de le lire & d'en juger, a tellement plu à un de ces Auteurs qui font rouler la plûpart des preſſes de Hollande, qu'il n'a pas crû pouvoir rien faire de mieux pour ſes interêts & pour ſa réputation, que de l'in-

(69) *Jugem. des Sçavans.* Tom. II. p. 152.

(70) J'emploïe le mot de *plagiat*, à quoiqu'il ne ſe trouve dans aucun Dictionnaire: mais c'eſt conſtamment l'uſage determiné par la pratique de nos plus célebres Ecrivains: M. l'Abbé du Bos dans ſes excellentes *Reflexions critiques ſur la Poëſie & la Peinture.* Tom. II. M. l'Abbé d'Olivet dans ſon *Apologie contre deux Articles des Memoires de Trevoux* & M. de Voltaire n'écrivent pas autrement. M. Bayle *Dict. Hiſt. & Critique* Art. *Aretin* obſerve *que c'eſt ainſi qu'il faut dire & non pas* plagiariſme *comme a fait un Auteur Moderne.* Cet Auteur n'eſt autre que

l'inſerer preſque entier dans un Ouvrage intitulé : *Idée Generale des Bibliotheques, avec un état des plus belles Bibliotheques & le plan pour en former une curieuſe & bien ordonnée.* Amſterdam MDCCXIII. in 12. (72) Enfin je ne dois pas oublier que le Sieur le Gallois a donné lieu à la plus ſinguliere bevuë qui puiſſe échapper à un Ecrivain, qui copie ſans reflexion & ſans goût tout ce qui peut groſſir ſes recueils. Les ſupplemens de M. Colerus à l'introduction à la connoiſſance de la Litterature par M. Struve me la fourniront. Comme M. Struve (73) nomme le Sieur le Gallois *Galleſium*, le continuateur a crû qu'il étoit de ſon honneur de faire connoittre le *Galleſius* d'une maniere plus préciſe. Il dit donc, *integrum nomen eſt* (74) *Antonius Maſſa Galleſius. Scripſit etiam ſermonem de Annatis.* Romæ. *Apud Ant. Badium* 1564. in 4°. M. Colerus remarque enſuite que ce Traité des Bibliotheques a été imprimé à Paris en MDCLXXX. Après tout je ne trouve point ſi extraordinaire que M. Colerus ait confondu un François & un Italien qui portent le même nom. Cette reſſemblance peut trom-

que le Sieur le Gallois, qui s'en eſt ſervi p. 169. de ſon *Traité des plus belles Biblioth.* Je trouve encore ce mauvais terme dans les ouvrages d'un homme qui écrivoit plûtôt agreablement que correctement. C'eſt le P. du Cerceau dans *la Reponſe à l'Apologie de M. l'Abbé d'Olivet.* l'Auteur de la *Gazette des Scavans* à bien fait pis que tout cela : il a forgé *plagiariat*, (*V. la Gaz.* du 1. Juillet 1729.)

(71) *Idea ſyſtematis Antiquitatis Litterariæ.* p. 354.

(72) V. *le Journ. Litteraire.* Tom. II. Part. I. p. 174. & ſuiv.

(73) *Ubi ſup.* cap. II. §. I. p. m. 135.

(74) *Colerus ad hunc locum.*

Digitized by Google

tromper le plus habile homme. Mais ce qui rend M. Colerus inexcuſable en cette occaſion, c'eſt qu'il pouvoit aiſement eviter une faute auſſi groſſiere, en ſe diſant qu'il n'eſt pas poſſible qu'un même Auteur ait écrit en MDLXIV. & en MDCLXXX. (75) Ces défauts d'attention ſont ſi communs dans les Analectes de M. Colerus, que je conſeille à ceux qui s'en ſerviront, de ne s'y fier qu'à bonnes enſeignes. J'aurai plus d'une occaſion d'établir la ſolidité de ce conſeil ſur un très grand nombre de preuves.

Je n'ai pû deviner encore ce qui a porté le P. le Long (76) à faire M. l'Abbé Gallois Auteur des *Reflexions d'un Academicien ſur la vie de M. Des-Cartes* (77) M. Bayle les crut d'abord du feu P. le Tellier (78) M. Baſnage de Beauval dit dans ſon Journal (79) que ce Pere en étoit *violemment ſoupçonné* & ces ſoupçons étoient d'autant moins deraiſonnables, que le P. le Tellier paſſoit inconteſtablement pour avoir écrit peu auparavant contre les Jugemens des ſçavans. Cependant toutes les conjectures qu'on avoit formées ſont detruites par le témoignage poſitif du P. Bougeant qui attribue la critique des deux livres de M. Baillet au P. Antoine Boſchet (80) ſon confrere & mort à la Flêche en MDCCIII. (81) âgé de LXV. ans. Il me ſemble que le P. Bougeant auroit pû, en nous ap-

(75) V. Sur Antonius Maſſa Galleſius p. 203. *Bibliot. Ciaconiana.* in fol.

(76) *Bibliot. des Hiſtoriens de France.* N°. 17190.

(77) Imprimées en 1692. in 12. ſous le nom de la Haie, quoique l'edition en eût été faite à Rouen.

(78) *Lettre* CXI. p. 423. de l'Edit. du Sr. Marchand.

aprenant cette anecdote, en louant même l'ouvrage du P. Boſchet qu'il a raiſon d'appeller *également vif & bien tourné*, ne pas témoigner tant de mépris pour M. Baillet, & pour ſa vie de Descartes. Quoiqu'elle ſoit un peu trop chargée de digreſſions, & mal écrite comme tous ſes autres ouvrages, elle eſt pleine de choſes curieuſes, & de détails intereſſans ſur un philoſophe célebre & qu'il eſt très important de connoitre à fonds.

§. III.

Durée du Journal ſous M. Gallois: il n'a point eu d'aſſociez.

Revenons au Journal de M. Gallois. Il faut avant toutes choſes en fixer l'Epoque; je veux dire le tems auquel il a commencé & celui auquel il a ceſſé d'y travailler. On convient unanimement qu'il l'entreprit en MDLXVI. & que le premier parut le IV. de Janvier. Ce fait eſt hors de toute conteſtation. Mais en quelle année y renonça-t-il? c'eſt en cela que conſiſte la difficulté, & quand il ſeroit queſtion de quelque point bien obſcur de l'ancienne chronologie, les ſçavans ne ſeroient pas plus partagez entr'eux, qu'ils le ſont ici. Ce qu'il y a de particulier eſt d'en trouver qui ne s'accordent pas avec eux-mêmes.

Morery place la fin du Journal de M. Gal-

(79) *Hiſt. des Ouvrages des Sçavans.* 1692.

(80) *Mem. Chronologiques pour ſervir à l'Hiſtoire univerſelle de l'Europe depuis MDC. juſqu'en MDCCXVI. avec des reflexions & des remarques critiques.* Tom II. p. 445.

(81) Selon M. des Maizeaux *ubi ſup.* Tom. II. des *Lettres de M. Bayle.* p. 504.

Gallois en MDCLXXIII. (82) M. Struve en MDCLXXIV. & en MDCLXXV. (83) M. Dupin en MDCLXXVIII. (84) Les Auteurs de l'Europe ſçavante en MDCLXXII. (85) Enfin, M. Baillet inſinuë manifeſtement que M. Gallois étoit encore chargé du Journal en MDCLXXVI. (86) Je ne ſuis pas étonné que Moreri, MM. Struve, Dupin & Baillet ſe ſoïent trompez. Il eſt vrai que cela leur arrive aſſez ſouvent, mais l'on ne doit pas pour cela eſtimer moins leurs talens. L'étenduë ſeule de leurs deſſeins les a empêché d'être exacts. Pour les Auteurs de l'Europe ſçavante, ils ont corrigé dans un *Errata* inſeré à la fin du mois de Decembre MDCCXVIII. la faute qui leur étoit échapée dans leur préface de la même année. M. de Fontenelle, qui devroit ici nous ſervir de guide, ſemble lui-même ſe contredire en diſant dans le corps de l'Eloge de M. l'Abbé Gallois, qu'il diſcontinua le Journal en MDCLXXIV. & dans le Catalogue des Ouvrages de cet Abbé, que ce fût en MDCLXXII. mais on doit à M. de Fontenelle la juſtice de penſer que les imprimeurs ſont ſeuls coupables, de cette bevue. Au reſte je n'aurois pas relevé cela, s'il étoit moins important d'avertir des plus legeres fautes d'im-

(82) Art. *Gallois.*
(83) *Ubi ſup.* p. 248.
(84) *Table des Ouvrages des Auteurs Eccleſ.* Tom. II.
(85) *Préf. de l'Année.* MDCCXVIII.
(86) *Jug. des Scavans.* Tom. II. p. 39. Tom. IV. p. 537. *de l'anc. Edition.*
(87) V. l'Extrait du I. vol. de *l'Europe Scavante* dans le XIV. *Journal des Scavans de l'Année.* MDCCXVIII. MM. les Journaliſtes y déterminerent le tems auquel

d'impreſſion, qui ſe ſont gliſſées dans les Oeuvres de M. de Fontenelle, leſquelles étant entre les mains de tout le monde, pourroient devenir une pierre d'achopement pour ceux qui liſent ſans reflexion.

M. Gallois quitta le Journal en MDCLXXIV. Outre l'authorité expreſſe de M. de Fontenelle & de beaucoup d'autres, (87) il ſuffit pour s'en convaincre de jetter les yeux ſur le titre du Journal dans l'Edition de Paris. Ce n'eſt que juſqu'à la fin de cette année-là qu'on y trouve ces lettres initiales, *par le Sieur G. P.* Ces lettres que les imprimeurs de Hollande ont laiſſées dans leur Edition juſqu'au VIII. volume, ſont peut-être cauſe de l'erreur de MM. Struve & Dupin. (88)

Les Lettres A. D. C. miſes avec celles de G. P. à quelques volumes du Journal ont donné lieu à M. Struve de former une conjecture aſſez ſinguliere. Toutes ces Lettres reünies, dit-il, G. P. A. D. C. ſignifient par le Sieur Gallois Preſtre, Abbé de Comiers, d'où il s'enſuit, ajoute-t-il, (que l'on examine la conſequence) que M. l'Abbé de Comiers a aidé M. Gallois dans la compoſition de ſon Journal. Il eſt pardonnable à M. Struve de n'avoir pas ſçû que dans la Langue Françoiſe, non plus, je crois, que dans toute

leurs prédeceſſeurs ont commencé & fini; & conformément à l'Avis que M. l'Abbé de la Roque mit à la tête du *Journal de* MDCLXXXVI. ils diſent que M. l'Abbé Gallois abandonna ce travail en MDCLXXIV.

(88) Ces Lettres initiales ont fait tomber M. Horbius dans une faute ridicule. Il appelle l'Auteur du Journal *M. Gepé.* V. les *Acta Litteraria* de M. Struve Tom. I. Faſc. VI. p. 45.

autre, on ne met jamais de ſuitte deux noms propres ſans une particule conjonctive ou disjonctive. Il eſt vrai encore que ce docte & laborieux Allemand apuïe ſa conjecture ſur un paſſage du Mercure Galant. Mais le Mercure ne dit pas ce qu'on lui fait dire dans l'*Introduction à la connoiſſance de l'Hiſtoire Litteraire* (89) M. Juncker s'y eſt également trompé. Je dirai de quoi il s'agit, en examinant dans l'Article III. la part que M. de Comiers a euë aux premiers Journaux de Paris.

Comment M. Struve devoit-il donc expliquer ces Lettres G. P. A. D. C. Rien ne lui auroit été plus facile, s'il eût ſçû que M. l'Abbé Gallois poſſedoit en ce tems-là l'Abbaye de Cores, ſituée dans le Dioceſe d'Autun ; (90) particularité, dont il eſt peu ſurprenant qu'un étranger n'ait pas été inſtruit.

§. IV.

Plan du Journal de M. l'Abbé Gallois : il étoit capable de l'executer : Raiſons qui l'ont empêché de le faire auſſi bien qu'il l'auroit pû.

M. Gallois ouvrit le premier Journal par une Epitre à Louis XIV. afin qu'à l'abri d'un nom ſi Auguſte, on n'oſât plus l'attaquer (91) il fit ſuivre cette Epitre d'un petit Avertiſſement pacifique, où il promit qu'il exerceroit

(89) *Ubi ſup.* p. 248.
(90) *V. Galliæ Chriſtianæ.*
(91) Je ne ſçai pourquoi on a obmis cette Epitre dans

ceroit ſon emploi, avec une moderation dont chacun auroit lieu d'être ſatisfait, & qu'au lieu de porter ſon jugement ſur les livres qui paroitroient, il ſe borneroit à les lire avec attention & à en donner de bons extraits. Il s'y engagea encore à faire mention de la plûpart des ouvrages qui avoient été imprimez depuis le mois d'Avril MDCLXV, de ſorte que l'Hiſtoire litteraire de cette année là n'a pas ſouffert un vuide conſiderable par l'interruption du Journal.

Après avoir fait l'Hiſtoire du Journal de M. l'Abbé Gallois, il eſt tems d'entrer dans le fonds même des matieres qu'il y a traitées, & d'examiner ſon goût, ſa methode, en quoi il a le mieux reuſſi, ce qui lui manque. Mais pour cela, il faut bien diſtinguer les tems. Tout charmé de ſa fonction de Journaliſte, M. Gallois la remplit avec toute l'exactitude poſſible pendant le cours de l'année MDCLXVI, où quoiqu'il ait pris deux mois de vacance, il n'a pourtant rien oublié de ce qui s'étoit paſſé de plus curieux dans la Republique des lettres. Mais enſuite un peu dégoûté de ce métier, il ne donna que XVI Journaux pour l'année MDCLXVII. & XIII pour MDCLXVIII. On chercheroit inutilement M. Gallois dans les ſix années que le Journal demeura encore entre ſes mains, puiſqu'il n'a laiſſé que XVI Journaux pour tout ce tems-là ; c'eſt à ſçavoir quatre pour MDCLXIX. un pour MDCLXX.,

l'Edition des Journaux faite en Hollande. Elle eſt tournée avec beaucoup d'art.

MDCLXX., trois pour MDCLXXI., huit pour MDCLXXII. Enfin après s'être reposé durant toute l'année MDCLXXIII, on lui en arracha un en MDCLXXIV: *il nous auroit pourtant fait plaisir de ne pas abandonner sitôt la partie*, dit Vigneul-Marville (92).

Plusieurs raison empêcherent M. Gallois de fournir cette carriere avec la ponctualité qui a fait & qui fait peut-être encore aujourd'hui le plus grand mérite de certains ouvrages periodiques. Peu de tems après qu'il eût entrepris le Journal, M. Colbert l'aïant reçu dans sa maison & le menant partout avec lui, il ne lui fut plus possible d'apporter toute l'attention nécessaire à cet ouvrage. En effet, il ne reste guere de loisir à un

(92) *Ubi sup.* Tom. I. p. 32.

(93) *Perditur hæc inter misero lux, non sine votis.* Horace lib. II. *Satyr.* VI. Cet endroit peint vivement l'etat d'un homme de lettres qui approche des grands Seigneurs.

(94) J'ai trouvé dans les Annales de la Cour & de Paris p. 418. 419. un trait contre M. Colbert, lequel m'a veritablement indigné. *Ce Ministre*, dit l'Auteur, en parlant de M. de Louvois, *ne faisoit gueres de voyages qu'il ne le menât avec lui* (*M. de Nogent*) *& cependant il n'étoit pas le seul qui aimat à se devertir par des fadaises, puisque M. Colbert à ses heures perdues avoit des gent tout exprès, pour l'entretenir de contes qui ressembloient assez à ceux de Peau d'une. C'est dommage qu'en ces tems-là Madames d'Aunoy & de Murat ne travaillassent pas à leurs Fées, il leur eut donné audiance plus souvent.* Quand je dis que ce trait m'indigne, ce n'est pas que je fasse un crime à un Ministre de se derider, & je ne suis pas de ces gens, qui, selon la belle reflexion de la Bruyere, *effaceroient volontiers de l'Histoire de Socrate qu'il a ri.* Ce n'est pas non plus que j'ignore que Lælius, & celui.

\- - - - - - - - - *qui*
Duxit ab oppressa meritum Carthagine nomen,

Si

à un homme que ſa ſituation oblige de ſuivre un Miniſtte à la Cour, & à la campagne, il devient l'objet de la jalouſie des uns de l'importunité des autres : il faut qu'il s'occupe malgré lui de mille choſes inutiles, & qu'il perde (93) en bagatelles un tems qu'il ſçauroit bien mieux emploïer. On ſera peut-être curieux de ſçavoir à quel uſage M. Colbert mettoit M. Gallois: il ſe delaſſoit avec lui des travaux immenſes qu'entraine néceſſairement après ſoi l'adminiſtration des finances, dont ce Miniſtre a été le reſtaurateur. Il s'inſtruiſoit dans ſa docte converſation d'un grand nombre de détails, qu'un Miniſtre doit ſçavoir & que les affaires, dont il eſt comme accablé, ne lui permettent pas d'aprendre d'un autre maniere (94) *Il s'en ſervoit*, dit Vi-

Se plaiſoient à ramaſſer des coquilles, que

Quin ubi ſe a vulgo & ſcena in ſecreta remorant
Virtus Scipiada & mitis ſapientia Lali
Nugari cum illo (Lucilio) *& diſcincti ludere, donec*
decoqueretur olus, ſoliti.

Je ſai encore que le Cardinal de Richelieu & le grand Condé avoient des delaſſemens à peu près pareils à ceux que le Satyrique Courtilz reproche à M. Colbert; mais tout le monde eſt informé que ce dernier naturellement ſerieux mettoit à profit les moindres inſtans & cherchoit plûtôt à s'inſtruire qu'à s'amuſer dans la converſation des Gens de lettres. Il emploïoit ces momens là, tantôt à lire les Memoires qu'il avoit fait compoſer ſur les differentes parties de la portion du Miniſtere, qui lui avoit été confiée, tantôt à examiner les projets des differens établiſſemens qu'il a formez pour l'avancement des lettres; quelquefois même à ſe faire rendre compte de la ſituation des ſçavans, dont la fortune ne repondoit pas au merite. C'étoient principalement MM. Chapelain, Gallois, & Perrault l'Academicien, qui, à ſes preventions près contre les Anciens, étoit homme de merite. Tout cela prouve ce qu'a remarqué M. l'Abbé d'O-

Vigneul-Marville (95) *à ſe remettre ſes anciennes idées de Latin qu'il avoit perduës.* C'étoit là le foible de M. Colbert, au moins ſi l'on donne à l'envie louable de s'inſtruire, que ce Miniſtre n'a jamais perdue, le tour malin que lui a donné l'Abbé de Choiſy. *Une application infinie*, dit cet Ecrivain (96) *& un deſir inſatiable d'aprendre lui tenoient lieu de ſçience: plus il étoit ignorant plús il affectoit de paroître ſçavant, citant quelquefois hors de propos des paſſages latins qu'il avoit apris par cœur & que ſes Docteurs à gages lui avoient expliquez.* J'ignore ſi par ces *docteurs à gages*, dont parle ici l'Abbé de Choiſy, il a voulu deſigner M. Gallois en particulier, ou s'il a eu en vûë tous les gens de lettres qui avoient accez chez M. Colbert; mais je ne crois pas que cet agreable hiſtorien ait attrapé le vrai caractere du Miniſtre. M. Colbert avoit, en aprenant le latin, un deſſein bien plus relevé que de faire le pedant en toutes occaſions: il vouloit perſuader au public qu'il avoit été bien elevé, & qu'il n'étoit pas indigne de devenir Chancelier. J'ai lû ce fait en cinquante endroits, & c'eſt une de ces anecdotes qui ſe ſont conſervées par tradition parmi un certain nombre de perſonnes qui ont connu les Seigneurs de la Cour de France.

Ce qu'ajoute Vigneul-Marville, *que M. Gallois ne perdit ni ſa peine ni ſon latin à enſei-*

d'Olivet p. 136. de ſon *Hiſtoire de l'Academie Françoiſe*, „ qu'on peut bien dire, ſans exagerer, que le nom de „ Mecene céſſera d'être quelque choſe, lorſqu'on le „ mettra en paralléle avec le nom de Colbert.

(95) *Ubi ſup.* Tom. I. p. 45.

(96)

ſeigner cette langue à M. Colbert, n'eſt dit, à ce que je crois, que pour faire une miſerable application d'une façon de parler aſſez triviale : application d'autant plus fade, qu'elle eſt contraire à la verité, puiſqu'à la mort de M. Colbert (97) le Journaliſte avoit pour tout bien, une penſion aſſez mediocre & une Abbaye, qui lui étoit tellement à charge qu'il fût obligé de s'en défaire dans la ſuite : „ & „ comme on n'en ſçauroit accuſer le peu de „ goût de M. Colbert pour les lettres, il en „ faut louër l'extrême moderation de M. „ Gallois, dit M. de Fontenelle ingenieuſement à ſon ordinaire.

M. de Fontenelle n'eſt pas le ſeul qui ait relevé ce noble deſintereſſement de M. l'Abbé Gallois. M. l'Abbé Mongin, à preſent Evêque de Bazas, en fit un des plus beaux traits du diſcours, qu'il prononça le jour de ſa reception dans l'Academie Fran- „ çoiſe : „ M. Gallois, dit M. Mongin, (98) „ occupa longtems auprès d'un Miniſtre ce- „ lebre, dont le nom ne mourra jamais dans „ la Republique des lettres.... un poſte au „ gré de l'ambition & qui le plaçoit tout „ proche de la fortune. Il n'avoit pour ſe la „ rendre favorable qu'à ne la pas mépriſer. „ Le credit de ſon maitre, la confiance & „ l'amitié dont il l'honoroit, un merite re- „ connu & appuïé, tout le portoit aux dignitez

(96) *Mem. pour ſervir à l'Hiſt. de Louis XIV.* Tom. I. p. III.

(97) Arrivée le 6 de Sept. MDCLXXXIII.

(98) *Recueil de Diſcours &c. de l'Academie Françoiſe pour l'année* MDCCVII.

Digitized by Google

„ tez & aux honneurs, mais ſon cœur ne l'y „ portoit pas. Cependant comme il vivoit „ ſous un Roi qui ne laiſſe rien à craindre à „ la vertu, que le danger des recompenſes, „ il fallut bien ſe contraindre & ſe ſoumet- „ tre aux regles de ſa juſtice ; mais la com- „ plaiſance ne dura pas longtems, & s'il „ n'eût pas le courage de refuſer une ab- „ baye, il eut bientôt après la force de s'en „ demettre.

Ces temoignages ſont bien d'une autre conſideration que celui du prétendu Vigneul-Marville, homme reconnu de tout le monde pour être un peu trop enclin à medire des perſonnes les plus reſpectables, & pour chercher même & donner un tour odieux aux actions les plus innocentes.

Nous avons dit qne les occupations, ou, ſi l'on veut, les diſtractions de M. l'Abbé Gallois l'avoient empêché de publier le Journal avec toute l'exactitude, que le Public eſt en droit d'exiger de ceux qui ont pris de ces ſortes d'engagemens avec lui. La commenſalité de M. Colbert peut pourtant être regardée comme uue excuſe legitime. Mais on en aporte une ſconde, qui n'eſt pas de la même force : „ ce travail, dit M. de Fonte- „ nelle ", étoit trop aſſujettiſſant pour un genie, „ naturellement auſſi libre que le ſien. „ Il ne reſiſtoit point aux charmes d'une nou- „ velle lecture, d'une curioſité ſoudaine qui „ le ſaiſiſſoit, & la regularité qu'exige un „ Journal leur étoit ſouvent ſacrifiée (99). Cet-

(99) *Elog. de M. Gallois*, ubi ſup.

Cette envie de tout ſçavoir eſt loüable, mais comme elle ne convient qu'à ceux qui peuvent diſpoſer de leur loiſir & que les études de devoir doivent paſſer les premieres, quiconque ne ſe ſent pas aſſez d'empire pour reprimer ces *curioſitez ſoudaines*, ne fera pas mal de laiſſer à d'autres les fonctions de Journaliſte, leſquelles demandent un homme entier & que rien ne ſoit capable de détourner de ſon chemin.

Enfin, les RR. PP. Journaliſtes de Trevoux inſinuent que la guerre qui s'alluma en Europe rendant le commerce plus difficile & par conſequent la matiere des Journaux plus rare, M. Gallois n'en put pas fournir le nombre ordinaire (100) Mais fait-on bién attention qu'un homme, qui demeuroit chez M. Colbert, ne manquoit pas de facilitez pour avoir les livres, qui devoient entrer dans le Journal? A-t-on oublié que les lettres étoient alors en France dans leur plus grande ſplendeur, & qu'il y paroiſſoit toutes les années plus de bons ouvrages qu'il n'en falloit pour occuper un Journaliſte?

§. V.

(100) *Fevrier* MDCCXIII. p. 219.

Digitized by Google

§. V.

Objet de M. Gallois dans ſes Journaux : ſon exactitude à parler des livres de Philoſophie & à recueillir les decouvertes qui ſe faiſoient en ce genre.

LEs diſcuſſions qui ont occupé le §. precedent ne ſont pas auſſi inutiles qu'on pourroit d'abord ſe l'imaginer: elles nous ont conduit inſenſiblement à pouvoir porter de M. Gallois un jugement equitable. En effet, on conçoit facilement que c'eſt dans le tems, où M. Gallois libre de toutes occupations étrangeres, ne travailloit qu'à ſon Journal, en MDCLXVI. qu'il a le mieux reuſſi. *C'eſt là l'epoque de ſa gloire: il n'y a gueres d'Auteurs qui n'en aïent une plus favorable que toutes les autres, & qui n'eſt pas toujours la plus éloignée de leurs coups d'eſſai.* (1)

C'eſt dans ſes Journaux de MDCLXVI qne l'on trouve une varieté ſurprenante, ſoit dans le choix des ouvrages dont parle M. Gallois, ſoit dans les reflexions ſçavantes & judicieuſes dont il accompagne ſes Extraits. On

(1) M. de Fontenelle *ubi ſup.* On pourroit confirmer cette maxime par bien des exemples. Mais ce n'en eſt pas ici le lieu. Cependant elle n'eſt pas ſi generale qu'elle ne ſouffre bien des exceptions.

(2) Il faut remarquer que l'on n'avoit pas alors les ſecours que l'on a aujourd'hui: la plûpart des livres, dont les tables ſont que depuis un certain tems tous ceux qui écrivent paroiſſent au fait de l'Hiſtoire litteraire, n'exiſtoient pas encore. En effet, ſi l'on otoit à la plupart de nos faiſeurs de compilations ou de brochures le Journaux premierement, enſuite un Du Pin, un Fabritius,

On l'y prendroit preſque lui ſeul pour tous les ſçavans enſemble, tant il paroit bien inſtruit des differentes matieres qu'il traite, on y decouvre ſurtout une connoiſſance prodigieuſe de l'Hiſtoire litteraire. (2) Annonce-t-il, par exemple quelque nouvelle Edition d'un Pere où de quelque Auteur profane (3) il ne manque point de donner une idée juſte, mais ſuccinte de celles qui l'ont precedée, a-t-il quelque particularité curieuſe ſur un livre (4) ou ſur un Auteur? (5) il n'eſt pas à craindre qu'elle lui échappe. Il ſçait bien où la placer, ſans affectation néanmoins, & ſans vouloir, comme il n'eſt que trop ordinaire, amener à tous propos des faits, qui meritent peut-être quelque attention, mais qui ſouvent perdent beaucoup à n'être pas dans leur place.

Il paroit que M. Gallois a principalement excellé en ce qui regarde les Mathematiques, la Phyſique, l'Hiſtoire naturelle, & la Medecine; car une ardeur incroïable de tout ſçavoir l'avoit porté à etudier les choſes les plus eloignées de ſa profeſſion. Convenons même que ces ſortes de ſciences étoient celles qu'il avoit le mieux cultivées; ſoit que ſon

cius, un Bayle, on s'appercevroit bientôt *ipſis quam ſit curta ſuppellex.* Ce que je dis regarde principalement les Journaliſtes modernes, dont toute la ſcience conſiſte à ſçavoir chercher du ſçavoir dans les ouvrages que nous venons de nommer.

(3) En parlant, par exemple, du *S. Cyprien* de Philippe le Pricur, de l'*Hippocrate* de vander Linden, du *Claudien* Variorum &c.

(4) Sur l'Edition des *Oeuvres* de Theophyle Raynaud, ſur celle de la *Cité de Dieu* de S. Auguſtin &c.

(5) Sur Magius, &c.

ſon goût l'y portât ou que des circonſtances particulieres l'y euſſent engagé. Auſſi, ce qui y a rapport fait-il la meilleure & la principale partie de ſon Journal: il nous y a donné de bons extraits de tous les livres qu'on a compoſez ſur ces matieres, pendant qu'il en prenoit ſoin. Il a eu ſurtout une attention merveilleuſe à l'enrichir des plus belles découvertes de la Societe Royale de Londres & des obſervations particulieres de pluſieurs ſçavans, tels que MM. Hevelius, Auzout, Petit &c.

Son Journal ſervoit même de champ de bataille à ceux, qui ſans vouloir compoſer un livre, ſouhaittoient communiquer au public quelques remarques de leur façon. C'eſt ainſi qu'en ont uſé Les PP. Labbe & Pardies (6) qui ecrivirent contre M. Petit intendant des Fortifications au ſujet d'un paſſage de Pline. Il faudra dire que ce dernier fut vainqueur, ſi l'on en juge par une conjecture aſſez bien fondée: c'eſt qu'au bout de deux ou trois apologies, Critiques & reponſes les deux Jeſuites ſe turent. Il eſt vrai que le P. Labbe avertit dans le XVIII Journal qu'il repliqueroit inceſſamment, mais il n'a pas ſatisfait à ſa promeſſe & la reponſe eſt encore à venir. On peut voir auſſi dans ces Journaux la diſpute que M. Mariotte (7) & M. Pecquet eu-

(6) J'ai parlé plus haut du P. Labbe. Quant au P. Gaſton Pardies, je me reſerve à en parler dans mon *Dictionn. Hiſtorique & Critique.* Je dirai ſeulement ici qu'on a donné à Lyon en 1726 in 12 & enſuite à Amſterdam une nouvelle Edition de tous ſes ouvrages, leſquels ſont tres utiles pour les commençans.

(7)

Digitized by Google

eurent enſemble ſur la maniere dont la vûë ſe forme. Il y a dans toutes ces petites diſſertations les choſes du monde les plus curieuſes.

Enfin, M. l'Abbé Gallois fit une riche moiſſon d'obſervations rares pour les Journaux de MDCLXVII & pour ceux des années ſuivantes dans les Aſſemblées de l'Academie Royale des ſciences, qui fût alors établie, & qui dans ces commencemens ne ſe fit guere connoitre que par cette voïe. Le Journaliſte pouvoit avec d'autant plus de facilité profiter des vues de cette ſçavante compagnie, qu'il en étoit Secretaire. MM. de l'Academie Françoiſe crurent enfin que le Journal & les fonctions que M. Gallois rempliſſoit dans l'Academie des ſçiences parloient aſſez favorablement pour lui meriter l'honneur d'être leur confrere; c'eſt au moins à quoi il attribuë lui même la place qu'ils lui accorderent en MDCLXXXII à la mort de M. l'Abbé de Bourzeys, „ il eſt vrai, dit-„ il, que ſi vous n'euſſiez eu egard qu'au „ mérite, il y en a une infinité d'autres qui „ euſſent eu plus de droit que moi de pré-„ tendre à cet honneur. Mais vous avez „ conſideré que dans l'emploi que j'ai de re-„ diger les obſervations de l'Academie Roya-„ le de Phyſique & de Mathematiques, j'a-„ vois

(7) Ces Lettres de MM. Mariotte, & Pecquet, & celles de M. Perrault de l'Academie des ſciences ont été réimprimées dans l'Edition des œuvres de M. Mariotte faite à Leyde en MDCCXVII. in 4. pag. 496. & ſuiv.

„ vois plus beſoin que perſonne de profiter „ de vos doctes conferences. Ce beſoin m'a „ tenu lieu auprès de vous de merite, & l'in- „ terêt que vous prenez à l'honneur de la „ France, vous a portez à m'admettre dans „ vos Aſſemblées, pour y apprendre à po- „ lir les grands ouvrages, que le Roi a fait „ faire avec tant de magnificence (8).

M. l'Abbé Fraguier confirme ces paroles de M. l'Abbé Gallois en diſant: „ lorsque „ vous le reçutes parmi vous, vous conſul- „ tates en ſa faveur ſes extraits & ſes deci- „ ſions qui avoient fait tant de bruit (9) A- joutons ce témoignage de M. l'Evêque de Bazas „ le ſçavant Academicien, à qui j'ai „ l'honneur de ſucceder, avoit apporté dans „ ce noble commerce, une riche portion de „ gloire & de vertu. Vous le recûtes, „ Meſſieurs, des mains des Muſes & des „ ſçiences, qui vous le preſenterent dans le „ tems-même qu'elles parloient toutes par ſa „ bouche, ou qu'elles s'expliquoient par ſa „ docte plume. Le celebre Geometre, „ l'habile Philoſophe, le profond Theologien „ l'exact, le judicieux Critique, tous ces dif- „ ferens caracteres ſe trouvoient reunis dans M.

(8) *Recueil de Diſcours prononcez dans l'Academie Françoiſe* Tom. I. p. 218.

(9) *Recueil de Pieces preſentées à l'Academie Françoiſe* Tom. XIII. p. 205.

(10) *Ubi ſup.* Tom. III. p.

(11) Il pouſſe cela trop loin en divers endroits. Les modernes ont été plus loin que les anciens dans la Phyſique qui étant une ſcience qui ne peut ſe perfectionner que par de nouvelles obſervations, a beſoin de tems. Pour la mathode, la dialectique & la morale ſe ne ſçais ſi nous ſommes ſi fort au deſſus de l'Antiquité. Quoique ce ſoit preſ-

„ M. Gallois, & tous enſemble ne formoient „ pas le ſien. Il poſſedoit tous ces rares a- „ vantages avec une diſtinction qui en rele- „ voit infiniment le prix. Il étoit tout à la „ fois celebre & pieux Geometre, habile & „ modeſte Philoſophe, profond & humble „ Theologien, exact & judicieux Critique, „ mais judicieux & exact ſans paſſion; & „ pour le peindre tout entier ſçavant & de- „ ſintereſſé (10).

Il eſt néceſſaire d'obſerver, avant que d'aller plus loin, que M. l'Abbé Gallois avoit une haute idée de l'habileté des modernes dans les ſciences naturelles, & qu'en pluſieurs endroits de ſes Journaux, il les met ſur cet article fort au deſſus des Anciens (11) C'étoit à peu près dans ce tems-là que les partiſans zélez de l'ancienne Philoſophie tentoient juſqu'aux voïes de fait pour la ſoutenir contre la nouvelle. Ils allerent même juſqu'à preſenter une requête au Parlement de Paris dans laquelle il concluoient que les Profeſſeurs de l'Univerſité fuſſent adſtreints à n'enſeigner rien qui fût contraire, ou plutôt qui ne fût conforme à la Doctrine d'Ariſtote; ce qu'ils auroient ſans doute obtenu, ſi M. des Preaux n'eût

preſque compromettre ſon diſcernement que de loüer aujourd'hui Ariſtote, je ne craindrai pas de dire qu'il a été auſſi loin dans ces matieres qu'on y puiſſe aller ſans la connoiſſance de la Religion Chrétienne. Quant à la metaphyſique, les perſonnes raiſonnables conviendront que les plus beaux ouvrages qui aïent été faits dans notre Siecle ne ſont à bien peu de choſes près que de magnifiques chimeres, & que la plus raiſonnable qui eſt celle de M. Locke a conſervé bien des principes d'Ariſtote, & des anciens.

n'eût paré le coup par l'Arrêt burleſque que l'on peut voir dans ſes œuvres (12) Cette piéce fit ſentir à M. le premier Preſident de Lamoignon, que le Parlement ſe chargeroit d'un ridicule eternel en commettant mal à propos ſon authorité ſur un ſujet qui n'étoit pas de ſa competence. (13) M. Bernier Medecin de Blois & ſi connu par divers ouvrages fit de ſon côté une requête ſatyrique au nom d'Ariſtote, de laquelle je rapporterai un paſſage, qui montre à quel point les deffenſeurs de l'Antiquité croïoient avoir lieu de ſe plaindre du Journal, puiſqu'ils y concluent à le ſupprimer „ Depuis dit-on, quelques années en çà, „ deux Particulieres, nommées la Raiſon & „ l'Experience, ſe ſont liguées enſemble „ pour lui (Ariſtote) diſputer le droit, qui „ lui appartient, avec tant de juſtice, & ont „ taché de s'eriger un thrône ſur les ruïnes „ de ſon authorité; & pour parvenir plus „ adroitement à leurs fins, ont excité certains „ eſprits facheux, qui ſous le nom de Mallebranchiſtes, Carteſiens, Pourchotiſtes, „ Gaſſendiſtes, ont ſecoüé le joug du Seigneur Ariſtote, & mépriſant ſon authorité avec une temerité ſans exemple, ont „ voulu diſputer le droit qu'il s'étoit acquis „ de pouvoir faire paſſer la verité pour fauſſeté, & la fauſſeté pour verité; & pour „ donner quelque couleur à leur rebellion, „ ils

(12) Tom. III. V. *la note* de M. Broſſette ſur cette Piéce & ſur celle de Bernier dont je dis un mot.

(13) Il eſt pourtant vrai que le Parlement a donné pluſieurs arrêts en faveur de la Philoſophie d'Ariſtote. V. l'*Hiſtoire de l'Univerſité de Paris*, ecrite par du Boulay & le livre de M. de Launoy de *varia Ariſtotelis fortuna in Academia Pariſienſi*.

Digitized by Google

» ils ont fait courir pluſieurs libelles diffama-
» toires, & entr'autres un manifeſte ſous le
» titre ſpecieux de *Journal des Sçavans*, le-
» quel contient pluſieurs nouvelles découver-
» tes formellement contraires à la Doctrine
» d'Ariſtote, & dont le détail ne ſera pas ici
» rapporté; tant parceque la choſe n'eſt pre-
» ſentement que trop publique, que parce-
» que l'autorité d'Ariſtote s'eſt acquiſe un
» droit de preſcription contre ladite raiſon &
» ladite Experience, & qu'il n'y a point de
» meilleur moïen pour les combattre, que
» de ne les point entendre, & les renvoyer
» aux fins de non recevoir &c. (14)

Quoique l'Abbé Gallois ſe ſoit principalement attaché aux matieres de Philoſophie, il ne faut pas croire pour cela qu'il ait négligé les livres qui traitoient des autres ſciences : il a ſoigneuſement obſervé de repandre dans ces Journaux cette aimable varieté, qui eſt l'ame des bons ouvrages, & que l'on cherche dans les livres periodiques encore plus que dans tous les autres.

§. VI.

Deffauts du Journal de l'Abbé Gallois.

JE me ſuis fait un plaiſir de donner à M. l'Abbé Gallois les juſtes loüanges qu'il a meri-

(14) Cette piéce a été inſerée toute entiere dans le IV Volume de la derniere Edition du *Menagiana*. M. Broſſette *ubi ſup.* paroit eſtimer médiocrement cette Requete de Bernier, qui certainement ne vaut pas l'Arrêt de M. des Preaux.

meritées. Mon deſſein & l'utilité des lecteurs exigent que je remarque à preſent avec la même ingenuité ce qui m'a paru digne de blame dans ſes Journaux. Loin qu'une Critique honête & ſincere décrédite les éloges qui la precedent, je penſe au contraire qu'elle leur donnera un nouveau poids.

La premiere choſe qu'on peut reprocher avec juſtice à M. l'Abbé Gallois, eſt de n'avoir pas rendu les devoirs qu'exigeoit de lui ſa qualité d'Annaliſte de la Republique des lettres aux ſçavans qui ſont morts tandis qu'il travailloit au Journal. Cette negligence eſt d'autant moins excuſable, que la litterature a perdu dans cet intervalle un grand nombre de ſes Heros, tels que Samuel Bochart (15) Leo Allatius (16) Gilbert Gaulmin (17) Franc. Aubery (18) Le P. Annat (19) M. de la Lane (20) Le Cardinal Bona (21) M. Arnauld d'Andilly (22) & pluſieurs autres qu'il eſt inutile de nommer.

Si je voulois entrer à preſent dans le détail de toutes les fautes, où M. Gallois eſt tombé, cet article, qui, malgré toutes mes précautions, croit inſenſiblement ſous ma main,

(15) 1667. (16) 1669. (17) 1667.
(18) 1670. (19) 1670. (20) 1673.
(21) 1674. (22) 1674.
(23) *Journ.* I. de MDCLXVI.
(24) II. *Journ.* de la même année.
(25) Paul Hay ſieur du Chatelet Conſeiller d'Etat, mort en MDCXXXVI. V. l'*Hiſtoire de l'Academie Françoiſe* de M. Peliſſon p. m. 132. & les *Remarques de M. l'Abbé d'Olivet.*
(26) Je ſuis ſurpris que Nicolas Antoine n'ait dit mot de

Digitized by Google

main, deviendroit d'une longueur rebutante: & pour un assez petit nombre de Lecteurs patiens, qui m'en sçauroient quelque gré, j'ennuierois infailliblement tous les autres. Je vais reduire ce qui m'a paru reprehensible dans les Journaux de MDCLXVI & des années suivantes à certains chefs generaux, & à deux ou trois exemples de chacun. Il est bon de ne rien avancer sans preuves.

On peut d'abord le blamer de n'avoir pas eu le soin de découvrir au public les Auteurs des Livres dont il parloit, quand il n'y avoit point d'inconvenient pour eux que leur nom fût connû. Ainsi au sujet de l'*Histoire du Connétable de Guesclin* (23) & des *Memoires & instructions pour servir dans les negociations & affaires concernant les droits du Roi*, (24) il étoit de son devoir d'avertir que le premier de ces ouvrages étoit de Paul Hay, Sieur du Chastelet (25) & le second de M. Godefroy. Ainsi en disant dans le XV Journal que le P. Baron avoit en tort de prendre le P. Theophile Raynaud pour Amedæus Guimenæus, pourquoi n'en nommoit-il pas l'Auteur? (26) Je voudrois encore que peu con-

de la condamnation du livre d'Amedæus Guimenæus dont le vrai titre est : *Adversus quorumdam expostulationes contra nonnullas Jesuitarum Opiniones Morales.* La premiere Edition porte le nom de Bamberg ; mais elle est de Panorme en Sicile où le P. de Moya confesseur du Viceroy la fit imprimer en 1657. in 4. Il y en a eu trois autres Editions depuis ce tems-là, une à Valence, l'autre à Madrid, & la troisieme à Lyon. Ce Livre a été condamné par un decret de la Faculté de Theologie de Paris.

content de louer la Traduction des Homelies de S. Chryſoſtome il en eût demaſqué l'Auteur, ou pour *mieux dire les Auteurs*; *car M. de Sacy & le Sieur Fontaine* paſſent pour y avoir travaillé conjointement. (27) Enfin, il n'eut pas été difficile à M. Gallois de ſçavoir & de dire que M. Hobier avoit traduit le Traité *de Pallio* de Tertullien.

J'ajouterai qu'il arrive quelquefois au Journaliſte de prononcer hardiment ſur des choſes conteſtées, ſans avertir même qu'elles le ſont,

(27) Le faux nom du Traducteur eſt Paul Antoine de Marſeilly. Monſieur du Pin Tom. II. p. 2428 de ſes *Tables des Auteurs Eccleſiaſtiques*, attribuë cette verſion à MM. de Sacy & Fontaine, au lieu que Monſieur Baillet Tom. III. des *Jugemens des Sçavans* la donne à M. du Foſſé. M. du Pin a raiſon, & c'étoit auſſi le ſentiment de M. le Comte de Brienne dans ſon *Hiſtoire MS. du Janſeniſme.*

(28) V. Contre cette negligence les *Nouvelles de la Repub. des Lettres* Aoûſt. MDCXCIX. p. 175.

(29) La premiere Edition publiée par Mendoza eſt de Madrid en MDXCIV. in 4. la ſeconde qui eſt toute pleine de fautes eſt de Lyon MDCLXV. in fol. Emanuel Gonzales Tellez étoit Profeſſeur à Salamanque. Nicolas Antoine Tom. I. p. ... *Bibliot Hiſpan.* lui donne le titre de *Vir Eruditus*, & nous apprend qu'outre l'Edition du Concile d'Elvire, nous avons de Tellez deux volumes de Commentaires ſur les Decretales des Papes.

(30) Ferdinand de Mendoza né d'une des plus illuſtres maiſons d'Eſpagne paſſa dés ſa premiere jeuneſſe pour un des plus habiles hommes de ſon tems; il eut le malheur de tomber pluſieurs années avant ſa mort dans des accez de folie qui ne lui laiſſoient pas le moindre intervalle de raiſon. Cette maladie nous a privé de pluſieurs ouvrages qu'il étoit fort en état de publier. Mais ſes commentaires ſur le Concile d'Elvire ſuffiſent à ſa reputation. *Hinc tranſitus fit*, dit le Cardinal d'Aguirre (dans la Préface de ſa Collection des Conciles d'Eſpagne) *ad Concilium Illiberitanum, celebre quidem in Eccleſia ab ineunte IV. ſæculo: ſed multò celebrius ab eo tempore quo impugnatum à multis, non modò Heteredoxis, ſed & Catholicis, divino vir ingenio*

ſont, ce qui eſt un negligence impardonnable. (28) En voici un exemple. Emanuel Tellez (29) donna en MDCLXV. une edition du Concile d'Elvire avec les Commentaires de Ferdinand de Mendoza (30) & y joignit ceux de pluſieurs autres écrivains & les ſiens propres. Ce n'eſt point ſur l'extrait de cet ouvrage que tombe notre Critique, puiſque cet extrait laiſſe une idée juſte & préciſe de l'Hiſtoire de ce Concile, des canons qui y furent faits & des notes de plu-

genio & conditione incomparabili, ac ſubacto judicio, nobiliſſimus juxta ac piiſſimus D. Ferdinandus de Mendoza tuendum recepit, initio ferè Pontificatus Clementis VIII. ad quem libros res Commentariorum ea de re direxit. Editi fuerunt juſſu Philippi II. & vix prælo egreſſi admirationi implerunt non modò omnes viros Hiſpaniæ doctos, ſed Eruditos quoſque Italiæ & Galliæ, tam felici omnium exemplarium diſtractione ut teſte V. C. Philippo Labbe Tome I. Collectionis Conciliorum col. 1007. vix aliquod inveniretur niſi apud rariſſimos quoſdam, veluti theſaurus inæſtimabilis, & auro contra non charus. Le Cardinal d'Aguirre prefere à quelques lignes de là les Commentaires de Mendoza à ceux de Garſias Loaiſa. *Non poterat*, dit-il, *circa ſingula divagari. Mendoza autem collectis ingenii doctrinaque viribus unicè incubuit eidem Concilio illuſtrando, ac tuendo ea ingenii ſubtilitate, eruditione ſacra & profana, & eriſi adeò exacta (prorſus mira eò tempore) ut omnibus aliis in ea parte longo exceſſu palmam præripuerit.* V. encore la p. 240. du I. Volume. Les Eſpagnols, comme le dit le Cardinal d'Aguirre, ne ſont pas les ſeuls qui aient reconnu l'excellence des notes de Ferdinand de Mendoza: le P. Labbe les a inſerées dans le I. Tome de ſa grande collection des Conciles, & M. Cave les appelle *ampliſſimas doctiſſimasque.* (p. 221. de ſon *Hiſtoria Litteraria Scriptorum Eccleſiaſticorum.*) J'ai été extrêmement ſurpris de voir que le R. P. Hardouin, qui a donné place aux Actes de ce Concile dans ſon grand Recueil n'ait dit mot de Mendoza. Au reſte ce qui a fait la rareté de ces Commentaires ſur le Concile d'Elvire, c'eſt qu'on n'en avoit tiré que le nombre d'exemplaires dont on crût avoir beſoin pour la Cour de Rome, & l'on n'en expoſa même aucun en vente.

pluſieurs Auteurs qui ont travaillé à les éclaircir. Elle porte uniquement ſur ce que le Journaliſte a avancé comme un fait certain „ qu'on appelloit autrefois ce Concile le „ Concile d'*Eliberis* ; mais que depuis on „ a reconnu par pluſieurs inſcriptions an„ ciennes, que la ville où il s'eſt tenu s'ap„ pelloit *Illiberis* & que les doctes croïent „ que c'eſt la même qu'on appelle au„ jourd'hui Grenade. Il y a là deux ſortes „ de fautes. D'abord M. Gallois a eu tort de dire que l'ancienne Illiberis eſt à preſent Grenade. Il eſt vrai que cette derniere ville s'eſt formée des débris d'Illiberis, mais la veritable Illiberis étoit ſituée ſur une montagne eloignée de Grenade d'environ trois lieües (31) M. du Pin eſt tombé dans la même faute. Le Journaliſte ne devoit pas non plus avancer qu'on appelloit ce Concile en notre langue le Concile d'Elvire: il falloit enſuite que le Journaliſte eût la precaution de nous avertir que les ſentimens étoient partagez ſur le lieu où ce Synode avoit été aſſemblé, & qu'on liſoit dans quelques Hiſtoriens que le Concile connu ſous le nom de Concile d'Elvire avoit été aſſemblé à Coüilloure, ville de la Gaule Narbonnoiſe, nommée par Pline *Illiberis*, & que M.

(31) V. M. de Tillemont Tom. VII. *des Mem. pour ſervir à l'Hiſt. Eccleſ.* Chap. *Oſius* Art. II, p. 203. & dans les *notes* p. 712.

(32) Ce n'eſt pas ici le lieu d'examiner en quelle année il faut mettre le Concile d'Elvire. Il ſuffit pour appuyer ce que j'ai dit de la diverſité des ſentimens ſur cette Epoque, de les indiquer ici. Mendoza & M. de Tillemont le mettent en 300. ou 301. M. de Pontas en 305.

M. du Pin confond très mal à propos avec Perpignan, Capitale du Rouſſillon. Enfin, M. Gallois eût pu décider moins hardiment que le Concile d'Elvire s'eſt tenu au commencement du IV Siecle. Outre que c'eſt s'exprimer d'une maniere un peu trop vague, on doit ſe faire une regle inviolable de ne jamais rapporter un fait conteſté, ſans indiquer en même tems les diſputes qui ſont ſurvenuës à cette occaſion. Or l'Epoque du Concile d'Elvire forme une aſſez grande multitude d'opinions parmi les ſçavans, pour n'en jamais embraſſer une ſans marquer que tout le monde n'eſt pas d'accord (32).

Je n'ai avancé qu'en tremblant la remarque precedente, & j'apprehende que l'on ne regarde comme un joug inſuportable cette exactitude ſcrupuleuſe, à laquelle je voudrois aſſujettir les Journaliſtes. Leur profeſſion n'a-t-elle pas ſans cela aſſez d'obligations indiſpenſables? Faut-il la rendre encore plus penible par des devoirs chimeriques? Mais voici mon Apologie toute prête. M. Gallois aïant remarqué un peu plus bas que l'empreſſement des Ambaſſadeurs de France & d'Allemagne à redemander Magius, avoit haté ſon ſupplice, (33) M. Bayle le reprend de n'avoir pas fait ſentir à ſes Lecteurs, que ce fait n'étoit pas hors de toute conteſtation (34) Heureuſement,

305. M. Dupin en 308. pluſieurs en 324. le P. Morin en 350. Quelques uns enfin le reculent juſqu'en 400.

(33) Il fut pris par les Turcs à Famagouſte, où il ſervoit en qualité d'ingenieur, & ils refuſerent de le rendre parce qu'ils craignoient ſon habileté dans les Fortifications.

(34) *Dict. Hiſt. & Crit.* Art. *Magius.*

ſement, je ſuis dans le même cas que cet habile Critique & l'on ne ſçauroit me faire de reproche qui ne retombe ſur lui. Peut-être même qu'à examiner les choſes de près, on me trouveroit dans des circonſtances plus favorables.

Que ſi toutefois on ſe plaint, que je me ſuis trop arrêté à relever de ſemblables bagatelles, comme il plait à bien des gens d'appeller ces ſortes d'obſervations, il faut pour les contenter ſe reſtreindre à relever ces fautes qui ſautent aux yeux des moins clairvoïans. A la verité, nous en trouvons peu de cette eſpece dans les Journaux de M. l'Abbé Gallois; mais nous y en trouverons pourtant quelques unes. Car enfin quel autre nom peut-on donner à ce qu'il dit que (35) la Cité de Dieu de S. Auguſtin, eſt le premier livre ſur lequel ait roulé la preſſe. Je ſçai bien que Volaterran l'a aſſuré en termes exprès (36). Mais on peut voir de quelle maniere M. Naudé a mis le contraire dans une telle evidence (37) que ceux qui ſont venus après lui n'auroient pas dû s'y tromper. Ce ſentiment n'eſt tout au plus recevable, qu'avec une reſtriction que M. Gallois & Volaterran n'ont point miſe; c'eſt que la Cité de Dieu de S. Auguſtin eſt le premier livre qui ait été imprimé en lettres rondes, tous ceux

(35) XI. *Journ.* de MDCLXVI.
(36) Lib. XXX. Comment. *Urban.* p.
(37) *Addit. à l'Hiſtoire de Louis XI.* Chap. VII. p. 128
(38) V. Surtout l'excellent Ouvrage de M. Maittaire, intitulé *Annales Typographici* Tom. I. p. 60. & ſeqq.
(39) Ce Florilegium contient differens petits traitez à l'u-

ceux qui ont vû le jour auparavant l'aïant été en gothiques. Je ne fais que mettre le lecteur sur les voïes: il pourra, s'il veut, approfondir ce point de Litterature, qui n'est pas de mon sujet, dans les Histoires de l'Imprimerie (38).

J'ai dit bien du mal de M. Gallois & ce n'est pas encore tout. Peut-être même que l'on peut trouver à reprendre, quoique rarement, autre chose que des faits peu exactement rapportez. Seroit-ce veiller, par exemple, que de traiter de puerile la reflexion qu'il fait au sujet du *Florilegium* de Guillaume Coeffeteau? (39) „ le nom illustre, dit-il, „ qui paroit à la tête de ce livre, porte sa „ recommandation avec lui; car quoique ce „ ne soit pas M. Coeffeteau Evêque de „ Marseille, mais son Frere, qui soit Au„ teur de cet ouvrage, il suffit d'avoir été „ frere d'un si excellent homme, pour me„ riter l'estime de tout le monde. (40) Ce qui suit est à peu près de la même force, & je n'ai rien lû dans les Journaux qui en approchât que la reflexion des PP. Journalistes de Trevoux, lesquels au sujet du P. Boucat (41) remarquent ingenieusement que son Cours de Theologie „ servira desormais de „ fonds propre & domestique aux études „ saintes de tout un Ordre pour qui c'est une „ lou-

l'usage des Ecclesiastiques qui se destinent à la prédication.

(40) XV. *Journ.* de MDCLXVII.

(41) Auteur d'un corps de Théologie intitulée *Theologia Patrum Scholastico-dogmatica*, en plusieurs volumes in fol. & in 8o. On en peut voir des Extraits dans les *Journaux des Sçavans* & dans ceux de *Trevoux*.

„ louange de s'éloigner de plus en plus *de* „ *ſon nom* (42) par la celebrité & l'étenduë „ que lui acquiert le double merite de la „ doctrine & de l'edification (43). Je me retracte, cette derniere periode l'emporte ſur celle de M. l'Abbé Gallois, qui ne renferme qu'un raiſonnement inſipide & faux, au lieu que celle des PP. Journaliſtes de Trevoux eſt remarquable par un galimathias & par une fade alluſion, dont ont ne peut guere tirer d'exemples que de quelques autres endroits de leurs Memoires (44).

Je reviens à M. l'Abbé Gallois; il y a quelques paſſages dans ſes Journaux qui meritent d'être éclaircis. Le premier eſt dans le VII. ou le Journaliſte s'excuſa de parler au long du

(42) *Minime.* C'eſt ſûr ce nom que badinent avec tant de delicateſſe les Journaliſtes de Trevoux. Un eloge ſi puerile convient peu à un Ordre qui a donné les Merſennes & les Maignans, j'ajouterai, le P. Boucat lui-meme, dont le corps de Theologie eſt un ouvrage eſtimable. Un pareil trait devoit être reſervé pour le Minime qui fournit les citations dont M. L. D. embellit ſes mandemens, ou pour un de ſes confreres qui ſe ſignala un jour par un trait d'érudition digne d'être conſervé. Un Carme relevoit devant lui l'antiquité de ſon Ordre, & debitoit toutes les ſottiſes qu'on peut voir ſi bien raſſemblées dans les Theſes de Beziers. L'autre moine impatient de voir rabaiſſer par là Ordre des Minimes, prétendit qu'il ne cedoit point en antiquité à celui des Carmes, qu'il l'emportoit même, & renvoïa ſerieuſement ſon homme au Paradis terreſtre, où il y avoit déjà des Minimes. Abel l'étoit, ajouta-t-il, & lorſque Dieu demanda à Caïn ce que ſon Frere étoit devenu, ne lui dit il pas, *ubi eſt frater tuus minimus?* *Geneſ.* Cap. IV. Le *minimus* n'y eſt point, le Moine faiſoit le paſſage.

(43) *Juin* MDCCXXVI. p. 1034.

du fameux Jacques Godefroy, ſur ce qu'on alloit imprimer ſa vie. Tous ceux que j'ai conſultez là-deſſus n'ont pû m'en donner aucunes nouvelles, & comme d'ailleurs je ne trouve pas la moindre trace de cet ouvrage dans la *Bibliotheque des Hiſtoriens de Fauce* du P. le Long, à la diligence duquel il auroit difficilement échapé, je ſuis preſque convaincu, qu'il n'a jamais vû le jour. Ce n'eſt pas que cet argument negatif ſoit concluant : j'en ſens toute la foibleſſe & je ne le propoſe ici que pour m'attirer une connoiſſance plus exacte de ce fait.

Je crois encore devoir avertir qu'après avoir loüé dans le XI Journal la Traduction des *cinq premiers livres de la Cité de Dieu* de S. Auguſtin faite par M. Giry (45) on nous

(44) J'en citerai d'autres qui montreront que je ne m'avance point trop.

(45) Il y auroit certainement beaucoup de reflexions à faire ſur les Traductions de Louis Giry de l'Academie Françoiſe mort en 1665. Elles ont eu dans leur tems une reputation entiere. Sorel, (Bibliot. Franç. p. 226.) Barbier d'Aucourt, (*Sentimens de Cleante ſur les Entretiens d'Ariſte & d'Eugene.* Tom. I. p. 78.) Furetiere (*Nouvelle Allegorique des Troubles arrivés au Royaume d'Eloquence.* pag. 86.) Vaugelas (*Preface des Remarques ſur la Langue Françoiſe*) M. Godeau (*Hiſt. du IV. ſiecle de l'Egliſe ſous l'an CCCXCIV.*) Chapelain dans ſa liſte des gens de lettre à la fin des *Meſlanges* lui donnent tous de grans eloges & reconnoiſſent qu'il écrivoit avec pureté. Dans la ſuite, le public a reconnu que cette grande pureté ne ſuffiſoit pas pour faire un excellent traducteur, que cet art de tourner les periodes ne convenoit que dans la verſion des originaux qui l'ont poſſedée eux mêmes. Pour moi, j'avouë que M. de Vaugelas, me ſurprend quand il dit en parlant de la Traduction de *l'Apologetique* de Tertullien, que *ce Pere eſt étonné que par les charmes de notre Eloquence on ait ſçû transformer ſes rochers*

nous en promettoit la ſuite, qui n'eſt pourtant pas venuë (46).

L'Extrait des *Fundamenta Medicinæ* de Pemplius (47) eſt, ſi je ne me trompe, un des meilleurs de M. Gallois, mais il le finit d'une maniere capable de faire illuſion à des lecteurs qui ne connoitroient pas d'ailleurs ce medecin. „ Entr'autres choſes, dit le Journaliſte, „ M. Pemplius traite fort mal M. „ Des Cartes, car il fait une longue Préface pour décrier ſa doctrine, qu'il veut „ faire paſſer, non ſeulement pour fauſſe, „ mais encore pour contraire à la Religion. Il „ dit que pluſieurs articles de cette doctrine ont „ été cenſurez par la Faculté de Theologie „ de Louvain, & que ſes Livres ont été condamnez à Rome par l'Inquiſition, dont il „ rapporte le Decret."

Or je demande, qui ne regarderoit pas Pem-

& ſes épines en des jardins delicieux. Néſt-ce pas pêcher contre les premieres Regles de la traduction que de rendre un Ecrivain méconnoiſſable à lui-même? M. Durand en a un peu mieux jugé dans la Préface de ſa Traduction du Traité de M. Reland *de Religione Mahummedica*) quoiqu'avec trop de rigueur. *Tertullien dit-il a été traduit à faire pitié, au moins par rapport à l'ancienne verſion de M. Giry, qui eſt douceraſe, languiſſant & aſiatique, quoique l'Original ſoit vif & apre de ſa nature.* V. ſur les autres Traductions de Giry la Préface des *Oeuvres poſthumes de Maneroin*, celle du *Dialogue des Orateurs* traduit par M. Morabin, &c.

(46) Il y en a deux complettes, l'une de M. de Ceriſiers & l'autre de M. Lombert. Cette derniere eſt achevée & l'Auteur, qui eſt peu connu, ne nous a jamais donné de traduction qui ne fût parfaite. Les Oeuvres de S. Cyprien nous viennent de la même plume, & il eſt à croire que cet habile homme auroit enrichi le public d'un grand nombre d'excellens morceaux, ſans le malheur qui lui arriva. Après avoir travaillé avec ſoin ſon S. Cyprien, dont

Pemplius ſur ce paſſage comme un Catholique timide, & ſcrupuleux au point de ſoumettre les idées les plus evidentes & les notions les plus claires à la déciſion d'un Tribunal dont l'authorité n'eſt pas en Flandres (48) d'un plus grand poids que parmi nous. Qui ne croiroit que cette préface a pour principe un zèle ardent pour le maintien de l'orthodoxie ; & que l'Auteur étoit prêt à verſer ſon ſang pour l'avancement des Dogmes? Il n'eſt rien de tout cela. Pemplius étoit un homme que l'interêt ſeul portoit à ſe déchainer avec tant de violence contre le Carteſianiſme „ Je viens d'appren- „ dre par des lettres de Bruxelles, écrivoit „ Patin, (49) que M. Pemplius, celebre „ Profeſſeur en Medecine eſt mort le 12. „ Decembre dernier (MDCCLXXI.) Adieu „ la bonne doctrine en ce pays-là. Descartes

dont il croïoit que la lecture pouvoit être utile, il apprit que cette verſion n'avoit pas plutôt paru à Rome qu'elle y avoit été miſe à l'*Index*; ce qui le toucha ſi vivement qu'il en devint fou, & s'imagina ſentir dans ſon corps un dragon qui ne lui laiſſoit aucun repos. Je donnerai un Article curieux de M. Lombert dans mon *Dictionnaire Hiſtorique & Critique.*

(47) Fortunatus Vopiſcus Pemplius né à Amſterdam le XXIII. de Decembre MDCI. eſt connu par divers ouvrages de Medecine tels que ſes *Fundamenta Medicinæ*, ſon Traité *de peſte*, & plus encore par ſon commerce avec M. des Cartes dont il fut d'abord ami & dont il devint enſuite le plus furieux & le plus injuſte ennemi. V. le Tome II. des *lettres de M. des Cartes* paſſim & ſa vie par M. Baillet Part. I. p. 310. & ſuiv. & Part. III. p. 36. & ſuiv.

(48) V. le ſçavant Traité *de Placito Regio* par M. van Eſpen.

(49) Tom. III. *Lett.* 545.

Digitized by Google

„ tes & les Chymiſtes ignorans tâchent de „ tout gater, tant en Philoſophie qu'en Me- „ decine. Ce M. Pemplius étoit un ſçavant „ homme, Hollandois de nation, & qui ſe „ fit Catholique pour être Profeſſeur à Lou- „ vain. Il dit un jour à M. Riolan qui me „ le redit: *Si Meſſieurs les Etats veulent me „ donner une de leurs charges de Profeſſeur en „ Medecine à Leyden, je me ferai Huguenot „ & irai demeurer chez eux.* Que ne feroit- „ on pas pour gagner aujourd'huy ſa vie! „ C'eſt qu'il étoit dez ce tems-là mal payé „ de ſes gages & je penſe que c'eſt encore „ pis à préſent à ceux qui reſtent." Si ce fait eſt veritable, il fournit une nouvelle preuve qu'il ne faut guere juger de la Religion des Sçavans par leurs Ouvrages. J'ai dit ſi ce fait eſt vrai, car c'eſt une coutume bien établie parmi ceux qui n'adoptent pas indifferemment tout ce qu'ils tranſcrivent, de ne ſe fier qu'à bonnes enſeignes à celui qui l'a avancé, & la précaution eſt principalement néceſſaire, quand il s'agit d'anecdotes deſavantageuſes au prochain. Vigneul-Marville, tout médiſant qu'il étoit lui-même, prétend qu'on pourroit mettre à la tête des Lettres de Guy Patin ce mot des Anciens *Cave Canem* (50) & Mr. Bayle n'a pû s'empêcher de dire, „ qu'il faiſoit paroître dans „ ſes lettres une effroïable malice, & une „ hardieſſe prodigieuſe à donner un tour cri- mi-

(50) *Ubi ſup.* Tom. I.

(51) *Nouv. de la Republ. des Lettres*, Avril MDCLXXXIV. V. auſſi le *Menag.* Tom. II. p. 125. & ajoutez y un paſſage de

Digitized by Google

„ minel à toutes choſes. (51) Pour revenir à Pemplius, comme Patin dit avoir appris ce qu'il raconte de M. Riolan, homme d'honneur, s'il y en eût jamais, & qu'au bout du compte l'hiſtoire n'a rien qui pêche contre la vrayſemblance, on y peut ajouter foi ſans donner trop aux jugemens téméraires.

Encore une Remarque & je finis. M. Gallois aïant dit dans l'extrait de la Diſſertation du Cardinal Brancaccio *de uſu chocolati*, que le chocolat rechauffoit les eſtomachs trop froids & rafraichiſſoit les eſtomachs trop chauds, (52) bien des gens trouverent dans cette maxime une contradiction manifeſte; mais il ſe deffendit à merveille : „ Cette „ difficulté, dit-il, (53) ne peut avoir été „ faite par des perſonnes qui aïent quelque „ connoiſſance de la Medecine; car toute „ l'Ecole enſeigne après Galien, que dans „ la nature la même cauſe produit ſouvent „ des qualitez contraires dans des ſujets dif„ ferens, & que cette diverſité d'effets eſt „ le privilege de toutes les choſes temperées. M. Gallois donne enſuite quelques exemples de cette eſpece de parodoxe : ceux qui en ſeront curieux pourront les voir dans le Journal.

Je ne ſçai ſi M. Gallois ſe juſtifieroit auſſi bien ſur un autre point. C'eſt de n'avoir pas combattu le ſentiment du Cardinal Brancaccio,

de la *Methode pour étudier l'Hiſtoire*. Tom. I. p. 313. de la I. Edition.

(52) III. *Journ.* de MDCLXVII.

(53) IV. *Journ.* de la même année.

cio, qui n'a pas eu honte de ſoutenir que le chocolat ne rompoit pas le jeûne. M. Gallois eſt même allé beaucoup plus loin, car en diſant que les raiſons du Cardinal Brancaccio avoient fait changer d'avis au Medecin Caldera autrefois grand partiſan de l'opinion contraire, n'étoit-ce pas inſinuer que ces raiſons authoriſoient ſuffiſamment le ſentiment oppoſé? & que l'on n'objecte point que M. Gallois n'a fait en cette occaſion qu'expoſer hiſtoriquement les preuves du Cardinal: M. Gallois ne pouſſoit pas le ſcrupule juſqu'à n'oſer ſortir des bornes où ſe renferme un rapporteur de procez, & d'ailleurs un Journaliſte ne ſçauroit jamais ſe faire honneur d'une indifference profonde ſur ce qui concerne les bonnes mœurs. (54) Dans l'état où les caſuiſtes relachez ont mis la morale, tout homme à qui les interêts de la vertu ſont un peu chers, doit s'élever dez qu'il la voit attaquée à l'ombre de ces menagemens qui vont droit à la détruire. Mais peut-être que ſi M. l'Abbé Gallois n'a pas refuté de pareils principes, c'eſt qu'il a cru que l'expoſition ſeule qu'il en faiſoit emportoit avec ſoi ſa refutation, *parce-que demonſtrare ſolummodò refutare eſt.* Un Theologien celebre l'a remarqué depuis peu en parlant du ſentiment dont il eſt ici queſtion. (55)

Au reſte, c'eſt moins à la priſe de chocolat que j'en veux qu'aux mauvais raiſonne-

(54) On a parfaitement établi dans les *Journaux de Trevoux* Juin MDCCIII. la maxime que je ne fais que propoſer ici.

nemens que l'on fait pour en authoriſer l'uſage dans les tems de jeûne. Ce ſont les pitoiables detours que l'on prend pour courber la regle, qui me revoltent, & je raconterai à cette occaſion ce que m'a dit une perſonne reſpectable & qui la ſçavoit d'original. L'Abbé *** qui a fait longtems la Gazette ſous feu M. l'Abbé Renaudot, étant à Rome, où il avoit accompagné M. le D. de B. y donnoit tous les jours du chocolat à un p ** de ſa connoiſſance. Le jour des cendres étant enfin arrivé, l'Abbé crut être debaraſſé de ſon *** qu'il ne ſouffroit que par complaiſance, mais il ne fut pas peu ſurpris de le voir entrer à ſon ordinaire. *Au moins mon Pere* lui dit l'Abbé, *Ce n'eſt pas du chocolat que vous demandez aujourd'hui, il faut jeuner & le chocolat rompt le jeune. Diſtinguo*, reprit le p ** *quand le chocolat eſt mauvais, il n'en faut point boire, car, comme il eſt alors très épais, il nourrit & par conſequent il rompt le jeune: mais quand il mouſſe, qu'il eſt bien fait, qu'il eſt leger, qu'il eſt delicat, ce n'eſt plus cela. Faiſons le donc auſſi excellent qu'il ſera poſſible, & nous en boirons en ſureté de conſcience.* Diſtinction vraïement ridicule & qui pourtant l'eſt moins encore que tant d'autres à l'abri desquelles leurs inventeurs croient pouvoir egalement tromper & Dieu & les hommes. Il n'y a point de matiere ſur quoi les caſuiſtes modernes aïent pouſſé plus loin la licence

(55) *Iſta ferè adeò ſunt laxa, adeò ridicula, ut exploſione magis quam refutatione digna ſint.* Tom. II. Lib. XII. Part. II. *Ethica Amoris.* p. 264.

ce que ſur celle du jeune, (56) Et plût-à Dieu que ce fût le ſeul point de la Morale Chrêtienne qu'ils euſſent alteré ! Quoique le mal ſeroit toûjours grand parce que, ſelon l'Ecriture (57) il ne faut jamais porter de ſcandale aux ames foibles : il ne le ſeroit pas après tout par rapport à la ſocieté. Mais je defie qu'elle puiſſe ſubſiſter en admettant les principes de ces caſuiſtes ſur le vol, la vengeance & l'homicide.

J'ajouterai par voïe de digreſſion qu'Alphonſe Cardinal de Richelieu & Archeveque de Lyon eſt le premier qui ait uſé en France de chocolat (58) *J'ai oüi dire à un de ſes domeſtiques*, dit Vigneul-Marville, *qu'il s'en ſervoit pour moderer les vapeurs de ſa ratte; & qu'il tenoit ce ſecret de quelques religieux Eſpagnols, qui l'apporterent en France.*

§. VII.

Moderation de M. l'Abbé Gallois dans ſes jugemens.

IL me reſte encore à examiner ſi M. l'Abbé Gallois a ſatisfait aux engagemens qu'il avoit

(56) V. *Les Lettres Provinc.*
(57) *S. Matthieu.*
(58) *Ubi ſup.* Tom. I. p. 8.
(59) Nicolas Rittershuſius donna pour la III. fois en MDCLXVI. un in folio intitulé *Genealogiæ Imperatorum, Regum, Ducum & Comitum Orbis Chriſtiani.* Tubingæ. M. Gallois avertit qu'il y avoit peu de Genealogies de France, d'Italie, d'Angleterre, d'Eſpagne & que celles qui y étoient regardoient pour la plûpart des Maiſons d'Allemagne ; qu'au reſte il falloit lire avec précaution ce petit nombre de Genealogies étrangeres, parce qu'elles

avoit pris avec le public de ne point porter de jugement ſur les livres dont il parleroit. On peut dire, que quoiqu'il les ait oubliez de tems en tems, generalement parlant, il les a remplis avec beaucoup de fidelité. On entrevoit bien que la retenuë dont il faiſoit profeſſion, lui a fait taire ſouvent ce qu'il penſoit de pluſieurs ouvrages qu'il ſeroit facile d'indiquer. Mais enfin le plaiſir de s'expliquer quelquefois eſtoit trop doux pour que M. l'Abbé Gallois ſe le refuſât toûjours. Il ſe l'eſt donc permis aſſez librement à l'égard de certains Auteurs, tels que Nicolas Rittershuſius (59) M. de Groënewegen (60) M. Salomon (61) & quelques autres *quos fama obſcura recondit*, auxquels il ſemble que ce ſeroit faire trop d'honneur que de les tirer de l'obſcurité ou ils ſont enſevelis. Il s'eſt principalement egaïé ſur l'Hiſtoire de France de Benjamin Priolo, à laquelle il a porté les coups les plus vifs par de ſpirituelles & piquantes railleries, (62) coups ſi adroittement menagez ſelon M. Bayle, (63) que celui même qu'ils accabloient n'auroit pû s'en plaindre ſans ſe charger d'un ridicule encore plus grand. C'eſt dommage que ceux qui ont

les n'étoient pas toûjours fort exactes. C'eſt cependant un des livres que conſeille M. Gryphius. p. 28. de ſa *Diſſertatio Iſagogica de Scriptoribus Hiſtoriam XVII. ſæculi illuſtrantibus.* Rittershuſius né à Altorf a enſeigné les inſtitutes & les pandectes dans l'Univerſité de cette ville, & y eſt mort le 24. d'Août MDCLXX. V. le *Diarium Biographicum* de Wittenius ſous cette année là. Rittershuſius a publié differens ouvrages de Droit & d'Hiſtoire mediocrement eſtimez.

(60) M. Simon de Groenewegen, mal nommé par M. Gryphius (*ubi ſup.* p. 378.) *Grannoewegen*, eſt, je crois l'au-

ont traduit en latin cet ingenieux extrait (64) l'aïent tellement défiguré, qu'il en eſt mécon-

l'auteur le plus maltraité par M. Gallois, qui l'accuſe ſans détour (*XVI. Journ.*) d'avoir copié de Mornac & de Buygnon tout ce qu'il y a de paſſable dans ſon Traité de *Legibus abrogatis & inuſitatis in Hollandia.* in 4o. Le Journaliſte va plus loin, car il prétend que dans l'application des Loix Romaines au Droit de Hollande, le travail de M. de Groenewegen eſt peu conſiderable & qu'il a laiſſé les plus importantes queſtions ſans aucun éclairciſſement dans le tems même qu'il traite au long les plus inutiles. Je ſuis ſurpris qu'après un ſemblable jugement, qui n'eſt par malheur pour M. de Groenewegen que trop bien fondé, MM. Gryphius & Struvius (Bibliot. Juris ſelectæ. p. 76. & 228.) aient conſeillé cet ouvrage.

(61) Henry François Salomon, Auteur de deux Diſſertations Latines imprimées enſemble à Bordeaux, l'une ſur *les ſupplices & l'autre ſur la vie civile des Romains.* in 12. il avoit été dans ſa jeuneſſe Avocat General au Grand Conſeil: *Vigneul-Marville.* Tom. III p. 187. *dit qu'il exerça cette charge avec beaucoup d'honneur & de gloire durant neuf années entieres.* Il fut depuis Lieutenant General & Preſident au Preſidial de Bordeaux, & enfin Préſident à Mortier au Parlement de Guyenne. Les ſervices conſiderables qu'il rendit pendant les troubles de cette Province lui meriterent le Collier de l'Ordre de S. Michel. M. Salomon étoit d'une famille conſiderable, & deſcendoit de Marco Salomon Noble Venitien, qui aïant été envoïé Ambaſſadeur auprès du Prince de Galles qui étoit alors à Bordeaux s'y établit, & laiſſa une poſterité floriſſante. Au reſte *Vigneul-Marville* attribuë ce que M. de Sallo a dit des Diſſertations de M. Salomon aux fautes qui ſont dans l'impreſſion de ce livre, & paroit perſuadé qu'une nouvelle Edition plus ample & plus correcte ſeroit bien reçuë du public. Je ne ſçai pourquoi ce Chartreux met ce jugement qui eſt de M. Gallois ſur le compte de M. de Sallo. Il y a eu un autre François Salomon Avocat General au Grand Conſeil, & qui fut reçu dans l'Academie Françoiſe en 1644.

(62) Benjamin Priolo né à S. Jean d'Angeli le 1. Janvier MDCII. & mort à Lyon en MDCLXVII. Je ſuis ſurpris que M. Bayle, qui a donné un article de Priolo, ait eu la foibleſſe de dreſſer l'article de cet Hiſtorien ſur les mémoires intereſſez & ſuſpects de ſes Enfans. A la bonne heure qu'il s'en ſoit ſervi pour relever

connoiſſable. On voit par tout ce que j'ai dit juſqu'ici, que M. Gallois ſe donnoit bien

ver ce que Guy Patin & le *Sorberiana* avoient avancé ſur des faits deſagreables à des gens de condition, dont un Auteur honnête homme eſt toûjours prêt à faire voir la fauſſeté, quand on lui en fournit des preuves. Mais il ne faut pas que des raiſons de Politique nous mettent juſqu'à ménager des Ouvrages qu'il eſt néceſſaire de mettre à leur véritable valeur. M. Bayle a beau avoir appuïé ſur la grande ſincerité de Priolo. Toute l'Europe en a jugé autrement. MM. Morhof Wicquefort & autres ne ſe ſont peut-être pas expliqués auſſi vivement que Guy Patin, mais au fonds, ils ont penſé comme le ſatyrique Medecin, qui pour cette fois n'a point outré la ſatyre en diſant. (Tom. II. lett. CC. *M. Prioleau a fait l'Hiſtoire de France en Latin depuis la mort du feu Roy in gratiam Mazarini . . . . il y aura bien là dedans de la flatterie: Mais cela eſt de l'eſſence du ſiecle auquel Dieu nous a reſervé.* Je n'oublierai pas une remarque de M. Gryphius laquelle eſt de grande conſequence pour juger du merite de Priolo. *Memini*, dit il, (*Diſſertat. Iſagog. de ſcriptoribus Hiſtoriam XVII. ſæculi illuſtrantibus* p. 228.) *Memini celeberrimum Bœclerum aliquando in ſcholis, publicè in Suetonium habitis, profeſſum fuiſſe, ſe cum primùm hic Autor prodiret, & magno paſſim à Rerum Gallicarum non adeò uſque peritis Lectoribus applauſu acciperetur, animo habuiſſe Argentinæ novam ejus editionem adornare. Sed eum ſuper hac re ad amicos quos in Gallia habebat, & illos quidem maximæ dignationis viros, litteras dediſſet, monitum fuiſſe ut ſi famæ ſuæ vellet conſultum, hoc conſilium omitteret.*

(63) *Dict. Hiſt. & Crit.* Art. *Priolo* Rem. C.

(64) Cette Traduction eſt à la tête de l'Edition de Priolo faite à Leipſig en 1686. avec les nottes de Chriſt. Fred. Franckenſtenius. V. Bayle *ubi ſup.* M. Gryphius ajoute au paſſage que j'ai rapporté plus haut. *Unde imprudentiæ arguebat doctum alioquin apud Lipſienſes Profeſſorem, qui hunc ipſum Scriptorem, indice à ſe & notulis quibuſdam expolitum, iterum prælo ſubjecerat.* V. Le p. *le Long.* No. 9638. Au reſte quoique le Titre de la ſeconde Edition porte le nom de Charleville, & que Priolo ait ſoutenu que ſur les plaintes faites par quelques Miniſtres, il n'avoit eu de privilege qu'à condition de faire imprimer dans une ville de Province, il eſt certain que cette Edition eſt des, & qu'elle a été faite chez Leonard.

bien rarement le plaiſir de la critique, mais que quand il lui arrivoit de s'échapper, il la pouſſoit aſſez loin : je crois même qu'il l'a outrée en quelques rencontres. Pourquoi afecter un mepris injurieux pour les verſions de Gelenius, que Swert appelle (65) un homme d'une grande fineſſe d'eſprit, & d'une erudition immenſe (66) & que M. Huet, bon juge en ces ſortes de matieres, a honoré du titre de traducteur diſert & poli. (67) *in iis quoque*, dit ce grand homme, *numeratur Sigiſmundus Gelenius Bohemus, quo vix quiſquam pluribus hanc artem monumentis ditavit : diſertus in primis habitus eſt & elegans ; audax in conſtringendis pluribus in unum periodis, vel disjungendis, ſenſus ibi non ſemper intellectos ad libitum recoquit.* Je prie les lecteurs de juger s'ils retrouveront le ſens exact du Latin de M. d'Avranches dans la traduction de M. Baillet: „ Quelque diſert & quelque elegant „ qu'il ait voulu paroitre, il a tout gâté par „ *la hardieſſe de joindre* (68) pluſieurs perio- „ des enſemble dans ſes Auteurs, ou d'en „ ſeparer une en pluſieurs : outre qu'il a ajuſ- „ té à ſa fantaiſie une infinité d'endroits „ qu'il n'a point entendus."(69) Ce n'eſt rien de trop que d'aſſurer que cette façon de rapporter

(65) *Athen. Belgic.*

(66) Sigiſmond Gelenius né à Prague & mort à Baſle en MDLIV. V. M. de Thou ſur cette année, la vie que Curion a donnée de Gelenius & le Diction. de M. Bayle.

(67) *De clarit interpretibus.* pag. 168. Voici les Termes de M. Huet, *in iis quoque numeratur Sigiſmundus Gelenius Bohemus, quo vix quiſquam pluribus hanc artem monumentis ditavit. Diſertus imprimis ha-*

porter les differens ſentimens, c'eſt-à-dire de les alterer, eſt aſſez ordinaire à M. Baillet.

Gelenius n'eſt pas le ſeul que M. Gallois me paroiſſe avoir maltraité un peu trop & mal à propos. Il ſeroit peut-être à ſouhaitter qu'il n'eût pas fait une critique ſi ſevere d'un Ouvrage (70) de Jean Freinshemius (71) ou qu'au moins en expoſant avec ingenuité ce qu'il penſoit de celui-là, il eut rendu juſtice au merite de cet Auteur, l'un des plus ſçavans que l'Allemagne ait jamais produit, & qui joignoit à une lecture prodigieuſe beaucoup de bon ſens & de gout; ainſi qu'il l'a bien montré par ſes ſupplemens à Quinte-Curce & à Tite Live.

Convenons pourtant que la coutume de M. Gallois étoit plûtôt de loüer avec politeſſe, que de reprendre avec aigreur; & il pouſſe cette politeſſe, ou ſi l'on veut cette complaiſance ſi loin, il loüe quelquefois des auteurs ſi peu louables, que l'on ne ſçauroit s'empêcher de lui en vouloir un peu de mal. Quand, par exemple, il dit en parlant de l'Hiſtoire des Indes écrite en Latin par le P. Maffée Jeſuite (72) „ qu'une ſi belle Hiſtoire meri-„ toit bien d'être traduite en François & „ qu'elle ne le pouvoit être par une perſonne „ plus

habitus eſt & elegans; audax in conſtringendis pluribus in unum periodis &c.

(68) Un homme qui ſe ſeroit piqué d'écrire correctement eût dit *par ſa hardieſſe à joindre.*

(69) Tom. III. des *Jug. des Sçav.* p. 48.

(70) XVII. *Journ.* de MDCLXVI.

(71) C'eſt au ſujet de ſon Traité *de S. Romani Imperii Electorum & S. Romanæ Eccleſiæ Cardinalium præcedentia, Diatribæ Quinque.* M. Gallois lui reproche d'avoir parlé

» plus capable que M. l'Abbé de Pure, assez connu par ses autres Ouvrages (73). Quel est

des Cardinaux comme ont fait tous les Lutheriens d'Allemagne. Et comment M. Gallois vouloit il que Freinshemius en parlât! V. sur Jean Freinshemius l'oraison funebre qu'a fait de lui Abraham Freinshemius son Neveu, & qui se trouve dans les *Memoriæ Philosophorum* d'Henn. Wittenius p. 360. Les *jugemens des Sçavans de M. Baillet.* Tom. II. p. 449. 450. Bayle Dictionn Hist. & Critique Art. Freinshemius, les Scriptores Rerum Romanarum d'Hanckius Part. I. Chap. XCII. Art. II. p. 298. 299 & Part. II. p. 420. 421. V. encore la Preface du Tite live *ad usum.* Doujat y a rassemblé diverses circonstances de sa vie, & un Catalogue de ses Ouvrages plus complet que celui qu'a donné *Wittenius* dans son *Diarium Biographicum* sous l'année MDCLX. On voit dans les *Mélanges de Litterature tirez des Lettres MSS. de M. Chapelain* p. 29. & suiv. que le talent de Jean Freinshemius étoit pour les supplemens aux endroits des bons auteurs qui se sont perdus. Celui de Q. Curce n'est gueres moins estimé que l'Original, & quant à ce qu'il a fait sur Tite-Live M. Chapelain dit que l'on convient generalement, *que c'est un Ouvrage incomparable, & qui merite d'être mis au nombre des Travaux d'Hercule, pour la difficulté de l'exécution; mais qu'il en est venu à bout très-heureusement, & qu'il y paroit tant d'esprit, de jugement & d'industrie, qu'on seroit presque faché de n'avoir point perdu Tite-Live.* L'Editeur ajoute, que les supplemens de la II. Decade & du IV. Livre parurent d'abord en MDCXLIX. avec une Epitre à la Reine Christine pleine des traits les plus vifs que la reconnoissance & l'admiration puissent inspirer. Les Libraires Allemans qui réimprimerent le premier volume de ces supplemens, & qui y en joignirent un second en MDCLXII. supprimerent cette Epitre Dedicatoire. Enfin le feu Roi aiant acheté des Heritiers de Freinshemius le reste de ce grand Ouvrage, M. Doujat le publia tout entier dans le *Tite-Live ad usum*, & c'est ce qui fait le prix de cette Edition. Jean Freinshemius né à Ulm en MDCVIII. mourut à Heidelberg le 13. d'Août MDCLX.

(72) Jean Pierre Maffée né à Bergame, capitale d'un petit Etat nommé le Bergamasque, entra chez les Jesuites vers la treizieme année de son age, & mourut à Tivoli le 20. d'Octobre MDCIII. Le Bibliothecaire de la Societé dit que c'étoit un homme *si quis alius nostro sæculo*

Digitized by Google

eſt le lecteur mediocrement inſtruit que de tels Eloges ne revoltent pas? qui ignore que cet

tulo, *Latinè Italicèque ſcribendi peritus.* On peut voir la liſte de ſes Ouvrages au même endroit. Je me contenterai de mettre ici le jugement que le P. Bouhours a porté de la vie de S. Ignace écrite en Latin par Maffée. J'y admirai, dit-il, (préf. de la vie de S. Ignace) une pureté, une élegance, & une nobleſſe d'expreſſion qui eſt tout à fait du ſiécle d'Auguſte; & je n'y trouvai à redire que ſa briéveté, qui lui fait omettre des faits aſſez importans.

Lorea Craſſo p. 57. & 57. du II. Tome de ſes *Elogii degli Huomini Letterati* le depeint comme un homme d'une humeur bien difficile, & d'un gout aſſez bizarre. *Fù egli di ſtatura lunga, di faccia macilenta, di guardatura alquanto bica, di poca grazia nella converſazione, e troppo dall' iracondia accoſo. Di maniera che tal volta non ſapeva contenerſi, e laſciavaſi in qualche parola diſguſtoſa à gli aſcoltanti; ma poi pentito ne dimandava ſcuſa e perdono. Era malaticcio, è perciò voleva da' ſuperiori eſſer trattato delicatamente ne cibi, ſcuſandoſi, che non potrebbe altramente durar le fatiche dello ſcrivere. Piacevagli il peregrinare, è ſovente mutava Paeſi, imaginandoſi di conſervare in quella maniera la ſanità. Sudava per far le ſue compoſizioni limate, è tardava tanto in limarle, che al ſuo copiſta non dettava più chè dieci è quindici verſi al più por chiaſcun giorno. E ſolea dire à chi della tardanza demandavagli, che i Lettori non cercano quanto velocemente ſi ſcriva, mà quanto bene. Queſta imperfezione era inſopportabile in lui, che uſava di biaſimare lo ſtile di Criſpo Salluſtio, chè pur ſù l'ornamento della Storia Romana; forze, come molti vogliono, che egli ſi diffidava d'imitare l'incomparabile prudenza di quello ſcrittore, e quella nobile brevità, che fanno l'anima delle ſtorie.* Je ferai quelques remarques ſur ce paſſage. D'abord il me paroit impoſſible que Maffée n'ait effectivement compoſé que dix à quinze periodes par jour. Quand il auroit vécu deux fois davantage, ce tems n'auroit pas été ſuffiſant pour achever tous les Ouvrages qu'il nous a donnez; ainſi on prendra cette anecdote pour une exageration. Il eſt bien vrai que Maffée étoit extremement difficile ſur le choix des mots Latins, & même Scioppius prétend que dans la crainte de gâter ſon ſtyle en recitant ſon Breviaire dont la Latinité n'eſt pas toûjours pure, il demanda & obtint la permiſſion de ne le dire qu'en Grec. *Simul tamen ipſe*

cet Abbé a miſerablement eſtropié ce bel Ouvrage, & que toutes ſes verſions ont été generalement mépriſées, malgré la pureté de langage que Sorel y a louée (74) Mais doit-on en croire un homme ſi prodigue de douceurs qu'il en verſe à pleines mains ſur tous les auteurs indifféremment (75) & qui applaudit juſqu'aux verſions de l'Abbé de Marol-

ipſi credo Senecæ, jam tum ætate ipſius Romæ deſiſſe homines Latinè loqui; ex quo ſcilicet Breviarium dicere cæperunt. Quæ haud ſcio an Maffeio cauſa fuerit, ut ſibi Breviarium curaret Græcè convertendum, ne quotidiana Latini lectione puritatis ſermonem infuſcaret, nihilque fraterna Monachorum ſtribligine dictio ipſius &c. p. 7. *Infamiæ Famiani.* Avant lui Bembe, Sadolet, Leon X. & quelques autres avoient témoigné la même delicateſſe & porté le ſcrupule juſqu'à mépriſer, dit-on, quelques Ecrivains ſacrés.

(73) IX. *Journ.* de MDCCLXVI.

(74) *Bibliot. Franç.* Chap. XI. p. 203.

(75) Ceux qui auront lû dans le *Roman Bourgeois* le caractere aigre & ſatyrique que Furetiere donne à Sorel ſeront ſurpris de le voir ici metamorphoſé en flatteur; mais Furetiere écrivoit un Roman, j'écris une Hiſtoire. Il avoit la liberté de charger & de changer même un peu les portraits de ſes perſonnages pour les rendre plus agreables, & je dois faire les miens auſſi reſſemblants qu'il eſt poſſible. On peut dire que *M.* de Furetiere a reuſſi, & j'oſe croire de mon côté que quiconque voudra ſe donner la peine de lire la *Bibliotheque Françoiſe* conviendra ſans difficulté qu'elle ne peut avoir été faite que par un de ces auteurs qui ſe conſolent de l'obſcurité où le public les condamne, en diſtribuant des Eloges à ceux de leurs confreres en Apollon, qui éprouvent le même ſort qu'eux. Par la même raiſon ils louent quelques grands hommes, dont ils eſperent gagner ainſi la faveur, & déchirent tous les autres celebres Ecrivains à l'amitié des quels ils ſçavent qu'ils ne parviendront jamais. Il y a plus d'un Sorel dans tous les pays du monde.

(76) Sorel a infiniment pris ſur lui pour ne pas mettre l'Abbé de Marolles au deſſus de nos autres Traducteurs. Il faut convenir cependant que c'eſt un des plus mauvais, & je ne ſçaurois blamer M. de l'Eſtang d'avoir cité les verſions de cet Abbé comme les modelles de ce qu'il

rolles (76) Reglons plûtôt le jugement que nous devons porter de la Traduction de M. l'Abbé de Pure ſur ce qu'a dit M. l'Abbé Gedoyn de celle des Inſtitutions de l'Orateur publiée par le même Abbé. *Elle eſt à compter pour rien & c'eſt ce qu'on en peut dire de mieux.* (77)

Qui croiroit qu'avec cette humeur obligeante

qu'il y a de deteſtable en ce genre. V. encore les *Meſlanges de Litterature tirez des Lettres MSS. de M. Chapelain* & les *Jugemens des ſçavans* de M. Baillet. Ce dernier n'a pas mal relevé un trait de Sorel. *J'ai été tenté de rire*, dit-il, (Tom. III. p. 245.) *quand j'ai lû dans le Livre d'un Critique moderne que M. de Marolles avoit paſſé par deſſus les Tibulles, les Catulles, les Properces, les Martials &c. ſans ſe gâter en les traduiſant*, comme le Soleil paſſé par deſſus les bouës & les cloaques *qu'il éclaire ſans en être infecté. M. de Marolles n'avoit garde de ſe gâter; puiſqu'il ſe tenoit quelquefois preſque auſſi éloigné du ſens de ces ſales Auteurs que le Soleil l'eſt de la bouë & des cloaques. Plût à Dieu! que tous les Poëtes qui publient des obſcenitez imitaſſent M. de Marolles, qu'ils n'entendiſſent pas ce qu'ils écrivent, & que les Lecteurs n'y compriſſent rien. Car il n'y a au monde que le galimathias double qui puiſſe garantir les uns & les autres du danger.* Au reſte M. de Marolles étoit un homme de condition qui, ſans ce foible qu'il avoit pour la traduction, auroit pu acquerir beaucoup de gloire. Il avoit de l'érudition, il poſſedoit bien des titres précieux, & nous avons de lui des Mémoires écrits avec une naïveté charmante, qui contiennent une grande quantité de faits qu'on ne trouveroit pas ailleurs, & qu'on ne ſçauroit ſe diſpenſer de ſçavoir. Ils ſont devenus fort rares: la ſeconde partie ſurtout ne ſe rencontre que très difficilement, & ce ſeroit rendre ſervice au public que de les réimprimer. Ajoûtons ici le morceau ſuivant d'une lettre de Chapelain à Heinſius, qui n'a point encore paru. Il concerne l'Abbé de Marolles. *Cette Traduction Françoiſe des Oeuvres de Stace eſt un de ces maux dont notre Langue eſt affligée. Ce perſonnage a fait vœu de traduire tous les vers Latins anciens & a preſque déjà accompli ſon vœu, n'aïant pardonné ni à Plaute, ni à Lucrece, ni à Catulle, Tibulle & Properce, ni à Horace, ni à Virgile, ni*

geante M. Gallois a eu quelque choſe à démêler avec les ſçavans? Il eſt pourtant vrai qu'il a eu de cruelles attaques à ſoutenir de la part du Miniſtre Claude, & de MM. Vaumorin & le Fevre de Saumur. Voici l'origine & les ſuites de ces trois diſputes, qui meritent certainement toute l'attention des Lecteurs.

§. VIII.

Diſpute de M. l'Abbé Gallois avec le Miniſtre Claude.

JE commencerai d'abord par celle que le Journaliſte ſoutint contre le Miniſtre Claude (78) c'eſt la premiere, & c'eſt auſſi ſans contredit la plus importante: Mais pour en expoſer le ſujet d'une maniere intelligible, il eſt néceſſaire de reprendre les choſes d'un peu plus haut.

Lorſque les chefs des Reformez attaquerent la preſence reelle de Jeſus Chriſt dans l'Euchariſtie, l'Egliſe Romaine leur oppoſa le conſentement unanime de l'Antiquité Eccleſiaſtique, qui fournit en faveur de ce ſentiment autant de temoins que d'écrivains. Ce moyen tiré de la preſcription eſt un des plus forts qu'on puiſſe employer pour combattre les erreurs à meſure qu'elles s'élevent, c'eſt celui dont ſe ſont ſervis tous les deffenſeurs de la foi & j'oſe dire, ſans prétendre

à Lucain, ni a Perſe ni à Juvenal, ni à Martial, ni à Stace même. Votre Ovide s'en eſt deffendu avec Seneque le Tragique, Valerius Flaccus, Silius Italicus & Claudien. Mais je ne les en

dre m'ériger en controverſiſte, qu'il n'y a preſque pas eu une hereſie dans l'Egliſe, dont on eût pû découvrir tout le venin, ſi l'on avoit eu recours à une méthode differente. Mais ſi cette méthode eſt excellente, elle eſt d'une longue diſcuſſion: il faut raſſembler un grand nombre de paſſages, il faut peſer le degré d'authorité qu'il convient de donner à chacun de ceux dont on les emprunte, il faut fixer l'uſage de chaque terme, il faut enſuite, pour peu qu'ils aïent d'obſcurité ou d'apparence de contradiction, les combiner avec ſoin, & de toutes ces différentes operations tirer enfin quel a été le vrai ſentiment de l'Egliſe depuis ſon commencement juſqu'à nous. Mais quelle facilité n'a-t-on pas d'embroüiller une matiere, ſur laquelle il eſt impoſſible que parmi tant d'écrivains qui en ont parlé, il ne s'en ſoit pas trouvé quelques uns qui aïent parlé d'une maniere moins exacte, équivoque même, ſi l'on n'a pas l'équité de juger de leurs paroles par diverſes circonſtances qu'un peu d'habileté & de ſoupleſſe fait aiſément diſparoître. Les Catholiques Romains prétendent que c'eſt ainſi qu'en ont uſé les Reformez dans la diſpute de la preſence réelle. Ils ſoutiennent qu'ils ont étudé par des détours captieux les témoignages les plus clairs, que n'oſant nier que ce dogme ne ſoit très ancien, ils ont tâché d'affoiblir les authoritez qu'on leur cite pour prouver que c'étoit celui des premiers ſiécles du Chriſtia-

en tien pas ſauvez. & toute la grace qu'ils peuvent attendre, c'eſt celle du Cyclope d'Ulyſſe, c'eſt d'être devorez les derniers.

(77) *Préf. de la Traduction de Quintilien.*

tianiſme, & qu'une marque de leur embarras c'eſt de voir qu'ils ne peuvent s'accorder ſur l'Epoque où l'on doit placer cette prétenduë innovation. Effectivement Calvin la met au VI. Siécle, M. Biondel au VII. & M. Aubertin la recule juſqu'au IX. D'habiles controverſiſtes ont fait voir qu'aucun de ces ſentimens n'étoit ſoutenable, & qu'il n'y avoit jamais eu de variation dans l'Egliſe au ſujet de la croyance de la preſence réelle de Jeſus Chriſt dans l'Euchariſtie.

Entre tant d'excellens Ouvrages qui ſont ſortis de Port-Royal, ceux qui combattent les Reformez ne ſont pas les moins eſtimables, & à la vûë des converſions ſurprenantes qu'ils ont operées, on ne ſçauroit méconnoître une benediction particuliere de Dieu ſur le travail de ces Meſſieurs. Mais il n'en eſt peut-être point qui ait produit de plus grands fruits que la *Perpetuité de la Foy de l'Egliſe Catholique touchant l'Euchariſtie* (79) Ce n'étoit d'abord qu'un petit Traité deſtiné pour ſervir de Préface à l'Office du Saint Sacrement, & dans lequel laiſſant à part les paſſages que l'on cite communement en faveur de la preſence réelle, on l'appuyoit ſur une nouvelle raiſon, je veux dire, ſur la néceſſité d'a-

(78) Il faudroit aimer étrangement les Rapſodies pour donner ici un long article de M. Claude, après la vie de cet habile Miniſtre écrite par M. de la Deveſe, & publiée en 1687. à Amſterdam in 12. & ce qu'en ont dit MM. Bayle & Dupin. Outre ces Meſſieurs on peut conſulter ſur les ouvrages de M. Claude divers endroits du Traité de M. Placcius *de Anonymis & Pſeudonymis* & les lettres de M. Simon. Il ne faut pas oublier deux endroits des *Remarques* de M. l'Abbé Faydit ſur *Homere* &

d'avoüer que l'Egliſe s'étant trouvée réunie au ſujet de ce dogme en 1303. il falloit qu'elle eût toûjours été dans les mêmes ſentimens.

Ce Traité reſta longtems manuſcrit : il tomba dans la ſuite entre les mains de M. Claude, qui détournant avec adreſſe l'état de la queſtion & évitant de repondre directement à l'argument propoſé, dit qu'il en falloit venir au fond & ſe jetta ſur des difficultez, qui n'avoient rien de commun avec celle dont il s'agiſſoit.

L'Auteur de *la Perpetuité de la Foy* ne prit point le change; mais ramenant la conteſtation à ſon veritable point de vûë, il ſomma ſon adverſaire de ne s'en plus écarter. Ce fut inutilement. M. Claude oppoſa à cette apologie une Reponſe très-ample & remplie de tours brillans & artificieux ; mais dans laquelle nonobſtant les inſtances de M. Arnauld, il renouvella des objections ſouvent rebattuës, empruntées pour la plûpart du Livre de M. Aubertin, & abſolument étrangeres à la diſpute preſente.

La Reponſe du Miniſtre reſta quelque tems ſans replique : Elle l'a eue depuis avec le ſuccez que chacun ſçait (80). Dans l'intervalle que

& ſur Virgile. Tom. I. p. 225. & 346. le fait contenu dans la derniere de ces remarques me paroit bien hazardé, & il me ſemble que quand on eſt le premier à écrire de ſemblables anecdotes, on devroit toûjours en donner des preuves.

(79) Ce livre a contribué au changement de M. de Turenne, du Prince de Tarente, de MM. les Marechaux de Duras & de Lorges, & de pluſieurs Miniſtres celebres. V. *l'Hiſt. abregée de M. Arnauld*, p. 122.

que l'on mit à y travailler, il s'eleva un nouvel antagoniſte contre M. Claude, lequel ſe chargea de ſatisfaire pied à pied aux objections que ce Miniſtre avoit propoſées, mais ſans entrer dans la querelle particuliere de M. Claude avec M. Arnauld, ni toucher en aucune façon aux reproches dont le Miniſtre avoit accablé ce Docteur. (81) A cette étrange indifférence pour la reputation de M. Arnauld, on devine facilement que l'adverſaire de M. Claude étoit un Jeſuite & un Jeſuite des plus outrez. C'étoit en un mot le fameux Pere Noüet.

Il n'eſt pas ſurprenant que ce Pere ait ainſi abandonné M. Arnauld & qu'ils ait refuſé quelques paroles à ſa juſtification. Outre qu'il avoient eu des demêlez perſonels, dont le Jeſuite n'étoit ſorti ni à ſon honneur ni à ſon avantage; (82) il falloit bien qu'il ſe conformât à l'eſprit de ſes confreres, leſquels fourniſſoient des Memoires à M. Claude contre Port-Royal, & ſi ce Miniſtre a noirci ces il-

(80) Je me conforme à la coutume en attribuant à M. Arnauld le Livre de la Perpetuité de la Foy. Mais il n'en eſt pas le ſeul Auteur. V. la *Queſtion curieuſe* & le *Dictionnaire Hiſt. & Critique* de M. Bayle Tom. I. Art. *Arnauld. Rem.* M. p. 368.

(81) Ainſi le Livre du P. Noüet n'eſt point une Apologie de la *Perpetuité de la Foy*, comme l'a avancé M. Spanheim le Profeſſeur de Leyde. p. 173. de ſes *Dubia Evangelica*. V. le livre cité dans la Note ſuivante Chap. VII. Tom. II. p. 82.

(82) Ce fut au ſujet du Livre de la *Frequente communion*. Voici ce que je trouve là-deſſus dans l'*Hiſtoire abregée de M. Arnauld*. p. 65. „ Le P. Noüet Jeſuite declama d'une maniere inſolente dans les ſermons qu'il „ prêcha dans l'Egliſe de S. Loüis à Paris contre la doc„ trine de ce livre, juſqu'à dire qu'elle étoit pire que „ celle

illustres solitaires par les calomnies les plus atroces, il n'est coupable que d'avoir ajouté foi trop legerement à ce qu'il apprenoit des ennemis de ces Messieurs. C'est un fait certain, que le P. Noüet offrit au Ministre Claude le secours de sa plume pour écrire contre M. Arnauld. (83)

Je laisse aux Lecteurs non prevenus le soin de faire sur cette conduite les reflexions qu'ils jugeront à propos, & je demande seulement si quelqu'acharnez que des Ecrivains Catholiques soient l'un contre l'autre, ils ne doivent pas se reunir dans l'occasion & se preter mutuellement leurs secours contre l'ennemi commun. C'est la maxime qu'à suivie M. Arnaud: dans le tems que, pour se derober aux traits d'une persecution implacable, & dont on ne trouvera d'exemple que dans l'histoire des Theologiens, il avoit abandonné sa patrie, dans ce tems-là même, il a essaïé de justifier les Jesuites d'avoir eu part à la conjuration d'Angleterre. Il a écrit en faveur du Pere

„ celle de Luther & de Calvin, & il traita si indigne-
„ ment ceux qui l'avoient approuvé, qu'il fut obligé
„ d'en demander pardon à genoux, accompagné de qua-
„ tre autres Jesuites en presence de MM les Prelats, &
„ qu'il reçut un refus honteux lorsqu'il alla à Tours pour
„ y prêcher le carême suivant, & à S. Severin à Paris,
„ lorsqu'il y voulut prêcher l'avent." On peut consulter sur tous les emportemens de ce Pere l'avertissement que M. Arnauld a mis à la tête des Editions posterieures de la *Frequente communion*, faite avec Privilege du Roi & Approbation de seize Eveques & Archeveques & de vingt-quatre Docteurs. Les Papes Urbain VIII. & Innocent X. ont refusé constamment de condamner cet ouvrage malgré les instances reiterées des Ennemis de M. Arnauld.

Pere de la Chaiſe contre le ſçavant M. Spon, qui l'avoit aſſez vivement attaqué.

Revenons à M. Gallois: il fit dans le XII. Journal une excellente analyſe de la Reponſe du P. Noüet à M. Claude. Bien plus, comme il s'agiſſoit entre ces deux Ecrivains d'un des points eſſentiels qui nous ſeparent des Reformez, il crût ſe devoir étendre ſur cette matiere plus qu'il n'avoit accoutumé de le faire ſur d'autres moins importantes, & il s'imagina que la religion étant intereſſée dans cette diſpute, il lui étoit permis de prendre parti, de refuter ce qu'il trouveroit de foible dans le Livre du Miniſtre, & de developper tous les ſophiſmes qu'il avoit mis en œuvre *pour en impoſer à la multitude.* La brieveté d'un Journal ne permet guere d'emploïer ces tours adroits & polis dont un Auteur qui eſt maitre du terrain ſe ſert toûjours, pour peu qu'il ait d'éducation, contre un adverſaire. Auſſi M. Gallois ne menagea pas le ſien & l'accuſa ſans trop adoucir les termes 1. d'avoir poſé à ſon avantage & contre la verité l'état de la queſtion; 2. de s'être ſervi de preuves tirées du témoignage des ſens, comme ſi elles étoient recevables dés qu'il s'agit des myſteres; 3. d'avoir cherché à ſeduire ſes lecteurs par ſes airs deciſifs, ſon ton

(83) V. *Apologie pour les Catholiques d'Angleterre.* Tom. II. p. 94. Ces deux Jeſuites y dit-on, (les Peres Noüet & Maimbourg) „ ont attaqué M. Claude comme ils „ ont voulu, mais ils n'ont rien de commun avec l'Au„ teur de la Perpetuité. On ſçait même que les Peres „ de cette Compagnie avoient plus de liaiſon avec ce „ Miniſtre qu'avec cet auteur, & qu'une perſonne de „ qualité de la Religion dit en ce tems-là à un Catho„ lique de ſes amis *qu'il ne pouvoit pardonner à M. Claude d'a-*

ton de hauteur, ſon attention à profiter du moindre mot: mais le reproche le plus mortifiant eſt ſans doute celui qu'il lui fit d'avoir fauſſement attribué à des auteurs reſpectables le contraire de ce qu'ils avoient dit & penſé.

Des coups ſi violens ne pouvoient ſe diſſimuler. Publiquement accuſé de falſification & de menſonge, il falloit neceſſairement, pour regagner la confiance du public, ou que M. Claude avoüât modeſtement ſon erreur, ou qu'il mît ſon innocence dans un ſi grand jour, qu'elle ne pût être conteſtée. L'alternative eſt embaraſſante pour un homme qui ſent ſon tort. On ne peut ſe juſtifier, on ne veut pas convenir qu'on s'étoit trompe: quel parti prendre dans des conjonctures ſi delicates & que l'amour propre fait trouver ſi embaraſſantes? on embrouille la diſpute, on tourne ſon adverſaire en ridicule, on gliſſe legerement ſur les plus fortes raiſons; on releve en termes durs & piquans la moindre mepriſe, la plus petite bagatelle, & l'on ſe flatte qu'à l'aide de tant de détours on a reduit les ſpectateurs à ne pouvoir décider auxquels des deux champions eſt reſté l'avantage du combat. On entrevoit aſſez par la Reponſe de M. Claude à M. Gallois (84) que

„ *d'avoir pris des Memoires des Jeſuites contre les Meſſieurs de* „ *Port-Royal.* M. Spanhemius peut n'avoir pas ſcu cette „ particularité; mais il n'eſt pas aſſez mal informé de ce „ qui ſe paſſe dans le monde, pour avoir crû de bonne foi „ qu'un Jeſuite auroit fait un livre pour venir au ſecours „ de ces Meſſieurs, dans la peine où il ſuppoſe fauſſe„ ment qu'ils ſe trouvoient de repondre à M. Claude, „ & que ce Jeſuite étoit le P. Maimbourg, qu'on n'a „ pas ſoupçonné juſqu'ici d'être fort d'intelligence avec eux,"

que ç'a été là ſon but. Ne pouvant excuſer entierement ſes fautes & ſes ſophiſmes, il il les a palliés de ſon mieux. Ne pouvant mettre la verité de ſon côté, il a tâché de la faire perdre de vûë; mais malgré tous ſes efforts, on ne laiſſe pas de la demêler, dés que l'on veut bien y apporter les ſoins néceſſaires. Eſſaïons d'en venir à bout.

Pour prouver que l'opinion de la préſence de Jeſus Chriſt dans l'Euchariſtie étoit inconnuë aux premiers Chrêtiens, M. Claude avoit objecté le ſilence des infideles, qui n'auroient pas manqué de leur reprocher cette croiance comme contraire à toutes les lumieres de la raiſon, s'ils les en euſſent ſoupçonnez. De pluſieurs ſolutions très ſatisfaiſantes que l'on donna à cette difficulté, je rap-

(84) Cette Reponſe eſt intitulée *Lettre d'un Provincial à un de ſes Amis au ſujet du Journal du 28. Juin MDCLXVII.* Elle contient 8. pages in 4°.

(85) Cette ſolution n'eſt bonne qu'en ſuppoſant les Payens dans une ignorance profonde de ce que les Chrêtiens penſoient de l'Euchariſtie. Je ſerois aſſez porté à croire que les payens ont eu là-deſſus quelques lumieres, mais très confuſes, & que c'eſt à cauſe de cela qu'ils ſe ſont imaginez que les fideles mangeoient de la chair humaine dans leurs feſtins. V. Tertullien.

(86) Philippe Prieur a raſſemblé à Paris en MDCLXXVI. en un volume in folio les Ouvrages de M. de l'Aubeſpine. On voit d'abord le S. Optat avec ſes notes qui l'emportent ſur celles de pluſieurs ſçavans, qui ont travaillé ſur le meme Ecrivain. La deuxieme partie de ce Recueil contient ſes deux Livres d'Obſervations ſur les anciennes coutumes de l'Egliſe, ſes notes ſur le Concile d'Elvire, ſur quelques autres anciens canons & ſur divers Livres de Tertullien le tout écrit en latin. Enfin on trouve le fameux Traité de l'ancienne Police de l'Egliſe ſur l'Adminiſtration de l'Euchariſtie & les circonſtances de la Meſſe. Il n'y a pas un de ces Ouvrages qui

Digitized by Google

rapporterai ſeulement celle qui fit naitre la conteſtation dont j'écris l'hiſtoire. On repondit que les fideles de la primitive Egliſe aïant derobé avec ſoin aux Payens la connoiſſance des myſteres, ceux-ci n'ont eu que des notions très imparfaites du myſtere de l'Euchariſtie, & n'ont pû leur faire par conſequent aucune objection ſur cette matiere (85). Le Miniſtre revint à la charge & poſa pour principe que cette coutume de cacher les myſteres aux étrangers ne s'étoit introduite que vers le Concile de Nicée tenu en CCCXXV. c'eſt-à-dire, au commencement du IV. Siécle, & qu'auparavant ils les publioient avec toute ſorte de liberté ; ce qu'il confirma par le témoignage de M. de l'Aubepine (86), auquel il renvoïa le Lecteur

qui n'ait reçu de grands éloges, & Uſſerius appelle l'auteur *virum Antiquorum Eccleſiæ Rituum ſcientiſſimum* (p. 195. *in Epiſtolas S. Ignatii*) Gerardus Titius (*de phraſibus veteris Teſtamenti* p. 158.) lui donne le titre *de tres ſçavant Evêque*. Il me paroit que Dupin n'a pas mal ſaiſi le caractere de M. de l'Aubepine en diſant. (*Bibliot. des Auteurs Eccleſiaſtiques du XVII. Siecle.* Tom. I. p. 439.) *Ses obſervations* ſont toûjours pleines d'eſprit & d'érudition, quoiqu'elles ne ſoient pas toûjours juſtes. En general, on peut dire que M. de l'Aubeſpine donnoit trop à ſes conjectures, qu'il concluoit trop facilement qu'un uſage eſt univerſel de quelques paſſages particuliers, ou de quelques pratiques obſervées dans certaines Egliſes, & qu'il ſe fondoit quelquefois ſur des ouvrages ſuppoſez... mais au reſte il avoit beaucoup lû & médité les anciens canons, & fait des obſervations & des recherches très-utiles ſur l'ancienne diſcipline de l'Egliſe ; en ſorte qu'on peut le conſiderer comme le premier des modernes qui s'en ſoit formé une juſte idée. Pour ce qui eſt de ſon ſtyle, il écrit aſſez bien en Latin & en François, il donne un tour agreable à ces matieres, qui d'elles-mêmes ſont ſeches & épineuſes.

Digitized by Google

teur, citant même & le livre & le chapitre.

Le P. Nouet & après lui M. Gallois ſe plaignirent que M. Claude eût imputé à ce Prelat un ſentiment qu'il n'a pas; mais il y eût cette difference entr'eux, que le Jeſuite ne rapporta pas fidelement les paroles de M. de l'Aubespine, *cùm primi ſæculi Chriſtiani ſuæ Inbentes myſteria enunciarent*, omettant, *ùt vel ex Juſtino patet*; omiſſion dont M. Claude fit grand bruit: au lieu que M. Gallois ſe contenta d'avertir, que la prudence exigeoit que l'on ſe defiât des citations du Miniſtre, puisqu' aïant conſulté le livre & le chapitre de M. de l'Aubeſpine auxquels on le renvoïoit, il n'y avoit point vû que M. l'Evêque d'Orleans étendit juſqu'aux trois premiers ſiecles de l'Egliſe cette liberté de reveler à tout le monde indifféremment le myſtere de l'Euchariſtie. „ On trouve, dit le Journaliſte (87) „ qu'il n'a parlé que du premier ſiecle & non „ pas des deux ſuivans: qu'il n'a point parlé „ en particulier de l'Euchariſtie, mais ſeulement en general de tous les myſteres, & „ l'Evêque eſt ſi éloigné de dire ce que le „ Miniſtre lui fait dire, qu'il a prouvé tout „ le contraire dans le Livre qu'il a compoſé „ de l'Euchariſtie. Il s'en faut beaucoup que „ M. de l'Aubepine ainſi entendu ne ſoit favorable à M. Claude: Auſſi, prétendit-il, „ que ce ne pouvoit pas être là le veritable „ ſens de ces paroles, & que pour l'accuſer „ d'un acte de mauvaiſe foi, ſes adverſaires „ en avoient eux-mêmes commis deux des plus

(87) XI. *Journ.* du 28. *Juin* MDCLXVII.

„ plus criants, en ſupprimant malignement le raiſonnement & les termes de M. de l'Aubeſpine.

Rapportons les propres paroles de M. l'Evêque d'Orleans, telles qu'elles ſont dans toutes les Editions de ſes Obſervations Eccleſiaſtiques. Voïons à quelle occaſion il les a dites, joignons y les obſervations de M. Claude & Gallois, & comparons le tout enſemble. C'eſt le moïen de découvrir quelles ſont les plus juſtes & les plus ſenſées.

M. de l'Aubeſpine ſe demande ſi l'on doit attribuer aux Apôtres les Canons & les Conſtitutions Apoſtoliques y trouvant des endroits qui conviennent peu au ſiecle où les Apôtres ont vecû, il en conclut avec raiſon, que cet ouvrage leur eſt certainement poſterieur. Après en avoir rapporté divers exemples, il finit ainſi : *nam & poſtrema verba quibus cavetur ne octo libri Conſtitutionum Apoſtolicorum publicentur, aperté indicant, eas primis ſæculis factas non eſſe, cùm primi ſæculi Chriſtiani ſua lubentes myſteria, ùt, vel ex Juſtino conſtat, enuntiarent.*

Cet endroit de M. de l'Aubeſpine prouve invinciblement ſelon M. Claude, que les Chrêtiens des trois premiers ſiecles parloient ſans contrainte des myſteres, & voici comme il raiſonne.

1. M. de l'Aubeſpine cite S. Juſtin, qui a fleuri au ſecond ſiecle, comme un témoin irreprochable de la permiſſion qu'on avoit dans les premiers ſiécles de l'Egliſe, de reveler les myſteres, donc il n'a point reſtraint cette liberté au premier.

2. Le paſſage de M. de l'Aubeſpine dit non ſeulement *primi ſæculi*, mais encore *primis ſæculis*, & ſi l'on veut qu'il ait parlé conſequemment, il faut que le *primi ſæculi* ſoit une faute d'impreſſion ; ce qui eſt d'autant plus probable que ce livre en eſt tout rempli, & que la page d'où eſt tiré ce morceau en fournit un aſſez bon nombre, *adda* pour *adeò*, *ſi* pour §. I. M. Claude ſoutient même que dans les paroles de M. de l'Aubeſpine il y en a une manifeſte, & que pour l'honneur de cet Evêque, le texte doit être lû non pas, comme je l'ai rapporté plus haut, mais ainſi qu'il le reſtituë : *Nam & poſtrema verba quibus cavetur ne acto Libri Conſtitutionum Apoſtolicarum publicentur, aperte indicant eos primis ſæculis factos non eſſe, cum primis ſæculis Chriſtiani ſua lubenter myſteria, aut vel ex Juſtino conſtat, enunciarent.* Il ajoûte, que ſi on lit autrement, on attribuera trois extravagances à M. de l'Aubeſpine ; „ l'une, „ qu'il prouvera que les Conſtitutions Apoſ- „ toliques n'ont pas été faites au premier „ ſiecle par un caractere qui ſe trouve, non „ dans les conſtitutions, mais dans les ca- „ nons, comme ſi je voulois prouver que „ le Livre du P. Nouet ne fût pas fait l'an „ MDCLXVI. parceque le Journal qui en „ parle eſt daté du 28. Juin MDCLXVII. „ La ſeconde extravagance que l'on attri- „ buera à M. de l'Aubeſpine eſt, qu'il prou- „ vera qu'un livre n'a pas été fait *aux pre- „ miers ſiecles*, parcequ'il porte une deffenſe „ qu'on n'avoit pas accoutumé de faire *au „ premier*, ce qui eſt ridicule ; & la troiſie- „ me, eſt que pour prouver que les Chrê- „ tiens

„ tiens du premier ſiecle ne caçhoient pas
„ leurs myſteres, on lui fera alleguer l'exem-
„ ple de Juſtin qui vivoit au ſecond & qui
„ ne ſouffrit le martyre qu'en CLXIII."

Admettons pour un moment toutes les ſuppoſitions qu'il a plû à M. Claude d'imaginer. Elles prouveront tout au plus que juſqu'au milieu du ſecond ſiecle, les Chrêtiens n'ont pas été auſſi reſervez à cacher les myſteres que dans les ſuivans : mais cela ne ſuffiſoit pas pour écarter les ſoupçons que le Journaliſte avoit jettez ſur la ſincerité du Miniſtre ; & il lui reſtoit toûjours à établir que cet uſage avoit encore ſubſiſté pendant une partie du ſecond ſiecle & durant tout le troiſieme. Il le fit comme il avoit commencé, c'eſt-à-dire, en entaſſant conjectures ſur conjectures ; en diſant, par exemple, que les mots de *premiers ſiecles* employez par M. de l'Aubeſpine pouvoient auſſi bien s'étendre à trois que ſe reſtreindre à deux : & prévoïant bien que la plûpart de ſes Lecteurs ne ſeroient pas aſſez dupes, pour ſe contenter de defaites auſſi pitoïables, il chercha un tour plus ebloüiſſant. Ce fut d'aſſurer avec la derniere hardieſſe que ſa conjecture étoit tellement conforme à la ſuite du diſcours de M. de l'Aubeſpine, qu'on ne pouvoit pas raiſonnablement y donner un autre ſens.

M. de l'Aubeſpine, dit-il, veut que ces Canons des Apôtres ſoient un recueil de reglemens faits en pluſieurs Egliſes particulieres depuis la naiſſance du Chriſtianiſme juſqu'au Concile de Nicée, & par conſequent le canon qui finit ce receüil aïant été fait au IV. ſiecle, il doit s'en ſuivre en bonne lo-

logique que la deffenſe de publier les myſteres, qui y eſt contenuë, n'eſt que de ce tems-là, & n'a pas été connuë aux Chrêtiens des trois premiers ſiecles précedens.

Quant à ce que M. l'Abbé Gallois avoit ajoûté, que M. de l'Aubeſpine ne parloit point en particulier de l'Euchariſtie dans ſa XIII. Obſervation, M. Claude repondit tout ſimplement & en deux mots, que quand un Evêque de la Communion Romaine parle des myſteres, il entend l'Euchariſtie, & parcequ'on lui avoit encore objecté que l'interpretation qu'il avoit donnée au paſſage de M. de l'Aubeſpine étoit ſi oppoſée aux veritables ſentimens de ce Prelat, qu'il prouvoit au long le contraire dans ſes Livres de l'Euchariſtie, il dit qu'il n'étoit pas néceſſaire de recourir à cet Ouvrage & qu'il falloit s'en tenir au paſſage qu'il avoit cité.

Toutes ces petites ſubtilitez au moïen desquelles M. Claude s'eſt efforcé d'obſcurcir la penſée de M. de l'Aubeſpine ſe diſſipent à la lectures des bonnes & ſolides reponſes que M. Gallois y a données. Ce Journaliſte n'a peut-être jamais manié un ſujet avec plus de force & de préciſion.

Il rapporte d'abord les propres termes de M. de l'Aubeſpine & il ſufit, comme il le remarque, d'avoir la moindre teinture de la Langue Latine, pour apperçevoir que ces termes *primi ſæculi*, vuident la queſtion; car de pretendre que ces mots *primi ſæculi* ſont une faute

(88) Il y avoit une autre reponſe à faire, & je ſuis ſurpris qu'elle ait échappé à M. Gallois, c'eſt que les autres Editions des obſervations de M. de l'Aubeſpine, qui ſont

faute d'impreſſion, & que M. de l'Aubeſpine avoit écrit *primis ſæculis*, c'eſt à quoi il n'y a aucune apparence. On avouë qu'il y en a pluſieurs dans la même page, mais cela conclut d'autant moins, que la plûpart ſont corrigées dans l'*Errata* & c'eſt le dernier excez de la mauvaiſe foy, que d'abuſer de la ſorte de divers endroits corrigez, pour en corrompre un autre, ſous pretexte qu'il a beſoin de cette reſtitution (88) M. Gallois n'a pas refuté d'une maniere moins convainquante les autres raiſons que M. Claude avoit alleguées, pour prouver que le paſſage de M. l'Evêque d'Orleans établiſſoit que les Chrêtiens des trois premiers ſiecles ne faiſoient aucun ſcrupule de parler du myſtere de l'Euchariſtie. Quand ce Prelat à cité S. Juſtin comme témoin de ce qui ſe pratiquoit au premier ſiécle, il n'y a rien là d'abſurde. C'eſt comme M. Claude cite lui même M. de l'Aubeſpine pour garant de ce qui ſe pratiquoit dans les III. ſiécles du Chriſtianiſme. Enfin le Miniſtre a tort d'avancer, que les Canons des Apôtres étant des reglemens de pluſieurs Conciles tenus en differens tems, depuis le commencement de l'Egliſe juſqu'en CCCXXV. & le dernier de tous ces Canons fait dans le quatrieme ſiécle deffendant de publier les myſteres; il s'enſuit néceſſairement qu'on les publioit librement avant ce tems-là. „Il faut n'avoir jamais lû ce „ Canon, ou avoir perdu le jugement pour „ raiſonner de la ſorte, reprend là deſſus M. „ Gal-

ſont fort exactes, s'accordent à retenir le *primi ſæculi*. Je me ſers d'une Edition de Paris de 1645. in 12.

» Gallois, car quelle apparence qu'un canon, » où les Apôtres & S. Clement parlent comme preſens, ait été fait dans un Concile » du IV. ſiecle, plus de deux cens ans après » leur mort. Le Miniſtre, continue-t-il, » peut bien avancer cette propoſition, car » il en a avancé d'autres qui ne valent pas » mieux; mais ceux qui ont lû les Ouvrages » de ce grand Evêque & qui connoiſſent » ſa profonde doctrine, ne ſe perſuaderont » jamais qu'il ait été capable d'une faute ſi » groſſiere. Car il étoit ſi exact à remarquer » le caractere des tems, qu'il n'a reconnu » que ce dernier canon n'étoit pas du tems » des Apôtres, que parce qu'il y a trouvé » une choſe qui ne ſe pratiquoit pas en ce » tems-là. Croira-t-on qu'il ait pû preten- » dre que ce canon ait été fait dans un Con- » cile du IV. ſiecle, y voïant les Apôtres » & S. Clement nommez comme preſens. » Auſſi n'a-t-il rien avancé qui puiſſe don- » ner lieu à lui attribuer cette abſurdité; il » dit ſeulement que ce canon où l'on fait » parler S. Clement comme preſent, n'a pas » été fait aux premiers ſiécles où vivoit ce » Saint, d'où l'on peut bienconclure que ce » canon eſt ſuppoſé, mais non pas qu'il ait » été fait dans un Concile du IV. ſiécle."

Il ne fut pas plus difficile à M. Gallois de prouver la verité des deux autres propoſitions qu'avoit combattuës M. Claude. Il lui montra que ſous le nom de *Myſteres*, non ſeulement M. de l'Aubeſpine n'avoit pas toûjours entendu l'Euchariſtie, mais qu'il avoit ſouvent mis en oppoſition ces deux choſes; les myſteres & l'Euchariſtie. Les paſſages qu'il

Digitized by Google

qu'il produit à ce ſujet ne ſçauroient être plus clairs. Enfin le Journaliſte conclut que s'agiſſant entre le Miniſtre & lui de découvrir à quelle Epoque il falloit fixer le commencement du ſilence que les Chrêtiens avoient gardé ſur les myſteres, il avoit dû renvoïer aux Livres de l'Euchariſtie, où cette queſtion eſt amplement diſcutée, & regarder ce qui y eſt établi en termes formels comme les vraïs ſentimens de l'Auteur, plûtôt que de les chercher dans des endroits où il ne s'explique qu'en paſſant ſur une matiere incidente.

Cette fauſſe interpretation du paſſage de M. de l'Aubeſpine n'eſtoit pas la ſeule ni la plus grande ſupercherie que M. Gallois eût reprochée à M. Claude. Il s'étoit plaint plus amerement encore que le Miniſtre eût oſé aſſurer que la LXXXIII. *Homelie de S. Chryſoſtome ſur S. Matthieu* dans laquelle l'inſtitution de l'Euchariſtie eſt expliquée, ne dit mot ni de la realité ni de la preſence locale, pendant que cette Homelie en contient les plus illuſtres témoignages. En effet, c'eſt là que S. Chryſoſtome dit ces paroles ſi celebres; *combien y en a-t-il qui diſent maintenant, je voudrois bien avoir vû la forme de Jeſus Chriſt, ſa figure, ſes vêtemens! Eh bien! vous le touchez, vous le mangez*: C'eſt là qu'il remarque encore que Jeſus-Chriſt but ſon Sang tout le premier pour *raſſurer par ſon exemple les Apotres qui euſſent fait difficulté de boire du Sang* M. Gallois accable encore M. Claude de pluſieurs autres paſſages tirez de la même Homelie, & tout auſſi clairs, tout auſſi précis que les precedens en faveur du dog-

dogme de la preſence réelle. On ne devineroit jamais comment le Miniſtre les élude dans ſa lettre. Les Homelies de S. Chryſoſtome, repondit-il, ont deux parties. Dans la premiere il eſt interprete ; il eſt predicateur dans la ſeconde. Dans l'une il donne l'explication du texte de l'Ecriture verſet après verſet, & dans l'autre il fait une application aſſez longue, où il deploïe toutes les voiles de l'Eloquence. Lorſqu'on a pretendu qu'il n'y a pas un mot de la realité dans ſa LXXXIII. Homelie, on n'a eu égard qu'à ſa qualité d'interprete, & à la premiere partie de cette Homelie, étant inutile de produire *des exhortations populaires où la chaleur de l'eſprit & les élancemens de l'ame font tout.*

Je ne m'arrêterai point à faire ſentir combien cette diſtinction eſt imaginaire, combien elle eſt abſurde, combien même elle peut-être dangereuſe. Cela n'eſt pas de mon ſujet : je laiſſe au public de toutes les communions à vanger les Peres du mepris injuſte que quelques perſonnes affectent d'avoir pour leurs perſonnes & pour leurs ouvrages. Je me contenterai de faire obſerver que cette diſtinction ne ſervoit à rien à M. Claude dans ſa diſpute avec M. l'Abbé Gallois, puiſque le plus fort de tous les paſſages que celui-cy avoit rapportez n'étoit point de cette ſeconde partie dont M. Claude conteſtoit l'authorité. Il eſt vrai que le Miniſtre prévoïant bien que cette objection ne feroit honneur ni à ſon ſçavoir ni à ſa droiture l'avoit propoſée lui-même dans ſa reponſe à M. l'Abbé Gallois : mais comment y repond-il ? En homme qui ſent l'embaras ou il s'eſt jetté : il conclud

Digitized by Google

clut assez brusquement en disant que ces passages avoient été expliquez plusieurs fois en faveur de son party: ils l'ont été mille fois, dit le Journaliste, mais très-mal, & c'est comme s'ils ne l'avoient jamais été.

Voilà les deux principales difficultez de la contestation dont il s'agit. M. Gallois avoit fait quelques-autres objections à M. Claude, mais en passant. M. Claude repondit de même en peu de mots. Ce n'est pas la peine d'insister sur ces bagatelles. Je dis bagatelles, par rapport à la maniere trop succinte dont ces Messieurs ont écrit, car les articles sur lesquels ils disputoient étoient en eux même très-serieux.

§. IX.

Dispute de M. Gallois avec Tanegui le Fevre.

UN sujet moins important mit aux mains M. Gallois & M. le Fevre (89) Il ne s'agissoit presque entr'eux que de quelques discussions grammaticales peu considerables au jugement de M. Juncker. (90) *Totius controversiæ cardo in puré grammaticis quisquiliis versatur.* La dispute s'échauffa pourtant à un point qu'ils en vinrent aux injures: les lecteurs pourront juger si la chose meritoit effectivement qu'ils se fachassent.

Je remonterai d'abord à la source de cette querelle. M. de Sallo avoit témoigné dans l'Ex-

(89) Voi. touchant Tanegui le Fevre la Note qui suit l'Histoire du Journal de l'Abbé Gallois.

(90) *Ubi sup.* p. 98.

l'Extrait de la vie de Theſée (91) qu'il auroit été à ſouhaitter que M. le Fevre eût rejetté à la fin ou aux marges de ſon livre les remarques qu'il avoit inſerées en pluſieurs endroits du corps même de la traduction de cette vie de Plutarque: „ rien au monde, „ ajouta-t-il, n'étant plus choquant que de „ trouver une Hiſtoire interrompuë par un „ point de critique." Cette legere cenſure put prevenir M. le Fevre contre le *Journal des Scavans*: mais comme elle étoit adoucie par tout ce qu'on peut dire de plus flatteur, il diſſimula ſon chagrin. Peut-être même étoit-il entierement étouffé lorſque l'analyſe de la ſeconde partie de ſes Lettres critiques le reveilla, & lui fit naitre l'envie d'écrire contre un ouvrage qu'il n'avoit jamais regardé de trop bon œuil. Ce n'eſt pas qu'on l'y eût extremement maltraité; au contraire, on avoit reconnu de bonne foy que ſes Lettres étoient remplies d'excellens morceaux, que pluſieurs paſſages des auteurs les plus difficiles de l'Antiquité y étoient expliquez avec beaucoup d'érudition & d'eſprit, que l'on y trouvoit des conjectures ingenieuſes pour retablir des endroits ſuſpects ou viſiblement corrompus, & de belles remarques touchant l'Hiſtoire

(91) 2. *Journ.* du 12. Janvier MDCLXV.

(92) C'eſt auſſi à quoi s'eſt attaché M. Dacier en ſuivant preſque toûjours le ſentiment de M. le Fevre. M. Maſſon a relevé la plûpart des dattes que l'un & l'autre avoient établies. On peut voir la vie d'Horace qu'il nous a donnée en Latin & qui parut à Amſterdam en 1700. in 8°. Cette Critique de M. Maſſon a donné lieu à pluſieurs écrits dont il eſt parlé dans l'*Hiſtoire Critique de la Republique des lettres.* Le P. Sanadon

toire & la Chronologie : par exemple, ſur le tems auquel a vecû Terence, & ſur l'ordre & les conjonctures où Horace a compoſé la plûpart de ſes odes & de ſes ſatyres (92). Il eſt vrai que ces juſtes eloges furent ſuivis de quelques reflexions critiques. Examinons ſi elles étoient bien fondées.

Il eſt dit dans le XXXIV. Chapitre du IV. Livre de Tite-Live que d'anciennes Annales rapportoient qu'il s'étoit donné un grand combat proche de Fidenes : *Cum Ueïentibus quidam Annales retulére claſſibus quoque ad Fidenas pugnatum.* La difficulté tombe ſur le mot de *claſſibus*. Tite-Live avoüe ingenuement qu'il ne comprend rien à cette façon de parler, *rem æquè difficilem atque incredibilem*, car, ajoute-t-il, comment auroit-on pû donner une bataille navale ſous les murailles d'une ville éloignée de la mer, & par laquelle il ne paſſe qu'une petite riviere ? *Nec nunc lato ſatis ad hoc amne, & tum aliquantò, ùt à veteribus accepimus, arctiore.* M. le Fevre pretend (93) que ce doute n'eſt venu que de l'ignorance de Tite-Live, qui ne ſçavoit pas que le mot *claſſis* au ſingulier ſignifie non ſeulement une *Armée navale*, mais *une Armée de terre*, & qu'il ſe prend au pluriel

don eſt venu enſuite, & non ſeulement il a regardé cette Chronologie des œuvres d'Horace comme la clef dont on devoit ſe ſervir pour entrer parfaitement dans le ſens du Poëte, mais il a crû même qu'il falloit arranger ſes poëſies ſuivant cette méthode, & c'eſt ce qu'il a fait dans l'Edition de ſon Horace.

(93) Part. I. *Epiſt.* XLVII. ad *Ægidium Menagium* p. 154.

Digitized by Google

riel pour *des Eſcadrons* : & ſi l'on demande au critique ſur quoi il ſe fonde pour decider que Tite-Live a ignoré le double ſens ſingulier & la ſignification plurielle de *claſſis*, il repond qu'il a fait voir dans ſes notes ſur Phedre, qu'Ariſtote lui même n'avoit pas toûjours bien ſçû le Grec, & qu'ainſi on ne doit pas être ſurpris qu'il accuſe Tite-Live de n'avoir pas connu toute l'étendue d'un mot Latin, ou de ne s'en être pas ſouvenu dans le beſoin. M. Gallois expoſa cette reponſe d'un air railleur & tâcha d'en developper le ridicule, à quoi l'on peut dire qu'il ne reuſſit pas mal.

M. le Fevre ſentit bientôt qu'il s'étoit trop avancé & que s'il perſiſtoit à ſoutenir cette cenſure, il ſeroit en butte aux railleries de ſes ennemis, qui, ſans qu'il eût jamais fait mal à perſonne, ont toûjours été en grand nombre. Il fit plus que de ſe deſiſter d'une accuſation dont on ſe ſervoit pour lui nuire, il nia que jamais il l'eût formée, & ajouta qu'il n'avoit pas accuſé Tite-Live d'avoir ignoré la ſignification plurielle de *claſſis*, mais ſimplement de ne ſe l'être pas rappellée. „ Il ne ſe ſouvient pas lui même, reprend M. „ l'Abbé Gallois, qu'il a écrit en termes ex- „ près ce qu'il deſavouë à préſent. *Neque „ inſuper tantopere indignandum eſt, ſi quid ignoraſſe Livium in Latinitate dixero.*" M. Le Fevre ſe plaignit encore qu'on lui attribuât d'avoir dit „ qu'il avoit montré dans ſes „ notes ſur Phedre qu'Ariſtote ne ſçavoit „ pas mieux le Grec que Tite-Live ſçavoit „ le Latin. Que veulent dire ces paroles, repond M. Gallois? *non minus æquo animo elegan-*

gantiores homines laturi ſunt reprehendi à nobis Livium in cognitione Latinitatis, quum nuper, in noſtris ad Phœdrum notis, Ariſtotelem in cognitione ſermonis Græci reprehenſum fuiſſe patienter tulerunt. (94)

Je ſçais que M. le Fevre objecta pour s'excuſer, que ces mots *Latinitatis* & *ſermo Græcus* doivent s'entendre d'un mot Grec & Latin & non pas du Grec & du Latin en general: mais on voit aſſez que c'eſt là un ſubterfuge tout à fait frivole, & je ſuis fâché qu'une mauvaiſe honte y ait fait recourir un homme tel que M. le Fevre. Dans l'uſage commun des bons auteurs *Latinitas* & *ſermo Græcus* ſe prennent pour le Grec & pour le Latin, & non pas pour une expreſſion Grecque & Latine.

Auſſi M. le Fevre chercha-t-il d'abord à reparer par des explications forcées ce qu'il avoit dit de trop dur contre ces anciens auteurs, ou plutôt de trop avantageux pour lui même. Mais ces apparences de modeſtie l'incommodoient, elles ne durerent pas long tems, il changea bientôt de ton, & convint ſans ſe faire trop preſſer, qu'il étoit aſſez habile homme pour apprendre non ſeulement à Ariſtote & à Tite-Live des ſecrets de leur langue, qui leur avoient été inconnus, mais encore pour en faire leçon aux plus eloquens perſonnages de l'Antiquité. Ce trait eſt fort, ne le paſſons pas ſans reflexion. Nous pouvons penſer auſſi judicieuſement que les plus celebres Ecrivains Grecs & Latins; mais leurs langues

(94) V. *Tan. Fabri Epiſt.* XLI. p. 156. Lib. I.

Digitized by Google

gues avoient des beautez & des fineſſes qui echappent néceſſairement à la vuë la plus fine & la plus perçante des modernes.

Carlo Dati (95) a renouvellé cette accuſation de M. le Fevre contre Tite-Live dans ſes *Proſe Fiorentine*: mais malgré tous leurs efforts, ils n'ont encore pû reuſſir à perſuader au public que leur cenſure fut bien fondée. Que ſi quelqu'un s'étoit par hazard laiſſé ſeduire, qu'il conſulte l'illuſtre M. della Torre (96) qui a juſtifié Tite-Live d'une maniere ſi forte qu'on eſt-obligé de ſe rendre à ſes raiſons. L'Hiſtorien Romain, ainſi qu'il l'a parfaitement remarqué, n'ignoroit nullement que *claſſis* pouvoit ſignifier une *Armée de terre*, mais comme les vieilles Annales qu'il conſultoit venoient de raconter qu'il s'étoit donné un combat à pied & à cheval proche de Fidenes, il ne pouvoit plus lui donner cette ſignification, ou bien il auroit fallu que ces Annales euſſent repeté deux fois la même avanture, ce qui n'étoit pas à preſumer, & voilà en quoi conſiſtoit la difficulté du tems de Tite-Live, qui, toutes reflexions faites, croit que l'on a pû combattre ſur la riviere proche Fidenes en empêchant le concours de pluſieurs vaiſſeaux, & qu'enſuite les Romains ont publié, pour augmenter l'honneur de cette victoire, que deux armées navales avoient combattu ſur la riviere de Fidenes: *Niſi in trajectu forté fluminis prohiben-*

(95) Carlo Dati Gentilhomme Florentin ſur lequel on peut conſulter l'*Iſtoria degli Scrittori Fiorentini* du P. Negri & les *Meſlanges de Litterature tirez des lettres MM. de M. Chapelain.* p. 46-50.

(96) Dans ſes *Monumenta veteris Antii.* C'eſt un des meilleurs

bibendo aliquarum navium concurſum in majus, ut ſit, celebrantes, navalis victoriæ vanum titulum appetivere. Juſqu'à ce qu'on ait inventé & établi ſolidement quelque choſe de meilleur, on fera bien de s'en rapporter à Tite-Live.

Ariſtote & Tite-Live ne ſont pas les ſeuls Ecrivains de l'Antiquité à qui M. le Fevre ait fait le procez ſur la pureté des termes qu'ils ont employez: il n'a pas eu plus d'égards pour Terence, & cela ſous pretexte, que ce poëte n'aïant pas compris, ou aïant mal lû un vers d'Apollodore, dont le Phormion eſt tiré, il l'a mal traduit. M. Gallois trouveroit la vivacité de M. le Fevre en quelque ſorte excuſable, ſi Terence étoit effectivement convaincu de la faute qu'on lui impute; mais comment pourroit-il l'être? les œuvres d'Apollodore ſont perduës, & même le paſſage Latin, dont ſon critique lui fait un crime, eſt corrompu. N'importe, M. le Fevre veut à toute force que cela ſoit comme il le dit, & voici par quelles gradations il vient à concilier tant de difficultez. Il determine d'abord ce qu'Apollodore a voulu dire, & en quels termes il a du s'exprimer en Grec, il ſuppoſe enſuite que Terence n'aïant pas compris l'expreſſion d'Apollodore a ſubſtitué un mot pour l'autre & a traduit le mot qu'il avoit ſubſtitué. Et comme après toutes ces ſup-

leurs ouvrages d'Hiſtoire ancienne qui ait paru depuis longtems. L'Auteur Philippe della Torre né à Ciudad de Frioul en MDCLVII. eſt mort le XXV. de Fevrier MDCCXVII. V. Son Eloge par M. Facciolati dans le II. vol. *des Memoires de Litterature* de M. de Sallengre.

ſuppoſitions ſa conjecture ne s'accorde pas encore avec le paſſage du Poëte comique Latin, tel qu'il ſe lit dans toutes les editions, il pretend que ce paſſage eſt corrompu, & le reſtituë enfin à ſon gré. Cette longue enfilade de conjectures parut aſſez ſinguliere à M. Gallois pour qu'il la placât dans le Journal, & elle y parut accompagnée d'une courte reflexion, où l'on inſinuë adroitement que les Ouvrages d'Apollodore aïant diſparu, & le texte de Terence ſe trouvant defectueux, ſelon M. le Fevre lui-même, il étoit auſſi „ difficile de dire ce que Terence a voulu „ traduire, & comment il l'a traduit, qu'il „ le ſeroit de juger ſi un peintre auroit reuſſi „ dans un portrait dont on n'auroit ni l'ori- „ ginal ni la copie." Cette comparaiſon eſt ſenſée, & developpe parfaitement tout le ridicule de cette methode conjecturale de corriger les Auteurs. Il ne faut pas croire pourtant qu'elle eut fait la moindre impreſſion ſur M. le Fevre. Il revint de nouveau à la charge, & pour montrer que cette methode n'étoit point auſſi extraordinaire qu'on le diſoit, il cita un *Auteur ſçavant & ſpirituel du conſentement de tout le monde*, qui l'avoit miſe heureuſement en pratique. Or cet Auteur *ſçavant & ſpirituel* étoit M. le Fevre lui-même, qui par un paſſage de Plaute ſain & entier avoit deviné comment l'Original grec étoit conçu. M. Gallois demêla ſenſiblement la difference de ces deux methodes de reſtituer les paſſages, employées toutes les deux par M. le Fevre avec un ſuccez bien different. Dans l'une on juge d'un tableau dont on n'a ni l'original ni la copie; dans l'au-

l'autre, on juge par une excellente copie de ce que devoit être l'original. L'application eſt aiſée.

Enfin, M. Gallois avoit témoigné deſapprouver que M. le Fevre eût traduit en Latin & commenté en termes trop libres la Comedie la plus obſcéne d'Ariſtophane (97) M. le Fevre n'oppoſa pour ſa deffenſe que l'exemple de quelques Auteurs, dont la conduitte devoit être elle même juſtifiée avant qu'il pût s'en ſervir pour juſtifier la ſienne. Après cela, il ſe jette ſur les louanges d'Ariſtophane, digreſſion peu neceſſaire, puis qu'on ne lui diſputoit pas que ce Poëte fût excellent en ſon genre : le Journaliſte n'en avoit dit mot, il s'étoit plaint uniquement que l'on eût devoilé des myſteres, que le Grec lui-même, tout libertin & tout effronté qu'il étoit, n'avoit pas eu l'impudence de preſenter à découvert.

Cependant tant que la critique de M. le Fevre s'en étoit tenuë aux Auteurs profanes, M. Gallois l'avoit aſſez ménagé, mais ce ne fut pas la même choſe quand ce dernier crût s'appercevoir qu'il avoit oſé la porter juſques ſur l'Ecriture ſainte. Le Journaliſte le prit alors ſur un ton plus haut & le preſſa vivement. „ Il change des mots, dit-il, il tranſ-
„ poſe des periodes, ote quelquefois des lignes
„ entieres, & le tout ſans en rapporter d'au-
„ tres raiſons, ſi ce n'eſt que le ſens en de-
„ vient plus intelligible. Mais ces conjec-
„ tures qui peuvent être tolerées dans les Au-
„ teurs

(97) Les ἐκκλησιάζουσαι.

„ teurs profanes, ſont d'une dangereuſe con-
„ ſequence dans l'Ecriture ſainte ; car s'il
„ étoit permis à tout le monde de changer
„ ce qui ne lui plait pas, il n'y auroit rien
„ de certain, & chacun ſe feroit une Ecri-
„ ture à ſa fantaiſie." Sur cet article il me paroit que M. Gallois a pris l'allarme un peu chaudement. Dieu, qui a divinement inſpiré les Ecritures, ne conduit pas ſi exactement la main des copiſtes qu'il ne leur ſoit échappé pluſieurs fautes, leſquelles ont beſoin d'être redreſſées par les critiques. Les Recueils de *variantes* publiées depuis la renaiſſance des lettres en fourniſſent une preuve que l'on ne detruira jamais. Il ne faut pas même s'imaginer que cette critique ait été inconnuë aux peres de la primitive Egliſe (98) & que ce ſoit uniquement un fruit dangereux de la critique moderne. Dés les premiers ſiécles, il s'étoit gliſſé dans les exemplaires de la Bible pluſieurs *variantes*, parmi leſquelles les peres ont été ſouvent obligez de choiſir celles qui paroiſſoient plus conformes au ſtyle de ce divin livre, ou à la ſuite des matieres. Bien plus, lorſqu'il a été queſtion d'accorder ce que S. Eſtienne dit au livre des Actes avec l'Hiſtoire de Moyſe, quelques interpretes moins ſubtils & plus ſinceres que le gros des commentateurs, Eugubinus, Lippoman, Maſius, Caïetan même & Maldonat ſe ſont abſte-

(98) V. La Préface qui eſt à la tête de la Bible Grecque du Vatican & celle des Hexaples par le R. P. de Montfaucon.

(99) Dans ſa *Critica ſacra.*

(100) *Exercit. ad Baronium.* p. 128. 129.

abſtenus de recourir à des explications forcées qui ne font qu'ebloüir les ignorans, & exciter l'indignation des perſonnes qui joinent une candeur eſtimable à de profondes lumieres. Mais ces doctes Commentateurs n'ont pas fait difficulté de dire, que la fidelité des Copiſtes qui nous ont donné le texte Grec du Nouveau Teſtament leur étoit ſuſpecte. Ceux qui voudront en ſçavoir davantage peuvent conſulter le ſçavant Capel, (99) Caſaubon (100) & la Préface qui eſt à la tête de l'Edition Grecque du Nouveau Teſtament, dont le public eſt redevable aux ſoins du docte & laborieux M. Mill. (1)

„ Mais s'il étoit permis à tout le monde, „ ajouta M. Gallois, de changer dans l'Ecri„ ture ce qui ne lui plait pas, il n'y auroit „ rien de certain & chacun s'en feroit une „ à ſa fantaiſie." C'eſt une autre extremité qu'il faut éviter avec grand ſoin : mais les anathemes que S. Jean a prononcez dans l'Apocalypſe. (2) contre ces critiques temeraires qui ajouteroient ou retrancheroient une ſyllabe à ſa revelation, ne doivent point epouvanter les ſçavans, qui apportent à la correction des livres ſaints des vûës droites & des mains pures. Il y a beaucoup de paſſages qui euſſent apprêté à rire aux libertins, & fourni des armes aux impies, ſi d'heureu-

(1) A Oxford en 1707. in folio. M. Kuſter a eu ſoin de la nouvelle Edition d'Amſterdam en 1710. V. Auſſi la Préface du Nouveau Teſtament Grec de M. Von Maſtricht Amſt. 1711. in 8°.

(2) *Cap.* XXII. 18. & ſeqq.

reuſes reſtitutions n'avoient pas mis ces endroits là hors de leur atteinte.

Après tout, quoique la reflexion de M. l'Abbé Gallois ne ſoit pas entierement exacte, je ne voudrois pas inferer de là „ que la „ critique étoit un pays qui lui étoit à peu „ près auſſi inconnu que les terres Auſtrales." (3) Il y a beaucoup d'apparence que le Journaliſte à ici ſacrifié ſes propres lumieres à un reſpect mal entendu pour l'Ecriture, ou ce qui eſt plus vraiſemblable, que touché de l'eſprit d'indevotion que l'on remarque aiſement dans les notes de M. le Fevre, il n'a pû retenir ſon zèle & l'a peut-être pouſſé plus loin qu'il ne le falloit. Ce qu'il y a de vrai eſt qu'on ne ſçauroit trop blamer les diſpoſitions & l'eſprit de vaine curioſité que la plûpart des gens de lettres apportent à la lecture des livres ſacrez. *Dieu nous les a-t-il donnez pour cela?* diſoit un Homme (4) dont la reputation eſt égale dans tous les partis, l'éloquent M. Abadie.

Que ſi le principe de M. le Fevre étoit plus exact generalement parlant que celui de M. Gallois, il faut convenir pourtant que ce dernier n'avoit pas tort de blamer l'uſage qu'en avoit fait le Profeſſeur de Saumur, homme habile, grammairien profond, critique delicat & ingenieux; mais trop hardi & qui ne connoiſſant point les bornes qu'on doit donner à la licence des conjectures, a changé ſur les plus foibles raiſons tout ce qui

(3) *Lett. à M. Bernard* dans les *Nouv. de la Rep. des Lettres* Août MDCCI.

Digitized by Google

qui n'étoit pas à ſon gré dans les Auteurs ſacrez & profanes. M. Baillet a donné à cette conduitte un nom un peu odieux, mais qui n'eſt point convenable à M. le Fevre: c'eſt une pedanterie, „ dit-il, de vouloir nous obliger de „ croire (5) que Tite-Live, Terence & Ariſto„ te ne ſçavoient pas leur propre langue, & „ de ſe mettre ſur le pied au XVII. Siecle de „ faire des leçons de Grammaire aux anciens „ qui nous ont appris leur Langue, & qui „ ont écrit dans le tems qu'on la parloit le „ mieux; de vouloir changer les mots & „ tranſpoſer les periodes même dans le texte „ de l'Ecriture, ſans ajouter d'autres raiſons „ de cette liberté, que parcequ'il nous pa„ roit que le ſens en ſeroit meilleur. Quoique M. le Fevre ne ſoit pas nommé dans ce paſſage de M. Baillet, il y eſt ſi bien deſigné qu'il eſt impoſſible de le méconnoitre.

Mais ſi la raiſon étoit partagée dans le fonds de la diſpute qu'eurent enſemble MM. le Fevre & Gallois, il faut convenir que dans la forme le tort fût entier du coté du Profeſſeur. Il vomit les plus atroces injures contre le Journaliſte, & il laiſſa voir une ſi haute opinion de ſon merite, que quoique effectivement il en eût beaucoup, il étoit preſque impoſſible que l'on n'en fût pas bleſſé comme quand il dit: „ que pour bien „ juger de ſes Livres, il faut avoir l'ame „ capable de pluſieurs formes, & ſentir à „ de-

(4) *Verité de la Relig. Chrêtienne.* Liv. III. Chap. VI.
(5) *Jug. des Scavans.* Tom. I. p. 97. 98.

„ demi-mot le beau & le fin de ſes expreſ-„ ſions" (6) Il lui eſt échappé bien d'autres fanfaronades auſſi fortes pour le moins. Je laiſſe à penſer ſi M. Gallois en prit avantage. il le fit & avec eſprit, car au lieu de ſe recrier ſur ce qu'elles ont d'odieux & de puerile, il ſe contenta de les tranſcrire, & de les mettre dans un point de vûë qui en fait ſentir tout le ridicule, M. Bayle leur a de même tellement menagé quelques petits coins dans ſon Dictionnaire (7) que l'on découvre ſans peine combien elles l'avoient ſcandaliſé.

M. le Fevre ne crut pas s'être ſuffiſamment vangé du Journal par cette premiere brochure, écrite en forme de Lettre & adreſſée à M. Bauldry: (8) Il en publia une autre peu de mois après, moins violente à la verité, mais plus ſatyrique. Elle porte le titre de *ſeconde Journaline*. (9)

M. Gallois n'y repondit point en détail; il avertit ſeulement que cette piece étoit ſi pitoïable que tout le monde avoit jugé qu'elle ne meritoit aucune reponſe. C'étoit pouſſer le mepris un peu trop loin; car elle eſt écrite de maniere à ſe faire lire avec plaiſir (10) & la prudence demande que l'on détruiſe par une refutation ſolide les impreſſions que de pareilles critiques laiſſent d'ordinaire. Il faut même

(6) *Journ. du Journ.* p. 14.
(7) Tom. I. p. 142. & 336.
(8) Paul Bauldry mort Profeſſeur à Utrecht en MDCC. nous lui devons une excellente Edition du Traité de Lactance de *mortibus perſecutorum*.
(9) Elles ont été reimprimées à Utrecht en 1670, in 12. la premiere Edition eſt de Saumur in 4°.

Digitized by Google

me convenir qu'il y a dans cette derniere lettre de M. le Fevre des reflexions tres judicieuſes ſur le Journal, & elle dût mortifier ſenſiblement M. Gallois, puis qu'enfin M. le Fevre lui fit comprendre & fit comprendre en même tems à tout le public que le Journaliſte s'étoit un peu oublié en ne l'appellant que le Grammairien de Saumur, & un regent de troiſieme; (11) Ces titres ne convenoient point à un Homme à qui ſes Ouvrages avoient acquis une reputation generale dans toute l'Europe, que les Princes & les plus celebres Academies s'efforçoient à l'envi d'enlever à ſa patrie: &, comme il le dit lui-même, un grammairien qui a lu pluſieurs fois la Bible avec de bons commentaires, la plûpart des Peres Grecs & Latins, tous les Poëtes depuis Homere juſqu'à l'Anthologie, tous les Hiſtoriens depuis Herodote juſqu'au declin de l'Empire de Conſtantinople, tous les Ecrivains Latins depuis les fragmens d'Ennius juſqu'à Boëce, ce Grammairien ne merite-t-il aucune conſideration, & doit-on juger de lui par l'état de ſa fortune? Non ſans doute, cet homme là n'eſt point au-deſſous des places les plus brillantes; il honore les plus mediocres, il releve les plus baſſes.

§. X.

(10) M. Morhoff dit en parlant de cette ſeconde Journaline *falſé exagitat.*

(11) M. des Maizeaux a eu raiſon de remarquer que M. Gallois avoit rabaiſſé M. le Fevre d'un degré. Il étoit Regent de ſeconde.

Digitized by Google

§. X.

Dispute de M. Gallois avec M. Vaumorin.

ON doit regarder comme l'effet d'un zèle aveugle la querelle que M. Vaumorin suscita peu de tems après à M. l'Abbé Gallois. C'est assez la coutume des Hebraïsans de ne pas entendre raillerie & de ne pouvoir vivre en paix avec tous ceux qui s'écartent de leurs sentimens. M. Vaumorin n'a pû avoir d'autres raisons de s'élever contre l'Extrait de la Tiberiade de Buxtorf, livre dont une nouvelle Edition publiée par les soins du petit fils de l'Auteur donna lieu à M. Gallois de parler assez amplement.

Il est certain que le Journaliste laissa aisement entrevoir, en rendant compte de la Tiberiade de Buxtorf, qu'il n'étoit pas du sentiment de ce Professeur sur l'Antiquité de la Massore, & qu'il ne lui paroissoit pas que l'on dût la regarder comme la haye de la loy, *sepes legis*, puisque malgré cette invention, il n'avoit pas été au pouvoir des Juifs d'empêcher que le Texte Hebreu ne se corrompit. Et voilà précisement sur quoi roule la lettre de M. Vaumorin : il s'y attache à compiler les passages des Rabins qui ont prononcé anathême contre R. Elias Levita Auteur de cette opinion. Fier de ce nombre d'authoritez, qui l'emportent chez lui sur les plus solides raisons, il accable de plaisanteries pitoïables le Journaliste, qui cependant n'avoit fait qu'exposer en peu de paroles ce qu'il pensoit de la Massore.

La

Digitized by Google

La mauvaiſe humeur du Sr. Vaumorin alla juſqu'à faire un crime à ſon adverſaire des louanges qu'il avoit données à Buxtorf, le premier avoit-il dit, qui eût entendu ſa matiere. Le zèle Hebraïſant rappella les noms fameux de Galatin, de Genebrard & de pluſieurs autres qui avoient étudié à fonds la Maſſore & en avoient doctement écrit avant le celebre Profeſſeur de Baſle. Il loüa ſurtout le travail d'Arias Montanus, qui a inſeré dans la grande Bible d'Anvers dont-il prit ſoin un Traité profond ſur la Maſſore & ſur l'uſage que l'on en doit faire. Mais l'expreſſion de M. Gallois n'étoit point trop forte. Il eſt vrai que longtems avant Buxtorf, pluſieurs grands hommes conſommez dans la Langue Hebraïque avoient tenté ces ſortes de diſcuſſions, mais ſans beaucoup de ſuccez : Arias Montanus en particulier ne leur devoit pas la juſte reputation qu'il s'étoit acquiſe (12). Il la meritoit par d'autres endroits. Quoiqu'il en ſoit, M. Gallois n'a pas été mal fondé à dire que Buxtorf étoit le premier qui eût entendu la Maſſore: il eſt effectivement le premier qui en ait donné l'intelligence dans ſon Traité intitulé *Tiberias.*

On ſent bien qu'il ne me conviendroit pas d'entrer dans le fonds de cette Diſpute, qui ne roule que ſur des détails de Grammaire inintelligibles pour la plûpart des Lecteurs, & qui ſeroient néceſſairement trop étranglez pour ceux qui ſeroient capables d'y entendre quelque choſe. Je me contenterai de

(12) V. *Hiſt. Critique du Vieux Teſtament* Liv. I. Chap. XIV. p. 132.

de renvoïer à la Bibliotheque des Auteurs Hebreux de M. Wolfius, lequel a ramaſſé avec ſoin dans cet ouvrage tout ce qu'on peut dire de plus ſenſé ſur la Maſſore & d'indiquer à la marge les livres de quelques Auteurs qui ſe ſont utilement exercés ſur cette matiere.

M. Gallois ne jugea pas à propos de repondre au ſieur Vaumorin, & certainement, il prit le parti le plus raiſonnable. Il ne l'eût pas fait revenir de ſes preventions, elles paroiſſent trop fortes, & le public qui ne cherche guere dans les Journaux que des nouvelles litteraires, n'avoit pas beſoin qu'on le jettât dans des queſtions auxquelles il s'intereſſoit mediocrement. Alors auſſi les Journaliſtes ne ſe croioient point en droit de faire d'un Ouvrage periodique un champ de bataille, toujours ouvert pour rompre une lance avec le premier venu.

J'ajouterai que le ſtyle de cette Lettre eſt trop ſingulier pour n'en pas donner ici un echantillon; & je le fais avec d'autant plus de confiance que ces ſortes de petites piéces ne tombant qu'entre les mains de quelques curieux, les extraits que l'on en donne ont les agremens de la nouveauté pour la plûpart des Lecteurs. „ Il eſt vrai, dit M. de „ Vaumorin, que M. le Journaliſte, qui de„ puis quelque tems commence à ſe vouloir „ eriger un tribunal en titre, pour y faire „ comparoitre quand bon lui ſemble les ſça„ vans & les ignorans, s'eſt imaginé que „ tout ce qu'il dira de cet Ouvrage, ſous „ prétexte de vouloir reveiller la mémoire „ de celui qui l'a compoſé, ſera le verita„ ble

„ ble poids du ſanctuaire, où tous les ſça-
„ vans s'arreſteront, & qu'on dira de lui
„ avec avantage ce que quelques uns diſoi-
„ ent autrefois de Pythagore, *αὐτὸς ἔφα*, *oüi*
„ *il l'a dit*, il le faut croire. Mais il faut,
„ s'il lui plaît, qu'il prenne garde qu'il ne ſe
„ trompe comme il a fait, & qu'en faiſant
„ reflexion ſur les fautes & les bevuës qu'il
„ commet à tout moment, on ne diſe de
„ lui ce qu'on diſoit autrefois d'un mauvais
„ Poëte.

Annales Voluſi Paduam morientur ad ipſam
Et laxas ſcombris ſæpe dabunt tunicas.

„ Et en effet, Monſieur, quand vous vou-
„ drez en vous divertiſſant prendre la peine
„ de jetter les yeux ſur le precis de ce
„ Journal, & que vous conſidererez les con-
„ cluſions qu'il veut qu'on tire des reflexions
„ qu'il a faites ſur la Tiberiade de Buxtorf,
„ il me ſemble que vous vous imaginerez
„ que vous-êtes encore au premier âge du
„ monde, & un peu auparavant le Deluge,
„ où les Enfans de Caïn aïant vû que les
„ filles des hommes étoient fort belles & à
„ leur gré, en prirent quelques unes en ma-
„ riage & en firent naître des geants, ſelon
„ même ce que l'Ecriture nous en enſeigne
„ quand elle nous dit, *Videntes filii Dei filias*
„ *hominum quod eſſent pulchræ acceperunt ſibi*
„ *uxores ex omnibus quas elegerant*, & in-
„ continent après, *poſtquam ingreſſi ſunt filii*
„ *Dei ad filias hominum, illæque genuerunt, iſti*
„ *ſunt potentes à ſæculo, viri famoſi*, & dont
„ il eſt dit un peu auparavant, *Gigantes*

„ *autem*

„ *autem erant ſuper terram in diebus illis*: ou „ bien plûtôt & ſi vous le voulez, que vous „ êtes dans ces grandes & vaſtes campagnes „ de l'Afrique, où la rareté des eaux con- „ traignant une infinité d'animaux differens „ & en genre & en eſpece de ſe trouver „ en même lieu pour y boire & ſe desalte- „ rer oblige inſenſiblement leur brutalité à „ ſe mêler les uns avec les autres, & à nous „ y produire des monſtres & des animaux „ hideux.

„ Ce n'eſt pas pourtant, Monſieur, qu'en „ voulant faire l'application (13) de ces deux „ comparaiſons, je veüille dire comme les „ interprêtes de l'Ecriture en expliquant ce „ paſſage, *videntes filii Dei filias hominum* & „ le reſte, ſe ſont imaginez les uns, que ces „ *filii Dei* leſquels *ingreſſi ſunt ad filias homi-* „ *num* étoient veritablement, quoique cela „ ſoit tres faux, & ſans aucune probabilité, „ des Anges & des Demons, & particulie- „ rement du nombre de ceux qu'on appelle „ ordinairement *incubes & ſuccubes* & dont „ le Jeſuite Delrio a tant parlé; & les au- „ tres plus conformement à la verité, que „ c'étoient les Deſcendans de Seth, leſquels „ étoient plus gens de bien que ceux qui ti- „ roient leur origine de Cain; qu'il y ait par- „ mi ceux qui ſe joignent à M. le Journa- „ liſte pour communiquer de leurs études „ des gens qui ſoient auſſi illuminez que des „ Anges & auſſi mechans que des Demons „ &

(13) *Je ſuois ſang & eau pour voir, ſi du Japon*
Il viendroit à bon port au fait de ſon chapon.

„ & ainſi qu'on nous depeint les Deſcen-
„ dans de Cain ; ou bien que je les veuille
„ comparer à ces bêtes farouches qui au
„ lieu de ſe laiſſer flechir au chant du coq,
„ ainſi que font les Lyons, enragent comme
„ des Tygres, & deviennent plus cruels
„ quand ils entendent la muſique. A Dieu
„ ne plaiſe, puiſque ſa Loy me le deffend,
„ mais ſeulement pour vous faire connoitre
„ que du mêlange de ces eſprits tous diffe-
„ rens, il n'en peut rien ſortir que d'extra-
„ ordinaire & ſurprenant, mais venons au
„ détail de ce Journal & faiſons y reflexion".
Toute cette piéce eſt du même ſtyle, les raiſons y ſont mal expoſées, les authoritez encore plus mal choiſies, les railleries fades & les injures groſſieres. Enfin, malgré tout ce que cet Auteur & quelques autres piquez au jeu ont cenſuré dans le *Journal des Sçavans* de ce tems-là, il ſera toujours vrai de dire, que pour en avoir une juſte idée, on doit ſouſcrire à l'éloge qu'en a fait le P. Bouhours: „ C'eſt, dit-il, un abregé de tou-
„ tes les ſciences & comme une Bibliothe-
„ que en petit qui contient l'eſſence & la
„ fleur des livres, & l'Auteur eſt un eſprit
„ univerſel qui parle en même tems d'Hiſ-
„ toire, de Juriſprudence, de Philoſophie,
„ de Medecine & de Mathematiques (14)
„ Il eſt glorieux à M. Gallois d'avoir enlevé les ſuffrages d'un Ecrivain qui ne les accorde guere qu'au veritable merite : je voudrois pou-

Racine *Act.* III. *Scen.* 3. des *Plaideurs.*
(14) *Entretiens d'Ariſte & d'Eugene* p. m. 145.

pouvoir ajoûter qu'il ne les lui a jamais refuſez.

§. XI.

Vuide des Journaux de M. Gallois comment rempli.

AVant que de paſſer à un autre article, je ne puis me diſpenſer de dire un mot des *Mémoires ſur les Arts & ſur les Sciences preſentez à Monſeigneur le Dauphin* outre que ces conferences ſe trouvent pour l'ordinaire à la ſuite des Journaux de M. Gallois (15) on peut encore les regarder comme un veritable ſupplement à ces Journaux, aïant été compoſées dans le deſſein de remplir le vuide que le peu d'exactitude de M. Gallois avoit laiſſé. M. Denys (16) à qui nous en ſommes redevables y fait mention des meilleurs livres de Phyſique & de Medecine qui ont paru pendant les années MDCLXXII. MDCLXXIII & MDCLXXIV (17).

Ce Recueil eſt donc principalement utile à ceux qui s'appliquent à la recherche des choſes naturelles ; & ils ſeront bien dédommagez du tems qu'ils emploïeront à le lire, par le grand nombre de bonnes choſes qu'il y apprendront. Les extraits y ſont bien circonſtanciez, & l'Auteur les accompagne d'Hiſtoires amuſantes, de traits ſinguliers : il y recherche l'origine de pluſieurs inventions, dont nous joüiſſons aujourd'hui, ſans trop

(15) Elle ont été réimprimées à Amſterdam in 12. en MDCLXXIII.

(16) Voï. Notte II. après celle qui concerne Taneguy le Fevre.

Digitized by Google

trop ſçavoir à qui nous en avons l'obligation. Telle eſt, par exemple, celle des Trompettes parlantes, dont M. *Denys* raconte les effets prodigieux. Je ne doute pas non plus qu'on n'y liſe avec plaiſir tout ce qui concerne la fameuſe queſtion de la generation par les œufs, laquelle y eſt amplement diſcutée.

M. *Denys* ne s'eſt pas tellement livré à ces ſortes de ſçiences qu'il en ait abſolument négligé tout ce qui n'y a pas rapport. Il nous a donné des analyſes très bien faites de la vie du Cardinal *Commandon* & de quelques autres ouvrages de Litterature, il eſt même difficile de décider, lorſqu'il ſe rencontre dans quelques extraits avec M. L'Abbé *Gallois*, lequel des deux mérite alors la préference. Il me paroit qu'il l'emportent mutuellement à quelques égards; & que ſi M. *Gallois* a plus de juſteſſe que M. *Denys*, ce dernier a en recompenſe des viracitez heureuſes, & une legereté qui manquent un peu au premier.

NOTTE I.

Particularités concernant Taneguy le Fevre.

M. le Fevre eſt connu dans la République des Lettres pour un des plus fameux humaniſtes du Siécle paſſé : Mais peu de gens ſçavent en détail juſqu'où alloit ſon merite, & c'eſt ce qui me fait croire qu'on lira ici avec plaiſir ce qui le concerne.

Taneguy le Fevre étoit né à Caën d'un pere qui aïant trop aimé les voïages avoit ſacri-

(17) M. Deuys a donné 19 conferences en MDCLXXII, 5 en MDCLXXIII & 2 en MDLXXIV.

ſacrifié à cette paſſion la meilleure partie de ſon bien, & s'étoit mis dans la cruelle néceſſité d'embraſſer une profeſſion peu honorable, je veux dire celle de Foſſoïeur de la Paroiſſe S. Etienne. On prétend que c'eſt là une des Anecdotes qui ont fait deffeudre le *Segreſiana*. Quoique cet état ne dût pas lui inſpirer des deſſeins fort relevez pour la fortune de ſon fils, cepandant comme il découvroit en lui beaucoup de vivacité & d'aptitude aux ſçiences, il reſolut de faire les derniers efforts pour lui procurer une éducation convenable. Un de ſes freres Eccleſiaſtique habile le confirma dans cette idée. Il lui offrit même de ſe charger de ſon neveu & de lui apprendre les Elemens du Latin. Sa trop grande dureté rebuta le jeune diſciple que ſon pere ne put reſoudre à continuer ſes études qu'en le reprenant dans ſa maiſon & en lui donnant un précepteur moins ſevere. Le jeune le Fevre ne reſta pas longtems ſous ce nouveau Maitre, & il paſſa chez un Eccleſiaſtique ami de ſon pere, & qui étoit également charmé des progrez & de l'heureuſe phyſionomie du fils.

Malheureuſement ce bon Eccléſiaſtique ignoroit le Grec. M. le Fevre, qui ſentoit déjà la néceſſité de cette langue, eut le courage de commencer à l'apprendre, & perſuadé qu'avec un peu de pénetration, il n'y a point de langue ſi difficile qu'on ne puiſſe bientôt ſçavoir-il expliqua d'abord les Evangiles & ſe jetta enſuite dans Homere, & dans les Poëtes Tragiques. Il n'ignoroit pas que Sca-

Scaliger avoit ſuivi autrefois la même méthode, & qu'elle lui avoit reuſſi.

M. Le Fevre acheva ſes études à la Fleche, & les Jeſuites n'oublierent rien pour l'attirer dans leur Compagnie. Mais leurs tentatives furent inutiles: il retourna à Caën, & ſa famille, qui regardoit l'Etat Eccleſiaſtique comme le chemin qui conduit le plus promtement à l'abondance, & quelquefois à la fortune, eſſaïa de le lui faire embraſſer. Le jeune homme refuſa de ſe prêter à des vûës ſi intereſſées, & de choiſir un genre de vie pour lequel il ſe ſentoit de l'éloignement. Il aima mieux ſe livrer entierement aux belles Lettres, & venir chercher à Paris une fortune plus convenable à ſes premieres inclinations.

A peine fut-il arrivé dans cette ville que ſon merite lui procura des amis & des amis accreditez. M. des Noyers, Secretaire d'Etat, le preſenta au Cardinal de Richelieu qui regardoit comme un des devoirs indiſpenſables de ſon Miniſtere de proteger les gens habiles & de leur faire du bien. M. le Fevre fut chargé de lire tous les Auteurs qui s'imprimeroient au Louvre, & de choiſir parmi les diverſes leçons celles qu'il jugeroit les meilleures. La mort du Cardinal de Richelieu l'empêcha de jouir longtems de cet emploi & de la penſion de 2000. livres qui y étoit attachée. Le chagrin que lui cauſoit cet évenement le détermina à mener une vie fort retirée, & à s'enſevelir dans ſes Livres. Il ne les quitta que pour ſuivre M le Marquis de Francieres ſon ancien ami qui le mena à Langres dont il étoit Gouverneur. C'eſt

là que M. le Fevre prit du goût pour la doctrine des Proteſtans & qu'il renonça à l'Egliſe dans laquelle il étoit né. Les années ſuivantes ſe paſſerent en des voïages continuels. Enfin l'Academie de Saumur lui aïant offert une place de Profeſſeur en Humanitez, le goût infini qu'il avoit pris pour ce beau canton lui fit préferer ce poſte à la Chaire de Profeſſeur en Grec que Nimegue lui preſentoit en ce tems-là.

Dez que M. le Fevre ſe fût fixé à Saumur, il ne ſongea plus qu'à paſſer des jours agréables qu'il partageoit entre la compoſition de ſes ouvrages, l'éducation de ſes Enfans, & ſes amours. En vain l'Univerſité d'Utrecht & celle de Leyde lui propoſerent des avantages conſiderables, il ne lui fut pas poſſible de rompre les chaines qui l'attachoient à Saumur, où ſa fortune étoit d'ailleurs ſi médiocre qu'il fut obligé de vendre ſes Livres pour ſubſiſter. Ces établiſſement ſolides & honorables ne furent pas les ſeuls qu'une paſſion trop vive lui fit manquer. Quelques affaires l'aïant attiré à Paris, M. Colbert lui fit des propoſitions avantageuſes, & dont il fut ébranlé; mais ſes amis eurent lieu d'être étonnez de le voir partir bruſquement pour s'en retourner à Saumur. Il s'en fallut peu que ce voïage ne lui devint funeſte, le batteau qu'il avoit pris à Orleans aïant manqué à perir. Tout occupé de ſa Belle, & ſemblable au Poëte de Petrone, M. le Fevre conſerva aſſez de ſang froid dans ce peril pour faire cette jolie Epigramme.

Quid juvat haud periiſſe tuis Ligerine ſub undis.
Si pereo flammis o Ligerina tuis *.

Il un échapa pourtant, mais M. Colbert indigné de ce depart précipité le priva de la penſion de cinq cens écus dont le Roi le gratifioit annuellement.

Les Amours de M. le Fevre ne prenoient rien ſur ſes ouvrages, & même on peut dire que la ſenſibilité de ſon cœur a repandu dans ſes commentaires une certaine délicateſſe qu'il eſt rare de trouver dans ces ſortes de compoſitions. On y trouve par tout une chaleur d'imagnation qui les fera toujours lire avec plaiſir.

M. le Fevre avoit plus de trente ſept ans lorſqu'il publia en 1653. ſon premier ouvrage, c'eſt-à-dire, le Peregrin de Lucien avec des Notes & une verſion Latine in 4. Sa Diſſertation pour prouver *que le témoignage de Joſephe en faveur de J. C. eſt ſuppoſé* parut en MDCLV. in 8. M. Huet y a repondu dans ſa *Demonſtration Evangelique* (Propoſ. III. §. XVIII. p. 30.) mais malgré l'érudition qu'il y a verſée à pleines mains, on ne voit pas qu'il ait ramené le plus grand nombre de ſes Lecteurs dans ſon ſentiment. L'Edition du Timon de Lucien avec une verſion Latine & des Notes eſt encore de la même année.

Le premier Volume des Lettres Critiques vit le jour en MDCLIX & le ſecond en MDCLXV. in 4. Elles contiennent un très

* Sa Maitreſſe s'appelloit Mademoiſelle Liger.

tres grand nombre de paſſages d'anciens Auteurs heureuſement retablis, & ſur quelques uns des corrections hazardées, fondées ſeulement ſur la trop grande hardieſſe du Critique, lequel n'aïant aucun MS. n'appuïoit ſes reſtitutions que ſur ſes conjectures. Patin (Tom. III. Lett. CXLIII. p. 278) paroit faire beaucoup de cas de ces Lettres, mais il s'en falloit beaucoup que le ſçavant Marquardus Gudius en fît tant d'eſtime. Une de ſes Lettres à Nicolas Heinſius publiées dans la Collection que M. Burman nous a donnée en fait foi. *Sed nimis liberali manu theſauros diſpenſas: non contentus Naſoni admirabilem medicinam feciſſe, innumeros omnis generis optimorum Autorum, aut intactos aliis, aut deſperatos locos pari ſolertia reſtituis. Dicas mihi, quo tandem artificio tot κειμήλια tam parvo libello potuerunt comprehendi. Ex tribus paginis tuarum notarum Salmurienſis Magiſter ſexcentas Epiſtolas conſueret. Noſti hominis φλυαρίαν. Parum abfuit ſuperiori anno quin nimia ſua loquacitate me funditus perdidiſſet, & jam mei me pudebat. Quid enim!* ſemper ego, *inquam*, auditor tantùm! *illico reposui verſiculos lepidiſſimi Poetæ.*

Quis Deus tibi non bene advocatus
Vecordem parat excitare rixam?
An ne ut pervenias in ora vulgi?

Hinc plenis velis in malignæ ſuſpicionis temeritatem invectus, quibus potui verbis durioribus rationem cœpi exigere atrocis & barbari facinoris, quo venerandi Parentis tui ſanctiſſimos manes petulanter violavit. Ille ſe excuſare, & tandem poenitentiam erroris fingere, quid interea

rem constituerit nescio. Si pergat molestus esse, rogo te silentio dignitatem tuam vindices, & obtrectatorem inter Cathedras puerorum plorare jubeas. Satis habet domi quibuscum pugnet homo cæteroquin eruditus, sed intemperans, & sui confidentior quam ferri potest. Gudius me semble avoir peint M. le Fevre d'après nature. Le portrait qu'en fait George-Daniel Morhoff (Tom. I. *Polyhist.* p. 295.) ne s'en éloigne pas beaucoup. *Vir doctissimus fuit, dit-il, Philologus Græcarum Litterarum peritissimus, velocis sed & audacioris ingenii. Multa ex ingenio suo in Autoribus reposuit, etsi Manuscriptis Libris destitutus; quæ tamen ipsi temeritas nonnun quam feliciter cessit ingenii solertiâ sæpe percipienti quod alii magno labore in MSS. requirunt. Multa conjecturarum suarum complexus est his Epistolis quarum Libri duo sunt, quibus veterum Auctorum loca adversus omnium sententiam explicat, ob festivitatem ingenii & acumen magno in pretio habendus.* C'est particulierement cette grande sagacité qui lui a attiré des éloges de la plupart des sçavans. *Non solùm Græcis & Latinis egregiè est imbutus sed & rara valet ἀγχινοία,* dit le fameux Samuel Bochart Tom. 2. p. 18. de son *Hierozoicon.* Ces Lettres Critiques de M. le Fevre ont été réimprimées à Saumur en 1674. en 2 vol. in 4. mais je soupçonne que ce pourroit être la premiere edition à laquelle on auroit mis un nouveau titre.

Depuis MDCLX jusqu'à la mort de M. le Fevre arrivée le 12 Septembre MDCLXXII. Il ne s'est presque pas écoulé une seule année qu'il n'ait enrichi la République des Lettres de quelque bonne édi-

tion d'un Auteur ancien ou même d'un ouvrage de ſon propre crû. L'Anacreon parut en 1660. l'Apollodore en 1661. Lucrece en 1662, Longin en 1663. Phédre en 1664. La Vie des Poetes Grecs en 1665. Le Feſtin de Xenophon, le premier Alcibiade de Platon, le Traité de la Superſtition de Plutarque traduit en François, & la vie d'Ariſttippe depuis 1666 juſqu'en 1668. Le Panegyrique de Trajan, Terence, Horace, & Juſtin en 1671. Eutrope, Aurelius Victor, & ſa Methode pour étudier les Humanitez en 1672. On a donné depuis ſa mort la traduction de quelques Fables de Locman en vers Latins en 1673. Virgile en 1675. Denys le Periegete en 1676. & enfin l'Hiſtoire diverſe d'Elien en 1678.

Le ſentiment general eſt qu'il n'y a pas une de ces Editions données par M. le Fevre qui ne ſoit très eſtimable: & quoique la plûpart des Auteurs qu'il a publiez aïent paru depuis ſa mort avec de nouvelles notes, on ne peut pas dire pour cela qu'ils aïent reçu de nouveaux éclairciſſemens, ou qu'ils en aïent reçû en aſſez grand nombre pour que ces modernes Editeurs lui ſoïent préferez. Que l'on compare, par exemple, ſon Anacreon avec ceux de MM. Barnes & Baxter.

Le Phédre de M. le Fevre a été imprimé pluſieurs fois: mais il faut ſe ſouvenir que les Editions toutes Latines ne valent pas celles qui ſont accompagnées d'une Traduction Françoiſe & de Remarques à la fin. Gudius mepriſoit beaucoup ces Remarques. *Quam ſunt inanes ad Phædrum conjecturæ! quibus nihil*

nihil ſani invenio. Miſeré omnem operam luſit .... ſi quis mihi fidem non habeat, loquatur Phædrus ipſe.

Materiæ tanta abundat copia
Labori Faber ut deſit, non Fabro labor.

Aſpice locum & ridebis præſagientis ſibi ſuaviſſimi Fabulatoris venuſtum Oraculum. Non indigna Ἐπιγραφὴ quæ curis Salmurienſibus apponatur.. Voilà ce que Gudius écrivoit à Heinſius. Il faut convenir que cet habile Danois avoit toutes les connoiſſances néceſſaires pour juger des corrections de M. le Fevre. Mais deux raiſons ne me permettent pourtant pas de m'en rapporter à ſa déciſion. La premiere eſt qu'il avoit lui même entrepris un pareil travail ſur Phedre, & que la plupart des Critiques ne cherchent pour l'ordinaire qu'à rabaiſſer leurs predeceſſeurs. La ſeconde me paroit encore plus forte. Gudius écrivoit à uu homme qui n'aimoit pas M. le Fevre, & qui lui a reproché amérement ſon amour propre & ſon mépris pour les autres. (V. ſur le 660 vers du II Livre de l'*Art d'Aimer*) de ſorte que Gudius pourroit bien avoir eu intention de faire ſa cour à Heinſius aux dépens du Profeſſeur de Saumur.

Les ouvrages que M. le Fevre a tirez de ſon propre fonds ne lui font pas moins d'honneur que ſes Remarques. Il n'y a rien de mieux écrit que la *Vie des Poëtes Grecs*. L'exactitude dans les faits, & la vivacite du Style y marchent d'un pas égal, & ceux qui en jugeroient d'après le

le Compilateur des Jugement des ſçavans courroient riſque de ſe tromper. „ Ce même Style, dit-il, qui eſt agreable pour „ les uns eſt fort dégoutant aux autres qui „ l'ont trouvé trop bas, & dans une affectation qui, à leur avis, tient un peu de „ la pedanterie (Tom. II. p. 112.) Certainement M. de la Monnoïe avoit trop de goût pour ne pas faire ſentir à quel point ce jugement eſt hazardé. „ Tanneguy le Fevre, dit-il, a bien voulu quelque„ fois faire le badin, mais jamais le pedant. M. Baillet fait encore un crime à M. le Fevre de n'avoir pas cité les Viës des Poëtes du Giraldi, & deſquelles il avoit tiré de grands ſecours: Mais ceux qui connoiſſent la façon d'étudier de M. le Fevre ſçavent bien qu'il avoit examiné les ſources, & qu'il étoit diſpenſé par là de renvoïer aux Recueils, dont il ne faiſoit pas grand uſage. Au reſte, la Vie des Poëtes Grecs a été réimprimée en 1700. par les ſoins du fameux M. Reland qui y a joint de ſçavantes notes; & Jacques Gronovius n'a pas dédaigné de leur donner place dans le X Volume de ſon grand Recueil des Antiquités Grecques après avoir fait traduire la vië de ces Poëtes en Latin.

J'ai dit quelque choſe de l'indevotion de M. le Fevre. J'en dirai davantage à l'article des *Memoires de Litterature de* M. de Sallengre.

NOT-

Digitized by Google

NOTE II.

Particularités de la vie & des ouvrages de M. Denys.

JEan Baptiſte Denys Auteur des *Memoires ſur les Arts* &c. étoit fils d'un faiſeur de pompes. Il reçut le bonnet de Docteur en Medecine à Montpellier & fut agrégé à la Chambre Royale. J. B. Denys étoit zélé Carteſien & fut auſſi un des inventeurs & des defenſeurs de la transfuſion du ſang, ſur laquelle il fit grand nombre d'experiences, qui furent publiées dans les Journaux des Savans de l'anné 1666. Outre cela il ecrivit ſur cette matiere trois lettres qui furent imprimées en 1667 & en 1668. l'une à M. de Montmor, l'autre à M. Oldenbourg, l'un des Auteurs des *Tranſactiones Philoſophicæ*. La troiſiéme donnoit la relation d'une cure qu'il diſoit avoir été faite par la transfuſion du ſang. En la même année 1668. il publia un *Diſcours ſur l'Aſtrologie Judiciaire & ſur les Horoſcopes*, qu'il avoit prononcé dans une conference publique. Il tenoit alors des conferences ſur la Phyſique & ſur les Mathematiques, & c'eſt ce qui lui donna occaſion de publier ce que nous avons de lui ſous le titre de *Memoires ſur les Arts* &c. M. Denys fit en 1673. un voiage en Angleterre, & il eſt aſſes vrai ſemblable que ce voiage interrompit la ſuite des conferences. Quoi qu'il en ſoit

M.

Digitized by Google

M. Denys nous aprend lui même (18) *qu'il fut mandé par Charles II. Roi d'Angleterre, qui ſouhaitoit avoir connoiſſance de quelques remedes qu'il avoit decouvert & dont la reuſſite avoit fait du bruit en divers endroits de l'Europe.* Il ajoute, *que les cures qu'il fit chez les premiers de la Cour d'Angleterre & notamment en la perſonne de M. de Croiſſy Ambaſſadeur de France l'avoient mis en une telle conſideration, que ſi ſes afaires domeſtiques ne l'avoient obligé de repaſſer promtement en France, il n'auroit tenu qu'à lui d'accepter le parti avantageux qui lui fut offert..... de la part du Roi d'Angleterre qui étoit de s'attacher au ſervice de ce Prince & de demeurer en Angleterre avec le brevet de ſon premier Medecin.*

Blegny obſerve (19) dans l'extrait qu'il a fait de la Relation dont j'ai donné le titre dans une Note, „qu'on trouvoit étrange que „ l'Auteur s'y vantât de ſavoir plus que les „ autres Medecins, de connoitre ſi bien l'heu„ reux moment de la nature, qu'il faiſoit tou„ jours ſaigner à coup ſûr dans les fievres, de „ ſa-

(18) *Relation curieuſe d'une fontaine decouverte en Pologne laquelle entr'autres proprietés a celles de ſuivre le mouvement de la lune, de s'enflamer comme fait l'eſprit de vin, de guerir diverſes maladies & de prolonger la vie juſqu'à 150 ans; avec l'explication des proprietés de l'eau de cette fontaine* par J. B. Denys Conſeiller & Medecin ordinaire du Roi, extraite d'une de ſes Conferences. Gette Relation eſt imprimée in 4. chez d'Houry en 1687. Blegny dans ſon *Mercure Savant* du mois de Janvier 1684 nous aprend que M. Denys venoit alors de faire imprimer *un cahier de ſa compoſition, dans lequel il expliquoit les phenomenes & les proprietés d'une fontaine nouvellement decouverte en Pologne.* Je n'ai point vû le cahier dont parle Blegny, mais ce qu'il dit me perſuade que le cahier & la Relation ſont la même choſe, & que toute la diference conſiſte, ou dans

„ ſavoir extraite le ſoufre vivifiant du quin-
„ quina, & d'avoir quantité d'excellens ſe-
„ crets, avec leſquels il avoit fait, & faiſoit
„ encore tous les jours des cures ſurprenan-
„ tes. Ces pauvretés, ajoûte Blegny, fai-
„ ſant reſſembler ſa Diſſertation à une afiche
„ de Charlatan, il ne ſe peut qu'elle lui attire
„ du mépris ".

Denys mourut ſubitement à Paris le 3 d'Octobre 1704. Il ne faut pas le confondre avec un autre Denys Auteur d'une *Deſcription de l'Amerique ſeptentrionale, avec l'Hiſtoire naturelle de cette partie du Monde* imprimée en 2 Vol. in 12. à Paris 1672 ou 1673. Ce dernier étoit de Tours & s'appelloit Nicolas.

dans la reimpreſſion de l'Ouvrage, ou ſimplement dans celle du titre, ſelon l'uſage etabli chez tous les Libraires de l'Europe. Ils ne ſe boment pas toujours à cette petite ſupercherie. Le Journal litteraire & la Bibliotheque Françoiſe en ont ſouvent raporté qui meritent un autre nom. Il reſulteroit du titre de la Relation, que j'ai raporté tout entier, que J. B. Denys continuoit alors de tenir des Conferences : mais comme je ſoupçonne ici quelque fraude de la part du Libraire, je n'ai garde de rien decider ſur cet article. Je remarquerai ſeulement, qu'en quelque tems que la Relation ait été été imprimée, la premiere page a pour chifre 329 & la derniere 349. & que ce morceau eſt une ſuite des Conferences qui ſe tenoient chez l'Auteur.

(19) *Mercure Savant* ubi ſup.

Fin du premier Volume.

Digitized by Google

Google

HISTOIRE CRITIQUE DES JOURNAUX.

ARTICLE III.

Hiſtoire du JOURNAL DES SÇAVANS ſous la direction de M. L'ABBE' DE LA ROQUE.

MDCLXXV--MDCLXXXVI.

---

§. I.

M. l'Abbé de la Roque ſuccéde à M. l'Abbé Gallois. Vie de ce nouveau Journaliſte.

LE peu d'attention qu'apportoit Mr. Gallois à publier regulierement le Journal faiſoit ſouhaiter qu'il le rêmit à un homme habile, & qui pût en quelque ſorte dedommager le public de ce qu'il perdoit en lui. Je ne ſçais

Digitized by Google

s'il choisit lui-même M. l'Abbé de la Roque pour son Successeur, ou s'il fût contraint de lui remettre son Privilege. Quoiqu'il en soit ce Successeur a fourni sa carriere depuis MDCLXXV. jusqu'en MDCLXXXVII. exclusivement avec une assiduité & une exactitude qui est presque la seule chose que l'on puisse louër en lui.

La Vie de Jean-Paul de la Roque est peu connuë & tout ce que j'en ai pû apprendre se réduit à un petit nombre de circonstances peu interessantes. Il étoit né à Alby, (1) & après avoir passé quelque tems chez les Jésuites, il sortit de la Compagnie & vint s'établir à Paris où il prêcha sans succez dans quelques Eglises de cette Ville, & j'ignore s'il y est mort ou s'il est allé payer le tribut ordinaire dans sa patrie.

A l'exception d'une Brochure assez rare, & qui n'est pas d'une grande importance, je ne croi pas que M. l'Abbé de la Roque ait jamais donné au public que ses differens Journaux, (2) car il faut sçavoir qu'outre le Journal des Sçavans, dont il s'agit plus particulierement dans cet Article, il en a encore composé deux, le prémier d'Histoire Ecclesiastique & le second de Médecine.

§. II.

(1) *Mem. de M. l'Abbé de Marolles* p. 434.

(2) *Hist. du Languedoc tirée des Titres & Chartres du Tresor de S. M. & des Registres de la Chambre des Comptes & autres titres, publiée par le s. d. l. R.* Paris. MDCLXXXIII. in 4.

(1) *Serm. I. de diversis &c.*

(2) M. Juncker l'appelle à l'occasion de cet ouvrage, *virum*

§. II.

Hiſtoire du Journal d'Hiſtoire Eccléſiaſtique publié par M. l'Abbé de la Roque.

CEux qui aiment l'Hiſtoire Eccléſiaſtique ont toujours ſouhaitté qu'on prît le ſoin que S. Auguſtin, dit que l'on prenoit de ſon tems, (1) d'examiner par l'autorité des Evêques les choſes extraordinaires & merveilleuſes qui arrivoient parmi les Chrétiens & d'en tenir des regiſtres fideles. Il faudroit du moins que quelques perſonnes ſe chargeaſſent d'écrire les évenemens les plus remarquables de l'Egliſe à meſure qu'ils arrivent, ſans les confondre avec les profanes. Ces ſortes d'ouvrages ſeroient d'une grande utilité pour ceux qui dans la ſuite des ſiécles voudront écrire l'Hiſtoire Eccléſiaſtique.

Ces réflexions engagerent M. l'Abbé de la Roque, à entreprendre les *Memoires ſur l'Hiſtoire Eccleſiaſtique.* (2) Je ne ſçaurois dire préciſement en quelle année. M. le Chancelier Seguier, s'oppoſa d'abord à la publication de cet ouvrage, non qu'il lui déplût, comme l'ont avancé MM. Juncker & Struve, (3) mais parce que rentrant en quelque façon dans le projet du Journal des Sçavans, il étoit à craindre que cet ouvrage n'en ſouffrit. (4) M. Seguier étant mort, M. l'Abbé

virum in orbe erudito celeberrimum. L'expreſſion me paroit forte.

(3) *Jour.* du 20. *Janvier* MDCLXXXI.

(4) *Sed cum Specimen ejus Gallitum Cancellario Petro Seguierio tamoperé diſpliceret &c.* Struvius *ubi ſup.* Cap. VI, p. 479.

bé de la Roque ſe remit à ce Journal dont il avoit donné le plan ſur la fin de MDCLXXX. (5) Ce deſſein n'eut point encore de ſuite en ce tems-là, & ce ne fut que dix années après, en MDCLXXXX. qu'il en parut un Volume.

M. de la Roque y fait l'Hiſtoire de ce qui s'eſt paſſé de plus important dans l'Egliſe pendant les années MDCLXXXV. & MDCLXXXVI. ſans s'écarter en rien du Projet qu'il avoit donné en MDCLXXX. c'eſt-à-dire qu'il parle aſſez amplement.

I. Des perſonnes de marque qui avoient quitté l'Infidelité, le ſchiſme & l'hereſie, des motifs qui les avoient portez à cette demarche, & de ce que l'Hiſtoire de leur vie avoit de plus conſiderable.

II. Des fruits qu'avoient faits les Miſſions des Hommes Apoſtoliques, des choſes rares qu'ils avoient rencontrées en leurs Voyages, & de l'état où ils avoient laiſſé le Chriſtianiſme dans les Pays d'où ils étoient revenus.

III. Des nouvelles Egliſes, Chapelles & autres monuments de la pieté des Fideles.

IV. Des Sépulchres & autres lieux célébres par la pieté des Chrétiens.

V. Des corps & des Reliques des Saints nouvellement découverts, des Canonizations & Tranſlations; des Fêtes & des autres Cérémonies publiques établies par l'autorité des Prélats.

L'ouvrage de M. de la Roque s'éténd encore à bien d'autres choſes, car il y entre dans un aſſez grand détail de ce qui concerne les Ordres

(5) *Jour. du 11. Decembre* MDCLXXX.

(6) *Acta*

Digitized by Google

Ordres Religieux, les Conferences Eccléſiaſtiques, la vie des perſonnes mortes en odeur de ſainteté, les exemples de vertu donnés par des Souverains; la vengeance celéſte ſur les pêchez du peuple, les promotions aux dignitez eccléſiaſtiques, les Arrêtz, Déclarations, Statuts, Sentences, enfin tous les jugemens célébres ſur des cauſes eccléſiaſtiques ou bénéficiales. On peut bien croire qu'il n'a pas oublié de faire mention des miracles, mais il n'a jamais touché à cette matiére qu'avec une extreme circonſpection. La régle qu'il s'étoit preſcrite étoit de ne rapporter que ceux qui ſeroient fondez ſur la depoſition de témoins irréprochables, & ſur les procez verbaux des Evêques, afin de rendre par de pareilles précautions la verité de ces choſes extraordinaires ſi autentique, qu'elles ne puſſent être revoquées en doute.

Voilà un plan magnifique, mais certainement il a été exécuté d'une maniere à ne contenter perſonne. D'abord je trouve qu'on s'eſt plaint du peu de moderation de M. l'Abbé de la Roque. M. Struve l'accuſe, non ſeulement de n'avoir pas rendu juſtice aux Proteſtans quand l'occaſion s'en eſt préſentée, mais encore d'avoir cherché celle de marquer contr'eux toute ſon aigreur & toute ſa partialité. MM. les Journaliſtes de Leipſig ne paroiſſent gueres plus contens de l'équité de M. de la Roque; mais ils le prennent ſur un autre ton. *Optimum omninò inſtitutum eſt*, diſent ces Meſſieurs (6) *quod volnminibus quàm plurimis exſequi conſtituit Cl. Autor, quod*

(6) *Acta Erudit.* Aprilis MDCXCI. p. 151.

quodque nec Proteſtantibus Hiſtoriæ Univerſalis ſtudioſis improbatum iri putamus. Ut ut enim is zelo quo Romanam Religionem amplectitur, abreptus, gratiamque Franciſci Harlæi Archiepiſcopi Pariſienſis, cui opus ſuum inſcripſit, imò ipſius Galliarum Monarchæ Ludovici XIV. mereri cupiens, non ubivis æquè modeſtè de Lutheranis Calvinianiſque & ſigillatim de Willelmo III. magnæ Britanniæ Rege, loquitur, ac Hiſtoricum à ſtudio partium alienum decuiſſet; eò tamen non magno opere bilem movebit iis qui cauſam ſuam ejus arbitrio nec ſtare, nec cadere exiſtimant; optabuntque modò ut de rebu: Eccleſiæ ſuæ acturus, tanto majori ſtudio litare nitatur. On j'aime aſſez cette indifference que marquent MM. les Jonrnaliſtes de Leipſig pour les préventions de M. l'Abbé de la Roque; & en effet eſt-ce par là que ſe décideront nos controverſes? Après tout, on ne doit pas être ſurpris du zèle amer de cet Abbé; c'étoit alors la ſaiſon de crier contre le Proteſtantiſme; c'étoit la meilleure maniere de faire ſa cour, c'étoit entrer dans les vûës de ceux qui ayant abuſé de l'amour de Louïs XIV. pour la Religion, cherchoient par tout des défenſeurs à l'action barbare & peu politique qu'ils lui avoient fait faire en revoquant l'Edit de Nantes. Et de là tant de mauvais livres qui feroient preſque juger que les Catholiques ont tort, ſi l'emportement de quelques particuliers, commun au reſte dans toutes les communions, pouvoit porter préjudice à la verité.

Je

(7) Art. *Montauban* Rem. C.

(8) *Catal.*

Je ne juſtifierai pas non plus M. l'Abbé de la Roque de pluſieurs fautes qu'il a commiſes, en parlant des affaires d'Allemagne, & que MM. les Journaliſtes de Leipſig ont relevées avec juſtice. On doit de même ſouscrire à ce qu'a dit M. Bayle (7) qu'il y a eu une ignorance bien craſſe, ou une fraude inexcuſable à avoir attribué à deux Miniſtres de la haute Guyenne un ouvrage intitulé *Montauban Juſtifié* &c. lequel ne peut venir que d'un Catholique Romain. Il vaut mieux croire que le Journaliſte a été trompé que de penſer qu'il ait voulu tromper les autres. Mais je ne ſuis pas ſurpris que ces erreurs & tant d'autres aïent donné lieu au jugement que l'Abbé Lenglet a porté de ces *Memoires de l'Egliſe* en les appellant *un ouvrage peu eſtimable* (8).

§ III.

Hiſtoire du Journal de Medecine publié par M. l'Abbé de la Roque.

QUoique le Journal Eccléſiaſtique eût été entrepris le prémier, il ne parut cependant qu'après les *Journaux de Medecine, ou les obſervations des plus fameux Medecins, Chirurgiens, & Anatomiſtes de l'Europe tirées des Journaux étrangers & des Memoires particuliers envoyez à M. l'Abbé de la Roque* MDCLXXXIII. in 12.

Le Sieur de Blegny a beau aſſurer que ces Journaux ne ſont pas même ſupportables

(8) *Catal. des Hiſt.* p. 39.

bles (1) on ne l'en croira pas ſur ſa parole, & il n'y a qu'à les ouvrir pour être convaincu ou qu'il n'étoit pas en état d'en juger, ou qu'il a ſuivi le penchant qui le portoit à medire. En effet, ils contiennent une diverſité agréable de faits également ſurprenans & curieux, de découvertes utiles & de remedes efficaces. Il ſeroit ſeulement à ſouhaiter que l'Auteur qui les a commencez & finis en MDCLXXXIII. les eût continuez plus long-tems : il les reprit à la verité en MDCLXXXVI. (2) Mais cette nouvelle tentative n'eut aucune ſuite.

§. IV.

Idée générale du Journal des Sçavans ſous M. de la Roque.

J'Ai déja loué au commencement de cet Article l'exactitude de M. l'Abbé de la Roque. Quel bonheur pour la République des Lettres, ſi cet homme laborieux eut joint à cette vertu des talens plus eſſentiels encore à un Journaliſte ; mais on eſt forcé de convenir qu'ils lui ont preſque tous manqué, & qu'il eſt le prémier Auteur de la décadence d'un Journal généralement eſtimé juſqu'à lui.

Après avoir examiné avec attention la plûpart de ſes extraits & les avoir comparez aux livres mêmes, il m'a paru qu'il y regnoit une

(1) *Préf. du Mercure Sçavant* de MDCLXXXIV.
(2) *Nouv. de la Républ. des Lettres* Août MDCLXXXVI. p. 150.

(1) M.

Digitized by Google

une langueur & une ſechereſſe (1) bien propres à dégouter les Lecteurs accoutumez à l'aimable vivacité de M. de Sallo, & aux traits mâles de M. l'Abbé Gallois.

Il y a plus. M. l'Abbé de la Roque s'eſt entiérement écarté des vûës de ces deux Meſſieurs; & ce ſont toutefois les ſeules que l'on doit ſe propoſer dans la compoſition d'un Journal. M. de Sallo ſe contentoit d'expoſer le ſujet du livre dont il parloit, & d'en dire ſon ſentiment avec liberté. Pour M. l'Abbé Gallois que l'exemple de ſon ami, & des ordres ſuperieurs avoient rendu plus circonſpect, il donnoit ordinairement une analyſe exacte des ouvrages dont il rendoit compte, & ſans ſe permettre la franchiſe, dont M. de Sallo s'étoit mal trouvé, il ne laiſſoit pas d'en faire ſentir les défauts : ſur tout il louoit avec ſobrieté. Ce juſte milieu étoit un peu trop difficile à tenir pour un écrivain auſſi médiocre que M. l'Abbé de la Roque, de ſorte que brouïllant ces deux méthodes & n'ayant point de plan fixe, tantôt il a mal developpé le but d'un ouvrage & de ſon Auteur, & tantôt il s'eſt borné à tranſcrire les Préfaces. Quelquefois, mais plus rarement, il a tenté de faire une analyſe dans les formes, mais au lieu de donner une juſte idée d'un bon livre, il s'eſt ordinairement jetté de côté, il a copié les obſervations qui l'ont frappé davantage, & qui malheureuſement pour lui ne font pas toujours la même impreſſion ſur l'eſprit de ſes lecteurs. Je

(1) M. Bayle Tom. I. p. 271. Art. Antonio citat. 1. dit *que le Journal des Sçavans a donné un chetif Article de cet excellent ouvrage.* (la Biblior. des Ecrivains Eſpagn.)

Je ſçais qu'il paroit ſouvent des livres qui ne ſemblent pas ſuſceptibles d'une analyſe ſuivie, ce qui arrive parce que l'Auteur n'a point eu d'objet fixe, ou bien à cauſe de ſon peu d'adreſſe à diſpoſer ſa matiére. Dans le prémier cas un Journaliſte ne peut effectivement qu'indiquer les divers morceaux qu'il croit les plus propres à faire juger du tour d'eſprit, du ſtyle, & de la capacité de l'Auteur qu'il veut faire connoître, ce qui demande beaucoup de goût & encore plus de lumieres. En toute autre circonſtance, il faut qu'il developpe avec ſoin le ſujet, les preuves, & les objections de tous les ouvrages qui lui tombent entre les mains. Je dis plus, il faut qu'il faſſe ſentir ſi ce ſujet eſt bien ou mal pris, & s'il ne ſeroit pas poſſible de l'arranger encore mieux : il faut qu'il étende ce que trop de préciſion a rendu obſcur, & qu'il éclairciſſe ce que trop de ſubtilité derobe à la vuë : il faut enfin, & ce doit être la principale attention d'un Journaliſte éclairé, il faut qu'il fixe à quel point un livre nouveau eſt utile dans la République des Lettres, ce que l'Auteur a de plus que ceux qui l'ont précedé, ce qu'il laiſſe à faire à ceux qui viendront après lui. Or ce n'eſt pas là l'ouvrage d'un Ecolier, & l'on peut l'être à quatre vingt ans.

J'ai toujours été convaincu que c'étoit par pure ignorance que les Journaliſtes qui ont pour objet de donner de grands extraits les ont faits dans un autre goût que celui que je viens de remarquer, & c'eſt en particulier la four-

(1) *Jour. du 28. Nov.* MDCLXX.

(2) *Journ*

ſource de ce qu'il y a de rebutant dans les Journaux de M. l'Abbé de la Roque : il n'avoit ni le diſcernement néceſſaire pour bien choiſir ce qui méritoit l'attention de ſes lecteurs, ni l'érudition ſuffiſante pour relever des bagatelles par des obſervations inſtructives. Il a bien fait pis : ſes Journaux ſont farcis d'erreurs dont je me contenterai de rapporter les plus groſſieres.

§. V.

Fautes du Journal de M. l'Abbé de la Roque.

M. de la Roque donne ce me ſemble une belle preuve de ſon peu de capacité dans l'Hiſtoire Eccléſiaſtique lorſqu'en faiſant l'analyſe du *Philoſophe Courtiſan* ou de la Vie de Seneque, (1) compoſée en Italien par l'Abbé Salvadori, il le loue d'avoir remarqué ce „ que quelques autres avoient déja avancé, „ que S. Paul qui fut ſon ami particulier (de „ Seneque) l'avoit obligé de compoſer un „ ouvrage contre la ſuperſtition des Gentils, „ qui fut brulé dans la ſuite des tems par les „ ennemis de la foi", il eſt triſte d'être des derniers à ſe défaire de ce *contes de Peau d'ane*, qui doivent leur origine à un zèle aveugle & à l'ignorance.

Les noms propres n'étoient pas fort connus de M. de la Roque : il écrit toujours *Dallié* le nom du Miniſtre *Daillé*, (2) ce qu'il n'auroit

(2) *Jour. du* 11. *Janv.* MDCLXXV.

n'auroit pas fait, dit M. Bayle, s'il avoit eu un peu plus de connoiſſance des ouvrages de ce Miniſtre.

Le même Critique condamne encore le Journaliſte d'avoir parlé peu exactement en diſant que l'on ne connoiſſoit pas la drogue dont Archelaus avoit enduit une tour de bois pour la rendre incombuſtible, ce qui lui avoit ſi bien reuſſi, que Sylla avoit été obligé de ſe retirer (3). C'eſt Aulu-Gelle qui en parle, (4) dit M. Bayle, & qui rapporte expreſſement les paroles de Quadrigarius, où l'on voit que cette drogue étoit de l'alun de plume. L'endroit d'Aulu-Gelle eſt remarquable. M. Bayle ne ſe borne pas à reprendre M. de la Roque, il va à la ſource, il attaque l'autorité de Quadrigarius & nie la vérité de ce fait. 1. ſur ce que Sylla n'auroit pas manqué de mettre un évenement auſſi ſingulier dans ſes Memoires, d'où Plutarque, qui les avoit vûs, l'auroit tranſporté dans ſon Hiſtoire. 2. ſur ce que la choſe lui paroit impraticable. Je ne ſçai ſi ſur des argumens auſſi foibles on peut revoquer en doute une hiſtoire rapportée dans les Annales de Q. Claudius, à qui Aulu-Gelle donne expreſſement le titre d'*optimi & ſinceriſſimi Scriptoris*. Quant à la ſeconde raiſon ſur laquelle il appuïe ſes doutes, elle ne me paroit pas beaucoup plus forte. Dés qu'on ne conteſte pas à l'alun la qualité de préſerver du feu le bois qui en eſt frot-

(3) *Journ.* du 15. *Fev.* MDCLXXVII.
(4) Lib. XV. Cap. V.
(5) Art. *Archelaus* Rem. P.
(6) L'un eſt intitulé *Antiqui Novique Latii Ortographia*, & l'autre *Terra & Aqua ſive Terra fluctuantes*.

frotté, pourquoi s'opiniâtrer à ne pas vouloir qu'un Général, à qui il étoit de la derniere conſequence d'empêcher les approches de l'ennemi, ait pris les meſures néceſſaires pour conſerver une tour qui le mettoit en ſureté de ce côté là? M. Bayle ajoûte que deux choſes l'étonnent „ l'une que, puiſque Quadrigarius a parlé d'un accident ſi peu ordinaire, tous les autres Hiſtoriens n'en aïent „ pas fait mention : l'autre que puiſque tant „ d'Hiſtoriens n'en ont dit mot, Quadrigarius en ait parlé d'une maniére ſi préciſe. „ (5) Je ſuis ſurpris à mon tour que ces deux „ réflexions aient arrêté M. Bayle". Après le grand nombre de Monumens qui ſe ſont perdus, on ne peut dire qu'avec beaucoup de circonſpection que tels & tels faits n'ont pas été remarqués par les Hiſtoriens. Peut-être que cette regle qui a determiné tant de Critiques ſe trouveroit fauſſe, ſi le tems ne nous avoit pas envié une quantité prodigieuſe d'anciens Auteurs, dont le conſentement unanime nous obligeroit à croire beaucoup de faits hiſtoriques, qu'on ne ſoutiendroit pas aujourd'hui ſans s'expoſer à être ſifflé.

Une autre preuve du peu de connoiſſance que M. l'Abbé de la Roque avoit de l'Hiſtoire Litteraire c'eſt de le voir donner l'Extrait de deux livres d'Auſqueius (6) imprimez depuis long-tems (7) comme ſi c'euſſent été des livres nouveaux, (8) & cela parce qu'un Libraire

(7) A Tournai, le prémier en MDCXXXII. in folio & le ſecond en MDCXXXIII. in 4. V. Chevillier *Origine de l'Imprimerie de Paris.* p. 210.

(8) *Journ.* du 15. *Fevrier* & du 11. *Août* MDCLXXVII

braire de Paris ayant achêté un grand nombre d'exemplaires de ces ouvrages, il crut qu'il convenoit à ſes intérêts d'en rafraichir les titres.

Il parut en MDCLXVI. un ouvrage intitulé, *Sommaire Royal, de l'Hiſtoire de France*, qui a été réimprimé pluſieurs fois. Il faut que M. l'Abbé de la Roque n'ait pas même jetté les yeux ſur ce qu'il contient, autrement il n'auroit pas dit „ que cet Abregé „ de l'Hiſtoire de France eſt ſorti d'un Cabi„ net illuſtre, & des mains d'un des grands „ hommes de notre Siécle, qui l'avoit fait „ pour ſon entretien ordinaire. Le Sieur de „ Bonair y a ajoûté la continuation de vingt „ années qui y manquoient avec les portraits, „ les Armes, & les Deviſes de tous les Rois. „ La Maiſon de Vendôme, y trouvera des „ choſes fort particulieres & qu'on ne voit „ point dans les autres Hiſtoriens ". (9) Tout le narré eſt faux & le livre du Sieur de Bonair qui prend à la tête de l'ouvrage la qualité d'Hiſtoriographe du Roi, & de Gentilhomme de la Garde Ecoſſoiſe, n'eſt autre choſe qu'une traduction du *Florus Gallicus* du P. Berthaut de l'Oratoire, avec une continuation de vingt années, & quelques-uns de ces ornemens dont l'ouvrier tire plus de gloire que l'Hiſtorien (10).

Quelquefois M. de la Roque eſt tombé dans de lourdes fautes pour n'avoir pas bien en-

(9) *Journ.* du 1. de *Mars* de la même année.
(10) V. le P. le Long, *ubi ſup.* p. 914.
(11) XIII. *Journ.* de MDCLXXVII.
(12) *Præfat. in Q. Curtium*, V. l'Edition *in Uſum Delphini.*

(13) Vos-

entendu le ſens des Auteurs. Il fait dire par exemple au P. le Tellier, (11) que perſonne avant le milieu du XV. Siécle n'avoit cité Q. Curce. Il eſt cependant certain que le P. le Tellier n'a point parlé du milieu du XV. Siécle, mais du X. *Hic mirari*, dit-il, (12) *cum Acidalio licet ſingulare Curtii fatum, quod ſcriptor nobiliſſimus & nihilo primis inferior, non ſolùm communi illa temporum injuria duobus truncatus libris, aliis quoque locis mutilus, plurimis depravatus ad nos pervenerit : verùm etiam, quod nulli forte præterea contigit, tam multis ætatibus ignotus latuerit, ſic ut ante ſæculum à Chriſto nato decimum, nemo omnium repertus ſit, qui vel per tranſennam Curtii Hiſtorici mentionem injecerit.*

Au reſte, quoique le P. le Tellier prétende que c'eſt au X. Siécle où l'on a commencé à connoître Q. Curce, il ne cité cependant aucun Auteur plus ancien qu'Antonius Panormita, fleuriſſant vers le milieu du XV. Siécle. M. Bayle obſerve que le P. le Tellier n'a pas raiſonné plus conſequemment lorſqu'il a dit que Gauthier ou Gouthier Poëte du XII. Siécle (13) n'avoit compoſé ſon Poëme de l'Alexandreide, que des paroles de Q. Curce miſes en vers; puiſqu'au contraire il pourroit être arrivé qu'un Ecrivain plus recent ſe fut ſervi des paroles de Gauthier, pour en compoſer l'Hiſtoire [qui court ſous le nom de Q. Curce (14.)

Tou-

(13) Voſſius Lib. *de Poetis Latinis* p. 74. le met au commencement du XIII.

(14) C'eſt là un de ces tours Pirrhoniens ſi ordinaires à M. Bayle.

Toutes ces fautes ſont d'un genre à faire avouer que la proviſion d'Hiſtoire Litteraire de M. l'Abbé de la Roque étoit bien mince, mais rien ne le prouve mieux qu'un certain endroit où il trouve le ſecret de chopper trois fois. C'eſt dans le 23. Journal de MDCLXXXV., où il fait l'extrait de l'Edition qu'Arnoldus procura cette année-là d'un Traité d'Abucaras, qui n'étoit jamais ſorti de deſſous la preſſe.

§. VI.

Autres reproches faits à M. l'Abbé de la Roque.

LEs fautes que je viens d'indiquer ſont aſſez palpables, & je ne vois pas comment on pourroit les excuſer. Divers Auteurs ont fait à ce Journaliſte d'autres reproches, parmi leſquels il s'en trouve qui ne ſont pas moins fondez.

Je vois ſurtout qu'on n'a pas été content du choix qu'il faiſoit des Livres dont il vouloit donner l'extrait. M. l'Abbé de la Roque, dit M. Catherinot, (1) *n'embellit* ſes *journaux que de ſecrets de Medecine.* Cette plainte eſt bien modeſte, & il ſeroit à ſouhaitter pour le Journaliſte que tous ceux qui l'ont faite euſſent conſervé pour lui les mêmes égards. Mais l'Auteur du Mercure ſçavant a couvert M. de la Roque d'un ridicule éternel en feignant de plaindre ce bon Eccleſiaſtique de ce que ſa profeſſion l'empêchoit

(1) P. 6. de *la Gaule Grecque.*

(2) Pré-

choit ſouvent de parler des Operations Médecinales & Anatomiques avec la liberté néceſſaire pour être utile au public: & comme il eſt vrai que le Journaliſte n'a pas été fort reſervé ſur cette matiere, on peut regarder la compaſſion affectée de Blegny, comme une taillerie tacite d'avoir manqué aux bienſéances de ſon état. *L'Auteur du Journal des Sçavans*, dit-il, (2) *qui prend la qualité d'Abbé, de Prédicateur, de Protonotaire du S. Siége, n'oſeroit s'expliquer utilement ſur les plus beaux endroits de la Medecine; car il effaceroit la dignité de ſon caractere en parlant des parties genitales de l'un & de l'autre ſexe, de la matiere ſpermatique, de la Generation de l'Homme, de la formation du Fœtus, de ſa ſituation dans la Matrice; des Avortemens, des Accouchemens, des effets de l'imagination des femmes groſſes, des Vuidanges qui ſe font pendant les couches, des ordinaires, des pertes blanches, de la generation du lait, des Maladies Galantes, des proprietez & de l'uſage du Mercure, du flux de bouche, & des autres évacuations qui ſont excitées par ce mineral, & d'une infinité d'autres choſes dont on veut bien croire qu'il n'a jamais parlé, aiant dû prendre une modeſtie exemplaire dans le corps des RR. PP. Jeſuites dont il a l'honneur d'avoir été.* Ce n'eſt pas ſans quelque peine que je raporte ici le paſſage de Blegny; & je ne m'y ſuis déterminé que pour mieux faire ſentir combien il eſt dangereux de s'écarter de la bienſéance. M. Couſin, qui en connoiſſoit ſi parfaitement les régles, annonçant un Livre de

(2) Préface du *Mercure Scavant* de MDCLXXXIV.

de David Abercrombius, (3) lequel renfermoit quatre Traités, dont les deux premiers rouloient ſur les Maux Veneriens, ſe borne à donner l'extrait des deux derniers, remarquant que les deux premiers ne devoient point entrer dans le Journal.

Non ſeulement le gout dominant de M. l'Abbé de la Roque pour la Medecine l'a jetté dans quelque eſpece d'indecence, mais il lui a encore ôté un des avantages que tout Journaliſte doit ſe ménager avec le plus de ſoin. C'eſt la varieté: le Journal preſque entierement conſacré aux expriences de Chimie, & aux ſecrets de Medecine n'a pu contenir d'extraits d'une infinité de Livres étrangers, ou même François, que les Lecteurs d'un gout different de M. l'Abbé de la Roque auroient été bien aiſes d'y voir. M. Boëckelman entre autres s'eſt plaint d'y avoir cherché inutilement ce qui concernoit les Nouveautez de l'une & de l'autre Juriſprudence. M. Huber s'eſt joint à M. Boëckelman, (4) & deux Journaliſtes ont adopté les reflexions de ces Auteurs. (5)

M. de la Roque n'ignoroit pas ce que l'on penſoit là-deſſus, & il crut devoir remontrer lui même combien il étoit difficile de contenter tout le monde (6). Ce qu'il dit pour ſa juſtification ſeroit bon, s'il ne ſuppoſoit pas toûjours qu'il n'a favoriſé aucun goût, qu'il n'embraſſe aucune ſcience au pre-

(3) *Journal du 25. Octob.* MDCLXXXVIII.
(4) *Dialog. de ratione juris docendi & diſcendi* Franeker. MDCLXXXIV.
(5) V. les *Monatliche Gedancken* de M. Thomaſius p. 247.

prejudice de l'autre. Mais cela n'eſt pas, & l'on voit à chaque page une prédilection marquée pour la Médecine.

Si la verité demande que l'on convienne de tout ce que je viens de rapporter contre le Journal de M. l'Abbé de la Roque, elle veut auſſi que j'entreprenne ſon Apologie ſur un point d'une toute autre importance. M. Bayle obſerve comme en paſſant (7) qu'il eſt ſurpris que M. l'Abbé de la Roque (8) n'ait pas dit un mot de la Lettre de S. Chryſoſtome au Moine Ceſaire, en annoncant l'Edition de Palladius donnée par M. Bigot. On devine aſſez pourquoi M. Bayle fait un crime au Journaliſte d'avoir gardé le ſilence ſur cette Lettre, qu'un des Examinateurs trop ſcrupuleux avoit empêché M. Bigot de joindre au Palladius. Mais il eſt ſûr que jamais M. de la Roque, ni aucun autre Catholique n'auroit fait difficulté d'avouër que le Cenſeur avoit tort, & que quand ce monument auroit été équivoque, favorable même aux Proteſtans, la bonne foi ne vouloit pas qu'on le ſupprimât. D'ailleurs ce n'eſt point ſur ce ſeul paſſage que la Preſence réelle eſt fondée; c'eſt ſur la Tradition conſtante de toute l'Egliſe, ſur le témoignage unanime de tous les Peres & de S. Chryſoſtome en particulier. On ſe peut rappeller ici tout ce que j'ai rapporté plus haut. Mais il y a plus, il s'en faut beaucoup que cet endroit de

247. de MDCLXXXVIII. & les *Acta Lipſienſia*.
(6) *Journ. du 7. Juillet* MDCLXXVII.
(7) Art. *Bigot* Rem. L.
(8) *Journ. du 25. Mars* MDCLXXX.

de la Lettre au Moine Ceſaire ſoit à l'avantage des Reformez. Divers Auteurs de nôtre communion me ſemblent l'avoir aſſez bien prouvé.

Le Style de M. l'Abbé de la Roque ne mérite ni trop d'éloges ni trop de mépris. L'Abbé de Marolles qui a païé par une doze d'encens quelquefois trop forte tous les Ecrivains qui lui avoient fait preſent de leurs Livres, dit *qu'il s'exprime par tout d'une maniere claire & agréable.* Ces louanges ne ſont pas aſſez meſurées. Le ſtyle de M. l'Abbé de la Roque eſt extrêmement inégal, voilà ſon plus grand défaut. Il eſt quelquefois net & coulant, ſouvent il eſt obſcur, languiſſant & découſu. Jamais de ces traits qui partent d'une imagination noble & féconde, ou d'un grand ſens.

§. VII.

Reflexions ſur les jugemens que M. l'Abbé de la Roque a portez des Ecrivains dont il a parlé.

QUoiqu'on en diſe, c'eſt toujours par les jugemens qu'un Journaliſte porte des Auteurs & des ouvrages dont il parle, qu'on doit prononcer ſur ſon caractere & ſur ſon diſcernement. C'eſt en quelque ſorte la pierre de touche, c'eſt la partie delicate de ſon emploi. S'il la remplit avec dignité dez-là il merite toute l'eſtime du public, qu'il empêche d'être duppe des cabales & des préjugez de ceux qui s'intereſſent trop vivement

à

Digitized by Google

à la chute ou à la fortune des Livres nouveaux.

Certainement on n'accuſera pas M. l'Abbé de la Roque d'avoir été trop ſevere: Loin de-là, s'il y a quelque réproche à lui faire, c'eſt d'être tombé dans l'extrêmité oppoſée, d'avoir été trop indulgent envers les mauvais Auteurs. Mais pour juger de cette conduite, il en ſaudroit bien connoître les veritables motifs. Si cette indulgence partoit d'un manque de diſcernement, elle merite nôtre compaſſion; ſi au contraire elle avoit ſa ſource dans un grand fonds de moderation naturelle, on ne ſçauroit que la louër, & la propoſer à ceux de ſa profeſſion, comme un modele à ſuivre. Vigneul Marville, toujours prêt à tourner en mal les meilleures choſes, n'a pas balancé à lui donner en cela des vûës baſſes & intereſſées. „ M. „ de la Roque, dit-il (1) s'eſt tué de bien „ faire, mais quelques louanges qu'il ait af„ fecté de donner à certaines Auteurs plutôt „ qu'à d'autres, il eſt mort ſans récompen„ ſe." Si je ne puis pas desavouër qu'il y a eu des gens de Lettres capables d'une pareille lachête, je crois être bien fondé à nier que M. de la Roque ſoit dans le cas. Ce Journaliſte a toûjours paſſé pour honête homme; ſes écrits ne dementent point ſa réputation ſur cet article, & ſi l'on doit lui reprocher quelque choſe au ſujet des loüanges dont ſes journaux ſont infectez, c'eſt plûtôt de les avoir prodiguées à tout le monde indifferemment

(1) Tom. I. p. 352.

ment, que de les avoir reſervées pour certains Auteurs en particulier. Cette accuſation a plus de fondement que l'autre.

Il faut convenir que quelques uns de ſes Eloges ſont trop forts, parcequ'ils portent également ſur toutes les parties d'un même Livre qui ne meritent pas une conſideration égale. C'eſt ainſi qu'en annonçant l'Edition du Penitentiel de Théodore Archevêque de Cantorbery, M. de la Roque rendit juſtice à M. Petit, qui avoit certainement porté ſes recherches à un point dont il y avoit lieu d'être étonné. Mais quand le Journaliſte ajoûte, *que le ſecond Volume finit par des Diſſertations & des Notes pleines de la Tradition la plus pure & la plus ancienne, qui eſt celle des premiers Peres de l'Egliſe, où la Doctrine de Théodore n'eſt pas moins éclaircie que juſtifiée des calomnies dont on a voulu l'accuſer*, quand dis-je, le Journaliſte parle ainſi, ne donne-t-il pas une preuve preſque complette qu'il n'a pas vû par lui-même cet ancien Monument Eccleſiaſtique. Il n'y en a guere, où l'on découvre un plus grand nombre, je ne dirai pas d'erreurs, mais de régles éloignées des ancienne traditions de l'Egliſe. M. Petit s'eſt fait une loi ſi conſtante de défendre Théodore qu'il méritoit bien qu'on remarquât une prevention ſi outrée.

On n'adoptera pas non plus le jugement de M. l'Abbé de la Roque ſur la Monarchie Sainte Hiſtorique, Chronologique & Ge-

(2) *Journ. du* 28. *Mars* MDCLXXVIII.

(3) *Annus Eccleſiaſticus concionatorius quadripartitus, ſeu conciones prædicabiles in Dominicas & Feſta per totius anni de-*

Genealogique de France, traduite par le P. Modeſte de Saint Amable. Le Journaliſte dit que ce Carme *a enrichi ſa traduction de beaucoup de belles choſes touchant la Genealogie, la Chronologie & l'Hiſtoire*; tandis qu'on peut aſſurer qu'il n'y a pas dans toutes ces notes une ſeule découverte de la façon de ce Religieux, qui n'a fait que compiler ſans beaucoup de choix ce qu'il a trouvé dans quelques livres qu'on lira toujours préferablement aux ſiens. Enfin, ce qui montre le peu d'exactitude du Journaliſte c'eſt de dire que cette Monarchie ſainte contient la Vie des Saints bienheureux, qui ſont ſortis de la ſeconde Race de nos Rois, tandis qu'il s'agit des Saints de la premiere Race. J'ignore également pour quelles raiſons il a paſſé ſous ſilence que le P. Thomas d'Acquin avoit mis la derniere main à cet ouvrage & que les petites notes marginales étoient de lui. Qu'on me permette d'ajoûter qu'un Journaliſte un peu exact n'auroit pas enveloppé les deux Volumes ſous la datte generale de MDCLXXVII. le premier étant de MDCLXX.

Je ne crois pas qu'on paſſe à M. l'Abbé de la Roque ce qu'il dit en parlant du *Tertullianus Prædicans*, que ce Livre peut ſervir à faire une belle prédication. (2) Il aimoit aparemment ces Rapſodies, puisque peu de tems après il conſeille un autre ouvrage dans le même gout (3) aux Prédicateurs

decurſum ab Advertu ad Adventum pradicari ſolita'. Auct. R. P. Henrico Seynenſi Pradicatore Capucino. Coloniæ MDCLXXVII. 4. Vol. in 4. V. *le Journ. du 18. Avril* MDCLXXVIII.

teurs & aux Curez qui veulent s'acquitter dignement de leur emploi.

Que penſer de tout ce qu'il dit d'avantageux des Traductions de M. de Martignac & des Notes dont-elles ſont ordinairement accompagnées? (4) S'en rapportera-t-on à ſa déciſion lorſqu'il donne le *Treſor des Langue Françoiſe & Latine du P. Gaudin*, pour le meilleur Dictionnaire qu'on eût fait juſqu'en MDCLXXIX. (5) lorsqu'il invite M. le Bret à ſatisfaire l'impatience avec laquelle on attendra ſon Abregé de l'Hiſtoire Politique, (6) qu'il ſe déclare le protecteur né de toutes les mauvaiſes Verſions en diſant, *que la fidelité & l'exactitude que M. l'Abbé Tallemant a apporté à la traduction de M. Nani ne laiſſent rien à deſirer à ceux qui n'entendent pas la Langue Italienne en laquelle cette Hiſtoire eſt écrite. Ils y trouveront même des beautez qui ne ſont pas naturelles à cette Langue, par la maniere avec laquelle le Traducteur a tourné les expreſſions de ſon Auteur, ménagé les figures dont les Italiens ne ſont pas avares, leſquelles, quelque belles qu'elles ſoïent en leur Langue, ſont trop éloignées du goût François pour pouvoir plaire.* C'en eſt trop que de louër une Verſion infidelle & languiſſante aux dépens d'un excellent Original, qui tiendroit ſans doute un rang diſtingué entre les Hiſtoires du premier rang, ſi l'uſage des Ha-

(4) *Journ. du* 28. *Nov.* MDCLXXVIII.

(5) *Journ. du* 6. *Fevrier.* MDCLXXIX.

(6) *Journ. du* 20. *Fevrier* MDCLXXIX. Il s'agit d'Henri le Bret, prevôt de l'Egliſe Cathedrale de Montauban, *qui venoit de donner ſon Abrege de l'Hiſtoire univerſelle contenant l'Hiſtoire Eccleſiaſtique* en 2. Livres. Paris. Des Prez

Harangues directes y étoit un peu plus adroitement ménagé. (7).

Qu'on nous permette ici une réflexion. On ne ſçauroit croire combien ſont dangereux ces faux jugemens quand même ils ſont portez quelquefois par des Journaliſtes auxquels on a peu de confiance. Le P. le Long n'a fait que tourner à ſa façon ce qu'a dit M. de la Roque, (8) & voilà comme les erreurs ſe multiplient.

M. de la Roque ne jugeoit guere mieux du Caractere des Auteurs que de leurs ouvrages. Je n'en veux d'autre preuve que de le voir mettre *un amour extraordinaire de la verité*, parmi les bonnes qualitez du Jeſuite Vavaſſeur. Ce n'étoit pas-là ſon bel endroit. Ce Pere avoit une connoiſſance des belles Lettres, telle que peu d'Ecrivains l'ont euë depuis la renaiſſance des Lettres : il y joignoit un grand fonds de diſcernement & de goût; mais tous ces talens ne ſervoient qu'à exercer ſa mauvaiſe humeur contre tout Auteur qu'il n'aimoit pas. L'Hiſtoire ſcandaleuſe du libelle intitulé *Godellus utrùm Poëta*, ce que le chagrin d'avoir été oublié dans la liſte des bons Poëtes lui a fait écrire contre le P. Rapin, ſon emportement au ſujet du *Delectus Epigrammatum*, tous ces traits le peignent trop bien comme un Ecrivain violent & paſſionné pour que ces

Prez. 3. Vol. in 12.

(7) *Journ du 7. Août* MDCLXXIX. M. de la Roque promet la traduction de la ſeconde partie de Nani par le même Abbe Tallemant. Il ne l'a pas faite, & celle qui a paru en 1702. à Amſterdam eſt de Maſclary.

(8) *Bibliot. des Hiſt. de France.* N°. 9667.

ces couleurs s'effacent jamais ; & plus ſes ouvrages lui ont acquis de reputation, plus on doit ſe précautionner contre les faux jugemens que ſa paſſion lui a dictez.

Il ſeroit bien inutile de raporter ici toutes les louanges que l'Abbé de la Roque a données un peu trop legerement aux uns & aux autres. On en trouvera ſur tout un grand nombre dans les deux premieres années de ſon Journal. Rendons lui juſtice. Dans la ſuite, il en devint un peu plus avare : il avertit même publiquement, *que comme les louanges qu'il donnoit quelquefois aux Auteurs bleſſoient ſouvent leur modeſtie, il étoit reſolu de ne plus dire ſimplement que le nom de l'Auteur, laiſſant au Lecteur le jugement qu'il devoit faire du merite de l'ouvrage & de celui qui l'auroit compoſé après en avoir lû le précis fait avec la derniere exactitude* (9).

ARTICLE IV.

Hiſtoire du Journal des Sçavans ſous la direction de M. le Preſident Couſin.

MDCLXXXVII—MDCCI.

§. I.

M. Couſin reprend le Journal : Vie de ce Preſident.

L'Interruption du Journal ne fut pas longue ; il n'en auroit même ſouffert aucune

(9) *Journ. du 20. Juillet.* MDCLXXVI.
(1) M. Colerus dans ſes *Analecta ad introd. Struvii* p. 113.

ne ſi M. le Chancelier n'eût pas eu beſoin de quelques mois pour prendre les meſures néceſſaires afin que cet ouvrage ſe reprit avec plus d'ardeur, & s'exécutât avec plus de ſoin. Sa principale attention fut de le confier à un homme que le public honorât de ſon eſtime, & ſur le jugement duquel il fut permis de compter. Convenons que M. de Boucherat ne pouvoit choiſir perſonne qui réunit tant de qualitez que M. le Preſident Couſin, célèbre déjà par pluſieurs verſions eſtimées, & connu d'ailleurs pour poſſeder dans un degré éminent la plûpart des Sciences néceſſaires à un Journaliſte, & qui enfin écrivoit en nôtre Langue avec netteté, & une élegance capables d'arrêter ſur ſes extraits les lecteurs les plus difficiles & les plus legers.

Louis Couſin né à Paris le 12. d'Août MDCXXVII., aïant heureuſement achevé ſes humanitez & ſoutenu ſa tentative avec ſucces ſe fit recevoir Bachelier en Théologie de la Faculté de Paris; mais il abandonna bientôt l'Etat Eccleſiaſtique pour la profeſſion d'Avocat qu'il ſuivit depuis MDCXLVI. juſqu'en MDCLVII. qu'il acheta une charge de Preſident (1) en la Cour des Monnoyes.

Sans aſpirer à une plus haute fortune, M. Couſin ſe renferma dans les fonctions de ſa charge & comme elle lui laiſſoit un grand loiſir, il ſe devoua tout entier à l'étude des Sciences. Il lut d'abord avec une aplication in-

113. le fait Preſident au Parlement, *Præſes Parlamenti Cuſinus.*

infinie les meilleurs Auteurs Grecs & Latins, ſur quelque ſujet qu'ils euſſent écrit. Une curioſité vive & impetueuſe le porta même à aprofondir le plus beaux ſecrets des Arts. Enfin après s'être orné l'eſprit des connoiſſances les plus rares & les plus exquiſes, il ſongea à en faire part au public.

M. Couſin a donné ſucceſſivement une traduction des anciens Hiſtoriens Eccleſiaſtiques & des Hiſtoriens de l'Hiſtoire Byzantine, qui aïant joint les „ beautez de l'Elo„ quence à la verité de l'Hiſtoire meritent „ par-là plus de conſideration que ceux qui „ ont commencé leurs recits dés la creation „ du monde, & raporté un grand nombre „ d'évenemens d'une maniere ſéche, & de„ nuée de toute élegance. (2)

La traduction des Hiſtoriens Eccleſiaſtiques parut en MDCLXXV. (3) M. Couſin ſuivit pour le texte l'édition de M. de Valois, & profita habilement du travail de ce grand Critique. A ſa traduction il joignit de ſçavantes notes, où non ſeulement, il éclaircit quelquefois le texte, mais dans leſquelles il traite ſouvent divers points d'Antiquité Eccleſiaſtique avec une préciſion admirable & une profonde érudition. „ La „ ſolidité & le desintereſſement avec le„ quel il les demêle font voir qu'il n'a eu „ en vûë que la verité & qu'on peut lire a„ vec

(2) *Préface* du I. Vol. de *l'Hiſtoire de Conſtantinople.*

(3) C'eſt à dire d'Euſebe, Socrate, Sozomene, Theodoret, Evagre, Philoſtorge & Theodore le Lecteur en IV. Vol. in 4°. Ils ont été auſſi imprimez in 12. pour la commodité de ceux qui n'aiment pas les gros livres, ou qui ne ſont pas en état de les acheter.

(4) V.

„ vec beaucoup de ſureté & de plaiſir cet „ ouvrage ; dit le Journal des Sçavans (4), M. Couſin s'attache principalement dans ſes préfaces, qui ſont autant de Chefs-d'œuvres en leur genre, à juſtifier ces Ecrivains de la plûpart des erreurs qu'on léur impute ; & ſi l'on n'eſt pas toûjours de ſon ſentiment, au moins ne peut-on pas s'empêcher de convenir qu'il a mis le ſien dans un ſi grand jour, qu'il a fallu combattre longtems avant que d'en embraſſer un autre.

Comme la carriere où il entroit en s'engageant de traduire les meilleurs Hiſtoriens de l'Hiſtoire Bizantine étoit plus longue, il mit auſſi plus de tems à les traduire & plus d'années à les publier. Les premiers Volumes parurent en MDCLXXII., & l'ouvrage entier fut achevé en MDCLXXIV. (5). Cette entrepriſe étoit vraiement digne de M. Couſin, qui joignoit à la connoiſſance de la Langue des Originaux une parfaite connoiſſance des tems dont ils avoient écrit l'Hiſtoire ; ce qui l'a mis ſouvent à portée non ſeulement de traduire ſon Auteur avec élegance, „ mais „ de decouvrir encore en particulier ce qu'il „ y a de louable ou de blamable en lui, & „ de pouvoir s'en rendre tantôt le défenſeur „ & tantôt le cenſeur autant que la juſtice „ & l'utilité publique ſemblent le deman„ der (6).

Les

(4) V. *les Journaux du 16. Juin* MDCLXXV. p. 171. du 13. Avril MDCLXXVI. & du 2. Mai de la même annee.

(5) Le *Journ. du 20. d'Août* MDCLXXV. en a rendu compte.

(6) *Jugem. des Sçavans* Tom. III. p. 171.

Les Hiſtoriens de Conſtantinople que M. Couſin avoit traduit ne ſuffiſant pas pour ceux qui ſouhaitoient une Hiſtoire entiere & complette de cet Empire, il entreprit en leur faveur la Verſion de Xiphilin, de Zonare & de Zozime, qu'il publia en MDCLXXVIII. (7) „ & de cette ſorte, „ dit M. de Sacy, (8) l'Hiſtoire du bas Em- „ pire qui n'étoit auparavant connuë que „ des ſçavans capables de la puiſer dans un „ grand nombre de volumes Grecs où elle „ étoit auparavant raſſemblée, eſt par ſes ex- „ cellentes traductions devenuë ſi célèbre, „ qu'elle ne nous eſt aujourd'hui guere moins „ familiere que la nôtre.

M. Couſin avoit formé un autre deſſein moins agréable pour lui; j'oſe ajouter, & moins utile pour le public. C'étoit de mettre encore en notre Langue les Hiſtoriens de l'Empire d'Occident depuis Charlemagne. Il en donna effectivement deux Volume in 12. en MDCLXXVIII. (9) mais le reſte, qui eſt achevé, n'a point vû le jour.

On a encore trois autres petits ouvrages de la verſion de M. Couſin; c'eſt à ſçavoir, le Traité du Cardinal Bona ſur les principes & les régles de la Vie Chrétienne (10). L'Exhortation de S. Clement d'Alexandrie aux Gentils (11), & le Diſcours d'Euſebe à

(7) V. *le Journ. du 20. de Juin* de cette année-là.

(8) *Harangue prononcée dans l'Academie Françoiſe* Tom. III. du Recueil.

(9) Et non pas in 8°. comme on l'a dit dans les *Notes ſur M. Baillet.* Tom III. p. 169.

(10) En MDCLXXV. in 12. V. le *Journ. des Sçavans*, de la même année p. 206. Cet Extrait eſt accompagné d'un

à Hierocles contre les miracles attribuez à Apollonius de Thyane. (12) „ Toutes ces „ verſions, dit M. Du Pin, ſont faites en „ maitre, par un homme qui poſſede ſa „ matiere, & qui loin de s'arrêter ſéche- „ ment aux termes des Auteurs fait, ſans „ s'éloigner de la fidelité à laquelle un Cri- „ tique eſt obligé, une Hiſtoire bien écri- „ te & agréable, & qui peut paſſer pour „ un Original". (13) M. Baillet va plus loin lorſqu'en parlant des Hommes illuſtres dont notre Nation peut ſe faire honneur, chez les Etrangers il dit (14) „ que nous „ avons des traductions qui approchent des „ Originaux les plus parfaits de l'Antiquité, „ & qui égalent ou qui ſurpaſſent leurs ori- „ ginaux quand ils ne ſont pas de la premiere „ Claſſe". C'eſt ce qui ſe voit, ajoute-t-il, „ dans toutes ces belles verſions qui ſont ſor- „ ties ſoit de l'Academie Françoiſe, ſoit de „ la Societé de Port-Royal, ſoit du Cabinet „ de quelques particuliers qui nous ont don- „ né les Hiſtoriens de l'Egliſe & de l'un & „ l'autre Empire". Il eſt impoſſible de méconnoitre M. Couſin à ce dernier trait.

Ce n'eſt point dans l'intention de dimi- nuer la gloire de M. Couſin, qu'après être convenu qu'on ne ſçauroit aſſez admirer ſa pa-

d'un éloge aſſez complet du Cardinal Bona.

(11) En MDCLXXXIV. in 8.

(12) En la même année, auſſi in 8.

(13) *Bibliot. des Ecrivains Eccleſiaſtiques du 17. Siecle* Tom. IV. p. 474.

(14) V. *Ubi Sup.* Tom. I. p. 175. V. auſſi les *lettres de M. Bayle* Tom. I. *Lett.* XXI. p. 91. 92.

patience, la connoiſſance qu'il avoit des matieres qu'il traitoit, le tour nombreux de ſes periodes & la nobleſſe de ſon ſtile, je me trouve obligé d'obſerver qu'il regne un air d'uniformité dans les verſions de cet illuſtre traducteur: ce qui prouve ce me ſemble, qu'il n'a pas toujours ſaiſi le caractere des divers Auteurs qu'il a mis en notre Langue. Il n'y en pas un ſeul qui n'ait dans l'original quelque choſe de particulier, & de caracteriſtique, ce qui n'eſt pas dans le François, où ils ont tous la même élegance, où ils parlent tous un même Langage.

Outre ces differentes traductions, M. le Préſident Couſin a donné l'Hiſtoire de pluſieurs Saints de la Maiſon de Tonnerre & de Clermont; (15) ouvrage où il n'a guere d'autre part que d'avoir donné quelque forme aux Mémoires de M. l'Evêque de Noyon.

Tant de beaux ouvrages méritoient depuis longtems une place dans l'Academie Françoiſe à M. Couſin, & même quelques-uns de ces Meſſieurs ſe déclarerent pour lui lorsque la mort de M. de Cordemoi arrivée en MDCLXXXV. laiſſa une place vacante; Mais ceux qui favoriſoient M. Couſin furent contraints de ceder au plus grand nombre qui ſe déclara en faveur de M. de Bergeret protegé par un Miniſtre dont il étoit premier Commis. (16) Enfin c'étoit au Journal à lui procurer l'entrée de cette illuſtre Compagnie, dans laquelle il ſucceda à M. l'Evêque d'Aqcs en MDCXCV. „ Pour reparer la perte „ que

(15) A Paris 1698. I. Vol. in 12.
(16) V. l'*Anti-Baillet*, Tom. II. p. 299.

(17) *He-*

» que nous avons faite, lui dit M. Dacier, » il falloit donner un Successeur de votre » mérite au confrere que nous regrettons & » voir sa place aussi heureusement remplie: » La voix publique vous y avoit appellé a- » vant nous, nos suffrages n'ont fait qu'adop- » ter son choix, & que remplir l'attente de » tout le monde: il étoit juste que l'Acade- » mie Françoise couronnât l'Historien Fran- » çois des Muses, & le Herault de tous les » Sçavans; elle ne pouvoit travailler plus » utilement pour sa propre gloire, qu'en ho- » norant de cette recompense celui à qui » elle doit elle même quelque partie de sa » réputation. Jnsqu'où, Monsieur, n'avez » vous pas porté son nom & ses écrits dans » le Journal immortel, dont l'Europe sera » toujours redevable à la France, à qui les » Muses l'ont inspiré, & dont après un cé- » lèbre Academicien vous avez fait une des » plus éclatantes voix de la renommée. (17) M. Dacier a conservé dans ce discours une anecdote bien honorable à M. Cousin. C'est que Louis XIV. témoigna publiquement que cette élection lui étoit très agréable.

Il arrive quelquefois aux Compagnies de recevoir des sujets dont l'érudition leur fait honneur, mais qui la font païer cherement par leur caractere. Il paroit par la Réponse de M. Sacy à M. le Marquis de Mimeure successeur de M. Cousin, que ce dernier n'a pas donné lieu à l'Academie de se ro-

(17) *Harangues de l'Academie.* Tom. III.

repentir de l'avoir preferé à ſes concurrens. „ Tel fut, dit-il, l'homme illuſtre que vous „ venez remplacer, je ne vous parle point „ de la douceur de ſon commerce; ce n'eſt „ pas une des qualitez que nous cherchions „ le moins dans un confrere; & c'en eſt „ une qui nous rendra ſa memoire éternelle- „ ment précieuſe. Auſſi que pourroit on a- „ porter de plus ſouhaittable dans une Com- „ pagnie ſemblable à celle-ci? Les études „ peuvent nous aſſembler, l'eſprit nous plai- „ re, le ſçavoir nous inſtruire; mais les „ mœurs & les manieres peuvent ſeules nous „ lier. (18)

M. Couſin a joint à la qualité d'Academicien celle de Cenſeur Royal. M. Du Pin avertit (19) que ſa critique exacte, ſa fermeté à ſoutenir les bons ſentimens, ſon attachement à la Doctrine de l'Egliſe Callicane & aux Maximes du Royaume lui firent confier cet emploi ſi délicat préferablement à tout autre, & qu'il s'en eſt acquitté avec une diligence & une droiture dont les Auteurs ſe ſont toujours loüez.

Il s'en faut beaucoup que le P. *** ne nous ait donné cette idée de l'exactitude de M. Couſin à examiner les Livres qui lui étoient renvoïez. Ce qu'il dit à l'occaſion de *l'Hiſtoire des Flagellans*, qu'aprouva M. Couſin contient la plus ſanglante raillerie. (20) „ On a cherché, ſollicité des Docteurs pour „ en tirer une aprobation, ſans en avoir pû „ trou-

(18) *Ubi ſup.*
(19) *Ubi ſup.*

(20) *Les-*

„ trouver un seul qui en voulut donner, pas „ même M. Hideux. Il a donc fallu user „ d'un tour de soupleſſe, & sous pretexte „ que c'étoit un Livre purement hiſtorique, „ on a trouvé moïen de le faire tomber en„ tre les mains de M. Couſin, approbateur „ banal de tout Livre dangereux & ſuſpect; „ & qui aparemment a auſſi peu lû *l'Hiſtoire* „ *des Flagellans*, avant que d'y donner ſon „ aprobation, qu'il avoit lû Telemaque lorſ„ qu'il l'aprouva comme traduit fidelement „ du Grec". Franchement le trait eſt trop fort, & quelque conſidetation que puiſſe meriter l'Ecrivain qui l'a lancé, il eſt impoſſible de ne le pas condamner. Tout ce qu'on peut faire à ſon égard c'eſt d'épargner toute qualification odieuſe & de montrer ſimplement que la conduite qu'on attribuë à M. Couſin eſt fort éloignée de ſon Caractere.

En effet, on s'eſt plutôt plaint de la rigueur de M. Couſin que de ſa facilité, & jamais Cenſeur n'a aporté plus d'attention à empêcher qu'il ne ſe gliſſât rien de ſuſpect dans les Livres qu'il approuvoit. M. Menage dit préciſement qu'il retrancha un trait fort desobligeant d'un des Volumes des Jugemens des Sçavans de M. Baillet, (21) & je ſçais que la trop grande ſeverité du Cenſeur a ſouvent fait peine à ce Critique. On voit encore par le privilege du *Naudæana* & du *Patiniana* que M. Couſin ne conſentit à l'im-

(20) *Lettre écrite au ſujet de l'Hiſtoire des Flagellans*, p. 41.

(21) *Anti-Baillet*, Tom. II. p. 300

l'impreſſion de ces ouvrages qu'après en avoir ſuprimé pluſieurs morceaux, auxquels un autre Cenſeur moins rigide auroit fait grace.

Avec les belles qualitez qu'on doit reconnoitre en M. Couſin, on ne peut pas dire qu'il fût un homme propre à repandre beaucoup d'agrémens dans le Commerce de la Vie. Il étoit d'une melancholie & d'un froid extraordinaires, & la paleur de ſon viſage annonçoit ſes veilles. La promenade au Luxembourg étoit le ſeul divertiſſement qu'il ſe permit, & jamais perſonne ne l'y abordoit ſinon un vieux Prêtre nommé Gedeon Pontier, avec lequel il avoit des liaiſons particulieres. Rien ne prouve mieux que la difference des genies & des Caracteres n'eſt pas un obſtacle à l'amitié. M. le Preſident Couſin avoit beaucoup d'eſprit, & il l'avoit orné avec ſoin de connoiſſances de toute eſpece. Le bon homme Gedeon Pontier n'étoit pas certainement de cette volée, ni près de là. Naturellement borné, les études qu'il avoit faites avant que d'abandonner la Religion Proteſtante n'avoient ſervi qu'à le rendre un peu plus ſot, par la rai-

(22) Car c'eſt lui que l'Auteur des Caracteres a eu en vûe lorſqu'il a dit, „ tel tout d'un coup, & ſans y „ avoir penſé la veille, prend du papier, une plume, „ dit en ſoi-même, je vais faire un Livre, ſans autre ta„ lent pour écrire que le beſoin qu'il a de cinquante piſ„ toles. Je lui crie inutilement, prenés une ſcie, Dioſco„ re, ſciez, ou bien tournez, ou faites une jante de „ rouë, vous aurez votre ſalaire. Il n'a point fait l'a„ prentiſſage de tous ces mêtiers: Copiez donc, trans„ crivez, ſoïez au plus Correcteur d'Imprimerie, n'é„ crivez point: ſi veut écrire & faire imprimer; & par„ ce qu'on n'envoïe pas à l'imprimeur un cahier blanc, „ il

raiſon *qu'un ſot ſçavant eſt plut ſot qu'un ſot ignorant.* C'eſt tout dire que ce Gedeon Pontier eſt Auteur du *Cabinet des Grands*, ce Livre ſur lequel la Bruyere a jetté un ridicule qui ne s'effacera jamais: (22) Ce Cabinet des Grands a trois volumes in 12. Les deux premiers parurent en MDCLXXX. & le troiſiéme en MDCLXXXIX. (23) Malgré le juſte mépris que l'on avoit fait de ce Livre, M. Couſin ne crut pas pouvoir refuſer qnelques louanges à ſon ami. Il y a encore deux autres ouvrages de Gedeon Pontier : le premier intitulé. *Les Queſtions de la Princeſſe Henriette de la Guiche, Ducheſſe d'Angoulême & Comteſſe d'Alais ſur toutes ſortes de ſujets avoc les Reponſes.* Paris MDCLXXXVIII. Voici ce qu'en dit M. Couſin. (24) „ On trouvera ici une aſ-
„ ſez grande diverſité de matieres, puiſqu'il
„ y a plus de cent Queſtions propoſées ſur
„ differens ſujets, dont les uns regardent
„ l'intelligence des paroles de l'Ecriture, les
„ autres les devoirs de la vie civile, les au-
„ tres des Ceremonies de Religion, les au-
„ tres des préceptes de Morale, les autres
„ des

„ il le barbouille de ce qui lui plait. Il écriroit volon-
„ ciers que la Seine coule à Paris, qu'il y a ſept jours
„ dans la ſemaine, ou que le tems eſt à la pluie; &
„ comme ce diſcours n'eſt ni contre la Religion ni con-
„ tre l'Etat, & qu'il ne fera point d'autre desordre dans le
„ public que de lui gâter le goût, & l'accoutumer aux
„ choſes fades & inſipides, il paſſe à l'examen, il eſt
„ imprimé, & à la honte du ſiecle, comme pour l'hu-
„ miliation des bons Auteurs, réimprimé.

(23) V. *le Journal des Sçavans* de MDCLXXXIX. p. 277.

(24) Journal de MDCLXXXVIII. p. 132.

Digitized by Google

„ des secrets de Physique. En peu de tems „ on y peut prendre une infinité de belles „ idées ; & quiconque seroit assez heureux „ pour les conserver, pourroit s'en servir „ dans la conversation, & y paroitre sça- „ vant sans beaucoup d'étude". M. Pontier est encore Auteur d'une infinité de Lettres plattes & inspides, écrites à des Evêques, à des Marechaux de France, & autres personnes distinguées qu'il ne manquoit point de féliciter sur leur élevation. M. Cousin & M. Pontier, (25) tels cependant que je viens de les dépeindre, se voïoient presque tous les jours, mangeoient frequemment ensemble. En un mot le Protonotaire Apostolique (26) plus vieux de quelques années que le Président étoit le seul homme qu'on vît avec celui ci dans les promenades publiques.

M. Cousin est mort le 26. de Fevrier MDCCVII. agé de LXXX. ans & VII. mois. Son Testament prouve assez combien les Lettres lui étoient cheres, & à quel point il en souhaitoit l'accroissement. Il a fondé six Bourses au College de Beauvais pour six Boursiers destinez à l'Etat Ecclesiastique, qui y sont entretenus generalement de tout, depuis leur Philosophie jusqu'à ce qu'ils aïent pris le bonnet de docteur. Il a aussi laissé sa Bibliotheque à S. Victor avec un fonds pour l'augmenter tous les ans, à condition qu'elle seroit à l'usage du public, & qu'après une Messe haute qu'on célébreroit annuellement le

(25) Il est mort en MDCCIX.
(26) Il prend cette qualité à la tête de tous ses Livres.

(27) Le

le jour de ſon décez, on réciteroit un Diſcours ſur l'utilité des Bibliotheques.

Je ne doute point que M. l'Abbé Bosquillon qui a fait une Vie de M. Couſin, (27) ne nous apprenne un grand nombre de circonſtances curieuſes ſur cet illuſtre Préſident. En attendant il en raporte aſſez pour faire ſentir que le Journal ne pouvoit jamais tomber en de meilleures mains.

§. II.

Méthode que ſe propoſoit M. Couſin tant pour ſes extraits que dans les jugemens qu'il devoit porter.

MRs. Struvius, Juncker, & les Auteurs du Journal intitulé l'*Europe Sçavante* (1) aſſurent que quelques amis ont aidé M. Couſin dans le pénible travail qu'emporte après ſoi la compoſition d'un Journal, & je ne ſçai qne M. Du Pin qui veuille que ce Préſident en ait ſoutenu ſeul tout le poids depuis le 17. Novembre MDCLXXXVII. juſqu'à la fin de MDCCI. Les differences de cette nature viennent d'ordinaire de ce que la plûpart de ceux qui écrivent ſe diſpenſent d'une certaine préciſion, laquelle ſeule a cependant droit de fixer entierement les idées. C'eſt parler très improprement que de dire que M. Couſin a été ſoulagé par des amis; c'eſt parler tres improprement que de dire qu'il n'en a tiré aucun ſecours. Voici le fait, un ſeul homme a donné quelques ex-

(27) Le P. le Long l'a indiquée dans ſa Bibliotheque des Hiſtor. &c. N°. 14445.

(1) *Fevrier* MDCCXIX.

extraits de Livres de Philoſophie : (2) Mais ce qu'il en a donné ne merite pas qu'on le mette au rang des Journaliſtes de Paris. (3)

Le petit Avertiſſement que M. Couſin a mis à la tête du premier de ſes Journaux eſt fort ſenſé & donne une juſte idée des regles qu'il a crû qu'un Journaliſte devoit principalement obſerver. Il promet que ſon premier ſoin ſera de choiſir les Livres capables, par l'importance de leurs ſujets, d'attirer toute l'attention du public : *les Journaliſtes*, dit-il, *auront plus d'égards à ce qu'ils doivent faire pour la ſatisfaction ſolide de leurs lecteurs, qu'à ce que pourroit ſouhaitter un Auteur, qui ne ſuivroit qu'une vaine ombre de reputation, ou un Libraire qui ne chercheroit que ſon interêt.*

Quant à la forme des Extraits, M. Couſin s'engagea à en donner de fort exacts quand les Livres vaudroient la peine que l'on en ſuivît les Auteurs pas à pas, & qu'on marquât en abrégé ce qu'ils auroient traité plus au long : ſans quoi, il ſe propoſa ſeulement d'indiquer d'une façon generale le plan de l'ouvrage & d'en transcrire quelque bel endroit.

Un Journaliſte eſt toûjours embaraſſé à dire comment il jugera des livres dont il féra l'analiſe. M. Couſin crut ſans doute ſe ſentir aſſez de force pour tenir la parole qu'il don-

(2) Voici une preuve qui me paroit ſans réplique. Dans le Journal du 7. Juin MDCLXXXVIII. on a inſéré un *Extrait de diverſes Pieces envoiées pour étreines à Madame de la Sabliere par M. Bernier.* Vers le milieu de ce morceau, M. Bernier dit, *vous aurez ſans doute vû ce bel endroit de la Charité, que M. Regis nous a donné dans le Jour-*

donna de ne relever jamais par des louanges ce qu'il trouveroit d'utile dans les ouvrages dont il parleroit, & moins encore de rapporter ce qu'on y pourroit réprendre. Enfin, il s'obligea de corriger quelques fautes, il eut grand ſoin d'avertir que ce ne ſeroit au moins que de ces fautes contre leſquelles l'Auteur lui-même ſeroit faché qu'on ne précautionnât pas ſes lecteurs.

§. III.

Obſervations ſur les Extraits de M. Couſin.

LEs préfaces des Journaliſtes ſont d'ordinaire aſſez uniformes. Ils promettent presque tous les mêmes choſes : la différence n'eſt guéres que dans l'exécution, & c'eſt par elle qu'il faut juger de l'ouvrier.

On a vû la maniere dont M. Couſin promet de s'y prendre, par rapport aux Livres qui devoient lui tomber entre mains : j'oſe aſſurer qu'il ne s'en eſt pas écarté ; & quand le choix ſeul des ouvrages qu'il a fait entrer dans le Jonrnal ne ſuffiroit pas à ſon éloge, il ne faudroit que conſiderer attentivement quelques uns de ſes extraits, pour ſentir bientôt tout le merite du Journaliſte.

Il eſt aiſé d'y reconnoitre la main d'un maitre qui poſſedoit toutes les diverſes matieres

Journal des Sçavans du 5. Janvier. Ce paſſage eſt admirable & M. Regis a bien raiſon de dire, &c. C'eſt dans l'Extrait du Confutius que M. Regis a rapporté ce paſſage qui frappe ſi fort M. Bernier, quoiqu'il n'ait rien de ſi remarquable.

(3) C'eſt de Sylvain Regis qu'il s'agit ici.

Digitized by Google

res dont-il avoit à traiter: cette grande variété de connoiſſances étoit cauſe qu'on ne pouvoit pas lui en impoſer aiſement. La netteté de ſon eſprit lui preſentoit au premier coup d'œuil toutes les vûës d'un Auteur. M. Couſin excelloit principalement à expoſer avec élegance, avec préciſion toutes les idées qu'il avoit à rendre. Il y a même une certaine chaleur repanduë dans tous ſes Extraits qui attache & qui perſuade. Je ne connois que Mrs. de Sallo & Bayle qu'on puiſſe lui comparer de ce côté-là.

Son ſtyle a reçû des louanges de tous ceux qui en ont parlé. Il étoit ſimple, noble, clair, periodique & ſoutenu. On reconnoit ſans peine dans le Journaliſte le Traducteur de ce grand nembre d'Hiſtoriens, qui ſe font toujours lire avec le même plaiſir dans le François de M. Couſin par ceux qui ſavent connoitre combien il a prété de force à quelques uns, de dignité à quelques autres, & d'élegance à tous.

La modeſtie de M. Couſin ne merite pas une moindre attention. Il releve ſouvent des fautes qui ſont échapées aux Ecrivains dont il a occaſion de parler: (1) mais s'il le fait avec force & avec connoiſſance de cauſe, c'eſt auſſi avec des ménagemens capables de faire gouter ſes critiques: que s'il s'eſt mépris quelquefois, c'eſt la faute de l'humanité

(1) V. entre autres les Extraits de *l'Afrique de Dapper*, dans le *Journal du 17. Novembre* MDCLXXXVII. de l'*Hiſtoire des Troubles de Hongrie*, dans celui du 8. Decembre de la même année; du Traité de *Manumiſſione ſervorum apud Romanos* par Guillaume Van Loon; dans *le Jour-*

té à laquelle on tient toujours par quelque endroit.

On pourroit auſſi lui reprocher qu'il eſt ſorti quelquefois de ſa douceur ordinaire, mais c'étoit uniquement à la vûë de certains principes dont il connoiſſoit toutes les dangereuſes conſéquences. Alors il ne lui étoit pas poſſible de ſe taire ; il ramaſſoit toutes ſes forces, pour combattre ces principes. Il n'y a point de bon François ; par exemple, qui ne voïe avec plaiſir ſon Apologie du Chancelier de l'Hopital contre les calomnies d'un Auteur Ultramontain.

§. IV.

Ce qu'on a repris dans les Journaux de M. Couſin

JE trouve que les Critiques ont repris quelques endroits des Journaux de M. Couſin : Mais je ne garantirai pas que ce ſoit toujours avec raiſon.

D'abord M. Bayle eſt choqué de ce que le Journaliſte ne parloit des Livres que long tems après qu'ils avoient paru, & il cite pour preuve de cela le *Joannes Launoïus Theologus & Sorboniſta Pariſienſis teſtis & confeſſor veritatis Evangelicæ* de Ryſerus, qui eſt de MDCLXXXV. dont toutefois il n'y a d'extraits que

Journal du 14. Juin MDCLXXXVIII. de la *Morale Evangelique pour tous les Dimanches de l'Année* par le P. Weſpin dans celui du 20. Septembre auſſi de la même année, &c.

que dans les Journaux de MDCLXXXXVI. Mais quelques exemples pareils ne doivent pas le faire taxer d'inexactitude. Après tout un Journaliſte eſt excuſable de parler d'un ouvrage qui n'eſt plus nouveau, quand l'ouvrage né dans les Pays étrangers n'eſt point encore connû dans le Païs où reſide le Journaliſte.

Il y a je crois, un peu trop de délicateſſe dans le reproche que fait M. Bayle à M. Couſin, (1) de n'avoir attribué le zéle de Graſſis contre l'Edition du Ceremonial Romain publié en 1516. à Veniſe, qu'à ſa haine contre Chriſtophle Marcel, nommé à l'Archevêché de Corfou : au lieu que cette grande vivacité ne provenoit que de douleur de voir reveler bien des Myſteres, qui perdent la veneration qu'ils avoient acquiſe, à meſure qu'ils ſont plus connus. Il eſt bien vrai que M. Couſin n'a pas rapporté cette réflexion, qui auroit orné ſon Journal, & qui ſe trouvoit dans le Livre dont-il donnoit l'analyſe. Mais je ſuis ſurpris auſſi que M. Bayle n'ait pas pardonné cette négligence au Journaliſte en faveur d'un autre reflexion. C'eſt que dans l'Epitre délicatoire de l'ancien Ceremonial, Chriſtophle Marcel „ ſe plaint avec „ raiſon des offices bas & indignes que ren- „ doient quelques Evêques de ſon tems aux „ Cardinaux, à qui ils ne parloient qu'à ge- „ noux & à qui ils donnoient la ſerviette lorſ- „ qu'ils ſe lavoient les mains pour ſe mettre „ à table; ce que cet Auteur regarde avec rai- „ ſon

(1) Art. *Graſſis.*
(2) *Journal du 7. Mars* MDCLXXXIX.

(6) tom.

ſon comme un infame aviliſſement. (2)

L'idée que le Journaliſte a donnée de la Critique (3) n'a point encore rencontré d'aprobateurs. *Cet* Art, nous dit-il, *eſt different de la Grammaire, en ce qu'il n'enſeigne pas les regles de bien parler & d'écrire, mais qu'il les ſuppoſe; il n'enſeigne pas non plus les choſes que les Auteurs ont traitées, il examine ſeulement ſi ce que les Auteurs ont dit eſt vrai ou faux.* Cette definition n'a pas ſemblé juſte à M. des Maizeaux : „ je vous avouë, écrit-il à M. „ Bernard (4) que j'avois toujours crû que le „ droit d'examiner ſi que les Auteurs ont dit „ eſt vrai ou faux apartenoit à la Logique; „ & je m'imaginois que le but de la Criti„ que étoit uniquement de nous faire enten„ dre ce qu'ils ont voulu dire, ſans ſe met„ tre en peine ſi cela eſt vrai ou faux.

On voit par la Préface dè l'*Ars Critica* de M. le Clerc, que cet Auteur a enviſagé la Critique de la même maniere que M. des Maizeaux. (5) *Critica quam ſumus tradituri*, dit-il, *non adtingit Grammaticas regulas, quæ ſunt ſermonis elementa, ſed eas jam dudum notas eſſe legentibus ſtatuit; neque etiam rerum ipſarum cognitionem ſuppeditat, ſed viam tantùm aperit ad intelligendum eorum ſermonem qui de rebus egerunt. Haud magis quæritur hic quid verum ſit, quid falſum; ſeu an id quod legimus, veritati conſentaneum ſit, nec ne, ſed duntaxat qui poſſimus intelligere quid ſibi velint ii quorum ſcripta verſamus. Uno verbo quæritur vera dicto-*

(3) *Journ. du* 14. *Mai* MDCLXXXXIX.
(4) *Nouv. de la Republique des Lettres.* Sept. MDCCL
(5) p. 3. Artis Criticæ.

torum ſententia, non veritas eorum quæ dicuntur.

Je trouve encore que Vigneul Marville a repris M. Couſin ſur ſon Orthographe. *Il affecte depuis peu*, dit-il, (6) *une méchante Ortographe qui ne faiſant pas ſentir l'Etymologie des mots en dérobe la connoiſſance; qui n'eſt pas une choſe inutile ſurtout aux étrangers & aux jeunes gens.* Cette innovation tenoit tellement au cœur à Vigneul-Marville, qu'il renouvelle ſes plaintes dans ſon deuxiéme Volume. Effectivement, on a de la peine à concevoir comment M. Couſin, qui n'a pû poſſeder la Langue Françoiſe auſſi parfaitement qu'il la poſſedoit, ſans en avoir penetré les fondemens, a été capable de donner dans ce travers. (7)

Mais ſi Vigneul-Marville accuſe M. Couſin d'avoir ſuivi une mauvaiſe Orthographe, il convient d'ailleurs qu'il ſçait notre langue dans la derniere perfection. Cependant M. Bernard a prétendu que ce Journaliſte ne reuſſiſſoit pas toûjours à juger du ſtyle; & cela ſur ce qu'en faiſant l'Eloge de M. Felibien le Pere, (8) il avoit dit au ſujet de *ſes Entretiens ſier les vies & ſur les ouvragts des Peintres*, „ qu'il y paroit par tout un goût „ exquis, un jugement ſolide, une méthode „ claire, un tour ingenieux & un ſtyle no„ ble. On peut aſſurer, avoit ajouté M. „ Cou-

(6) Tom. I. p. 352. de ſes *Mélanges de litterature.*

(7) L'ignorance des femmes, les mauvais raiſonnemens de quelques Grammairiens, & la commodité des imprimeurs avoient mis cette nouvelle ortographe en vogue.

(8) *Jour. du 28. Nov.* MDCXCV. Andre Felibien de l'A-

„ Couſin, qu'il a auſſi bien attrapé que nul
„ autre ce genre d'écrire, qui doit être
„ tout enſemble & familier & ſoutenu,
„ exempt d'enflure & de baſſeſſe. La varieté
„ des choſes qu'il y a mêlées, & la beauté
„ des traits qu'il y a jetté avec la bienſéance
„ convenable, en rendent la lecture extrê-
„ mément agréable. Je conviendrois aſſé
„ de ce jugement, reprend là deſſus M. Ber-
„ nard, (9) ſi ce n'eſt que le ſtyle de M. Feli-
„ bien me ſemble un peu trop diffus, enflé
„ en quelques endroits & peu naturel". M. Bernard raporte enſuite deux periodes de M. Felibien, & conclud ainſi. „ Ceux qui
„ voudront voir ſi ſon ſtyle eſt trop diffus,
„ n'ont qu'à examiner une page de ſon livre,
„ la premiere qui ſe rencontrera, peſer mot
„ après mot, & voir s'il n'y en a aucun qu'on
„ pût retrancher ſans faire tort à la penſée
„ de l'Auteur, & ſans obſcurcir ſon diſcours.
„ Il me ſemble qu'il n'y a point de plus
„ grand défaut dans le ſtyle que celui d'être
„ trop diffus. Le verbiage fatigue, diſtrait
„ ou endort les perſonnes les plus afamées
„ de lecture; il n'eſt pas même ſuportable
„ dans un predicateur, quoiqu'il ſemble que
„ l'Art oratoire ſoufre plus le ſtyle aſiatique,
„ que quelque autre art que ce ſoit.

M. Bernard a raiſon de témoigner enſuite que l'on trouvera ſa délicateſſe exceſſive, elle l'eſt

l'Academie des Inſcriptions étoit né à Chartres & il eſt mort à Paris en MDCXCV. V. le détail de ſa Vie & de ſes Ouvrages dans le Dictionnaire Hiſtorique & Critique de M. Sayle, & dans le Journal des Scavans, *ubi ſupra.*

(9) *Nouvelles de la République des Lettres*, Octobre MDCCV. p. 456.

l'eſt effectivement: Mais il eſt auſſi le ſeul qui a trouvé dans le ſtyle de M. Felibien les défauts qu'il lui reproche; & tous ceux qui ont parlé de cet Auteur & de ſes ouvrages, s'accordent entre eux à louer en lui des qualités opoſées.

Puisque j'ai occaſion de parler ici de M. Felibien, il ne ſera pas inutile de raporter les paſſages de ceux qui ont penſe differemment du M. Bernard. Vigneul-Marville (10) dit, „ nous n'avons guere d'Auteurs qui écrivent „ mieux en François que M. Felibien le „ pere. Son Dictionnaire des arts eſt quel„ que choſe de ſi curieux & de ſi exact, „ que l'Academie Françoiſe n'a pas douté „ de le refondre avec le ſien.

„ Quant à ſon Hiſtoire des Peintres, „ c'eſt un chef d'œuvre non ſeulement pour „ la beauté du ſtyle, mais auſſi pour la gra„ ce & la netteté de la narration, & ce n'eſt „ pas peu que ſavoir narrer, ſoit en écri„ vant, ſoit en parlant; Ce dernier eſt le „ plus difficile, parce qu'on n'a pas le loi„ ſir dans la converſation comme ſur le pa„ pier, de choiſir ſes penſées & d'arranger „ ſes paroles: on ſe retracte en écrivant, mais „ quand on parle c'eſt tout gaſter que de ſe „ reprendre, & de vouloir corriger ſon thê„ me. La narration doit être courte, ai„ ſée, mais ferme, bien liée & bien ſoute„ nuë depuis le commencement juſqu'à la „ fin: que ſi l'on ſouffre infiniment d'un hom-

(10) Tom. III. p. 74. 75. de ſes *Mélanges de litterature.*

(11) *His*

„ homme, qui dans la conversation ra-
„ conte mal un évenement. Quel suplice n'est
„ ce point de lire dans un livre une Histoire
„ mal racontée ? cela cause des sueurs froi-
„ des & des impatiences au lecteur qui l'obli-
„ gent à tout quitter. On n'a point ce dégout
„ eu lisant les Vies des excellents Peintres
„ que nous a donné M. Félibien. On est
„ si content de lui, qu'on voudroit presque
„ qu'il ne finit jamais; mais parce qu'il faut
„ finir, on se revanche bien en relisant plu-
„ sieurs fois ce bel ouvrage qu'on ne sauroit
„ trop lire.

Ce jugement de Vigneul-Marville est confirmé par un memoire sur la vie & les ouvrages de M Felibien, inseré dans le 2. tome du Dictionnaire Critrique de M. Bayle. Enfin rien ne prouve mieux le soin que prit M. Felibien pour donner à son ouvrage toute la perfection, dont il étoit susceptible que l'examen par où il le fit passer avant que de l'exposer au grand jour de l'impression. Il le soumit à la censure de l'Academie des Inscriptions, alors composée de quatre personnes seulement. (11)

Ce qui acheve d'établir la reputation de M. Felibien du côté de son stile, c'est que M. l'Abbé de la Trappe, aussi pur dans ses expressions que dans ses mœurs, lui confia le soin de revoir ses ouvrages de devotion. (12)

§. V.

(11) *Histoire de cette Academie.* Tom. I. p. 4.
(12) Vigneul-Marville *ubi sup.*

§ V.

Eloges des Gens de Lettres qui ſe trouvent dans le Journal de M. Couſin.

MAis paſſons ſur ces défauts qui ſont de trop petite conſequence pour faire tort à la réputation de M. Couſin, & achevons de lui donner des louanges qu'exige de nous le ſoin qu'il a aporté à la compoſition de ſon Journal. Admirable par bien des endroits, il l'eſt principalement dans les Eloges qu'il a faits de tems en tems des Hommes Illuſtres enlevez à la République des Lettres : *ils peuvent être regardez comme ſes Chef-d'Oeuvres*, dit Vigneul-Marville, *& s'il n'avoit laiſſé paſſer aucun de ces rares perſonnages ſans les immortaliſer par ſa plume, il ne devroit rien au public.* Les Eloges de M. Couſin n'étoient point de ces Eloges inſipides qui conviennent également aux Sçavans de tous les Pays & de tous les Siécles. Peintre habile, ſon Pinceau exprimoit avec force & avec grace les traits des Hommes Illuſtres qu'il vouloit faire connoitre. En un mot ſes tableaux étoient reſſemblans. Ennemi de ces détails ennuyeux, au travers deſquels on perd ſi facilement le caractere d'un Ecrivain, il les écartoit avec ſoin, & ne conſervoit que les circonſtances, qui pouvoient porter les lecteurs à l'amour des Lettres & de la vertu. Les ouvrages des habiles gens attiroient ſur tout

(1) C'eſt ainſi que ſe nommoit l'Aſſemblée qui ſe tenoit tous les Mercredis chez M. Ménage.

(2) Tom.

Digitized by Google

tout ſon attention : il diſoit avec une aſſez grande liberté ce qu'il en penſoit, & je ne vois pas qu'on ait encore appellé de ſes jugemens.

M. Couſin ſeroit pourtant bien condamnable, s'il s'étoit ſervi de ces occaſions pour ſatisfaire ſon reſſentiment particulier, comme on prétend qu'il a fait à l'égard de M. Ménage. „ On m'a dit, écrit M. Bayle à M. „ Minutoli, que M. le Préſident Couſin a „ fait un éloge du défunt, (M. Ménage) qui „ contient pluſieurs traits ſatiriques, de quoi „ tous les honnêtes gens de Paris ont été „ choquez. On ajoute qu'en recherchant la „ raiſon pourquoi ce Préſident a ainſi traité „ M. Ménage, on a déterré qu'il n'a jamais „ pû lui pardonner un petit mot qu'il lui „ avoit ouï dire en montant l'eſcalier, pour „ ſe rendre à ſa Mercuriale (1) . . . . . „ On prétend que M. Couſin accuſé d'im„ puiſſance par ſa femme & renvoyé au Con„ grez, ſelon la Juriſprudence de ce tems-là, „ perdit ſa cauſe. On s'entretenoit de cet „ accident chez M. Ménage, pendant que „ M. Couſin montoit les dégrez; & l'on dit „ qu'il ouït M. Ménage diſant, eh! pourquoi „ ſe marier ſi l'on ne s'y ſent pas propre? & „ qu'il rebrouſſa chemin, reſolu de ne par„ donner jamais ce trait-là (2)

La cauſe de la brouïllerie de ces Meſſieurs eſt differemment racontée dans le Menagiana. Il y eſt dit ſimplement que l'Epigramme ſuivante compoſée par M. Ménage, ſur l'a-

(2) Tom. I. Lettre CVI. 373. 374.

l'avanture dont il eſt parlé dans la Lettre de M. Bayle, les rendit ennemis irreconciliables.

Le Grand Traducteur de Procope
Faillit à tomber en Syncope
Au moment qu'il fut ajourné
Pour conſommer ſon Mariage.
Ah! dit-il, le pénible ouvrage,
Et que je ſuis infortuné!
Moi qui fais de belles harangues,
Moi qui traduis en toutes langues,
A quoi ſert mon vaſte ſçavoir!
Puiſque par tout on me diffame,
Pour n'avoir pas eu le pouvoir
De traduire une fille en femme (3).

Cette Epigramme, que M. Couſin auroit dû regarder comme nn badinage, le mortifia extrêmement & rompit l'intelligence parfaite dans laquelle il avoit vecu auparavant avec M. Ménage. Elle étoit ſi grande que quelques membres de l'Académie Françoiſe ayant ſollicité une place dans leur corps pour M. Ménage, mais ſans ſuccez, celui-ci parut n'être pas entierement inſenſible au refus que ſes Amis avoient eſſuïé à ſon ſujet : *encore m'en conſolerois* je, dit-il, en cette occaſion (4) *s'ils avoient reçû M. Couſin.* L'Auteur de l'*Anti-Menagiana*, livre peu connu, &

(3) *Menagiana* Tom. III. p. 387. 388.
(4) *Menagiana* Tom. II. p. 387. Il raconte au long dans l'*Anti-Baillet*, comment le P. de la Chaiſe & tous ceux qui tenoient à M. Colbert remuerent tant en faveur de M. Bergeret, que les bonnes intentions de ſes amis furent

& qui cependant contient des choſes bien particulieres, prétend *que ces paroles ſont une eſpece d'amande honorable que M. Ménage fait ici à M. Couſin, parce qu'il ſçait que perſonne n'a été de ſon côté quand il s'eſt brouïllé avec cet habile homme* (5). Il eſt vrai que M. Ménage avoit eu tort de lâcher ſon Epigramme, mais que ce ſoit pour réparer cette faute qu'il ſouhaitte ici ſa propre place à M. Couſin, c'eſt ce qu'on ne peut pas dire, puiſque les ſouhaits ont précedé l'Epigramme, & par conſequent la meſintelligence ouverte qui ſurvint entr'eux.

Au reſte le P. Niceron raporte qu'après la mort de M. Ménage, M. Couſin fit ſon poſſible pour déterminer M. de la Monnoye à publier les Rémarques qu'il avoit faites ſur l'*Anti-Baillet*, ſachant bien qu'elles ſerviroient à faire connoitre que M. Ménage n'étoit pas auſſi exact qu'on le croyoit. (6) Mais M. de la Monnoye s'en défendit par l'Epigramme ſuivante.

Laiſſons en paix Monſieur Menage,
C'étoit un trop bon perſonnage
Pour n'être pas de ſes amis.
Souffrez qu'à ſon tour il repoſe,
Lui dont les vers & dont la proſe
Nous ont ſi ſouvent endormis.

Au

furent inutiles. Cette affaire eſt differemment rapportée. p. 110. 111. & 112. de l'*Anti-Menagiana*.

(5) *Anti-Menagiana* p. 32. 33.

(6) *Memoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres* Tom. I. p. 331. C'eſt un ouvrage dont Briaſſon Libraire à Paris public un Volume de trois en trois mois.

Au reſte qu'on ne s'imagine pas qu'il faille juger de l'Eloge de M. Ménage par toutes ces tracaſſeries : c'eſt par cet Eloge même. Il eſt entre les mains de tout le monde. (7) A l'égard de M. Couſin, quand il ſeroit vrai que le reſſentiment l'auroit porté à parler peu obligeamment de M. Ménage, & à faire ſon Eloge *d'une maniere ironique*, il ne faut pas entrer pour cela dans la moindre défiance de ſon équité. J'ai eu beau examiner le Journal de M. Couſin avec la derniere exactitude, j'ai bien aperçû des jugemens trop favorables, mais il ne s'en eſt point préſenté de deſavantageux qui ne fût fondé ſur des obſervations raiſonnables, & accompagné de la politeſſe néceſſaire pour les rendre utiles aux Auteurs qui y étoient intereſſez. Quant aux deciſions favorables, il y en a certainement qui le ſont trop ; mais l'on peut excuſer le Journaliſte qui les a données ſur la bonté de ſon cœur.

§ VI.

Diſpute de M. Petit avec M. Couſin.

L'Interprétation d'un paſſage de S. Auguſtin donna lieu à une conteſtation que M. Couſin eut à eſſuïer avec M. Petit. Ce Saint dit dans un endroit de ſes Confeſſions, (1) *Ebrietas longé eſt à me, miſereberis ne appropinquet mihi. Crapula autem nonnunquam ſurrepit ſervo tuo. Miſereberis ne appropinquet mihi.* Ce qui traduit mot à mot veut dire : L'y-

(7) *Journal du* 11. *Août* MDCLXXXXIX.

(1) *Jou-*

L'yvreſſe eſt loin de moi, vous aurez pitié de moi, Seigneur, afin qu'elle ne s'en approche pas; la Crapule ſurprend quelquefois votre ſerviteur, vous aurez pitié de lui afin qu'elle s'en éloigne. M. Petit connu par pluſieurs ouvrages très-eſtimables s'étant mis en tête de prouver dans celui de tous qui lui fait le moins d'honneur qu'il y avoit ſujet de croire que S. Auguſtin n'avoit pas été mauvais buveur, *videri Beatum Auguſtinum non invalidum potorem fuiſſe*; il rapporta pour toute raiſon d'un ſentiment ſi nouveau, l'endroit que nous venons de citer; & comme cette preuve n'étoit pas d'une évidence à arracher le conſentement de tous ſes lecteurs, il voulut bien l'appuïer de quelques Rémarques dont je ne donnerai qu'un précis. Il poſe d'abord pour principe que ce paſſage de S. Auguſtin ſemble renfermer une eſpéce de contradiction; puiſque la Crapule étant l'effet de l'Yvreſſe, il eſt mal aiſé de concevoir comment on peut dire que l'on ne s'enyvre jamais, quoiqu'on ſe laiſſe quelquefois ſurprendre à la Crapule. M. Petit juſtifie par l'autorité d'Ariſtote que la Crapule eſt le dernier période de l'Yvreſſe, que c'eſt la peſanteur de tête qui reſte, après que le ſommeil a diſſipé les fumées du vin, après que l'on a recouvré la connoiſſance, quand on eſt ſorti de l'alienation d'eſprit où l'Yvreſſe avoit plongé; & il confirme cette ſignification du mot de Crapule par des exemples tirez du Poëte Alexis & de Pline l'Hiſtorien. La difference qu'il y a entre l'Yvreſſe & la Crapule

(1) Lib. X. Cap. XXXI.

le étant une fois bien établie, la contradiction aparente qui ſe trouve dans le paſſage de S. Auguſtin s'évanouit, & l'on n'a qu'à ſupoſer, dit M. Petit, que ce Pére ayant la tête aſſez forte pour porter beaucoup de vin ſans toutefois perdre la raiſon, il n'avoit pas aſſez de vigueur pour ne ſentir aucune incommodité le lendemain qu'il en avoit pris un peu trop. Sur ce pied-là, le même homme qui ſe ſent tourmenté après avoir bû un peu plus qu'à ſon ordinaire, peut avouer qu'il ſuccombe quelquefois à la Crapule, & ſoutenir en même tems qu'il ne s'enyvre jamais, puiſque s'enyvrer, c'eſt perdre totalement la raiſon, ce qui ne lui arrive pas. Mais malgré cela, il y a toujours dans ſa conduite une diſpoſition qui renferme une imperfection legere, & qui oblige de recourir à la bonté du Pére Céleſte. Au bout du compte, M. Petit croit S. Auguſtin plus excuſable qu'un autre de s'être abandonné de tems à autre au plaiſir de boire; c'étoit moins ſon penchant qui l'y portoit que la coutume des Africains, & la qualité du Climat qu'il habitoit.

Comme M. Petit ſentit bien que l'on ne lui paſſeroit pas une explication ſi gaillarde; il crût non ſeulement la devoir prouver de ſon mieux, mais encore aller au devant des difficultez qu'on ne manqueroit pas de lui faire, & marquer par cette fiere contenance, qu'il ne craignoit pas qu'on lui oppoſât rien de fort plauſible. Il eſt à croire, objecta-t-il, que S. Auguſtin pratiquoit exactement

(2) *Libro de Moribus Manichæorum.*
(3) *Journ. du 27. Juin* MDCLXXXVII.

(4) *Loco*

ment ce qu'il conſeilloit aux autres : or nous voyons qu'il loüe ceux qui ſe contentent de lard, d'herbes, & de deux ou trois verres de vin pur. (2) Mais M. Petit répond qu'il eſt vraiſemblable que ce Saint ne s'eſt pas tellement aſſervi à cette regle qu'il ne l'ait paſſée quelquefois avec ſes amis, & que de prétendre qu'il n'a vecu que d'herbes & de lard, c'eſt-ce qui ne ſe peut faire ſans une folie monachale : *quod putare, Cucullatæ eſſet dementiæ.*

M. Couſin ne put pas diſſimuler en parlant du Traité de M. Petit (3) juſqu'à quel point il avoit été étonné de l'étrange Paradoxe de ce Medécin. Il entréprit même de le refuter aſſez au long. Voici l'Abrége de ſa Réponſe. Il veut qu'on liſe le Chapitre entier des Confeſſions d'où le paſſage a été tiré. „ On y verra, dit-il, que S. Auguſtin „ y repréſente la diſpoſition où il étoit à l'é„ gard du Boire & du Manger, & qu'il dé„ clare qu'il avoit apris de Dieu à ne récher„ cher les alimens que comme il auroit re„ cherché les rémedes, & à uſer de la mê„ me ſorte des uns & des autres. Il dit, que „ ſuivant ce principe, il eſt toujours en gar„ de contre le plaiſir, lorſqu'il ſatisfait aux „ beſoins de la nature; qu'il ſe fait une guer„ re continuelle par les jeunes & par l'abſti„ nence; qu'il réduit ſouvent ſon corps en „ ſervitude, & entend ſans ceſſe la voix de „ Dieu qui lui crie ; *ne graventur corda veſtra in crapula & ebrietate*". (4) M. Couſin demande enſuite ſi un Evêque, qui a vê-

cu

(4) *Luca* Cap. XXI. XXXIV.

cu de la ſorte, peut-être ſoupçonné d'avoir bû quelquefois avec excez? Il aſſure qu'il n'y a point de diſtinction à faire, & que quand S. Auguſtin a dit, *Crapula nonnunquam ſurrepit ſervo tuo* il prend le mot dans un autre ſens. „ Outre celui d'Ariſtote, continuë le „ Journaliſte, auquel il ſignifie la chaleur & „ la douleur cauſée par le vin pris avec ex„ cez, il en peut encore avoir deux autres, „ ſelon l'un deſquels il eſt pris pour l'excez „ du Manger, & ſelon l'autre pour le plaiſir „ même de Manger & de Boire. Ce n'eſt „ pas au prémier que S. Auguſtin l'a pris, „ car il étoit auſſi éloigné de manger que „ de boire avec excez. Il n'a donc pû le „ prendre qu'au ſecond; en avouant que „ bien qu'il s'efforcât de reſiſter continuelle„ lement à la tentation du plaiſir, qui ſe „ met comme en embuſcade au paſſage des „ alimens néceſſaire pour apaiſer la faim & „ la ſoif & pour entretenir la ſanté; néan„ moins, il s'y laiſſoit quelquefois ſur„ prendre. Cette ſurpriſe arrive aux plus „ parfaits, à ceux qui réfuſent tout à leur „ corps, & qui ne le nourriſſent que de „ jeunes & d'abſtinences". Enfin M. Couſin confirme cette explication par le recit de ce que Poſſidius a raporté touchant la

(5) V. les Chap. XIX. & XXII. *de la Vie de S. Auguſtin.*

(6) M. Bayle renvoye à Foëſius, qui dit p. 353. de ſon *Dictionn.* No. 475. *Qui differentiam inter crapulam & ebrietatem fingunt.* Λογομαχῆσι. M. Bayle va plus loin. „ Il eſt „ certain, dit-il, que dans Ciceron les termes de *Crapu„ lum edormire, & Crapulam exhalare* veulent dire la mê„ me choſe que les mots François *Cuver ſon vin.* Plaute „ employe dans le même ſens, *Crapulam amovere, Cra„ pulam edormire, Crapulam edormiſcere.* On ſçait auſſi „ que

la ſobrieté de Saint Auguſtin (5).

C'eſt dommage que M. Petit fût mort lorſque M. Couſin cenſura ſon ſentiment : il eut ſans doute répondu, & debité beaucoup de belle Litterature pour apuïer ce qu'il avoit dit.

Cette diſpute rouloit ſur des Matieres trop conformes au goût de M. Bayle pour que cet Ecrivain ne ſaiſit pas l'occaſion qu'il eut d'y entrer en parlant dans ſon Dictionnaire Critique de S. Auguſtin. On juge aiſement encore que le Syſtême de M. Petit avoit trop de raport à ſes vûës pour qu'il ne l'adoptât pas; car quoiqu'il ait proteſté, que content de raporter les raiſons des deux parties, il ne ſe rendroit point leur juge, il eſt aiſé de s'apercevoir par les objections qu'il forme contre les réponſes de M. Couſin, qu'il ne croyoit pas ces réponſes trop bien fondées. Il voudroit d'abord que ce Journaliſte eut donné des preuves des deux ſignifications du mot de Crapule, ce qu'il s'imagine être aſſez difficile, puiſqu'après avoir conſulté pluſieurs Dictionnaires, il n'y en a pas découvert la moindre trace, il en a trouvé au contraire qui ſoutenoient que chercher des differences entre la crapule & l'yvreſſe, c'eſt s'amuſer à des diſputes de mots. (6) Comme cependant il y avoit

„ que préſentement notre mot *Crapule*, eſt plus odieux „ que celui d'Yvreſſe, car il ſignifie le degré le plus ex„ ceſſif de l'Yvrognerie. M. Bayle raporte les definitions données par Furetiere & par l'Academie Françoiſe. Tout cet étalage étoit inutile. M. Couſin, ni perſonne n'ayant jamais penſé à nier que *Crapule* pût avoir ce ſens-là, ni même que ce ne fût pas le ſens le plus ordinaire. La propoſition du Journaliſte eſt ſeulement qu'il en peut encore avoir deux autres.

Digitized by Google

avoit une diference du tems de S. Auguſtin; il faut ſçavoir en quoi elle conſiſtoit. M. Bayle ajoûte, qu'il ne doute point que ſi M. Petit avoit répliqué à M. Couſin, il ne lui eût fait obſerver, „ que les Auteurs qui, „ comme Ariſtote, traitent dogmatiquement „ un ſujet, deſcendent dans le détail des gen- „ res & des eſpeces, & obſervent la pro- „ prieté des termes deſtinez à ſignifier les „ differences des eſpeces, ou les differens dé- „ grez d'une même qualité: mais les Poëtes „ & les Orateurs quitent bientôt cette exac- „ titude. Ils introduiſent un uſage plus dégagé, „ ou bien ils s'accommodent à l'uſage du pu- „ blic, qui fait prendre indiféremment les uns „ pour les autres en mille rencontres les ter- „ mes que les Docteurs avoient diſtinguez". Je ne ſçai ſi la Logique de M. Bayle n'eſt point ici en défaut, & ſi la réponſe qu'il ſuppoſe que M. Petit auroit faite à M. Couſin n'eſt pas au contraire celle que M. Couſin lui devoit faire.

Voilà un précis de ce qui a été dit de part & d'autre ſur le Paſſage de S. Auguſtin que nous avons raporte plus haut; mais quelque ingenieuſes que ſoient les diverſes explications qu'on a données de ce paſſage, aucune n'a ſatisfait M. Bernard, (7) qui a crû que pour le bien entendre, il falloit reſtituer ce paſſage defectueux, ſelon lui, & y ſupléer un mot néceſſaire, & qui y manque. Il veut donc qu'on liſe ainſi : Ebrietas longe eſt à me : *Miſereberis ne appropinquet mihi.* Si *crapula autem*

(7) *Nouv. de la Repub. des Lettres.* Juin MDCCII. p. 663.

autem nonnunquam ſurrepit Servo tuo, miſereberis ut longè fiat à me : & comme malgré cette correction il reſte toujours à expliquer ce que S. Auguſtin a eu en vuë en ſe ſervant du mot de Crapule, M. Bernard conſeille de prendre *Ebrietas* pour *l'habitude* & *Crapula* pour l'*Acte*, après quoi continue-t-il, je paraphraſerois ainſi le paſſage. *Seigneur, par un effet* de votre grace, je n'ai point le défaut de l'Yvrognerie. Aïez la bonté de m'en garantir toujours : que ſi par malheur, je venois à être tenté ou ſurpris par le vin, faites moi la grace, ou de reſiſter à la tentation, ou de me relever bientôt de cette chûte.

M. Bernard ajoûte qu'il pourroit apuïer ſa conjecture ſur plus d'une raiſon, & faire voir en la comparant aux précedentes, qu'elle eſt beaucoup plus plauſible : *Mais*, dit-il, *j'en laiſſe le ſoin aux Critiques de profeſſion.* Il faudroit d'abord que M. Bernard trouvât des Critiques qui fuſſent de ſon ſentiment, & c'eſt, je crois, ce qui ſera difficile : non que le *Si* qu'il inſere dans le paſſage de S. Auguſtin, ſans l'autoriſer d'aucun Manuſcrit, doive faire abſolument rejetter ſa conjecture, cette maniere de remedier aux paſſages corrompus en ſupléant un mot n'étant peut-être que trop uſitée. Mais le mot qu'il reſtitue ne leve pas la difficulté, & il reſte toujours à ſçavoir ce que ſignifient dans S. Auguſtin les termes d'*Ebrietas* & de *Crapula*. Or que le prémier marque l'habitude, & le ſecond l'acte de s'enyvrer, comme le prétend M. Bernard, c'eſt une choſe inſoutenable. C'eſt même tout le contraire. Ebrietas a toujours deſigné l'yvreſſe actuelle. *Ut inter ebrie-*

tatem & ebrioſitatem intereſt, aliudque eſt eſſe amatorem, aliud amantem, dit Ciceron. (8) Seneque s'eſt ſervi de ces deux mots dans le même ſens : *Quid eſſet ira ſatis explicatum eſt, quo diſtet ab iracundia, apparet, quo ebrius ab ebrioſo & timidus à timente.* (9) Il n'y a rien à objecter contre ces exemples.

Il faut donc, pour entendre le paſſage de S. Auguſtin, l'expliquer, ou ſuivant le ſens étroit des termes, comme a fait M. Petit, ou bien conformement à ce que ce Pere dit dans le reſte du Chapitre. C'eſt le parti qu'a pris M. Couſin & c'étoit le ſeul qu'il y eut à prendre.

Quant aux ſignifications nouvelles qu'il donne au mot de Crapule (10) & dont M. Bayle n'a pu trouver aucune trace, je croirois aſſez qu'elles ne ſont pas de l'uſage commun des Auteurs Grecs & Latins : mais il faut auſſi convenir que les Ecrivains Eccleſiaſtiques fourniſſent des exemples de la prémiere. Tous les Commentateurs & les Traducteurs donnent ce ſens au mot Κραιπάλη employé dans l'Evangile de S. Luc ; aucun d'eux n'a pris la Crapule pour le *periode de l'Yvreſſe*, mais les uns pour *un exces de bouche & de viandes*, (11) & les autres pour *l'intemperance* en général. (12) J'avouë de bonne foi que je ne pourrois donner aucune preuve poſitive de la ſeconde ſignification que M. Couſin

(8) *Tuſculan. Queſt.* IV. Cap. XLI.

(9) Lib. I. *de Ira* Cap. IV. V. la Note de Juſte Lipſe ſur cet endroit, & ajoutez y le paſſage d'Euſtathe ſur μηνιν ἄειδε Θεὰ πηλεϊάδεω Αχιλλῆος.

(10) Il entend par ce mot I. *l'excez*, II. *la ſenſualité dans le manger*. On trouve pluſieurs exemples de cette ſignifi-

ſin a attaché au mot de Crapule dans l'endroit où S. Auguſtin l'employe ; mais comme il ne peut abſolument y avoir un autre ſens, il vaut mieux ſans doute avancer que ce Pere l'a pris dans une acception qui lui eſt particuliere. Il n'y a guere d'Auteur qui ne ſoit dans le cas, & qui ne détourne ainſi la ſignification naturelle d'un terme à un emploi qui lui eſt propre. Les Orateurs & ceux qui écrivent d'imagination y ſont encore plus expoſez que les Philoſophes, leſquels compaſſant leurs expreſſions, entrent dans un détail exact des genres & des differences. Ce principe, que M. Bayle a poſé contre S. Auguſtin eſt la juſtification la plus complette que ce Pere pût deſirer.

Au reſte, il eſt aſſez ſurprenant que M. du Bois, qui par une étude continuelle des ouvrages de S. Auguſtin, ſe les étoit rendus ſi familiers, ait traduit *Crapula* par *Gourmandiſe* ; vice auquel ce Saint n'étoit pas plus ſujet qu'à l'yvrognerie ; comme on le peut voir dans le Chapitre dont il s'agit. Le terme de *Senſualite* préviendroit toutes les fauſſes interprétations, rendroit peut-être la penſée de S. Auguſtin mieux que toute autre, & debrouïlleroit parfaitement le ſens de ce paſſage, ſans qu'il fut beſoin d'y joindre des Commentaires auſſi étendus que ceux de MM. Petit, Bayle, Couſin & Bernard.

§. VII.

gnification dans les Auteurs de la baſſe Latinité. v. Aelredus, Moine de l'Ordre de Ciſteaux. & Abbé de Rhievall en Angleterre, contemporain de S. Bernard, p. 260. & 410. de ſes Oeuvres publiées à Douay in 4. en MDCLIV. par les ſoins du P. Gibbon Jeſuite.

(11) Le P. Amelotte, & MM. de Sacy & Huré.

(12) Le P. Lallemant.

§. VII.

Diſpute de M. Couſin avec le prétendu Vigneul-Marville (1).

VIgneul-Marville & M. Couſin ont eu enſemble quelques legeres conteſtations au ſujet de M. de Launoy. Le prémier ne l'avoit nullement flatté en faiſant ſon Caractere. *M. de Launoy*, dit-il, *étoit un terrible critique*,

(1) Le moindre lecteur ſait que D. Bonaventure d'Argonne s'eſt caché ſous le nom de Vigneul-Marville.

(2) Tome I. des Mélanges d'Hiſtoire & de Litterature.

(3) On lit dans le *Valeſiana* 1. p. 48. *La Vie de S. Euſtache eſt tout de même un tiſſu de fables entaſſées les unes apres les autres; & je ſuis fort ſurpris que la plus groſſe paroiſſe de Paris ait quitté le nom d'un des plus célébres Martyrs que nous ayons, pour prendre celui d'un Saint fort inconnu & fort ſuſpect.* V. la *Vie de S. Euſtache* par M. Baillet.

M. de Launoy a ſouvent été expoſé au compliment qu'il eſſuya du Curé de S. Euſtache. Nous liſons ce qui ſuit dans le *Menagiana* (p. 293. 294. de l'Edition de Hollande) *M. Godefroy Hiſtoriographe étant ſorti de ſon Logis de grand matin le prémier jour de l'an, rencontra dans la Rue de la Harpe M. de Launoy, qui s'en alloit en Sorbonne: il l'aborda & lui dit en l'embraſſant, bon jour & bon an, Monſieur, quel Saint dénicherez vous du Ciel cette année? M. de Launoy ſurpris lui répondit: je ne déniche point du ciel les Saints véritables que Dieu & leurs mérites y ont placés; mais bien ceux que l'ignorance & la ſuperſtition des Peuples y ont fait gliſſer, ſans qu'ils le méritaſſent, & ſans l'aveu de Dieu & des Sçavans. Cette réponſe a été cauſe de l'Epigramme que j'ai faite ſur M. de Launoy, où je le compare au Jupiter d'Homere, qui chaſſa du ciel toute la racaille des faux Dieux qui s'y étoit gliſſée parmi les véritables, & qui leur donnant du pied au cul, les fit tomber du haut de ſon Throne & des Etoiles en terre.*

C'eſt effectivement en faiſant l'application d'un vers d'Homere que M. Ménage a fait l'Epigramme Grecque ſuivante qui eſt raportée dans le 2. Tome de *l'Anti-Baillet* p. 216.

Τὸν

que, redoutable au ciel & à la terre. Il a plus detroné de Saints que dix Papes n'en ont canoniſez. (2) *Tout lui faiſoit ombrage dans le Martyrologe; & il recherchoit tous les Saints les uns après les autres, comme en France on recherche la Nobleſſe. Le Curé de S. Euſtache de Paris diſoit : quand je rencontre le Docteur Launoy, je le ſalue juſqu'à terre, & ne lui parle que le chapeau à la main, avec bien de l'humilité, tant j'ai peur qu'il ne m'ôte mon Saint Euſtache* (3).

Quel-

Τὸν Λαυνοῖον ὁρᾷς ὃς τοὺς ἐν οὐρανίοις
Ῥίψε ποδὸς τύλαγὼν, ἀπὸ Βηλὸς θεσπεσίου.

C'eſt-à-dire *Launoium vides qui ſordes Coeleſtium præcipitavit, pede prehendens, a Limine Divino.* L'Abbé Faydit s'eſt trompé en attribuant à Homere la moitié du prémier vers de l'Epigramme (*Extrait d'un Sermon prêché le jour de S. Polycarpe.* p. 296.) M. de Launoy avoit été longtems à l'école du P. Sirmond, & il en a raporté une partie de ces ſentimens qui d'abord ont paru fort extraordinaires, & que depuis la plûpart des Sçavans ont embraſſez. V. *ſon Eloge* imprimé à Londres en MDCLXXXV. in 8. & ajoutez y un paſſage du *Ménagiana.* p. 223. Un Jeſuite, que j'ai fort connu dans ma jeuneſſe, c'eſt le P. Dunod Auteur de la *Déconverte de la Ville d'Antre en Franche-Comté*, & une autre perſonne de la prémiere conſideration, qui a eu beaucoup de part à la confiance de M. le Cardinal d'Eſtrées, m'ont dit avoir apris de cette Eminence, que le P. Sirmond n'oſant, par ménagement pour ſa Compagnie, attaquer des opinions univerſellement reçuës, en remettoit le ſoin à ſon bon ami M. de Launoy.

Jean de Launoy né dans un Village de Normandie proche de Coutances & mort à Paris le 10. Mars MDCLXXVIII. âgé de plus de LXXVII. ans a toujours mené une vie pure, innocente, & retirée, comme il eſt aiſé d'en juger par le grand nombre d'ouvrages qu'il a publiez & dont il a donné lui-même le Catalogue dans ſon Hiſtoire du College de Navarre. *La Bibliotheque Germanique* & divers autres Journaux ont parlé longtems d'un Recueil Complet des Oeuvres de M. de Launoy, entrepris par M. Serpilius; mais ſi le deſſein n'a point eu d'exécution en Allemagne, l'Edition qui s'en eſt faite

Quelque eſtime qu'on ait pour M. de Launoy, continue Vigneul-Marville, *il faut avouër qu'il avoit le défaut dominant des Critiques, qui eſt de ne garder aucunes meſures, & de défendre les plus méchantes cauſes avec opiniatreté. Les livres de l'Extreme-onction, de la Fortune d'Ariſtote, & quelques autres ſont de bons ouvrages; mais on peut dire en général que dans tout ce que ce Docteur a compoſé, il y a beaucoup plus d'érudition que de jugement, & de bonne Logique. D'ordinaire la queſtion principale n'eſt pas ce qu'il traite le mieux, mais ce ſont les choſes acceſſoires qui ſont merveilleuſes & par leſquelles, il ébloüit ſouvent le Lecteur peu attentif* (4).

Les liaiſons étroites qui avoient toujours été entre M. de Launoy & M. Couſin ne permirent pas à ce dernier de diſſimuler des traits ſi injurieux à la memoire d'un ami mort, & hors d'état de ſe défendre. Il s'arrêta donc un moment ſur le portrait que Vigneul-Marville avoit fait de ce Docteur, & aſſura qu'il n'étoit guere reſſemblant. *Jamais*, dit-il, (5) *rien*

faite à Geneve en quatre Volumes in folio nous conſolera ſans doute de cette entrepriſe. Il y a longtems que l'Abbé Granet, en publiant le Proſpectus de cette Edition des Oeuvres de M. de Launoy, promit un *Launoïana* à la tête du Recueil, ce qui me diſpenſe de mettre ici les recherches qui ont pû échapper à M. Bayle ſur ce Docteur auquel il a donné cependant un Article extremement curieux & par les faits & par les reflexions dont il les a accompagnez. Tout ce qu'on fera de bon ſur M. de Launoy ne doit point faire oublier les réflexions de M. Bayle.

(4) Melanges &c. *ubi ſup.* p.

(5) *Journal du* 13. *Juin* MDCCI.

(6) C'eſt ce qui eſt arrivé au ſujet de ce jugement de Vigneul-Marville que le P. Laubruſſel a copié en partie (*Traité des Abus de la Critique en matiere de Religion.* Tom. I. p. 77) ſans avertir d'où il le tiroit. Et quant au paſſage

rien ne convint moins à M. de Launoy que de défendre les plus méchantes causes avec opiniatreté. Son Caractere particulier étoit d'aimer la verité préferablement à toutes choses, de la chercher sans prévention, de la découvrir librement quand il l'avoit trouvée.

M. Cousin étoit louable d'entreprendre l'apologie d'un ami mort contre un homme dont l'imagination agréable pouvoit en imposer aux ignorans. On sait assez combien ces jugemens prononcés d'un ton d'Oracle passent bientôt de livres en livres, (6) & souvent nuisent davantage qu'une Critique détaillée, & par là même ennuyeuse pour la plûpart des Lecteurs.

Que si les réflexions de M. Cousin n'ont pas empêché tout le mal, elles l'ont au moins bien diminué; puisque leur justesse a forcé Vigneul-Marville à retracter une partie de ce qu'il avoit dit de trop dur contre M. de Launoy, en avouant que ce Docteur, qui avoit étudié l'Antiquité avec soin, avoit peut-être vû

sage de *Vigneul-Marville* dont il cite un Lambeau, ne devoit-il pas rapporter en même tems les reflexions de MM. Bayle & Cousin. Mais ce n'étoit pas la justification de M. de Launoy que le R. P. vouloit, au contraire, il encherit encore sur Vigneul-Marville en disant, *que ce Critique avoit posé pour fondement de sa haute réputation une grande hardiesse à attaquer diverses traditions douteuses..... Censeur impitoyable de Privileges des Reguliers & des Ecrits de Bellarmin, il s'étoit attiré avec quelques contradictions beaucoup d'applaudissemens par le choix de ses sujets, & par sa liberté à les manier.* Au reste, quand le P. Laubrussel a reproché à M. de Launoy son acharnement aux ouvrages de Bellarmin, a-t-il bien fait attention, que ce sont ces mêmes ouvrages que le Parlement a flétris, & dont il n'est permis de parler, que pour en montrer le venin?

Digitized by Google

vû clair en des recoins fort obſcurs des prémiers Siécles où d'autres n'avoient vû goute, & qu'en général, ſon caractere diſtinctif étoit d'aimer la verité. Il eſt vrai que Vigneul-Marville a perſiſté à ſoutenir, qu'y ayant deux manieres de chérir la verité, l'une pour elle-même & l'autre par raport à ſoi, on ne ſçauroit nier qu'une infinité de gens très-capables n'ayent quelquefois regardé M. de Launoy, comme un Critique outré, qui n'a pas toujours découvert la verité qu'on veut croire qu'il aimoit. „ Il ne faut pour s'en convaincre, continue Vigneul-Marville, que „ jetter les yeux ſur les Sçavans, ou qui l'ont „ attaqué, ou qui lui ont fait des repliques „ facheuſes : la choſe eſt notoire, & les „ exemples, qui en ſont publics, ſe trouvent „ dans les ouvrages qui ont place dans les „ meilleures Bibliotheques : d'ailleurs on „ ſçait que M. Arnauld Docteur de Sorbonne, qui faiſoit un cas particulier de l'érudition de M. de Launoy, ne croyoit pas „ que ſur certains points de Théologie, il ſe „ fut mis tant en peine de chercher la verité, ni de la découvrir librement, & qu'on „ dût jamais le qualifier d'*Amans veri, falſi oſor, certus & judex.* Il étoit trop déclaré pour un Théologien de moindre aloi „ que S. Auguſtin, & dont les Proteſtans du „ parti d'Arminius ont prétendu tirer de „ grands avantages.

Il eſt viſible que par cette rétorſion, Vigneul-Marville cherche à donner le change aux Lecteurs qui liſent ſans réflexion. Il ne s'agiſſoit point entre M. Couſin & lui des ſentimens particuliers de M. de Launoy ſur la Grace;

Grace; mais de ſçavoir ſi l'on doit taxer d'opiniatreté où de fermeté l'ardeur conſtante avec laquelle il a exclu du Calendrier tant de Saints qui s'y étoient fourrez, on ne ſçait pas trop comment. Vigneul-Marville a bien ſenti lui-même que cette remarque n'échaperoit pas à ceux qui ſuivroient le fil de la diſpute; & ſon dernier retranchement a été de dire, que quand il a fait le portrait de M. de Launoy, ç'a été dans un tems où le Docteur étoit encore tout couvert de la pouſſiere de ſes combats journaliers, & des meurtriſſeures qui lui en reſtoient; mais que depuis on s'étoit raproché de lui, & qu'aujourd'hui ſes ſentimens touchant l'arrivée de Lazare dans les Gaules avec ſes ſœurs; touchant la viſion de Simon Stoc, touchant les Droits des Evêques, & les exemptions, touchant l'Infaillibilité de l'Egliſe, la ſuperiorité des Conciles, la Souveraineté des Princes quant au Temporel &c. ne ſont preſque plus conteſtez par aucune perſonne qui faſſe profeſſion d'érudition.

Mais la vraye raiſon qui avoit porté Vigneul-Marville à imputer à M. de Launoy des défauts auxquels il n'étoit pas ſujet, eſt ſans doute celle qu'il inſinuë un peu plus bas. „ Peut-être, dit-il, que le Peintre étoit in„ tereſſé en quelque choſe, ou que M. de „ Launoi l'avoit bleſſé, ou lui avoit enlevé „ quelque Saint du Paradis qu'il cheriſſoit, „ ou dont il portoit le nom. Enfin *trente-* „ *peut-être* peuvent venir à l'eſprit de qui„ conque ne ſçait pas au juſte l'intention „ d'un homme, principalement à l'égard „ d'un Auteur qui a écrit comme M. de „ Lau-

» Launoy ſur tant de differens ſujets (7).

Il n'y a perſonne qui ne ſente toute l'ambiguité de ces réponſes, & qui ne voye que Vigneul-Marville ſentoit bien le mauvais pas dans lequel il s'étoit jetté. *Trente-peut-être*, répondit parfaitement le Journaliſte (8) *ne ſont pas des raiſons légitimes d'excuſer un trait de médiſance, & ſur tout le peut-être du peintre intereſſé ou bleſſé par M. de Launoy.* Il n'a pas moins de raiſon de rélever ce qu'avoit ajoûté *le ramaſſeur d'Anecdotes, que les morts étoient morts & qu'ils ne reviendroient pas pour ſe plaindre d'une cenſure injuſte.* Ils ne reviendront pas il eſt vrai; mais le cenſeur temeraire ne reſte pas moins chargé de l'oprobre, que s'il avoit eu affaire à un Ecrivain vivant qui l'eut répouſſé vertement.

Ce qui m'a au moins édifié dans cette diſpute, c'eſt du côté de M. Couſin, une vivacité louable à juſtifier un ami mort, & de la part de Vigneul-Marville une politeſſe aſſez marquée, & des égards aſſez conſtans pour le Journaliſte qui les méritoit certainement par ſon merite; mais qui cependant ne les a pas toujours trouvés dans ſes autres adverſaires.

(7) *Ubi. ſup.* Tom. III. p. 266. & ſuiv.
(8) Journ. de MDCCII. p. 75.

ARTI-

Digitized by Google

ARTICLE V.

Le Journal des Sçavans sous la direction de la Compagnie établie en 1702.

QUelque application qu'un homme seul puisse apporter à la composition d'un Journal, il paroit difficile qu'il ne succombe pas à la fin sous le poids d'un travail si accablant. L'étendue du projet, l'immense variété des lectures, le plaisir de se voir en quelque façon l'Arbitre de la réputation des Sçavans, voilà des choses qui animent un Journaliste dans les commencements de sa carriére, & qui le soûtiennent pendant quelque tems; mais ces mêmes choses renferment souvent aussi le motif qui le décourage & le dégoûte à la longue. Bientôt cette occupation qni le charmoit, n'a plus rien qui le frape; la multitude des Livres dont il est obligé de rendre compte l'embarasse plutôt qu'elle ne l'amuse; les querelles que sa sincerité fait naître, lui deviennent à charge, tant d'ennemis sur les bras l'inquiétent. Peu-à-peu il se néglige, & les extraits du Journaliste portent enfin des marques visibles de cet engourdissement. Il arrive aussi que la curiosité du public diminuë, & que ses applaudissemens cessent. Le Journal tombe alors dans un décry dont il ne se réleve jamais. Je ne connois guere que *M. Bayle* qui ait perseveré dans ce travail sans rien relâcher de son exactitude accoûtumée : encore n'a-t-il pû fournir trois années entieres sans contracter une

une maladie dangereuſe, qui le mit hors d'état de le continuer d'avantage.

On a très bien remarqué qu'il n'y avoit preſque qu'une Compagnie de gens de Lettres choiſis, & exercés en tout genre de litterature, qui pût donner au Public & ſoutenir heureuſement un Journal qui lui fut également utile, agréable & amuſant dans ſes differentes parties. Comme chaque membre ne doit parler que de la Science qu'il poſſede parfaitement, que des Livres de ſa competence, & ſur leſquels il eſt capable de prononcer en dernier reſſort; il ne faut pas craindre que le défaut de lumieres faſſe porter au hazard un jugement precipité & peu juſte. Il ſemble auſſi qu'on doit moins apprehender que la partialité ſe gliſſe dans un ouvrage auquel (1) diverſes perſonnes mettent la main pourvû qu'elles jugent ſans acception de Nation, de Religion & de parti Ces choſes ſont bien plus à craindre dans un Auteur chargé tout ſeul d'un Journal. Quelque équitable qu'il puiſſe être, quelques proteſtations qu'il faſſe de rendre juſtice à tout le monde indifferemment, quelque envie même qu'il ſe ſente d'exécuter ſes promeſſes, il eſt malaiſé que la prévention ne lui repréſente pas les objets tout autres qu'ils ſont, & qu'il ait aſſez de deſintereſſement pour ne ſe pas déterminer toujours en faveur du parti qu'il a embraſſé. Plus il le croira juſte, & plutôt il ſera ſéduit.

Cet

(1) Je ſuppoſe que cette Societé n'eſt pas compoſée de Particuliers d'un même Ordre, & liez par conſequent d'un

Cet inconvenient qui a porté le coup mortel à tant de Journaux très-eſtimables d'ailleurs, eſt moins à redouter dans une Compagnie, dont tous les membres ſe doivent des égards mutuels & ſe retiennent réciproquement, que dans un particulier qui ſe peut livrer à toute la violence de ſes préjugés ſans que perſonne ſoit en droit de l'en l'empêcher. La raiſon en eſt naturelle. Dans une Societé chacun y contribuant au travail commun, il n'eſt aucun de ceux qui la compoſent qui oſe s'en rendre maître, & le plus habile ne fait paſſer ſes opinions qu'à force de preuves: ainſi les idées ſingulieres cedent au ſentiment général, qui pour l'ordinaire eſt aſſez deſintereſſé; & ce que l'on reſout plaiſant rarement à tout le monde, ceux mêmes qui viennent de l'emporter ſur leurs confreres, évitent ſoigneuſement de ſe déchainer contre les opinions qui n'ont pû paſſer, ou contre les raiſons qui n'ont pû ſe faire aprouver, afin d'obtenir pour eux mêmes en cas de beſoin la moderation dont ils uſent envers les autres.

M. l'Abbé *Bignon* fut l'inſtituteur & le protecteur de la Compagnie qui devoit travailler au nouveau Journal des Sçavans. Il ne ſe contenta pas de former cette Compagnie, il voulut auſſi que leurs aſſemblées ſe tinſſent chez lui une fois chaque ſemaine. Cet illuſtre Abbé ne quitta le ſoin de préſider au Journal qu'en 1714. Après lui cette commiſſion eſt paſſée ſucceſſivement à M. *de la Roche-*

d'un interêt commun. On verra plus bas pourqnoi je fais cette diſtinction.

Rochepot, enſuite à M. l'Abbé *Dagueſſeau*, à M. d'*Argenſon le Fils*. Enfin elle eſt revenuë à M. l'Abbé *Dagueſſeau*.

On doit dire à leur louange, qu'il n'y a aucun d'eux, qui, pendant qu'il s'eſt trouvé à la tête de la Societé de ceux qui devoient travailler au Journal, ne ſe ſoit aſſocié dans ce délicat & laborieux emploi des perſonnes bien capables de le remplir à la ſatisfaction du public, autant du moins que les matieres & la circonſtance des tems ont pû le permettre.

M. l'Abbé *Bignon* choiſit d'abord M. *Du Pin*, pour la Theologie, M. *Raſſicod*, pour la Juriſprudence, M. *Andry* pour la Medecine & la Phyſique, M. de *Fontenelle*, pour les Mathematiques & les matieres d'Erudition, M. l'Abbé de *Vertot* pour l'Hiſtoire; (2) enfin M. *Pouchard* pour les Langues & la Litterature (3). M. *Du Pin* ayant été exilé en 1703. (4) on lui ſubſtitua M. l'Abbé *Bigres* Docteur de *Sorbonne*; (5) & depuis ce tems,

(2) Je parlerai plus bas de Mrs. de Vertot & de Fontenelle.

(3) V. un éloge de Pouchard dans les Journaux des Sçavans de 1706. ils mettent ſa mort le 12. de Decembre 1705. „ il a fait une Hiſtoire univerſelle depuis la „ création du monde juſqu'à la mort de Cléopatre; les „ faits y ſont rapportés avec beaucoup de netteté, le ſty„ le en eſt pur, ſimple & precis. Les mœurs, la diſci„ pline & les loix des differents peuples y ſont décrits „ d'une maniere auſſi utile qu'agréable. Quoique d'au„ tres ayent déja travaillé avec ſuccez ſur le même deſ„ ſein, nous ſommes perſuadez que quand cette Hiſtoire „ ſera miſe au jour, la réputation des premiers n'éfacera „ point la réputation de ce dernier ouvrage.

(4) Ce fut au ſujet de la ſignature du fameux cas de conſcience, que M. *Du Pin* fut rélégué à *Chatelleraud* en *Poitou*, V. les *Nouv. de la Republique des Lettres* de *Bernard* Mai Juin & Juillet 1703.

(5) Voi la Lettre de Mr. Tricaut du 13. Juin 1721. & les

tems, MM. *Havard*, *Fraguier*, (6) *Burette*, (7) *Miron*, (8) *Raguet*, *Saurin*, *Terrasson* (9), *Hericourt* (10), & *Paſtel* (11), ſont ceux qui ont compoſé la compagnie du Journal.

§. I.

Autres particularités concernant les nouveaux Journaliſtes

IL ſeroit preſque inutile de dreſſer de longues notes pour faire connoître des Sçavans, dont la memoire eſt toute recente, & parmi leſquels il s'en trouve dont le nom eſt reſpecté de toute l'Europe. Cependant comme nous ſommes engagez à donner autant qu'il ſe peut, quelque idée de tous ceux qui ont travaillé aux Journaux, nous ſuivrons ici notre méthode ordinaire, moins pour ne nous en pas écarter, que dans l'eſperance de dire quelque choſe de nouveau.

Louis-Elies *Du Pin* Docteur de *Sorbonne* na-

les aſſemblées de Sorbonne au ſujet de la Conſtit.

(6) M. l'Abbé *Fraguier* de l'*Academie Françoiſe*, & reçû à la place de M. l'*Abbé Gallois*, avoit été Jeſuite. Nous avons quelques-unes des Poëſies Latines qu'il a faites pendant qu'il étoit dans cette Societé. On ne peut caracteriſer par des traits plus reſſemblans *Homere*, *Platon* & *Pindare*, que l'a fait ce Sçavant dans les Diſſertations qu'il a lûës en differentes circonſtances dans l'*Academie des belles Lettres*, qui les a inſerées dans le 2. Vol. de ſes Memoires.

(7) M. *Burette* Docteur Regent en la Faculté de *Paris*, Profeſſeur Royal en Medecine, & Penſionnaire de l'Academie *des belles Lettres*, a ſçeu faire ſervir à la connoiſſance de ſon Art celle de l'Antiquité, comme on le peut voir par ſes Diſſertations ſur *la danſe & la ſpheriſtique des Anciens*, & par ſes Memoires *pour ſervir à l'Hiſtoire des Athletes* V. le 1. Vol. des *Memoires de l'Academie des belles Lettres* 2. Part. p. 93. 117. 153. 211. 217. 258.

naquit à Paris en 1657. & y eſt mort en 1719. *Sa Bibliotheque des Autheurs Eccleſiaſtiques* lui a fait une grande reputation: & quoiqu'elle ne ſoit pas exempte de beaucoup de fautes, elle eſt à tout prendre le plus exact des Ouvrages que nous ayons ſur cette matiere. Il a fait divers autres Livres, entre autres le Traité de la *Puiſſance Eccleſiaſtique & temporelle, la défenſe de la Cenſure que la Sorbonne publia en* 1700. *contre les Livres des P P. le Tellier & le Comte*, une *Bibliotheque des Hiſtoriens prophanes*, dont il n'a donné que 2. Volumes, in 8. & qui a été reimprimée en un Volume in 4. à Amſterdam. On peut voir ſa *Bibliotheque Eccleſiaſtique*, 17. ſiec. tom. 6. p. 1. & ſuiv. juſqu'à la p. 322. Les Auteurs du *Supplément à la Gazette de Hollande* ont taché de noircir M. *Du Pin* par leurs calomnies en l'accuſant par exemple d'avoir été marié, & d'avoir traité avec l'Archevêque de *Cantorbery*, pour ſecoüer le joug de la Cour de *Rome* : mais ces impoſtures mal concertées ſe detruiſent d'elles-mêmes.

M. *Raſſicod* étoit un Advocat du Parlement de *Paris* fort eſtimé. Il a donné des notes ſur le *Concile de Trente*. V. ſon éloge dans le Journal de 1718.

M. *Andry* Docteur en Medecine de la Faculté de *Paris*, aujourd'hui encore vivant eſt connu par ſon Traité *de la generation des Vers dans*

(8) M. Miron très habile Philoſophe, & qui s'eſt declaré pour le *Mallebranchiſme*.

(9) L'Abbé Terraſſon zélé partiſan de l'Antiquité, connu dans le public par quelques Ouvrages & entre autres

dans le corps de l'Homme, & par ſon habileté daus la Medecine. Il a eu quelques demêlez avec MM. *l'Emery* & *Heequet*, dont on pourra parler dans la ſuite.

M. Julien *Pouchard* né à *Domfront* en Normandie, & mort à *Paris* en 1706. Profeſſeur Royal en Langue Grecque, & de l'*Academie des Inſcriptions*, poſſedoit à fond l'Antiquité. V. ſon éloge dans les *Memoires de cette Academie* tom. 1. part. 1. p. 343. & ſuiv.

Monſieur Saurin né Calviniſte, & d'un pere qui étoit Miniſtre de la Religion Reformée en Dauphiné, eſt de l'Academie des ſciences. Il eſt frere d'Elies Saurin mort en 1703. à Utrecht où il étoit Miniſtre des Calviniſtes de France refugiés dans cette Ville. Celui-ci s'eſt rendu célébre chez les Reformés par ſes diſputes avec le Miniſtré Jurieu & par quelques Ouvrages de Theologie & de Morale qu'il a publié en divers tems pendant le Refuge. M. Saurin dont je parle ici avoit auſſi été deſtiné à être Miniſtre de la R. R. ſelon l'uſage aſſez generalement établi dans les familles dont les Chefs étoient revêtus de cette charge. Ils ſembloient vouloir imiter le Judaïsme où le Sacerdoce étoit hereditaire, à la vérité par une inſtitution divine. Un Miniſtre qui devenoit pere de famille penſoit peut être bien moins à donner un bon ſujet à l'Etat, qu'un ſucceſſeur à ſa charge & un Docteur à ſon Egli-

tres par ſa *Diſſertation ſur l'Iliade d'Homere* en 2. Volumes 12. & par le Sethos, qui eſt un Roman fort chsrgé d'érudition.

Digitized by Google

gliſe. La deſtination étoit preſque toujours prématurée ; l'enfant en naiſſant étoit regardé d'avance comme un Miniſtre, & le pere, qui ſe frapoit de plus en plus du merite de cette deſtination, ne penſoit qu'à la nobleſſe de la vocation, ſans vouloir examiner l'incapacité du ſujet. Revenons à Mr. Saurin qui eſt le ſujet de cet Article. Il fut reçu Miniſtre deux ans avant la Revocation de l'Edit de Nantes : mais peu de tems après ſa reception il quitta la France & ſe refugia à Geneve. De là il paſſa en Suiſſe, & après avoir demeuré quelque tems à Berne, on le donna pour Miniſtre à Berchier petite Ville du Païs de Vaux. Meſſieurs du Canton de Berne aiant jugé à propos de faire ſigner aux Miniſtres refugiés chez eux après la Revocation de l'Edit de Nantes le fameux formulaire du Conſenſus, M. Saurin fut un de ceux qui ne purent ſe reſoudre à le ſigner qu'avec des modifications & des reſtrictions. (1). La ſignature telle quelle lui aiant rendu la tranquilité il penſa au mariage & s'allia dans

(10) Mr. d'Heritourt Advocat au Parlement de Paris, fort connu par ſes *Loix Eccleſiaſtiques miſes dans leur ordre naturel.*

(11) M. Paſtel a été long tems Examinateur des livres. Certaines perſonnes ont voulu lui faire un crime de l'aprobation qu'il a accordée à la Theologie de M. Habert. Mais l'Apologie qu'il a donnée contre les calomnies dont on a voulu l'accabler à ce ſujet eſt d'une force à faire revenir tous ceux qui ne cherchent que la vérité.

(1) *Memoires pour ſervir à l'Hiſtoire des troubles arrivés en Suiſſe à l'occaſion du Conſenſus.* p. 21. & ſuiv. M. Saurin, dans ſon Factum contre le Poëte Rouſſeau nous dit qu'il fut le ſeul qui demeura ferme dans le refus de ſigner le formulaire. Il ſemble cependant que l'Hiſtorien du *Conſenſus* inſinue le contraire. Mais quoiqu'il en ſoit, plu-

dans la famille de *Crouza*, une des plus considerables du Païs. Mais il reveilla bientôt la jalousie ou le zéle des Ministres Suisses par la maniere dont il précha. A l'ouverture d'une Classe (2) il debita une doctrine fort éloignée du pur Calvinisme (3). Il y avoit deja quelque tems que M Saurin sentoit quelque scrupule sur la Religion qu'il professoit. Il continua de s'éclairer & decouvrit peu à peu de grans excès dans la Reformation. Il resolut enfin de quitter le masque de l'erreur, & passa en France. Il eut de frequentes conferences avec le célébre Bossuet, alors Evêque de Meaux (4) qui dissipa ce qui lui restoit de doutes & acheva de rompre par ce moien le nœud qui l'attachoit à la Religion Reformée. Il ne retourna en Suisse que pour se rejoindre à sa femme & tacher de la gagner pour se retirer avec lui en France. Il en vint à bout & ils s'établirent à Paris. Il fit le voiage de Suisse avec toutes les précautions necessaires dans une circonstance qui ne

plusieurs Ministres aiant essaié d'éluder la force de ce formulaire, & peut être aussi voulant accorder leur conscience à la signature qu'on exigeoit d'eux, les Seigneurs de Berne donnerent un arrêt au commencement de 1686. par lequel *il étoit ordonné à tous les Ministres du pais & étrangers établis dans le païs, de signer purement & simplement, sous peine d'interdiction de leur Ministere.* M. Saurin nous dit, qu'on le laissa près d'un an sans rien signer. Il fut sans doute un des derniers qui ne signerent qu'en 1687. Il raporte sa signature d'une maniere fort differente de celle qu'on trouve dans les Memoires *ubi sup*, p. 24.

(2) C'est le nom qu'on donne en Suisse & en Hollande aux convocations des Ministres pour des affaires Ecclesiastiques.

ne pouvoit que la faire regarder de fort mauvais œil de ceux dont il abandonnoit la Religion (5) Monſieur Saurin fut bientôt gratifié d'une penſion (6) Il eut la protection de quelques *Mecenes*, principalement de l'Abbé Bignon. Il fut enſuite reçu à l'Academie des ſciences, il obtint la place de Cénſeur Roial, & travailla au Journal des Savans.

Je ne dirai rien du procés que le Poëte Rouſſeau lui intenta au ſujet de certains couplets ſatyriques aſſez connus. La maniere de vivre de M. Saurin, ſa probité ſi reconnue, & le genre d'étude auquel il s'étoit livré, tout cela ſuffiſoit bien pour le garantir de la mechânceté de la calomnie.

§. II.

Commencemens du nouveau Journal.

LE nouveau Journal parut le Lundi 2. de Janvier 1702. avec une Préface, où les Auteurs expoſerent le plan auquel ils étoient reſolus de s'attacher, ce qu'ils retrancheroient de l'ancienne méthode, & ce qu'ils y ajoute-

(3) Voi ſon factum *ubi ſup.*

(4) Dans ſon factum il dit que la diſtinction de M. Poiret ſur l'adoration de l'Euchariſtie le ſoulagea beaucoup dans ſes préjuges Calviniſtes contre la Tranſubſtantiation.

(5) „ On ſait, dit-il, ce que devient tout à coup la „ reputation d'un Miniſtre dans le parti qu'il abandon„ ne". Factum *ubi ſup.* Il auroit pû ajouter, d'un Prêtre, d'un Rabin, & d'un *Moula*, car c'eſt là l'eſprit de tous les partis. Je ne releverai point ici une Note fort odieuſe au ſujet de M. Saurin. On la trouve à la page 24.

teroient. Le Journal des Sçavans composé sur ce modele a été universellement bien reçû : (1) „ ils possedent, dit M. *Bayle*, un „ secret semblable en quelque façon à celui „ de la fameuse Medée, puisqu'ils ont rajeûni du prémier coup ce Journal, qui tomboit dans les langueurs de l'âge caduc, & „ qu'ils lui ont redonné d'abord toute la force, toute la vivacité qu'il avoit eu dans „ son état le plus florissant qui fut celui de „ ses deux ou trois prémieres années". (2) Il ne balance pas non plus à attribuer la gloire de ce changement à M. l'Abbé *Bignon*, *sous les yeux & par les conseils duquel cet Ouvrage se forme & se perfectionne* : (3) en quoi il ne fait que repeter ce qui est dit dans la préface du nouveau Journal.

Les nouveaux Journalistes renouvellerent la coûtume pratiquée avec tant de succès par M M. de *Sallo* & de *la Roque*, mais interrompuë par M M. *Gallois* & *Cousin*, de rassembler dans leurs Journaux des Dissertations sur toutes sortes de sujets ; non qu'ils se proposassent de compiler sans aucun choix, & d'inserer indifferemment toutes celles qu'on leur

24. des *Memoires pour servir à l'Histoire des troubles*, &c. que j'ai citée plus haut.

(6) Il en eut une pour travailler sur l'Histoire de France après la mort de l'Abbé Cordemoi. Du moins il assure dans son factum qu'il travailloit à des *Memoires de l'Histoire de France*.

(1) Les Connoisseurs s'apperçurent aisement de la difference qu'il y avoit entre le *Journal des Sçavans* de 1701. & celui de 1702. M. *Bayle* disoit à un de ses amis : *J'ai leu le Journal des Sçavans de l'annee courame* 1702. *qui m'a paru bien meilleur que ceux des années dernieres.* Tom. II. lett. 194. p. 741.

Digitized by Google

leur offriroit. On ne ſçauroit au contraire trop loüer la retenuë & la delicateſſe qu'ils ont temoignée là-déſſus en ne donnant place qu'aux Diſſertations les plus inſtructives, aux plus curieuſes, à celles qu'ils prévoioient pouvoir meriter l'empreſſement du Public. On ſait aſſez combien il ſe rebute facilement, quand ce qu'on lui préſente en ce genre n'eſt que mediocre (4).

Peut être ne doit on pas moins de reconnoiſſance à M M. lés *Journaliſtes de Paris* de l'attention qu'ils ont eue, tantôt à procurer des additions neceſſaires à des ouvrages imparfaits, tantôt à louer les Auteurs morts, ſouvent à encourager les vivants, quelquefois à exiger d'eux par des invitations gratieuſes & par des ſollicitations obligeantes des Livres dont le Public n'eût jamais joui. Je vais donner des preuves de ce que j'avance.

M. *Wolfius* ayant oublié de psrler d'un aſſez grand nombre de *Dictionnaires Hebreux* dans l'Hiſtoire qu'il en a donnée, M M. les *Journaliſtes* y ſuppléerent par un catalogue exact, dont ils accompagnerent l'extrait qu'ils firent de l'ouvrage de ce ſavant (5).

Les éloges qu'ils ont fait de M M. *Baillet*, *Ferrand*, *Raſſicod*, *du Hamel*, *Boſſuet*, &c. prou-

(2) *Rep. aux queſt. d'un Pro.* Tom. III. Ch. 142. p. 1029.

(3) *Préf.* de 1702.

(4) M. *Struve* a ſenti combien cette exactitude à ne pas ſouffrir qu'il ſe gliſſat rien de tel dans le Journal en augmentoit la valeur. Voici ſes paroles. *Egregia plerùmque continent Problemata Mathematica quæ reſolvuntur, experimenta Phyſica, Anatomica & Chymica quæ proponuntur, &*

prouvent qu'ils n'ont laiſſé paſſer aucune occaſion de payer aux illuſtres défunts le juſte tribut de loüanges qui leur eſt dû.

Enfin nous leur devons le Traité du *Récitatif*, puiſque ſon Auteur, M. de *Grimareſt*, avouë dans la Préface de ce Livre, qu'il ne l'a compoſé qu'après y avoir été invité par *Meſſieurs* les Journaliſtes. Ils avoient compris par quelques mots qui lui étoient échapez ſur cette matiere, (6) *qu'il en avoit penetré tous les recoins*, ſur quoi ils l'exhorterent avec beaucoup de politeſſe à ne pas envier au monde ſçavant les réflexions qu'il avoit faites ſur un ſujet tout nouveau. (7)

M M. les *Journaliſtes des Sçavans* ſe ſont conduits avec un art merveilleux dans les Abregés de certains livres, lorſqu'ils les ont trouvés ſuſceptibles d'extraits detaillés. Ils les donnent alors d'une maniere à laiſſer une idée nette du ſujet que l'Auteur a entrepris & de la méthode qu'il a ſuivie. Lorſqu'au contraire ils rendent compte de ces livres brochés à la hâte & ſans aucun gout, où l'on a ſeulement voulu entaſſer beaucoup de choſes indigeſtes ſans exactitude & ſans ordre ils raportent en peu de mots ce qu'ils trouvent de plus intereſſant & le moins connu, & épargnent ainſi aux ſavans la peine de le démê-

& multa quæ ad Antiquitates & rem nummariam pertinent. Introd. ad rem. litter. *cap. 6.*

(5) *Jour. du* 17. *Janvier* 1707. Quoique ce Supplément à l'*Hiſtoire des Dictionnaires Hebreux* ſoit du P. *Le Long*, j'ai crû cependant le pouvoir citer comme une preuve que M M. les *Journaliſtes* donnoient quelquefois des additions, lorſqu'elles étoient néceſſaires.

(6) *Reſp. à la crit. de la Vie de* Moliere.

Digitized by Google

mêler parmi une foule de choſes inutiles, où cela eſt miſerablement confondu : c'eſt encore la méthode qu'ils obſervent quand ils ont à faire mention de Pieces de Poëſie & d'Eloquence. On voit aſſez par les morceaux qu'ils preſentent au lecteur ce qu'ils penſent de l'ouvrage entier.

§ III.

Ce qu'on a repris dans le nouveau Journal.

IL s'eſt pourtant trouvé un Auteur (1) qui a cru que ces *Journaliſtes* ne choiſiſſoient pas toûjours les meilleurs endroits des ouvrages, quand ils en vouloient citer quelques uns. (2) Il prétend le démontrer par les ſtrophes qu'ils ont tranſcrites des Odes de M. de la *Motthe*. Mais on perſuadera difficilement que les Journaliſtes ayent eu aſſez peu de goût pour donner place à un petit nombre d'endroits foibles qui ſe trouvent dans les Poëſies du Poëte *Academicien*, préferablement à d'autres qui ſoûtiennent la reputation de leur Auteur.

Un

(1) *Jour. du 7. de Fev.* 1707.

(1) Voyage du Parnaſſe p. 228.

(2) L'Auteur du *Voyage du Parnaſſe*, petit Livre Allegorique cenſure vivement M. *de la Motthe*, M. *de Fontenelle*, M. *l'Abbé Terraſſon*, M. *l'Abbé de Pons* & autres Partiſans des modernes. Il a des vivacités fort agréables, mais outrées: & je doute même que Madame

Un autre Ecrivain s'eſt plaint (3) que les *Journaliſtes* aient embraſſé le ſentiment du P. *Mallebranche* ſur la Grace, & préconiſé ſon Syſtéme *de l'aſſerviſſement de Dieu aux Loix generales*, comme très-propre à expliquer l'origine du bien & du mal (4). Il eſt certain qu'ils auroient pû mieux rencontrer : mais après tout rien n'eſt plus libre que d'adopter ſur ces matieres celle des Opinions Catholiques que l'on croit approcher le plus de la verité.

Je ne ſcai ſi M. *Struve* a été mieux fondé à dire, (5) que pluſieurs perſonnes ayant eu part au *Journal des Scavans*, les extraits n'y ſont pas tous de la même force (6). Il me ſembleroit au contraire que cette diverſité d'Auteurs, qui travaillent tous ſur des idées differentes, doit repandre dans un Journal une varieté agreable de méthode, de tours & de ſtyle; varieté qui ſe trouve bien plus difficilement dans les ouvrages periodiques qui partent de la même main.

§. IV.

me *Dacier*, dout cet Ouvrage eſt une apologie continuelle, les ait approuvées. M. de *S. Didier*, nêveu de celui qui nous a donné une Hiſtoire de *Veniſe* fort eſtimée, eſt Auteur du *Voyage du Parnaſſe*.

(3) Rem. ſur Hom. & ſur Virg. Tom. I. p. 262.

(4) *Jour. du 16. de Dec. 1705.*

(5) *ubi ſup.*

Digitized by Google

§. IV.

Methode que les Journaliſtes ont ſuivie à l'égard des livres dont ils ont fait des Extraits.

IL ne reſte plus qu'à examiner comment MM. *les Journaliſtes des Scavans* ſe ſont conduits à l'égard de la plupart des Auteurs dont ils ont parlé, s'ils ont uſé envers eux de douceur & de complaiſance, ou de ſeverité & d'aigreur. Je ſuis très-perſuadé que ceux qui jugent ſainement des choſes trouveront leur conduite fort équitable. Egalement éloignez de l'auſterité de ces Critiques chagrins à qui rien ne plait, & de la baſſeſſe de ces flatteurs qui aprouvent tout, ils apprécient generalement les ouvrages ſelon leur veritable valeur, ils (1) indiquent ſans marquer de la jalouſie ceux dont le Public peut retirer quelque avantage, ils blament & critiquent ſans malignité ceux qui ne méritent guere que le mépris du Public. On peut dire

(6) *Et quidem dicendum eſt quòd in librorum recenſionibus ob diverſitatem Authorum imparem ſæpò in iis animadvertere licet induſtriam.*

(1) On les loue de leur impartialité au ſujet de l'Hiſtoire d'Angleterre de feu M. de Larey Voi. *Bibliot. Germ.* Tom. I. p. 231. & *Bibliot. Angl.* Tom. I. 2 Part. „ On „ ne peut, diſent les Auteurs de la *Bibliotheque Germanique*, parler plus poliment d'un livre dans lequel l'Auteur n'a pas autant ménagé la France ni la Religion „ Romaine, qu'auroit fait un François Catholique". L'Auteur de la Bibliotheque Angloiſe (M. de la Roche) s'exprime de la maniere ſuivante ſur le Journal de Trevoux & ſur celui de Parfs. „ Les R. R. P. P. qui travaillent aux Memoires de Trevoux, parlent quelque-

„ fois

re qu'ils ſont toujours agreables dans leurs loüanges & dans leurs cenſures par le tour ingenieux qu'ils ſçavent donner (2) & qu'ils ne prononcent jamais magiſtralement que tel & tel Livre eſt bon ou mauvais (3), mais qu'ils le font aiſement ſentir, ſoit en employant des traits fins & delicats, ſoit en coulant dans leur diſcours quelques ingenieuſes railleries (4). Souvent ils rapportent en lettres italiques ce qu'ils veulent que les Lecteurs remarquent, quelquefois pourtant ils ſe déchainent avec force contre les ouvrages qui leur paroiſſent ou pernicieux ou trop emportez. Mais ce que je trouve de plus digne d'attention dans les *Journaux des Sçavans* depuis leur renaiſſance, c'eſt ſans doute la difference délicate qu'ils ſçavent mettre, non ſeulement entre un excellent & un déteſtable Ecrivain, mais encore entre les bons & les mediocres endroits d'un Auteur eſtimé, entre les morceaux dégoutants d'un mauvais Auteur, & ce qu'il a de paſſable. Il eſt bien rare que des *Journaliſtes* prennent tant de pei-

„ fois avec trop de chaleur contre les Proteſtans. On trou-„ ve plus de moderation dans le Journal de Paris". *Bibl. Angloiſe.* Tome Prem. Sec. Part. p. 373.

(2) Il faut bien du goût & de l'adreſſe pour ſavoir donner ces tours & pour railler finement un mauvais livre. Les premiers Auteurs du *Journal Litterare* de la Haye avoient aſſez bien attrapé ce caractere, excepté pourtant quelques traits trop ſatyriques qu'on y trouve de tems en tems. A cela près leur critique eſt preſque toujours tres ſenſée & tres judicieuſe.

(3) Ce défaut regne ſur tout dans certains Journaux dont les Auteurs ſont gagez de quelques Libraires de Hollande pour élever les livres de leur impreſſion, ou qui conviennent à leur debit, & pour détruire ſans aucun ménagement les autres.

Digitized by Google

peine, la plûpart n'y font pas tant de façon, & pourvu qu'ils ayent decidé en gros, qu'un ouvrage eſt bon ou mauvais, ils s'embaraſſent peu de faire obſerver qu'il y a quelques endroits qui peuvent être exceptez de cette déciſion generale; ce qui eſt pourtant neceſſaire, puiſque le meilleur Livre a toûjours quelques taches qui le défigurent, & le plus mépriſable quelques lambeaux curieux, dont on eſt bien aiſe de profiter, ſans eſſuyer la lecture entiere d'un livre ſouvent fort long, où l'on eſt comme enſeveli ſous un tas de bagatelles ou d'inutilitez.

Il eſt aiſé de ſe former une juſte idée du *Journal des Sçavans de Paris* après ce que je viens de dire, & de conclure que ceux qui en ont eu ſoin, moins jaloux de leur propre gloire que de l'avantage des Lettres, n'ont pas tant ſongé à ſuivre les régles d'une politique qui n'eſt que trop ordinaire à ceux de cette profeſſion, qu'à demeurer inviolablement

(4) Je ne ſçai ce que l'on dira de celle-ci qui leur échapa peut-être en faiſant l'Extrait du Traité de M. *Ortwin de cauſis obligationum. Nous remarquerons*, dirent-ils en le commençant, *Jour. du 20. de Juin 1707. que l'Auteur dedie ſon Livre à ſon Beau-Pere, & il en rend raiſon dans ſon Epitre dédicatoire; c'eſt parce que, dit-il, il a cru ne pouvoir mieux adreſſer le Traité des Obligations, qu'à celui à qui il en avoit d'eſſentielles. On jugera*, concluent ces Meſſieurs, *par cette équivoque, ſi les Juriſconſultes ſont heureux en compliments.*

(5) Voici un endroit remarquable à ce ſujet. Les Journaliſtes des Sçavans ont donné dans le 16. Journ. de 1706. p. 242. 243. un éloge de M. Pouchard. Ils paroiſſent convenir de ce qu'avoit dit M. de Boze. „ M. le Chancelier „ ayant formé celle (la Comp.) qui compoſe aujourd'hui le „ Journal des Sçavans M. Pouchard y fut appellé & char„ gé du principal ſoin de l'impreſſion. Bien-tôt certains „ Au-

ment attachez aux Loix de la verité & de la juſtice : on les a cependant accuſez d'avoir pouſſé trop loin cette ſincerité, auſſi loüable quand elle ſe tient dans de juſtes bornes, qu'elle l'eſt peu quand elle en ſort, & qu'elle dégenere en ſatyre. Les premiers *Journaliſtes* choiſis par M. l'Abbé *Bignon* ont eu la plus grande part à ce reproche, ou plutôt il a roulé ſur M. *Pouchard principal Directeur de cet ouvrage* (5), que M. *Bernard* a appellé *Secretaire de l'Academie du Journal* (6). M. l'Abbé *Tallemant* ſemble convenir que l'on n'avoit pas tout à fait tort. (7) „ M. *Pouchard*, dit-il, peut avoir „ quelquefois trop ſuivi ſon penchant à la „ critique ; mais il n'a pas cru que ſes déciſions fuſſent des Arrêts, & nous devons „ croire qu'il les a faites avec ſimplicité en „ ſuivant ſes lumieres, peut-être croyant ſeulement par là égayer ſon ſtyle, & ſe faire „ rechercher davantage par les Lecteurs qui „ ai-

„ Auteurs qui ſe crûrent maltraités, murmurerent contre „ lui. Les plus animez étoient ſouvent ceux dont il n'avoit fait qu'expoſer ſimplement les paroles & les „ ſentimens ; mais comme il exerçoit ſa critique peut-„ être avec trop peu de ménagement & dans une entiere liberté, il ſouffroit volontiers celle que ſe donnoient „ ſes adverſaires, & mépriſoit leurs injures. *Ils ſont fachez* diſoit il *de ce que je fais connoître leurs fautes & „ moi je le ſuis de ce qu'ils ſont de mauvais livres.* Sa trop „ grande ſincerité avoit un caractere de dureté. Quelque „ tendreſſe qu'il eût pour ſes amis, il en avoit encore „ plus pour la vérité. Sa conſideration pour les perſonnes „ de diſtinction, ne lui faiſoit point prendre le faux pour „ le vrai, ni le vrai pour le faux ; de même que l'intérêt ni la crainte ne l'empêchoient pas de rendre mépriſables ceux qu'il jugeoit dignes de mepris.

(6) Nouv. de la Rep. des Lett. *Janv.* 1706. *p.* 109.

„ aiment mieux les ſatyres que les loüanges.
„ Malgré tout cela, ceux qui le connoiſſoient
„ particulierement le connoiſſoient pour of-
„ ficieux, plein de bonté, & ſurtout très-
„ attaché à ſa Religion.

§. V.

Diſputes des Journaliſtes.

JE paſſe à un ſujet plus eſſentiel. Je parle des Diſputes des Journaliſtes, & j'en raporterai quelques unes. Les conteſtations qui ont occupé ſi long-tems le P. *Lamy Benedictin* & M. *Gibert*, ne ſont ignorées de qui que ce ſoit. Je ſerai obligé d'en faire une relation aſſez ample dans l'Hiſtoire (1) des *Journaux de Trevoux* : mais il ſufira de remarquer en cet endroit, que les *Journaliſtes des Scavans* aiant compté *Petrone* parmi ceux qui ſe ſont declarez contre la *Rhetorique* (2); M. *Gibert* faché de ſe voir oppoſer l'autorité d'un Ecrivain qui a eu les idées les plus ſaines ſur ce qui concerne les Lettres, tacha de l'attirer dans ſon parti, & poſa en fait dans la reponſe qu'il fit à M M. les *Journaliſtes*. (3) 1. Que *Petrone* ne ſçauroit être mis en paralelle avec S. *Auguſtin*, ni avec beaucoup d'autres grands hommes qui ont recommandé l'étude de la Rhetorique 2. Que les défauts que *Petrone* reprenoit dans la Rhetorique de ſon tems,

(2) *Mem. de l'*Acad. des belles Lett. Tom. Pr. 1 Part.
(1) On trouvera dans la même Hiſtoire la diſpute qu'ils eurent au ſujet de la Chaſſe de S. Firmin. Journal de Tre-

tems, ne regardent point celle de ce tems-ci, où l'on a ſoin de l'enſeigner avec une toute autre methode. 3. Que *Petrone* n'a point trouvé mauvais que l'on eut réduit la Rhetorique en Art. 4. Que cet Auteur n'a point prétendu qu'il fallut commencer ſes études par la Philoſophie, ni blamé la cadence du diſcours, ni dit que *Platon* & *Demoſthene* n'avoient point apris les preceptes.

J'avouerai ſans façon que ces propoſitions que M. *Gibert* a avancées avec tant de confiance, me paroiſſent ſujettes à d'aſſez grandes difficultez.

1. L'autorité de *Petrone* n'eſt point ſi mépriſable, qu'elle ne puiſſe contrebalancer celle de S. *Auguſtin*, quand ils ne ſe trouvent partagez que ſur des ſujets de litterature. Qui ſçait même ſi dans cette occaſion, bien des gens ne préfereront pas le gout de *Petrone* à celui de S. *Auguſtins*. J'ai toûjours cru qu'il eſt aſſez mal aiſé de prendre parti entre deux Ecrivains célèbres, & qu'il y a beaucoup plus de prudence à ne point entrer dans des comparaiſons odieuſes, à demeurer neutre entre eux, & à les laiſſer joüir paiſiblement de la reputation qu'ils ſe ſont acquiſe, ſans vouloir à toute force élever l'un aux depens de l'autre.

2. Les défauts que *Petrone* a repris dans la Rhetorique de ſon ſiécle ſont préciſement ceux que reprennent les gens ſenſez dans la Rhe-

Trevoux Novembre 1715. p. 2156.

(3) Il s'agit du Traité *de la veritable Eloquence*. Cet extrait eſt du Jour. du 4. Juin 1703.

Rhetorique de ce ſiécle ci ; & les couleurs dont il a peint les Profeſſeurs de ſon tems ne conviennent pas mal à ceux du notre. Il les repreſente dictant à leurs Diſciples des diſcours, dont les ſujets abſolument éloignez de la vrai-ſemblance ne pouvoient jamais être d'aucun uſage, & les accoutumant ſeulement a une vaine enflure de mots, à tourner délicatement une expreſſion, au lieu de les former à une éloquence mâle & dégagée de cette pompe de paroles, à une éloquence majeſtueuſe & ſublime. On en fait de même aujourd'hui ; & je ne doute pas que ſi *Petrone* avoit paru de nos jours, il n'eut également prononcé cette terrible Sentence contre les Maîtres qui donnent des idées ſi peu juſtes du plus beau de tous les Arts ; *& ideò ego adoleſcentulos exiſtimo in ſcholis ſtultiſſimos fieri, quia nihil ex iis quæ in uſu habemus, aut audiunt aut vident.* Ce n'eſt pas qu'alors comme à preſent, il n'y eut encore d'habiles Rheteurs, des *Gibert*, des *Rollin*, des *Couture* & des *Grenan*, fort au deſſus de ces corrupteurs de l'éloquence: mais le nombre en étoit petit alors, & il l'eſt de même aujourd'hui. *Petrone* avoit donc raiſon de s'élever con-

(3) Cette Apologie eſt jointe à une reponſe à la Lettre d'un *Juriſte*, dans laquelle on examine quel uſage on peut faire de l'explication phyſique des paſſions, lorſqu'il s'agit de les exciter par le diſcours.

(4) Voici le conſeil que donne *Petrone*.
Sed ſivè Armigeræ rident Tritonidis Arces,
Seu Lacedæmonio tellus habitata Colono,
Sirenumque domus: det primos verſibus annos,
Mæoniumque bibat felici pectore fontem.
Mox & Socratico plenus grege, mittat habenas

Lir

contre des défauts que les *Pedants* de ce ſiécle font malheureuſement revivre chez nous.

3. M. *Gibert* eſt mieux fondé à ſoûtenir, que *Petrone* n'a jamais trouvé mauvais que l'on eut reduit la Rhetorique en Art: cet ancien Romain ſe plaint ſeulement qu'à force d'en multiplier les Régles, d'en corrompre les principes, l'Art eſt devenu pernicieux & plus propre à retarder les progrez d'un jeune homme qui auroit des diſpoſitions à l'Eloquence, qu'à les faire éclore, & les hâter.

Il s'agit enfin de ſçavoir, ſi *Petrone* a avancé qu'il étoit à propos de commencer ſes études par la Philoſophie, s'il a dit que *Platon* & *Demoſthene* n'avoient jamais apris les preceptes de l'Eloquence, s'il a blamé la cadence dans le diſcours. M. *Gibert* le nie hardiment. Le contraire eſt pourtant vrai quoiqu'il diſe. Rien n'eſt plus facile à prouver, 1. Que *Petrone* parlant de l'ordre que l'on doit garder dans ſes études, conſeille de faire immédiatement ſucceder la Philoſophie à la Poëſie, & l'Eloquence à la Philoſophie. (4) 2. Que cet Ecrivain n'a point dit, ſi *Platon* & *Demoſthene* avoient étu-

Liber, & ingentis quatiat Demoſthenis arma.

Gabema cite à l'occaſion de ce paſſage un endroit de *Lucien*, & un autre de *Servius*. Le premier veut que l'on mette d'abord les Poëtes entre les mains des jeunes gens, qu'on leur donne enſuite les Orateurs, enfin les ouvrages de *Thucydide* & de *Platon*, & que l'on finiſſe par les Comiques & les Tragiques. Servius *In Egl.* fait un arrangement qui aproche davantage de la méthode de *Petrone*. *Bono ordine primò Poëtas, deinde Hiſtoricos, demùm Philoſophos.*

étudié les Régles, (5) c'eſt un point qu'il laiſſe indécis. 3. Qu'il condamne en termes formels la cadence dans le diſcours. (6) Que l'on juge à preſent ſi ce que les *Journaliſtes des Scavans* avoient remarqué en paſſant ſur les ſentimens que *Petrone* à eu de la Rhetorique, méritoit que M. *Gibert* ſe donnat la peine de le relever.

Voici en gros à quoi ſe reduit la diſpute de M. *l'Elevel* avec M. *Saurin*. Celui-ci ayant fait une *ſevere Critique* (7) *des Lettres ſur les Arts & les Sciences* que cet Auteur avoit publiées, il crut être en droit de repliquer vigoureuſement. Il entreprit même, pour uſer de repreſailles, d'examiner l'Eloge que le *Journal* avoit fait de M. l'*Evêque de Meaux*.

M. *Pouchard* eut auſſi une diſpute avec M. *Simon*. Celui-ci desapprouvant fort l'idée que le *Journaliſte* avoit donnée de l'Edition de la Bible Hebraïque de *Van der Hoogt*, a employé un chapitre entier du troiſiéme tome de ſa *Bibliotheque Critique* à lui marquer ſes mépriſes. Réelles ou imaginaires, c'eſt ce que je n'examinerai point ici.

M.

(5) Après avoir dit que *Sophocle*, *Euripide* & *Pindare* avoient bien trouvé des termes pour s'exprimer, quoiqu'on ne les eut pas exercez dans les déclamations qui étoient ſi fort uſitées à *Rome*; il ajoute, *& ne Poëtas quidem ad teſtimonium citem, certè neque Platona, neque Demoſthenem ad hoc genus exercitationis acceſſiſſe video.* Il n'y a rien là qui ſente le ton affirmatif.

(6) Je vais rapporter ſes propres paroles: *pace veſtra liceat dixiſſe, primi omnium Eloquentiam perdidiſtis, levibus enim aique inanibus ſonis ludibria quadam excitando effeciſtis, ut corpus Orationis enervaretur & caderet*: ce que M. *Nodot* a fort bien traduit; *& ne vous en déplaiſe, Meſſieurs les*

M. *Andry* n'a pas eu moins de querelles à ſoutenir que ſes Confreres. Ayant fait (8) un extrait du Traité des Aliments, dont l'Auteur (M. *l'Emery*) ne crut pas devoir être ſatisfait, celui-ci s'imagina qu'il mortifieroit davantage le *Journaliſte* en examinant ſon Traité *de la generation des Vers dans le corps de l'homme*, (9) qu'en refutant ce qu'il avoit dit de desobligeant de ſon ouvrage. La Critique de M. *l'Emery* fut inſerée dans le *Journal de Trevoux.* (10) M. *Andry* ſatisfit à ſes objections par des éclairciſſements ſuccints, mais parfaitement bien écrits & mieux encore raiſonnez. M. *Bernard* convint qu'il n'étoit pas peu embaraſſé à donner un bon extrait de cet ouvrage: *il eſt ſi court*, dit-il, (11) *& il y a ſi peu de paroles perduës, qu'il faudroit le copier tout entier, ſi l'on vouloit indiquer ce qu'il contient & le faire en même tems comprendre.*

M. l'*Emery* ne ſe rendit pas à cette réponſe de M. *Andry*, & il offrit aux RR. PP. *Journaliſtes de Trevoux* une aſſez longue replique; mais la matiére leur paroiſſant ſuffiſamment éclaircie, ils refuſerent de lui donner

les Rhéteurs, on peut dire que vous eſtes les premiers qui avez corrompu l'Eloquence; car avec ces expreſſions foibles, ſoutenuës d'une vaine cadence, & dont chacun ſe mocque, vous avez trouvé le ſecret d'énerver la force du diſcours.

(7) Nouv. de la Rep. des Lettres *Decembre* 1704. *p.* 688.

(8) 19. *Journal de* 1702.

(9) M. *Bernard* a donne une fort bonne Analyſe de ce Livre dans ſes Nouvelles de la Republique des Lettres Octobre 1702. p. 417. & ſuiv.

(10) *Nov.* 1703. p. 2072. & ſuiv.

(11) Nouvelles de la Republique des Lettres *Octobre* 1704. *p.* 389. *& ſuiv.*

Digitized by Google

ner place dans dans leurs Memoires. (12) (13).

Mais comme il ne s'agit pas préciſement du *Journal des Sçavans* dans la querelle dont je viens de parler, je ne m'y arrêterai pas davantage, & je paſſerai à celle que le même M. *Andry* a ſoutenuë contre M. *Hecquet*. (14) Outre qu'elle a un rapport entier avec le but que je me ſuis propoſé en entreprenant cette Hiſtoire; elle a trop éclaté, pour que je n'en donne pas quelque détail.

M. *Hecquet* fit ſoutenir deux Theſes en 1706. qui exciterent la curioſité du public; l'une eſt *une Explication Phyſique & Mechanique de la Saignée*, (15) & l'autre un examen de cette importante queſtion; *doit-on défendre la boiſſon aux Malades?*

L'Au-

(12) Bernard *ubi. ſup. p.* 471.

(13) On a imprimé en *Hollande* le Recueil des deux ouvrages de M. *Andry* & de M. *l'Emery*. V. *Bernard* Octobre 1704. p. 476.

(14) La Science de M. *Hecquet* & ſon ardente charité envers les Pauvres qui ont beſoin des ſecours de ſa profeſſion, ſont parfaitement connues. Les Theſes dont je parle, ne ſont pas le ſeul ouvrage que le Public ait veu de la façon de M. Hecquet. Il lui a encore fait préſent d'un Traité ſur les Aliments du Careſme, qu'il prétend être beaucoup plus ſalutaires à la ſanté que les Viandes graſſes. M. *Andry* a refuté ce principe par un livre fait exprès. Sans me conſtituer Juge entre ces deux célèbres Medecins, je crois pouvoir aſſurer que le Livre de M. *Hecquet* eſt bien écrit & fort amuſant, rempli de quantité de réflexions ſolides ſur l'utilité & ſur les ſuites de la temperance, & orné de ce que les Anciens ont dit de plus judicieux ſur les différentes eſpéces de poiſſons, de légumes & d'herbages qui leur étoit connues. Son *Traité de la Digeſtion & des maladies* de l'eſtomac a été reimprimé en 2. Vol. 12. à Paris 1730. On a auſſi de lui des *obſervations ſur la ſaignée* 12. *De purganda medicina à eurarum ſordibus* 12. Paris. 1715. & quelques autres ouvrages.

(15) On ne peut rien ajoûter à ce que les *Journaliſte de Trevoux* ont dit de cette Theſe Voici leurs propres termes.

Janv.

L'Auteur de ces Theſes ayant apris qu'un nombre conſiderable de perſonnes d'eſprit, mais incapables de les lire en Latin, en ſouhaitoient une Verſion Françoiſe, il les traduiſit, ou plutôt il les paraphraſa en notre langue, (17) mais ſe doutant que M. *Andry* chargé de rendre compte des Nouveautez de la Médecine, & ouvertement déclaré contre l'uſage de la fréquente ſaignée, pourroit donner un extrait de cette Theſe qui ne lui ſeroit pas fort honorable; il la voulut publier toute ſeule, (18) & ſe reſerver le droit de répondre au *Journaliſte*, en faiſant paroître ſa Theſe ſur l'uſage de la boiſſon. Ce qu'il avoit prévû ne manqua pas d'arriver. M. *Andry* parla de la prémiere Theſe de M. *Hecquet* en termes

Janv. 1707. *p.* 64. *&* 65. „ La Theſe dont on nous donne la traduction ne doit pas être regardée comme une „ Theſe ordinaire : ſon Auteur, ſa matiere, ſa forme la „ diſtinguent. L'Auteur eſt M. *Hecquet*, la matiere eſt „ une des plus importantes & des plus utiles queſtions de „ la Medecine : il s'agit de la ſaignée que tant de gens „ decrient, & dont la plus ſaine partie ſoutient la neceſ„ ſité. Cette grande queſtion eſt traitée avec une érudi„ tion & une méthode qui en écarte toute l'obſcurité „ & toute l'incertitude, & qui ne laiſſe rien à deſirer aux „ eſprits qui ne ſe ſont pas laiſſez préoccuper par des er„ reurs imaginaires, ou par les ſpecieuſes promeſſes des „ Charlatans.

(17) MM. les *Journaliſtes de Trevoux ubi. ſup.* le louent fort de ne s'être pas renfermé dans une traduction litterale de ſa Theſe. „ L'auteur, diſent-ils, ſûr de ne pas pren„ dre le change, s'eſt plus étendu en Françoiſ qu'en La„ tin. Il a eu raiſon de prendre ce parti. En Latin, il „ parloit aux Maîtres de l'Art, en François il parle à „ tout le monde". Ces *Peres* voudroient ſeulement qu'il n'eût pas obmis dans ſa traduction les citations, dont les marges de ſa Theſe Latine étoient chargées.

(18) Elle fut imprimée à *Paris* chez *Henry in* 12. p. 68.

termes qui lui deplurent infiniment, & l'engagerent à faire imprimer sa seconde These avec l'apologie de la prémiere ; mais le *Censeur Royal* la trouvant remplie de termes trop aigres, & refusant d'y donner son approbation, M. *Hecquet* l'envoya à (19) *Chambery*, où il n'étoit pas besoin de privilege (20). C'est là l'idée générale que l'on peut donner de cette dispute.

§. VI.

Dispute de M. Bouchard, dans laquelle il attaque tous les Journalistes à la fois &c.

ON a pu remarquer que les Auteurs mécontens *du Journal des Sçavans* ne s'en sont jamais pris à tous ceux qui le composent, mais seulement à celui qui avoit travaillé à l'Extrait qui les chagrinoit. M. *Bouchard* n'a pas jugé à propos de suivre cette methode. Le *Jurisconsulte de la Compagnie du Journal* ayant critiqué *Journal du* 19. *de Dec.* 1718. l'Ouvrage que M. Bouchard donna en 1718. sous ce titre;

(19) M. Bernard remarque Nouv. de la Rep. des lettres *May* 1708. *p.* 485. que l'on s'apperçoit sans peine par les fautes d'impression qui sont restées dans le Livre de M. *Hecquet* qu'il n'a pas été imprimé sous ses yeux.

(20) M. *Hecquet* s'en prend au *Censeur Royal*, dont il ne put obtenir de permission *pour sa réponse aux mauvaises plaisanteries du* Journaliste de Paris *sur l'explication de la saignée.* C'est ainsi qu'il a intitulé sa défense. Il accuse le Censeur de n'avoir été si severe que pour favoriser son adversaire. Il dit *qu'il est de ces hommes qui n'ont qu'une bénédiction à donner, & que sa faveur étant retenue & engagée ailleurs, il ne lui restoit plus que des disgraces* ; il ajoute *que cet Examinateur contraire à ce Prophete, qui benissoit au lieu de maudire,*

titre; *Juris Cæsarei, seu Civilis Institutiones novissimæ, adjunctis ex Pontificio & Gallico jure, ubi necessariæ erant, utilissimis notis*, cet Abbé composa une Lettre, dont les termes peu mésurés retomboient autant sur ceux des *Journalistes* qui n'avoient eu aucune part à cet Extrait, que sur celui qui l'avoit fait. Elle est intitulée Réponse, de M. *Bouchard* à MM. les Auteurs du *Journal des Sçavans de Paris*. Comme cette Lettre n'a pas été fort répanduë, on me sçaura peut-être gré d'en transcrire ici le préambule. On jugera par-là de la maniere d'écrire de cet Auteur. „ *Mes-* „ *sieurs*, leur dit-il, quoique le jugement „ d'un Censeur aussi habile & aussi fameux „ que celui, qui par ordre de Monseigneur „ le Chancelier a pris la peine d'examiner „ soigneusement l'ouvrage de mes Instituts, „ eût dû me rasseurer sur l'édition de cet „ ouvrage; ce jugement ayant été aussi fa- „ vorable qu'il est marqué dans l'approbation, „ qu'il m'a fait l'honneur de m'en donner „ avec tant moins de sujet, de suspicion, „ de prévention, que je n'avois point l'hon-

„ neur

dire, séduit par son cœur, il étoit bien moins propre a accorder des graces, qu'à répondre des duretez. Cet endroit a paru trop fort à *MM. les Journalistes de Trevoux.* „ Tout le „ monde a été choqué, disent-ils, du portrait qu'il fait „ (M. *Hecquet*) de celui qu'il appelle *le Commis aux per-* „ *missions d'imprimer.* A ce titre bizarrement inventé, on „ reconnoit à qui il en veut: sans cela on auroit assez de „ peine à le deviner. Les autres traits ne conviennent nul- „ lement à une personne plus estimable encore par sa „ probité, son humeur bienfaisante, son desintéressement, „ que par son esprit, sa doctrine & la confiance de M. „ l'Abbé *Bignon. Fev.* 1708. *p.* 202.

Digitized by Google

„ neur de ſa connoiſſance, & que cet ouvra-
„ ge ayant été mis & préſenté à ſon examen
„ ſans nom d'Auteur, ſans que je *ſceu* même
„ qu'il en étoit le Cenſeur; il avoit toute li-
„ berté pour le rebuter, auſſi bien que pour
„ l'approuver comme il l'a fait : cependant
„ perſuadé autant de vôtre habileté & de
„ vôtre exactitude, que de vôtre droiture &
„ & de vôtre fidelité dans la critique des
„ ouvrages de litterature, & qu'ainſi votre
„ jugement ne pouvoit ne pas être ſouhaité
„ & recherché avec paſſion de ceux qui com-
„ me moi, ne ſouhaitent rien tant que la lu-
„ miere & le jour de la verité, fort diffe-
„ rents de ces aveugles volontaires, qui pré-
„ ferent à ce beau jour les ténébres de l'er-
„ reur & du menſonge; j'appris ces derniers
„ jours avec un ſenſible plaiſir que vous vous
„ étiez donné la peine de jetter les yeux ſur
„ ce petit ouvrage, comme auſſi ſur mon
„ Abregé des Conciles Généraux, & que
„ vous en aviez informé le Public dans vos
„ Journaux, ſans que l'on pût me faire le
„ recit de ce que vous y en aviez dit, ni mê-
„ me me dire dans lequel de ces Journaux il
„ étoit fait mention de ces ouvrages; mais
„ ayant par après fait en ſorte de voir un
„ exemplaire de ce Journal..... je fus, je
„ vous l'avoue, Meſſieurs, dans un profond
„ étonnement de n'y pas trouver du moins
„ autant de fidélité & d'exactitude, que je
„ l'attendois de gens auſſi engagez que vous
„ l'étes par vôtre propre honneur & vôtre
„ interêt, auſſi bien que par celui du Public,
„ & ſur tout de tous ceux de vôtre Profes-
„ ſion de Critique, & de cette Profeſſion

„ même

„ même à ne pas en impoſer au Public, ſur-
„ tout au préjudice des Gens de Lettres,
„ en faiſant ſur ſon eſprit d'injuſtes impres-
„ ſions par de peu *fidels* rapports du contenu
„ dans les ouvrages de litterature, ou de leurs
„ défauts; & je m'aſſeure, Meſſieurs, que
„ vous ne diſconviendrez point vous mê-
„ mes du ſujet de mon étonnement, lorſque
„ je me ſerai donné l'honneur de vous le dé-
„ velopper, & de vous le faire ſentir avec é-
„ vidence.

Après ces reproches généraux, M. *Bouchard* entre en matiere, & expoſe les ſujets de plainte qu'il a contre MM. les *Journaliſtes de Paris*. Ils lui avoient imputé 1. d'avoir raporté cet ancien *Brocard* du Droit François, *qui a plumé l'Oye du Roi cent ans après la doit rendre*, pour en conclure que les particuliers preſcrivoient par cent ans contre le Roi. 2. de n'avoir pas excepté de cette preſcription centenaire *les droits de la Couronne & du Domaine qui ſont impreſcriptibles*. Il ſemble que, de la maniere dont *les Journaliſtes* font raporter l'ancien Proverbe du Droit François par M. *Bouchard*, & par l'obſervation qu'ils y joignent, cet Auteur ait prétendu que le principe de la preſcription centenaire ſoit fondé ſur le Proverbe, *qui a plumé l'Oye du Roi cent ans après en doit rendre la plume*, & qu'il n'ait point excepté le Domaine de la Couronne: ce ſeroient alors deux fautes groſſieres. Mais tout cela eſt faux ſelon M. *Bouchard*, & l'on n'a qu'à lire l'endroit où il traite de la preſcription, pour demeurer convaincu qu'on lui en a impoſé. *Item*, avoit-il dit, *Lib. 2. tit. 6. de* uſucapionibus *p.* 210. en remarquant la

difference qu'il y avoit entre le Droit Romain & le Droit François ſur le tems requis pour preſcrire ; *item contra citatum Titulum 6. contra Regem non niſi centenaria admittitur præſcriptio* ; *unde commune effatum Gallicum, qui a plumé l'Oye du Roi cent ans après en doit rendre la plume.* Le mot *unde*, remarque là-deſſus M. *Bouchard*, decide la queſtion, & l'on voit aſſez que toute la phraſe ſignifie, *que l'on ne preſcrit contre le Roi que par cent ans; d'où eſt né le Proverbe Francois, qui a plumé l'Oye du Roi cent ans après en doit rendre la plume*, & non point, que ce Proverbe eſt le fondement de cette Maxime, *on n'admet contre le Roi que la preſcription centenaire.* M. *Bouchard* ajoûte, que l'on a nié avec moins de raiſon encore qu'il eût excepté les droits de la Couronne de la préſcription centenaire; puiſque dans une note de la page qu'ils y ont ſi bien examinée, il a mis en termes formels, *in Gallia Regium Dominium, Gallicè*, le Domaine de la Couronne, *quod ibi nomine fiſcalium rerum, vel cenſus fiſci Regii eſt intelligendum, ne quidem centenariâ poſſeſſione & ultrà eſt preſcriptibile.* Il faut voir les airs triomphans que prend M. *Bouchard* après avoir produit ces paroles, qui paroiſſent à la verité déterminer la choſe en ſa faveur. Il n'y a pas de milieu, leur objecte-t'il, c'eſt malice ou défaut d'exactitude, & quel que ce ſoit des deux, on doit ſe défier des jugements de MM. les *Journaliſtes*. L'Abbé *Bouchard* ſemble ſe faire quelque peine de les reduire *en de ſi facheuſes extrémitez*; & s'il eût creu que tous ceux qui ont vû le Jour-

Journal verroient ſon livre, il leur auroit épargné la mortification que ſa Lettre leur devoit cauſer. Mais comme il ſe doute avec raiſon que le Journal ſera plus repandu que ſon Livre, il s'eſt trouvé dans la dure neceſſité de ſe défendre. Cet Auteur inſinuë enſuite, que l'on pourra ſoupçonner MM. les *Journaliſtes* de quelque atteinte de la jalouſie que les Laïques ont toûjours euë contre les Clercs & de l'envie qui regne entre gens du même mêtier. Pour lui, la charité l'engage à ſe perſuader que cette erreur leur eſt arrivée par hazard, *le vent ayant pû tourner le feüillet où étoit cette exception*, & la multitude ou l'importance de leurs occupations ayant peut-être ſouſtrait à leurs yeux l'endroit déciſif.

MM. *les Journaliſtes des Sçavans* s'étoient encore arrêtez ſur une note du titre 15. du Livre 2. où M. *Bouchard* avoit remarqué au ſujet des Subſtitutions, dit-il, vulgaires, qu'elles avoient été reſtraintes par les Ordonnances Royales; *& quidem* Aurelianenſi *an.* 1560. *uſque ad ſecundum gradum, ſed poſtea* Molinenſi *an.* 1566. *tantùm ad quartum gradum incluſivè, non computata prima inſtitutione.* Il faut voir le *Journal* même pour bien comprendre ce que les *Journaliſtes des Sçavans* ont repris dans cet endroit. La Lettre de M. *Bouchard* eſt ſi obſcure qu'on ne le conçoit pas trop bien en la liſant. A peine même peut ont deviner ſa penſée à la ſeconde & à la troiſiéme lecture.

M. Noltenius Profeſſeur en Theologie à Francfort ſur l'Oder fut attaqué indirecte-

ment par le Theologien du Journal (18) au ſujet de ſa Diſſertation *de Judiciis Sanctorum in mundum & Angelos*. Le Profeſſeur, qui pretendoit avoir détruit *par ſon explication le Papiſme tant ouvert que ſecret* (19), répondit à l'objection (20) du Journaliſte par un paſſage de la Diſſertation même, qu'il l'accuſa de n'avoir pas lû, & il ſemble qu'il en eſt quelque choſe. Au moins eſt il ſur que M. N. répond d'avance à l'objection: mais pour laiſſer au lecteur la liberté de juger ſi la reponſe eſt ſatisfaiſante, je mets le paſſage au bas de la page. (21)

„ Il m'impute, continue le Diſſertateur, „ une opinion que je détruis preſque par „ tout dans ma Diſſertation; il me fait re„ garder cette capacité de juger le Monde „ & les Anges comme un don *extraordi„ naire*. Mais ce ſeroit ſe contredire bien „ lourdement, que de vouloir faire paſſer „ pour

(18) *Journal* de Novembre 1718.

(19) Ce ſont les termes de M. *Noltenius Bibl. Germ.* Tom. I. p. 220.

(20) Le Journaliſte objecta, „ que le diſcernement „ ſur les verités de la Religion les plus ſublimes ne „ donne pas les connoiſſances neceſſaires pour decider „ des conteſtations ſur des afaites temporelles, qui doi„ vent être reglées par les Loix de l'Etat."

(21) *Fatcor equidem, ſi ad decernendas inter fratres controverſias, accuratata legum . . . . . alicrum denique rerum, quibus temptis in foris teritur, litiganteſque exungunter, requireretur notitia, infirmam fore Pauli argumentationem; cùm harum tricarum ſcientia multorum annorum ſtudium & experientiam poſtulet . . . . . ſed de fratrum hic agitur diſſidiis, quos ſe invicem amare, vindictæ cupiditatem deponere, ſibi condonare, cedere, imò & injurias pati decet. Merentur verba* CHRYSOSTOMI *legi . . . . . ſi frater cum fratre litiget, cum qui litis eſt arbiter non opus eſt eſſe ad-*

„ pour un don extraordinaire ce qu'on prétend apartenir à tous vrais fidéles de tous „ les tems & de tous les lieux. Et ne l'avois-je pas distingué expressement des dons „ extraordinaires (22)? Qu'on ne s'étonne pas, „ que j'appelle le don des esprits en même „ tems ordinaire & extraordinaire; il ne devient extraordinaire, que parce qu'il est „ augmenté à un plus haut degré &c.

L'extrait (23) que le Theologien du Journal donna de la Version Françoise du N. Testament de Mess. de Beausobre & Lenfant publiée par ces deux Ministres en 1718. fut bientôt suivi d'une reponse de M. Lenfant (24) Le Journaliste attaquoit 1. quelques explications entierement conformes aux dogmes des Protestans. 2. Il faisoit quelques Remarques sur le language & sur le stile de la Version. A l'égard des explications, comme le Journaliste combatoit les nouveaux traducteurs

admodùm peritum aut solertem cùm ipse affectus & cognatio multùm ad lites dirimendas conferat. Secus enim si artium, versutiarum, fallaciarum humanarum scientiam in judice requiris, cum servatore omnino statuendum erit? *filios hujus sæculi prudentiores esse quam filii lucis* &c. (Ceci est en Grec dans le passage du Professeur Alleman.) *Nihilominus & hoc in negotio τὸ μωρὸν τοῦ Θεοῦ σοφώτερον τῶν ἀνθρώπων ἐστὶ, & sanctis* hæ artes *sunt stultitia, quamò magis à vera sapientia abducunt qua ut πνευματικοὶ omnia judicant.* I. Cor. I. 25. & II, 15.

(22) P. 26. 8. Dantur *διακρίσεις πνευμάτων, quo dono licet quidam præ reliquis maiori mensura instructi sint*, I. Cor. XII. 10. *Est tamen id quodammodo omnibus fidelibus commune.* I. Joh. IV. 1. *ubi omnes δοκιμάζειν τὰ πνεύματα jubentur.*

(23) *Journal des Sav. Mai & Juin* 1721.

(24) *Bibl. Germ. Article VI. du Tome III.*

teurs ſelon les principes de ſa Communion, M. Lenfant repondit que ces principes n'étant point accordés par les Proteſtans, il n'étoit nullement juſte de les exiger de lui. Or attaquer un Ecrivain par des principes qu'il nie & rejette abſolument, c'eſt lui ſuppoſer prouvé ce qui ne l'eſt pas. La verité eſt que le Journaliſte n'avoit point en vue de convertir les traducteurs de Berlin & que parlant dans un païs Catholique il avoit voulu faire ſentir ſeulement la diférence des principes. Le Journaliſte avoit relevé dans les expreſſions le *toi* des Proteſtans. On lui cite M. Godeau qui l'a emploié dans ſa Verſion. Mais après tout, lui dit on encore, *la choſe eſt ſi indifférente, qu'on peut bien avoir à cet égard quelque complaiſance pour les prejugés de l'éducation*: ajoutons y, & pour une vieille habitude qui ne preſcrit pas moins dans les uſages de Religion que dans les uſages civils. Je renvoie le lecteur à la Reponſe de M. Lenfant ſur cette expreſſion *reçue en grace*; ſur le mot de *Mammon* conſervé dans la Verſion Françoiſe; ſur celui de *Meſſager*, dont les nouveaux traducteurs ſe ſont ſervi quelquefois pour celui d'*Ange*; ſur l'emploi de *repentance* mis au rang des vieux mots par le Critique, & que, conformement à l'arrêt du Dictionnaire de l'Academie, il eſt au moins permis d'emploier en matiere de devotion; ſur péager pour *Publicain*, *quatrain* ou *quadrain* pour *denier*, *renvoier les riches à vuide*, *être en obſtacle à quelqu'un*, *Capernaum* pour *Caphar-naum*, qui, avec la permiſſion du Critique, ne vaut pas l'autre, quoique conſacré dans nos Verſions, *enſeveliſſement*, *fichez*, mauvais.

vais mot corrigé dans l'*errata*, que le Critique n'a pas consulté. L'équité vouloit que cette faute fut mise au rang des inadvertences. J'ajoute que ceux qui critiquent un Ouvrage ne devroient negliger ni les avertissemens, ni les errata: mais il y a peu de Critiques qui portent à cet égard l'exactitude aussi loin que M. Bayle.

Que l'on ne soit pas surpris de ne pas trouver ici l'Histoire des Ouvrages, où *les Journalistes des Sçavans* ont été attaquez par MM. *Lazzarini* & *Gatti*. Comme ces disputes interessent encore plus *les Journalistes de Trevoux*, il faut les renvoier à *l'Histoire de leurs Memoires*.

ARTICLE VI.

Remarques Generales sur *les Journaux des Sçavans de Paris.*

QUelques remarques sur la forme que l'on a successivement donnée aux *Journaux des Scavans*, & sur les éditions, les traductions & les tables que l'on a faites de cet Ouvrage, termineront ce que nous avons à en dire.

Le *Journal des Scavans* a toûjours été le même quant aux extraits, plus ou moins longs à la verité, suivant le goût different des personnes qui en ont eu soin. M. *Juncker* veut que MM. de *Sallo* & de la *Roque* les ayent faits fort courts, & que MM. *Gallois* & *Cousin* leur ayent donné plus d'é-

tenduë. (25) Cette remarque n'eſt pas exactement vraye : s'il eſt certain que M. de *Sallo* a extremêment abregé ſes Analyſes, il ne l'eſt pas moins que ſes Succeſſeurs ne l'ont pas toûjours ſuivi en cela, en quoi ils ont montré beaucoup de ſageſſe. Le public eſt ravi d'avoir une juſte idée des Livres nouveaux, & il eſt difficile de les lui faire connoître parfaitement, quand on n'en dit que deux mots.

Les Succeſſeurs de M. de *Sallo* ont encore ajoûté quelques enjolivemens au plan que ce Pere de tous les *Journaux* avoit ſuivi, & par ces changemens neceſſaires ils les ont portez peu-à-peu au point de perfection où nous les voyons aujourd'hui.

Par exemple, on ne mettoit point, dans les premiers Journaux le nom des Libraires, chez leſquels les Livres dont on parloit, avoient été imprimez ; ce qui n'eût pas laiſſé d'avoir ſa commodité, puiſque le but d'un Journal étant en partie, d'indiquer quels Ouvrages méritoient d'être achetez, il falloit en même tems marquer où ils ſe trouvoient. M. de *Sallo* le comprit bien, & avertit à la fin de ſon ſeptiéme Journal, que cela ſe pratiqueroit à l'avenir. Je ne vois pas cependant qu'il ſe ſoit acquitté de ſa promeſſe, du moins à l'égard des Imprimeurs étrangers. Il étoit reſervé à M. *Couſin*, & à ceux qui lui ont été ſubrogez dans ſon emploi de Journaliſte, de ſuivre conſtamment cet uſage.

M.

(25) *Schediaſma de Ephem. p.* 86.
(26) Lett. à M. *Bernard* Sept. 1701. p. 260. 261.

M. de *Sallo* n'a pas été plus exact à ſpecifier la forme des Ouvrages contenus dans ſes Journaux, c'eſt-à-dire, ſi c'étoient des in *Folio* ou des in 12. L'Abbé *Gallois* en établit la coûtume; & ſes *Succeſſeurs* l'ont inviolablement obſervée. „ Mais parce qu'il „ ne ſervoit pas de beaucoup, remarque M. „ *des Maizeaux* en cette occaſion, (26) de „ ſçavoir qu'un Livre étoit in *Folio* ou in „ *Octavo*, pour en connoître la groſſeur, on „ s'aviſa dans la *Bibliotheque Univerſelle* (27) „ de marquer auſſi le nombre des pages. „ Cette exactitude a paru ſi neceſſaire qu'elle „ a été generalement ſuivie. (28) Il n'y a „ eu que quelques *Journaliſtes*, qui, ſoit „ pour ſe diſtinguer, ou peut-être faute de „ bien ſentir l'avantage de cette méthode, „ ne ſe ſont pas ſoucïez de la ſuivre; ou „ bien ils ſe ſont contentez de marquer le „ nombre des feüilles, ce qui eſt beaucoup „ plus embaraſſant & beaucoup plus difficile „ à comprendre.

Cette invention eſt excellente, mais elle eſt encore ſujette à de grands inconveniens. Il y a une différence ſurprenante entre les formats d'une même eſpece. Les uns ſont grands, les autres petits; de ſorte qu'il y a des in *Folio* qui ne ſont guére plus grands que des in 40. & qu'il ſe trouve des in 80. plus petits que des in 12. D'ailleurs la diverſité des Caracteres produit une différence ſi conſiderable, que ſi l'on en ignore l'eſpece,

(27) *Tom.* IV. 1687.
(28) Les *Journaliſtes* de *Paris* l'ont adoptée.

Digitized by Google

ce, on ne ſera guere plus avancé de ſçavoir préciſement le nombre des pages, & de connoître la forme d'un Livre. Les *Hollandois* reduiſent communément de gros in 40. de *Paris* à des in 12. Il arrive même quelquefois que l'in 12. contient moins de pages que l'in 40. Il ſuffit d'être médiocrement verſé dans la Librairie pour être inſtruit de ces particularitez, mais comme peu de gens ſont au fait de ces ſortes de choſes, on conçoit aiſement que ceux qui les ignorent, & qui voyent annoncer un in 40. ne pourront jamais s'en repreſenter la veritable groſſeur, par le ſeul nombre des pages, ni ſe douter que cet in 40. de 600. pages, par exemple, ne contient pas plus de matiere qu'un in 12. de 500. M. *des Maizeaux*, qui a découvert ces inconvéniens dans la méthode des *Journaliſtes*, enſeigne le veritable moyen d'y remedier. Le plus court ſeroit de déterminer la grandeur du format & le genre des Caracteres; mais ajoute-t'il, „ tout le monde „ n'entendant pas ce que c'eſt que *gros ou petit Texte*, *Cicero*, *Oeil de Bœuf*, *S. Auguſtin*, „ *Garamond*, *Nompareille*, &c. Il faudroit, „ pour inſtruire les plus ignorans, que le „ *Journaliſte* fit imprimer de temps en temps „ ſur une page du Journal les noms & la difference de tous les Caracteres dont il auroit occaſion de parler; tout le monde „ pourroit alors en faire uſage, les Libraires „ tireroient une grande utilité de cette exactitude; car lorſqu'ils trouveroient qu'un „ Li-

(29) *Ubi ſup. p.* 262. 263. Lettres de Bayle. J'avertis que je cite preſque toujours l'édit. du S. Marchant.

„ Livre ſeroit bon pour eux, ils verroient „ d'abord à quoi ils pourroient le réduire." (29)

Il n'eſt pas moins important de marquer ſoigneuſement l'année dans laquelle les Livres dont on rend compte ont été imprimez. C'eſt pour avoir negligé de prendre ce ſoin, que *Morery* a aſſûré que l'édition des Ouvrages du P. *Theophile Raynaud* étoit de 1667. au lieu qu'elle eſt de 1665. Ce qui l'a trompé, ſelon M. *Bayle*, (30) c'eſt d'en avoir vû l'extrait dans un Journal de 1667. & la raiſon pourquoi les premiers *Journaliſtes* paſſoient quelquefois ſous ſilence l'année de l'impreſſion, c'étoit lorſqu'ils craignoient qu'on ne s'apperçût que le Livre dont ils parloient n'avoit plus la grace de la nouveauté. Cela eſt vrai à l'égard de MM. de *Sallo* & *Galiois*. M. *Bernard* reproche le même artifice à M. *Couſin*. (31) Pour M. de *la Roque* & les *Journaliſtes* d'à preſent, ils n'en peuvent être légitimement accuſés, puiſque leur exactitude ſur ce point va juſqu'au ſcrupule.

Les Nouvelles litteraires ſont un des plus beaux ornemens d'un Journal, elles fourniſſent à un *Journaliſte* l'occaſion de gliſſer des particularitez, qui ſouvent auroient de la peine à trouver place ailleurs. La plus grande partie de ces nouvelles conſiſte dans les extraits que les *Journaliſtes* font des Lettres qu'ils reçoivent de leurs amis. Ceux qui ont travaillé au *Journal des Sçavans de Paris*, n'ont

(30) *Dict. Crit.* Art. *Raynaud* Rem. *e*. Tom. III. p. 2548.

(31) *Nouv. de la Rep. &c. Octb.* 1702. *p.* 431.

n'ont jamais été fort empreſſez à inſerer dans leurs Journaux de ces Nouvelles Litteraires. On n'en voit point dans les Journaux de MM. de *Sallo* & *Gallois*. L'Abbé de *la Roque* annonçoit les Livres nouveaux qui devoient bientôt paroitre, & même il avoit la précaution d'attendre, que ce qu'on lui mandoit fut confirmé, pour en faire part au Public. (32) M. *Couſin* négligea de continuer cette methode. Dans les Journaux de 1698. il n'y a que l'extrait d'une ſeule Lettre, (33.) qui remplit à peine une page (34). Il eſt aſſez ſurprenant que ceux qui ont travaillé à remettre le *Journal des Scavans* ſur un bon pied n'ayent pas fait attention à lui procurer en cela, comme en tout le reſte, toute la ſupériorité poſſible ſur les Journaux étrangers.

Si le *Journal des Scavans* a le deſſous de ce côté-là, il a eu pendant quelque tems beaucoup d'avantage ſur les autres par les bons Catalogues de Livres que l'on prenoit ſoin d'y joindre. M. l'Abbé de *la Roque* fut l'inventeur de cette inſtitution. Il donnoit à la fin de Decembre une liſte bien fournie des Livres que l'on avoit imprimez pendant le cours de l'année, marquant d'un aſteriſque ceux dont il avoit parlé dans ſon *Jour.*

(32) *Jour. de* 1681.

(33) *Jour. du* 11. *d'Août.*

(34) Quoique cette Lettre ſoit fort courte, il s'y eſt gliſſé deux fautes aſſez groſſieres, & que M. *des Maizeaux* a relevées *ubi ſup. p.* 272. La premiere eſt d'avoir appellé *Heabe*, au lieu de *Grabe*, le Savant qui a publié le *Spicilegium Sanctorum Patrum:* la ſeconde d'avoir cité un Livre, qui n'a jamais exiſté. Je remarquerai ici en paſſant que les Nouvelles Litteraires de nos Jour-

Journal. M. *Couſin* & les *Journaliſtes* qui lui ont ſuccedé ſe ſont contentez de dreſſer une Table des Ouvrages dont ils avoient fait l'extrait. Il faut auſſi remarquer qu'on ſupléa pendant quelque tems dans la contrefaçon d'Hollande par une Bibliographie exacte des années que MM. de *Sallo* & *Gallois* ont eu ſoin du Journal, au travail qu'ils auroient dû faire.

Enfin il eſt à propos, pour donner à un *Journal* toute la perfection qu'il peut recevoir, de ne ſe pas contenter de le publier réguliérement aux tems marquez, mais encore d'en faire paroitre un ſupplement de temps en temps. M. de *Sallo* conçut ce deſſein, & promit même de l'exécuter. Ce fut en parlant du Livre de la *Conception*, compoſé par *Raymond Lulle*, qu'il lui en échapa quelques mots. „ Il y auroit, dit-il, beaucoup à dire ſur ce ſujet, mais la brieveté „ du Journal ne me permet pas de le faire; „ néanmoins, afin que le Public ne ſoit pas „ privé des belles choſes qui demeurent ſupprimées, on donnera de temps en temps „ quelques cahiers extraordinaires, dans leſquels on expliquera à fond les matieres „ qu'on n'aura pas pû traiter amplement. Par

naux modernes ſont generalement peu ſures, ce que j'attribue à la trop grande envie de ſe faire valoir par des nouvelles. Cette paſſion, qui ne convient qu'à un gazetier, eſt cauſe que les Journaliſtes entaſſent d'ordinaire ſans trop de choix les nouvelles qu'on leur envoie: croiant enſuite avoir beaucoup fait par cette eſpece de reparation qu'ils font aux Lecteurs: *nous donnons les nouvelles telles qu'on nous les a fournies.*

Digitized by Google

„ Par exemple, on pourroit faire deux petits Traitez excellents à l'occaſion de ce „ Livre ; le premier traiteroit l'Hiſtoire de „ tout ce qui s'eſt paſſé au ſujet de la Fête „ de la Conception ; le ſecond, un Abregé „ de la Vie de *Raymond-Lulle*, qui eſt connu de peu de perſonnes ; & je ne doute „ point que le monde ne fut bien aiſe d'apprendre en trois feüilles de papier ce qui „ demanderoit ſans ce ſecours des années entieres : mais on differera l'exécution de ce „ deſſein, juſqu'à ce que le Journal ſoit entierement établi, & qu'on ait trouvé des „ perſonnes capables de bien traiter dans „ toutes les Sciences ces ſortes de ſujets ; „ en quoi il eſt plus difficile de reüſſir que le „ commun ne ſe peut imaginer ". Comme le Journal fut arrêté peu de tems après que ce projet eut été formé, il n'eſt pas étonnant que M. de *Sallo* n'ait pas eu le loiſir d'en donner un eſſai. Mais ce que je ne puis concevoir ; c'eſt que M. *Gallois* ſe ſoit peu embaraſſé de le faire revivre. M. de *la Roque* ne fut pas ſi indolent, puiſqu'outre les *Journaux* ordinaires, nous en avons encore de lui d'extraordinaires qui ne ſont pas les moins curieux. Les nouveaux *Journaliſtes* ont encheri

(35) Il y en a eu en 1707 & en 1708.

(36) L'Avertiſſement qu'ils ont mis à la tête du premier ſuplement vaut la peine d'être conſulté : ils y ont ramaſſé en peu de mots les raiſons qu'ils ont euës de le compoſer, & les choſes dont ils ſe propoſoient de le remplir. Le nombre des feüilles de ce *Journal* extraordinaire va juſqu'à ſix, au lieu que celui des *Journaux* ordinaires n'eſt que de quatre. Il s'agit ici de l'édition de Paris.

(37) Voïés ci deſſus ce qui a été remarqué en faiſant l'Hiſ-

Digitized by Google

ri en cela sur leurs prédecesseurs. Ils entreprirent en 1707 (35) un suplement qui devoit paroître tous les mois, ce qui faisoit par année douze *Journaux* extraordinaires (36).

M. de *Sallo* distribuoit un Journal toutes les semaines, ce que M. *Gallois* observa durant l'année 1666. Les Journaux parurent en plus petit nombre les années suivantes jusqu'en 1698 (37) que M. de *la Roque* recommença à les publier tous les huit jours. M. *Cousin* & les *Journalistes* ses successeurs en ont fait de même (38).

Les Journaux des Sçavans furent d'abord imprimez à *Paris* in 4o. ensuite ils le furent in 4o. & in 12. tout à la fois. Cette double édition se fit en faveur des étrangers & des Provinciaux, pour leur faire tenir les exemplaires plus commodement & avec moins de dépense: (39) On les a tous contrefaits depuis le commencement in 12. à Amsterdam chez les Wasberge, & l'on ne sçauroit croire combien cette rêmpression a été utile à la République des Lettres, surtout avant que l'on se fut avisé en *Hollande* de faire des Journaux à l'imitation du notre & qui rendissent compte des Livres François. (40) Avant cela les *Allemans* & les païs du *Nord* ne connoissoient nos

l'histoire des Auteurs de ces Journaux.

(38) Les Journalistes prirent d'abord deux mois de vacances. M. *Gallois* avoit introduit ce relâchement que MM. de *la Roque* & *Cousin* ont suivi & qui ensuite a été en partie aboli par les *Journalistes de la Compagnie.*

(39) V. l'Avertissement des Journaux de 1684.

(40) Les *Hollandois* n'ont eu des *Journaux* qu'en 1684. environ 18. ans après qu'ils eurent été inventez en *France.*

Digitized by Google

nos Ouvrages que par l'édition contrefaite du *Journal des Sçavans*. Rien n'eſt plus certain que ce que j'avance, & c'eſt auſſi ce que nous aprend M. *Bayle* dans la Preface de ſes *Nouvelles de la Republique des Lettres*, qu'en 1684. les Livres *François* de 1683. reſtoient abſolument inconnus aux *Allemans*, juſqu'à ce que la connoiſſance leur en fut donnée par la réimpreſſion faite de notre Journal chez les Libraires d'*Amſterdam*. Mais pour rendre un ſervice entier aux etrangers, il falloit les réimprimer plus correctement & ſans aucune alteration: car on ne ſauroit diſſimuler que l'edition de *Hollande* eſt pleine de falſifications manifeſtes. M. de *la Roque* s'en plaignit en 1683. mais ſes plaintes n'eurent aucun effet, (41) puiſqu'il fut contraint de les renouveller en 1686. (42) Je ne dis rien des fautes d'impreſſion qui s'y gliſſent de tems en tems. On ſait aſſés que la negligence & l'ignorance des imprimeurs n'y contribuent que trop ſouvent, & il eſt facheux qu'elles ſoient quelquefois d'une nature à induire à erreur les lecteurs dont les lumieres ſont au deſſous du mediocre. Je donnerai pour exemple de ces fautes celle qui s'eſt gliſſée dans le Journal du mois de Mai 1720. où l'on lit troiſieme ſiecle pour treiſieme.

Une autre choſe digne de remarque, mais qui ne l'eſt pas moins de cenſure à mon avis,

ce. La Republique des Lettres imprimée à Amſterdam chez H. Desbordes Libraire François natif de Saumur, fut le premier. Ce Journal eut un ſi grand debit, qu'il excita la jalouſie des Libraires Hollandois, & fit naitre la *Bibliotheque univerſelle*. M. le Clerc l'entreprit & elle fut Im-

vis, c'eſt le bizarre aſſemblage de quelques extraits pris dans le Journal de Trevoux avec ceux du Journal de *Paris*. Cet aſſemblage a formé pendant longtems les mois de l'édition contrefaite à Amſterdam. Il fut commencé en 1709. Ce tour de Libraire ne fut mis en œuvre que pour donner plus de vogue & plus de *celebrité* à la contrefaçon d'Hollande. Paſſons à cette édition quelques autres diferences peu eſſentielles, comme des programes & des Avertiſſemens inſerés, des Nouvelles Litteraires & quelques pieces ajoutées, &c.

§. II.

Traductions du Journal des Savans.

NOus n'avons eu juſqu'à preſent aucune traduction complette des *Journaux des Savans*, mais ſeulement quelques morceaux que l'on a mis en Latin, en Italien & en Anglois. La Verſion Latine, dont l'Auteur eſt *Frederic Nitſchius*, comprend les deux premieres années 1665. & 1666. L'Abbé [*Gallois* en a fait aſſez d'eſtime : „ elle eſt élegante, dit-il, (43) & aſſez fi„ delle ſi l'on excepte fort peu d'endroits „ où le Traducteur n'a pas bien entendu la „ force de quelques mots, qu'il n'y a preſ-

„ que

imprimée chez une Compagnie de Libraires d'Amſterdam.

(41) *Journaux du 26. de Juillet 1683.*

(42) *V. l'Avertiſſement.*

(43) *Journaux de 1668.*

„ que que les François naturels qui puiſſent ſçavoir. Je ne ſçai ſi chacun s'en raportera à M. l'Abbé *Gallois*, ſur l'élegance de la Traduction de *Nitſchius*, & s'il ne ſera pas ſoupçonné de n'avoir point voulu dire tout ce qu'il penſoit d'un homme qui étoit aſſez admirateur de ſes Ouvrages pour les traduire. Ce qui pourroit me faire croire que chacun n'a pas été auſſi content que M. *Gallois* de la beauté de cette Verſion, c'eſt que M. *Struve* lui-même n'a oſé la loüer de ce côté-là, & qu'il dit aſſez ſéchement que tout n'y eſt pas d'une égale exactitude. (44) Cette traduction a paru à *Leipſic* en 1667. & en 1671. en 2 Vol. in 8o. on a trouvé à redire que pour proportionner les figures à la forme de l'in 8o. on les ait gravées d'une grandeur bien moindre que celle qu'elles ont dans le Journal in 4o. ce qui ce me ſemble en fait perdre tout le profit. Un exemple fera concevoir que cette accuſation n'eſt nullement une chicane faite ſans raiſon à *Nitſchius*. Il y a dans le 42. Journal de l'année 1666. deux figures qui repreſentent les objets tels qu'on les voit dans un microſcope. On conçoit aſſez comment ces figures n'ont plus rien de fort curieux dés qu'on retranche quelque choſe de leur veritable grandeur. „ C'eſt tout de même, „ dit agréablement M. *Gallois* (45) que ſi „ quelqu'un ayant promis de faire voir un „ Geant, il ſe contentoit de montrer un „ Nain, & de dire aux Spectateurs qu'ils „ ſe l'imaginaſſent dix fois plus grand qu'il „ n'eſt"

(44) *Introd. ad rem litt. cap. 6. 8. 3. p. 250. licet non ubique ſatis accuratè.* (45) *Ubi ſup.*

Digitized by Google

„ n'eſt " peut être y auroit de l'injuſtice à mettre cette faute ſur le compte M. *Nitſchius*: mais il ſe peut bien auſſi qu'il en ſoit coupable. Je ne deciderai rien là deſſus, parceque l'experience aprend aux Auteurs que les Libraires & les Imprimeurs ſe rendent preſque toujours maitres de la forme & de l'exterieur des ouvrages.

La traduction Angloiſe *du Journal des Savans* n'eſt autre choſe que quelques Extraits curieux que Meſſieurs de la Societé Royale en ont tiré pour les inſerer dans leurs *Tranſactions Philoſophiques*. L'Abbé *Nazari* a auſſi mis en Italien dans ſon *Giornale de'; Litterati* ce qui lui a paru le plus utile dans le *Journal des Scavans* (46).

§. III.

Tables du Journal.

ON voit par là que les Gens de Lettres n'ont rien oublié pour faciliter l'uſage du *Journal*. S'il n'y manquoit pas de bonnes Tables, il y auroit peu de choſe à ajoûter à ce que l'on a fait : mais ceux qui en ont eu ſoin, n'ont jamais été bien exacts ſur cet article. Les plus diligents, contents de donner à la fin de chaque année une liſte des Livres qui avoient fourni des extraits pendant ce tems-là, n'ont jamais porté leurs vuës plus loin, ni ſongé à dreſſer une bonne Table des matiéres. S'il s'en trouve dans quelques Volumes de

(46) V. ce qu'en dit M. *Baillet* dans ſes *Jugemens des Savans*.

de l'édition de Hollande, elles ſont imparfaites, & par-là même preſque inutiles. *Beughem* Libraire *d'Emerick* avoit propoſé quelque choſe d'aſſés utile en ce genre, mais l'exécution ne répondit pas à ſon plan : Il y manquoit encore bien des choſes pour être d'une commodité univerſelle. Ce Libraire donna en 1683. un échantillon de ſon ouvrage & cet eſſai (1) contient tous les Livres dont il a été parlé dans les *Journaux des Scavans* depuis 1665. juſqu'en 1681. diviſés en cinq differentes claſſes. Il a laiſſé dans la premiere les titres des Livres ſelon l'ordre du tems où ils ſont dans le *Journal* ; dans la ſeconde il a mis les même titres ſelon l'ordre alphabetique des noms des Auteurs, & dans la troiſiéme, il les a rangez ſelon l'ordre des matiéres. Ce deſſein à été continué, & *Beughem* a conduit ſa liſte juſqu'en l'année 1700.

Le ſuccès de ce Livre n'a pas égalé à beaucoup près les eſperances de ſon Auteur. Le titre a d'abord déplu, & M. *Baillet* dit, *qu'il n'y avoit aucune neceſſité à nous ſeduire par un*

(1) L'eſſai de l'ouvrage parut d'abord ſous le titre pompeux de *Gallia erudita, critica & experimentalis noviſſima, &c.* Celui qu'il a donné aux Volumes qui ſuivirent l'eſſai eſt encore plus emphatique. *Apparatus ad Hiſtoriam Litterariam noviſſimam, &c. ſeu diſpoſitio harmonica Scriptorum, quorum ſummaria exhibentur in Ephemeridibus Eruditorum totius ferè Europæ* : de ſorte que ces derniers volumes ne ſont pas ſeulement pour les *Journaux des Savans de Paris.*

(2) *Ubi ſup.*

(3) Outre les fautes qui ſe trouvent dans le plan general, on en a remarqué de particuliéres. C'en eſt une, par

un titre si spécieux. (2) Le même Critique ne paroit pas plus content du plan, & encore moins de l'exécution (3); mais (4) M. *Marchand* ne convient pas que le projet de *Beughem* fut si fort à mépriser, & comme ce qu'il dit là-dessus est très sensé, je vais inserer le passage tout au long (5). „ On peut „ voir, dit-il, le jugement qu'en a porté M. „ *Baillet* dans le tome 2. des *Jugemens des* „ *Scavans* p. 64 & 65. où l'on doit convenir néanmoins de bonne foi, qu'en blamant avec beaucoup de raison la mauvaise exécution du projet de l'Auteur, il „ ne rend pas assés de justice au plan qu'il „ s'étoit proposé, & à l'utilité que l'on en retireroit infailliblement, s'il avoit sçeu le „ mieux remplir ".

„ Les divers jugemens, ajoûte le Sieur „ *Marchand*, que les *Journaux Litteraires* „ de toute *l'Europe* ont porté depuis environ cinquante ans de la plûpart des Ouvrages qu'on a donné au Public depuis ce „ tems-là, sont repandus çà & là dans une „ infinité de volumes, où l'on ne sçait le plus „ souvent où les prendre: rien ne seroit donc „ plus utile, comme le remarque fort bien „ M.

par exemple, d'avoir confondu M. *Perrault* le Medecin avec son Frere *Charles Perrault* de *l'Academie Françoise*; si conneu par son zéle contre l'Antiquité. Monsieur *Wotton* est tombé en la même erreur dans la premiere édition de *ses reflexions sur le savoir des anciens & des modernes.* Les étrangers sont plus excusables de n'avoir pas évité de les confondre que ne l'est M. *Baillet*, lequel vivant de leur tems & dans la même Ville, auroit dû les connoître, au moins de reputation.

(4) *Ibid.*

(5) *Nott.* 8. *sur la* 108. *Lett. de* M. Bayle *tom.* 1. *p.* 404. 405. l'édition de M. Marchand.

„ M. *Bayle* (6) qu'un ouvrage bien entendu, „ à l'aide duquel on les pût trouver facile- „ ment, & pour ainſi dire du premier coup. „ C'eſt là ce que s'étoit propoſé Monſieur de „ *Beughem*, tant dans ſa *France ſçavante*, „ que dans ſon *apparatus ad Hiſtoriam litteraria- „ riam noviſſimam*, & c'eſt un deſſein que „ l'on ne ſçauroit raiſonnablement ne pas ap- „ prouver ; mais on ne peut pas dire la „ même choſe de la maniére dont il l'a ex- „ écuté, & c'eſt dommage que quantité d'in- „ conveniens fâcheux & rebutans, dont „ cette exécution ſe trouve embaraſſée, ren- „ dent preſque tout-à-fait inutile un projet „ ſi bien imaginé, dont la *Republique des* „ *Lettres* pourroit tirer des avantages con- „ ſiderables.

(6) M. *Bayle* avoit dit, Lett. à M. *Miantoli*, ubi ſup. en parlant de l'ouvrage de M. de *Beughem*, *il ſera ſans doute d'un grand ſecours, pour trouver bientot l'endroit où le Journal* de Paris, de Londres, de Rome, de Leipſic, *&c. parle de tel & tel Livre.*

ME-

MEMOIRES

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE

DES

JOURNAUX.

ET AUTRES LIVRES PERIODIQUES QUI ONT PARU EN FRANCE ET AILLEURS.

Digitized by Google

Digitized by Google

MEMOIRES

Pour servir à

L'HISTOIRE

Des

JOURNAUX.

Et autres Livres periodiques qui ont paru en France & ailleurs.

CHAPITRE II.

Journaux divers de peu de durée & Livres qui ont du raport aux Journaux.

ARTICLE I.

Fasti annui, in quibus Res politicæ insigniores, ecclesiasticæ, litterariæque per universum orbem primo sæculi decimi octavi anno 1701 *breviter... narrantnr. Incipiunt ab inauguratione Philippi quinti Hispaniarum Regis, & Clementis XI. summi Pontificis electione* (1).

LE Titre de cet ouvrage en développe toute l'œconomie, & l'on voit encore mieux par la Préface, que ce n'étoit qu'une rapsodie

(1) M. *Bernard* Nouv. de la Repub. des Lett. Avril 1702.

Digitized by Google

die de ce que les autres Journaux & les Gazettes disoient de meilleur (1). Le P. *Hommey Religieux Augustin* (2) en est Auteur. Je m'étonne que M. *Struve* n'ait pas sçeu en 1706. que cet ouvrage avoit réellement paru en Latin & en François, pendant peu de tems à la verité, puisque nous n'en avons que quelques essais.

ARTICLE II.

Journaux de Medecine, ou observations des plus fameux Medecins, Chirurgiens & Anatomistes de l'Europe, tirées des Journaux étrangers & des Memoires particuliers envoyés à M. l'Abbé de la Roque.

ON voit par le titre de cet ouvrage, que M. de la Roque étoit né pour être Journaliste, puisqu'il a fourni lui seul en même tems aux *Journaux des Savans*, à ceux de l'*His-*

1702. p. 468. remarque qu'il y avoit Clement XII. dans l'Exemplaire qu'on lui avoit envoyé, mais que c'étoit sans doute une faute d'impression, *quoique*, ajoûte-t'il, *l'exemplaire que j'en ai reçu fois corrigé à la main en plusieurs endroits.*

(1) On pouvoit bien dire d'une telle Rapsodie, *turpe est difficiles habere nugas.* Pourquoi tant de peine pour augmenter le nombre des livres quand on sait qu'on n'en fera que d'inutiles ? Il y a aparence que quelque libraire avoit besoin de celui ci pour son commerce.

(2) Le P. *Hommey* a publié un ouvrage sur le plan des Collections de *D. Luc d'Achery*, de M. *Baluze*, &c. *le Journal des Sçavans* du 21. d'Août 1684. en a parlé avantageusement. Il avoit eu dessein de donner un Traité de Maldonat. V. Memoires de Trevoux Janv. 1707. p. 183. On ecrivit de *Nancy* en 1708. à MM. les *Jour-*

nal-

l'Hiſtoire Eccleſiaſtique & à ceux de *Medecine*, J'ai déja parlé des deux premiers *Journaux*: il ne me reſte plus qu'à dire un mot de ces *Journaux de Medecine*.

Blegny a beau aſſurer qu'ils ne ſont pas ſupportables, (3) on ne l'en croira pas ſur ſa parole, & il n'y a qu'à les ouvrir pour être convaincu qu'il en a jugé trop à la hâte, ou plutôt qu'il a ſuivi le penchant qui le portoit à médire de tout. En effet ces Journaux de Medecine contiennent une diverſité agréable de faits également curieux & ſurprenants, de découvertes utiles & de remedes efficaces. Seulement il ſeroit à ſouhaitter que l'Auteur qui les a commencez & finis en 1683. les eut continuez plus long tems. Il les reprit à la verité en 1686. (4) mais cette nouvelle tentative n'eut encore aucun ſuccez.

malifes de Trevoux Juin 1708. p. 1098. „ Nous avons „ perdu avec un extrême regret le R. P. *Hommey Auguſtin*, que ſa mauvaiſe complexion a contraint de „ changer d'air. Sa probité, ſon inclination bien-faiſante „ le faiſoient conſiderer de S. A. & de toute la Cour, „ autant que ſa vaſte érudition. Peu de tems avant que „ de partir, il avoit fait imprimer à Luxembourg par „ Chevalier, le premier Trimeſtre d'un Journal Hiſtorique, *Diarium Europæum Hiſtorico-Litterarium*. Il a preſenté à notre Cour quelques autres Ouvrages en ſtyle „ lapidaire, il travaille à l'Hiſtoire du Siécle paſſé qu'il „ pretend donner en Latin ". J'ai veu quelques Pieces „ de Poëſie Latine du P. *Hommey*.

(3) *Pref.* du Merc. ſçavant *de* 1684.

(4) V. M. *Bayle* Nouv. de la Rep. des Lett. Août 1686. p. 150. & ſuiv.

ARTICLE III.

Nouvelles Découvertes dans toutes les parties de la Medecine par le Sieur de Blegny.

CE Journal de Medecine commença en 1679. un Arrêt du Conſeil le fit ceſſer en 1682. dans le tems que l'Auteur, (le Sieur de *Blegny*) (1) ſe preparoit à y publier un excellent Febrifuge, qu'il avoit nouvellement découvert (2). Il attribuë cet ordre à la jalouſie de ſes Adverſaires, qui ne l'obtinrent, dit-il, qu'à force de ſuppoſitions; mais bien des gens croiront plutôt que cette deffenſe doit

(1) Nicolas de *Blegny*, Chirurgien du *Roi* & de *Monſieur*, & Prépoſé à la vérification des Nouvelles découvertes de Medecine, a fait pluſieurs Traitez eſtimez, tels que ceux de *la maniere de guerir les Hernies*, *de l'Art de guerir les Maladies Veneriennes* & quelques autres, dont on peut voir le Catalogue à la fin de ſon Livre du *bon uſage du Thé*, *du Caffé & du Chocolat*. Il avoit auſſi écrit ſur l'Hiſtoire de l'Ordre du S. Eſprit V. le P. le Long Bibliot. des Hiſtoriens de France n. 16123. & 16169.

(2) Traité du *bon uſage du Thé*, *du Caffé & du Chocolat p.* 54. 55. Le Sr. Blegny étoit un franc Charlatan. Voici ce qu'on dit p. 16. de la Pref. de l'Anti-Menag „ M. de Laulnay eſt en cela auſſi „ malheureux qu'il l'a été dans l'Almanach des Adreſſes „ du faux Abraham du Pradel, où on l'a rangé entre un „ Chaircutier & un Serrurier, ou quelque choſe qui ne „ vaut pas mieux. Almanach ſi deteſtable, qu'on a *fait* „ défenſe au *Baſtillé* & *Baſtiliable* Blegny, qui en eſt le „ miſerable Auteur, de le continuer" & dans la lettre qui eſt à la fin p. 230. 231. „ tout cela Monſieur avec ce „ que vous avez vû dans l'Hiſtoire de la Medecine & „ dans les ſupplemens, & tout ce que nous voïons tous „ les jours, nous fait aſſez voir que le bon Abbé de „ diſ-

doit être imputée à la liberté qu'il s'y donnoit de cenſurer tout ſans ménagement & en termes trop aigres. Le ſieur Blegny a toûjours eu ce caractere, & toutes les diſgraces que ſes vivacitez lui ont attirées n'ont pû le rendre plus ſage. A cela-près ſon Journal eſt eſtimable, on ne peut même rien ajouter aux pieces dont il l'a enrichi, & aux extraits qu'il y a donnez. J'ajoute qu'on ne doit pas negliger quelques badinages que nous y trouvons & je mets de ce nombre ſes Aphoriſmes, qui enſeignent en abregé l'art d'exercer la Medecine. On dira, ſi l'on veut, que ce ſont de pures bagatelles: mais ces bagatelles peuvent donner lieu à des reflexions bien ſolides (3).

Blegny

„ diſtinction ne diſtingue rien : *& Tros & Rutulus*, tout „ lui eſt égal tant il eſt preoccupé & irrité contre l'Au„ teur de cette Hiſtoire & tant ſes jugemens approchent „ de ceux de l'Almanach d'Abraham du Pradel. Car ſi „ celui-ci dit que cet Auteur a pris ſon Hiſtoire Chro„ nologique dans le Dictionnaire de Morery quoiqu'il „ n'y en ait pas un mot, celui-là dit que c'eſt lui qui „ l'a faite: cela eſt admirable, Abraham du Pradel s'e„ rige en juge des Ouvrages d'érudition après avoir mar„ qué pour la commodité publique que ſa femme eſt „ une Lucine & lui l'Aliborum de la Médecine en ſon „ Hôtel de P. c'eſt dans ce fameux Almanach qu'il a „ placé comme dans un zodiaque, non ſeulement tous „ les animaux de Paris, mais encore comme il lui a „ plû des hommes de vertu, de mérite & d'erudition „ dont il a prophané les noms, car s'il n'avoit dit que „ ce qu'il dit de l'Hiſtoire de la Médecine, on ſe con„ tenteroit de lui dire que ce raiſonnement eſt digne de „ celui qui a cité un Auteur nommé *Mantiſſa* & on le „ renvoiroit à la p. 29. des ſupplemens pour recevoir „ le juſte ſalaire de ſes extravagances & de ſes teme„ ritez.

(3) Ils ſont dans le 2. Tom. p. 5. & ſuiv.

Digitized by Google

Blegny faisoit paroître un Journal tous les mois: le Recüeil est de 3. Volumes in 12. M. *Bonet* Medecin de *Genéve* & compilateur de livres, qui a traduit ces nouvelles Découvertes, a non seulement changé le titre dont *Blegny* s'étoit servi, mais a encore retranché une partie des reflexions critiques qu'il avoit jointes à ses extraits, en quoi il a peut-être eu plus d'egard à la délicatesse des Auteurs offensez, qu'à l'amusement & à l'utilité des Lecteurs.

ARTICLE IV.

Journal de Philosophie.

IL parut à *Paris* vers le commencement de ce siecle un certain Philosophe Hollandois nommé *Langenhert*, lequel y tint pendant quelque tems des Conferences publiques & réglées (1) où il enseignoit une nouvelle Philosophie, fondée, disoit-il, sur des principes inconnus à tous les Philosophes anciens & modernes, & qui renversoient tous les differens Systemes que l'on avoit veu jusqu'alors. M. *Langenhert* ne crut pas devoir se borner à de simples Conferences, il voulut encore se rendre utile au Public, en lui faisant part de

(1) On a aussi de cet Auteur *Nicolai Machiavelli Principes, cum comm. Gasp. Langenhert.* 8.

(2) Ce Journal étoit François & Latin.

(3) Sous ce titre, *Dissertatio critica adversùs primum Dialogum recens in lucem editum à* Gaspardo Langenhert, *qui vulgò* novus Philosophus, *in qua quidem Dissertatione inter refutandas praedicti Philosophi Opiniones, plurimæ stabi-*

de ſes inventions; mais il s'imagina qu'il les goûteroit bien davantage, ſi au lieu de les lui donner tout à la fois, il les lui communiquoit par morceaux. Pour cet effet il entreprit un Journal qui devoit paroitre tous les mois & renfermer les idées qu'il s'étoit faites ſur diferens points de Philoſophie. Le premier parut au mois d'Octobre 1701. ſous le titre de *Philoſophus novus, Dialogus primus*: (2) mais un Anonyme ayant fait imprimer contre cet Ouvrage un petit in 12. de 38. pag. (3) & le Hollandois n'ayant pû réſoudre quelques difficultez qu'on lui propoſa contre ſes opinions particulieres, les Conferences ceſſerent, & le Journal du Hollandois diſparut.

ARTICLE V.

Diſſertationes Philoſophicæ, Authore D. Denyſe.

MOnſieur *Denyſe* (4) avoit de même commencé à traiter la Philoſophie par Diſſertations détachées qu'il devoit donner tous les mois. La premiere de ces Diſſertations eſt imprimée ſous ce titre : *prima Diſſertatio* Joannis Denyſe *de concurſu & præmotione phyſica ad Familiarem. Singulis menſibus prodibunt hu-*

liuntur de idearum confuſione, claritate & objecto; tum etiam de diſtinctione ſcientiarum à ſe invicem & de univerſalibus.

(4) M. *Denyſe* eſt Auteur de quelques autres Ouvrages. On a de lui une Traduction en vers François des *Fables de Phedre. La nature expliquée par le raiſonnement, Vérité de la Religion Chretienne demontrée par ordre Geometrique.*

hujuſmodi Diſſertationes Philoſophicæ, ſi hæc prima placuerit. Pariſiis, Cabry 1702. in 12. pag. 12.

ARTICLE VI.

Recherches de Mathématiques & de Phyſique par M. Parent.

L'Hiſtoire du Journal de M. *Parent* ne ſauroit me fournir un long Article. L'examen de quelques faits & de quelques opinions m'a quelquefois conduit aſſés loin, ici je ſuis obligé de renoncer à cet examen. Je l'avoue ſans peine, quoiqu'à ma honte, les Mathématiques, qui ſont le principal objet de ce Livre, me ſont peu connuës & *j'ai* toujours remarqué, qu'en parlant de ce que l'on ne ſçavoit point, ou de ce que l'on ne ſçavoit que ſuperficiellement, on s'expoſoit à tomber dans les plus groſſiéres & les plus ridicules mepriſes. Mr. *Bernard* rapporte l'exemple d'un *Theologien*, qui, pour avancer une Propoſition inconteſtable, diſoit que *les trois angles d'un Triangle rectangle ſont egaux à deux droits* (1) Ne courrois je pas le riſque d'en dire autant, en haſardant de parler ſans une exacte connoiſſance de cauſe, des choſes contenues dans ce Journal? Je n'aurois même rien dit de ces *Recherches de M. Parent*, ſi par ce ſilence je n'avois comme interrompu la ſuite

(1) Nouv. de la Republ. des Let. *Janvier* 1699. *art.* 5. *p.* 56.

ſuite de cette Hiſtoire. Voici donc le parti que j'ai pris, & que j'oſe croire qu'un Lecteur équitable approuvera. Je me reduis à donner des particularités de la vie de M. Parent, à rapporter ce qui fait le fonds de ces Recherches, quand elles ont commencé à voir le jour, combien de fois elles ont été imprimées; enfin, ce qu'en ont penſé les Maîtres de l'Art. *Antoine Parent* naquit *à Paris* en 1666. De là il fut tranſporté, à peine âgé de cinq mois, chez un de ſes Oncles, Curé du Bourg de *Leves*, proche de *Chartres*. Cet Oncle, dont on a trouvé la vie parmi les papiers *d'Antoine Parent*, étoit un ſaint Prêtre qui l'eleva avec ſoin, & jetta en lui des ſemences de pieté, qui fructifiérent dans la ſuite. Dés que le jeune *Parent* put déterminer ſon inclination, il parut aimer avec ardeur les Mathématiques. A douze ans il avoit déja rempli d'une eſpece de Commentaire les marges d'un Livre d'Arithmetique, & deux ans après, il ſe fit, ſans l'aide de qui que ce ſoit, une Gnomonique qui lui étoit propre. Il vint enſuite à *Paris*, où il étudia le Droit par complaiſance pour ſes Parents, ſans renoncer pourtant aux *Mathématiques* auxquelles il ſe livra enfin tout entier. Il fit deux Campagnes avec M. le Marquis *d'Allegre*, pendant leſquelles il s'inſtruiſit à fond de ce qui regarde les Fortifications.

M. *Parent* fut reçu en 1669. dans *l'Academie des Sciences* en qualité *d'Eleve* Méchanicien. On nous dit dans ſon Eloge (2) que ceux qui compoſoient cette illuſtre Compagnie

(2) *Tom. 2. p. 430.*

gnie eurent bientôt reconnu qu'il étoit au fait de toutes les differentes Matiéres qui s'y agitoient : de ſorte que l'on eut pû le choiſir *pour l'Eleve univerſel.* On ajoûte qu'il y avoit peu d'*Academiciens* qui fourniſſent autant que lui aux Aſſemblées (3). C'étoient chaque jour de nouvelles Piéces de ſa façon. On a *ſcrupuleuſement* trié les meilleures pour les inſerer dans les Memoires de l'Academie des Sciences, où l'on peut les voir. M. *Parent* ne voulant pas, & avec raiſon, perdre celles que l'on paroiſſoit avoir rebutées, il reſolut d'en faire part au Public ; mais ſucceſſivement, & dans un nouveau *Journal* qu'il intitula, *Recherches de Phyſique & de Mathematiques.* Il ne ſe borna pas à le remplir de ſes propres Diſſertations : ſon plan étoit bien plus vaſte, & devoit comprendre bien d'autres choſes encore. Voici ce qu'en dit ſon *Hiſtorien*, „ ſon deſſein „ étoit d'y raſſembler, outre ce que nous „ venons de dire, tout ce qu'il y a de plus „ important dans tous les autres *Journaux* „ ſur les Mathematiques & la Phyſique, „ avec des refléxions & des remarques auſſi „ ingénuës qu'il les ſçavoit faire, & d'y „ donner des Abregez & des Critiques détaillées des Auteurs les plus fameux. Il „ commençoit par *Deſcartes*, & avec juſtice, puiſque la Philoſophie a commencé „ par lui (4) ".

M. *Parent ſe flatoit fort* qu'un pareil ou-

(3) *Ibid. p.* 431.
(4) *Ubi. ſup. pag.* 433. 434.

Digitized by Google

ouvrage auroit un cours merveilleux, & ſes eſperances n'euſſent pas été trompées, s'il eût pris autant de ſoin d'arranger les Matiéres, que de les approfondir. On demande aujourd'hui l'ordre préferablement à l'érudition. Ajoutés y le ſtyle & l'eſprit brillant & leger. Voilà un Auteur au gout du public, & peu s'en faut que je ne diſe un homme parfait. Le ſavant qui n'a que du ſavoir eſt rebuté. Eût il rempli les marges de ſes Ouvrages de la plus excellente érudition, tout cela ne ſatisfait point un Lecteur inexorable, qui veut qu'à cette Science profonde, on joigne de la délicateſſe, que l'on embelliſſe par des traits ingénieux les Matiéres les plus ſéches & les plus ingrates, que l'on pare les Sujets les plus auſtéres, & qu'on repande à pleines mains des fleurs ſur tout ce que l'on écrit. Le public ne s'embaraſſe pas autrement ſi ce qu'il exige eſt poſſible. Mais auſſi pourquoi les *Mallebranches* & les *Fontenelles* nous ont-ils rendus ſi difficiles? c'eſt leur faute aſſûrément: ils ne ſe ſont pas contentez de dire d'excellentes choſes, ils ont encore voulu en dire de belles. On crie contre qui ſe mêle d'écrire, & ne les imite pas, comme s'il étoit ſi facile de les imiter. Cette diſgreſſion ſur le goût du Siécle me meneroit trop loin: revenons à M. *Parent*, & diſons, que quoique ſes Recherches ſoient remplies d'excellens Morceaux, ils n'ont pas eu beaucoup de cours, pour les raiſons que je viens de dire. „ La prevention où l'on étoit, dit M. „ de *Fontenelle* (5) ſur le peu de clarté de „ l'Au-

(5) *Ubi ſup. pag.* 434. 435.

„ l'Auteur, le peu de faveur qu'il s'attiroit „ par ſa liberté de critiquer, le peu d'ordre „ des Matiéres, ou l'ordre peu agréable, la „ forme incommode des volumes : car la „ bagatelle a ſon poids; tout cela, quoique „ étranger a pû diminuer le ſuccès, il n'y „ en a guére de ſi bien mérité, où il n'en- „ tre encore du bonheur." Ce Jugement eſt un peu dur, mais il eſt aſſaiſonné de tous les égards qu'exige la politeſſe la plus exacte. Mais que dirons-nous de celui qu'a porté l'Abbé *Archimbaud* ? „ il y manquoit, dit- „ il, (6) de l'ordre, de l'arrangement & de „ la clarté, défauts qu'on a toûjours remar- „ quez dans les Ouvrages de Mr. *Parent*". Après tout ces termes ne diſent pas davantage que ceux de M. de *Fontenelle*, mais ſont-ils auſſi ménagez? il n'en coute guere d'adoucir par des termes meſurés certaines veritez mortifiantes. Il ſemble qu'alors on ne critique qu'à regret, que c'eſt malgré ſoi que l'on trouve à redire aux ouvrages d'autrui. En uſer autrement, & ſe ſervir dans ſes cenſures d'expreſſions dures & deſobligeantes, c'eſt preſque donner lieu de croire que l'on n'eſt pas trop fâché de ſurprendre ſon prochain en faute, & d'avoir occaſion de le relever.

De tout ce que l'on reproche à M. *Parent*, l'obſcurité eſt ce qui ſe laiſſe le plus facilement appercevoir dans ſes Ecrits. En bien des endroits ils ſont, pour ainſi dire, couverts de tenebres. Que cela vienne d'un gé-

(6) Tom. premier des Piéces. fug. 2. part. p. 131.

génie vif & boüillant, comme ou a tâché de l'inſinuer, toûjours eſt-il vrai de dire que M. Parent eſt très-condamnable en cela. Il ne faut pas croire pourtant qu'il ſoit partout incomprehenſible. Quelque fois à la faveur de ce „ préjugé établi contre lui, on „ ſe diſpenſoit un peu facilement de l'entendre, & je ſçai par experience, que „ ſans être fort habile, on y parvenoit quand „ on vouloit s'en donner la peine" dit M. de *Fontenelle*, (7) Un ſemblable exemple ne conclut pas tout-à-fait : ce qui arrête un moment cet habile Académicien peut embaraſſer long temps les autres & même un grand nombre de gens d'eſprit.

Les Recherches de M. *Parent* furent imprimées pour la premiére fois en 1705. en 2. Vol. *in* 8°. (8) il les donna augmentées d'un autre Volume auſſi *in* 8°. en 1713. Le Catalogue de ſes Ouvrages, qui eſt à la fin de ſon Eloge, marque en 1703. mais c'eſt une faute d'impreſſion, que ceux qui liſent attentivement peuvent corriger ſans beaucoup de peine.

M. *Parent* mourut en 1716. le 2. de *Septembre*, dit M. de *Fontenelle*. Ainſi l'Abbé *Archimbaud* (9) ne parle pas exactement quand il place ſa mort au milieu du même mois.

En voilà aſſez pour faire connoitre cet Academicien autant qu'il eſt néceſſaire; du moins par rapport à cette Hiſtoire. Ceux qui voudront entrer dans le détail exact de ſon

(7) *Ubi ſup.* pag 432.
(8) *A Paris.* chés *Moreau.*
(9) Piec. fugitives, *tom.* 1. *part.* 2. *p.* 132.

ſon caractére, pourront conſulter l'Eloge de M. *de Fontenelle.* (9) C'eſt moins un Panegyrique qu'un portrait naïf de ce que ce Philoſophe avoit de bon & de mauvais. Voyez auſſi ce qu'a dit M. l'Abbé *Archimbaud* de M. *Parent*, mais avant que de voir l'Eloge donné par M. de *Fontenelle*, & cela pour des raiſons que le Lecteur devinera aiſement.

ARTICLE VII.

Memoires de Litterature par Monſieur de S*** (1)

M. De Sallengre (2) publia la premiere partie de ces Memoires (3) en l'année 1715. à la Haie chez *Du Sauzet.* „ L'accueil favorable, dit-il, que le public fait „ aux Journaux qui l'inſtruiſent de ce qui „ ſe paſſe de nouveau dans la Republique „ des Lettres, m'a fait juger qu'il ne pourroit que bien recevoir un Ouvrage qui „ traiteroit principalement de Livres imprimés depuis long tems, qui ſont recommandables ou par leur mérite, ou par leur rareté, ou enfin par le bruit qu'ils ont fait. Il étale enſuite l'avantage que trouve un Auteur à faire l'hiſtoire des Livres anciens; avantages

(9) Il eſt à la page 3. du 2. Vol. des Eloges.

(1) M. *Koch* dans ſa *Diſſert. de uſu Crucis apud Gentiles* Tome 6. *Miſcel. Lipſ.* p. 144. donne ces Memoires à M. Themiſeuil, dont il raporte mal le nom.

(2) Voï. touchant M. de *Sallengre* la note qui ſuit cet article.

tages que l'on n'a pas, ſelon lui, en faiſant celle des Livres nouveaux. Tel eſt, par exemple, *celui de rapporter des particularités plus curieuſes & plus intereſſantes* touchant les Livres anciens, ou imprimés depuis long tems, qu'on ne peut le faire à *l'égard des Ouvrages qui ne font que de paroître.* Il y a ce me ſemble, quelque choſe à redire dans le raiſonnement de M. de Sallengre. 1°. Le but des Journaux, quels qu'ils ſoient, doit être non ſeulement d'inſtruire de ce qui ſe fait de nouveau dans la Republique des Lettres, & d'en donner une relation fidelle & exacte, mais auſſi de l'accompagner de choſes nouvelles, ou du moins inconnues à la plus grande partie des lecteurs. De cette maniere la nouveauté ſe trouvera également dans tous les Journaux, pourvû qu'un Journaliſte ait le talent de la faire naitre. 2°. J'avoue que bien des choſes peuvent entrer dans l'hiſtoire des livres anciens, que la politique & d'autres raiſons ont fait exclure de celle des livres modernes: mais malgré cela on peut encore emploier dans celle-ci des particularités auſſi curieuſes & auſſi intereſſantes que tout ce qu'on emploieroit dans l'autre. A la verité les *faiſeurs de livres* ſe diſpenſent aujourd'hui d'un travail qui demande des recherches & de l'étude. 3°. Le plus grand avantage de l'hiſtoire des livres an-

(3) M. de *Sallengre* avoit amaſſé la pluspart des materiaux de ces Memoires dans ſes Voïages en France & ailleurs. Son deſſein étoit de poublier ces materiaux en pluſieurs volumes, & il le pouvoit d'autant mieux qu'il étoit en ſocieté de commerce avec Du Sauzet alors Libraire à la Haye.

anciens c'eſt d'y être moins géné dans ſes jugemens & de pouvoir y critiquer plus librement les livres & leurs Auteurs.

M. de Sallengre ne *prétendit par ſe renfermer dans des bornes ſi étroites.* Il promit d'inſerer dans ſes *Memoires toutes ſortes de piéces qui regarderoient les arts & les ſciences; en particulier celles qui rouleroient ſur des ſujets d'Hiſtoire & de Litterature & ſur les éditions de livres.* Il inſinua que parmi ces piéces il pourroit y en avoir de ſa façon. Il promit auſſi d'y faire entrer *certains Opuſcules, qui par leur bonté & leur rareté mériteroient d'être plus communs.*

L'exactitude & la recherche de la verité devant être l'unique but des études d'un honnete homme & des Ouvrages qu'il met au jour, M. de Sallengre declara qu'il releveroit dans ſes *Memoires* toutes les fautes qu'il decouvriroit, & même dit-il, celles *de gens infiniment plus habiles que moi:* mais il promit en même tems que ſa critique ſeroit toûjours accompagnée *des ménagemens que les gens de lettres ſe doivent les uns aux autres.* Après un petit détail des fautes que peut faire un Auteur qui releve celles des autres, il ne demande aucune grace pour les ſiennes, il ſouhaite qu'on les lui faſſe remarquer; „ & „ la maniere dont je me retracterai, conti- „ nue t'il, prouvera la ſincerité de cette „ de-

(4) Voï. les *Nouvelles Litteraires* du 31. Août 1715. du 6 Juin 1716. & du 1 Janvier 1718. „ l'Auteur de ces „ Memoires, dit on dans les *Nouvelles Litteraires* du „ 31 Aout, fait paroitre un gout & un diſcernement ſi „ exquis, avec une fort grande connoiſſance de la Lit- „ terature, qu'il n'y a aucun ſujet de douter que ce pre- „ mier tome ne ſoit tres favorablement reçu du public & n'en

„ declaration." Enfin, s'il ne proteſte pas qu'il n'aura point de prejugés, c'eſt qu'il a cru que cette proteſtation aiant preſque toujours été violée, il étoit inutile de la faire encore. Il faut que le public en juge lui même, & rende juſtice à l'Auteur qui promet l'impartialité.

Monſieur de Sallengre promettoit de donner ſeulement de tems en tems ces *Memoires de Litterature*, ſans s'aſſujettir à un terme fixe, comme la pluspart des Journaux. Il en a paru quatre parties en petit octavo depuis la fin d'Août 1715. juſqu'au 1. Janvier 1718. (4)

Je ferai maintenant quelques Remarques ſur les morceaux les plus importans de ces *Memoires de Litterature*. Art. I. *Memoires pour ſervir à la Vie de Guillaume Poſtel.* Il y a des choſes aſſés curieuſes dans ces Memoires: mais en general M. de Sallengre s'y attâche plutôt à fixer des dates & à corriger des fautes échappées à ceux qui ont parlé de *Poſtel*, qu'à faire l'hiſtoire des Livres & des erreurs de cet Auteur. Il y donne une eſpece de démênti à l'Abbé *Tricaut*, qui, dans ſes *Eſſais de Litterature* avoit parlé de *la Virgine Veneta* de *Poſtel* comme aiant vû ce livre écrit en Latin. M. de Sallengre avoit il déja oublié qu'on doit relever les fautes *avec tous les égard & tous les menagemens* (5) *que les gens de Lettres ſe doi-*

„ n'en faſſe ſouhaiter la continuation .... Nous n'oſe-
„ rions lui donner toutes les louanges qu'il merite de
„ peur... que quelques eſprits malins n'attribuent à un
„ motif d'interêt, ce que nous pourions dire à l'avan-
„ tage de l'Auteur & de ſes Memoires". La note precedente aprend quel eſt ce motif.

(5) Ce ſont les termes de M. de Sallengre même.

doivent les uns aux autres ? L'Art. II. eſt un court extrait du Livre *de orbis terræ concordia.* M. de Sallengre y auroit dû ſuivre & examiner plus en détail les idées de l'Auteur, & ne pas ſe contenter de les raporter ſimplement. J'en dis autant du III. Article, qui eſt l'extrait du Livre de *Nativitate Mediatoris* du même *Poſtel*, & je ne ſauroit paſſer à M. de Sallengre l'application froide & puerile de *fiat Lux* à l'obſcurité de ce Traité de *Nativitate*. Il ne place pas plus heureuſement dans le même endroit ce vers de Deſpréaux.

Aux Saumaiſes futurs préparer des tortures

Au reſte en liſant ces deux extraits, il ſeroit bon d'avoir ſous les yeux ce que raporte M. Dupin dans ſa *Bibliotheque des Auteurs Eccleſ.* touchant les livres de *Poſtel*. *Art.* IV. Extrait de l'*Apologie pour Herodote* (6) M. de Sallengre fait l'hiſtoire des editions de

(6) Le titre du livre eſt *Introduction* au *Traité de la conformité des Merveilles anciennes avec les modernes* ou *traité preparatif* à l'*Apologie* &c. Il eſt plus connu ſous le titre d'*Apologie*.

(7) M. de Sallengre ne peut s'empecher d'avouer *qu'il y a bien de la bagatelle dans cet Ouvrage*, & apres avoir declaré *que ce livre renferme quantité de faits ſinguliers & extraordinaires*, il finit par un correctif qui ruine ce jugement, en diſant que *ces faits ne ſont peut être* pas tous vrais.

(8) Voï. p. 47. *Memoires*, &c. tom. I. pr. part. le terme de *Bordel* p. 51. celui de *paillardiſe* après quoi ſuit une application froide & peu digne d'un Auteur judicieux & retenu de quatre vers de M. Deſpreaux. *On compteroit plutôt combien* &c. Il ne ſe donne pas même la peine de voiler les obſcenités V. par ex. p. 47. vers le milieu de la page.

de l'Apologie, après quoi il donne le plan que l'Auteur (Henri Etienne) s'y eſt propoſé. Cette Apologie eſt un livre outré depuis le commencement juſqu'à la fin & dans lequel on fait de la corruption des eccleſiaſtiques de ce ſiécle & des précedens un argument contre l'Egliſe Romaine. La haine & la paſſion de l'Auteur lui ont fait entaſſer dans ſon livre toutes ſortes de *rebus* & de contes populaires pour mieux décrier les Prêtres & les Moines chez les Proteſtans (7). M. de Sallengre lui-même n'eſt pas excuſable d'avoir afecté de choiſir uniquement pour objets de ſon analyſe les endroits les plus odieux du livre & ceux qu'on ne peut guere exprimer avec bienſeance. Il ne ſe contente pas de rapporter ces endroits : il s'exprime lui-même en des termes que l'honnêteté a proſcrit (8). Il oublie auſſi qu'on ne doit jamais repreſenter d'une maniere burleſque ou bouffonne (9) les objets du culte de qui que ce ſoit, non pas même des Idolatres. (10) Un au-

(9) Ib. p. 57. levant *le Dieu de la Meſſe*, au lieu de dire tout au moins *en levant l'hoſtie*. Cette expreſſion lui plaiſoit ſans doute, puis qu'il la repete un peu plus bas: & cependant elle eſt digne tout au plus de la populace.

(10) Il faut avouer cependant qu'on s'oublie de ce côté là dans toutes les Religions. Les SS. Peres ont donné quelquefois dans cet excès. Les Docteurs modernes y ſont tombés, & cela pour n'avoir pas fait attention à la dignité que les hommes attribuent à leur culte, quel qu'il puiſſe être. Travaillés à montrer par de ſolides raiſons l'abſurdité d'un certain culte Religieux mais n'irrités pas ceux qui le pratiquent par des traits burleſques & de ſatyres contre l'objet de ce culte. Les preuves de cette nature ne ſauroient ramener les hommes. Il n'en eſt point qui regarde ſon culte religieux comme un ſujet de bouffonerie.

Digitized by Google

autre defaut de M. de Sallengre, c'eſt l'envie de faire des applications de paſſages de certains Poëtes. En voici une qui pourra paroitre riſible & forcée aux lecteurs qui aiment que ces applications ſoient juſtes & neceſſaires. Après avoir parlé des homicides attribuez à quelques Moines, il s'écrie dans les termes de Virgile:

Quis talia fundo,
Myrmidonum, Dolopumve, aut duri miles Ulyſſei
temperet à lachrymis?

Il eſt afligeant pour l'Egliſe de J. C. que de tels Monſtres ſe ſoient mélés parmi les fidelles: mais qu'eſt ce que cela fait aux *Myrmidons* & aux *Dolopes?*

Article V. *Memoires pour ſervir à la vie de M. l'Abbé Regnier Desmarets.* On a de l'obligation à M. de Sallengre d'avoir publié ces Memoires, qui peuvent ſervir de canevas à la vie de l'Abbé Regnier Deſmarets. Je paſſe les Articles VI. VII. & VIII. L'Article IX. comprend l'hiſtoire de la guerre des *Vranins* & des *Jobelins*. Les *Vranins* & les *Jobelins* étoient deux partis de gens d'eſprit contemporains de Voiture & de Benſerade. Ces beaux eſprits s'étoient declarés, les uns, pour le ſonnet d'*Vranie* que Voiture avoit compoſé pour une Dame de diſtinction, les autres pour celui que Benſerade adreſſa à une autre Da-

(11) L'Epitre de *Paſſavant* a pour Auteur Th. de *Beze*. Elle avoit été imprimée en 1710 à Londres avec les *Epiſtolæ obſcurorum Virorum* M. de Sallengre ignoroit cette reimpreſſion, lorſqu'il donna ces extraits & ne l'aprit qu'apres coup chez le Librai-

Digitized by Google

Dame en lui envoiant une paraphraſe ſur Job. Cet article contient des choſes curieuſes au ſujet de cette guerre des beaux Eſprits, guerre qui partagea la cour & la Ville & paſſa même aux Provinces. M. de Sallengre commence l'Article par le recit de quelques querelles que des bagatelles & même des diſcuſſions pueriles ont excitées parmi les Savans. Il n'a pas oublié les diſputes de la Sorbonne ſur la lettre Q. & ſur la prononciation de *quiſquis* ou de *qisqis*, de *quamquam* ou de *qanquam*; & c'eſt à cette diſpute que nous devons le mot de *quancan*, qui ſignifie parmi nous *du bruit excité pour rien, & mal à propos.*

L'Article premier de la ſeconde partie du premier Tome de ces Memoires contient des *Reflexions ſur l'utilité de la Litterature.* On y refute pluſieurs mauvaiſes objections que l'on a faites contre l'étude des belles lettres. Ce Reflexions paroiſſent faites un peu à la hâte, & ſans toute la reflexion que meritoit un ſujet ſur lequel on pouvoit dire d'excellentes choſes.

Art. III. L'*Indice expurgatoire du Menagiana* a pour Auteur M. de la Monnoye, qui l'a fourni tout entier à celui des *Memoires de Litterature.* L'Article VI. contient l'hiſtoire abregée & des extraits de la plaiſante *Epitre de Maitre Benoit Paſſavant* à *Pierre Lizet* (11) que M. de Sallengre a enſuite inſerée toute entiere avec les notes de M. le Duchat dans la

braire Johuſon qui lui montra l'edition de Londres M. de Sallengre publia pourtant l'Epitre entiere dans la ſuite de ces Memoires pour faire uſage des notes de M. le Duchat.

la premiere partie du ſecond Tome des mêmes Memoires.

Art. VIII. *Lettre ſur le Livre des trois Impoſteurs.* L'ignorance & la mauvaiſe foi de l'Auteur de cette lettre ſautent aux yeux des lecteurs le moins attentifs & ne meritoient pas la replique de M. de la Monnoye contenue dans L'Article IX. Il faut croire ſes lecteurs des dupes pour oſer leur dire, comme a fait l'Auteur de la lettre, *qu'en liſant par ci par là quelques phraſes*, on trouva *que le Traité des trois Impoſt. étoit un ſiſteme d'Atheiſme demontré.* J'ai vû entre les mains d'un Banquier Juif, d'Amſterdam le prétendu *traité des trois Impoſteurs*, qui étoit un manuſcrit in quarto d'environ 180. à 200. pages, gros caractere, je n'y lûs rien que de fort trivial. Le ſyſteme n'avoit nulle ſuite, on n'y trouvoit aucun raiſonnement digne d'attention, & tout cela paroiſſoit bâti avec ſi peu de force & tant de précipitation, qu'il étoit viſible qu'un miſerable impoſteur avoit fabriqué le Manuſcrit pour excroquer quelques piſtoles à des curieux qui veulent bien être dupés.

Art. VII. de la I. Part du Tome I. *Lettres anecdotes* &c. Les plus remarquables de ces lettres ſont celles de Boulliau & de Menage : encore ſont elles bien peu intereſſantes.

Art.

(12) Page 11. Au reſte il eſt bon de renvoïer le Lecteur à la pag. 313. & ſuiv. du to. premier de cette Hiſtoire au ſujet de Tanneguy le Fevre.

(13) Voi. ſur cela le Tome premier de cette Hiſtoire, &c.

(14) Le P. Simon Lettre VI. du Tome I. de ſes Lett. Edit. d'Holl. dit que le *Fevre* avoit corrigé les épreu-

Art. VIII. *Arrêt memorable* &c. contenant l'hiſtoire *d'un ſupoſé mary* &c. Entre ceux qui ont parlé de cette impoſture, M. de Sallengre a oublié *Du Verdier*, qui en a fait le Chapitre 26. du IV. Livre de ſes *diverſes Lecons*.

Art. I. de la ſeconde partie du Tome II. *Memoires pour la Vie de Tanneguy le Fevre*. Ces Memoires ſont très curieux. Je ne ferai qu'une Remarque ſur ce que M. *Graverol* y dit (12) contre ce que M. *Huet* avoit avancé au ſujet de *Tanneguy le Fevre, qu'il avoit promis de changer de Religion*. C'eſt que le *Fevre en avoit fort peu*, & que cela paroit par pluſieurs endroits de ſes Ouvrages. (13) Je ne dirai rien de la connoiſſance qu'il eut du *Projet de reunion* (14) compoſé par le Miniſtre d'*Huiſſeau* : ce ſeroit une preuve trop equivoque du peu de Religion de le *Fevre*. Du moins elle ne ſatisferoit que des perſonnes d'une bigoterie conſommée. Voici quelque choſe de plus précis. H. *Desbordes* (15) qui avoit pu connoitre aſſés particulierement *Taneguy le Fevre* à Saumur, m'a aſſuré que „ dans le tems du *prêche* & de l'adminiſtration de la Cene „ (16) M. *le Fevre* tiroit de ſa poche ſon „ Terence ou ſon Anacreon, & s'amuſoit à „ les lire, pendant que les autres liſoient leur „ *Voiage de Bethel.*" (17) Cette derniere circonſtance prouve du moins qu'il traitoit aſſés

epreuves du livre de ce Miniſtre.

(15) Il avoit été Libraire à Saumur : il eſt mort à Amſterdam en 1723.

(16) Je me ſers des propres termes de ce Libraire.

(17) C'eſt un petit livre de devotion, dont les Proteſtans François font uſage pour ſe préparer à la Cene.

ſés cavalierement les pratiques exterieures de Religion ; en quoi il ne ſe diſtinguoit pas de beaucoup d'autres Savans, qui ont crû que ces pratiques n'étoient utiles & neceſſaires qu'à ceux qui n'ont ni la capacité, ni le courage de s'elever par eux mêmes juſqu'à Dieu.

Art. VIII. *Pasquillorum Tomi duo.* Je remarque contre ce que dit M. de Sallengre, *que ces ſortes de Pieces ne prouvent pas grand choſe dans le fonds & qu'un hiſtorien auroit grand tort de s'y fier* ; qu'au contraire elles prouvent beaucoup, & qu'on peut s'y fier, pourvu qu'on le faſſe avec diſcernement, avec choix, avec retenue. Eh ! pourquoi prouveroient elles moins aujourd'hui que tant de ſemblables monumens qui nous reſtent de l'antiquité, & dont on fait tous les jours uſage ? Ce n'eſt donc que l'abus & le défaut de diſcernement qui peuvent faire mépriſer ces piéces. Il ne faut pas les recevoir aveuglement & il faut ſurtout prendre garde à la main qui nous les donne. A cette Remarque j'ajoute, que le Dialogue intitulé *Julius excluſus*, qui commence le ſecond Tome de ce Recueil, a été traduit en François par un homme d'eſprit établi en Flandres, & qu'il a été imprimé à Amſterdam en 1727. ſous le titre de *Dialogue entre S. Pierre & Jules II. à la porte du Paradis.*

Depuis l'année 1727. le P. *Des Molets* a en-

(18) Il s'imprime chez *Simar* à Paris in 12.

(1) En Hollandois *ontfanger general van Convoyen en licenten.*

(2) C'eſt-à-dire lorſquelles étoient ſous la demination des Etats. Depuis la Paix d'Utrecht on a dû retrancher Liſle & Douay.

entrepris un Ouvrage (18) ſemblable à celui de M. de *Sallengre* & l'a intitulé *Continuation des Mémoires de M. de Sallengre.* Il ſeroit à ſouhaiter que cet Ouvrage ſe fit avec plus de choix & que ce R. P. ne raſſemblât pas indifféremment le bon, le mauvais & le médiocre.

NOTE

Sur M. *de Sallengre.*

ALbert Henry de Sallengre né à la Haie en 1694. étoit fils d'Albert Henry de Sallengre Receveur general des droits d'entrée &c. (1) de Liſle, Douay, Tournay, Ypres, Furnes, Dixmude & de leurs Chatelenies (2), & de Dame . . . . . Rotgans ſœur d'un fameux Poëte Hollandois. (3) Après avoir fait ſes premieres études ſelon l'uſage ordinaire des colleges, apris le Latin, le Grec & tout ce que l'on comprend ſous le nom d'*humanités*, on l'envoia étudier à l'Univerſité de Leide. Il y aſſiſta aux leçons de Philoſophie de M. Bernard & fit enſuite ſon cours de Droit ſous M. Vitriarius. L'un & l'autre étoient alors Profeſſeurs à Leide. M. de Sallengre aïant donné le tems neceſſaire à l'étude de la Juriſprudence & s'étant fait paſſer Docteur en Droit à l'Academie, re-

(3) *Rotgans* mort en 1710. Il eſt Auteur d'un Poëme heroïque compoſé à l'honneur de Guillaume 3. Roi de la grande Bretagne, & de pluſieurs autres Poëſies que M. de Sallengre neveu de Rotgans a recueillies en un gros volume in 4. imprimé en 1714. l'Editeur l'a dédie à M. le Baron de Welderen.

revint à la Haie & y fut reçu peu de tems après ſon retour Avocat à la Cour d'Hollande. Après la concluſion de la Paix en 1713. il alla voiager en France & fit un ſejour de pluſieurs mois à Paris. Pendant ce tems là il penſa moins à voir des ſpectacles & des bâtimens qu'à faire des liaiſons utiles avec les Savans & les Beaux eſprits du Roiaume. Il y frequenta aſſiduement l'Abbé de Longuerue, l'Abbé Fraguier, Meſſieurs Baluze, de la Monnoye, Remond de S. Mard, les PP. Daniel & de Tournemine, le P. le Courayer alors Bibliothecaire de S. Genevieve, & en un mot pluſieurs autres perſonnes auſſi illuſtres par leur ſavoir que celles que je viens de nommer. Dans un âge où l'on ne reſpire que les divertiſſemens & dans une Ville qui en eſt le centre, notre jeune voiageur Hollandois, né & elevé dans un païs où l'on a rarement le moien de connoitre la delicateſſe des plaiſirs, eut pourtant le courage de reſiſter à leurs charmes & de leur préferer conſtamment les avantages de l'étude. Cette reſiſtance eſt d'autant plus digne de louange que M. de Sallengre pouvoit ſe procurer plus d'agrémens à Paris que beaucoup d'autres étrangers.

En l'année 1716. M. de Sallengre fut fait Conſeiller de la Princeſſe de Naſſau-Friſe, & pourvû enſuite de la Charge de *Commiſſaire des Finances de la Generalité.* Il fit cette même année un ſecond Voiage à Paris. En 1719. il en fit un à Londres & y fut reçu membre de la Societé Roiale d'Angleterre.

M. de Sallengre mourut de la petite verole le 27. Juillet 1723. au retour d'un petit voiage en

en Gueldre. Cette maladie regnoit alors dans la Province, & l'on doit croire qu'il en revint avec les principes du mal, puiſqu'il tomba malade peu de jours après ſon retour. M. de Sallengre ſon Pere avoit eu pluſieurs enfans. Henri Albert étoit reſté ſeul avec une ſœur, qui épouſa en 17. . . . Mylord Whitworth Plenipotentiaire du Roi de la Grande Bretagne (George I.) au Congrés de Cambray.

Les Ouvrages de M. de Sallengre ſont divers Extraits de ſa façon dans les premieres années du *Journal Litteraire.*

Une *Lettre ſur la longueur des ſermons* imprimée 8°. à la Haie chez Johnſon en 1713. Cette lettre fut traduite en Hollandois par M. de Kruiningen intime ami de l'Auteur. Il s'eſt fait deux editions de la traduction.

L'*Eloge de l'yvreſſe* in 8°. A la Haie 1714. Ce n'eſt qu'une compilation de lieux communs ſur l'yvreſſe. Le badinage y eſt froid. Cependant cette piece a eu l'avantage d'être auſſi traduite en Flamand & de trouver un imprimeur à Leide en 1715. ſous le titre de *Bacchus* op *ſyn troon*, of *nuttigheyt der Wyne.*

Hiſtoire de Pierre de Montmaur Profeſſeur Roial en Langue Grecque en 2. vol. 8°. A la Haye 1715. C'eſt un Recueil complet de toutes les piéces ſatyriques en vers & en proſe, qui ont été faites contre ce Profeſſeur le plus fameux paraſite de ſon tems. M. de Sallengre, qui avoit le genie compilateur, recueillit toutes ces pieces étant à Paris & les fit enſuite imprimer en Hollande avec une tres longue preface de ſa façon, où l'on trouve des particularités curieu-

ſes touchant ces Ouvrages. Preſque tous les Journaux de ce tems là ont parlé de cette *Hiſtoire de Pierre de Montmaur.*

Memoires de Litterature dont on a parlé dans cet article.

Diſcours ſur la Vie & les Ouvrages de Meziriac à la tête de la nouvelle Edition des *Commentaires* de cet Auteur ſur les *Epitres d'Ovide* en 2. Vol. grand 8. à la Haye 1716. chez *Du Sauzet* Le Journal des Savans a parlé avantageuſement de cette reimpreſſion (4).

Poëſies de M. de la Monnoye avec ſon Eloge par M. de S. * * * in 8. à la Haye 1716. chez *le Vier.*

Novus Theſaurus Antiquitatum Romanarum ab Alberto Henrico de Sallengre congeſtus, &c. Hagæ Comitum ap. *Du Sauzet* in folio. Le tome premier en 1716. Le tome 2. en 1718. & le tome 3. en 1719. Le projet de cet Ouvrage fut inſeré dans le *Journal des Savans* du mois d'Octobre 1716. & dans le *Journal Litteraire* tome 8. prem. part. On s'eſt plaint qu'il n'y avoit pas aſſés de choix dans cette grande collection.

Outre cela M. de *Sallengre* fut l'Editeur

(4) *Journal des Sçavans* 1716. „ On ne ſauroit trop „ louer, diſent les Auteurs du Journal, le deſſein que „ s'eſt propoſé M. de *Sallengre*, de faire revivre par de „ nouvelles Editions d'excellens Ouvrages preſque enſe„ velis dans l'oubli, &c.

(1) Peu de livres ont eu le ſuccès du *Chef d'Oeuvre d'un inconnu.* L'édition la plus ample de cet ingenieux ouvrage eſt faite à la Haie chez Huſſon en 1732. & l'on voit au titre que c'eſt la ſixiéme. Elle eſt conſiderablement augmentée, & de plus, ſuivant le même titre *revue, corigée & diminuée.* On y a ajouté l'*Apotheoſe d'Ariſtarchus Maſſo*, piéce qui n'eſt pas moins ingenieuſe que le *Chef d'Oeu-*

teur des Memoires de M. Huet ancien Evêque d'Avranches, ſous le titre de P. D. *Hueti Commentarij de Rebus ad eum pertinentibus* in 12. à la Haye chez Du Sauzet. Les habiles gens reprocherent auſſi-tôt à M. de S. la faute qu'il avoit faite dans ce titre, en mettant *ad eum* au lieu de *ad ſe*. J'ai oui dire auſſi que M. de Sallengre avoit deſſein de travailler à l'*Hiſtoire des Provinces-Unies* depuis la trêve de 1709. où finit Grotius.

M. de Sallengre étoit naturellement doux & complaiſant. Il aimoit les belles Lettres & ceux qui étoient en état de les cultiver: ſon principal talent conſiſtoit à les encourager & à faire valoir leurs ouvrages.

ARTICLE VIII.

Memoires Litteraires par S. D. L. R. G.

LA voix publique a toujours donné ces Memoires à l'Auteur du *Chef d'œuvre d'un inconnu* (1), c'eſt à dire à Mr. *Themiſeuil de Sainte Hya-*

d'*Oeuvre* L'Ouvrage eſt dedié à cet *Ariſtarchus Maſſo* (M. Maſſon) Auteur de l'*Hiſtoire Critique de la Republique des Lettres*. La Preface de la premiere édition nous fait comprendre que le commentaire du *Chef d'Oeuvre* eſt imité d'après cette vaſte compilation de notes qui fit naitre en 1712 ſe *Pervigilium Veneris* ſous la forme d'un gros *Variorum* à la *Haie* chez *Scheurler*. Le *Pervigilium* eſt une piece à la verité plus importante que la chanſon de *Catin Catos*: mais il falloit repandre le ridicule ſur une compilation où l'on trouvoit beaucoup d'inutilités. Peu de perſonnes ſavent que le plan de commentaire de Maitre Mathanaſe ſur le *Chef d'Oeuvre* ſe fit à table au

Hyacinthe. Selon le plan qu'il ſe propoſoit, cet Ouvrage devoit être mêlé d'Extraits, de Diſſertations, de Pieces fugitives, ou qui ſerviroient à completer des éditions defectueuſes. Chaque tome devoit commencer par une Diſſertation ſur un art, ou ſur une ſcience, & cela, nous dit l'Auteur, ſelon l'ordre naturel, où l'on paſſe des plus ſimples aux plus compoſés (a). On auroit vû de cette maniere tout ce que penſoit Mr. *Themiſeuil* ſur les arts & ſur les ſciences, l'utilité qu'il retiroit de ſes lectures, & de quelle maniere il liſoit les livres. La Diſſertation devoit être ſuivie de l'Extrait d'un livre d'art ou de ſcience, ſelon la methode de la Diſſertation. Les autres articles devoient être indifféremment des extraits, des pieces fugitives, &c. A la ſuite de l'extrait Mr. *Themiſeuil* promettoit la vie de l'Auteur dont il auroit donné l'extrait, avec une *parfaite repreſentation des ouvrages* analyſés. Il s'engageoit envers le public d'être hiſtorien impartial & critique de bon-

commencement de l'année 1714. entre cinq ou ſix amis, qui la plupart travailloient alors au premier Journal Litteraire. M. *Themiſeuil* fut chargé de l'exécution, & reuſſit admirablement. Ce que je viens de raporter peut expliquer ce qu'a dit l'Auteur de l'*Etat de l'homme dans le peché originel* à la fin d'un petit avertiſſement qui précéde cette Diſſertation reimprimée en 1716. avec beaucoup de corrections & quelques augmentations, quoique le titre la date de 1714. comme la premiere. Cet Auteur a cru deshonorer le *Chef d'Oeuvre* en diſant, *que ce n'étoit qu'un fruit* de vint & quatre heures *conçu à table* entre la poire *& le fromage*. Un tel mépris ne ſert qu'à mieux faire l'éloge de ce *Chef d'Oeuvre* & de ſon Anteur. Rendons juſtice à celui de l'*Etat de l'homme*. Il s'eſt *en quelque façon retracté* en ſuprimant ce petit avertiſſement à la troiſiéme édition qu'il a donnée de ſon livre

en

bonne foi, ami ſincere de la vérité, que rien ne pourroit être capable de lui faire déguiſer. Enfin dans tout ce qui regarderoit la Religion, il promettoit de ne prendre parti que contre les Athées & contre les intolerans dans quelque ſecte qu'il les trouvât: & pour les choſes qui regardent le gouvernement, il donnoit parolle de ne ſoutenir que les Loix de la Nature. Le plan étoit beau: l'on conçoit aſſez la difficulté de l'exécution. Mr. *Themiſeuil* la ſentoit auſſi, & il le fait connoître dans ſa preface. Beaucoup d'Ecrivains ont tous les talens neceſſaires pour concevoir d'excellens projets. La vivacité de leur eſprit leur preſente en gros toutes les beautés du deſſein & leur coup d'œil eſt aſſez heureux pour les voir de cette maniere: mais le détail en eſt difficile, & c'eſt dans ce détail que les forces manquent. C'eſt alors auſſi que les raiſonnemens peuvent donner priſe & que les conſequences ſe tirent au desavantage de l'Auteur. J'ajoute que les idées

en 1731. laquelle, pour le dire en paſſant. eſt abſolument la meilleure par les nouvelles corrections & par les additions qu'il y a faites.

Je dois remarquer encore à l'occaſion du *Chef d'Oeuvre*, que le *Spectateur* Anglois a taché de l'imiter par une chanſon qu'il ſupoſe deterrée dans quelque ancien Manuſcrit & qu'il accompagne de notes qui conſiſtent uniquement en ces leçons connues chez les ſavans ſous le nom de *Variantes*. Voi. Spectateur Tom. V. 15. Diſcours. Mais quelle différence entre l'imitation & l'original. La chanſon & le commentaire de l'Anglois n'ont rien d'agreable & de piquant, & le froid de l'original eſt fidellement conſervé dans la traduction qu'on nous a donnée du *Spectateur*.

(2) *Preface des Memoires, &c.*

idées generales, telles que l'Auteur des Mémoires ſe les propoſoit, ne ſont jamais conteſtées, ou ne le ſont que par des gens qui méritent d'être exclus de la Societé civile. Mais c'eſt en les dévelopant qu'on s'expoſe à la mauvaiſe humeur des partis, aux mauvais ſcrupules des bigots, & à la ſubtilité des cenſeurs & des critiques. Mr. *Themiſeuil* avoit raiſon de croire *que ce qu'il diroit pourroit attirer contre lui de mauvais diſcours.*

Le tome premier de ces Memoires parut in 8. en 1716. & fut imprimé à *La Haye*, chez *Le Vier*. Il eſt diviſé en deux parties, & c'eſt tout ce que le public en a vû (3) Entre les pieces inſerées les deux morceaux les plus importans ſont, la *Refutation de l'Apologie d'Eraſme & la Reponſe à cette* Refutation. L'Apologie étoit de la façon de M. l'Abbé *Marſollier* ſi connu par ſes beaux ouvrages (4) Cette Apologie déplut aux R. R. P. P. de Trevoux & leur donna lieu de lâcher contre l'Apologiſte une refutation aſſez honnête en aparence, mais, à l'examiner de près, très ironique & tres piquante à l'égard de M. l'Abbé Marſollier, injurieuſe & outrageante à l'égard d'Eraſme, qui ſera toujours, quoi qu'en puiſſent dire les R. R. P. P. un des plus grands hommes que le Chriſtianiſme ait ja-

(3) Voi. l'idée qu'on donne de ces *Memoires* dans les *Nouvelles Litteraires* du 5. Sept 1716.

(4) M. *Maſſon* Auteur de l'*Hiſtoire Critique de la Republique des Lettres* Tome VI. p. 366. ſe fait écrire de Paris, „ que le livre (l'Apologie) de M. l'Abbé *Mar-* „ *ſollier* ne ſeroit pas demeuré ſans reponſe, ſi cet Abbé „ n'avoit pris des meſures fort juſtes pour empêcher „ qu'on

jamais produit, ami ſincere de la ſimplicité Apoſtolique, ennemi des pratiques intereſſées d'une partie des eccleſiaſtiques de ſon ſiécle; un eſprit ſage & retenu, qui, ſans ſe rebeller contre l'Egliſe, ſe plaignoit avec raiſon de certains abus que le Clergé défendoit avec plus de chaleur que des articles de foi. La Refutation de l'Apologie méritoit une Reponſe. Un ſavant Religieux l'entreprit, & c'eſt cette Réponſe que M. Themiſeuil a inſerée dans ſes Memoires. Elle eſt très vive: on y attaque dans plus d'un endroit la bonne foi du *Refutateur*, & je ne crois pas qu'il ſe put trouver aſſez d'équivoques & de reſtrictions pour la défendre.

L'*Athéiſme découvert par le* P. *Hardouin* ſavant Jeſuite & l'un des plus hardis critiques qui aient jamais paru dans la Republique des lettres, eſt la ſeconde Piece dont je veux parler. Elle avoit été imprimée environ un an avant les *Memoires Litteraires*. On ne la place dans ces Memoires qu'à cauſe d'une Lettre qui lui ſert d'explication. Le prétendu Atheiſme eſt découvert dans S. Auguſtin, ou plutôt dans les livres attribués à S. Auguſtin. Or comme ces livres en citent d'autres des Docteurs contemporains de S. Auguſtin & que ces livres cités renferment auſſi le

„ qu'on ne le refutât. Il a emploié, ajoute-t-on, le „ credit de deux grands Magiſtrats, pour empêcher de „ paroitre un Ouvrage ſavant & ſolide d'un P. Auguſtin „ Dechauſſé, qui détruiſoit abſolument l'*Apologie d'E-* „ *raſme*". Supoſons que cela ſoit véritable, le credit des *deux grands Magiſtrats* n'empêcha pas les Jeſuites d'écrire contre l'Abbé.

Digitized by Google

le même Atheiſme ; que de plus les ſentimens contenus dans tous ces écrits ont pour garans le mérite & l'autorité des livres qui les ont precedés, & même de l'Antiquité la plus reculée, il ſuit neceſſairement une ſuppoſition manifeſte des Livres de S. Auguſtin & de toute l'Antiquité : à moins qu'on ne voulut mettre au rang des Athées preſque tous les Docteurs de l'Egliſe. Telles ſont les conſéquences du ſyſtême le plus bizare, pour ne rien dire de pis, qu'aucun homme ait imaginé. C'eſt pourtant ce ſyſtême, que le P. *Hardouin* a bien oſé propoſer. Les Auteurs prophanes Grecs & Latins ſont ſelon lui une invention des derniers ſiécles. C'eſt dans le douze ou treizieme qu'une troupe d'impoſteurs s'eſt liguée pour les forger. Qui a revelé ce ſecret au R. P. c'eſt peut être quelqu'un de ces Anges, qu'un autre Docteur, au raport de la brochure de l'*Atheiſme* découvert, repreſente ſi plaiſamment, tantôt comme un cube, tantôt comme unpéloton, quelquefois de la longueur de Paris à Vaugirard, ou même de la longueur de Paris à Rome, & qu'il fait danſer gaillardement ſur la pointe d'une aiguille (5).

(5) *Memoires Litteraires* p. 406.

AR-

ARTICLE IX.

Hiſtoire Critique de la Republique des Lettres tant ancienne que moderne.

L'Auteur de cette Hiſtoire eſt M. Maſſon, Miniſtre de la Communion Anglicane à Dordrecht. Son frere *Jean Maſſon* paſſe pour un fort ſavant homme & s'eſt fait connoitre dans la Republique des lettres par quelques ouvrages (1) Le plan que le Miniſtre de Dordrecht ſe propoſoit ne pouvoit manquer d'être utile & agréable au public, s'il y eut emploié plus de politeſſe. Il falloit auſſi l'accompagner de moins de hauteur, d'une érudition moins faſtueuſe & moins pedantesque, & s'y tenir à portée de tous les lecteurs. On le trouve par tout heriſſé d'Hebreu, de Grec & de Latin, ſon François eſt preſque toujours un jargon inſuportable & quelquefois un galimatias qu'il eſt difficile de penetrer. L'on peut dire enfin, que l'auteur deploye ſon érudition avec une rudeſſe digne des Gots pepuis le premier Volume de ſon ouvrage juſqu'au dernier, qui eſt le quinſiéme. & que c'eſt également partout un Chef d'Oeuvre de mauvais gout.

Il eſt vrai que M. Maſſon a preſque demandé grace au lecteur dans la Preface de ſon hiſtoire. Il a bien voulu nous y aſſurer *que l'on trouveroit ſans doute quelques fautes dans ſon*

(1) *Jani Templum reſeratum*, les Vies *d'Horace*, *d'Ovide*, *de Pline* en Latin, &c.

Digitized by Google

ſon livre par rapport au language : mais, ajoute-t-il enſuite, *un lecteur tant ſoit peu équitable & judicieux ſait tres bien, qu'un critique, qui ne va qu'au ſolide & qui s'attache aux choſes & non aux mots, ne peut pas toujours être ſur ſes gardes, ni écrire dans la derniere pureté, ou dans la derniere politeſſe.* Mais il y a bien loin de quelques fautes à une barbarie éternelle ; & qui ne ſaura pas écrire *avec la derniere pureté, ni avec la derniere politeſſe* ne s'excuſera pas auprès du public en écrivant toujours d'un ſtile barbare & en affectant preſque partout d'éviter les termes honnêtes & polis. *Ciceron* & *Seneque* alleguées par M. *Maſſon* pour autoriſer ſa façon d'écrire, qu'il appelle *ſimple & ſans art*, ne diſent pas qu'on doive être groſſier & barbare, ni qu'il faille ſe rendre inintelligible. Ciceron permet ſeulement de ſe negliger lors qu'il s'agit de préferer les choſes aux mots ; (2) & Seneque veut que la vérité ſoit ſimple, & qu'on la repreſente dans ſon diſcours ſans ces ornemens artificieux qui ne ſervent qu'à la deguiſer (3).

Voici le plan de cette *Hiſtoire Critique*, dont les deux premiers Volumes furent imprimés à Utrecht en 1712. & en 1713. & les treize ſuivans à Amſterdam chez J. Desbordes. „ Notre principal deſſein, nous dit „ l'Auteur, eſt de parler en critique de „ toutes ſortes de matieres ſavantes, & ſans „ nous borner au *Moderne*, nous remonte-

„ rons

(2) *Non ingrata negligentia de re hominis magis quam de verbis laborantis.*

(3) *Quæ veritati operam dat oratio incompoſita debet eſſe*

&

„ rons juſqu'à l'Antiquité la plus reculée, tant ſacrée que profane". On ſe propoſoit outre cela d'éclaircir des points de litterature, *ſoit par des Remarques détachées, ou par de courtes Diſſertations.* Des extraits *d'excellens Ouvrages de litterature & de critique, qui ont paru depuis qu'on a vû renaitre les belles lettres* & ceux des bons livres peu connus hors de l'Angleterre devoient auſſi entrer dans ce plan. On promettoit d'y inſerer les Pieces qu'on enverroit des Pays étrangers, tant de *litterature que de critique*, & les *Pieces apologetiques des Auteurs maltraités par quelqu'un de leurs confreres, pourvû*, continuoit-on, *qu'il y eut de la literature, & qu'on y évitât, autant qu'il ſe pourroit les injures & les perſonnalités.* Chaque Volume devoit finir par un article qui contiendroit les livres nouveaux, & par un autre, qui annonceroit les Nouvelles Litteraires. On s'engageoit à l'exactitude & à la circonſpection, à rendre juſtice à chacun, à relever les fautes, ſans pretendre à l'infaillibilité, & enfin à ne point plaider aveuglement pour ce que les Theologiens appellent Orthodoxie. Malheureuſement preſque tous ces engagemens ont été violés, & il ne faut qu'ouvrir le livre, pour en être convaincu (4).

Donnons au lecteur une idée de quelques unes des Pieces qui compoſent l'*Hiſtoire Critique.* l'Article ſecond du premier Volume, lequel contient des *Remarques ſur Eupoleme*, eſt

& ſimplex.

(4) Voiés en des exemples dans les diſputes avec Meſſ. *Martin, Le Clerc, Dacier, Marchand*, &c.

eſt un des meilleurs du Volume, le quatriéme, qui fait l'extrait du *Commentaire de Mezériac* ſur les Epitres d'Ovide eſt rempli d'une érudition *lourde*, & l'on y rend peu de juſtice à ce ſavant en lui attribuant une aſſez grande inexactitude. L'Article qui ſuit celui là rend compte d'une Diſſertation de *Richard Cudworth ſur la Cene du Seigneur*. Si l'on en croit l'*Hiſtorien Critique*, l'Anglois a pillé *Stuickius* (5): mais quoiqu'il en ſoit, il regne beaucoup de desordre & de confuſion dans cet extrait (6). *La Diſſertation Critique ſur les prix que l'on donnoit autrefois aux vainqueurs dans les jeux pythiques*, fait l'Article VI. du premier tome. Cette Diſſertation eſt de M. *Schott*, & l'on peut dire qu'elle eſt également ſavante & curieuſe. C'eſt dommage qu'elle ſoit ſi mal écrite.

On trouve dans le tome ſecond une *Diſſertation Critique où l'on fait voir l'utilité de la*

(5) Auteur des *Antiquitates convivales*.

(6) La ſuite de cet article ſe trouve au Tome II. page 243.

(7) L'Auteur de cette Diſſertation, *Philippe Maſſon*, étoit couſin des deux autres (*Samuel* Auteur de l'*Hiſtoire Critique* & *Jean*, dont j'ai parlé plus haut. Celui-ci eſt établi en Angleterre). L'Auteur du *Chef d'Oeuvre d'un inconnu* paroit n'avoir fait qu'une même perſonne des trois *Maſſon* dans la dedicace de ſon livre à *Ariſtarchus Maſſo*. On les a mieux diſtingués dans une Piece manuſcrite en vers qui m'a été communiquée en Hollande & qui eſt intitulée *les Grands Jours de l'Ignorance, Conte Hollandois*. Mais en revange on y commet une autre faute en les faiſant tous les trois Auteurs de l'*Hiſtoire Critique*. Comme cet Ouvrage n'eſt pas mal caracteriſé dans les vers du Poëte anonyme, je crois faire plaiſir au lecteur en inſerant ici le paſſage tout entier.

Le froid Maſſon & ſes deux camarades,

En

la Langue Chinoiſe, pour l'intelligence de divers paſſages de l'Ancien Teſtament. Elle eſt d'un autre *Maſſon* (7). On y trouve des recherches ſavantes & qui peuvent faire plaiſir à ceux qui aiment les anciennes étymologies. Si ceux qui s'appliquent aux découvertes de cette nature n'ont pas toujours la ſolidité en partage, ils ont du moins le plaiſir d'amuſer la curioſité des lecteurs & de montrer de l'eſprit. Le ſtile de cette Diſſertation eſt beaucoup meilleur que celui de l'*Hiſtorien Critique*. Dans les Volumes ſuivans il y a d'autres Diſſertations du même Auteur ſur ce ſujet.

Je ne crois pas qu'on puiſſe rien lire de plus indigeſte, de plus chargé d'une érudition compilée ſans aucun choix, & en un mot de plus aſſommant, que la *Diſſertation Critique, où l'on donne une nouvelle explication d'un paſſage du Prophete Oſée.* C'eſt le premier article du Tome VIII. pour comble de pédante-

En cette cour tinrent trois des hauts grades.
Place au Chinois, place au ſavoir obſcur,
Place au Journal d'un ſtile ſec & dur,
Cria bien fort une vieille grenouille.
Trente ans encor qu'à ſon aiſe il bredouille!
En ſon cahos qu'il ſe perde & s'embrouille!

La fiction du Conte conſiſte à faire de tous les mauvais Auteurs des *Païs Bataves* autant de Grenouilles que l'*Ignorance* voulant tenir ſes *Grands* Jours convoque ſolemnellement dans un *Marais*. On y fait trouver, outre les Auteurs, certains pretendus Beaux-eſprits & leurs partiſans, avec les Ecrivains de feuilles volantes & la Nation des correcteurs que le Poëte appelle, par une antitheſe aſſés heureuſe,

Reformateurs de lettres & d'accens,
Gens pleins de mots & vuides de bon ſens.

Digitized by Google

terie, on y a joint des notes originales tant pour le ſtile que pour le choix (8). Quarante pages de cette Diſſertation ſont emploiées en citations Grecques & Latines pour nous montrer que les Pheniciens, qui n'avoient d'autre profeſſion que le commerce, étoient des fourbes & des voleurs. On eſt dédommagé d'un étalage de ſavoir ſi fatiguant & ſi déplacé, par l'Article qui ſuit la Diſſertation. C'eſt un *Diſcours* de *M. Des Vignoles ſur le tems précis de la perſecution ſuſcitée contre les Chrétiens par l'Empereur Neron; où l'on explique en même tems un paſſage de Tacite concernant les Fêtes de Vulcain, de Ceres & de Proſerpine.* Cette Diſſertation eſt bien plus préciſe & va mieux au fait (9).

L'*Hiſtorien Critique* prend des airs de hauteur avec tout le monde; Il gronde & maltraite les morts les plus reſpectables. Il querelle les vivans, il fait de ſes Nouvelles Litteraires un champ d'invectives, une eſpece de retranchement d'où il adreſſe ſes coups à ceux qui ont le malheur de lui deplaire (10). Il a toujours des extraits de Lettres à ſa devotion pour entretenir ſa mauvaiſe humeur. J'ai oui dire en Hollande, qu'avant de ſe déterminer à faire imprimer ſon *Hiſtoire Critique* à Utrecht il s'étoit adreſſé à *Fritſch* & *Böhm* Libraires de Rotterdam, & que pour leur faire valoir le mérite de ſon Ouvrage il leur avoit promis *d'y écraſer les le Clerc & autres demi ſavans dont le mérite conſiſtoit à faire la barbe au bon ſens & à la pure,*

(8) Voi par exemple, p. 15. Note. b. p. 25. Note (b) p. 49. Note (†).

(10) On

re, & ſaine érudition. Il n'en fallut pas davantage pour ſe faire refuſer. Après la mort de Desbordes il s'adreſſa à tous les libraires du Païs, ſans pouvoir en trouver un ſeul qui daignât accepter ſes ofres.

CHAPITRE TROISIEME.

ARTICLE PREMIER.

*Memoires de l'*Academie *Royale des* Sciences.

CE n'eſt point déplacer les *Memoires de l'Academie Royale des Sciences*, que de les mettre au rang *des Journaux*; car qu'eſt-ce proprement qu'un Journal? Ceux qui s'en ſont formez une juſte idée, ſavent bien que c'eſt un Recueil, qui comprenant ce qui ſe paſſe de nouveau dans la Republique des Lettres, paroit régulierement en un certain temps. Or cette idée ne convient-elle pas parfaitement aux *Memoires de l'Academie Royale des Sciences*? dans leſquels ſont raſſemblées les Diſſertations & les découvertes, que font & que ſe communiquent mutuellement pluſieurs Sçavants ſur toutes les parties de la Philoſophie. A cette raiſon, qui m'a déterminé à faire mention dans cette Hiſtoire des *Memoires de l'Academie des Sciences*, j'en ajouterai une autre qui m'excuſera en partie, ſi

(9) On trouve dans ce Journal quelques autres Diſſertations de ce ſavant homme.

(10) Voi. tome VIII. p. 383. tome XI. p. 359. & ſuiv.

ſi elle ne me juſtifie pas entierement. C'eſt que je n'ai fait en cela que ſuivre l'exemple de ceux, qui ont travaillé avant moi ſur les Journaux (1). Ils ont été ſans doute bien aiſe d'enrichir leur Hiſtoire de ce qui pouvoit la faire lire avec attention & ils ont bien vû que le moyen d'y engager le Public, étoit d'y parler des travaux immenſes, qu'il en a couté à ces habiles *Academiciens*, pour penetrer auſſi avant qu'ils ont fait dans les ſecrets de la nature. Pourquoi me refuſerois-je donc une liberté qu'ils ont priſe? & par quelle raiſon retrancherois-je de cet Ouvrage ce qui peut en faire un des plus grands ornements? Il y auroit, à le prétendre, une injuſtice manifeſte, & je ne me crois pas obligé d'y déferer.

Ce petit mot d'Apologie, qui m'a paru neceſſaire, ſervira auſſi à juſtifier l'Article ſuivant, où je parlerai des *Memoires de l'Academie Royale des Belles Lettres*: mais avant que de venir à l'Hiſtoire des *Memoires de l'Academie des Sciences*; il faut toucher en deux mots ce qui s'eſt paſſé au temps de la formation de cette illuſtre Compagnie. Je dirai enſuite à qui elle a confié le ſoin de mettre en ordre ſes Memoires & de quoi ils ſont compoſez: je finirai par quelques

(1) *Memoiree de Trevoux Fevr.* 1712.

(2) M. *Pernard Nouv. de la Rep. des Lett.* Sept. 1699. p. 357. parle d'un autre deſſein de *l'Academie des Sciences.* Elle fait imprimer, dit-il, un in 12. de 16. ou 18. feuilles avec des figures, qui eſt un Traité de la *circulation du ſang* de M. *Mery* contre M. M. du *Vernay*, *Verreyen*, de *Buſſieres* & autres Anatomiſtes, avec la relation des Operations d'un certain *Frere Jacques* eſpece d'*Hermite*, qui a trouvé une methode de tailler les Malades de la

ques remarques sur le lieu & la forme de l'édition.

C'est à la noble inclination qu'avoit M. *Colbert* de faire fleurir en *France* les Sciences & les Arts, que nous devons l'établissement de l'*Academie Royale des Sciences*. Ce Ministre dont les vûës plus élevées que celles du commun des hommes perçoient jusques dans l'avenir le plus reculé, comprit bien que c'étoit peu d'exciter les Sçavans par de grandes récompenses, & que même en s'occupant tous séparement avec la plus grande assiduité, le profit qu'ils procureroient au public par leurs occupations particulieres ne seroit jamais fort considerable. C'est pourquoi il falloit, ou que M. *Colbert* renonçât au dessein de fixer en *France* le goût des beaux Arts, ou qu'il prît des mesures plus justes, pour parvenir à le fixer. Il ne vit d'autre moien pour cela que l'établissement d'une Compagnie d'habiles gens : il crût qu'une telle Compagnie, en se consacrant à de pénibles & laborieuses recherches, pourroit le seconder efficacement dans son dessein. Il en composa donc une de ce que la France renfermoit alors de plus célébre & de plus exercé dans la Philosophie, les Mathematiques, & la Physique &c. mais en même tems

la pierre sans les lier, & de les remettre sur pied au bout de sept ou huit jours. Cette même *Academie* doit donner plusieurs Pieces journalieres, d'une, de deux ou de trois feuilles; mais cela n'est réglé ni par mois ni autrement : c'est ce qu'on apellera les *Memoires de l'Academie des Sciences*. Mais M. de *Fontenelle* qui en est le *Secretaire*, donnera tous les ans une relation in 4. de ce qui se sera passé durant l'année dans l'*Academie*.

Digitized by Google

tems on ne ſauroit s'empêcher d'être ſurpris, qu'il ait négligé d'aſſurer la durée d'une Compagnie, dont on ne tarda pas de reconnoître l'utilité. Il ſembloit qu'elle dut finir avec ce Miniſtre, cependant elle ſe ſoutint malgré la perte de ſon Fondateur. Ajoutons encore que pour la rendre auſſi utile & auſſi durable qu'elle devoit l'être, il falloit des Loix plus préciſes & plus ſeveres. C'eſt ce qui lui fut procuré par les ſoins de M. l'Abbé *Bignon*. Il obtint en 1699. à l'*Academie* des Lettres-Patentes & des Réglements, & par-là elle ſe vit en état de travailler tout de ſuite & ſans craindre une diſſolution qui ruineroit les travaux de ces Academiciens ſi utiles à la Republique des Lettres.

L'Art 44. des Réglements de l'Academie des Sciences porte, que le *Secretaire* ſera attentif à recueillir en ſubſtance tout ce qui ſera propoſé, agité, examiné & reſolu dans la Compagnie, à l'écrire ſur ſes Regiſtres par rapprt à chaque jour d'aſſemblée, & à y marquer les Traitez & les Diſſertations, dont il aura été fait lecture..... & qu'à la fin de Decembre de chaque année, il donnera au Public un extrait de ſes Regiſtres, ou une Hiſtoire raiſonnée de ce qui ſe ſera fait de plus remarquable dans l'*Academie* (2).

On voit par la ſimple expoſition de ce Statut, que les *Memoires de l'Academie des Sciences* ont deux parties, de même que les Regiſtres de ſon Secretaire. La premiere, qui eſt

(3) A commencer depuis 1699. l'année 1731. vient ſeulement d'être imprimée (en 1733.)

eſt la plus longue, comprend en abregé ce qui s'eſt dit de plus curieux & de plus inſtructif ſur divers ſujets de Phyſique, de Mathematiques, &c. La ſeconde contient des Diſſertations entieres ſur toutes ces différentes Matieres. Le *Secretaire*, qui eſt chargé de publier cet Ouvrage, ne contribuë en rien dans cette ſeconde partie. Il n'a que le ſoin de tranſcrire les Pieces que l'*Academie* a jugées dignes d'y avoir place, telles qu'elles lui ont été remiſes par les Auteurs; mais il n'en eſt pas de même de la premiere partie. Le Secretaire eſt maitre de donner aux materiaux qu'il a entre les mains la forme qui lui paroit la plus convenable. On ne ſauroit aſſez ſe repreſenter la peine qui accompagne ce travail. Il exige de celui qui l'entreprend une connoiſſance profonde des Sciences dont il doit traiter, un eſprit juſte & methodique, beaucoup de préciſion & de netteté. L'*Academie des Sciences* ne pouvoit confier cet Ouvrage à perſonne qui fut plus en état d'y réuſſir que M. de *Fontenelle*. On eſt étonné de voir comment il ſçait embellir des ſujets, qui par eux-mêmes ſemblent incapables de recevoir de l'agrément. Sur tout il excelle à mettre les matieres les plus abſtruſes au niveau des moindres eſprits. Pluſieurs *Academiciens* ont reconnu qu'ils lui étoient redevables d'une clarté qu'ils n'avoient jamais pû acquerir par eux-mêmes; &

(3) Voi. Eloge de M. Parent.

(4) *Europe Savante* Janvier 1718.

(5) A commencer depuis 1699. L'ann. 1731. vient d'être imprimée (en 1733.)

(6) Ils ſont imprimés in 4. dans l'Imprimerie roiale le Volume Latin de 1666. a été réimprimé à *Leipſic* auſſi *in* 4. en 1709. Pour l'Hiſtoire de l'Academie depuis

& M. *Parent* l'a remercié pluſieurs fois, de ce qu'il l'avoit, diſoit-il, éclairci (3).

Les Eloges des *Academiciens*, que la mort enleve à *l'Academie des Sciences*, ſont dans ces *Memoires* une troiſiéme partie, qui n'eſt pas la moins curieuſe: mais le tour ingénieux dont on orne ces louanges eſt bien moins ce qui doit charmer, que la ſincerité louable dont elles ſont accompagnées. Diſons même que ces Eloges pourroient être appellés *Hiſtoire*, puiſque M. de Fontenelle, en paroiſſant exagerer le merite de ceux dont il parle, decrit pourtant avec une merveilleuſe exactitude leurs bonnes & leurs mauvaiſes qualitez. En un mot les coups de pinceau qu'il donne ſont d'un Maitre qui le ſçait manier avec toute l'adreſſe poſſible. On a eu raiſon de le dire, on ne pouvoit-orner de fleurs plus durables les tombeaux de ces morts célébres, & les jours où M. *de Fontenelle* fait leur Eloge, reſſemblent moins à des jours de cerémonie funébre, qu'à des Fêtes celebrées en leur honneur (4).

Nous avons trente des années (5) des *Memoi-*

1699. elle a été reimprimée à Amſterdam chez De Coup, & le Libraire Mortier continue aujourd'hui de la contrefaire d'après l'Edition de Paris.

(7) *Jean Baptiſte du Hamel* né à *Vire* en 1624. & mort à *Paris* le 6 *d'Août* 1706. eſt connu par un grand nombre d'Ouvrages de Philoſophie & de Théologie. Les qualitez du cœur étoient encore plus eſtimables en lui que les qualités de l'eſprit. M. de *Fontenelle* nous le repreſente comme un homme droit, plein de candeur, & generalement aimé. M. *du Hamel* a été un des premiers Academiciens de *l'Academie des Sciences*. V. ſon *Eloge* par M. *de Fontenelle*, *les Journaliſtes des Scavants* l'ont inſeré mot à mot dans le *ſupplément de Fevrier* 1707. A la vérité ils en ont avertis eux-mêmes.

(8) Cette Preface qui roule ſur l'utilité des Mathéma-

moires de l'Academie des Sciences (6), outre cela on en a un en Latin qui contient l'Hiſtoire de l'Academie depuis 1666. qu'elle fut établie, juſqu'en 1699. M. *du Hamel* en eſt Auteur (7). L'Hiſtoire de cette Academie depuis 1699. eſt toute de Mr. de *Fontenelle*. M. *du Hamel* avoit entrepris de traduire en Latin l'année 1699. & il avoit déja achevé la belle Preface (8) qui eſt à la tête, lorſque la mort l'enleva: ainſi les *Journaliſtes de Paris* eurent raiſon de corriger dans leur Supplément de *Mars* 1707. ce qu'ils avoient avancé par mégarde dans celui de *Fevrier*, que M. de *Fontenelle* avoit traduit du Latin *l'Hiſtoire Françoiſe de* 1699. C'étoit le contraire.

Les Eloges qui ſont repandus dans ces Memoires ont été raſſemblez & publiez en deux Volumes in 12. En cela on a eu en vûe la commodité de beaucoup de perſonnes, qui ſans s'adonner aux Mathematiques, ſont bien aiſes de connoitre les *Mathematiciens*. Les Auteurs de *l'Europe Sçavante* ont donné un Extrait fort détaillé de ces Volumes, ils ont auſſi relevé quelques penſées qui leur paroiſſoient peu juſtes

tiques eſt un Chef-d'Oeuvre, & peut être miſe en parallele avec les plus belles Prefaces que nous ayons. V. *Bernard. Nouv. de la Repub. des Lett.* Octob. 1702. p. 365. Tous les autres Journaliſtes ont jugé de même de cette Preface. V Trevoux Avril 1702. p. 138. „ On doit regarder „ comme un Chef-d'Oeuvre la Preface qui eſt au com„ mencement de cette Hiſtoire. On y ſent un Auteur à „ qui les tours les plus naturels pour exprimer d'une ma„ niere ſenſible des choſes abſtraites ſemblent ſe preſen„ ter auſſi-tôt qu'il prend la plume. La lumiere qu'il „ répand ſur la Phyſique & les Mathématiques ne leur „ permet pas d'être épineuſes & ſauvages". V. les Journaux des Sçavants 1702. p 403.

(9) L'Auteur du Voyage du Parn. p. 23. porte le même jugement de ces Eloges.

tes ou trop recherchées. C'eſt au Public à juger entre eux & M. de *Fontenelle*, mais ce dernier nous a tellement accoûtumez à croire & à penſer comme lui, qu'il n'y a pas d'apparence que nous nous déclarions en faveur de ſes cenſeurs en une occaſion, où ils ne lui reprochent qu'un peu trop d'eſprit (9). Heureux défaut & dont on doit tenir compte à ceux qui ont le bonheur d'en être accuſés. J'excepte toujours ceux qui afectent de montrer par tout qu'ils ont de l'eſprit.

ARTICLE II.

Memoires de l'*Academie Royale des Belles Lettres.*

JE ne dirai point ici de quelle maniere s'eſt formée l'*Academie Royale des Belles Lettres*, & par combien de changemens elle eſt enfin parvenuë à cet état de ſtabilité & de perfection, d'ou l'on peut eſperer qu'elle ne ſortira de long tems. Ce ſeroit m'écarter de mon but, & je ne ferois que repeter ce que l'on peut voir avec plus de ſatisfaction au commencement du premier Volume des Memoires qu'elle a donné en 1717.

Je ne ſaurois pourtant donner aux Lecteurs une juſte idée de ces Memoires, ſans ra-

(1) V. ſur les deux Editions de cette Hiſtoire la *Republ. des Lettres* de M. *Bernard* Avril 1702. p. 469. 470. & les Journaux de Trevoux Mai 1702. p. 23. Cette Hiſtoire a été traduite en Allemand. Le ſieur Goerée l'a traduite en Hollandois, & y a mis une Preface de ſa

rapeller en deux mots tout ce qui s'eſt paſſé à la fondation de cette illuſtre Compagnie.

Pendant quelque tems elle ne fut compoſée que de 4. *Academiciens*. Lorſque *Louïs XIV.* lui accorda des Lettres-Patentes, ce nombre ne ſe trouva augmenté que de 4. autres. On les occupa d'abord à examiner les deſſeins de Peinture & de Sculpture dont on a embelli *Verſailles*, enſuite à faire des Deviſes pour les Jettons du *Treſor Royal*, des Parties caſuelles, des Bâtiments & de la *Marine*. Enfin elle entreprit l'*Hiſtoire du Roi par les Medailles*. Elle parut en 1701. (1) avec une longue Preface, que Louis XIV. fit ſuprimer. (2).

Les occupations de l'*Academie* ſembloient devoir finir avec cet Ouvrage : Mais M. l'Abbé *Bignon* ſe ſervit de cette conjoncture, pour obtenir du *Roi* un établiſſement qui en aſſurât la durée. Le Chancelier de *Pont-Chartrain* apuya auprès de S. M. le Memoire qu'on lui preſenta là-deſſus, & l'*Academie* reçut enfin un Reglement, par lequel on déterminoit le nombre des *Academiciens*, leurs occupations &c. & afin que le Public eut ſa part des découvertes qu'ils pourroient faire, l'Article 38. ordonna que le *Secretaire* donneroit à la fin du mois de Décembre de chaque année un extrait de ſes Regiſtres, ou plutôt une Hiſtoi-

de ſa façon. Cette traduction a été imprimée in folio chez Van Damme.

(2) J'ai crû qu'à cauſe de cette ſupreſſion, qui l'a rendue aſſés rare, le public la verroit avec plaiſir à la ſuite de cet article.

toire raiſonnée de ce qui ſe ſeroit paſſé de plus conſiderable dans l'*Academie*.

Si cet article des Statuts de l'*Academie des Belles Lettres* eut été ſuivi exactement, nous aurions déja dix-neuf Volumes de ſes *Memoires* : mais elle n'a cru devoir penſer à les mettre au jour, qu'après que tout ce qui pouvoit avoir du raport au bon ordre, ou à l'honneur de la *Compagnie* ſeroit entierement reglé. Auſſitôt qu'elle s'eſt trouvée débaraſſée des ſoins que les nouveaux établiſſemens trainent à leur ſuite, elle a ſongé tout de bon à contenter l'impatience du Public; & l'on a vu ſortir de l'*Imprimerie Royale* à la fin de 1717. deux Volumes in 4. qui comprennent une partie de ce que les Membres de cet illuſtre Corps y ont leu, ſoit dans les Aſſemblées publiques, ſoit dans les Aſſemblées particulieres, depuis ſon renouvellement juſqu'en 1710. Depuis ces deux Volumes il en a paru ſix autres (3).

A la tête du premier Volume on voit l'Hiſtoire de l'*Academie*. On y développe ſa naiſſance & ſes progrez; on y raporte tous les Arrêts qui fondent ſes Droits & ſes Privileges, les veuës différentes qu'elle a euës en différents tems. Tout cela eſt ſuivi d'une liſte des *Academiciens*, qui ſont entrez & ſortis depuis 1701. juſqu'à la fin de 1716. Le reſte du premier Volume & le ſecond tout entier contiennent les Pieces qui ont été leuës dans l'*Academie* juſqu'en 1710. Ce Re-

(3) On contrefait cette Hiſtoire in douze à Amſterdam, chez Changuion.

Recueïl a quatre parties. „ La premiere, „ nous dit-on dans la *Préface*, roule ſur les „ points les plus généraux de l'Hiſtoire an- „ cienne, & contient les Piéces qui ont ra- „ port à l'origine des Sciences chez divers „ Peuples, au culte de leurs Divinitez, au „ détail de leurs jeux & de leurs exercices, „ à la connoiſſance de leurs Loix, de leurs „ Uſages, de leurs Syſtemes, *&c.*

„ La ſeconde comprend des Caracteres & „ des Paralelles d'Auteurs, des Diſſertations „ Critiques & Grammaticales, des Correc- „ tions ou des reſtitutions de textes, des „ Notices de *Manuſcrits*, des fragmens in- „ connus, des interpretations de paſſages „ difficiles, des diſcuſſions chronologi- „ ques, *&c.*

„ On trouvera dans la troiſiéme l'explica- „ tion de pluſieurs monuments ſinguliers, „ Inſcriptions, Medailles, Pierres gravées, „ *&c*".

„ La quatriéme enfin eſt compoſée de trai- „ tez & d'éclairciſſements ſur divers points „ de l'Hiſtoire du moyen âge, particuliere- „ ment de celle de notre Monarchie, de nos „ premiers Poëtes, de nos vieux Roman- „ ciers, & d'autres Auteurs".

De ces différentes Piéces, les unes ont été imprimées tout au long dans ces Memoires, & les autres n'y ſont qu'en abregé. Ce ſont des analyſes de Diſſertations, ce ſont des Entretiens Academiques, que l'on a crû ne pas devoir donner entiers, ni perdre totalement.

Il ne faut pas oublier, que l'on trouve à

la fin de la premiére Partie les Eloges de onze *Academiciens* morts depuis 1701. juſqu'à la fin de 1710. Ce n'eſt pas peut-être la moindre partie de ces Memoires & à coup ſûr, ce n'eſt pas celle qui ſera le moins luë. Pour un homme qui s'attache à l'étude de l'*Antiquité*, il s'en trouve vingt qui ſe bornent à connoître les *Gens de Lettres*. Monſieur de Boze qui exerce depuis long-tems la fonction (4). *de Secretaire* dans l'*Academie des Belles Lettres*, au contentement de tous ceux qui la compoſent, & à qui nous ſommes redevables de l'ordre qui regne dans ces Memoires, nous avertit encore, que l'on eut pû faire une cinquiéme Claſſe de quantité de Poëſies Latines & Françoiſes qui avoient agréablement rempli quelques Séances, & donné lieu à de ſçavantes conteſtations ſur le tour & les idées Poëtiques, ſur les expreſſions & les phraſes, „ mais l'on craignoit, „ nous dit-il, que ce travail dont le charme „ eſt ſi ſeduiſant, ne prevalut un jour ſur de „ plus ſerieux". Cette raiſon juſtifie *l'Academie*, mais elle ne conſole pas le Public.

On doit convenir que le plan, & la matiere de ces Memoires de Litterature donnent une idée avantageuſe des occupations de *l'Academie*. Avant que d'avoir rien vû de la façon de cette aſſemblée bien des gens croyoient qu'elle n'avoit d'autre emploi que de déchiffrer des *Medailles* & des *Inſcriptions* antiques. Ils ont reconnu leur erreur à la vuë de tant de Mor-

(4) *Après la mort de M. Simon. M. de Boze l'un des 40. de l'Academie Françoiſe & tres digne Secretaire de l'Academie des Belles Lettres, homme auſſi eſtimable pour ſes mœurs*

Morceaux curieux que ces Memoires renferment dans tous les genres d'érudition, il ſuffit ſeulement de les parcourir, pour ſe convaincre que c'eſt un aſſemblage eſtimable & précieux de Diſſertations ſur toutes ſortes de ſujets de litterature tant ancienne que moderne. Dans un ſiecle où l'on eſt trop pareſſeux ou trop diſſipé pour aller aux ſources de l'érudition, un Recueil comme celui ci eſt plus utile chez nous que bien des gens ne croient peut être. Auſſi les plus déterminez Critiques ne trouvent ils à reprendre qu'une ſeule choſe dans ces Memoires, ſi pourtant elle mérite d'être repriſe. C'eſt que la plupart des ſujets ſur quoi les Diſſertations roulent ne ſont pas nouveaux; qu'ils ont preſque tous été traitez ailleurs & ſouvent même par des Auteurs d'une grande reputation. M. de Boze a bien prevû cette objection, & y a repondu par avance. En reſſerrant ſon Apologie, je ne pourrois qu'en diminuer la force: pour cet effet je vais l'inſerer ici toute entiére. „ Quelques perſonnes, „ dit-il, qui ont quelque connoiſſance des „ Livres, & à qui cette connoiſſance tient „ ordinairement lieu de toute autre ſcience, „ ne manqueront pas d'obſerver faſtueuſe„ ment, qu'il y a dans ces Memoires des „ ſujets déja traitez ailleurs, & d'en faire „ un crime à l'Academie. A peine voudront„ ils bien convenir que c'eſt quelque choſe „ que de tranſporter heureuſement dans no„ tre

mœurs & pour ſa politeſſe que pour ſon eſprit & ſa grande erudition. C'eſt ainſi que s'exprime M. Dacier p. 39. de la Preface de ſa Traduction de Plutarque.

„ tre Langue des Matiéres intereſſantes, & „ cependant inacceſſibles à la multitude par „ la ſeule différence du Langage, ils n'iront „ jamais juſqu'à dire, que c'eſt en quelque „ ſorte les créer une ſeconde fois, que de „ leur donner, en les tranſportant ainſi d'u- „ ne Langue dans une autre, cet air de pré- „ ciſion & de methode ſi generalement in- „ connu aux Antiquaires des deux derniers „ Siécles. Combien donc ſeront-ils encore „ plus éloignez d'examiner & de pouvoir „ ſentir tout ce que l'on a joint à l'ordre & „ à la netteté que l'on déſiroit dans les pre- „ miers Auteurs, les Refléxions qui dévelop- „ pent, qui étendent & qui reforment, qui „ confirment, qui détruiſent, ou qui conci- „ lient les notions différentes, & ſouvent „ opoſées qu'ils nous avoient laiſſées ſur un même point d'Hiſtoire & de Critique".

Ces Refléxions ſont judicieuſes, & on ne peut guere leur rien opoſer que de foible. Je crois pourtant que leur ſolidité ne ſe fera bien ſentir qu'à ceux qui ſcavent par leur propre experience ce que c'eſt que de s'embarquer dans la lecture des Ouvrages où les Sçavans ont travaillé à éclairer l'Antiquité. Ils auront reconnu par eux-mêmes, qu'à la verité ces Ouvrages étoient pleins de recherches curieuſes, mais que ſouvent elles y étoient comme étouffées ſous une multitude infinie de minuties & de longues digreſſions. C'eſt une grande ſatisfaction pour un homme rebuté de ces

(5) C'eſt ainſi qu'on parle aujourd'hui. A la vérité on a raiſon de traiter de cette maniere pluſieurs ouvrages des ſiécles paſſés: mais il n'eſt que trop vrai auſſi que ces façons

ces fatiguantes (5) compilations, que de trouver ſur les mêmes matiéres des Diſſertations où ils peuvent s'inſtruire à fond & en peu de tems de ce qu'ils avoient deſſein d'aprendre (6). Mais enfin quand par un travers, où j'ai de la peine à croire que des perſonnes raiſonnables puiſſent donner, on refuſeroit de tenir comte à *l'Academie des Belles Lettres* des ſujets qu'on avoit traité avant elle, on ne pourroit au moins s'empêcher de reconnoitre que ces Academiciens étoient bien capables de ſe frayer de nouvelles routes. Auſſi l'ont-ils fait ſouvent, & s'il y a dans leurs Memoires des Diſſertations ſur des ſujets ébauchés, ou même achevés par d'autres, on y en voit auſſi qu'ils ont entamées les premiers, ou qu'ils ont traité ſur un plan ſi particulier, qu'on peut preſque leur donner tout l'honneur de l'invention. Je mets de ce nombre les *caractéres* de pluſieurs Ecrivains Anciens, la *Rilation* de ce qui s'eſt paſſé entre les Partiſans de *Platon* & d'*Ariſtote*, remplie de Lettres qui n'avoient jamais vû le jour; l'éloquente défenſe de *la Poëſie* & un grand nombre d'autres Piéces que l'on a admirées avec raiſon, ſans compter l'explication de pluſieurs Monuments nouvellement découverts.

çons de parler cachent notre ingratitude & notre ignorance.

(6) *V. la Preface de* l'Antiquité *expliquée par Dom B. de* Montfauçon. Au reſte chaque Siécle a ſes avantages. Le notre a celui d'avoir produit des Auteurs qui traduiſent, ou qui paraphraſent, qui compilent, qui abrégent, &c.

PREFACE.

Imprimée à la tête des Médailles ſur les principaux evenemens du Regne de Louïs le Grand avec des explications Hiſtoriques par l'Academie Royale des Médailles & des Inſcriptions. Cette Préface fut ſupprimée par les ordres de ce Prince & ne ſe trouve que dans un très petit nombre d'exemplaires.

DE tous les anciens Auteurs il n'y en a aucun qui traite des Médailles, & ce n'eſt guere que dans le 16. & 17. Siécles que de ſcavans hommes ont pris ſoin d'en ramaſſer un grand nombre & de les expliquer. Le Public en a tiré des avantages pour la Géographie, pour l'Hiſtoire, pour la Chronologie & pour mille queſtions curieuſes. Il ſeroit néanmoins à ſouhaiter que les anciens nous euſſent eux-mêmes expliqué leurs Médailles; ils nous auroient épargnez bien de la peine & beaucoup de diſſertations & auroient eclairci pluſieurs choſes qui demeurent dans l'obſcurité malgré les plus exactes recherches.

On n'a pas bien pû démêler juſqu'à préſent la difference qu'il y a entre les monnoyes & les Médailles; les avis ſur cette matiére ſont fort partagez; ce qu'il y a de plus vraiſemblable, c'eſt que l'on doit appeller monnoye la piéce de metal, qui d'un côté porte la tête du Prince regnant, ou de quelque Divinité & dont le revers eſt toujours le même; parce que la monnoye étant

tant faire pour avoir cours, il faut que le peuple puiſſe aiſement la connoitre, afin d'en ſavoir la valeur. Ainſi la tête de Janus avec une prouë de galere au revers étoit la prémiere monnoye de Rome. Servius Tullus y mit au lieu d'une prouë, une brebis, ou un beuf d'où vient le nom de *Pecunia*, à cauſe que ces ſortes d'animaux étoient du genre de ceux qu'on apelloit *Pecus*. On y mit enſuite à la place de Janus, une femme armée, avec l'Inſcription *Roma* & au revers un char tiré à deux, à trois, ou à quatre Chevaux, ce qui fit des piéces de monnoye nommées *Bigæ*, *Trigæ*, *Quadrigæ*; on mit auſſi des victoires, ce qui fit des *Victoriæ*. Toutes ces piéces differentes ſont reconnues pour monnoyes, de même que celles qui portent certaines marques comme un X. c'eſt-à-dire, *Denarius*, une L. *Libra* une S. *Semis*, ou enfin deux ou trois eſpeces de boules; les diverſes marques font connoitre le poids où la valeur de la piéce.

Ce qu'on appelle Médailles des Rois de Macedoine, de Syrie ou d'Egypte étoit auſſi apparemment des Monnoyes, parce que de chacun de ces Rois on n'en a gueres que d'une ſorte. On y voit d'un côté leur tête avec les ornemens qui leur étoient propres & au revers, tantôt une Aigle tenant un foudre, tantôt une Galére qui deſigne la Ville de Tyr; une Victoire, où quelque autre Divinité, & pour toute Inſcription le nom du Prince; aucune de ces piéces ne marque d'evenement poſitif & par conſéquent ce ſont des Monnoyes.

Il n'en eſt pas de même de ce qui a été frapé

ronne d'Eſpagne. Mr. de Pontchartrain le fils Secretaire d'Etat a ſecondé le zèle de Mr. ſon Pere ; & Mr. l'Abbé Bignon, chargé d'une eſpece d'inſpection générale, a conduit tout avec une vigilance ſi conſtante, une ſi heureuſe facilité de genie, & une ſi vaſte capacité qu'en aſſez peu de tems on eſt parvenu à mettre ce volume au jour.

L'Academie n'avoue & ne réconnoit pour ſon véritable ouvrage, que les Médailles qui compoſent cette Hiſtoire ; car outre celles qu'elle a jugé à propos de corriger ou de ſupprimer, il en à paru beaucoup d'autres dans le Recuëil du Pere Meneſtrier, & chez des Curieux, frapées même aux Balanciers du Roi, & qui toutefois n'appartiennent point à l'Académie ; on ne peut ſans injuſtice lui attribuer ces dernieres, & la reflexion la plus legere en fera ſentir la difference.

C'eſt proprement depuis l'année 1694. que l'ouvrage qu'on publie aujourd'hui a commencé de prendre la forme où on le voit préſentement. Mrs. Charpentier, l'Abbé Tallemant, Racine, Deſpreaux, Tourreil, l'Abbé Renaudot, Dacier, & depuis la mort de Mr. Racine, Mr. Pavillon, y ont donné toute leur application & tous leurs ſoins : eux ſeuls ont concouru enſemble à compoſer cet ouvrage & à le perfectionner autant qu'il leur a été poſſible.

Dans la compoſition des Médailles on s'eſt formé ſur l'antique, ſoit pour les Types, ſoit pour les Legendes. Au bas de chaque Médaille gravée en taille douce, une relation ſuccinte en expoſe le ſujet ; on s'eſt même aſtreint à renfermer la relation dans un nombre de paroles

paroles qui n'excede jamais la page, afin que le Lecteur puiſſe avoir toujours la Médaille devant les yeux. Cette contrainte a empêché, qu'en certaines occaſions on ne s'étendit autant que le ſujet l'eût voulu; cependant on a tâché de n'omettre aucune des circonſtances néceſſaires. Ainſi les Lecteurs auront plus d'un plaiſir à la fois. Ils verront l'Image d'un grand évenement, ils en liront le détail abregé, ils jugeront du tour ingénieux que l'invention de la Médaille préſente à l'eſprit, ils trouveront de la diverſité dans les deſſeins & dans les legendes, & pourront tout enſemble s'amuſer & s'inſtruire. On a negligé bien des actions qu'on auroit eu ſoin de relever dans un Regne moins glorieux, on n'a choiſi que les plus êclatantes, & on n'a point cherché à faire parade d'un ſuccez tant ſoit peu douteux.

C'eſt injuſtement qu'on nous reprocheroit d'avoir frapé des Médailles ſur des Provinces & ſur des Villes qui dans la ſuite ont éte repriſes par les Ennemis ou rendues par des Traités; car c'eſt un uſage univerſel. A peine Trajan eut-il conquis la Dace qu'elle ſe revolta; il la reconquit, elle ſecoua une ſeconde fois le joug; les Médailles pourtant ſont demeurées & l'on admire encore la magnifique Colomne Trajane qui nous a conſervé les circonſtances & les merveilles de ces deux expeditions. Marc Aurele ſoumit les Quades & les Marcomans; & quoique ces peuples ſe fuſſent auſſitôt après ſoulevez, en ne laiſſa pas de dreſſer à ſon honneur la Colomne Antonine qui eſt auſſi un des plus beaux monumens de Rome. L'Antique & le Moderne ſont remplis

plis de pareils exemples, & l'on ne doit point s'en étonner : car les ſuccez demeurent toujours certains, & le changement qui arrive ne diminue rien de la gloire qui les accompagne.

Le grand nombre de Médailles frapées par les Villes d'Aſie, d'Afrique, & par les Provinces ſoumiſes à l'Empire Romain feront peut-être dire que les Médailles du Roi auroient auſſi dû être faites par les Villes conquiſes & par les autres Villes ou Provinces du Royaume & non par une Compagnie inſtituée pour cela : mais on doit ſe ſouvenir que la plûpart des Médailles des Empereurs & ſur tout celles qui marquent des évenemens, étoient frapées dans Rome, ſouvent par ordre du Senat, & toujours par les Monetaires ſous l'autorité des Empereurs.

Que s'il reſte encore quelque ſcrupule, il n'y a qu'à conſiderer qu'autrefois dans l'Empire Romain, comme aujourd'hui en France, on ne battoit ni Monnoye ni Médaille que par l'autorité du Prince. C'eſt un droit de Souveraineté, cela n'a pas beſoin de preuves, ainſi tous les Monetaires de Rome & tout ce qu'on appelloit *Neocores* en Grece & en Aſie, étoient nommés par le Souverain ou par les Preteurs des Provinces, comme le ſont aujourd'hui les Officiers des Monnoyes. Par conſequent tous ceux qui ſe mêloient de faire fraper des Médailles pour l'Empereur, étoient ſes créatures & étoient payez ſur ſes revenus. Quand donc les Villes conquiſes, ou les Villes du Royaume auroient fait des Médailles pour le Roi, elles euſſent toujours été compoſées par l'ordre des Inten-

Intendans ou des principaux Officiers qui ſont tous à ſes gages, & n'auroient pû être frapées ailleurs qu'aux Monnoyes de Sa Majeſté. La ſeule difference, c'eſt qu'une Compagnie inſtituée pour la compoſition des Médailles travaille avec plus d'ordre, plus de choix & plus de retenue. Le Roi a toujours chargé quelqu'un de ſes Miniſtres du ſoin des Arts & des Sciences. Le Miniſtre veille à les faire fleurir, & cherche tout ce qui peut relever la gloire de ſon Maître, à laquelle la gloire de la nation eſt attachée; de ſorte que ſans la participation du Prince, quoique ſes bienfaits donnent le mouvement à tout, les Académies travaillent chacune dans leur reſſort. Quel deſordre la licence de faire des Médailles ne produit-elle pas dans les autres Etats? où, ſans compter que ſouvent elles manquent de ſens & de raiſon, qu'elles ſont très-mal gravées & de très-méchant goût pour le deſſein, il y en a de contraires à l'Etat, d'injurieuſes au Gouvernement & de préjudiciables à la verité de l'Hiſtoire.

Le Regne du Roi a fourni une ample matiere à fraper pour lui ſeul des Médailles, telles que les ont meritées tous les grands & tous les bons Empereurs; on voit des Provinces ſubjuguées en peu de jours, plus de trois cent Villes priſes, & des Villes qui par leurs fortifications & par leur ſituation naturelle étoient plus difficiles à conquerir que ne l'étoient autrefois les Provinces entieres; on voit des batailles gagnées ſur terre & ſur mer; les Alliez ſecourus, protegez & rétablis: la diſcipline Militaire dans ſon plus haut point; on voit la Marine floriſſante, des ports ſur

les

Digitized by Google

les deux mers, des Vaiſſeaux & des Galeres qui font reſpecter par tout le Pavillon François. Au milieu de tant de prodiges qui regardent la Guerre, on trouve des établiſſemens pour les pauvres, pour les Soldats, pour la Nobleſſe, pour les Gens de Lettres, on admire la bonté prévenante du Prince, ſa juſtice, ſa pieté, ſa clemence, ſa moderation, ſa liberalité, ſa magnificence, enfin tout ce que renferme de glorieux la vie des heros de l'ancienne Rome.

Il faut préſentement parler de l'art de faire des Médailles. Celles qui ſont contenues dans Luckius, dans la France Métallique & dans quelques autres Recuëils, ne paroiſſent pas l'ouvrage d'une longue méditation; les ſçavans ne les ont ni reconnues ni approuvées & perſonne juſques ici n'a preſcrit des regles pour cet art. L'Académie a ſuivi des principes certains tous puiſez dans l'antique, dont elle a eſſaié de connoitre la beauté & de pénétrer la fineſſe.

Les Médailles peuvent ſe diviſer en trois claſſes, il y en a de ſimples, de métaphoriques & de mixtes.

Les ſimples ſont celles qui repréſentent un évenement tel qu'il eſt, & dont la Legende ne dit autre choſe que le fait : en voici des exemples. Les Parthes dans la défaite de Craſſus & d'Antoine firent beaucoup de priſonniers, & enleverent un grand nombre d'Enſeignes & de Drapeaux. Auguſte quelques années après étant allé en Syrie, Phraate Roi des Parthes, pour éviter la guerre dont il ſe voioit menacé, raſſembla tous ces priſonniers & tous ces Drapeaux, & les renvoya à Auguſte

guſte qui lui accorda la paix. Les Médailles ne repréſentent qu'un Parthe à genoux qui préſente une Enſeigne Romaine ; la Legende dit ſeulement, *Signa à Parthis recepta*, les Enſeignes Romaines rapportées par les Parthes. On trouve pluſieurs Médailles de cette ſorte, *Rex Armenis datus*, c'eſt l'Empereur qui couronne le Roi d'Armenie. Dans les Congiaires, l'Empereur fait diſtribuer au peuple certaine meſure de bled ou certaine ſomme d'argent. Dans les allocutions il eſt debout ſur une eſpece de Trône Militaire qui s'appelloit *ſuggeſtum*, & parle aux troupes de ſa garde ou à d'autres Soldats. Les Legendes ſont toutes ſimples, *Congiarium*, *Adlocutio*. Il en eſt de même de pluſieurs édifices ; *Portus Trajani*, le Port que Trajan fit faire & qu'il nomma *Centum-cellæ* ; *Portus Oſtienſis*, le Port d'Oſtie que Neron acheva ; *Portus Antij* le port que Neron fit fatir à Antium, que quelques-uns croyent être le port de Nettuno. Toutes ces Médailles ne repréſentent que l'édifice dont elles parlent. Il y a dans ce volume pluſieurs Médailles ſimples comme celles-là ; entre autres la Médaille ſur la Regence de la Reine mére, où l'on voit le jeune Roi aſſis dans ſon Trône & à côté de lui la Reine mére qui ſoutient la main dont il porte ſon Sceptre ; la Legende, *Annæ Auſtriacæ Regis & Regni Cura data*, ſignifie le ſoin du Royaume & de la perſonne du Roi confié à la Reine Anne d'Autriche. Telles ſont les Médailles ſur les Invalides, ſur le port de Cete, ſur les fortifications de Strasbourg &c.

Les Médailles métaphoriques ſont celles où la choſe repreſentée & la Legende conviennent métaphoriquement à la perſonne pour qui

qui elles ſont faites. Quand Auguſte obligea les Parthes à rapporter les Enſeignes Romaines, outre les Médailles dont on vient de parler, nous en avons d'autres où Mars tient une de ces Enſeignes. La Legende *Mars Ultor*, Mars Vengeur, deſigne l'Empereur à la tête de ſon armée prêt à venger l'afront que les Romains avoient reçu. Il y a une Médaille d'Adrien où Jupiter paroit la foudre à la main; la Legende, *Jovi Tonanti*, ſignifie Jupiter tonnant, c'eſt-à-dire l'Empereur qui foudroie les Juifs revoltez; le même Adrien dans une autre Médaille, eſt ſous la figure d'Hercule, la Legende *Hercules Gaditanus*, indique cet Empereur, qui, pour punir les méchans, alla comme Hercule juſques aux extremitez de l'Eſpagne. On trouve encore dans les anciennes Médailles : *Jovi Conſervatori*, *Tutatori*, *Apollini Invicto*, *Salutari*, *Soli Comiti*, *Mars Pacator*, *Mars Victor*, *Salus publica*, *Salus generis Humani*, *Fortuna Redux*. Il y en a un grand nombre à l'honneur des Imperatrices: on les a repréſentées tantôt ſous la figure de Venus, *Venus Genitrix*, pour louer leur beauté & leur fecondité; tantôt ſous la figure de Cybele mére des Dieux, *Mater Magna*, ce qui ſignifie par métaphore mére des Céſars qu'on regardoit comme des Dieux.

Il ne ſera pas inutile à ce propos de faire voir la difference du goût des modernes au goût des anciens. Henri II. l'un de nos Rois étoit fort amoureux de Diane de Poitiers Ducheſſe de Valentinois. Cette Ducheſſe fit fraper une Médaille où elle eſt peinte en Diane qui tient un arc à la main, & foule aux pieds l'amour. La Legende, *Omnium victorem vici*,

Digitized by Google

vici, veut dire, j'ai vaincu le vainqueur du monde. Cette penſée eſt très-belle, & dans tout le Moderne à peine s'en trouve-t-il cinq ou ſix de cette beauté-là; car la comparaiſon eſt très-galante de Diane qui ſe vantoit d'avoir ſurmonté l'amour vainqueur de tous les Dieux, avec Diane de Poitiers qui avoit ſoumis à ſes charmes un jeune Roi fort aimable: cependant pour le Type les anciens n'auroient pas mis l'Amour ſous les pieds de Diane & ſe ſeroient contentez de le mettre près d'elle, ou enchainé, ou lui préſentant ſon arc & ſes fleches, parceque la bienſéance eſt bleſſée de voir cette Divinité foulée aux pieds, d'autant plus que l'amour deſigne le Roi. Quant à la Legende les paroles conviendroient mieux à une deviſe, elles manquent d'une certaine gravité requiſe pour les Médailles. Les Anciens auroient mis ſimplement *Diana Victrix*, Diane Victorieuſe: & c'étoit une Médaille parfaite.

On en trouvera ici pluſieurs dans le genre métaphorique. La Reine avoit un droit inconteſtable ſur le Duché de Brabant, ſur les Comtés de Namur & de Hainault, & ſur quelques autres Seigneuries des Pays-Bas. Les Eſpagnols refuſant de lui faire juſtice, le Roi entra à main armée dans la Flandre, & conquit pluſieurs Villes, entre autres Oudenarde, la Médaille frapée ſur la priſe de cette place repréſente Mars qui met une Couronne murale ſur la tête de l'Hymenée. On lit autour, *Mars Hymenæi vindex*; ce qui s'applique facilement au Roi que l'on compare au Dieu de la guerre, & qui en cette occaſion eſt l'appui de l'Hymenée. Pour le rétabliſſement

de

de la ſanté du Roi à Calais, le Type repréſente la Déeſſe *Salus* à la maniere des Anciens, & le mot *Salus Imperii*, veut dire le Salut du Royaume. On n'a fait uſage de ces figures qu'autant que la Religion le permet, c'eſt-à-dire pour exprimer les qualitez qu'on attribuoit aux Divinitez Payennes.

Les Médailles mixtes ſont celles qui tiennent des ſimples & des métaphoriques, ſoit dans le Type, ſoit dans la Legende, & où l'on employe des figures qui ſervent de ſymboles. Il n'eſt pas poſſible de peindre au naturel les Provinces, les Villes, ni beaucoup d'autres ſujets qui entrent dans les Médailles. Les Anciens pour y ſuppléer, ont inventé des figures ſymboliques réconnues de tout le monde: par exemple ils repréſentent la Judée ſous la figure d'une femme près d'un Palmier, à cauſe que cette Province eſt fertile en Palmiers; l'Armenie par une Femme portant ſur ſa tête une eſpece de thiare qui étoit la coëffure des Armeniens, & ainſi de pluſieurs autres. Les Provinces dont les Types ſe trouvent chez les Anciens & qui entrent dans les évenemens de cette Hiſtoire y ſont peints de même que dans l'Antique, comme l'Eſpagne, l'Italie, Rome &c. A l'imitation des Anciens celles dont il n'y a aucun Type connu, on les repréſente ſous la figure de femmes accompagnées de quelque choſe de particulier qui les fait reconnoitre; la France porte un habit ſemé de fleurs de Lys; la Hollande a près d'elle un Lyon tenant ſept fleches qui ſignifient les ſept Provinces-Unies. A l'égard des Villes, quand elles n'ont rien de particulier on les déſigne par des femmes couronnées de tours, comme la Ville d'Alexandrie

drie & quelques autres dans l'Antique, & on met près d'elle un bouclier où ſont leurs armoiries: notre Religion ne permet pas d'imiter les Anciens qui diſtinguoient la plûpart de leurs Villes par la Divinité principale qu'on y adoroit.

Il y a une très-grande quantité d'autres figures qui ont des attributs; Mars, Pallas Hercule pour la guerre, Minerve pour la Prudence ou pour les arts; Apollon & le Soleil pour l'ordre, la fecondité, les Lettres, Neptune pour la Marine; la Juſtice, la Prevoyance, l'Eſperance, l'Hymenée, Bellone, la Victoire, la Paix &c. On ſe ſert auſſi de Trophées ou de couronnes de laurier pour les Batailles, de couronnes d'olive pour la Paix, de couronnes murales pour les priſes de Villes, de couronnes vallaires pour les attaques des Camps & des Lignes. Les Dieux des fleuves marquent auſſi les lieux des évenemens, ou la ſituation des Villes. Enfin on trouvera dans ce Volume preſque tous les ſymboles antiques, dans le même ſens qu'ils ont été autrefois employez.

Parmi les Médailles mixtes, il y en a de pluſieurs mameres; ſouvent la Legende fait connoitre la figure & l'application qu'on lui donne, & c'eſt en quoi elles different des métaphoriques qui ne nomment que la figure: car dans les Mixtes on ne fait point de difficulté de s'énoncer nettement & d'appliquer au Prince ce que repréſente le Type. La priſe de Charleroi en 1693. aſſuroit la conquête de Namur & de Mons, parce que Charleroy eſt ſitué ſur la Sambre entre Mons & Namur; le Type de la Médaille eſt la ſûreté,

la Legende, *Securitas Imperii Propagati*, ſignifie, ſûreté des nouvelles Conquêtes. *Securitas* eſt le nom de la figure; *Imperii Propagati*, en fait l'application. La plupart des Victoires ſont de même, *Victoria Retelenſis*, *Tranſalpina*, *Celtiberica*, *Navalis* &c. Les paroles de la Legende ne nomment pas toujours les figures qui ſont dans les Types, & on ſe contente d'y mettre le fait, comme dans la Médaille ſur la derniere priſe de Roſes, Hercule & Neptune ſoutiennent enſemble une couronne murale, pour marquer que cette Ville étoit aſſiegée par mer & par terre. La Legende *Rhoda Cataloniæ iterum capta*, veut dire ſeconde priſe de Roſes en Catalogne. Quelquefois au contraire on repréſente l'action d'une maniere hiſtorique ou ſymbolique, & la Legende l'attribue à quelque qualité, ou vertu particuliere, qui en marque ou le motif ou quelque circonſtance : par exemple à l'audiance des Ambaſſadeurs de Siam, les Siamois ſont aux pieds du trône de Sa Majeſté & la Legende dit *Fama Virtutis*, la reputation de la Vertu, parce que c'eſt la haute reputation du Roi qui leur a fait traverſer les Mers pour lui demander ſon alliance. Ce Type eſt purement hiſtorique. En voici un Symbolique. Dans la Médaille ſur l'acquiſition de Dunkerque, la Ville paroit ſous la figure d'une Femme couronnée de tours, qui préſente au Roi le plan de ſa citadelle. Les mots de la Legende ſont : *Providentia Principis*, parceque cette acquiſition fut un effet de la prevoyance du Prince.

Voilà généralement à quoi ſe peuvent reduire toutes les ſortes de Médailles. Quand

les

les évenemens ſont peints au naturel & que la Legende ne dit que le fait, ce ſont des Médailles ſimples; quand les Types contiennent quelques figures fabuleuſes & que la Legende déſigne métaphoriquement les perſonnes ſans les nommer, ce ſont des Médailles métaphoriques; enfin quand les Types ſont en partie ſymboliques & en partie hiſtoriques, & que la Legende eſt de même, ce ſont des Médailles mixtes; les ſimples ſont les plus faciles à faire & pourvû que la Legende ſoit en termes ſimples & nobles, elles ne laiſſent pas d'avoir de la beauté. Les métaphoriques ſont les plus belles & les plus malaiſées à trouver à cauſe de notre Religion; les mixtes ſont les plus communes, & il s'y trouve ſouvent de l'allegorie & du myſtere, mais elles aiment à le decouvrir, & plaiſent à l'eſprit ſans l'embarraſſer. Il eſt fort difficile de mettre de la varieté dans les Legendes & dans les Types. Les anciens ne s'en mettoient pas trop en peine & ils avoient peut-être raiſon; mais comme l'uniformité eſt ſujette à faire languir, il a fallu ſur les mêmes ſujets, comme les ſieges de Villes qui ſont en grand nombre, diverſifier les Types & les Legendes & c'eſt ce qui a le plus coûté.

Ceux qui voudront s'adonner à cette ſorte de compoſition ne doivent point chercher ici d'autres regles que les exemples: ce qu'on peut dire néanmoins, c'eſt que les Médailles ſe font ou pour des perſonnes ou ſur des Evenemens. Lorſque la Médaille eſt pour une perſonne, on marque dans le revers ſa naiſſance, ſes principales qualitez, ſes emplois, ou ce qu'il y a de plus éclatant dans ſa vie.

Lorſque la Médaille eſt ſur quelque évenement, on s'attache à la principale circonſtance, au motif de l'action, à l'effet qu'elle produit.

Il faut ſur tout éviter dans les Types les objets deſagréables, & les figures qui ne ſont ni connues, ni approuvées. Il faut auſſi ſe garder de multiplier les perſonnages, à moins que le ſujet ne l'exige. Quant aux Legendes elles veulent un ſtyle grave & court; on doit fuir les phraſes, les jeux de mots & les pointes, & s'abſtenir le plus qu'il eſt poſſible de certains termes, qui bien que très-Latins ne conviennent pas toujours à la Médaille. Une des choſes les plus eſſentielles encore, c'eſt de ne jamais faire parler les figures, comme dans cette Médaille de Diane que nous avons rapportée, & où Diane dit elle-même, *Omnium Victorem vici*, J'ai vaincu le vainqueur du monde. Il y a d'ailleurs un certain goût & une certaine fineſſe qu'il eſt plus aiſé de ſentir que d'attraper; toutes les compoſitions d'eſprit demandent du génie, & les regles ne ſont faites que pour ceux qui en ont: mais au moins ceux qui ne ſe mêlent pas de faire des Médailles ſeront en état d'en juger & de diſtinguer les bonnes. Celles-ci peuvent avoir un avantage ſur les anciennes, c'eſt la clarté. L'Antique ſouvent ne ſe fait pas trop bien entendre, faute de déclarer nettement les faits, & plus ſouvent faute de mettre les dattes: c'eſt ce qui ne manque point à cette *Hiſtoire*. On a toujours mis à l'Exergue la datte & quelquefois même le ſujet de la Médaille lorſque la Legende ne le dit pas, ce qui ôte toute obſcurité.

Peut-

Peut-être qu'à la vuë de plusieurs de nos Médailles fort simples & en apparence si aisées à trouver, on se figurera qu'elles ne demandoient pas de grands efforts d'imagination; cependant si les Lecteurs veulent bien se souvenir qu'en tout genre d'écrire, rien ne vaut la noble simplicité, & ne coûte tant que le tour naturel, ils desavouëront leur jugement précipité, & pourront enfin remarquer ce que le premier coup d'œil n'apperçoit pas toujours.

Au reste comme il est juste de ne rien derober au merité de ceux qui, de quelque façon que ce soit, ont eu part à ce travail, on se croit obligé d'apprendre au Public que M. Anisson Directeur de l'Imprimerie Royale a conduit l'Edition avec une exactitude & avec une intelligence digne des Manuces & des Etiennes. * Mr. Coypel le fils l'un de nos plus grands Peintres a emploié toute la grace & toute la force de son art à bien exprimer les desseins inventez par l'Académie. Il y en a deux cent de sa main & le frontispice est aussi de lui, à la reserve du portrait du Roi, que l'on doit au célèbre M. Rigaud. Les autres sont de M. Le Clerc, fameux graveur, qui en a aussi gravé plusieurs lui-même. M. Mauger, en moins de sept années a gravé en acier deux cent soissante Medailles & toutes les têtes du Roi. Le reste est de Messieurs Roettiers, Bernard & Roussel. M. Berain, Dessinateur du Roi, a fait les desseins des bordures & des fleurons. Les têtes du Roi en mille-douce sont faites au burin par le Chevalier Edelink. Les revers sont gravés à l'eau forte par les deux freres Simonneau, par Audran, & quelques uns par M. Picart. Les connoisseurs distingueront bien le travail des uns & des autres, tous excellens en leur genre. Les caracteres d'Imprimerie sont nouveaux, dessinés, gravés & fondus par le sieur Grand-Jean. Enfin on n'a rien omis de ce qui pouvoit contribuer à l'embelissement de cet Ouvrage, quoique la matiere seule eut sufi pour le faire universellement rechercher.

* Il s'agit du pére de M. Coypel d'aujourd'hui, qui se méle encore d'écrire.

CHAPITRE IV.

Hiſtoire du Mercure galant.

LE public a toujours été partagé ſur l'eſtime que l'on doit faire de cet Ouvrage periodique. Les uns l'ont regardé comme un livre dont on ne ſauroit ſe paſſer; les autres l'ont abſolument mépriſé comme un ouvrage beaucoup moins utile qu'un Almanac : mais il faut prendre le milieu entre ces deux jugemens. Il en eſt du Mercure galant comme d'un grand nombre d'autres livres dont on n'auroit dû dire ni tant de bien, ni tant de mal. L'exactitude & le choix pouvoient faire de celui-ci un Recueil dont l'Hiſtoire n'auroit pû ſe paſſer. Les évenemens ſont accompagnés de beaucoup de circonſtances, qui dans le tems de leur nouveauté ne paroiſſent pas importantes : mais elles s'efacent bientôt de la mémoire du public, & la poſterité regrete les avantages qu'elle en auroit pû tirer pour l'exactitude de l'Hiſtoire. Il eſt certain qu'on trouve beaucoup de choſes de cette eſpece dans le Mercure : mais les gens qui ne veulent rien que de choiſi, & tous ceux qui n'aiment point à s'amuſer longtems ſans s'inſtruire n'ont pû ſe reſoudre à faire cas d'un livre où les bonnes choſes ſont comme noiées dans une infinité de mauvaiſes; où

(1) Voy. dans la *Bibliotheque Hiſtorique de la France*, du *P. le Long* ce qui concerne cet Auteur. Cela ſe réduit à fort peu de choſe.

(2) Bour-

Digitized by Google

où ce qui peut ſervir de preuve & d'éclairciſſement à l'Hiſtoire ne ſe trouve que trop ſouvent mêlé de circonſtances douteuſes & équivoques.

Je ne ſuivrai point dans ce Chapitre la methode qu'il a été néceſſaire d'obſerver à l'égard des Journaux litteraires. Le Mercure ne leur reſſemble qu'en ce qu'il eſt periodique. Je me contenterai de donner l'Hiſtoire abregée des jugemens qu'on a fait de cet ouvrage. Je raporterai en gros ce qui en étoit l'objet eſſentiel, ce que l'on y a repris, ce que l'on y a loué; ce qui a été dit & écrit pour & contre De Vize & ceux qui après lui ont continué ſon ouvrage.

Danneau de Vizé (1) commença le Mercure galant en 1672. & l'a continué juſqu'à ſa mort arrivée au commencement de l'année 1710. Cet ouvrage fut dés ſa naiſſance un ramas de toutes ſortes de choſes. Nouvelles, Promotions aux Dignités de l'Etat, Nominations aux Benefices. Mariages, Baptêmes & Morts, Spectacles, Hiſtoires galantes, Médailles, Receptions aux Academies, Sermons, Plaidoiés, Arrêts, petites Piéces de Poëſie, Enigmes, Chanſons, Diſſertations, quelquefois ſavantes & quelquefois enjouées, tout y entra, tout y trouva place. Bourſault fait dire agréablement à Merlin perſonnage de ſon Mercure galant, comme en ſe plaignant de la peine qu'il prénoit à raſſembler tant de choſes (2).

Me

(2) *Bourſault dans le Mercure galant ou la Comedie ſans Titre.* Acte 1. ſc. 1.

——— Me croiés vous la cervelle aſſés bonne
Pour reſiſter longtems à l'emploi qu'on me donne ?
Tant que dure le jour j'ai la plume à la main,
Je ſers de Sécrétaire à tout le genre humain,
Fable, Hiſtoire, Avanture, Enigme, Idyle, Eglogue
Epigramme, Sonnet, Madrigal, Dialogue,
Noces, concerts, cadaux, fêtes, bals, enjoumens,
Soupirs, larmes, clameurs, trepas, enterremens,
Enfin quoi que ce ſoit que l'on nomme nouvelle,
Vous m'en faites garder un Mémoire fidelle.

Si ce plan ne promettoit pas autant d'utilité que les Journaux de litterature, il offroit au moins des idées fort réjouiſſantes par leur grande varieté, il préſentoit tout ce qui pouvoit ſatisfaire un grand nombre de perſonnes qui ne veulent lire que pour s'amuſer. Il n'en fallut donc pas davantage pour faire recevoir le Mercure avec un aplaudiſſement extraordinaire, & l'on ne reſolut de l'examiner à la rigueur que dans la ſuite du tems, quand cet ouvrage eut perdu la grace de la nouveauté. Si l'examen ne lui fit rien perdre chez les gens du monde à qui tout plaît pourvû qu'ils ſe deſennuient, il n'en fut pas de même d'un petit nombre de gens choiſis. L'examen les ramena, & bientôt après ils paſſerent de l'eſtime au dernier mépris. La Bruïere le mit alors

(3) *Caracteres des mœurs de ce Siecle.*
(4) Voy. l'*Avertiſſ.* de Bourſault ſur la *Comedie ſans titre.*
(5) *Nil niſi farrago citra boni & mali, veri & falſi diſcrimen*

alors immédiatement au dessous du rien (3) Bourſault fit la *Comedie ſans titre*, & dans cette Piéce il donna au Mercure un ridicule qui ne s'eſt jamais efacé ; quoique le Poëte fit ſemblant de n'en vouloir *qu'à ceux qui prétendoient être en droit d'occuper les places dans cet ouvrage* (4) Les étrangers ne l'epargnerent pas davantage. Je ne citerai que les Journaliſtes de Leipſig, qui le traiterent d'amas indigeſte, où le bon & le mauvais, le vrai & le faux ſe trouvent enſemble ſans choix & ſans diſcernement (5). A la vériré M. Struvius a trouvé ce jugement un peu trop dur, & il a crû devoir l'adoucir, en diſant que ſi l'Auteur du Mercure n'a pas été exact dans le choix, il n'a pas laiſſé que de raſſembler des choſes curieuſes & dignes d'être remarquées (6). De tous ceux qui ont maltraité le Mercure du Sieur De Vizé Gacon eſt certainement celui qui a raporté le plus en détail les defauts de cet ouvrage. La ſatire de Bourſault ne portoit pas directement ſur l'Auteur & ſon ouvrage. Il ne ſufiſoit pas de prononcer d'un ton deciſif, comme la Bruiere & pluſieurs autres, qu'un livre étoit abſolument mauvais, ſans cependant ſpecifier ce qu'on y trouvoit à redire. Notre *Poëte ſans fard* crut devoir ſupléer à ces fautes, & comme il n'aimoit pas De Vizé ; en n'oubliant rien de ce qui lui deplaiſoit dans le Mercure ; il ne manqua pas de lancer des traits

crimen an. 1689. p. 405.

(6) *Licet delectum non adſervaverit author, multa tamen congeſſit curioſa & notatu digna inſperſis quibuſdam rutilis momenti.* Struv. *Introd. ad Rem. Litterar.*

traits piquans contre l'Auteur même. Quoique le paſſage où Gacon attaque De Vizé & ſon Mercure ſoit un peu long, je vais le raporter tout entier, parce qu'il donne une idée aſſez générale de tout ce qu'on a trouvé de repréhenſible dans le Mercure.

Quoi! depuis ſi longtems Corneille & de Vizé
Fatiguent le public d'un livre mépriſé
Et je n'ai pas encor contre leur ſot Mercure
Détoché dans mes vers quelques traits de Cenſure?

Ah! C'eſt trop attendu : mon ſilence eſt ſuſpect.
Il eſt tems de bannir un frivole reſpect.
Si le nom de Louis qui pare leur volume
A pu juſques ici mettre un frein à ma plume
Las de le voir en proye à ce Couple ignorant
Je me laiſſe entraîner & je céde au torrent.

Vient-il de la Province un ouvrage inſipide,
Dut-il deshonorer les faits de notre Alcide,
Si l'écu neuf le ſuit, il trouve un doux accueïl,
Et tiendra le haut bout dans le fade Recueïl.
C'eſt là que tous les mois la baſſe Academie
Se montre ouvertement du bon ſens ennemie;
C'eſt là que Longepierre enflant ſon chalumeau
Croit chanter comme un cigne & croaſſe en corbeau,
Et c'eſt là que le Clerc, de Vins & ſes ſemblables

Par

Par le plus ſot lecteur ſe font donner aux diables.

Après quelques Sonnets, Impromptus, Madrigaux
Le Mercure s'étend ſur les Livres nouveaux,
Et prodiguant l'encens au flatteur mercenaire
Il porte juſqu'aux cieux l'Auteur le plus vulgaire,
Le Conte vient enſuite, où d'un ton doucereux
De Vizé fait parler des amants langoureux.
Si l'on étoit encore au Siécle des fleurettes
Il pourroit divertir par ſes Hiſtoriettes:
Mais par malheur pour lui le tems en eſt paſſé
Et pour prendre une place on va droit au foſſé.
Ainſi ſans s'arrêter à l'amoureuſe Hiſtoire,
L'on paſſe tout d'un coup juſqu'aux chanſons à boire,
Dont les airs très ſouvent auſſi durs que les vers
Forment en les chantant les plus aigres concerts.

Le lecteur effraié tourne vîte la page,
Et pourſuivant le fil de ce galant ouvrage,
Il tombe ſur l'endroit où cent bizares noms
Semblent un exorciſme à chaſſer les Demons,
Sa crainte alors redouble, & de l'afreux Mercure
Il eſt prêt à quitter la magique lecture,
Quand l'Enigme paroit: après bien des fraieurs.
Si pour la déviner il voit quelques lueurs

Il la relit deux fois non ſans quelque ſcrupule
Du temps que lui ravit ce labeur ridicule.
Après pluſieurs efforts ſi le mot ne vient pas,
Le lecteur paſſe enfin au recit des Combats:
Mais voyant le Mercure écho de la Gazete
Repeter mot pour mot une vieille défaite,
Il maudit de Vizé, Corneille & ſes Conſorts,
Et voudroit voir leurs noms dans la liſte des morts (7).

Cette critique eſt des plus ameres. Gacon eſt connu pour n'avoir aucune retenue dans ſes Satyres. On ſait auſſi qu'il ne craignoit pas d'ajouter des traits noirs & calomnieux à des portraits d'ailleurs extrémement chargés. Quoiqu'il en ſoit, celui-ci repréſente aſſez au juſte les principaux defauts que l'on à reproché au Mercure; beaucoup de mauvaiſes piéces reçues, adoptées & louées, des Avantures galantes aſſez fades, des chanſons mal faites & preſque toujours au deſſous du mediocre, des vers durs, des contes froids & inſipides, la gazette copiée ſervilement. Qua-

(7) Gacon dans le *Poëte ſans fard.*
(8) *De cette erreur bientôt naquirent plus de Sectes*
Qu'au printems on ne voit de bourdonnans inſectes
Fondre ſur les raiſins nouvellement meuris,
Ou qu'en toutes ſaiſons ſur les murs à Paris,
On ne voit afichés de Recueils d'amourettes,
De vers, de contes bleus, de frivoles ſornettes,
Souvent peu recherchés du public nonchalant,
Mais vantés à coup ſur du Mercure galant. Satyre XII.

(9) Voy. dans la *Comedie ſans titre* Acte 1. ſc. 2.
Aucun apas
Ne me ſera jamais dire ce qui n'eſt pas.
V. auſſi Acte. II. ſc. 4.

(10) Le

Quatre vers de Deſpreaux n'en diſent pas moins, & les traits en ſont d'autant plus piquans, que le Mercure s'y rencontre comme par hazard, le lecteur ne s'attendant pas de le trouver là (8).

Gacon ne s'eſt pas contenté de montrer le Mercure galant par les endroits les plus mépriſables : Il a repreſenté l'Auteur en écrivain mercenaire & toujours livré au plus offrant, louant à proportion de la retribution qu'il recevoit de ſes louanges : mais des perſonnes dignes de foi, qui ont connu particulierement De Vizé, prétendent que Gacon l'a calomnié. Il s'en faut beaucoup que Bourſault ne lui donne ce caractere, puiſqu'au contraire il lui donne celui de deſintereſſé (9). Surquoi donc fonderoit on le reproche fait à De Vizé ſur ſon avarice? Seroit ce ſur une Epigramme (10) dont le tour ingenieux & plaiſant a pû prevenir le public contre l'Auteur du Mercure? Car rien n'eſt plus dangereux qu'un trait d'eſprit aprouvé par le publie, & les plaiſanteries bien reçues font très ſouvent plus d'effet que des vérités démontrées.

Il

(10) *Le ſot livre qu'on voit dans la main du Bourgeois*
Reglement à toutes les lunes,
Seroit-ce pas l'égout du Parnaſſe François?
Non, mais c'eſt que ſelon les Loix
Au ſexe feminin communes,
La Muſe Françoiſe a ſes mois.
Ah! ſi, dirés vous, quelle ordure!
De Vizé cependant en fait ſa nourriture
Et Corneille en léche ſes doits.

Je dois remarquer ici, que non ſeulement Corneille a fourni des Vers au Mercure, mais qu'il en a fait auſſi divers mois.

Il faut donc expliquer le vrai ſens de l'Epigramme. De Vizé paioit honnétement à Corneille (Thomas) les vers qu'il lui fourniſſoit, & De Vizé lui même recevoit des liberalités du Roi : par un accord fait entre lui & Blageart ſon Libraire il étoit paié à tant par Mercure. Il n'y a pas là de quoi faire un crime à un écrivain qui ſait que par ſon travail il enrichit ſon Libraire (11), & cette maniere de gagner eſt ſi peu blamable, qu'elle a eu l'aprobation de l'homme du monde qui avoit le plus de repugnance à ſe faire paier ſes ouvrages (12).

Il eſt plus dificile de juſtifier De Vizé ſur ſur ſa complaiſance aveugle & ſur les louanges qu'on l'accuſe d'avoir diſtribuées ſans discernement. Bourſault lui reproche cette complaiſance à l'égard de pluſieurs perſonnes de baſſe naiſſance, ou tout au plus d'extraction bourgeoiſe qu'il a illuſtrées de ſon chef, même juſqu'à leur prodiguer des titres (13). On ne lui reproche pas moins les éloges dont il honore certains ouvrages qui n'ont jamais eu d'autre relief que celui d'avoir place dans ſon Mercure.

Rien ne peut excuſer De Vizé que la crainte & la politique. Il écrivoit dans un tems où la délicateſſe & le bon gout étoient encore dans toute

(11) *Il doit être contant d'avoir votre pratique,*
On ne deſerte point ſon heureuſe boutique
Du matin juſqu'au ſoir il ne voit qu'acheteurs
Vous n'etes point maudit, comme certains auteurs
Qui feroient beaucoup mieux de ne jamais rien faire
Que de mettre à l'aumone un malheureux Libraire.

C'eſt ainſi que le Libraire *Boniface* parle à De Vizé dans le *Mercure galant*, Acte II. ſc. 7.

(12) Voy.

toute leur force. Le clinquant & les piéces de raport n'étoient pas encore de miſe & le public ne ſe laiſſoit pas entrainer par les deciſions de certains demi beaux eſprits qui n'auroient eu d'autre merite dans un ſiecle diférent du notre, que celui d'être les Oracles d'un Mercure. De Vizé eſſaia de prévenir les jugemens qu'il avoit à craindre, par des louanges données au hazard & qui n'honoroient cependant ni celui qui les donnoit, ni celui qui les recevoit (14). Il valoit mieux ſe taire, mais le ſilence étoit nuiſible. Les qualités équivoques de l'ouvrage périodique avoient beſoin d'indulgence : il falloit la demander à ce qu'il y avoit alors de plus distingué dans le public, & l'on ſait que parmi ces perſonnes il s'en trouve toujours un grand nombre qui n'ont pas aſſez de force d'eſprit pour reſiſter à de mauvaiſes louanges.

Voilà ſans doute ce qui fit de l'Auteur du Mercure galant un complimenteur de profeſſion : ajoutons y qu'il pouvoit bien n'avoir pas aſſez de genie pour oſer s'eriger en juge & critique.

Avec un caractere ſi complaiſant on ne croiroit pas que De Vizé fut jamais entré dans des querelles litteraires, & encore moins qu'il ſe fut jamais hazardé à critiquer perſonne. On

(12) Voy. le paſſage de Deſpréaux, *Art. Poëtique* Chant IV. *Travaillés pour la gloire* &c.

(13) *Tout vous devient poſſible étant ce que vous êtes,*
Vos Mercures ſont pleins de Nobles que vous faites,
Dit M. *Michaut* dans la *Comedie* ſans *titre* Acte I. ſc. 2.

(14) *Celui qui ſans diſcernement*
Adreſſe à tout venant les louanges qu'il donne
Fait grand tort à ſon jugement
Et ne fait honneur à perſonne. Pavillon.

On ſe tromperoit pourtant : il ſe mêla, à la verité indirectement, des diferens de Cotin, avec Moliere, qui avoit immolé cet Abbé à la riſée du public ſous le nom de Triſſotin (15). Il voulut eſſaier de perſuader que Cotin n'avoit rien de commun avec le *Triſſotin* de Moliere : & pour mieux temoigner aux perſecuteurs de Cotin, qu'il le prenoit ſous ſa protection, il declara en termes formels „ que (Cotin) ce pretendu original de „ cette agreable Comedie (*les femmes ſavantes*) ne devoit pas s'en mettre en peine. „ S'il eſt auſſi ſage & auſſi habile que l'on „ dit, cela ne ſervira qu'à faire éclater d'avantage ſon mérite, en faiſant naitre l'envie de le connoitre, de lire ſes écrits & „ d'aller à ſes ſermons (16)." Pouvoit on démentir plus expreſſement Moliere & Deſpreaux ? & n'étoit ce pas s'ériger en cenſeur des perſecuteurs de Cotin que de s'exprimer de la ſorte ? ſi l'on ne connoiſſoit pas le caractere de De Vizé, l'on prendroit ce qu'il dit pour une ironie (17) De Vizé voulut auſſi prendre part aux diſputes des beaux eſprits au ſujet des Anciens & des Modernes & s'aviſa de ſe declarer pour le ſentiment de Perrault. Cela lui attira quelques Epigrammes mortifiantes, & entre autres celle de Deſpreaux. (18) Il ne fut pas mieux

(15) Voi. dans les *Femmes ſavantes* la ſcene de *Vadius* & de Triſſotin. M. Broſſette, dans ſon *Commentaire* ſur la 3. ſatire de Deſpreaux, raporte que Moliere ne changea le nom de *Cotin* en *Triſſotin* qu'après l'avoir joué d'abord ſous celui *de Tricotin*.

(16) *Mercure galant* ann. 1672.

(17) Selon la remarque de *Bayle* dans ſes *Repons. aux queſt.*

mieux traité en 1699. à l'occaſion d'un long Extrait qu'il avoit donné dans ſon Mercure galant, d'une harangue prononcée à la rentrée du Parlement par M. D' . . . . alors Avocat General. A la bonne heure qu'il ſe fut contenté de donner un ſimple extrait d'un diſcours où M. D' . . . . . reprochoit très vivement aux Avocats que l'eloquence étoit honteuſement exilée du Barreau, mais l'Auteur du Mercure accompagna les plaintes de quelques reflexions aſſes malignes, qui firent naitre cette Epigramme. (19)

D. . . . ſe plaint à Mercure
Le plus fat de tous les Auteurs,
Quoi qu'on l'ait crû jadis le Dieu des Orateurs,
Que la noble éloquence eſt tombée en rôture.
Tout rampe & lui paroit mediocre au Barreau,
Et rien n'echape à ſon pinceau.
Mais par cette peinture outrée, injurieuſe,
Il ne s'apperçoit pas que ſon zèle indiſcret
A dû le rendre chef d'une ſquellette afreuſe
En faiſant de ſon corps un ſi vilain portrait.

Je paſſe à d'autres choſes que les Critiques ont blamées dans ce Mercure. 1. On a trouvé à redire aux Enigmes, & avec raiſon

queſt. d'un Prov. Tom. I. Ch. 29. il laiſſa pourtant mourir Cotin ſans éloge.

(18) *Le bruit court que Bacchus* &c. V. l'Epigramme dans les *Oeuvres* de ce Poëte.

(19) L'Epigramme n'eſt pas excellente: elle finit par une mauvaiſe pointe & *ſquellette* au feminin eſt une faute groſſiere.

ſon ce me ſemble. De Vizé en a inſeré de ſi plates & de ſi ridicules, qu'on ne ſauroit l'excuſer qu'en diſant qu'un Auteur qui travaille pour tout le public ſans exception doit auſſi s'attacher à plaire ſans exception à tous ceux qui le compoſent. Cette même raiſon peut ſervir d'excuſe aux petites nouvelles galantes, aux mauvaiſes pieces de poëſie & aux chanſons froides & inſipides dont le Mercure eſt rempli. Tout cela pouvoit charmer la baſſe claſſe du public. Je ſerois preſque tenté de regarder comme un efet de l'adreſſe & de l'habileté de l'Auteur cette afectation à mettre du bas & du trivial dans un Ouvrage de cette nature, & cela pour ſatisfaire au gout du commun, ſi je ne craignois de donner dans le paradoxe & de flater la vanité de tant de mauvais Auteurs, qui pourroient prendre ce pretexte pour

(20) Raportons ici l'apologie que l'Auteur des *Reflex. ſur les defauts d'autrui* a fait du *Mercure galant Tom.* 2. Edit. de Paris pag. 296. & ſuiv.

Oſérez vous, me dira-t-on, ſoutenir que le *Mercure galant* eſt un bon livre? C'eſt un ramas de nouvelles & de pieces differentes qui courent le monde. Je repons que ſi l'Auteur du *Mercure galant* eſt fidele dans le ramas qu'il fait de ces nouvelles & de ces piéces, il n'en faut pas davantage; ſon livre eſt bon. L'Auteur n'a prétendu que cela; il le fait. Pourquoi blamerez vous ſon livre? mais dans ce ramas de piéces on en trouve ſouvent qui ne méritent pas d'être lûes, ne les liſez pas. N'en trouve-t-on point de bonnes? attachez vous à celles là & laiſſez les autres. Mais pourquoi nous donner les méchantes piéces? voulez vous que l'Auteur du *Mercure galant* n'ait ni complaiſance ni égard? prenez vous en aux Auteurs de ces mauvaiſes piéces, & non pas à l'Auteur du *Mercure galant* qui ne s'eſt pas erigé en juge des piéces qu'on lui envoie. Ce n'eſt pas là ce qu'il s'eſt propoſé, il ne fait que nous donner ce qui court, il vous laiſſe la liberte d'un juger. Blamez dans l'Auteur du *Mercure galant*

pour se rendre encore plus respectables (20)
3. Gacon a accusé l'Auteur du Mercure d'avoir copié les Gazettes: mais je repons que De Vize n'est pas blamable de les avoir copiées, puis que par ce moien il a seulement travaillé à recueillir des circonstances dont l'histoire ne sauroit se passer. S'il merite d'être repris, c'est de les avoir mal copiées, ou de n'en avoir souvent copié que de communes & de ridicules (21), d'avoir manqué quelquefois d'exactitude en raportant les evenemens. (22)

4. On s'est plaint des fautes que De Vizé a souvent faites dans les noms propres: mais ce défaut ne doit pas être absolument mis sur le compte de cet Auteur, non plus qu'une partie du precedent, qui consiste dans le peu d'exactitude des recits. On n'est pas toujours en

„ *lant* ce qui est de cet Auteur, mais si vous vous attachez à ce qui est de lui, vous trouverez un stile pur „ & aisé, beaucoup de diversité & assez d'art pour vous „ obliger vous même qui blamez son livre, à le lire „ dés qu'il paroit. En un mot le *Mercure galant* est un „ livre que l'Auteur ne donne qu'à la curiosité du pu„ blic, ce livre est bon pour tous ceux qui trouvent à y „ contenter leur curiosité, il y a peu de gens pour qui il „ ne soit bon, puisqu'il y a peu de gens qui n'y trouvent „ quelque chose ou qu'ils ne scavoient pas, ou qu'ils ne „ sçavoient qu'à demi.

(21) Voi. *Arlequin Mercure galant* Tome I. du *Theatre Italien*. Il s'y moque plaisamment des nouvelles que le sieur *De Vizé* debite dans le *Mercure galant*.

(22) Bayle Lettre 135. p. 533. de l'edit. de M. *Des Maizeaux* critique le *Mercure galant* sur la Relation qu'il a donnée de la Bataille de *Neer-Winden* & l'accuse *d'avoir usé de filouterie & de lesine à l'égard des blessés & tués* &c. V. aussi la 132. Lettre de *Bayle* p. 524. V. encore Ch. 49. du Tome pr. des *Reponses aux questions d'un Provincial* les fautes & les anachronismes que *De Vizé* a faites dans l'Eloge du Marechal de *Lorge*.

en état de rectifier les fautes que des correſpondans commettent, & les gazetiers qui doivent neceſſairement fournir deux ou trois fois par ſemaine un *Roman hebdomadaire* (23) y raſſemblent également le vrai & le faux pour contenter l'avidité du public. De Vizé lui même s'eſt plaint de l'inexactitude de ceux qui lui fourniſſoient des memoires. Surtout il ne ceſſoit de recommander qu'on écrivit les noms propres en gros caracteres.

5. Il ſemble qu'on ne ſauroit excuſer l'Auteur du Mercure dans ſes reflexions ſur l'avenir. Il les donne d'ordinaire comme une eſpece de prédiction. On ne peut le defendre qu'en avouant que c'eſt le défaut d'un nouvelliſte de profeſſion.

Ils ſavent le preſent, le futur, le paſſé,
Et ſouvent un arrêt qui n'eſt pas prononcé.
Mais entre eux toutefois ils ne s'accordent guere
Chacun aiant divers ſouhaits,
Le guerrier conclut à la guerre,
Et le pacifique à la paix. (24)

Bayle a relevé ce défaut de De Vize & de ſes confreres les nouvelliſtes dans ſa *Reponſe aux queſtions d'un Provincial* Tome premier Ch. 29.

6. On reproche encore à cet Auteur la partialité qu'il témoigne partout pour la France. On ne ſauroit diſconvenir qu'il ne ſoit livré avec

(23) C'eſt le nom que donne à la Gazette l'Auteur des *Reflex. morales & ſatyr.* dans la deſcript. des Cafés de H. . . . p. 80. de l'edi. de 1733.

(24) Ces vers, qui caracteriſent les nouvelliſtes, ſont tirés

avec excés à l'amour de ſa Patrie. Malheureuſement ce défaut du *Mercure galant* eſt le defaut de tous les païs. Mais dira t'on ſi c'eſt une vertu dans un citoien que d'aimer ſa patrie avec excés, c'eſt un grand vice dans l'hiſtorien, qui doit toujours preferer l'exactitude & la verité à l'amour aveugle de la patrie. Je repons trois choſes. 1. Je défie l'Auteur le plus hardi & le plus impartial de l'Europe d'oſer écrire les *verités journalieres* de la maniere qu'elles ſe paſſent & avec les circonſtances qui doivent les accompagner, ſans mettre en riſque ſa reputation & ſa fortune, & quelquefois même ſa vie. 2. Les Auteurs nouvelliſtes ont ſouvent des ordres ſuperieurs, qui les forçent de ſuprimer, ou de deguiſer bien des choſes. L'interet & la politique des Souverains le veulent ainſi. 3. De Vizé ne pouvoit écrire autrement ſous le Regne de Louis XIV. Ce Monarque étoit accoutumé à une longue proſperité, & nos François ne l'étoient pas moins. Tous les beaux eſprits s'étoient ligués pour celebrer une proſperité ſi marquée. Nous croïons avoir fixé la fortune, & il ſembloit, à entendre nos écrivains, que toute la Nature (25) alloit ſe ſoumettre à Louis le grand.

7. On accorde à De Vizé un ſtile generalement aſſes bon, des tours heureux & variés pour exprimer des choſes ſouvent communes

rés d'un *Mercure galand* de 1672.

(25) *O nimium dilecte Deo, cui militat æther*
Et conjurati veniunt ad claſſica venti-Claudian.

nes & qui revenoient tous les mois: ſes louanges ſont ennuieuſes à la verité, mais pourtant diverſifiées. C'eſt dommage que ces tours, ce ſtile ne ſoient emploiés qu'en pure perte. Rarement trouve t'on dans le Mercure galant, quelques reflexions juſtes & ſolides (26) A cela près on ne trouve qu'un Auteur ingenieux à ennuier les honnetes gens par ſes bagatelles, dont le tour lui a peut être autant couté qu'à d'autres la peine de faire un bon livre. Rien n'eſt plus vrai que cette critique à laquelle j'ai deja repondu en partie. Je ne la repete ici que pour faire remarquer qu'entre un grand nombre de bagatelles qui ont fait mépriſer le Mercure, il y en a qui ne le ſont pas tant qu'on ſe l'imagine. Du moins, ſi elles le ſont pour nous, elles ne le ſeront pas pour nos deſcendans. Par exemple, ils ſeront charmés de trouver dans l'Ouvrage du Sieur De Vize un détail de changemens de modes & d'uſages, qu'on chercheroit inutilement ailleurs. Nos affiquets y ſont exactement definis, (27) & quelque pueriles que ces deſcriptions nous paroiſſent aujourd'hui, tranchons le mot, quelque honte que nous aions des ſotiſes de nos modernes compatriotes, il eſt pourtant vrai que les *Sanmaiſes* futurs s'y amuſeront. Nous ſerons anciens

(26) *Bayle*, qui certainement étoit juge competent, cite une reflexion de *De Vizé* qui mérite beaucoup d'attention. Elle roule ſur les avantages qu'on peut tirer de l'incredulité de certaines gens. Je doute pourtant qu'elle doive être attribuée à *De Vizé*, puis qu'elle eſt priſe d'une lettre inſerée dans le Mercure.

(27) *Mathanaſius* dans ſon *Chef. d'œuvre* &c. p. 106. & ſuiv. du Tom. I. Edit. de 1732. s'eſt moqué agreablement

ciens un jour, & pour lors les critiques des derniers ages, des *Gronovius*, des *Burmans*, feront des *variorum* pour les expliquer & compileront des *variantes* pour montrer comment il faudra lire les noms de nos modes.

Je finirai cet article par trois remarques. La premiere que les premiers Mercures du Sieur De Vizé étoient beaucoup meilleurs qu'ils ne le furent dans la ſuite : ce ne fut auſſi que dans le tems qu'ils degenererent que la Bruiere donna le terrible Arrêt, dont j'ai parlé. Il le donna non ſeulement contre cet Ouvrage, mais même contre ceux qui l'acheteroient (28). Remarquons en paſſant que les livres de cet ordre degenerent preſque toujours. Je n'en excepte point les Journaux de litterature. La ſeconde, que les maladies & les afaires obligerent *De Vizé* d'interrompre ſon *Mercure galant* juſqu'en 1677. En 1678. il commença de le publier tous les mois (29), & outre le Journal ordinaire il en paroiſſoit tous les ans, trois ou quatre d'extraordinaires. La troiſieme choſe que j'obſerve, c'eſt que De Vizé forma de tous ſes Mercures dix volumes in folio qui portent le titre de *Memoires pour l'hiſtoire de Louis XIV.* (30).

AR-

ment de ces definitions par celle qu'il donne d'une chemiſe.

(28) *Il y a autant d'invention à s'enrichir par un ſot livre, qu'il y a de ſotiſe à l'acheter* &c. La *Bruiere*.

(29) Il ne parut en 1672. & depuis ſon interruption en 1677. que tous les trois mois.

(30) Voi. ſur cet Ouvrage *Bibl. des Hiſt. de France* par le P. *le Long*.

ARTICLE II.

Le Mercure galant de Riviere Dufreny.

J'Ai dit que De Vizé mourut au commencement de 1710. Cette mort ne cauſa preſque point d'interruption au Mercure. Riviere Dufreny demanda au Roi le Privilege de cet Ouvrage, & le Roi, qui avoit toûjours aimé Dufreny, le lui accorda auſſitôt (1). Il donna ſes premiers Mercures au mois de Juin de la même année, & ne ceſſa d'y travailler qu'en Decembre 1713. auquel tems il remit ſon Privilege au Sieur le Fevre en ſe reſervant ſur le Mercure une penſion dont il a joui juſqu'à ſa mort. (2)

Dufreny conſola bien vite le public de la perte qu'il avoit faite en la perſonne d'un homme, qui depuis tant d'années emploioit ſes

(1) Voi. la preface des *Oeuvres de Dufreny.*

(2) Voi. preface ubi ſup.

(3) Le ſort des Ouvrages periodiques eſt de ſe rendre moins intereſſans, à meſure qu'ils augmentent en nombre de volumes. On travaille d'abord à leur donner toute la perfection dont on eſt capable. On obſerve aſſés exactement le beau plan qu'on s'eſt propoſé, & le public reçoit agreablement un Ouvrage qui promet beaucoup. Peu à peu on perd de vue ſon plan, on oublie ſes promeſſes. Le genie de l'Auteur ſe perd plutôt ou plus tard, ſelon le degré de capacité qu'il a. Comme en cet état il ne travaille que par habitude & parce qu'il faut neceſſairement fournir tous les mois ſa tâche au Libraire, le travail ne produit rien qui ne ſente la contrainte & la negligence. C'eſt un grand malheur pour un ecrivain de ne pas connoître ſes forces & d'oſer croire qu'une reputation juſtement acquiſe à cette portion de merite qu'il a

ſes ſoins à lui aprendre tout ce qui ſe paſſoit de plus curieux. Le ſtile agreable & leger de l'ingenieux auteur des *Amuſemens ſerieux & comiques*, l'enjouement dont il ſavoit accompagner tout ce qui ſortoit de ſes mains, la vivacité de ſon génie, tout cela charma bientôt la Cour & la Ville & fit oublier De Vizé, que ſa premiere reputation avoit pourtant ſoutenu, malgré les cenſeurs, juſqu'à la fin de ſa courſe. Cette reputation jointe à la coûtume de voir tous les mois un Mercure de De Vizé; coûtume qui preſcrit partout en faveur des Ouvrages de cette nature, continuoit de faire ſuporter celui-ci, trop multiplié par le même Auteur (3) & à cauſe de cela peu propre à ſe faire toujours également eſtimer d'une Nation que la varieté frape infiniment. Ainſi le changement d'Auteur fit recevoir avidement le nouveau Mercure, & ce fut en vain que le celebre Rouſſeau, enemi declaré (4) de Dufreny, annon-

ça

a reçue de Dieu ; doit l'autoriſer à tout entreprendre. Il arrive enfin à cet Auteur de n'être plus que l'ombre de ce qu'il étoit autrefois

—— *Stat magni nominis umbra*

Selon l'expreſſion de *Lucain*.

(4) Dufreny donna ſans ſon premier Mercure les bouts-rimés de *trente*, *quarante* &c. Rouſſeau les remplit fort plaiſamment, & adreſſant la piece entiere à Dufreny la finit par les deux vers que voici.

A la vieille Babet je le ferois pour rien,
Pourvû que je te viſſe etrillé comme un chien.

Cet-

ça dans la preface de ſes Oeuvres imprimées à Soleurre en l'année 1712. „ qu'il (Dufreny) „ avoit toutes les qualités que les amis „ du défunt pouvoient deſirer, pour faire „ longtems regreter ſon predeceſſeur." On a rendu juſtice au travail periodique de Dufreny. Quand même il ſeroit inferieur à De-Vizé du côté du ſtile, il meriteroit toujours de lui être preferé par le choix des pieces qu'il a fait entrer dans ſon Recueil. C'eſt principalement par ce choix que Dufreny doit être eſtimé : ſon Mercure n'eſt pas, comme celui de ſon predeceſſeur, une Rapſodie parée ſeulement d'un beau langage, ornée de phraſes elegantes, mais qui avec cela renferme le bon, le mediocre, le mauvais, quelquefois auſſi le deteſtable. Dufreny

Cette vieille Babet avoit eu autrefois des chalans de plus d'une eſpece à cauſe de ſa beauté. On l'appelloit la *belle Bouquetiere*, & c'eſt en cette qualité qu'elle a donné lieu à un conte qui ſe trouve parmi ceux de *Vergier* imprimés en deux volumes 8. en 1727.

(5) Il eſt certain que Dufreny a mieux fait uſage de ſon diſcernement à l'égard des pieces de poeſie, & qu'il merite qu'on lui attribue *un gout exquis & une grande delicateſſe*, ſelon l'expreſſion qui ſe trouve dans les additions du mois de Mai 1711. Edit. d'Holl. Neantmoins il n'a pas laiſſé que d'inſerer du mauvais, & même du tres mauvais : ne fut ce que les bouts-rimés, qui pour la plupart ſont deteſtables.

(6) Ces diſſertations ne ſont pas toujours eſtimables. Par exemple la *Lettre ſur les Intendans d'Anglas* eſt un chetif Catalogue pris du Traité de *Pignorib. de ſervis*. La litterature de cet Ouvrage & ce qu'il y a de curieux en matieres de phyſique ne conſiſte guere qu'en extraits & lambeaux de Diſcours ou de Diſſertations des Acad. des belles Lettres & des Sciences.

(7) *Le parallele d'Homere & de Rabelais* eſt une de ces Diſ-

ny s'eſt tenu loin d'un defaut dans lequel la complaiſance, & peut-être le mauvais gout avoient jetté De Vizé (5). On trouve dans le nouveau Mercure des diſſertations ſavantes (6) & ingenieuſes (7). Il a l'attention d'annoncer les decouvertes qui peuvent piquer la curioſité des lecteurs (8): mais rien ne l'a plus fait eſtimer dans les païs étrangers, que le ſoin avec lequel il a evité la trop grande partialité, que l'on a toujours reprochée à De-vizé (9). J'ai allegué dans l'article de cet Auteur tout ce qui pouvoit ſervir à le defendre, ou du moins à moderer les reproches de nos voiſins. Dufreny a été plus retenu; peut être par reflexion & peut être auſſi par temperament.

Le public a paru content des pieces de poë-

Diſſertations ingenieuſes. Il a plû à tout le monde. Je doute qu'on puiſſe rien faire de meilleur en ce genre, que celui des moutons du Cyclope avec les moutons de Dindenaut, la deſcription de la tempête qu'eſſuia Panurge &c.

(8) On trouve dans le Mercure de Dufreny une *Diſſertation ſur l'utilité de la ſoie des Araignées* par M. Bon, laquelle a merité des eloges à l'Auteur du Mercure de la part de Madame *Du Noier*. „ Il fait plus qu'il ne „ promet, dit cette Dame Lettre 62, du Tome III. des „ *Lettr. Hiſt. & gal.* car il joint à des galanteries des „ Diſſertations tres curieuſes; choſe à quoi il n'eſt point „ obligé par ſon titre, & dont on doit lui avoir d'au„ tant plus d'obligation. Je crois que vous n'aurés pas „ été moins ſurpriſe que moi de la decouverte ſur la „ ſoye des araignées. A ce que je vois, nous mettrons „ à la fin tous les Inſectes à profit, & je ne deſeſpere „ pas qu'on ne tire un jour parti des poux & des puces, „ puiſque les vers, les mouches & les araignées ont „ trouvé le ſecret de ſe rendre recommandables par „ leur utilité."

poëſie que cet Auteur a inſerées dans ſon Mercure. On y trouve des morceaux conſiderables de la façon de Meſſieurs de la Fare, Pavillon, La Motte, Rouſſeau, & le P. du Cerceau, dont les Recueils ont tous été imprimés dans la ſuite à Paris & en d'autres endroits. Ce qu'il y a de Dufreny lui même en ce genre n'eſt nullement mépriſable, principalement ſes Chanſons. On a ſeulement trouvé à redire qu'il ſe ſoit donné la liberté de faire uſage des vers qui lui tomboient entre les mains, ſans l'aveu de leurs auteurs, & cela lui a attiré quelques duretés de la part de Monſ. Rouſſeau. „ Je fus averti . . . . . dit M. „ Rouſſeau, que ce galant homme ſe donnoit la liberté d'imprimer piece à piece „ mes Ouvrages habillés à ſa mode, & au „ goût des honnêtes gens à qui il vouloit „ faire plaiſir. Je lui écrivis ſur cela auſſi „ civilement que j'aurois pû faire à un Auteur qui auroit mérité quelques égards. Il „ ne jugea pas à propos de m'honorer d'une „ reponſe. Au contraire il recommença de „ plus belle à uſer de mes vers comme d'un „ bien dont il auroit obtenu confiſcation, & „ il a continué de vive de ſa proie, juſqu'à „ ce qu'elle lui ait manqué tout à fait: en„ ſorte qu'une partie de mes écrits a deja „ eu l'honneur de paroitre ſous les enſeignes „ du ſieur Dufreny, & de groſſir un livre, „ qui,

(9) V. ubi ſup. Dans une lettre, qui ſe trouve dans le *Mercure galant* mois de Sept. 1710. de l'edit. de la Haie, *De Vizé* eſt accuſé de *medire brutalement des Princes* qui

„ qui, apres quarante années de poſſeſſion „ ſe ſoutient toujours fierement dans la pla- „ ce, qu'un Auteur lui a aſſignée au deſſous „ du rien" (10) On voit que M. Rouſſeau ſe plaint ici de quatre choſes. 1. De ce que Dufreny l'a imprimé ſans ſa participation. 2. De ce qu'il lui a tronqué ſes ouvrages. 3. De ce qu'il n'a pas daigné lui faire reponſe. 4. Enfin de ce qu'il l'a deshonoré en le plaçant dans le Mercure. Examinons un moment ces plaintes. 1. M. Rouſſeau n'avoit pas tout à fait lieu de ſe plaindre, ſupoſé que les pieces inſerées par Dufreny fuſſent publiques, ou que les copies qui en couroient les euſſent rendues preſque auſſi communes, que l'impreſſion. Dans ces deux cas il me ſemble qu'un Auteur n'a plus de droit ſur ſes ouvrages. 2. Si Dufreny a inſeré des copies infidelles de ces pieces, les connoiſſant telles, ou s'il les a tronquées volontairement, il eſt abſolument inexcuſable: mais M. Rouſſeau n'ignore pas combien les copies perdent de leur premiere valeur en paſſant de main en main. Il n'eſt nullement impoſſible qu'on ait communiqué à l'Auteur du Mercure galant des copies alterées des Ouvrages de M. Rouſſeau. Si outre cela l'on compare les morceaux de poëſie que Dufreny a publié avec ces mêmes morceaux publiés par leur legitime Auteur, on n'y trouvera point de diference, ou, s'il y en a, elle eſt fort petite. 3. C'eſt une incivilité que de ne pas repondre

qui ſont en guerre avec la France.

(10) *Rouſſeau Preface* de ſes *Oeuvres* Edit. de Solcurre 1712.

dre à des lettres écrites civilement. Mais, les Auteurs du Mercure ſe ſont diſpenſés de cette regle (11); il eſt pourtant vrai que s'ils faiſoient des exceptions en faveur des perſonnes d'un certain merite, ils n'en ſeroient que plus louables. 4. Quel deshonneur y avoit il pour M. Rouſſeau d'être placé dans un Livre où l'on trouve les Corneilles, les Racines, les Fontenelles & tant d'autres excellens Auteurs? Si le Mercure avoit toujours eu la même delicateſſe dans le choix des pieces, il n'auroit jamais été mis *immédiatement au deſſous du rien*.

Si l'on a blamé dans De Vizé la trop grande afectation à donner de longues, & quelquefois ridicules genealogies, on a trouvé à redire d'autre côté à la trop grande reſerve de Dufreny ſur cet article. Le public eſt indigné de voir illuſtrer mal à propos des gens de néant; mais il aime en même tems de ſe rappeller l'éclat des grandes Maiſons, & l'on regarde toujours avec le même plaiſir cette ancienne & veritable Nobleſſe qui fait l'ornement de la France. On a fait quelques autres reproches moins importans à cet Auteur. Mad. Du Noier (12) dit dans ſes Lettres, „ que les rigides partiſans de la „ verité pretendoient qu'il la devoit dire „ plus hardiment." Elle lui trouvoit en ſon particulier trop de complaiſance. „ Il la „ pouſ-

(11) Meſſieurs les Auteurs d'une certaine volée ſe diſpenſent auſſi volontiers de cet acte de civilité, lors qu'ils ſe croient ſuperieurs à celui qui leur écrit, comme par exemple un libraire. Feu le R. P. *Du Cerceau* ne daigna pas repondre au Libraire d'Amſt. qui lui demanda

» pouſſe ſi loin, ajoute t'elle, que pour ſe » conformer à cet eſprit de devotion qui » regne à preſent à la Cour, il va puiſer » dans la vie des Saints dequoi enjoliver ſon » Mercure, & prendre le nom de ſes heroï- » nes dans les Litanies. Le cas eſt nouveau, » & je ne me ſerois pas attendue à trouver » la converſion d'Aglaë dans un Mercure » galant. Le baptême de Madem. de Va- » lois en a donné l'occaſion, & notre Au- » teur ne l'a pas laiſſée échaper. On voit » bien qu'il veut tout mettre à profit. L'on » trouve l'utile où l'on ne trouvoit autrefois » que l'agreable, & je ne deſeſpere pas qu'- » avec le tems le Mercure galant ne de- » vienne un livre de devotion, ou que du » moins, par un heureux aſſemblage de ſerieux » & de comique, on n'y trouve dequoi » faire la matiere de ces ſermons, dans leſ- » quels les Predicateurs Italiens trouvent le » ſecret d'émouvoir pluſieurs paſſions à la » fois." Je repons que ces diſparates ſont contraires à cette juſteſſe d'idées, & à cette uniformité de principes & de regles que les bons écrivains doivent toujours ſuivre: mais dans un Mercure, où l'Auteur doit, pour ainſi dire, *detailler à tous allans & venans*, les diſparates peuvent paſſer. Outre cela elles étoient aſſez conformes au genie de Dufreny.

Il

da en 1717. la permiſſion d'imprimer ſes *Reflex. ſur la Poëſ. Fr.* & quand, étant à Paris, il en fit un petit reproche au R. P. il eut pour reponſe, oh! *pour cela le P. Du Cerceau eſt bien incivil.*

(12) Tome V. Lett. 77.

Il n'étoit pas d'une trempe à ſuivre long tems une même idée, il ſe ſoulageoit de la peine qu'elle lui coutoit en paſſant bruſquement à une autre, ſans autrement s'embaraſſer qu'elle fut bien ou mal placée aux yeux des connoiſſeurs : content de plaire à ceux des lecteurs ordinaires & de les amuſer quelque tems agreablement. Remarquons en paſſant que les diſparates conviennent beaucoup a ceux qui ecrivent d'humeur, à ceux qui ſont bien aiſes de mettre à profit les penſées qui leur viennent d'une heure à l'autre, à ceux enfin qui manquent de fond & tachent de ſupléer à ce défaut par une imagination brillante. C'eſt par ce défaut que les ecrivains du moien âge de l'Empire Romain ſe conſolerent ſouvent de ne pouvoir atteindre à la perfection du Siecle d'Auguſte ; & nous nous conſolons de même de ne pouvoir acquerir celle du *Siecle de Louis le grand.*

Le Mercure de Dufreny a été reimprimé à la Haie chez Johnſon avec pluſieurs additions faites en Hollande : mais cette edition ne va que juſqu'au mois de Juin 1713.

§. II.

Caractere & Ouvrages de Dufreny.

J'Ai touché en paſſant le caractere de Dufreny. Etendons nous un peu plus ſur ce ſujet, qui ne me coutera guere que le peine de copier la Preface de ſes œuvres imprimées en 6 vol. in 12. à Paris en 1731.

Charles Riviere Dufreny né en 1648. étoit d'u-

d'une origine peu commune, quoique petit fils d'une Jardiniere d'Anet nommée en ſon tems la *belle Jardiniere* (1). Dans ſa jeuneſſe il fut Valet de chambre de Louis XIV. Ce Prince lui accorda ſes bonnes graces en faveur de cette vivacité d'eſprit accompagnée d'idées ſingulieres & rejouiſſantes, qui ne faiſoient pas moins le merite de la converſation de Dufreny que de ſes ouvrages. Louis XIV. le combla de ſes bienfaits, & il ne dependoit que de Dufreny de ſe maintenir dans une ſituation opulente, mais le gout pour la depenſe & l'humeur voluptueuſe prévalurent toujours chez lui ſur l'amour du bien, & ne lui permirent jamais de penſer à l'avenir. Les gens du caractere de Dufreny confondent cette attention avec l'avarice & n'y veulent point reconnoitre cette prudence qui tient un juſte millieu entre une diſſipation perpetuelle & une avidité ſans bornes. A ce caractere ſe joignoit beaucoup d'inconſtance, une conduite capricieuſe, beaucoup d'impatience & beaucoup d'irregularité dans les deſirs, ſuites ordinaires d'une imagination très promte & très vive, que le jugement & la raiſon ne retiennent pas. Tel étoit en peu de mots le caractere de Dufreny & ce caractere ſe trouve aſſez repandu dans ſes Ouvrages. Oſerai-je dire qu'il en eſt peu qui ne puſſent être examinés par l'humeur de leurs Auteurs.

Du-

(1) Elle n'avoit pas été indiferente à un grand Monarque.

Dufreny, après avoir pour ainſi dire, épuiſé la bonté de Louis XIV. par ſa prodigalité exceſſive, fit ſociété d'intérêt & d'amitié avec Renard Auteur de pluſieurs pieces de Theatre, philoſophe voluptueux & qui ne faiſoit cas de l'eſprit qu'autant qu'il pouvoit ſervir aux plaiſirs. La conformité de caractere & d'humeur ſerra l'union. „ Il„ le developpa, nous dit on, les talens qu'a„ voit Dufreny pour le Theatre ". Il compoſa des pieces, mais ſans regles & ſans conduite. „ Son genie étoit plus propre à „ produire des ſcenes détachées qu'à bien „ conduire une Comedie. Il auroit été é„ tonnant, qu'un homme, qui avoit eu ſi „ peu de conduite dans le cours de ſa vie, „ en eut mis beaucoup dans ſes Pieces „ de Theatre..... D'ailleurs on y trou„ ve des caracteres bien peints & bien ſou„ tenus, un Dialogue juſte & concis, un „ Comique pris dans la penſée, & rarement „ joüant ſur le mot; des portraits critiques „ ſans être ſatyriques, & dans tout une vi„ vacité de genie qui lui eſt propre. Tel on „ dépeint Dufreny dans ſes ouvrages, tel „ il étoit avec ſes amis..... aimable ſans „ médiſance & plaiſant ſans raillerie piquante. „ Il diſoit *qu'on eſt plus excuſable de ne pas pen„ ſer juſte que de penſer malignement* ".

Les liaiſons de Dufreny avec Renard ſe rompirent par l'infidelité du dernier. „ Du„ freny lui aiant communiqué pluſieurs ſujets „ de Comedies preſque finies & entre autres „ ceux du *Joueur* & de l'*attendés moi ſous l'or„ me*, dans le deſſein de les achever enſem„ ble

„ ble; Renard, qui ſentoit la valeur de cet-
„ te premiere piece, amuſa ſon ami, fit
„ quelque changement à ce qu'avoit fait Du-
„ freny, la mit en vers & la donna aux Co-
„ mediens ſous ſon nom..... Cependant,
„ au lieu de ſe vanger de ce larcin, il ne
„ chercha qu'à juſtifier ſes droits en don-
„ nant le *Chevalier Joueur*, tel qu'il l'avoit
„ compoſé, &c. "

Qui croiroit qu'un homme, tel qu'on nous depeint Dufreny auroit eu le courage ou la foibleſſe de ſe marier deux fois? „ Mais, a-
„ joute t'on, il eſt probable, qu'il s'en repentit
„ deux fois ... Il n'étoit homme à ſe ma-
„ rier que par diſtraction .... ou par un
„ interêt vif & preſent... & l'on prétend
„ que ſon ſecond Mariage ſe fit par ce der-
„ nier motif " Pour ſe diſpenſer des ſoins domeſtiques qui ne pouvoient convenir à ſon humeur, il vivoit comme ne ſe croiant point marié, il portoit la ſingularité juſqu'à loger en même tems dans trois ou quatre diferens quartiers de Paris. Il paſſoit de l'un à l'autre „ dès qu'il ſoupçonnoit d'y être con-
„ nu de ceux avec leſquels il ne vouloit point
„ avoir de commerce "

Dufreny mourut le 6. Octobre 1724 dans la 75 année de ſon âge „ A la ſollicitation
„ des deux enfans qu'il avoit eu de ſon pre-
„ mier Mariage il conſentit que l'on brulât
„ tous ſes ouvrages, le ſeul bien qui lui reſ-
„ toit alors. Ces Ouvrages étoient une ſe-
conde partie des *Amuſemens ſerieux & comiques*, quelques Pieces de Theatre, des Reflexions detachées &c. Les quatre premiers

volumes de Oeuvres imprimées de Dufreny contiennent ſes Comedies, & les deux autres ſes Oeuvres diverſes, qui ſont les *Amuſemens ſerieux & comiques* (2), le *puits de la verité*, qui n'a pas eu le ſucces des *Amuſemens*, le *parallele d'Homere & de Rabelais*, diverſes *nouvelles hiſtoriques*, des Poëſies & des Chanſons tirées de ſes Mercures, des Reflexions ſur la Tragedie de Rhadamiſte & de Zenobie, &c. On trouve auſſi dans l'ancien Theatre Italien quelques Piéces de ſa façon.

Dufreny donnoit avec quelque exces dans les antitheſes & les jeux de mots. Son ſtyle eſt plein de ſaillies: il les cherche & il s'y amuſe. Dans les Ecrivains de ſon ordre le changement des expreſſions, le déplacernent des mots détruit les penſées. Combien d'Auteur ne connoit on pas, qui décompoſés de cette façon reſteroient froids & languiſſans?

(2) Ce petit Ouvrage a plu generalement à tout le monde, & il s'en eſt fait un grand nombre d'editions.

(1) Il vend des graines & des oignons de fleurs &c. Outre les trente mois du Mercure, le Fevre a fait deux petits ouvrages, qui ſont un *Journal du Voiage de l'Ambaſſa-*

ARTICLE III.

Le Mercure composé par le Fevre, &c.

DUfreny, dont le caractere étoit peu propre à ſuivre longtems un Ouvrage periodique, ſe dégouta de ce travail au bout de trois ans, & ceda ſon privilege à Hardouin le Fevre en Decembre 1713. en ſe reſervant pourtant une penſion, dont Dufreny a joui juſqu'à ſa mort. Le Fevre (1) donna ſon premier Mercure en Mai 1714. & le continua juſqu'au mois d'Octobre 1716 incluſivement. Alors un Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi, daté du 28. Novembre 1716. lui defendit de continuer cet ouvrage, *à cauſe qu'il ſe gliſſoit dans le Mercure des choſes ſcandaleuſes, & même injurieuſes à la reputation de pluſieurs perſonnes.* C'eſt ainſi que s'exprime l'Arrêt.

Au Sieur le Fevre ſucceda l'Abbé Buchet. Apres deux mois d'interruption il reprit le Mercure en Janvier 1717. & au titre de *Mercure galant*, qu'il avoit porté juſqu'alors, ſub-

baſſadeur de Perſe en France, & un autre Journal *ſur la mort de Louis XIV.* & l'avenement de Louis XV. à la Couronne. Dans ce dernier Journal il ſe nomme *le Fevre de Fontenay.* Le ſieur *le Fevre* eſt Pariſien. Il eſt grand fleuriſte & s'exerce à cultiver ſon Jardin dans un des fauxbourgs de Paris.

Digitized by Google

fubſtitua celui de *Nouveau Mercure.* Le travail de l'Abbé Buchet fut agreable au public : il avoit ſoin de bien choiſir les pieces tant en vers qu'en proſe, & de ne mettre dans ſon Mercure que des hiſtoires intereſſantes. Il le donna regulierement tous les mois juſqu'en Mai 1721. ce qui fait le nombre de 53 Mercures.

L'Abbé Buchet s'appelloit *Pierre François.* Il étoit né le 19 Decembre 1679 à Sancerre dans le Berry. Son pere étoit un medecin natif de Pouilly. Cet Abbé mourut le 30 Mai 1721. âgé de quarante-deux ans & cinq mois. On attribue ſa mort à la vengeance de quelques petits Maitres, qui ſe trouverent offenſés de certains traits un peu trop piquans qu'il avoit laché contre eux dans un *Mercure.* Outre cet Ouvrage il donnoit regulierement deux fois par ſemaine une Gazette manuſcrite à laquelle il occupoit cinq ou ſix copiſtes, tant elle étoit recherchée. On a de lui un *Abregé de la vie du Czar Pierre Alexiowitz*, où l'on trouve une relation de l'Etat preſent de la Ruſſie. Cet ouvrage, qui eſt imprimé à Paris en 1717 a ſervi de canevas à certains *Memoires de Pierre le grand* qu'un des *Auteurs Manufacturiers* de Hollande a publié en pluſieurs Volumes ſous le nom du Baron Neſteſuranoi, qui eſt l'anagrame du ſien (2).

Quoi-

(2) Un autre de ces *Manœuvres à tout attelier* a fait à peu près dans le même goût des *Memoires du Roi George I.* Un autre l'*Hiſtoire de Pologne* & du Roi Auguſte. Les Libraires & leurs manœuvres attendent de concert le moment d'un evenement pour créer un Livre, & cela

Quoique l'Abbé Buchet portât le collet, il n'étoit Abbé que de nom. Ceux qui le frequentoient nous le dépeignent d'un caractere aimable & d'une grande douceur dans le commerce du monde.

Après la mort de l'Abbé *Buchet* le privilege du Mercure passa au sieur *Antoine de la Roque* Chevalier de St. Louis. Il commença dés le mois de Juin, & depuis ce tems-là il l'a toujours donné regulierement jusqu'à aujourd'hui, & même quelquefois avec deux *extraordinaires* par an (3). Il s'est associé à ce travail son aîné *Jean de la Roque*, & l'on doit dire, à l'honneur de ces deux freres, qu'en general ils n'inserent dans leur Mercure rien que de bon & de choisi. Ils en ont banni les historiettes galantes & en un mot tout ce qui est bas & frivole. On attribue à l'Abbé Pellegrin les Extraits des Pieces de Theatre.

Messieurs *de la Roque* sont de Marseille. Antoine a servi dans la Gendarmerie & a perdu une jambe au service. On doit à cet accident son retour aux lettres. On assure qu'il travaille à *l'histoire des spectacles anciens & modernes* & à des *Memoires pour servir à l'histoire des personnes qui se sont distinguées dans les Arts & dans les Metiers*. Jean est Auteur d'un *Voiage de l'Arabie heureuse*, d'un autre de

la nous produit des Histoires, des Relations, des Voiages; & comme rien n'est impossibles à ces manœuvres, on peut aussi les mettre hardiment à la fabrique des vers, de la prose, d'une science, ou d'un art quel que ce puisse être.

(3) Sous le titre de *Mercure de France*.

de la *Paleſtine*, & d'un autre enfin en *Syrie & au Mont-Liban.*

NOTE.

Sur Meſſieurs l'Abbé de *Vertot* & de *Fontenelle.*

RENÉ *Aubert de Vertot*, iſſu d'une famille noble du Païs de Caux en Normandie, a été ſucceſſivement Capucin, Prémontré, Mathurin, & enfin de l'Ordre de Cluny. On a badiné ſur ces diferens changemens qu'on appelloit les *Revolutions de l'Abbé de Vertot.* Sa qualité de Religieux l'empecha d'être Precepteur du Roi (Louis XV) & pour cette même raiſon, il n'a pas été reçu à l'Academie Françoiſe, mais il eſt de celle des Inſcriptions & des Belles Lettres. Feu Madame la Ducheſſe d'Orleans l'avoit fait Secretaire de ſes Commandemens, & cette qualité lui procura un logement au Palais Roial, qui lui a été conſervé après la mort de cette Princeſſe. Depuis quelques années il eſt tombé dans une eſpece de demence; dont l'origine eſt aſſés connue, ſans qu'il ſoit neceſſaire d'en parler ici.

Ses Ouvrages ſont l'*Hiſtoire de la Revolution de Portugal* en 1641.

Celle des *Revolutions de Suede.*

Celle des *Revolutions de la Republique Romaine.*

L'hiſ-

(1) On attribue à ce Benedictin les *Avantures de Pomponius, Chevalier Romain.* Ce Roman, qui a fait du bruit

L'Hiſtoire de l'Ordre des Chevaliers de Malte.

Hiſtoire ou Traité de l'établiſſement des Bretons dans les Gaules contre le Pere *Lobineau* Benedictin, Auteur de l'*Hiſtoire de Bretagne.* Cet Auteur a pretendu que la Bretagne n'étoit point mouvante de la Couronne de France. M. le Duc d'Orleans Regent de France ordonna à l'Abbé de Vertot de refuter le ſentiment du Benedictin (1) Outre ces Ouvrages il y a divers morceaux de l'Abbé de Vertot dans l'*Hiſtoire de l'Academie des Belles Lettres.* Il avoit auſſi projetté, dit-on, de donner l'*Hiſtoire des Revolutions de la Republique de Carthage*, & celle des Maitreſſes & des Favorites de pluſieurs Papes.

Les Ouvrages de l'Abbé de Vertot ſont bien ecrits. On y trouve des portraits bien finis, des traits hardis & frapés avec beaucoup de force: Il tient quelquefois du romanesque & il avouoit naturellement ce défaut. *Nos François veulent cela*, diſoit il, *donnons leur du romanesque.*

Bernard de Fontenelle eſt des trois Academies, Françoiſe, des Sciences & des Belles-Lettres. Il eſt Auteur depuis plus d'un demi-ſiecle. On trouve une piece en vers de ſa façon, qui a diſputé le prix de l'Academie, dans le *Recueil de Pieces &c.* de l'ann. 1675 & dans le *Mercure galant* Mai 1677 une autre. Selon ce *Mercure* M. de Fontenelle étoit alors âgé de vint ans.

Les Ouvrages de M. de Fontenelle ſont con-

bruit renferme ſous une fiction quelquefois un peu trop obſcure divers evénemens de la Regence & des caracteres vifs & bien tournés.

connus dans toute l'Europe. Je raporterai en peu de mots les jugemens que certains Critiques en ont donné. Les Dialogues, disent-ils, sont ecrits avec tout l'esprit possible. Il y en a même trop à leur gré. L'excés & la disette d'esprit sont deux defauts egalement dangereux. Le gout d'Antithese regne trop dans les Dialogues, ils semblent tous faits dans un même moule (2). Ils trouvent le stile de l'*histoire des Oracles* beaucoup meilleur que celui des Dialogues. Cet Ouvrage est tiré du Latin de M. *van Dale* : celui-ci se plaignoit que l'Auteur François avoit suprimé ou negligé les endroits les plus curieux de son livre. On regarde comme un Chef d'œuvre les *Entretiens sur la pluralité des Mondes*. Le Dialogue y est parfaitement bien entendu, les matieres y sont mises dans un beau jour: mais ces mêmes critiques prétendent que la Marquise n'est *qu'une caillete du marais*. La galanterie des *Lettres du Chevalier d'Her*** leur paroit egalement pedantesque & pretieuse. L'Auteur de l'Eloge *funebre de Torsac* en a fidellement extrait ce qu'on y trouve de plus singulier dans ces deux caracteres; mais ce qui doit consoler l'Auteur des Lettres, c'est que l'*Eloge funebre* ne traite pas mieux les Discours Academiques & quelques autres ouvrages qui ne cedent point aux Lettres. Entre les *Poësies Pastorales* il y a qui sont finement tournées. Cependant ces mêmes Critiques croient avoir remarqué qu'elles

(2) Les Dialogues des morts, dit une note sur un endroit de l'*Eloge funebre de Torsac*, ne contiennent que des vérités paradoxales & pythoniennes tirées d'un vieux livres

les manquent generalement de Poesie & de naturel. La *digression sur les Anciens & sur les modernes* renferme des Reflexions ingenieuses. C'est dommage, continuent ils, que M. de Fontenelle y semble afecter de ne pas connoitre ou de mépriser les graces & les beautés des Anciens. Les *Memoires de l'Academie des Sciences* lui feront eternellement honneur, ils y reconnoissent surtout une souplesse d'esprit admirable, & que

Là par les beaux Arts entouré,
Il repand sur eux à son gré
Une clarté pure & nouvelle (3).

A l'égard des Eloges des Academiciens, l'esprit y brille partout, il y a des choses tres curieuses, & pour les décrire agreablement il a emploié les tours les plus recherchés. Cependant les mêmes Critiques trouvent le stile de ces Eloges un peu décousu.

Quoiqu'il en soit, toute l'Europe admire le beau genie de M. de Fontenelle & rend justice à son merite: mais on se plaint qu'il ne l'a pas trop renduë aux Anciens, & que personne, entre nos modernes de reputation, n'a plus travaillé que lui à mettre l'esprit à la mode. Il faut avouer aussi que le *Genie Academique* n'a pas moins contribué à ce défaut, & qu'enfin l'étude des mots & des periodes l'a emporté sur celle des choses. Cela nous a dégouté de l'erudition, & c'est ainsi qu'a commencé la de-

vres qui a pour titre, *paradoxes ou propos contre la commune opinion, debatus en forme de declamation forense.*

(3) *Temple du gout.*

décadence du gout. Les beaux eſprits qui ſont nés depuis M. de Fontenelle ont achevé de nous ſeduire, après avoir été eux mêmes ſeduits par la belle harmonie des mots. Grace à des ecrivains que *Deſpreaux* auroit placé autrefois au rang des la *Serre* & des *Scudery*, nous nous jettons de plus en plus dans le clinquant & dans les colifichets. La diſette de bons Auteurs nous force de prendre avidement tout ce que nous ofrent ces Auteurs nouveaux, qui ne craignent pas d'immortaliſer leur gout au préjudice de celui de nos Ancêtres. Avec un tel caractere nous oſons bien mépriſer les beautés de l'Antiquité. Avouons auſſi de bonne foi que nous n'y ſaurions atteindre.

Fin du Tome II.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MI
3 9015 05989 6509

BUILDING
USE ONLY.

BUILDING
USE ONLY

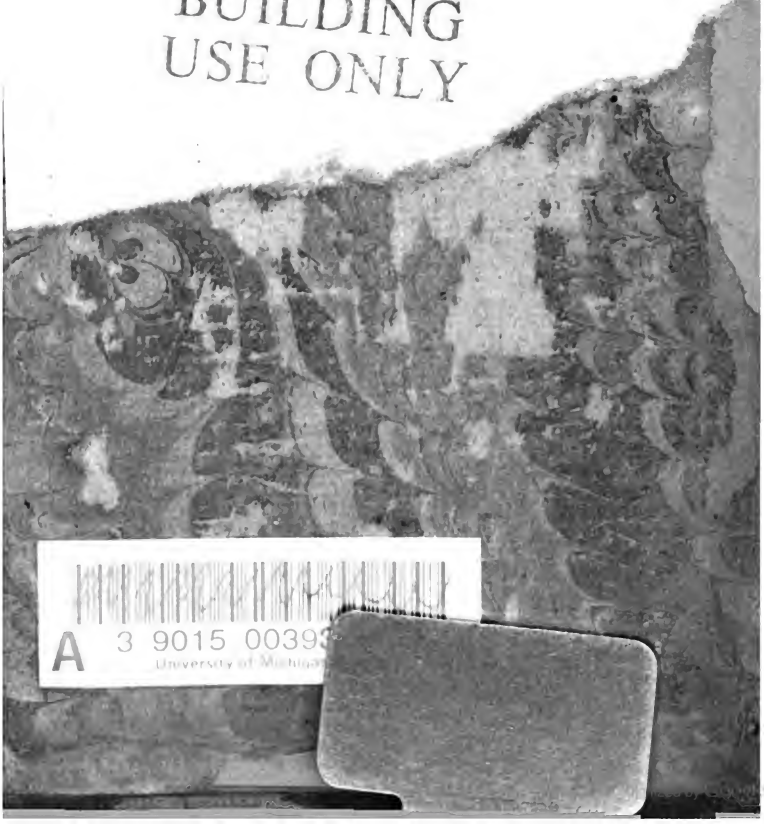

A 3 9015 0039
University of Michiga